This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D 981,677

PROPERTY OF
University of Michigan Library
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

LEXIQUE COMPARÉ

DE LA

LANGUE DE CORNEILLE

I

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, [illegible] rue Mazarine

LEXIQUE COMPARÉ

DE LA

LANGUE DE CORNEILLE

ET DE

LA LANGUE DU XVIIE SIÈCLE

EN GÉNÉRAL

PAR

M. FRÉDÉRIC GODEFROY

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, DEPUIS LE XVIE SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

Couronné par l'Académie française, en 1859 et en 1861

TOME I

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1862

Réserve de tous droits.

848
C80
G58
v. 1

848
C 80
G58
v. 1

A MA MÈRE

HOMMAGE

DE L'AMOUR LE PLUS RESPECTUEUX, LE PLUS TENDRE
ET LE PLUS DÉVOUÉ

FRÉDÉRIC GODEFROY

PRÉFACE

Cet ouvrage, qui, nous l'espérons, justifiera complétement son titre de *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du dix-septième siècle en général*, ne s'adresse pas uniquement aux philologues et aux érudits, mais à tous les lecteurs de Corneille et à tous les amateurs de nos grands classiques, c'est-à-dire à tous les hommes lettrés et à tous ceux qui veulent le devenir.

Il nous a fallu embrasser et étudier avec un soin minutieux toutes les œuvres connues du grand poëte dont la langue devait former la base de notre travail : d'un écrivain comme Pierre Corneille, les moindres pages, les moindres lignes sont précieuses pour le littérateur, pour le curieux, pour le lexicographe, pour tout le monde. Cependant nous ne nous sommes pas proposé de présenter une *Concordance* ni un *Apparatus* de Corneille. Aussi remarquera-t-on que nous passons sous silence à peu près tous les termes et tous les sens généralement connus. Que d'autres s'appliquent, s'ils le veulent, à faire des Lexiques complets de tous les mots et de toutes les locutions, des *Index verborum et locutionum*, où rien ne soit omis, le commun non plus que le rare, le mauvais non plus

que le bon, nous leur abandonnons cette besogne facile et peu utile.

Notre *Lexique*, — véritable complément de tous les dictionnaires français existants, — a pour objet :

1° D'expliquer toutes les locutions difficiles, et en particulier les locutions que le temps a frappées de désuétude, qui s'offrent dans la langue du plus grand de nos poëtes, et dont le nombre est si considérable, qu'à part une faible élite de littérateurs érudits, presque tout le monde aujourd'hui serait arrêté, pour ainsi dire à chaque pas, dans la lecture des célèbres tragédies, si l'on ne se contentait pas du sens vague et obvie, de l'ensemble de l'idée, et surtout du sentiment qui captive et transporte;

2° D'offrir, pour la première fois, la réfutation à fond des faux jugements, en fait de langue poétique, que Voltaire a portés, et des erreurs qu'il a commises, — surtout au point de vue historique, — dans son fameux *Commentaire;*

3° De donner, à l'occasion des locutions de Corneille, la solution de quantité de difficultés délicates de la langue générale du dix-septième siècle, qui n'ont jamais été étudiées nulle part d'une manière solide, dont beaucoup paraissent même avoir à peine été remarquées jusqu'à présent, et que nous avons été amené à approfondir, parce que nous nous sommes dévoué avec passion, depuis bientôt quinze ans, à des études de lexicographie embrassant toute notre langue depuis ses origines jusqu'à notre siècle.

Ces grands travaux, maintenant très-près d'être terminés, au moins pour la partie moderne, nous ont permis d'appliquer la méthode historique à l'élucidation de toutes les questions philologiques que nous avons eu l'occasion de toucher. Pour tous les mots, pour toutes les formes, pour toutes les locu-

tions de quelque importance, nous avons pu multiplier et choisir les exemples, et en présenter de toutes les dates, depuis l'époque des premiers monuments de notre idiome jusqu'à nos jours, quand il y avait lieu. Nous avons naturellement donné la préférence aux grands écrivains en possession de faire autorité. Nous avons cependant cité quelquefois, comme témoins de l'usage, des auteurs qui furent plus ou moins médiocrement partagés du don poétique ou du talent de prosateur. Ils nous ont servi à montrer comment nos écrivains de génie, tout en parlant la langue de tout le monde, ont su se créer un style d'une si admirable originalité.

Indépendamment d'une quantité de monographies toutes neuves sur des points difficiles de lexicographie, notre livre présentera un assez grand nombre d'études grammaticales qu'on chercherait vainement ailleurs. Quelques-unes, outre l'intérêt qu'elles offrent au point de vue de la grammaire historique, pourront être d'une haute utilité pour tous ceux qui attachent du prix à suivre les meilleures traditions de la langue : tels sont nos longs mémoires sur l'ellipse du pronom personnel (tome II, pag. 185-206), sur la pluralisation des termes abstraits (t. I, p. 351-367), etc., etc.

Une introduction étendue résume l'esprit du livre, constate tout ce qui en ressort, et complète souvent, par rapport à la langue du dix-septième siècle en général, ce que nous n'avons pu développer suffisamment dans le *Lexique*. Non content de signaler les caractères principaux de la langue de Corneille, nous établissons, sans trop sortir de notre cadre, les caractères généraux de la langue de cette grande époque, relativement à la signification des mots, à l'usage des diverses parties du discours, à la syntaxe et à la construction des phrases.

La seconde partie de cette introduction a pour objet de faire

connaître à quelle occasion, dans quelles dispositions d'esprit, et dans quelles intentions secrètes ou avouées, Voltaire entreprit, écrivit et refit à plusieurs fois son fameux *Commentaire;* enfin, d'apprendre comment cette censure du grand poëte fut jugée à l'époque, comment elle l'a été depuis, et comment elle doit l'être par un esprit impartial et éclairé.

Cet ouvrage, auquel nous ne pensions pas d'abord donner une si grande extension, est terminé par un *Supplément* important, qui demande à être rapproché des diverses études auxquelles il se rapporte. Du reste, il offre plusieurs articles essentiels dont il n'avait pas été question dans le livre.

Je voudrais bien n'avoir pas à recommander de consulter avec un égal soin l'*errata* placé à la fin de chaque volume. Malgré l'extrême application que j'ai apportée à relire les épreuves d'un travail si délicat, je me suis aperçu trop tard de quelques fautes plus ou moins graves; et un plus grand nombre encore aurait échappé à mon attention fatiguée, sans le secours que j'ai reçu, pour la révision de cet ouvrage, de la part de mon frère Eugène, qui, depuis plusieurs années, m'aide dans mes longs et pénibles travaux avec un zèle intelligent, amical et dévoué, dont je parlerais plus à l'aise s'il ne s'agissait pas d'une personne qui me touche de si près.

INTRODUCTION

I

Les caractères particuliers de la langue de Corneille, et de la langue du dix-septième siècle en général.

C'est une vérité triviale que chaque écrivain de marque a son *style,* expression particulière de sa manière de penser et de sentir; mais le plus grand génie n'a pas une *langue* à lui. Toute l'originalité du poëte et du prosateur consiste à mettre diversement en œuvre, suivant la trempe de son talent, le fonds commun de la langue de son temps.

De tant de comparaisons et de rapprochements qu'offre notre *Lexique*, il résulte que Corneille n'a pas eu une langue à part non plus que Molière, non plus que Bossuet, ou tout autre de nos grands écrivains ; il n'y a pour ainsi dire pas chez lui trace de langage néologique, à peine a-t-il créé quelques mots et quelques expressions. La locution dont l'honneur lui revient le plus sûrement est peut-être celle de *donner la main*, pour *épouser*, que, suivant Ménage, il a empruntée des Espagnols et osée le premier en français.

Nombre des plus frappantes expressions de Corneille se trouvent également chez les auteurs secondaires ou inférieurs qui balancèrent la réputation naissante du fondateur de notre théâ-

tre, chez les Mairet, les Tristan l'Hermite, les Scudéri, les Rotrou. Peu d'écrivains ont eu une individualité de génie comparable à celle de Corneille; un grand nombre ont eu, si l'on nous permet cette expression, plus d'individualités de langage.

Le grand tragique ne cherchait pas à faire des mots, ni même des locutions, et n'affectait pas non plus la nouveauté des images; il embellit les figures d'usage qui appartiennent à la langue; il recherche très-peu ces figures d'invention qui appartiennent à l'écrivain.

Cependant sa langue est d'une incomparable variété, et d'une richesse que les lexicographes sont le mieux à même d'apprécier : aucun écrivain ne leur fournit autant d'exemples des manières de dire les plus diverses. Personne ne se sert avec une plus admirable aisance de tous les mots de notre idiome : termes nobles, expressions familières, vocables scientifiques et techniques, le dictionnaire entier entre dans ses vers. S'il emploie tant de termes spéciaux, ce n'est pas qu'il ait étudié les arts, les métiers, la chasse, ni l'escrime. Il parlait de toutes ces choses en homme du monde qui a beaucoup écouté, beaucoup observé, et qui, à l'occasion, est en mesure de s'exprimer en termes appropriés sur les sujets les plus divers.

Telle expression vous paraît-elle tout à fait singulière chez Corneille, soyez sûr qu'elle se trouve dans les écrivains de son temps et dans ceux qui l'ont précédé. Par exemple, lisez-vous :

« Ce rare et cher objet qui fait seul mon destin
Du soldat insolent est l'indigne *butin*, » (*Théod.*, IV. 1.)

cet emploi du mot *butin* pour *proie* vous étonne, vous êtes disposé à croire, surtout le rencontrant dans *Théodore*, que c'est une de ces impropriétés et de ces négligences si reprochées à ses dernières pièces. Cette acception ne serait assurément pas recevable aujourd'hui, mais elle a été employée avant Corneille, témoin cet exemple d'une date antérieure à la représentation de *Théodore* :

« Et si quelqu'un de nous se trouve criminel,
S'il a fait à son sang cet opprobre eternel,
Que, sans misericorde, il soit, comme un infame,
L'exemplaire *butin* d'une honteuse lame,
Qu'il perisse à nos yeux... »
(St-Amant, *Fragment d'un poëme de Joseph et de ses frères.*)

Elle l'a été aussi après lui, puisqu'on lit dans une pièce de Molière, représentée en 1661 :

« Au moins est-il en moi de promettre à ses vœux
Qu'on ne me verra point le *butin* de vos feux. » (*Don Garcie*, III, 3.)

Manière de parler que l'auteur du *Lexique de Molière* aurait moins reprochée à notre grand comique, s'il avait su qu'il n'était pas le premier qui l'eût hasardée. Assurément, dans une métaphore consacrée, on n'a pas le droit, comme le dit M. Génin, de substituer un synonyme au mot qui fait la figure ; mais il est probable qu'alors *être le butin de* était reçu, au moins en vers, comme *être la proie de*.

Corneille dit *commander quelqu'un*, pour *commander à quelqu'un :*

« Un roi que je *commande* ose se dire roi ! » (*Att.*, I, 1.)

Alexandre Hardy avait dit avant lui, dans *Alceste :*

« Puisqu'un entrepreneur te *commande*, te brave. »

Si vous rencontrez *deux gens*, pour dire *deux personnes*, ne croyez pas que cette expression soit particulière à Corneille ; elle a été employée dès le quinzième siècle : « Et certes ce furent *deux gens* qui firent grande chère ensemble » (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 22) ; et elle se retrouve assez souvent depuis, surtout dans les auteurs de Coutumes.

Il en est de même pour certaines constructions qui sembleraient être des singularités chez Corneille. On lit dans la *Suite du Menteur :*

« Et *je me viens de voir* arbitre de son sort. »

Eh bien, un auteur du seizième siècle avait dit :

« Courage, sire Lazare, réjouissez-vous, *je me vien de souvenir* qu'il y a moyen... » (LARIVEY, *Le Morfondu*, III, 5.)

Du reste, si une expression, employée plus ou moins fréquemment avant Corneille, lui est attribuée à tort, il ne faut pas trop blâmer ceux qui commettent cette méprise. Les œuvres de ce poëte fécond présentent des acceptions rares qui peuvent paraître nouvelles et inusitées, même aux philologues les plus accoutumés à tout retrouver dans nos anciens auteurs.

Ainsi nous, qui avons lu et relu avec la plus minutieuse attention, et toujours la plume ou le crayon à la main, nous ne sau-

rions dire combien de milliers d'ouvrages imprimés ou manuscrits de toute date et de tout genre, nous n'avons pas rencontré, ou nous n'avons pas remarqué un seul exemple de l'adjectif *amatrique*, sans mesure, désordonné, probablement du grec ἄμετρος, employé dans cette phrase de la *Lettre apologétique :* « Il suffit qu'ayez fait une folie *amatrique*, sans que j'en fasse une à vous répondre, comme vous m'y conviez. » Néanmoins nous jurerions que ce terme n'a pas été fabriqué par Corneille ; s'il eût voulu créer des mots, il en eût fait de plus harmonieux, de plus poétiques, et surtout de plus intelligibles.

La langue de Corneille est sortie du même courant et de la même source que celle de tous ses contemporains; mais il la manie avec autant de fécondité que d'originalité. Il possède à un très-haut degré cette faculté des écrivains de génie de présenter sous une expression nouvelle les objets dont ils s'occupent, parce qu'ils savent toujours y découvrir de nouveaux aspects. Dans ses moments d'inspiration, il rend les mots tout neufs par l'usage qu'il en fait, et par son habileté à les enrichir de sens plus étendus. Il ne se sert que des expressions de tout le monde, et souvent il les choisit peu, mais quand il a de grandes pensées ou de beaux sentiments à rendre, il se les approprie, il les change, il les varie, il les place, nous ne dirons pas avec un tel art, mais avec tant de bonheur, qu'il paraît les inventer. Et ces incomparables beautés de diction ne brillent pas uniquement dans les six ou sept pièces sur trente-trois jugées par Voltaire seules dignes de la représentation, mais encore, au moins par éclairs, dans les productions les plus dédaignées de notre Eschyle.

Cependant on ne peut pas dire que Corneille ait excellé dans la science du style autant que son glorieux successeur. L'inégal auteur du *Cid* et d'*Attila* n'est grand ou n'est original par l'expression que lorsque le sujet inspire sa veine, et que la force de la pensée lui fait créer, tout d'une pièce, un style qu'on ne peut appeler que le style cornélien. A l'exception de ces moments où il est sous la puissance du dieu, il demeure inférieur, comme artiste, à l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*. Celui-ci captive ou charme toujours par la beauté ou par la grâce d'un style dont les Sophocle, les Platon, les Virgile offrent seuls l'analogue. C'est lui, qui possède éminemment le secret de ces expressions tournées qui relèvent et embellissent les moindres détails, de ces rapprochements nouveaux, de ces alliances de mots qui révèlent des

rapports inattendus, de ces locutions de génie qui peignent une masse d'idées, de ces figures naturelles et frappantes, de ces transpositions qui aident à l'élégance sans nuire à la clarté, de ces ellipses qui transforment les locutions et donnent des ailes au vers.

Racine a pris à Corneille des expressions en grand nombre, comme il lui a pris des situations, des mouvements, des traits; mais, incontestablement, il a beaucoup plus inventé qu'il n'a emprunté, et il est peut-être de tous les écrivains du dix-septième siècle celui qui, en produisant ces pensées immortelles et consacrées à l'admiration de tous les siècles, fit faire le plus de progrès à la langue proprement dite. Aussi, à la lecture, Racine plaît-il plus généralement aux esprits délicats et cultivés. Mais, à la représentation, Corneille reprend ses avantages. Ce génie hardi, et quelquefois inculte et inégal, est fait pour être entendu bien plus que pour être lu. On ne peut pas le bien juger en dehors de l'audition. Un poëte si éminemment théâtral a besoin d'être mis dans sa perspective, qui est le théâtre.

Nous avons, dans quantité d'articles particuliers et dans quelques-uns des articles généraux, comme aux articles *inversion*, *article supprimé*, *emploi du subjonctif*, *participe*, *latinisme*, etc., etc., indiqué les caractères principaux du style de Corneille. Nous devons ajouter ici quelques développements et quelques détails nouveaux, glissant sur les points rebattus et usés par les maîtres de la critique. Nous parlerons d'abord des latinismes que présentent à chaque instant la prose comme les vers de notre grand tragique.

Le latinisme est le fond même de la langue française. Nous sommes moins que personne disposé à méconnaître l'influence du grec sur le français. La langue des Hellènes, nous le savons, fut usitée dans la Gaule narbonnaise longtemps avant l'ère chrétienne, et continua d'y être cultivée dans les siècles suivants. C'est en grec que les premiers ministres de l'Évangile y vinrent annoncer la foi à des populations dont le plus grand nombre les comprenait. La langue grecque s'entretint par l'enseignement des écoles publiques, et par les relations des premiers rois de France avec les empereurs d'Orient, tantôt leurs alliés, tantôt leurs ennemis. Familière pendant des siècles dans le Midi, surtout dans le royaume d'Arles, elle pénétra moins avant dans les provinces du Nord, cependant elle y marqua la langue géné-

rale de son empreinte; elle l'enrichit de locutions comme de mots. Le grec eut donc, dès l'origine, une puissante influence sur le français; mais, en dépit de l'assertion de Henri Estienne et de ses échos, elle ne fut pas comparable à celle du latin. C'est la civilisation latine qui d'abord transforma la Gaule, et la fit rapidement briller d'un éclat dont le tableau nous étonne quand nous le voyons dans Quintilien, dans Suétone, dans Cassiodore, dans Symmaque, dans Ausone, dans Sidoine Apollinaire. C'est la langue latine qui a servi de racine à la plupart des mots dont notre vocabulaire est aujourd'hui composé; c'est la grammaire latine qui a été le fondement de la grammaire française; entre les deux idiomes, même génie en tout, même caractère, sauf la différence notable que constituent les verbes auxiliaires et l'emploi de l'article. En pouvait-il être autrement, le latin ayant été si longtemps la seule langue usuelle pour tout ce qui était d'un ordre élevé, alors que le français, non plus que les autres langues nationales de l'Europe, n'était capable de rendre ni la loi, ni le droit, ni les sciences, ni la philosophie, ni la religion?

Les maîtres de la langue française se sont tous pénétrés profondément de l'élément latin, et en ont coloré leur discours, pour nous servir de la belle expression de Cicéron : *Sentio orationem meam illorum tactu quasi colorari*[1]. Mais aucun peut-être n'en a gardé une aussi forte empreinte que Pierre Corneille, ce génie éminemment romain. On a pu douter si les Romains ont plus fait pour Corneille que Corneille n'a fait pour les Romains; car, comme l'a dit La Bruyère : « Les Romains sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire[2]. » Les sujets romains eurent toujours sa prédilection. Il a fait voyager sa tragédie chez toutes les nations du monde, les Espagnols, les Grecs, les peuples de l'Arménie et de la Syrie, les Bithyniens, les Lombards, les Carthaginois et les Huns; il avait même pensé à finir sa carrière en traitant un sujet puisé dans les annales chinoises. Malgré toutes ses explorations en sens divers, Rome était toujours le point central auquel il revenait et se fixait avec amour. Dans sa longue carrière dramatique, il a parcouru toutes les vicissitudes de l'empire romain. Il a montré Rome républicaine dans *les Horaces*, impériale dans *Cinna*, chrétienne dans *Polyeucte*,

[1] *De Oratore*, II, 14, 60.
[2] *Les Caractères*.

triomphante dans *Pompée*, humiliée, quoique menaçante encore, dans *Nicomède*, enfin dans *Attila*, vaincue et prête à céder la place à un empire nouveau :

« Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
L'empire est prêt à choir, et la France s'élève. »

Certes, le peintre de ces grands tableaux expliquant, dans une *Épître à Mazarin*, l'idéal qu'il poursuivait, a eu le droit de dire :

« J'en porterai si haut les brillantes peintures,
Que ta Rome elle même, admirant mes travaux,
N'en reconnoîtra plus les vrais originaux. »

Dans les patientes études auxquelles se soumit le génie de Corneille pour se préparer à ces fortes créations, il se pénétra intimement de la langue comme des idées des grands écrivains latins, poëtes et prosateurs. De là dans son style ces latinismes si fréquents, qui le caractérisent plus encore que l'hellénisme ne caractérise le style de Racine.

Nous grouperons quelques exemples de ces latinismes de Corneille, latinismes de significations et latinismes de constructions.

Il met *aconit* comme l'*aconitum* latin, pour dire poison en général.

Il prend *assiduité*, dans le sens de continuité, de durée non interrompue : « Ce qui n'étoit point une règle autrefois l'est devenu par l'*assiduité* de la pratique. » (*Trois. disc.*) Un auteur de la première moitié du dix-septième siècle, Gomberville, dit de même, l'*assiduité de nos sacrifices*.

Il emploie également *assidu*, dans le sens de continuel, comme *assiduus* : « Les *répétitions assidues* qui se trouvent dans l'original. » (*Préf. de l'Imit.*, édit. 1670.)

Il donne à *louange* le sens de *laus*, gloire :

« Couvert ou de *louange* ou d'opprobre éternel. » (*Hor.*, IV, 4.)

Ce latinisme, que Voltaire n'a pas compris, se rencontre, nous l'avons montré, depuis Gerson, dans l'*Internelle Consolation*, jusqu'à M. Villemain, dans le *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*. Le siècle dernier en avait abandonné l'usage.

Comme nos anciens écrivains, depuis Bouteiller, les rédacteurs des *Chroniques de France*, et l'auteur du roman de *Percefo-rest*, jusqu'à Pasquier, Corneille donne à *neveu* l'acception de *nepos*, petit-fils.

Il offre autant de latinismes d'adjectifs que de latinismes de substantifs.

Il prend *célèbre* dans le sens de public, solennel, éclatant :

« Je n'ajouterai rien aux *célèbres* témoignages que la voix publique vous rend.» (*Pomp.*, Au cardinal Mazarin.)

Nous rapportons des exemples analogues, comme ceux-ci :

« Le roi ne songeoit qu'à rendre ces noces *célèbres* par des divertissements où il pût faire paroître l'adresse et la magnificence de sa cour. » (Mme DE LA FAYETTE.)
« Et l'auroit percé de mille coups s'il ne l'eût réservé à une vengeance plus *célèbre*.» (REGNARD.)

Honnête, chez notre poëte, signifie honorable, glorieux, comme le latin *honestus*. Il dit : « Un trépas plus *honnête* » (*Othon*), pour, un trépas plus honorable.

Il emploie *content* dans la sévérité de son étymologie latine, *contentus*, qui se contient, qui se renferme dans ce qu'il a, qui se résigne sans peine, comme l'explique Forcellini :

« Périssant glorieux, je périrai *content*. » (*Pol.*, IV, 6.)

Il donne à *funeste* l'acception première de *funestus*, dérivé de *funus*, funèbre, lamentable : « *Funeste* spectacle, *funeste* état, péril *funeste*. »

Il emploie *imbécile*, *imbécillité*, dans le sens d'*imbecillus*, *imbecillitas*, faible, faiblesse.

Il donne à *sublime* la signification primitive et toute latine d'élevé :

« Si votre hymen m'éleve à la grandeur *sublime*. » (*Sert.*, I, 3.)

Il dit *être récent de son latin*, pour signifier sortir de l'étudier, et en avoir encore la mémoire toute fraîche, comme Fronton a dit : « Tu, qui *a græcis litteris recentior es*. »

Que de verbes aussi sont employés par Corneille d'une manière toute latine ! Il dit *céder*, pour *le céder*, comme le *cedere* latin :

« Et si le sang des dieux *cède* à celui des rois. » (*Androm.*, III, 3.)

« On ne peut plus rien faire
Dont la gloire ne *cède* à celle de Sévere, »

dit de même Thomas Corneille, dans *Maximian*, I, 1.

Ce latinisme a, du reste, été conservé, même en prose, après

Corneille. C'est ainsi que l'historien de la *Conjuration des Gracques* a dit :

« Ses vertus personnelles ne *cédoient* ni à celles de son père, ni à celles de sa mère. »

Obliger, dans l'auteur d'*Horace*, a la force du latin *obligare*, et veut dire lier par un devoir, mettre dans une certaine dépendance morale à l'égard de quelqu'un :

« Envers un ennemi qui nous peut *obliger ?* » (*Hor.*, I, 3.)

Construisant *éprouver* comme le latin *experior*, il le fait suivre d'un qualificatif :

« Toujours de plus en plus je *l'éprouve cruelle.* » (*L'Illus.*, II. 1.)

Crébillon a dit d'une manière toute semblable :

« Cruelle! si l'amour *vous éprouve inflexible*,
A ma triste amitié soyez du moins sensible. » (*Rhadam.*, I, 1.)

Suivant La Harpe, « *l'amour vous éprouve inflexible* n'est pas français[1]. » Il aurait mieux valu observer que c'est un latinisme peu usité en français moderne. Crébillon, d'ailleurs, affectait cette construction ; on la rencontre jusqu'à trois fois dans un seul acte d'une de ses pièces :

« Si ma triste douleur *vous éprouve inflexibles* ;
Du moins ne laissez pas succomber ma vertu
Sous les divers transports dont je suis combattu. » (*Pyrrhus*, I, 1.)

« Je lui dois d'un ami le secours et la foi :
Il ne *l'éprouvera légère*, ni *perfide*. » (*Ibid.*)

« Mes pertes, mes périls n'ont rien d'assez terrible
Pour un roi *que* l'honneur *éprouve* seul *sensible*. » (*Ibid.*, I, 2.)

Corneille dit *s'oublier de*, avec un substantif, par imitation du latin *obliviscor*, avec un génitif, « *s'oublier de son néant.* »

Les adverbes, les prépositions, les conjonctions nous donneraient lieu de relever bien des latinismes de Corneille. Pour le moment, nous nous contenterons de signaler une manière très-curieuse d'employer l'adverbe *ainsi*, à l'imitation du *Sic te diva potens Cypri*, d'Horace :

« *Ainsi* vienne bientôt cette heureuse journée
Qui nous donne le reste en faveur d'hyménée. » (*Mél.*, I, 4.)

[1] *Lycée*, 3e p., l. I, ch. IV, sect. 1.

Du reste, ce latinisme n'a rien de particulier à Corneille. Il a été fréquemment employé au seizième siècle, notamment par Joachim du Bellay, par J.-A. de Baïf, et on le retrouve au dix-septième siècle dans Mairet, dans Rotrou, dans La Fontaine, dans madame Deshoulières, dans Fénelon.

Corneille a aussi beaucoup de latinismes de syntaxe. Comme les latins, il emploie volontiers le comparatif pour le superlatif, *mieux*, pour *le mieux :*

« Et je tiendrois des deux celui-là *mieux* épris
Qui... » (*Don Sanche*, III, 4.)

Plus, pour *le plus* :

« Ton sexe qui défend ce que *plus* il désire. » (*Clit.*, V, 3.)

On verra dans le *Lexique* combien ce latinisme était fréquent au seizième et au dix-septième siècle.

Il aime à employer *plus* sans négation, dans le sens de davantage, encore :

« Tais-toi, si jamais *plus* tu me viens avertir... » (*Le Ment.*, I, 5.)

Le latinisme se retrouve également dans le genre que Corneille donne à certains noms, comme *épigramme*, *épitaphe*, *idole*, *insulte*, *limite*, *voile*, qu'il fait masculins, et *âge* qu'il fait féminin.

Il se retrouve aussi dans la préférence qu'il accorde à certaines formes, comme *intrique*, qu'il préfère à *intrigue*, parce que le premier se rapporte davantage à l'étymologie latine *intricæ*.

On vient de voir combien, dans la langue de Corneille, le latinisme est dominant. L'archaïsme ne l'est pas moins. La diction de ce poëte réformateur et créateur, qui contribua tant à fixer le génie de notre langue, se rattache par quantité de points à la langue et à la littérature qui finissaient quand il débuta. Il aime certains vieux termes qui commençaient à n'être plus guère usités, et quelquefois il en fait l'usage le plus poétique. Nous ne les avons pas consignés tous dans notre *Lexique* parce que plusieurs sont très-connus, et qu'ils ne donnaient lieu à aucune observation particulière, par exemple, *coupeau* pour *sommet*, *cime :*

« Tiens-y toi solitaire, et tel qu'un passereau
Qui d'un arbre écarté s'est choisi le *coupeau*. » (*Imit.*, IV, 12.)

Il emploie *closage* pour *enclos :*

« Un bœuf piqué du taon, qui, brisant nos *closages*... » (*Clit.*, II, 7, 1re éd.)

Il dit encore, avec Brantôme, *suasion* pour *persuasion*. Il se sert d'*allégeance* pour dire soulagement : *foible allégeance, vaine et fausse allégeance, donner une fausse allégeance, pour mon allégeance.*

Comme Étienne Pasquier, comme Malherbe, il se sert de *couche*, au singulier, pour signifier enfantement, couches :

« Vierge devant ta *couche*, et vierge après ta *couche*. »
(*Œuvr. div., Louanges de la Vierge.*)

Dans la préface de *Clitandre*, dans l'*Illusion comique*, dans le *Menteur*, dans les *Discours sur le poëme dramatique*, Corneille donne à *occasion* le sens de raison, motif, sujet, comme on le fit jusqu'à Voiture, un des derniers chez qui on trouve des exemples de cette signification propre au seizième siècle.

A l'exemple de Montaigne, et par latinisme, il donne à *conférer*, dans l'*Imitation*, le sens d'être utile à, de contribuer, de servir à :

« *A* son avancement l'un et l'autre *confère*. » (*Imit.*, I, 19.)

Il emploie au figuré, et avec le pronom personnel, le vieux verbe *déglacer*, qu'on rencontre dans les *Poésies de Loys le Caron*, et qui est inséré dans les dictionnaires de Cotgrave et d'Oudin. Il dit :

« Tout mon corps *se déglace*... » (*L'Illus. com.*)

Il se sert du verbe *épartir*, avec le pronom personnel, pour signifier se répandre, se distribuer :

« La bruine à son choix *s'épart* sur les humains,
Comme *s'épartiroit* la cendre..., » (*Trad. du Ps.* 147.)

employant ainsi une expression qui se trouve non-seulement dans Vauquelin de la Fresnaye, dans Théophile, mais dans un de nos plus anciens et de nos plus célèbres trouvères :

« Vit la porrière (poussière) qui *s'espart* contremont
Que font saillir li destrier arragon. »
(Raimbert de Paris, *Ogier de Danemarche*, v. 6461)

Il dit *posé que*, pour *supposé que*, ancienne locution qu'on trouve, dès le quatorzième siècle, dans Jehan d'Arras.

Il emploie plusieurs fois *comme* pour *comment*, avec ou sans interrogation.

Un siècle manie et conduit ses pensées tout différemment d'un autre siècle. La succession des temps, le changement des mœurs, mille causes graves ou légères, amènent dans la langue, comme

dans tout le reste, des mutations qu'il faut accepter et contre lesquelles personne ne peut rien. Des mots tombent, d'autres naissent; les acceptions des termes se remplacent les unes les autres. Tous les esprits sensés se plient à ces variations de l'usage, mais ils les trouvent quelquefois très-malheureuses.

Certes, sans être un défenseur systématique de l'archaïsme, il est permis de désirer et de conseiller la reprise de quelques-uns de ces anciens mots qui, employés avec jugement, donnent de la dignité et de la majesté au style : *grandiorem reddunt orationem*, comme parle Cicéron, ou bien lui communiquent de la grâce, de l'aisance et de la variété. « Il serait à souhaiter que la plupart des termes dont Corneille s'est servi fussent en usage. Son nom devrait consacrer ceux qui ne sont pas rebutants, » a dit Voltaire [1], dans un de ses moments de parfait bon sens et d'intelligente justice.

Le commentateur du grand tragique a lui-même indiqué quelques-uns des termes et quelques-unes des locutions de Corneille dont on aurait dû garder l'usage. Ainsi *exorable*, *hostie*, dans le sens de victime, *invaincu*, *ce que*, pour *autant que :*

« Et Pompée est vengé *ce qu'*il peut l'être ici. » (*Pomp.*, v. 4.)

« N'est-ce pas dommage, demande avec raison Voltaire, que cette expression ait entièrement vieilli? On dirait aujourd'hui : « autant qu'il peut l'être; » mais « ce qu'il peut l'être » n'est-il pas plus énergique? »

Corneille dit *mes flammes*, et non pas seulement *ma flamme*, comme on dit *mes feux*, en parlant d'amour :

« Que l'ardeur de Clarisse est égale à *vos flammes*. » (*Le Ment.*, III, 2.)

Voltaire est d'avis qu'on l'imite, en dépit de la décision des grammairiens et des lexicographes.

Comme le célèbre commentateur, nous voudrions voir rajeunir toutes ces expressions, mais quelques autres nous paraissent particulièrement regrettables, comme

Charmeur, adjectif ou substantif :

« Que de ses tons *charmeurs* l'amoureuse tendresse. » (*Imit.*, IV, 17.)

« S'il est civil ou rude, importun ou *charmeur*. » (*La Gal. du Pal.*, I, 8.)

« Éloignez quelque temps ce dangereux *charmeur*. » (*La Veuve*, II, 2.)

[1] *Rem. sur Hor.*, I, 1.

Déceptif, trompeur, dont l'objet est de tromper, mot qui est appelé par *déception* et *décevoir*, et dont nous citons d'excellents emplois de Corneille, et de divers auteurs depuis le quinzième siècle, *présent déceptif*, *langage déceptif*, *langue déceptive*, *mots déceptifs*, *actions déceptives*, *intention déceptive*, *image déceptive*, *mets déceptif*, etc.

Instruisant, adjectif, *parole instruisante*, mot expressif et nécessaire qui a été employé par Pascal, par Malebranche, par Charles Perrault.

Pipeur, trompeur, dont Montaigne, Tahureau, d'Urfé montrent, avec Corneille, l'utilité et la grâce.

Hantise, dérivé de *hanter*, pour *fréquentation*, dont le président Hénault s'est encore servi dans ses *Mémoires*.

Martel, qui n'est plus d'usage qu'en cette phrase figurée, *martel en tête*, et qui s'employait autrefois dans des alliances de mots extrêmement variées : *donner tant de martel; ô combien de martels j'ai donnés! prendre quelque martel d'une chose; le martel d'amour; ôter le martel à quelqu'un; mettre en martel*, etc.

Parentage, pour *parenté*, qu'on trouve depuis Lancelot du Lac jusqu'à Delille.

Incontestablement, tous ces mots et toutes ces locutions sont autant de richesses perdues.

Quelques-unes des vieilles manières de parler que Corneille employait comme tous les auteurs de sa date n'ont rien pour l'élégance ni pour l'énergie qui les puisse faire tant regretter, mais cependant elles facilitaient et variaient la diction. Telle est la locution *fournir de*, employée comme *servir de*, ou *fournir* activement : « Cet amour paternel qui te *fournit d'*excuses... Alost *n'eût* point *fourni de* matière à ta gloire, » etc., dont nous avons présenté tant d'exemples du seizième et du dix-septième siècle, de Larivey, de d'Aubigné, de Bouchet, de Malherbe, de Saint-Amant, de Guy Patin, de La Rochefoucauld, de Perrault, de Racine, de madame Deshoulières, de madame de Villedieu, etc. Vaugelas et Ménage avaient frappé de leurs censures cette locution. Elle n'en continua pas moins, jusqu'à la fin du siècle, d'être fréquemment employée.

Quelquefois les archaïsmes de Corneille sont en même temps des provincialismes contractés dans sa Normandie. On sent un peu le provincial dans P. Corneille. Il passa toute sa jeunesse en Normandie, à Rouen, y résida ensuite presque constamment, et

ne fit que de rares et assez courtes apparitions à Paris, où il ne se fixa qu'à la fin de 1662, longtemps après avoir donné tous ses chefs-d'œuvre, et quand il avait déjà, dans l'édition de 1660, arrêté presque définitivement son texte. La langue de son contemporain Pascal paraît moins vieillie; c'est, indépendamment du tour naturel de ce noble esprit, qu'il avait davantage ressenti l'influence de la capitale.

Malgré ses prédilections et surtout ses habitudes d'éducation, Corneille ne s'obstina pas systématiquement dans l'archaïsme, et, dans ses révisions, il abandonna quelques vieux termes passés de mode.

Ainsi les premières éditions de *Mélite*, depuis 1633 jusqu'à 1654 inclusivement, donnent ce vers :

« Ne *te colère* point contre mon insolence. » (A. IV, sc. 6.)

Dans les dernières, il a été changé ainsi :

« N'entre point en courroux contre mon insolence. »

Corneille ne garda que jusqu'à 1654 le vieil adjectif *bigearre* pour *bizarre*, qu'il avait d'abord employé dans la *Galerie du palais:*

« Cette *bigearre* humeur n'est jamais sans soupçon. »

Il avait dit d'abord, dans *Cinna*, II, 2 :

« Auguste *aura soûlé* ses damnables envies. »

Ce vers se lit ainsi jusque dans l'édition de 1654. Mais, le verbe *soûler* ayant été banni du style noble, le poëte fit cette correction :

« Octave aura donc vu ses fureurs assouvies. »

Dans les premières éditions de la *Veuve*, jusqu'à 1654 inclusivement, il avait mis :

« Vain et foible *soulas* en un coup si funeste. »

Le substantif *soulas* ayant vieilli, il fit ce changement :

« Foible soulagement en un coup si funeste. »

Dans la première édition de *Mélite*, I, 6, on lisait :

« ... Adieu, des raisons de si peu d'importance
« N'ont rien qui soit *bastant* d'ébranler ma constance. »

Aux éditions suivantes, Corneille supprima le vieux mot *bastant*, capable, et mit :

« Ne pourroient en un siècle ébranler ma constance. »

Cet adjectif, d'un usage si fréquent au seizième siècle, se trouvait encore dans la première édition de l'*Illusion comique*, (II, 7) :

« Me croyez vous *bastant* de nuire à votre feu? »

Dans les éditions postérieures à 1654, Corneille fit ce nouveau changement :

« Me prenez-vous pour homme à nuire à votre feu? »

En effet, ce mot, encore indiqué dans le *Triumphus linguæ gallicæ*, de Raillet (1664), vieillissait décidément, et, passé la seconde moitié du dix-septième siècle, on ne le voit plus guère employé, si ce n'est par La Fontaine, dans ses *Contes*, ou par quelques partisans déclarés de l'archaïsme, comme Saint-Simon.

Dans les premières éditions de *Mélite*, il s'était servi de *consommer* pour *consumer*, conformément à l'ancienne pratique de la langue :

« Un feu qui la consomme... »

Dans l'édition de 1660, cédant à la réclamation de Vaugelas contre la confusion de *consommer* et *consumer*, il substitua *consumer* à *consommer*, qui était la vraie forme gauloise, mais dont Molière, presque seul parmi les bons écrivains, continuait de faire usage.

Après avoir employé le vieil adverbe *possible*, dans les premières éditions de *Mélite*, de 1633 à 1654, il finit par l'effacer et cessa de l'employer : Vaugelas l'avait censuré, et il ne passait plus pour être du beau style.

Pour certains mots et pour certaines locutions, Corneille se montra donc docile aux caprices de l'usage. Mais il est loin de s'y être soumis, dans sa longue carrière et dans la variété de ses productions, comme l'ont fait d'autres auteurs de cette belle époque de l'art d'écrire, Bossuet, par exemple, dont le style offre de si curieuses et de si importantes transformations aux diverses périodes de sa brillante et féconde vie d'écrivain. P. Corneille, pour le mot et pour le tour, resta bien plus l'homme de ses débuts; la langue de sa vieillesse tranchait assez vivement avec la langue nouvelle de la cour, avec la langue épurée de Racine et de Boileau.

Jusque dans ses derniers ouvrages, il conservait des mots de

l'autre siècle ; il disait *rechanté*, pour signifier qui a été l'objet de beaucoup de chants, célébré, vanté : « *Ces murs si rechantés*, » (parlant de Troie); *évader*, pour s'évader; *rapporter à*, pour se rapporter à, avoir du rapport avec : *Dont vous verriez l'humeur rapportant à la vôtre*, etc.; *défaire*, pour se défaire; *rapprocher*, pour se rapprocher : *S'il ne faut qu'empêcher qu'un si fidèle amant n'en puisse rapprocher ; séjour*, pour retard, délai.

Il garde aussi de vieilles formes orthographiques qui n'étaient plus de mode [1]. Il écrit *vefve*, quand Malherbe et Vaugelas écrivaient *veuve*. Il continue à dire *submission*, quand *soumission* avait déjà prévalu.

Un fait sert, avec beaucoup d'autres, à montrer quels changements s'étaient opérés dans la langue en quelques années du règne de Louis XIV, et sous l'influence des purs et brillants écrivains de la nouvelle période, qui date de 1660. Ce fait, c'est que Thomas Corneille, qui vécut toujours avec son frère dans une parfaite conformité de sentiments et d'idées, écrivant des notes sur les *Remarques* de Vaugelas, se prononce très-souvent contre des expressions et des manières de parler employées par le grand tragique, et les déclare vieillies, impropres ou dépourvues d'élégance.

Pierre Corneille emploie souvent *estime* pour dire gloire, réputation. Ce sens passif est condamné par Thomas en ces termes :

« Je ferois difficulté d'employer *estime* autrement que dans la signification active, comme *son estime est une chose que tout le monde recherche avec soin*, pour dire *l'estime qu'il a pour ceux qui ont du mérite est recherchée de tout le monde*, mais il me semble qu'on ne diroit pas fort bien, dans la signification passive, *son estime diminue de jour en jour*, pour dire *l'estime qu'on avoit pour lui*. *Estime* est un mot qui approche de *considération ;* on dit fort bien : *tous les honnêtes gens ont beaucoup d'estime et de considération pour lui*, mais comme on ne sauroit dire, *sa considération diminue*, pour dire *la considération qu'on avoit pour lui*, je

[1] On sait, d'ailleurs, et nous n'avons pas besoin de répéter avec détails que Corneille avait des habitudes orthographiques particulières, qu'il eut un système d'orthographe à lui, et que nombre de ses innovations, plus ou moins promptement adoptées, ont triomphé définitivement. Ainsi, on l'a déjà remarqué, c'est lui qui, le premier, proposa d'écrire *éblouir*, *ébranler*, *il étoit*, au lieu d'*esblouir*, *esbranler*, *il estoit*, et d'accentuer *sévérité*, qu'on écrivait *severité*. Dans la dernière édition de ses œuvres, faite par lui avec le soin le plus attentif en 1682, deux ans avant sa mort, il a ramené à l'orthographe étymologique beaucoup de mots comme *intriques*, *ambrosie*, *functions*, *prétensions*, *dissention*, *submission*. Il a ramené plusieurs autres mots à l'orthographe française, tel que *courier*, qu'il écrit avec un seul *r*, comme courir.

ne crois pas que l'on puisse dire, *son estime diminue*, dans le même sens qu'on a dit, *sa réputation diminue.* » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, DXLI.)

Il déclare aussi que le mot *discord*, qui se trouve dans le *Cid*, est tout à fait hors d'usage.

Pierre Corneille a employé d'une manière absolue *période*, substantif masculin, pour signifier le point le plus élevé, apogée. Il dit : « Les sciences et les arts ne sont jamais à leur *période*, » comme Vaugelas dit : « monté au *période* de la gloire ; » Thomas Corneille condamne cette manière de dire quand il fait cette note :

« On ne dit point *monté au période de la gloire*. Il faut dire *au plus haut période de la gloire*, comme on dit *jusqu'au dernier de la vie.* »

Pierre Corneille emploie *auparavant* avec un régime. Thomas, à propos de la remarque CCCCXLVIII de Vaugelas, proscrit formellement cette manière de parler :

« Non-seulement, dit-il, *auparavant lui* et *auparavant que vous soyez venu*, ne sont point du bel usage, mais ce sont des fautes contre la langue. Il faut dire *avant lui* et *avant que vous soyez venu*, *auparavant* ne pouvant être qu'adverbe. »

Il condamne également *dedans*, employé avec un régime pour *dans* :

« On a rendu la langue française si pure, dit-il, qu'il n'est plus permis aux poëtes, non plus qu'à ceux qui écrivent en prose, de mettre les prépositions composées pour les simples. Ainsi il faut dire, *sur*, *sous*, *dans* et *hors* en vers, et non pas, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, lorsqu'il suit un substantif, et que ces prépositions ne peuvent tenir lieu d'adverbes. » (*Note sur la Remarque CXXVIII.*)

Devers, dans Pierre Corneille, est très-souvent suivi d'un nom de personne, comme *vers*. Cependant Thomas déclare que « *devers* est une préposition qui a vieilli, et dont il n'y a plus que le peuple qui se serve. » Il proscrit encore plus fortement la lourde et vicieuse locution *du depuis*, pour *depuis*, qui se trouve employée dans le *Menteur*. « Non-seulement, observe l'annotateur de Vaugelas, on n'écrit plus *du depuis*, mais même ceux qui parlent bien ne le disent point dans la conversation la plus familière. » (Note sur la *Remarque* CLXXXIII.)

Il n'aime pas davantage *cependant que*, pour *pendant que*, employé par son frère dans *Polyeucte*, dans *Pompée*, dans *Andromède* :

« Nous avons de très-beaux ouvrages, dit-il, où *cependant que* est employé,

c'est assurément une faute, et il faut dire, en vers aussi bien qu'en prose, *pendant que je faisois*, et non pas *cependant que je faisois.* » (*Notes sur les Remarques de Vaugelas*, CCXVI.)

Pendant que prévalut, mais, nous l'avons observé, *cependant que* ne fut pas tout à fait rejeté, et on en trouve des exemples en vers jusqu'à nos jours.

Thomas Corneille condamne encore l'emploi de *comme*, pour *que*, dans une phrase comparative :

« *Autant*, comparatif, dit-il, est la même chose qu'*aussi* et *si* pris pour *adeo*, et tous les trois demandent *que* après eux et jamais *comme.* » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CCXXXI.)

Avec Vaugelas et Ménage, et contre l'avis de Chapelain, il rejette du style élevé *possible* , pour *peut-être*. Il prononce, avec Chapelain, que l'expression *des mieux*, pour *le mieux*, *au mieux*,

« Je n'entends pas *des mieux* » (*Agés.*, IV, 4.)
« Je m'acquitte *des mieux* de la charge commise, » (*La Pl. Roy.*, I, 2.)

« n'est point reçue par ceux qui ont quelque soin d'écrire correctement. »

On verra dans le *Lexique* beaucoup de phrases de Corneille comme celles-ci :

« Surpris, ravi, confus, je n'ai *que* repartir. » (*La Suiv.*, III, 10.)
« Nous n'avons désormais *que* craindre de sa part. » (*Méd.*, II, 4.)

Voltaire y a vu des barbarismes. Avant lui, Thomas Corneille avait condamné ces sortes de phrases. Il s'exprime ainsi au sujet de la *Remarque* CCCCXCII de Vaugelas :

« On dit fort bien, *il ne sait que faire, il ne sait que dire*; mais il semble que cela doit être absolu, et que quand il suit quelque chose, il est mieux de se servir de *rien à*. Ainsi je dirois, *n'ayant rien à répondre à ses reproches, n'ayant rien à dire à ceux qui l'interrogeoient*, plutôt que, *n'ayant que répondre à ses reproches, n'ayant que dire à ceux qui l'interrogeoient.* »

Cependant cette forme facilitait la versification. Selon nous, Pierre Corneille a bien fait d'en profiter, et rien n'empêcherait encore les poëtes de l'imiter à l'occasion.

Thomas Corneille condamne aussi dans plusieurs substantifs le genre adopté par son frère. D'accord avec Patru, il veut qu'on fasse toujours *rencontre* féminin. Cette fois, l'usage a donné raison

à Pierre Corneille, et l'on a continué de faire *rencontre* masculin dans certains cas.

L'annotateur de Vaugelas, d'accord en cette circonstance avec l'auteur des *Remarques,* comme avec l'usage établi, censure encore indirectement ce vers de son frère :

« Il venoit à plein *voile...,* » (*Pomp.*, III, 1.)

en prononçant qu'il faut dire « *caler la voile*, et non pas *le voile; les voiles enflées par le vent*, et non pas *enflés*, et qu'en ce sens, *voile* est toujours féminin. »

Notre poëte, dans sa révision générale, adopta définitivement la forme *intrique*, pour *intrigue* qu'il avait d'abord employé, en 1637, dans l'épître dédicatoire de la *Place-Royale;* de plus, dans la scène VI de l'acte premier du *Menteur,* il a fait ce substantif masculin :

« ... Mais enfin ces pratiques
Vous peuvent engager en de fâcheux *intriques.* »

Thomas Corneille condamne et la forme et le genre adoptés par son frère :

« *Intrigue*, dit-il, est présentement toujours féminin. Ceux qui ont écrit *intrique* l'ont fait pour faire rimer ce mot avec *pratique.* C'est une licence que la poésie ne sauroit excuser. » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CXXIX.)

Et dans l'édition qu'il donna, en 1692, des œuvres de Pierre Corneille, il changea les deux vers du *Menteur* ci-dessus rapportés, pour faire disparaître le mot *intriques.*

Il ne fait pas davantage grâce aux vieilles formes orthographiques, comme *submission* pour *soumission*, et aux licences poétiques qui contrarient la grammaire, ainsi qu'on le verra par plusieurs articles du *Supplément* de notre *Lexique.*

On s'expliquera cette différence dans la manière dont Pierre Corneille écrivait et dont Thomas jugeait le style, si l'on se rappelle que ce dernier, plus jeune de dix-neuf ans que son frère, avait plus que lui vécu à Paris, avait davantage fréquenté les bons écrivains de la seconde moitié du siècle, et surtout avait beaucoup lu Racine, dont il a imité la manière dans *Ariane*, son chef-d'œuvre, et son seul titre incontestable à la gloire de poëte tragique.

Pierre Corneille voulut aussi modifier son style d'après le changement de l'usage. Nous l'avons vu renoncer à certains archaïsmes

tombés en désuétude. Il fit aussi bien des retouches de diverse nature dans le détail du style. Un seul exemple montrera combien elles étaient quelquefois minutieuses et scrupuleuses. En 1645, il avait écrit dans la *Suite du Menteur :*

« *Laissez-les s'écouler*, je vous dirai qui c'est. » (A. III, sc. 4.)

En 1682, il corrigea pour mettre :

« *Laissez-les s'échapper*, je vous dirai qui c'est. »

Mais généralement ces retouches ne furent pas très-heureuses. Corneille était essentiellement un écrivain de jet. Il ne savait guère chercher ni travailler ses corrections, et souvent quand il voulait ainsi modifier de sang-froid ce qu'il avait écrit de verve, son instinct l'abandonnait, et à des beautés de premier ordre censurées peut-être par une critique infime ou timide, il substituait des expressions beaucoup plus communes. C'est ainsi qu'il supprima la poétique expression :

« Au milieu de l'Afrique *arborer ses lauriers*, »

et la remplaça par ce vers :

« Du sang des Africains arroser ses lauriers; »

parce que Scudéry, l'Académie et Ménage avaient déclaré qu'on ne peut pas dire *arborer un arbre*.

Il avait d'abord dit dans *Pompée*, IV, 4 :

« Je n'irai point chercher sur les bords africains
Le *foudre punisseur* que je vois en tes mains. »

Dans une révision, il affaiblit le vers en mettant le *foudre souhaité*, au lieu du *foudre punisseur*, que Molière saura reprendre et s'approprier très-heureusement. Ah! que le poëte garde ses archaïsmes, ses hardiesses, et même ses incorrections, plutôt que de nous priver d'aucune de ces originalités et de ces créations de génie qui feraient tout pardonner.

Le père de la tragédie française ayant si peu innové dans le mot et dans l'expression, un *Lexique de Corneille* n'aura donc à étudier qu'un bien petit nombre de faits de langue particuliers à ce poëte, mais il offrira l'occasion d'expliquer une multitude de termes et de manières de dire très-usités au dix-septième siècle, et dont cependant aucun dictionnaire n'a coutume de s'occuper.

Notre livre offrira un grand nombre de ces études toutes

neuves sur la diction des grands écrivains qui ont fondé ou perfectionné la langue classique, et en ont étendu le domaine par des alliances nouvelles et heureuses. Nous indiquerons quelques-unes de ces espèces de monographies philologiques, et nous insisterons même sur des détails dont beaucoup de lecteurs pourront profiter. A l'occasion, nous compléterons notre *Lexique* au point de vue de la langue générale du dix-septième siècle.

Corneille emploie très-souvent *avancer* dans le sens de faire réussir, de servir :

« Votre fourbe inventée à dessein de nous nuire,
Avance nos amours au lieu de les détruire. » (*Mél.*, v, 6.)

« Et ma timidité s'efforce d'*avancer*
Ce que hors du péril je voudrois traverser. » (*Méd.*, III, 1.)

« Pour *avancer* l'effet de ce discours fatal. » (*Pol.*, I, 3.)

« Les intérêts du prince *avancent* trop les miens
Pour... » (*Tite et Bér.*, III, 3.)

On peut voir au *Lexique* les autres exemples, et le texte complet de ceux que nous ne faisons qu'indiquer ici.

Corneille emploie encore *avancer* dans le sens de gagner :

« Et jamais sur ce cœur on n'*avancera* rien,
Qu'en me donnant un sceptre ou me rendant le mien. » (*Œd.*, I, 1.

« Je parle, promets, prie, et je n'*avance* rien. » (*Sur.*, II, 3.)

Enfin, il s'en sert dans le sens de mettre à exécution :

« Il est temps d'*avancer* ce qu'il faut que je fasse. » (*Rodog.*, V, 3.)

Toutes ces significations si curieuses se rencontrent partout dans les écrivains de la fin du seizième siècle et dans ceux du dix-septième. Nous ne pouvons pas reproduire ici tous les exemples cités dans notre *Lexique*, pour établir une acception connue de si peu de personnes. Il suffira d'en présenter en abrégé quelques-uns, d'autant que nous espérons qu'on les voudra lire tous dans le livre :

« Leur rage a mis au jour ce qu'elle avoit de pire;
Certes, je le puis dire.
Mais je puis dire aussi qu'ils n'*ont* rien *avancé*. »
(MALH., *Trad. du Ps.* CXXVII.)

« *Avancer* l'œuvre, *avancer* le traité. (HENRI IV.)—Ce que l'on *avança* fut que... (MALH.) — *Avancer* une conquête. (BOSS.) — *Avancer* une entreprise. (ST-RÉAL.)— *Avancer* les intérêts de la religion. (MASS.) — *Avancer* un projet. (BOSS.) — *Avan-*

cer un dessein. (LA ROCHEF.) — Tout ce qui *avance* notre élévation. (BOSS.) — Ils n'*avoient* pas beaucoup *avancé* de s'être défaits de Ferdinand. » (FLÉCH.)

D'une manière analogue, avec le pronom personnel :

« Notre heur ne peut *s'avancer* qu'en... » (P. CORN., *La Veuve.*)

Le verbe *rompre* se prenait aussi dans plusieurs acceptions remarquables qui ont maintenant besoin d'être expliquées. Ainsi il avait fréquemment le sens d'empêcher d'avoir lieu : « *Rompre un coup*, *des coups*, *rompre* des spectacles, *rompre* des effets, des projets, des succès, une entreprise, un obstacle. » (P. CORN.) — « *Rompre* des plaisirs. » (LARIV.) — « *Rompre* un malheur. » (D'URFÉ, TH. CORN.) — « *Rompre* une partie. » (Mme DE VILLED.)— « *Rompre* un dessein. » (BRANT., P. CORN., BOSS., Mme DE VILLED.)

Rompre un coup est une expression prise du jeu de paume, et toutes les locutions analogues que nous avons citées sont de légitimes extensions de la signification première, quoi qu'en ait dit Voltaire en critiquant *rompre des spectacles.*

A propos du vers de Corneille,

« Et ce n'est pas pour *être aux termes d'*en mourir, » (*Pulch.*, III, 3.)

nous avons encore fait une étude approfondie sur des manières de parler fréquentes au seizième et au dix-septième siècle. Nous avons montré qu'on disait souvent *être aux termes de*, ou *être en termes de*, ou bien encore *être en terme de*, suivi d'un infinitif, pour signifier être au point, être sur le point de; qu'on trouve également *être sur les termes de*, pour signifier être sur le point de, ou être en position, être en mesure de; et dans des sens analogues, *être en grands termes de;* qu'enfin on disait *mettre aux termes de*, réduire à telle ou telle extrémité, ou mettre en état de, et *réduire aux termes que,* réduire à un tel état que.

Il y a encore trop d'hommes qui croient que, hors le *Dictionnaire de l'Académie*, — nous parlons de l'ancien, — il n'y a pas de salut. Ils pourront être désabusés par beaucoup d'articles semblables à plusieurs de ceux que nous venons de mentionner: quelques-uns rappellent des faits de langue décidément vieillis, mais les autres devraient encourager à d'heureux rajeunissements.

Cette grande et belle langue du dix-septième siècle, qui possédait tant de richesses et de ressources, avait une aisance de varier

les locutions que nous avons perdue. Nous prouverons ici par quelques exemples un fait dont notre livre tout entier est la démonstration.

On dit habituellement *donner lieu, laisser lieu de;* au dix-septième siècle cette locution se modifiait en mettant un adjectif devant *lieu :*

« Ce sont des termes qu'il a si peu expliqués, qu'il *nous laisse grand lieu de* douter de ce qu'il veut dire. » (P. Corn., *Prem. Disc.*)

« Ne *donnerez*-vous point *quelque lieu de* vous dire...? »
(Id., *Pulch.*, III, 1.)

On mettait aussi un adverbe de quantité devant *lieu :*

« Carlos *a tant de lieu de* vous considérer. »
(P. Corn., *D. Sanche*, V, 1.)

« Qui vous *avoient donné tant de lieu de* vous plaindre. »
(Id., *Agés.*, V, 7.)

La locution un peu vieillie *rendre combat, rendre le combat*, se variait de vingt ou trente manières, au propre ou au figuré : *ne rendre point de combat, ne rendre aucun combat, rendre plus de combat, rendre tant de combats, rendre des combats superflus, rendre de grands combats, sans presque rendre de combat, rendre un combat très-furieux, rendre de beaux combats, ne rendre qu'un combat très-court, rendre des combats faibles.*

Il est en votre main, pour signifier il est en votre pouvoir, il dépend de vous, est une locution toute faite et très-ancienne. Corneille la modifie en la faisant suivre de *de* et d'un infinitif :

« S'*il* n'*est* pas *en sa main de* m'arrêter au jour. » (*Œd.*, III, 1.)

« Mais *il est en ta main de* le rendre impuissant. » (*Imit.*, IV, 10.)

Une des locutions où apparaît le mieux l'aisance heureuse qu'on avait dans la vieille bonne langue de varier et de nuancer l'expression, c'est la locution *tirer raison*, et *faire raison*. On disait, comme aujourd'hui, *tirer raison*, mais on disait encore, avec l'adjectif possessif, *tirer sa raison :*

« Mourir sans *tirer ma raison!* » (P. Corn., *Le Cid.*)

On disait, d'une manière analogue, *avoir sa raison, avoir sa raison de :*

« Que li papes *sa raison ut.* » (G. Guiart.)— « J'*en auray* tousjours *ma raison.* » (R. Belleau.) — « Ha! j'*en auray ma raison.* » (Larivey.)

Plus habituellement on disait, sans l'adjectif possessif, *tirer la raison de :*

« Pour *tirer la raison de* la mort d'Encelade. » (RACAN.)

Et l'on pouvait modifier cette locution de diverses manières, comme *ne tirer aucune raison de*, etc.

On trouve de même, surtout au seizième siècle, *avoir la raison de*, pour *avoir raison de*, et, avec diverses modifications, *ne pouvoir avoir autre raison*, etc.

Au lieu de *faire raison de*, on disait également *faire la raison de:*

« *La raison* que vous *en* peut *faire* sa bonté,
Je consens qu'elle vous la fasse. » (P. CORN. *Agés.*, I, 2.)

Corneille, dans ses comédies ou ses tragédies, a fréquemment employé cette locution dans le sens de réduire, gagner, venir à bout de, et on la trouve très-souvent chez des écrivains antérieurs ou postérieurs, avec diverses nuances de signification.

Elle pouvait toujours se modifier au gré de l'écrivain. Corneille dit : « *faire un peu de raison de*, » pour signifier tirer quelque vengeance de; et Tavernier : « L'avanie qu'il nous suscita du *peu de raison qu'on lui avait fait de.* » On trouve encore : « *Lui faire si bonne raison*, » dans les *Lettres manuscrites de Henri IV;* « Si tu veux *m'en faire une entière raison*, » dans Cyrano de Bergerac; « Vous ne daignâtes *me faire aucune raison sur*, » dans Arnauld.

On disait aussi *se faire la raison*, comme *se faire raison, faire faire la raison*, comme *faire faire raison*.

Dans la langue du dix-septième siècle, les verbes changeaient d'espèce beaucoup plus aisément et plus fréquemment qu'aujourd'hui.

Les neutres devenaient souvent actifs, nous en donnons un exemple à l'article GERMER, pour *faire germer* :

« Et c'est une semence illustre, vive et forte,
Qui de nouveaux martyrs *germe* une ample moisson. »
(P. CORN., *Vers. des Hymnes de S. Victor.*)

Emploi excellent, imité du latin, et dont, malgré l'omission des dictionnaires, on trouve de fort bons exemples jusqu'à nos jours.

Consentir, qui n'est plus guère d'usage à l'actif qu'au palais et dans le langage diplomatique, s'employait à cette voix dans la langue générale, en prose et en vers, et nous en donnons de très-nombreux exemples, depuis les poëmes chevaleresques de

Garin le Loherain et de *Guy de Bourgogne* jusqu'à M. Alexandre Dumas. — *Attenter*, *crier*, *contribuer*, *moquer*, étaient aussi actifs dans beaucoup de cas.

D'autres verbes, qui aujourd'hui s'emploient toujours à l'actif, se prenaient très-souvent d'une manière absolue. Ainsi, on disait neutralement, *affaiblir*, comme *faiblir*, en parlant de talent :

« *J'affoiblis*, ou du moins ils se le persuadent. »
(P. CORN., *Remerc. au roi en* 1667.)

Et de même, en parlant de la santé, de la parole, etc. :

« Tenesis, cependant, *affoiblissoit* à vue d'œil. » (GOMBERVILLE.) — « Nous sommes tous faits pour *affoiblir*, vieillir et mourir. » (Mme DE LAMBERT.)

« Sa parole *affoiblit*, à peine elle profère... » (D'AUBIGNÉ.)

Entreprendre, pour dire faire, former une entreprise :

« On *entreprend* assez, mais aucun n'exécute. » (P. CORN., *Cinna*, II, 1.)

Et, *entreprendre contre*, faire des entreprises, se soulever, conspirer contre :

« Et lorsque *contre* vous il m'a fait *entreprendre*,
La nature en secret auroit su m'en défendre. » (*Héracl.*, IV, 3.)

Voltaire a prétendu, à tort, qu'*entreprendre* « veut ici absolument un régime. » Plusieurs excellentes sources, et en particulier les *Lettres missives de Henri IV*, nous ont fourni de nombreux exemples d'*entreprendre*, sans aucun complément, et d'*entreprendre* aussi employé neutralement avec *contre* ou avec *sur*. Corneille présente un exemple de cette dernière construction :

« Votre haine tremblante est un mauvais appui
A quiconque pour vous *entreprendroit sur* lui. » (*Perth.*, II, 1.)

Plaindre pouvait aussi être pris neutralement :

« J'ai beau *plaindre* et beau soupirer. » (MALH., *Sonnet.*)

« Mais, ô nouveau sujet de pleurer et de *plaindre* ! »
(P. CORN., *Méd.*, V, 1.)

Certains verbes avaient des acceptions conformes à l'étymologie qui ne sont plus en usage. Ainsi *seconder* voulait assez souvent dire suivre, venir après, au physique et au moral, de *sequor*, comme on le verra par les nombreux exemples que nous citons de Pasquier, d'Henri Estienne, de Grevin, de Passerat, d'Alexandre Hardy, des deux Corneille.

Le participe donne lieu, comme le verbe, à constater bien des différences entre la langue du dix-septième siècle et la nôtre.

D'abord Corneille, comme ses contemporains et ses devanciers, emploie le participe présent dans beaucoup de cas où il ne se rapporte pas au sujet de la phrase, ce que la grammaire interdit aujourd'hui, et ce que Voltaire a signalé comme un solécisme dans notre poëte, bien qu'il ait lui-même employé la même construction dans l'*Orphelin de la Chine*.

« Il n'avoit que six ans, et, lui *perçant le flanc*,
On en fit dégoutter plus de lait que de sang. »
(P. CORN., *Héracl.*, I, 1.)

Lui perçant le flanc, c'est-à-dire lorsqu'on lui perça le flanc.

Nous citons nombre d'exemples analogues où le participe présent, avec ou sans *en*, ne se rapporte pas au sujet de la phrase, et équivaut à *quand*, *lorsque*, *pendant que*, avec l'indicatif. Nous nous contenterons ici de rappeler quelques exemples de *en naissant*, *in nascendo*, pour signifier quand je naquis, quand il naquit, au moment qu'ils naissaient, dans leur naissance :

« Les peuples sont heureux que ce Dieu tout-puissant
Illumine dès *en naissant*
De sa lumière intérieure. » (RACAN, *Ps.* XXXII.)

« Si mon père *en naissant* m'avoit pu faire don
De son esprit poétique, ainsi que de son nom... »
(Id., *Épigr.*, madrigal à Anne d'Autriche.)

Voilà la prétendue faute tant reprochée à Boileau : « Si ton astre *en naissant* ne t'a formé poëte. »

« Ces derniers mots tirerent de secrets soupirs du sein d'Amasis et de Calisthene, mais ils les estoufferent *en naissant*. » (GOMB., *Cythérée*, I, 6.)

« Peut-être le destin voulut vous faire naître
Pour fléchir un vainqueur, pour captiver un maître,
Pour adoucir en moi cette âpre dureté
Des climats où mon sort *en naissant* m'a jeté. »
(VOLT., *L'Orphel. de la Chine*, IV, 4.)

Corneille emploie aussi le participe présent précédé de *en*, dans le sens de *si* avec l'imparfait de l'indicatif :

« POLYEUCTE. Mais dans le ciel déjà la palme est préparée.
NÉARQUE. Par une sainte vie il faut la mériter.
POLYEUCTE. Mes crimes *en vivant* me la pourroient ôter. » (*Pol.*, II, 6.)

Le participe présent s'employait encore très-fréquemment pour le gérondif :

« Hélas ! tu m'as perdu *me voulant* obliger. » (P. Corn., *La Veuve*, III, 1.)

Il est inutile de rapporter vingt exemples semblables, et de nous étendre sur ce fait dont d'autres se sont occupés.

Très-souvent le participe présent s'accordait ; ce fut seulement vers 1680 que l'Académie française se détermina à ne plus le décliner. Nous montrons qu'après même que la règle de l'indéclinabilité du participe présent eut été proclamée, plusieurs écrivains, et surtout des poëtes, continuèrent à le faire accorder, au moins dans certains cas, comme Voltaire dans ces vers de la comédie du *Dépositaire :*

« Ah ! j'aime à voir les gens
Dans leur vrai caractère à nos yeux se *montrants*. »

Notre article ÉVADER[1], ou plutôt notre mémoire à propos de ce mot, montrera combien de verbes, que l'usage actuel fait pronominaux, pouvaient, au seizième et au dix-septième siècle, ou dans les époques antérieures, s'employer au neutre avec la même signification. On y verra, avec *évader*, pour *s'évader*, *abaisser*, comme *s'abaisser ; abâtardir,* comme *s'abâtardir; abattre,* comme *s'abattre ; accorder*, comme *s'accorder ; accroître,* comme *s'accroître ; amuser*, comme *s'amuser ; appauvrir*, comme *s'appauvrir ; assembler*, comme *s'assembler ; attendrir*, comme *s'attendrir ; baisser*, comme *se baisser ; briser*, comme *se briser ; consumer*, comme *se consumer ; courroucer*, comme *se courroucer ; déplacer*, comme *se déplacer ; désaccoutumer de*, comme *se désaccoutumer de ; ébattre*, comme *s'ébattre ; échapper*, comme *s'échapper ; éclipser*, comme *s'éclipser ; émouvoir*, comme *s'émouvoir ; endormir*, comme *s'endormir ; évanouir*, comme *s'évanouir ; fâcher*, comme *se fâcher ; familiariser*, comme *se familiariser ; fermer*, comme *se fermer*, *être fermé ; flétrir*, comme *se flétrir ; gaudir*, comme *se gaudir ; hâter*, comme *se hâter ; hérisser*, comme *se hérisser ; jouer de*, comme *se jouer de ; lamenter*, comme *se lamenter ; lever,* comme *se lever* ou *se relever ; maintenir,* comme *se maintenir ; moquer,* comme *se moquer ; multiplier*, comme *se multiplier ; plaindre*, comme *se plaindre ; prendre à,* comme *se prendre à ; relever*, comme *se relever ;*

[1] Voir t. I, p. 41-51.

repentir, comme *se repentir; réveiller*, comme *se réveiller; roidir*, comme *se roidir; serrer*, comme *se serrer; taire*, comme *se taire*.

On verra, d'un autre côté, qu'il était très-fréquent, dans l'ancienne langue, d'employer le pronom personnel devant certains verbes neutres, dont l'action se réfléchit en quelque sorte sur le sujet. On disait *s'accoucher*, comme *accoucher; s'aimer à*, comme *aimer à; s'apparaître*, comme *apparaître; se chanceler*, comme *chanceler; se combattre*, comme *combattre; se commencer*, comme *commencer; se communier*, comme *communier; se condescendre*, comme *condescendre; se consentir*, comme *consentir; se courir*, comme *courir; se craindre*, comme *craindre; se déchoir*, comme *déchoir* au sens matériel; *se dédaigner*, comme *dédaigner; se déjeuner*, comme *déjeuner; se délibérer*, comme *délibérer; se deviser*, comme *deviser; se dîner*, comme *dîner; se disparaître*, comme *disparaître; se dormir*, comme *dormir; s'échapper à*, comme *échapper à; s'éclater*, comme *éclater; s'encourir*, s'en aller, s'enfuir en courant; *s'entrer*, comme *entrer; s'essayer*, comme *essayer; se feindre*, comme *feindre; se forfaire*, comme *forfaire; se gésir*, comme *gésir; se larmoyer*, comme *larmoyer; se marcher*, comme *marcher; se méfaire*, comme *méfaire; se mousser*, comme *mousser; se mûrir*, comme *mûrir; se naître*, comme *naître; se pâlir*, comme *pâlir; se partir*, comme *partir; se penser*, comme *penser; se périr*, comme *périr; se pourpenser*, comme *pourpenser; se prendre garde*, comme *prendre garde; se rentrer*, comme *rentrer; se reverdir*, comme *reverdir; se soupçonner de*, comme *soupçonner de; se souper*, comme *souper; se sourire de*, comme *sourire de; se souscrire*, comme *souscrire; se tarder*, comme *tarder; se tempêter*, comme *tempêter; se transir*, comme *transir; se verdir*, comme *verdir; se vivre*, comme *vivre*.

Renouveler, qui ne s'emploie plus neutralement qu'avec la préposition *de*, et dans un petit nombre de locutions, comme *renouveler de courage*, *renouveler de jambes*, s'employait, depuis les plus anciens temps de la langue, comme verbe neutre dans quantité de cas, pour signifier se renouveler, prendre une nouvelle force : « Le deuil *renouvelle*. » (J. Bodel et Herbers.) « Ma joie *renouvelle*. » (Jehan Lescurel.) « La fièvre de Philis *renouvelle*. » (Racan.) « Ma confusion *renouvelle* et croît. » (P. Corneille.) Etc., etc.

Quelques verbes, toujours réfléchis dans la langue actuelle, s'employaient aussi à l'actif.

On disait *éprendre*, pour signifier rendre épris de. Outre le vers de la *Mélite* de Corneille :

« Et l'amour qui pour lui m'*éprit* si follement, »

notre *Lexique* présentera des exemples de cette locution depuis J. Bodel, Quesne de Béthune et Jehan Lescurel, jusqu'à Saint-Simon et Sénecé.

Nous n'avons encore rien dit des diverses classes d'adjectifs et de pronoms. Cependant ces parties du discours fournissent aussi bien des remarques. Bornons-nous à quelques exemples.

Prêt de, prêt à, qui aujourd'hui signifient toujours *préparé à*, étaient d'un usage universel au dix-septième siècle et pendant une grande partie du dix-huitième, avec un nom de personne ou de chose, pour dire sur le point de. Et l'on ne voit pas la raison qu'ont eue les grammairiens de rejeter et de condamner cette signification. La logique, ce nous semble, ne s'opposait aucunement à ce que les locutions *prêt de, prêt à*, surtout avec un nom de personne, eussent les deux sens si voisins de *préparé à*, et de *sur le point de :* quand on est prêt à une chose, on est naturellement sur le point de la faire.

Tel mot, toujours adjectif maintenant, devenait substantif dans certains cas. Par exemple, *généreux* s'employait substantivement, pour dire un homme magnanime :

« En vain d'un sort si triste on veut les garantir,
Ces cruels *généreux* n'y peuvent consentir, » (P. Corn., *Hor.*, III, 2.)

etc., etc.

Corneille emploie encore *humain* substantivement, pour dire la nature, les forces de l'homme : « quelque chose qui surpasse l'*humain ;* » (*Pol.*) *impur*, pour dire ce qui est impur, impureté :

« Par là de tout l'*impur* la souillure s'efface. » (*Imit.*, III, 2.)

Quelque, qui aujourd'hui se prend adverbialement devant un adjectif, dans le sens de *si*, s'accordait pendant le seizième siècle, et continua de s'accorder pendant une grande partie du dix-septième :

«Il se trouve peu de gens aisez, *quelques* ignorans qu'ils soyent... » (Fauchet.) — « *Quelques* foibles qu'ils soient. » (Henri IV.)

« ... Et n'oser de ses feux,
Quelques ardents qu'ils soient, se promettre autant qu'eux. »
(P. Corn., *Pulch.*, II, 1.)

« Il y a peu d'ordres religieux, *quelques* austères qu'ils soient... » (Bourd.)

Vaugelas s'était prononcé pour l'invariabilité de *quelque* employé ainsi avec la signification du *quantum libet* des Latins. Thomas Corneille, dans ses notes sur le livre des *Remarques*, se déclare aussi pour l'usage actuel, mais avec une hésitation qui montre que la règle n'était pas encore bien établie. Du reste, lui-même a fait accorder *quelque* dans des cas où il a bien la signification adverbiale : « *Quelques* belles que puissent être les choses..., » dit-il dans l'Avis au lecteur de sa tragédie d'*Antiochus*.

Quelque, pris dans le sens d'environ, recevait aussi la marque du pluriel : « Ils n'avoient que *quelques* deux ou trois cents hommes de troupes réglées. » (PELLISSON.) « Il peut y avoir *quelques* huit jours. » (P. CORNEILLE.)

A notre avis, cette orthographe était très-logique. Quand on disait *il y a quelques huit jours*, cela signifiait : il y a quelques jours, qui montent au nombre de huit, etc.

Tout s'accordait également devant un adjectif masculin ou féminin, ou devant un participe passé, au lieu d'être employé comme adverbe, et invariable. Nous avons montré la généralité de cet usage, depuis le trouvère Cuvelier, le chantre de Bertrand Duguesclin, jusqu'à Vaugelas. L'auteur des *Remarques* formula bien la règle qu'on suit aujourd'hui, mais il y eut partage entre les écrivains : les uns l'adoptèrent, les autres s'en tinrent à la pratique ancienne de faire accorder *tout*, en lui donnant le sens de *totus*, tout entier; tels furent Ménage, Mézeray, Pellisson, Bourdaloue, Malebranche, Massillon, et même Fontenelle, dans ses *Éloges des Académiciens*, ce qui montre qu'il fallut près d'un siècle à la règle de Vaugelas pour se bien établir.

Parmi les pronoms, le relatif *que* est celui qui nous a fourni le plus de sujets d'études. Nous signalons d'abord *que*, suivi d'un infinitif, et précédé d'une négation, équivalant à *rien à :*

« Nous n'avons désormais *que* craindre de sa part. » (P. CORN., *Méd.*, II, 4.)

Voltaire y a vu un barbarisme. Mais nous montrons ce prétendu barbarisme dans tous nos auteurs, depuis le trouvère Benoît, chez qui l'on trouve :

« N'unt *que* beivre ne *que* mangier, »

jusqu'à La Fontaine, qui dit, dans ses *Amours de Psyché :*

« Les traits du visage très-beaux, et si bien proportionnés qu'on n'y trouvoit *que* reprendre. »

Nous signalons aussi l'emploi elliptique de *que*, pour *ce que*, à la manière du *quid* latin, et du *che* des Italiens, que le célèbre commentateur trouve encore incorrect :

« Elle meurt de savoir *que* chante le poulet. » (P. CORN., *Le Ment.*)

Manière de dire essentiellement française, puisque nous en montrons l'usage ininterrompu depuis le trouvère Renau de Beaujeu jusqu'à Corneille.

Mais la partie du discours qui présente les différences les plus frappantes entre la manière de parler du dix-septième siècle et la nôtre, c'est la préposition.

Les prépositions sont ce qu'il y a de plus compliqué dans toutes les langues, et elles en constituent toujours une des principales difficultés, parce que, dans toutes, un même rapport est marqué par plusieurs prépositions, et qu'une même préposition marque plusieurs rapports, souvent de nombreux rapports. Notre langue n'est peut-être comparable à aucune autre pour l'étonnante multiplicité de significations de ces mots si simples et si peu saillants. On croirait que le système des prépositions est, en français, ce qu'il y a de plus inconséquent, si la logique n'apprenait à en ramener à une valeur primitive les sens les plus divers, à en réduire sous un point de vue unique et général les usages en apparence les plus opposés ; enfin, si la réflexion ne faisait voir que chaque préposition a une valeur propre et déterminée, que c'est l'analogie qui l'a étendue à tant d'usages différents, et que ce sont les divers compléments qui la modifient si profondément.

Deux de ces particules, *à* et *de*, se distinguent entre toutes les autres ; comme l'a très-bien dit d'Olivet, elles « soutiennent presque tout l'édifice du langage français [1]. » Ce sont aussi celles qui nous ont fourni le plus de remarques. En voici quelques-unes qui serviront à montrer qu'un des caractères les plus distinctifs de la langue du dix-septième siècle est la liberté qu'on avait d'employer diverses prépositions pour exprimer le même rapport.

On mettait souvent *à* au lieu de *pour* devant un substantif ou un infinitif :

« Réserve ton courroux tout entier *au* besoin. » (P. CORN., *Clit.*, I, 4.)

« Cherche la solitude *à* cacher tes soupirs. » (Id., *Hor.*, I, 2.)

Etc., etc.

[1] *Remarques sur Racine*, XLVIII.

A s'employait aussi pour *en* devant un infinitif :

« *A* raconter ses maux souvent on les soulage. » (P. CORN., *Pol.*, I, 3.)

« *A* remonter encore plus haut, on voit... » (Boss.)

Etc., etc.

Et aussi devant un substantif, comme on le verra, notamment par notre article *à guise de* pour *en guise de*.

A remplaçait encore *de; à quel droit*, pour *de quel droit :*

« *A quel droit* gardes-tu l'aimable nom de vie? » (P. CORN., *Imit.*, III, 20.)

« ... *A quel droit* prétends-tu nous juger? » (FONTEN., *Past.*)

Et avec des verbes, *s'effaroucher à*, comme *s'effaroucher de :*

« Qu'il ne *s'effarouche* point *à* le voir sur la scène. » (P. CORN., *Deux. Disc.*)

Oublier à, pour *oublier de; manquer à*, pour *manquer de; ne pas laisser à*, pour *ne pas laisser de; conseiller à*, pour *conseiller de; omettre à*, pour *omettre de*.

On mettait aussi *à* pour *de* après certains adjectifs, tel que *dissemblable à* pour *dissemblable de*, etc.

Corneille, comme ses contemporains, affectionne encore l'emploi de *à* pour *avec :*

« *A* moins de sang. » (*Hor.*) — « *A* coiffe abattue. » (*Le Ment.*) — *A* vœux redoublés. » (*Trad. des Ps.*) — « *A* communes enseignes. » (*Sert.*) — « *A* communs sentiments. » (*Othon.*)

« ... Charles qui t'attend, mais *à* portes ouvertes,
A forts démantelés, *à* travaux démolis. » (*Les Vict. du roi en* 1667.)

A était mis aussi quelquefois pour *envers* :

« A moins que d'être *ingrate à* mon libérateur. » (P. CORN., *Androm.*, II, 2.)

« Mais voyant que ce prince *ingrat à* ses mérites... » (Id., *Pomp.*, II, 2.)

Le *Dictionnaire historique* de l'Académie française n'indique pas ces exemples parmi ceux de la préposition *à* employée dans le sens d'*envers*. Est-ce parce que Patru a trouvé hardies ces manières de dire, et que d'Olivet et Voltaire les ont critiquées, l'un chez Racine, et l'autre chez Corneille? Cependant, outre nos grands poëtes, des auteurs de toute sorte, depuis Gringore jusqu'à Voltaire lui-même, se sont servis de cette forme excellente.

Corneille dit :

« Je parle seulement de ce qu'a vu le roi,
Seigneur, et qui voudra *parle à sa conscience.* » (*D. Sanche*, I, 3.)

C'est-à-dire, parle selon sa conscience. Cette expression est

assez particulière; du reste, elle rentre dans la signification de *selon* qu'on donnait alors plus souvent qu'aujourd'hui à la préposition *à*. Corneille dit, *parler à sa conscience*, comme on dit, *parler à sa fantaisie*.

Il était encore très-ordinaire au dix-septième siècle d'employer *de* pour *en*, suivi d'un participe présent:

« Que ferois-tu de moi *de* me laisser la vie? » (P. Corn., *Héracl.*, III, 2.)

Forme rapide où Voltaire a vu, bien à tort, un solécisme, et que nous justifions par d'excellents exemples des contemporains de Corneille.

De, ainsi placé devant un infinitif, équivalait quelquefois à *si* avec le conditionnel, comme dans cette phrase :

« Mélite seroit trop ingrate *de* rechercher une autre protection que la vôtre. » (P. Corn., *Dédic. de Mél.*)

La préposition *de* s'employait encore au dix-septième siècle de diverses manières elliptiques qui sont étudiées dans notre *Lexique*, et dont nous ne rappellerons ici qu'une seule, *de* pour *que de:*

« Il ne sait ce que c'est *d'*honorer à demi. » (P. Corn., *Hor.*, IV, 2.)

« Qui te rend si hardi *de* troubler mon breuvage? » (La Font.)

« C'est tout ce que vous pourriez faire *de* la croire. » (Mol.)

Etc., etc.

Enfin, pour ne pas trop étendre nos observations sur *de*, il entrait dans beaucoup de locutions toutes faites où on ne le mettrait pas aujourd'hui. On verra, dans le *Lexique*, *faire de la bête*, comme on dit *faire la bête*, pour signifier refuser quelque chose mal à propos; *faire de l'insensible*, pour *faire l'insensible;* et de même *faire du rodomont*, *faire du rebelle*, *faire du malade*, *faire du prophète*, *faire de la petite bouche*, etc., etc.

On verra encore, dans Corneille, et dans ses prédécesseurs et ses contemporains, *avoir de coutume*, locution qui, suivant Ménage, était plus usitée qu'*avoir coutume*.

Comme emplois analogues, toujours avec *de*, que l'usage a rejeté, on trouvera *il n'est pas de besoin*, comme *il n'est pas besoin; avoir de besoin*, comme *avoir besoin*, etc., etc.

Nous indiquons encore plusieurs locutions comme *n'avoir point de lieu*, *n'avoir plus de lieu*, pour *n'avoir point lieu*, *n'avoir plus lieu; ne donner pas de lieu à*, pour *ne donner pas lieu à*.

Enfin, Corneille dit, d'une manière plus particulière, *ne point*

faire de conscience de, comme *ne point faire conscience de : « Je n'y ai point fait de conscience d'*allonger un peu les vingt-quatre heures. » (*La Veuve*, au lect.)

On le voit suffisamment, cet usage de la préposition *de* est une particularité très-curieuse de la langue du dix-septième siècle.

De remplaçait encore plus souvent qu'aujourd'hui la préposition *par :*

« Je te rends convaincu *de* ta seule écriture. » (P. Corn., *Clit.*, I, 9.)

« *De* force, *de* ruse. » (Id., *Pol.*) — « *De* hasard. » (Gomberv.) — « *De* bonheur. » (La Font.)

« Seigneur, toutes ces morts dont il vous environne
Sont des avis pressants que *de* grâce il vous donne. » (P. Corn., *Œd.*, I, 1.)

« On vous donne *de* grâce une heure à vous résoudre. » (Id., *Théod.*, III, 1.)

Ou la préposition *avec* pour marquer la cause, la manière, la matière, l'instrument, etc. :

« Combattant *de* rage. » (P. Corn., *Le Ment.*) — « Traiter quelqu'un *d'*entière confidence. » (Id., *Pol.*) — « Veiller *d'*un soin infatigable. » (Id., *Sonn.*)

Etc., etc.

« *De* puissance absolue. » (Id., *Mél.* ; *Perth.*)

Locution qu'on retrouve dans les *sentiments de l'Académie sur le Cid,* dans la *Mort d'Asdrubal*, de Montfleury, etc.

« Les attaquer *de* toutes ses forces. » (Pellis.) — « *De* furie. » (Scarron.) — « *D'*une constance ferme. » (Mme D'Aulnoy.)

Etc., etc.

Il remplaçait aussi *sur*, figuré, dans le sens de touchant :

« Et je puis dire enfin que jamais potentat
N'eut à délibérer *d'*un si grand coup d'État. (P. Corn., *Pomp.*, I, 1.)

« C'est une chose déplorable de voir tous les hommes ne délibérer que *des* moyens et point *de* la fin. » (Pasc., *Pens.*)

Il se mettait encore pour *entre :*

« Si le cruel donnoit à choisir *de* deux rois. » (P. Corn., *Agés.*, IV, 2.)

En et *dans* sont également des prépositions dont les acceptions ont beaucoup varié depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours.

En ou *dans* remplaçaient souvent *à*. On disait *s'intéresser en, dans*, comme *s'intéresser à :*

« Ainsi que moi, Neptune
S'intéresse en ton infortune. » (P. Corn., *Androm.*, IV, 5.)

« En vain mon triste cœur *en* vos maux *s'intéresse.* » (Id., *Palch.*, III, 3.)

« Et que *dans* mon offense Alidor *s'intéresse.* » (Id., *La Pl. Roy.*, II, 7.)

« Il *s'intéresse dans* ma conversation. » (RETZ.)

« Votre amitié *dans* mon sort *s'intéresse.* » (QUINAULT.)

Etc., etc.

De même, *être intéressé en*, comme *être intéressé à:*

« Mais ma gloire *en* leur perte *est* trop *intéressée.* » (P. CORN., *Pomp.*, IV, 2.)

On disait aussi *prendre intérêt en, prendre intérêt dans*, comme *prendre intérêt à*, en parlant de personnes ou de choses :

« Et *prends* tant d'*intérêt en* ce qui leur importe. » (P. CORN., *Mél.*, IV, 2.)

« Que vous daignez *en* moi *prendre* quelque *intérêt.* »
(Id., *D. Sanche*, III, 1.)

« Ce n'est que *dans* ses jours que je *prends intérêt.* » (QUIN., *Astr.*, V, 2.)

Les nombreux exemples que nous citons prouvent que cette manière de parler était très-fréquente, et s'employait encore quelquefois au dix-huitième siècle.

Nous espérons qu'on ne verra pas sans plaisir dans notre *Lexique* la suite de manières de dire analogues que nous y indiquons, et que nous appuyons d'exemples choisis : *Penser en*, pour *penser à ; songer en*, pour *songer à; il ne tient qu'en*, pour *il ne tient qu'à; condamner en*, pour *condamner à; se remettre en*, pour *se remettre à; en dessein de*, pour *à dessein de ; en lieu de*, pour *au lieu de.*

Nous pourrions ajouter ici beaucoup d'autres faits semblables, comme *en tête de*, pour *à la tête de.*

En se mettait encore fréquemment pour *à* devant des noms propres de ville, *en* Alger, *en* Alep, *en* Babylone, *en* Constantinople, *en* Lacédémone, *en* Naples, *en* Paris, etc.; et cette manière de dire, dont M. Génin a donné une si fausse explication, remonte aux plus anciens temps de la langue, puisqu'on la trouve dans des monuments aussi vieux qu'*Huon de Bordeaux*, où on lit :

« Cil s'en torna, et a tant cheminé
Qu'*en* Aufalerne est .I. matin entré. » (V. 6961.)

Dans remplaçait souvent *sur ; dans le trône*, pour *sur le trône.*

La préposition *pour* nous a aussi fourni l'occasion de relever plusieurs particularités de la langue du dix-septième siècle.

Pour s'employait bien plus souvent qu'aujourd'hui avec le sens d'*à cause de* : « Non *pour* la crainte des supplices dont il était me-

nacé. » (*Préf. de Pol.*) Placé devant un substantif, il équivaut fréquemment à *quelque*, « *pour chose que*, » quelque chose que. Ainsi construit sans article, il ne marquait parfois que la cause. Nous l'avons encore montré suivi d'un substantif ou d'une préposition, avec le sens de *pour ce qui est de*. Nous avons multiplié les exemples de cette préposition placée devant un adjectif avec le sens de *si, pour grand que*, si grand que, *pour libertin*, *pour criminel*, si libertin, si criminel : il nous a semblé que cette forme, qui n'est pas un hispanisme, ainsi qu'on l'a prétendu, mais un très-ancien gallicisme, et qui fut reprochée à Corneille comme surannée dès la première moitié du dix-septième siècle, pourrait fort bien être remise en usage, à l'imitation de quelques écrivains de nos jours.

Nous en disons autant d'*être pour*, suivi d'un infinitif, signifiant être capable de, être de nature à, avec un nom de personne ou de chose pour sujet.

Ce ne sont pas les seules manières d'employer *pour* que nous ayons étudiées. On verra encore, dans ce *Lexique de la langue du dix-septième siècle*, *pour* suivi d'un infinitif, dans le sens de quoique, ou de parce que, nuances délicates de signification qu'on n'avait pas remarquées jusqu'ici.

La préposition *sur* ne nous a pas fourni tant de remarques. Nous avons seulement noté qu'on la trouve avec le sens de d'après, suivant : « *Sur* cette maxime. » (P. Corneille); qu'elle est quelquefois suivie d'une indication de date : « *Sur* le neuvième de janvier; *sur* le treizième de février ; » qu'elle se joignait avec *présider*, pour remplacer le datif latin : « ... d'avoir vue une femme *présider sur* eux. » (Fauchet.) « *Sur* quels états l'un et l'autre *préside*. » (P. Corneille.) Enfin, nous avons signalé la locution *de sur*, du haut de : « *De sur* une éminence. » (P. Corneille.)

La principale remarque que le cadre dans lequel nous étions renfermé nous a permis de faire sur la préposition *par*, c'est qu'elle était souvent régime indirect d'un verbe pronominal :

(Dans le *Menteur*) « tout l'intervalle du troisième au quatrième (acte) vraisemblablement *se consume* à dormir *par* tous les acteurs. » (*Trois. Disc.*)

Nous aurions pu citer beaucoup d'exemples de ce genre, ceux-ci entre autres :

« La guerre ne s'en faisoit pas moins cependant ; et il *se prenoit* et *reprenoit* plusieurs châteaux, tant *par* les deux rivaux de l'archevêque de Reims que *par*

les gens du roi, et *par* ceux de Hugues. » (MÉZERAY, *Abrégé de l'Hist. de France*, an 948.)

Parmi, aussi bien qu'*au milieu de*, *dans*, pouvait régir un nom de chose abstraite, ou un substantif qui n'était ni un pluriel indéfini, ni un singulier collectif, comme la grammaire l'exige aujourd'hui.

Devant, préposition ou adverbe, s'employait souvent comme *avant*. On disait de même, et l'on trouve encore dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, au moins en vers, *devant que*, pour *avant que*.

La particularité la plus curieuse à étudier dans l'usage des prépositions en général, c'est que le seizième et le dix-septième siècle faisaient suivre de diverses prépositions plusieurs verbes qui ne s'en accompagneraient pas aujourd'hui, ou qui n'en prennent pas dans un aussi grand nombre de cas. Exemples :

On disait *abandonner de*, pour signifier priver de, cesser d'accorder :

« Comme un navire en pleine mer, que les vents *abandonnent de* leur secours. » (MONT.) — « Pour *être abandonnés de* leurs secours. » (Boss.)

Corneille dit de même, avec un régime indirect de chose :

« Qu'au milieu de toutes mes peines
Ce me soit un soulagement
D'*être abandonné* pleinement
Des consolations humaines. » (*Imit.*, III, 16.)

Il a dit *affaiblir un État*, avec la préposition *de*, et un substantif indiquant ce qui cause cet affaiblissement :

« *Des* meilleurs combattants *affoiblit un État.* » (*Le Cid*, IV, 5.)

Et nous en montrons des exemples depuis Raimbert de Paris, dans *la Chevalerie Ogier de Danemarche*, jusqu'à Martin du Bellay, dans ses *Mémoires*.

Condamner était souvent suivi de la préposition *de* et d'un infinitif, en parlant de personnes ou de choses, dans le sens de porter l'accusation de ... contre, reprocher telle chose à, condamner comme.

Nous avons vu dans Corneille :

« Les ornements de rhétorique dont j'ai tâché de l'enrichir (cette narration) ne la font point *condamner de trop d'artifice.* » (*Exam. de Cinna.*)

Nous aurions pu rapprocher de cette phrase beaucoup d'exemples analogues, comme ceux-ci :

« Ce seul acte pourroit suffire pour *condamner* nostre siècle *d'*un plus grand

desbordement que tous les précédens. » (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, c. 14.)— « Vous nous obligez de suivre une règle, et vous *condamnez de* témérité ceux qui la suivent. » (ARNAULD, *Fréq. commun.*, 2e p., c. 17.)—« Autant que saint Augustin a été sévère pour *condamner* tout mensonge *de* péché, autant a-t-il été réservé pour en accuser les anciens justes. » (SACY, *Trad. de Judith*, Avert.)

On disait de même *condamner quelqu'un de*, avec un infinitif, pour signifier porter contre lui l'accusation de :

« Calvin *est condamné* par ses sectateurs mesmes *de* s'estre trompé en l'explication de ce passage. » (RICHELIEU, *Méth. pour convertir*, etc., I, 10.)

Et avec le pronom personnel, pour dire reconnaître qu'on est coupable de, s'accuser de :

« Il aime mieux *se condamner du* mal dont on l'accuse (la vérité) que de la condamner parce qu'elle l'accuse. » (ARNAULD, *Fréq. commun.*, II, 18.)

On disait très-souvent *retenir de*, comme empêcher de, et quelquefois *retenir que... ne.*

Se taire prenait aussi un régime indirect. On disait *se taire de quelque chose*, pour signifier le passer sous silence.

Dégrader ne s'emploie plus guère aujourd'hui avec *de*, et un régime indirect, et c'est à peine si quelques dictionnaires indiquent, avec l'*Académie*, *dégrader de noblesse*, *dégrader des armes*. Corneille, et généralement tous les auteurs du seizième et du dix-septième siècle, et même quelques écrivains du dix-huitième, donnent à *dégrader de* une nombreuse variété de compléments, soit de dignités, soit de qualités morales, soit d'avantages quelconques : *dégrader de la dignité impériale*, *dégrader de l'empire*, *dégrader de la royauté*, *dégrader un homme de ses honneurs*, *dégrader des cardinaux de leurs chapeaux et rouges capes*, *dégrader un clerc de son ordre*, *dégrader du titre de citoyen ou d'un titre quelconque*, *dégrader d'un droit*, *dégrader d'un rang*, *d'une dignité*, *d'une qualité*, etc.

On disait encore *épurer de*, comme purifier, purger de :

« Mais qui connoît, seigneur, les péchés d'ignorance?
Épure-m'en dès aujourd'hui. » (P. CORN., *Trad. du Ps.* XVIII.)

Corneille dit *ranimer à*, comme on dit *animer à* :

« Mais craignez avec moi que ce choix ne *ranime*
Cette haine mourante à quelque nouveau crime. » (*Rod.*, III, 4.)

Et nous pensons que Voltaire a eu tort de voir là un solécisme. La langue avait alors la plus heureuse souplesse. Les écrivains

faisaient bien d'en profiter pour donner à leur style plus de variété et d'énergie.

Fuir était souvent suivi, et pourrait bien l'être encore, de la préposition *de* et d'un infinitif:

« Ne *fuy* jamais *de* trop sçavoir. »
(J.-A. DE BAÏF, *Les Mimes*, l. II, f° 90, v°, éd. 1619.)

« *Fuir d'*être son esclave
Et *de* vivre en prison. » (MALH., *Sonn.*)

« *Fuir de* parler à quelqu'un. » (D'URFÉ; RICHEL.)

« *Fuis d'*être connu des mortels. » (P. CORN., *Imit.*, I, 8)

« *Fuir de* répondre à une question. » (A. ARNAULD.) — « *Fuir de* se faire voir. » (BOSS.) — « *Fuir d'*être témoin de. » (TH. CORN.)—« *Fuir d'*entendre les vérités. » (BOURD.)

On disait aussi quelquefois, *fuir à :*

« Ils *fuient à* m'examiner. » (THÉOPH.) — « Tu *fuis à* te venger. Il *fuit à* lui parler. *Fuis à* regarder tout ce que... » (P. CORN.)

Au seizième siècle, *fuir à* pouvait également être suivi d'un substantif :

« Que ne diroit-on, que ne feroit-on pour *fuyr à* si griefves douleurs ? » (MONT., *Ess.*, II, 5.)

On dit vulgairement, *avancer quelqu'un*, pour signifier lui procurer de l'avancement dans une administration, dans l'armée; et c'est tout ce que les dictionnaires donnent sur cette locution. On la variait très-heureusement, dans la langue du dix-septième siècle, à l'aide des prépositions.

Avec *dans* :

« Il *avança dans* les charges ceux qui s'attachoient à son service. » (FLÉCHIER, *Théod.*, IV, 80.)— « Des gens *avancés dans* les honneurs du siècle. » (BOSS., *Serm. sur les oblig. de l'état relig.*, I.)

Et figurément, pour signifier faire faire des progrès dans :

« Et lui donne une favorable ouverture pour *avancer dans* la perfection les enfants que Dieu lui a donnés. » (BOSS., *Lett. aux Ursul. de Meaux*, 20 août 1685.)

Avec *à :*

« Sa Majesté l'*avança* d'abord à la charge de Nazar. » (TAVERN., *Voyage de Perse*, I, 9.)— « S'ils les *avançoient à* un ordre supérieur. » (FLEURY, *Disc. sur l'Histoire ecclés.*, II, 6.) — « Sans autres dispositions on les *avance à* la prêtrise. » (NICOLE, *Ess.*, lett. LXXXII.) — « Alegambe *fut avancé à* la profession en théologie scolastique. » (BAYLE, *Dict. crit.*)

Corneille dit d'une manière analogue, au figuré :

« ... Souvenez-vous que ces mots insensés
L'avanceront chez moi plus que vous ne pensez. » (*Mél.*, II, 2.)

Emporter, *entraîner*, s'accompagnaient aussi de diverses prépositions qui en modifiaient le sens d'une manière très-heureuse et très-variée :

« Mais tous deux *s'emportant à* plus d'irrévérence. (P. CORN., *Pol.*, III, 2.)

« *S'emporter à* un tel reproche. » (Boss.) — « *S'emporter à* des imprécations. » (Mme DE VILLED.) — « Laisser *emporter* son esprit *aux* impressions de la surprise. » (VAUVEN.)

« Le souvenir des siens, l'orgueil de sa naissance,
L'emporte à tous moments à braver ma puissance. » (P. CORN., *Héracl.*, I, 1.)

« *S'emporter dans* l'insolence, *s'emporter dans* des extrémités. » (P. CORN.) — « *S'emporter dans* des excès. » (RETZ.)

On verra encore dans le *Lexique* des exemples de *s'emporter au delà de* et de *s'emporter jusqu'à*, avec un infinitif.

Arrêter se construisait aussi avec *dans*, ou un adverbe de lieu. Voir le *Lexique*.

Empêcher, prenait un régime indirect de personne, et, quoi qu'en ait avancé Voltaire, Corneille ne commettait nullement un solécisme quand il disait :

« Cet orgueilleux esprit, enflé de ses succès,
Pense bien de son cœur *nous empêcher* l'accès. » (*Nicom.*, II, 4.)

On trouve dans de très-bons auteurs du seizième et du dix-septième siècle, *empêcher à quelqu'un le passage*, *lui empêcher les moyens de faire quelque chose*, *lui empêcher la liberté de ses actions*, *lui empêcher le logis*, *le pillage des recettes*, etc., *lui empêcher la parole*, *les effets de quelque chose*, etc., etc.

Causer, dans le sens de converser, pouvait aussi avoir un régime indirect, comme *parler :*

« Tandis que ce vieillard *me cause*,
Une heure se passe très-bien. » (J.-A. DE BAÏF, *L'Eunuque*, II, 3.)

« Cette-cy je creignoy
Qu'elle ne *vous causast* de moy. » (Id., *ibid.*, V, 2.)

« Lysis m'aborde, et tu *me* veux *causer*. » (P. CORN., *La Pl. Roy.*, II, 5.)

On pouvait dire, *souffrir à quelqu'un de*, comme *permettre à quelqu'un de :*

« Quel monarque est si loing d'icy
Qui *me* vueille *souffrir de* vivre
Si mon roy ne le veut aussi? » (THÉOP., *Au Roy sur son exil, ode.*)

« Je ne vous puis *souffrir de* dire une sottise. » (P. Corn.) — « Seigneur, encore un coup, *souffrez-moi de* me taire. » (Th. Corn.)

S'étudier, dans le sens d'affecter, de rechercher quelque chose, était bien plus souvent qu'aujourd'hui accompagné de la préposition *à* et d'un substantif :

« *S'étudier à* brièveté. » (Calvin.) — « *S'étudier au* général repos du royaume, *s'étudier à* l'embellissement de la langue. » (Pasq.) — « *S'étudier au* mal. » (Henri IV.)—« *S'étudier à* l'acquisition de la prudence. » (La Mothe Le Vayer.) — « *S'étudier à* une extravagante rhétorique. » (Bayle.)— « *S'étudier aux* moyens de. » (Malebr.) — « *S'étudier aux* enchantements. » (Regnard.)

« Plus elle *s'est étudiée*
A ce noble ravalement. » (P. Corn., *Imit.*, iii, 43.)

Corneille donne encore un régime indirect à *fléchir*. Il dit *fléchir à*, pour signifier, rendre favorable à, en domptant la résistance :

« Faites qu'à nos désirs je la puisse *fléchir*. » (*Cinna*, iii, 3.)

Et en parlant ainsi, il est toujours dans la tradition de la langue :

« Si la raison, le debvoir naturel et les anciennes lois et constitutions de ce royaume n'ont peu *fléchir* vos cœurs à la reconnoissance de nostre légitime vocation à cette couronne. » (*Lett. miss. de Henri IV.*, 16 juill. 1590, t. iii, p. 217.)

Fléchir s'employait aussi avec *à* et un infinitif :

« Le courage leur revint quand, à force de supplications, les plus basses qu'on se puisse imaginer, ils *eurent fléchi* le pape à écouter leurs ambassadeurs. » (Mézer., *Abr. de l'Hist. de Fr.*, ann. 1509.)

Corneille donne encore un régime indirect à *ravaler*. Il dit, *ravaler dans*, pour signifier, rejeter dans la bassesse de, faire redescendre dans, à :

« Si *dans* mon premier rang ton ordre me *ravale*. » (*Sonn. à Louis XIV.*)

Il construit aussi ce verbe avec *à*, suivi d'un substantif :

« Qu'à des pensers si bas mon âme *se ravale*. » (*Pol.*, ii, 1.)

Et suivi d'un infinitif :

« Il *se ravale à* craindre sa femme. » (*Exam. de Théod.*) — « *Se ravaler à* exprimer des menues actions. » (*Trois. Disc.*)

Il dit en outre, *se ravaler jusqu'à*, suivi d'un substantif :

« Dois-je *me ravaler jusques à* cet époux ! » (*Oth.*, ii, 3.)

Il emploie enfin *ravaler* neutralement avec *de*, comme *baisser de*, « *ravaler de son prix*, » expression que Voiture avait employée avant Corneille.

Nous pourrions allonger beaucoup la liste de ces verbes construits avec des prépositions dont on ne les accompagne plus aujourd'hui.

Le dix-septième siècle employait aussi plusieurs substantifs avec une préposition régime indirect, ou déterminatif, comme on emploie les verbes ou les adjectifs correspondants. Le *Lexique de la langue de Corneille* présente quelques-unes de ces excellentes manières de dire. On y trouvera :

Chute, suivi de *dans*, avec un régime :

« La *chute* d'un méchant *dans* le malheur a de quoi nous plaire. » (*Deux. Disc.*)

« Et te laissera faire une *chute* effroyable
Dans les piéges du monde et *les filets* du diable. » (*Imit.*, I, 24.)

Et comme exemples analogues :

« La *chute* de Tertullien *dans* le montanisme, etc. » (DUGUET.)— « Sa *chute dans* le péché. » (ROLLIN.)

Nombre d'adjectifs prenaient un régime qui n'en admettent plus aujourd'hui.

On disait *être savant de*, comme on dit encore *être ignorant de* :

« Je me *suis fait sçavant de* tout ce beau mystère. » (J. DE SCHELANDRE.)

« Quoi qu'il *fut* très-*sçavant de* son humeur et *de* ses tromperies. » (D'URFÉ.) — « *Sçavants des* arts et *des* sciences. » (RACAN.) — « L'on estoit bien plus *sçavant* à Paris *de* ce qui se passoit à Saint-Fargeau. » (Mlle DE MONTP.)

« *Savante* à mes dépens *de* leur peu de durée. » (P. CORN.)

On disait encore *savant à*, avec un substantif, pour signifier qui se connaît à :

« Pour peu *savant* qu'on soit *aux* mouvements de l'âme. » (P. CORN.)

« Un homme si *savant au* langage des yeux. » (Id.)

« *Au* langage des yeux je ne suis pas *savante*. » (BOURS., *Germanic.*, I, 4.)

Et avec un infinitif, pour signifier qui sait très-bien :

« *Sçavant à* tourner les bandes en fuite. » (RONS.) — « *Savante à* fourber. » (P. CORN.)

« Sa haine en cent façons *à* te perdre est *savante*. » (Id., *Imit.*, III, 30.)

Corneille dit, *être croyable de* quelque chose, pour signifier, être croyable sur, concernant quelque chose :

« Si l'humble saint François *en* peut *être croyable.* » (*Imit.*, IV, 3.)

Ardent après, pour dire, qui recherche, qui poursuit avec ardeur :

« *Ardent après* la nouveauté. » (*Perth.*, IV, 1.) — « *Ardent après* l'estime. » (*Attila*, I, 4.)

« Je n'ai point un esprit *complaisant à* sa rage
Jusques à supporter sans réplique un outrage. » (*Méd.*, II, 4.)

Opiniâtre pouvait être suivi de la préposition *à* et d'un infinitif :

« On cesse d'estre *opiniastre à* maltraiter une personne qui est *opiniastre à* nous aimer malgré nos mauvais traitemens. » (LE MAISTRE, *Plaid.*, XXIX.)

« Sa haine *opiniâtre à* croître mes malheurs. (P. CORN., *Œd.*, II, 2.)

Après nous être si longuement étendu sur l'usage des prépositions, il est temps de dire un mot des conjonctions. Elles présentent aussi un certain nombre de différences remarquables entre la pratique actuelle et celle du dix-septième siècle. Voyons, par exemple, quelques particularités de *que* conjonction.

Il était souvent précédé de *point* dans le sens de seulement :

« Et ne l'auront *point* vue obéir *qu'à* son prince. » (P. CORN., *Hor.*, III, 6.)

Et cette manière de parler, condamnée par Ménage avant de l'avoir été par Voltaire, n'a tout à fait cessé d'être en usage qu'à la fin du dix-huitième siècle.

Que s'employait souvent sans négation, pour signifier si ce n'est, autre que, autrement que, autre chose que :

« Si j'ay rien prononcé *que* saincte vérité. » (D'AUBIGNÉ.)

« Et lui défend d'agir *que* sur elle et son père. » (P. CORN.)

« Si je conçois des vœux *que* pour votre service. » (Id.)

« Si Rome se pouvoit éviter *qu'à* ce prix. » (Id.)

Comme *que*, *ni* était souvent accompagné de *point* :

« Je vous avois prié de l'attaquer lui-même,
Et de ne mêler *point*, surtout dans vos desseins,
Ni le secours du roi, *ni* celui des Romains. » (P. CORN., *Nicom.*, III, 6.)

Voltaire a vu là un barbarisme de phrase contre lequel il recommande de se précautionner. Cependant, parmi les nombreux exemples de cette manière de dire, rapportés dans notre

Lexique, on en trouvera plusieurs où la négation explétive donne plus d'énergie à la phrase.

Si présente également quelques acceptions particulières. Par exemple, nous le voyons employé avec le conditionnel : « *Si* ton intérieur... ne lui *sauroit* offrir d'agréables victimes. » (P. CORN.) Nous relevons aussi beaucoup d'emplois elliptiques pour lesquels nous renvoyons à notre article.

Si, adverbe, est encore l'objet de quelques observations qu'on ne trouve ni dans les dictionnaires, ni dans les grammaires. Nous signalons particulièrement l'emploi de *si peu que* pour *le peu que :*

« *Si peu que* j'ai d'espoir ne luit qu'avec contrainte. » (P. CORN.)

« Deussé-je perdre *si peu que* j'ay vaillant en ce monde. » (TOURNEBU.)

Quelques conjonctions qui aujourd'hui gouvernent toujours le subjonctif se rencontrent assez souvent, au dix-septième siècle, avec l'indicatif. Tel est *quoique*, dont nous n'avons pas parlé, sous ce rapport, dans notre *Lexique*. Corneille a dit :

« Eh! bien, pour t'arracher ce scrupule de l'âme
(*Quoique je n'eus* jamais pour elle aucune flamme),
J'épouserai Clarice. » (*La Veuve*, IV, 4, éd. 1682.)

Avant et après lui, on trouve aussi *quoique* employé avec le passé déterminé, avec le passé indéterminé, et même avec l'imparfait :

« *Quoique* tous leurs complots *ont conspiré* ma perte,
Toy seul me peux garder
De leur haine cachée et de leur force ouverte. » (RACAN, *Ps.*, CXXXIX.)

« *Quoique nous eûmes* encore deux conférences, ils ne firent que rebattre les mêmes difficultés. » (D'AVAUX, *Négoc. en Hollande, depuis* 1679 *jusqu'à* 1684.) — « Elle jugea qu'il y avoit plus de sûreté pour elle à se mettre dans les filles de Sainte-Marie, d'où elle ne sortoit que deux ou trois fois pour aller voir M. de Nemours, quoique des officiers qui vinrent à Orléans en ce temps-là me *dirent* qu'elle alloit tous les soirs voir M. de Nemours toute seule avec une écharpe. » (Mlle DE MONTPENS., *Mém.*, 1652.) — « La reine croyoit être bien malade, *quoiqu'elle se portoit* beaucoup mieux. » (Id., *ibid.*, 1664.)

En latin *quamquam*, *licet*, s'employaient de même avec l'indicatif comme avec le subjonctif, *quamquam* gouvernant habituellement l'indicatif, et *licet* habituellement le subjonctif.

Une autre particularité de la conjonction *quoique*, c'est que dans les ouvrages du seizième siècle et de la plus grande partie du dix-septième, elle s'écrivait en deux mots : *quoy que*, *quoi que*, ou *quoi-que*, de même qu'on écrivit longtemps *puis que* pour *puisque*,

lors que pour *lorsque*, etc. On allait quelquefois jusqu'à séparer *quoi* de *que* par plusieurs mots, comme le montrera suffisamment cet exemple d'un des écrivains les plus corrects de la meilleure époque :

« *Quoi*, dit-il, *que* cet homme ne soit pas péri par le scandale que vous lui avez donné, vous ne laissez pas d'être homicide. » (Nic., *Décal.*, 1er comm., 7e instr., sect. 2, c. 2.)

« L'ancienne manière d'écrire cette conjonction, avons-nous dit dans le *Supplément du Lexique*, est parfaitement justifiable, et peut même paraître préférable à celle qui a été adoptée depuis. En écrivant *quoi que*, en deux mots, *quoi* gardait sa valeur de pronom, et *que* était seul conjonction. *Quoiqu'il soit généreux*, écrit à l'ancienne manière, voulait dire à quelque point, à quelque degré qu'il soit généreux, ce qui offrait une nuance différente et donnait plus d'énergie à la pensée. Le sens de cette conjonction est devenu plus vague et plus restreint depuis qu'on en a fait un seul mot, seulement la clarté a gagné quelque chose à la distinction établie par les grammairiens entre le pronom et la conjonction. »

Aujourd'hui la locution conjonctive *à moins que* régit le subjonctif avec *ne*. Autrefois, on pouvait ne pas mettre la négation, très-peu nécessaire pour le sens, souvent fort gênante en vers, et qu'on supprime quand on rend la pensée par l'infinitif, au lieu de l'exprimer par le subjonctif :

« *A moins qu'*à vos projets un plein effet réponde. »
(P. Corn., *Le Ment.*, ii, 1.)

« *A moins que* vous ayez l'aveu de Lysander. » (*Agés.*, iv, 2.)

« *A moins que* ton secours me relève le cœur,
A moins que ta bonté ranime ma langueur. » (*Imit.*, iii, 40.)

« *A moins que* les continuelles assurances du bonheur de Vostre Majesté nous apprennent à souffrir son absence. (Mme de La Suze.)

Plusieurs prépositions de temps, ou locutions conjonctives, ont changé de signification. Ainsi, nous montrons, en réfutant une critique de Voltaire, qu'au seizième et au dix-septième siècle *depuis que* voulait souvent dire dès que, du moment que, dès là que :

« Et *depuis qu'*une fois il commence à déplaire,
Il ne manque jamais d'occasion contraire. » (*Suite du Ment.*, iv, 1.)

« Il n'est rien qui ne cède à l'ardeur de régner ;
Et, *depuis qu'*une fois elle nous inquiète,
La nature est aveugle et la vertu muette. » (*Nicom.*, ii, 1.)

On verra dans le *Lexique* les autres exemples de Corneille avec ceux de ses prédécesseurs et de ses contemporains.

Si *depuis que* s'est dit pour *dès que*, *dès que*, au contraire, se trouve employé, notamment dans les *Lettres* de saint François de Sales, pour *depuis que*.

Tant que, reproché à Corneille comme un solécisme par le rédacteur des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, et par Voltaire, a été employé assez longtemps comme locution conjonctive pour signifier jusqu'à tant que, jusqu'à ce que, et même par des écrivains comme Bossuet.

Jusque vers 1650, il était fréquent d'employer *paravant* pour *auparavant*, *avant*, adverbe ou préposition, et *paravant que* pour *auparavant que*, *avant que*.

Le seizième et le dix-septième siècles avaient une excellente locution conjonctive dont nous n'avons pas l'équivalent, *soudain que*, *tout soudain que* :

« *Soudain que* cette défaite est advenue. » (Pasq.) — « *Soudain qu'*elle m'a vue. » (P. Corn.) — « *Tout soudain qu'*il en eut avallé une cuillerée. » (Rabel.)

On disait aussi, *soudain après que* :

« *Soudain après que* ces gens de bien eurent depesché leurs deux ambassades. » (Pasq.)

On verra, aux articles *avec*, *pour*, une remarquable particularité de l'usage des prépositions au dix-septième siècle, celle de séparer la préposition, par un ou plusieurs mots, du verbe auquel elle se rapportait.

Il y avait aussi des locutions conjonctives qui se coupaient en deux; ainsi, *bien que* :

« *Bien*, dit-il, *que* je touche à la fin de mes jours. »
(P. Corn., *Pomp.*, I, 1.)

Selon que :

« Et *selon*, bien ou mal, *que* vous en userez. »
(Th. Corn., *Les Engagem. du hasard*, II, 2.)

Les adverbes donnent encore lieu à constater un certain nombre de différences considérables entre la langue du dix-septième siècle et la nôtre. Ainsi, *comme* a très-longtemps remplacé *que* dans les phrases comparatives :

« Aussi haut *comme* lui. » (P. Corn., *La Suiv.*) — « Effrontée autant *comme* traitresse. » (*La Pl. Roy.*)

« Vous en prendrez autant *comme* vous en verrez. » (*Suite du Ment.*, I, 6.)

« Tous les rois ne sont rois qu'autant *comme* il vous plaît. »
(*Nicom.*, III, 2.)

Nous croyons inutile d'indiquer ici, même d'une manière très-abrégée, les exemples analogues que nous ont fournis les écrivains les plus célèbres des quinzième, seizième et dix-septième siècles. Disons seulement que l'auteur le plus rapproché de nous, chez qui nous avons rencontré cette manière de dire, est le fameux jurisconsulte Pothier, en particulier dans son *Traité du prêt à usage*, publié vers 1770.

Quelques grammairiens modernes ont établi une distinction assez subtile entre *au moins* et *du moins*, *tout au moins* et *tout du moins*. Dans l'ancienne langue, ces deux locutions adverbiales n'offraient entre elles aucune différence, et de bons écrivains du dix-huitième siècle les prenaient encore, à leur gré, l'une pour l'autre.

Dedans aujourd'hui ne peut être qu'adverbe; il a été préposition, et ce n'était pas du tout un solécisme, comme l'a cru Voltaire, de lui donner un régime. On s'en convaincra en lisant, avec les exemples de Corneille, ceux de Jean de La Taille, de d'Aubigné, de Théophile, du cardinal de Richelieu, de Racan, de la marquise de Courcelles, de Charles Sorel, de Montfleury, etc.

Dessus, dessous, ont aussi été prépositions, et ont longtemps joué le même rôle que *sur*, *sous*.

L'adverbe de lieu *où* se prenait quelquefois pour *quand*, comme l'*ubi* des Latins, et aussi pour *tandis que*. Il s'employait, en outre, et pourrait encore s'employer pour dire dans lequel, dans laquelle, en qui; auquel, à laquelle, à quoi, sans ou avec interrogation; sous lequel, sous laquelle; chez lequel, chez laquelle.

Enfin cet adverbe faisait fréquemment pléonasme, et se mettait pour *que* :

« Ce n'est pas là, madame, *où* je prends intérêt. »
(P. Corn., *Sophon.*, V, 4.

« Aussi ce n'est qu'en eux *où* mon espoir se fonde. »
(Racan, *Berg.*, V, 2.)

L'adverbe *presque* s'écrivait quelquefois avec une *s*, non-seulement en vers, mais même en prose, par euphonie :

« *Presques* au désespoir. » (J.-A. de Baïf, *Éclog.*, XIII.

« Et *presques* entre nous
Nous vînmes en un rien des paroles aux coups. » (Id., *Antig.*, II, 2.)

« J'en eus *presques* envie aussitôt que de vous. » (P. CORN., *Méd.*, II, 4.)

« Dans les occasions *presques* inévitables de corrompre leur innocence. » (A. GODEAU, *Disc. sur les ordres sacrez*, II, 1.)

Même, adverbe, s'écrivait aussi généralement, en prose et en vers, *mêmes*, *mesmes*.

Longtemps, que nous n'employons plus guère que comme un adverbe, et en l'écrivant en un seul mot, était une sorte de locution substantive qui se prêtait aux modifications les plus variées :

« Avoir *un si long temps* des sentiments si vains,
C'est assez mériter l'honneur de vos dédains. »
(P. CORN., *Poés. div.*, Sur le départ de la marquise de B. A. F.)

« Son père peut venir, *quelque long temps* qu'il tarde. » (Id., *Le Ment.*, I, 2.)

« Je n'ay pas délibéré le faire pour *un si long temps*. » (*Lett. miss. de Henri IV.*) — « J'ai repris ces études que d'autres occupations avoient interrompues *un fort long temps*. » (MAUCROIX.)

Nous renvoyons au *Lexique* pour voir d'autres exemples, dont plusieurs appartiennent à notre temps. Ils montrent tous que la locution substantive remplace avantageusement l'adverbe, lequel n'est pas susceptible des mêmes variétés d'emploi.

Entre la langue du dix-septième siècle et la nôtre, il n'y a pas seulement des différences de mots et de significations. Les différences de construction et de syntaxe ne sont pas moins nombreuses ni moins essentielles. Par exemple, l'infinitif était très-souvent régime indirect d'un autre verbe :

« Ma guérison *dépend de parler* à Mélite. » (P. CORN., *Mél.*, V, 2.)

« Votre bonheur *dépend de vous aimer* toujours. » (QUIN., *Rol.*, III, 6.)

« Notre salut *dépend de* tout *précipiter*,
De n'être point *surpris*. » (Id., *Astr.*, IV, 1.)

« L'espoir de votre amour, la paix de vos États,
Tout *dépend d'immoler* cette grande victime. » (Id., *Thés.*, V, 3.)

« Il vit que son salut
Dépendoit de lui plaire, et bientôt il lui plut. (RAC., *Baj.*, I, 1.)

On n'a pas tout à fait abandonné cette manière de dire, mais elle est bien moins usitée qu'autrefois.

Par imitation des constructions latines, on employait souvent

le subjonctif dans des cas où l'on mettrait aujourd'hui l'indicatif :

« Nous ne nous soucions pas quels *nous soyons* en effect, comme quels *nous soyons* en la connoissance publique. » (CHARRON.)

On dirait en latin *quales simus*.

« Je crois *qu'il soit* fou. » (MALH.)

Ici le subjonctif est employé parce que la pensée renferme quelque doute, et qu'en latin ce mode était spécialement affecté à l'expression d'une idée dubitative. C'est par la même raison que Corneille a dit aussi avec le subjonctif :

« Il *croit que mes regards soient* son propre héritage. » (*Mél.*, IV, 1.)

« Tous *présument qu'il ait* un grand sujet d'ennui. » (*Cinna*, I, 4.)

Que, ainsi placé entre deux verbes, exigeait généralement que le second fût mis au subjonctif.

Souvent aussi l'on employait l'imparfait du subjonctif pour le plus-que-parfait :

« Un mot seul, un souhait *dût* l'avoir emportée. »
(P. CORN., *La Tois. d'or*, I, 5.)

« Mais puisque son dédain au lieu de te guérir
Ranime ton amour qu'il *dût* faire mourir. » (Id., *Clit.*, I, 4.)

Dût, c'est-à-dire *eût dû*.

Notre *Lexique* établit, par des exemples qui remontent jusqu'au *Livre du chevalier de la Tour*, combien cette construction est ancienne dans la langue. Elle s'explique, d'ailleurs, par le fait que notre imparfait du subjonctif a été formé du plus-que-parfait latin.

L'imparfait du subjonctif s'employait aussi fréquemment pour le conditionnel, et parmi les exemples que nous citons, il y en a d'empruntés à de très-anciennes poésies françaises, comme la *Vie du pape Grégoire le Grand*. Contentons-nous d'en rappeler un de Pierre Corneille :

« Et toutes *vous dussiez* prendre, en un jeu si doux,
Comme même plaisir, même intérêt que nous. » (*Clit.*, V, 3.)

Vous dussiez, c'est-à-dire *vous devriez*.

Enfin l'imparfait du subjonctif se prenait quelquefois pour l'imparfait de l'indicatif :

« Tu croyois que son cœur n'*eût* point d'autres atteintes. »
(P. CORN., *La Gal. du Pal.*, IV, 4.)

C'est-à-dire, tu croyais que son cœur n'*avait* point...

Nous omettons beaucoup d'autres différences de syntaxe et de construction, afin de pouvoir nous étendre un peu sur la plus importante que nous ayons eu à constater et à étudier, c'est-à-dire l'ellipse du pronom personnel après certains verbes. Nous croyons très-utile de reproduire ici, sous une forme un peu différente, la substance de ce que nous avons dit sur ce point de grammaire et sur ce procédé de style demeurés jusqu'à maintenant inexpliqués et même inaperçus. La théorie que nous avons tirée de l'observation d'un nombre immense de faits se réduit à ceci :

Le pronom personnel se supprime généralement après les verbes *faire*, *laisser*, *mener*, *regarder*, *sentir*, *voir*, *entendre*, *écouter*, suivis eux-mêmes d'un autre verbe qui achève le sens. Alors le régime suit les verbes qu'accompagnent *faire*, *laisser*, etc., ou bien, s'il les précède, c'est un pronom personnel, un pronom relatif, ou un adjectif indéfini, comme *tout*.

Nous espérons qu'on lira dans son entier cette étude capitale, qui comprend près de deux feuilles de notre second tome; c'est pourquoi nous nous bornerons à rappeler ici d'une manière abrégée quelques-uns des nombreux exemples que nous avons empruntés à des écrivains de mérite très-divers, afin que la généralité de l'usage fût mieux constatée.

Qu'on observe d'abord comment le pronom se supprime après les verbes que nous avons dits, précédés du régime :

« Seigneur Dieu! tu *me fais esbahir!* » (LARIVEY, *Le Morf.*, II, 2.)

Me fais ébahir, et non pas *me fais m'ébahir*.

« ... Revolter tous les citadins d'un Estat et *les faire entretuer*. » (CHOLIÈRES, *Les Apres-Dinees*, IIII, f° 137, v°.)

Les faire entretuer, et non pas *les faire s'entretuer*.

« Voyez à quoy l'amour *la faisoit abaisser*. » (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 1.)

La faisait abaisser, et non pas *la faisait s'abaisser*.

« La peur ne *me fera* ny *taire* ny *dédire*. » (RACAN, *Berg.*, IV, 5.)

Me fera taire, *me fera dédire*, et non pas *me fera me taire*, *me fera me dédire*.

« Mais ce flatteur espoir qu'il rejette en mon âme...
Me fait plaire en ma peine et m'obstine à souffrir. » (P. CORN., *Mél.*, I, 1.)

Me fait plaire, et non pas *me fait me plaire*.

« Lui procurant du bien elle croit la fâcher,
Et cette vaine peur *la fait* ainsi *cacher*. » (Id., *La Suiv.*, III, 6.)

La fait cacher, et non pas *la fait se cacher*.

« Hélas ! mais qu'à propos le ciel *l'a fait méprendre*. »
(Id., *La Pl. Roy.*, IV, 7.)

L'a fait méprendre, et non pas *l'a fait se méprendre*.

« Voilà cet accident qui *le fait retirer*. » (Id., *ibid.*, V, 5.)

Le fait retirer, et non pas *le fait se retirer*.

« Cela *le fit opiniâtrer* davantage en son entreprise. » (FURET., *Le Rom. bourg.*, I.)

Le fit opiniâtrer, et non pas *le fit s'opiniâtrer*.

« Et va errant par un chemin
Qui, le détournant de sa route,
Le faict eguarer à la fin. » (LARIV., *Le Laquais*, II, 2.)

Le fait égarer, et non pas *le fait s'égarer*.

« Et si du bon chemin on *l'a fait écarter*,
Deux mots incontinent l'y peuvent rejeter. »
(MOL., *L'École des femm.*, III, 3.)

L'a fait écarter, et non pas *l'a fait s'écarter*.

« L'honneur qu'il a (le clergé de France) d'être assemblé presque sous vos yeux *le fait acquitter* avec plaisir d'un devoir qu'il vous rend avec justice. » (FLÉCH., *Lett.*)

Le fait acquitter, et non pas *le fait s'acquitter*.

« Et *me fit consumer* dans une plainte vaine... » (SÉNECÉ, *Sat.*)

Me fit consumer, et non pas *me fit me consumer*.

« Ceux *que* l'opinion *fait plaire* aux vanités. » (MALH.)

Fait plaire, et non pas *fait se plaire*.

« Le sieur César fit un pas de clerc de s'amuser aux forts, et *nous laisser* cependant *fortifier*. » (MONTLUC.)

Nous laisser fortifier, et non pas *nous laisser nous fortifier*.

« Les Romains *les laissoient consumer* par leurs propres forces. » (MÉZER.)

Les laissaient consumer, et non pas *les laissaient se consumer*.

« Pour moi, je suis d'avis que vous *les laissiez battre*. »
(P. CORN., *L'Illus. com.*, III, 3.

Les laissiez battre, et non pas *les laissiez se battre*.

« Va flatter, si tu veux, la douleur de Flavie,
Et *me laisse éclaircir* de l'état de ma vie. » (Id., *Théod.*, IV, 1.)

Me laisse éclaircir, et non pas *me laisse m'éclaircir.*

« Il vaut mieux qu'ils en aient cette idée, que de n'en point avoir du tout : ce qui arriveroit peu à peu, s'ils *la laissoient effacer* de leur esprit par un silence pernicieux. » (MALEBR.)

La laissaient effacer, et non pas *la laissaient s'effacer.*

« La plupart des merveilles de Dieu nous échappent et, après les avoir légèrement regardées, nous *les laissons effacer* de notre esprit. » (NICOLE.)

Les laissons effacer, et non pas *les laissons s'effacer.*

« Bien serois aise que *les veisses*
Bien *entrebattre* encore ung coup. »
(*Le Débat de la Nourisse et de la Chamberière.*)

Les visses entrebattre, et non pas *les visses s'entrebattre.*

« Si j'avois un prétexte à me mécontenter,
Tu me verrois bientôt *résoudre* à le quitter. »
(P. CORN., *La Gal. du Pal.*, II, 6.)

Tu me verrais résoudre, et non pas *tu me verrais me résoudre.*

« Ne vous étonnez point, *vous l'*en *verrez dédire.* » (Id., *Perth.*, III, 3.)

*Vous l'*en *verrez dédire*, et non pas *vous l'*en *verrez se dédire.*

« Le dépit de *les voir multiplier* s'étoit tourné en fureur. » (FLEURY, *Mœurs des Chrétiens.*)

Les voir multiplier, et non pas *les voir se multiplier.*

L'ellipse est aussi fréquente, ou plutôt aussi constante quand le régime suit :

« La grandeur de son amour *faisoit esmerveiller* tout le monde. » (MARGUER. D'ANG., *l'Heptam.*, 19e nouv.)

Faisait émerveiller, et non pas *faisait s'émerveiller.*

« Quel envieux démon, et quel charme assez fort
Faisoit entre-choquer deux volontés d'accord? » (P. CORN., *La Suiv.*, V, 8.)

Faisait entre-choquer, et non pas *faisait s'entre-choquer.*

« Ses intrigues *firent mutiner* leur armée. » (MÉZER., *Hist. de France avant Clovis*, II, 11.)

Firent mutiner, et non pas *firent se mutiner.*

« Ne *laissons perdre* en vain le temps. » (RONSARD.)

Laissons perdre, et non pas *laissons se perdre*.

« Si, par votre négligence, nous *laissions fortifier* les Espagnols... » (RICHEL., *Mém.*, XX.)

Laissions fortifier, et non pas *laissions se fortifier*.

« C'est peu de *laisser assoupir*
La ferveur du plus saint désir,
Par notre lâcheté nous *la laissons éteindre*. » (P. CORN., *Imit.*, I, 18.)

Laisser assoupir, et non pas *laisser s'assoupir*; *laissons éteindre*, et non pas *laissons s'éteindre*.

« Pour *laisser affaiblir* par la guerre ces deux puissances voisines. » (PELLISS.)

Laisser affaiblir, et non pas *laisser s'affaiblir*.

« Il *laissa séparer* son armée victorieuse. » (MÉZERAY.)

Laissa séparer, et non pas *laissa se séparer*.

« Brienne s'arrêta court, et *laissa évaporer* la bile de Colbert. » (CHOISY, *Mém.*, II.)

Laissa évaporer, et non pas *laissa s'évaporer*.

« *Laissant emporter* son esprit aux impressions précipitées de la surprise. » (VAUVEN., *Caract.*, XVIII.)

Laissant emporter, et non pas *laissant s'emporter*.

« Je sens, je *sens glacer*
Mon sang, mon cœur, ma voix, ma force et mon penser. » (JODELLE.)

Je sens glacer, et non pas *je sens se glacer*.

« Et *je sens refroidir* ce bouillant mouvement,
Quand il faut pour le suivre exposer mon amant. »
(P. CORN., *Cinna*, I, 1.)

Je sens refroidir, et non pas *je sens se refroidir*.

« On se dissipe, et on *sent ralentir* toutes ses bonnes volontés. » (FÉN.)

On sent ralentir, et non pas *on sent se ralentir*.

« Ce père s'étant fait expliquer tout ce qui me regardoit, *sentit* lui-même *enflammer* son zèle. » (PRÉV.)

Sentit enflammer, et non pas *sentit s'enflammer*.

« Qu'il attende le temps qu'avecque ma fortune
Nous *voyons appaiser* et les vents et Neptune. » (JODELLE.)

Nous voyons apaiser, et non pas *nous voyons s'apaiser*.

« A peine de leurs lacs *voi-je sauver* personne. » (D'AUBIGNÉ.)

Vois-je sauver, et non pas *vois-je se sauver*.

« J'en *vis enfler* la vague; *voyant réunir* toute la famille royale. » (P. CORN.)

Vis enfler, et non pas *vis s'enfler; voyant réunir*, et non pas *voyant se réunir*.

« Il pense *voir* en pleurs *dissiper* cet orage. » (RACINE.)

Voir dissiper, et non pas *voir se dissiper*.

« *A vu briser* son vaisseau. » (FÉN.)

A vu briser, et non pas *a vu se briser*.

Nous renvoyons au *Lexique* pour les exemples des autres cas, et pour tous les autres détails où nous entrons sur cette construction que Ménage n'avait pas comprise, où La Harpe a vu un solécisme[1], et dont le secret a échappé à des philologues comme M. Génin, dans son *Lexique* de Molière, et semble même n'avoir pas été aperçu par les rédacteurs du *Dictionaire historique* de l'Académie française, ainsi qu'on le verra par le fait rapporté dans notre livre.

Après avoir montré que les écrivains de la fin du dix-huitième siècle et ceux du dix-neuvième ne suppriment pas généralement le pronom personnel, notre conclusion, — et nous aimons à la répéter, — est que, dans la généralité des cas, et quand la clarté est parfaite, la manière de notre grande ère littéraire nous paraît préférable à celle qui y a été substituée par scrupule grammatical.

Très-souvent les verbes qui suivent *sentir*, *voir*, *laisser*, *mener*, ont une signification passive, que *sentir* et *voir* soient employés d'une manière active ou réfléchie. Ce gallicisme était autrefois bien plus fréquemment usité qu'aujourd'hui :

« ... *Sentiroit*, me voyant, *blesser* sa conscience. » (THÉOPH.)

« O double désespoir dont je me *sens poursuivre*. » (SCHELANDRE.)

« Et selon qu'on *se sent* trop *emporter* vers l'une, se pencher vers l'autre. » (PASC.) — « *Se sentit saisir* d'un excès de joie. » (P. CORN.)

[1] Rapportant ces vers de Corneille (*Imit. d'une ode lat.*) :

Et sans craindre le bruit qui gronde sur sa tête,
Voit briser à ses pieds l'effort de la tempête,

il dit qu'il faut absolument *voit se briser*. (*Lyc.*, 3e p., l. I, ch. I, sect. 2.)

« Par d'inquiétants transports me *sentant émouvoir.* » (Id.)

« Ce qui désespéroit le plus de si braves hommes, c'étoit de *se voir assommer* comme des bêtes prises dans un piége. » (VAUGELAS.)

« Que l'on *voye ébranler* par la fureur de l'onde
Les fondements du monde. » (RACAN.)

« J'ai mis fin à tous ces discords
Par qui la Loire en ses deux bords
Voyoit ensanglanter son onde. » (Id.)

« Ton bonheur n'est couvert que d'un peu de nuage,
Et tu n'as rien perdu pour le *voir différer.* » (P. CORN., *Le Cid*, II, 3.)

« L'autre tout débonnaire, au milieu du sénat
A vu trancher ses jours par un assassinat. » (Id., *Cinna*, II, 1.)

« Ayant fait la matière, il la *laisse mouvoir* et *arranger* au gré de quelque autre. » (BOSS.) — « Mais beaucoup plus de modération pour les *laisser borner* (les conquêtes) par la justice. » (HUET.)

« On te *mène égorger*, innocente victime. » (TRISTAN.)

Dans tous ces exemples, que nous n'avons pas voulu trop multiplier, la signification passive est très-sensible.

Indépendamment de l'intérêt qu'offrent ces études, au point de vue de la grammaire historique et philosophique, tous ceux qui s'occupent avec soin de l'art d'écrire y reconnaîtront, nous l'espérons, une véritable utilité pratique. Le plus grand nombre des lecteurs seront peut-être plus frappés de certaines autres différences entre la langue du dix-septième siècle et la nôtre, parce qu'elles ne demandent pas, pour être bien saisies, une aussi grande attention.

Ils verront, dans de nombreux articles, combien de mots des plus usuels se prenaient autrefois dans des acceptions différentes de celles qui sont restées.

Blâme, qui ne se dit plus que d'un sentiment ou d'un discours par lequel on condamne une personne ou une action, a signifié déshonneur, mauvais renom, honte, turpitude.

Étonnement, aujourd'hui, n'exprime plus que la surprise. Il se prenait dans le sens d'épouvante, d'abattement, de consternation.

Étude, qui, dans le sens de *cabinet d'étude*, ne se dit plus que du bureau d'un notaire, d'un avoué, se prenait dans la langue générale pour chambre, cabinet où l'on étudie, où l'on compose. Quand Corneille, quand Saint-Amant, quand Boileau parlent des *fruits de leur étude*, ils désignent les productions de leur cabinet d'étude, selon l'expression de Racan :

« *Ces vers, produits dans mon estude,*
Récitent tes commandements,

Et j'en fais de ma solitude
Les plus doux divertissements. » (*Ps.* CXVIII.)

Impression se prenait pour édition.

Secrétaire, comme l'italien *secretario*, voulait dire, celui à qui l'on confie ses secrets, confident :

« Tu seras de mon cœur l'unique *secrétaire*
Et de tous mes secrets le grand dépositaire. » (P. CORN., *Le Ment.*, II, 6.)

Cette signification si naturelle datait au moins du quatorzième siècle, et nous en citons de nombreux exemples, tirés du *Roman de Perceforest*, de Froissard, des *Cent Nouvelles du roi Louis XI*, de Ronsard, de Joachim Du Bellay, de Passerat, de Malherbe, de Gombeau, de Ménage.

Secrétaire voulait encore dire quelquefois écrivain public :

« Proche Saint-Innocent, il se fit *secrétaire*;
Après, montant d'état, il fut clerc d'un notaire. »
(P. CORN., *L'Illus. com.*, I, 3.)

Tel mot, toujours pris maintenant au sens actif, s'employait également au sens passif. Par exemple, *hôtesse* ne voulait pas dire seulement celle qui donne l'hospitalité, mais aussi celle qui la reçoit, comme dans ces vers :

« Humevent, n'a ce pas esté
Toy, grenier de méchanceté
Qui tantost devant ma maison
As, sans propos, et sans raison
Si mal mené ma pauvre *hostesse*. » (J.-A. DE BAÏF, *Le Brave*, II, 5.)
« Toi qui as vu faire caresse
A mon host avec mon *hostesse*. » (Id., *ibid.*)

« L'honneur de recevoir une si grande *hôtesse*. » (P. CORN., *Méd.*, IV, 5).

Recueillir signifiait souvent résumer, condenser, ramasser :

« Pour *recueillir* ce discours. » (P. CORN.) — « Pour *recueillir* en peu de mots toute la doctrine que... » (RICHEL.) — « Pour *recueillir* mon raisonnement. » (BOSS.) — « Pour *recueillir* tout mon dessein. » (FLÉCH.) — « Une récapitulation qui *recueille* en peu de mots toute la force de l'orateur. » (FÉN.)

Le dix-septième siècle, comme le seizième et l'époque antérieure, ne connaissait pas la distinction établie depuis une centaine d'années par les grammairiens entre *en imposer*, commettre une imposture, mentir, et *imposer*, inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : selon nous, cette distinction tourne au profit de la clarté du sens.

Ressentiment se prenait très-souvent dans le sens de reconnaissance, de souvenir reconnaissant ; *se ressentir*, dans celui de témoigner sa reconnaissance ou son ressentiment.

Nulle part on ne trouve d'explication capable de bien faire entrer dans l'intelligence de nombre de ces termes dont la signification a changé, et qui ne *sonnent* plus la même chose (pour emprunter une expression du dix-septième siècle). Nous les avons approfondis avec un soin qui sera peut-être apprécié. Indiquons en particulier le grand article COURAGE, dans le sens de *cœur*, ou dans le sens d'*animus*, spécifié et déterminé en bien ou en mal par le contexte ou par une épithète ; et le grand article OMBRAGE, dans le sens d'ombre, de nuage, d'obscurité, signification très-ancienne, très-longtemps conservée, au propre et au figuré, et dont l'omission dans les dictionnaires rend les définitions qu'on y donne obscures et illogiques.

Pour expliquer les vers où Corneille se sert d'*ombrage* pour *ombre*, au figuré, où il parle de

« ... cent nuages
Qui jettent mille *ombrages*
Dans l'œil mal éclairé, » (*Imit.*, I, 3.)

et ceux où il fait dire à Laodice, au sujet d'un raisonnement où elle « ne voit goutte : »

« J'ai devant les yeux toujours quelque nuage
Qui m'offusque la vue et m'y jette un *ombrage*, »

nous sommes remonté jusqu'au quinzième siècle, et nous avons suivi la trace de cette signification jusqu'au commencement du dix-huitième.

Nous avons vu,—pour rappeler seulement quelques phrases,—qu'on disait, au propre : « Être au soleil ou à l'*ombrage*. » (GRINGORE.) « Les *ombrages* de la nuit. » (BLAISE D'AURIOL.) « L'*ombrage* du cadran. » (J. DE SCHELANDRE.) « Un nuage qui cache le ciel par son *ombrage*. » (*La Faiseuse de mouches*.) « Voir œil à œil sans *ombrages*. » (*Le Miserere du reclus de Moliens*.) « Relever les *ombrages* par des couleurs vives. (*Inventaire universel des Fantaisies de* TABARIN.) « Bien observer l'art de la peinture aux raccourcissements, aux *ombrages* et aux proportions. » (D'URFÉ.) « Le jour efface les *ombrages* des nuits. » (SÉNECÉ.)

Et au figuré : « Un *ombrage* qui s'évanouit, » en parlant d'un vain raisonnement. (CALVIN.) « Les *ombrages* de conceptions in-

formes; les *ombrages* et les vaines images de la fantaisie. » (MONTAIGNE.) « L'*ombrage* de l'apparence. » (LARIVEY.) « Les *ombrages* de la matière, » opposé à la clarté de l'entendement. (CHAPELAIN.) « Ne laisser aucun *ombrage* ni aucun scrupule dans les esprits, sur une question. » (BRUEYS.)

Pour donner encore plus d'évidence à notre preuve, nous montrons ensuite qu'on a dit aussi *ombrager* pour *ombrer*, et *ombrageux* pour *ombreux*, *sombre*.

Mais le plus curieux, assurément, de ces mots dont la signification s'est successivement transformée, est le verbe *dispenser*, qui est arrivé, dans plusieurs de ses acceptions, à signifier absolument le contraire de ce qu'il voulait dire autrefois, et de ce qu'exprime son étymologie. Nous ne pouvons pas transcrire ici notre grande étude sur ce mot important qui a été bien souvent pris à contre-sens, même par d'estimables philologues; à peine en pouvons-nous indiquer les résultats principaux.

Dispenser, dans l'ancienne langue, s'employait très-fréquemment avec un nom de personne, pour signifier autoriser. Ainsi l'on disait, *dispenser quelqu'un à*, l'autoriser à :

« Accueilli d'autre n'en sera
Que mon mary dans ma pensée.
Ce qu'on vouldra l'on pensera;
D'aultre ne seray compensée.
Car *à ce ne suis dispensée*,
Quelque mal que j'aye ou souffrance. »
(*Colin qui loue et despite Dieu en un moment à cause de sa femme.*)

« Quoi! s'il aimoit ailleurs, *serois-je dispensée*
A suivre, à son exemple, une ardeur insensée? » (P. CORN., *Pol.*, III, 2.)

De même sans régime indirect :

« Or donc puisqu'il a commencé
Sans *avoir été dispensé*,
Sagon n'a eu tort de respondre
Pour telles injures confondre. »
(*Resp. à l'Épist. de celluy qui ne s'est point nommé, adressée à Marot, à Sagon et à La Hueterie*, à la suite des *Œuv.* de Cl. Marot, édit. de Le Duchat, 1731.)

Dispenser à, avec un nom de chose pour sujet, autoriser à, livrer à; faire qu'on s'abandonne à :

« Je ne suis plus à moi, quand je viens à penser
A quoi l'occasion me pourra *dispenser*. » (P. CORN., *Clit.*, II, 9.)

« *A* trop d'emportement ton zèle te *dispense*. » (T. CORN., *Stilicon*, II, 5.)

Et avec *à*, suivi d'un infinitif :

« Il n'y a rien qui *dispense* plus à parler que la méfiance recogneue. » (D'URFÉ, *L'Astrée*, I, 4.)

Dispenser de, suivi d'un substantif, ou d'un mot en tenant la place, autoriser à :

« Sortz de Rouen, je t'*en dispense*,
Pour voir Sagon quelque matin. »
(MATH. DE BOUTIGNY, *Le Rabais du Caquet de Marot.*)

Dispenser de, suivi d'un infinitif, accorder la permission de, autoriser à :

« El vous *dispencera*
De faire ce qu'il vous plaira. »
(GRINGORE, *Le Jeu du Prince des Sotz*, Sottie.)

Je vous *dispense* et permets *de* favoriser en ceste eslection tels des autres cardinaux... que... » (*Lett. miss. de Henri IV*, 28 oct. 1604.) — « Enfin le mary *dispense* sa femme *de* s'accommoder à la volonté du roy. » (LOUIS GUYON, *Div. leçons.*)

Être dispensé de, être autorisé à :

« Constance, fille de Roger de Sicile, *fut* tirée d'une abbaye de nonnains de la ville de Palerme, et *dispensée de* se marier. » (BOUCHET, *Serées*, V.)

On trouve en outre *être dispensé pour*, suivi d'un infinitif, dans le sens d'être autorisé à :

« Que le caresme et jeusnes viennent, je *suis dispensée pour* manger de la chair. » (*Caquets de l'Accouchée*, 1re journ.)

Corneille emploie aussi *dispenser* absolument, toujours dans le sens d'autoriser :

« L'occasion convie, aide, engage, *dispense*. » (*Suite du Ment.*, III, 5.)

Se dispenser à, suivi d'un substantif, s'abandonner, se livrer à, se donner la liberté de faire une chose :

« ... *Se dispenser à* un amour parjure. » (P. CORN., *Perth.*)
« ... *Se dispenser à* mille impiétés. » (Id., *La Suiv.*)
« ... *Se dispenser à* trop d'emportement. » (TH. CORN., *Timocr.*)

« *Se dispenser à* la raillerie. » (CYRANO.) — « *Se dispenser à* une liberté trop grande. » (Mme DE VILLED.) — « *Se dispenser à* des extravagances. » (Id.) — « *Se dispenser à* de honteux soupçons. » (CRÉB.)

Se dispenser à, suivi d'un infinitif, se licencier à, prendre la licence de, se laisser aller à :

« Quand je *me dispensois à* lui mal obéir. » (P. CORN., *Rodog.*, I, 5.)

« *Se dispenser à* s'écarter de son sujet. » (BAYLE, *Lett.*) — « *Se dispenser à* faire des digressions. » (Id., *ibid.*)

Se dispenser de, suivi d'un substantif, se permettre telle chose :

» Je *me dispenseray de* ce mot. » (PASQ., *Lett.*)

Et *se dispenser de*, suivi d'un infinitif, s'accorder la licence de, prendre la liberté de :

« *Se dispenser de* faire une chose ; *se dispenser de* parler. » (PASQ.) — « *Se dispenser de* prendre un long délai. » (MALH.)

Se dispenser, absol., prendre une liberté :

« Ma curiosité pour ce demi-quart d'heure
S'osera *dispenser...* » (P. CORN., *Mél.*, III, 6.)

Nous établissons également que le substantif *dispense* s'est employé pour dire permission, autorisation en général.

Comment s'est fait ce changement si complet dans la signification de *dispense* et de *dispenser? Dispense* a voulu dire, d'abord, autorisation quelconque, puis l'autorisation spéciale de ne pas faire une chose, signification elliptique qui a fini par prendre le dessus. De même le mot *dispenser* a signifié d'abord autoriser, puis on l'a employé pour dire autoriser à ne pas faire, d'où l'acception actuelle.

Par un pareil procédé de l'esprit, quantité d'autres mots français, comme *rien*, *personne*, *aucun*, ont passé du sens positif au sens négatif.

Certains mots, dont le sens n'a pas changé depuis le dix-septième siècle, ont néanmoins été de notre part l'objet d'une étude sérieuse. Tel est le substantif *avis*, dont nous croyons avoir éclairci la signification, en en donnant, à l'aide du vieux français, la véritable étymologie. On verra, dans le *Supplément*, qu'*avis* ne vient pas de l'italien, comme on l'a prétendu, mais de la préposition *à* et de l'ancien substantif *vis*, signifiant vue, apparence, ce qu'on voit, ce qu'on croit voir, de sorte qu'*avis* veut dire proprement vue de l'esprit.

Nous avons encore étudié certains vieux mots qui se rencontrent dans divers écrivains du dix-septième siècle, comme la particule affirmative *mon*, sur laquelle nous avons écrit un véritable mémoire : il n'avait jusqu'ici rien été dit que de très-incomplet sur cette locution ; l'occasion s'en offrant, nous avons voulu épuiser le sujet.

Tel mot, aujourd'hui vulgaire, a été noble; exemple, *poil*, qui, jusque vers la seconde moitié du dix-septième siècle, se disait dans le style élevé aussi bien que *cheveu*, *chevelure :*

« Par les lis de vos mains, par vostre *poil* doré. »
(PH. DESPORTES, *Amours de Diane*, I, 35.)

« Au lieu d'orner son *poil*, déshonores sa main. »
(P. CORN., *Clit.*, V, 4, 1re édit.)

Artisan ne désignait pas seulement celui qui exerce un art mécanique, un métier; il s'appliquait à ceux que nous appelons des artistes, soit peintres, comme dans La Fontaine, soit sculpteurs, comme dans Boileau, soit même poëtes, comme dans Corneille; et cette signification s'est conservée jusque dans la première partie du dix-huitième siècle :

« Parrhasius étoit un *artisan* d'un vaste génie et d'une fertilité d'inventions universelle. » (ROLLIN, *Hist. anc.*, l. XXII, c. V, art. 2.)

Certains mots se prenaient indifféremment l'un pour l'autre en style figuré, tandis qu'aujourd'hui leur usage est beaucoup plus restreint et déterminé. Par exemple, on disait un *cœur de rocher*, comme un *cœur de roche :*

« Ce n'est pas que ce cœur soit un *cœur de rocher*,
C'est que malaisément il se laisse toucher. »
(L'abbé DE TORCHE, *Le Démêlé de l'esprit et du cœur.*)

Cette locution se rencontre plusieurs fois dans le *Recueil de Pièces galantes* de madame de La Suze, et nous en citons d'assez nombreux exemples dans notre livre.

Tel autre mot, qui ne s'emploie maintenant que dans un sens défavorable, se prenait dans un sens favorable. Le verbe *débiter* en fournira un exemple dans le *Lexique*.

Il en est de même d'*étaler*, qui n'est plus guère usité qu'avec l'idée d'ostentation, d'affectation, et qui s'employait dans le sens général de faire voir, avec idée de l'intensité de l'action. Si l'on veut bien lire notre article, on verra qu'*étaler* se pourrait prendre encore dans cette signification favorable.

Nous avons eu, en outre, l'occasion de constater qu'un certain nombre de mots, de significations, ou de locutions, à peu près abandonnés pendant un certain temps, avaient repris faveur à la fin du dix-huitième siècle ou de nos jours.

Voltaire déclarait qu'*épandre* était vieilli : des poëtes, comme

Lamartine et Victor Hugo, le reprirent avec raison et avec succès, au sens propre et au figuré.

Le commentateur de Corneille regrettait encore la proscription du mot *exorable. Ce terme sonore, intelligible, nécessaire*, comme l'appelait Voltaire, a été employé, au dix-huitième siècle, par Montesquieu :

« Qu'*exorable* à la prière (le prince) il soit ferme contre les demandes. »

L'usage, alors, en était encore exceptionnel, mais à la fin du siècle il commence à s'accréditer; Mirabeau l'adopte, et le fait retentir à la tribune, où il dit, en parlant du peuple en insurrection, « qu'il est violent, mais *exorable.* » Mercier l'enregistre dans sa *Néologie;* enfin il devient plus commun au dix-neuvième siècle ; Victor Hugo s'en sert dans *Cromwell*, et Chateaubriand dans ses *Études historiques.*

Outrageux, dont Voltaire constatait encore la désuétude, tout en ne faisant pas scrupule de l'employer, a été depuis repris universellement.

Mercier remarquait dans sa *Néologie* que le « vieux mot *étreinte* » avait été presque entièrement banni. Il est redevenu, à notre époque, d'un usage très-fréquent, au propre et au figuré.

Nous aurions pu étendre ces remarques à plusieurs autres mots. Nous nous contenterons d'en ajouter une.

Louis Racine, dans le Discours préliminaire de ses *Remarques sur les tragédies* de son père, observait que le mot *fallacieux* n'avait pu se soutenir, quoiqu'il fût très-sonore, que Corneille l'eût employé, et que Bossuet s'en fût servi dans son *Histoire universelle.* — L'aigle de Meaux parle, en effet, dans son *Second Discours sur l'Histoire universelle*, des dangereuses insinuations et des discours *fallacieux* de l'esprit malin, et on lit dans une admirable scène d'un des chefs-d'œuvre de P. Corneille :

« Serments *fallacieux*, salutaire contrainte,
Que m'imposa la force, et qu'accepte ma crainte!
Heureux déguisement d'un immortel courroux,
Vains fantômes d'État, évanouissez-vous. » (*Rodog.*, II, 1.)

Voltaire, répétant l'observation de Louis Racine, a dit à son tour : « L'éloquent Bossuet est le seul qui se soit servi après Corneille de cette belle épithète, *fallacieux*. Pourquoi appauvrir la langue? Un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné ? »

Le célèbre commentateur n'est pas ici tout à fait exact. S'il n'avait pas été un ennemi si acharné de l'abbé Des Fontaines, il aurait pu lire dans son *Dictionnaire néologique*, dont la première édition est de 1726 :

« FALLACIEUX. Vieux mot qui signifioit trompeur. On commence à le remettre en usage. « Un raisonnement oblique et *fallacieux*. » (*Relig. prouv. par les faits.*)

La phrase alléguée est de l'académicien Houteville; son ouvrage fut publié en 1722, et réimprimé en 1741, un an avant sa mort.

Du reste, on le sait, Des Fontaines ne citait ces locutions peu usitées que pour critiquer les auteurs qui s'en étaient servis.

Roubaud, dans ses *Nouveaux Synonymes français*, publiés en 1785, en déclarant que *fallacieux* est un mot autorisé, qu'il est beau, qu'il est nécessaire, constatait aussi qu'il n'était pas entré dans l'usage. Il a depuis été adopté. L'Académie, en le donnant dans la cinquième édition de son *Dictionnaire* (1811), dit bien qu'il est vieux; mais la sixième édition (1835) se contente d'observer qu'il ne s'emploie guère que dans le style élevé. Plusieurs écrivains de notre siècle en offrent de beaux exemples, comme le suivant :

« Et l'enfant hésitait, et, déjà moins rebelle,
Écoutait des esprits l'appel *fallacieux*. »
(V. HUGO, *Ballades*, La Fée et la Péri.)

Un certain nombre de mots ont changé de genre. Il suffira de rappeler : *épitaphe*, *idole*, *insulte*, *voile* de vaisseau, qui étaient souvent masculins.

D'autres, que nous faisons toujours masculins, pouvaient être féminins, comme *âge*, *échange*, *risque*.

Il y a encore d'importantes différences à constater pour le nombre des substantifs. Ainsi certains mots s'employaient au pluriel avec des significations qu'ils n'ont plus. On disait, en prose et en vers, *les beautés* d'une femme, pour signifier ses charmes, ses appas :

« Elle dont *les beautés* captivent mille amants. »
(P. CORN., *La Veuve*, I, 5.)

« Mais l'empire certain qu'exercent *vos beautés*
Force jusqu'aux esprits et jusqu'aux volontés. » (Id., *Cinna*, III, 4.)

« Ses vertus ne la font point régner plus sagement que *ses beautés* la font régner de bonne grâce. » (MALH., *Lett.*, à la princesse de Conti, 29 mars 1614.)

« J'entends de tous côtés
Publier vos vertus, seigneur, et *ses beautés.* » (RAC., *Bér.*, II, 2.)

On disait aussi, en prose et en vers, *mes passions*, pour signifier *mon amour :*

« Elle remarque en lui tant de perfections,
Que les moins éclairés verroient *ses passions.* » (P. CORN., *Mél.*, II, 1.)

« Je ne vous tiendrai plus *mes passions* secrètes. » (Id., *Pomp.*, IV, 3.)

« Je commençay à lui remonstrer combien grande estoit l'amitié que je luy portois, et comme à son grand honneur elle pouvoit soulager *mes passions.* » (LARIVEY, *Les Écol.*, V, 10.)

« Lorsque devant vous je soupire,
Qu'est-il donc besoin de vous dire
De combien de soins ennuyeux
Mes passions sont traversées? » (RACAN, *Ode.*)

« Elle me donna tant de preuves de son gentil esprit, que je repris *mes* premières *passions.* » (SOREL, *Francion*, V.)

Voir encore, dans le *Lexique*, les articles *captivité*, *colère*, *courroux*, *désespoir*, *éternité*, *ostentation*, *pureté*, dans le sens de sentiment pur, *rage*, etc.

Cet usage de pluraliser un grand nombre de termes abstraits, qui sembleraient devoir toujours garder le singulier, peut compter parmi les caractères les plus frappants de la langue du dix-septième siècle. On voit, par les critiques de Voltaire sur Corneille, qu'il était déjà bien oublié au dix-huitième siècle. Nous avons cru fort utile de consacrer un de nos articles les plus étendus, l'article HONTE, à l'étudier sur un grand nombre de mots, et d'après des exemples multipliés. Nous établissons ainsi qu'au seizième et au dix-septième siècle quantité de termes abstraits s'employaient au pluriel, non-seulement pour marquer la répétition des faits et des actes, mais encore pour marquer l'état, la disposition, seulement avec augmentation de force dans la signification, et avec l'idée, nécessairement, d'un état, d'une disposition qui se reproduisent plusieurs fois.

II

Le Commentaire sur Corneille, par Voltaire.

Dans cet aperçu sommaire et limité, nous n'avons pu qu'indiquer et esquisser un petit nombre des caractères distinctifs de la langue du dix-septième siècle. Peut-être en aurons-nous dit assez pour donner une juste idée des changements et des vicissitudes subis par la langue dans l'espace d'un siècle. Que de différences l'on a pu remarquer entre la diction de Corneille et de Bossuet et celle de Voltaire! Quand ce brillant poëte, tout pétri de l'esprit moderne, entreprit, en commentant Corneille, de juger le style de l'autre siècle, il était bien difficile que tant de manières de parler vieillies et oubliées ne lui parussent pas des étrangetés et des incorrections. Ainsi s'expliquent déjà les injustices du fameux *Commentaire*, dont nous voulons maintenant parler avec étendue, ayant consacré une partie si considérable de notre livre à le réfuter.

Rappelons d'abord, pour le commun des lecteurs, quelques faits historiques, et, par des détails précis, puisés principalement dans la correspondance de Voltaire, dans celle de d'Alembert, et de plusieurs autres amis du patriarche, ainsi que dans les mémoires et journaux du temps, faisons connaître quelle fut l'occasion du *Commentaire de Voltaire sur Corneille*, pour quel objet et dans quelles dispositions d'esprit l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre* se fit éditeur et critique.

Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel ordinaire de la reine, s'était généreusement chargé d'élever une nièce du grand Corneille, fille de Jean-François Corneille, le seul mâle qui restât de ce nom, et fils lui-même d'un cousin germain de Pierre Corneille. M. du Tillet était un homme passionné pour les beaux-arts. Il

publia, en 1734, des *Essais sur les honneurs et sur les monuments accordés aux illustres savants pendant la suite des siècles*, où il donne, en un style dénué d'agrément, une légère idée de l'origine et des progrès des beaux-arts; mais il se distingua principalement en faisant construire à grands frais un Parnasse en bronze, où l'on voyait les figures de quelques poëtes et de quelques musiciens français; en le faisant peindre et graver par des artistes distingués; en en faisant la description qu'il distribua à diverses personnes dont il espérait que le concours pourrait l'aider à faire exécuter ce monument en grand dans un jardin ou sur une place publique; enfin, ce généreux citoyen dont le nom mérite un long souvenir fit frapper à ses dépens une suite de médailles dont vingt-huit représentaient les poëtes et six les musiciens les plus célèbres du siècle de Louis XIV.

Cependant, parvenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il se trouvait avoir perdu presque tout son bien, qui avait toujours été très-modique. Il lui devenait impossible de suffire aux besoins de sa pupille. Voltaire était alors dans tout l'éclat de sa renommée; il avait maintes fois pris la défense des malheureux, et leur avait accordé des secours; enfin, tout le monde déjà vantait son humanité. Le malin philosophe avait dans le temps lancé contre le bon du Tillet une assez sanglante épigramme, pour le punir d'avoir trop facilement accordé les honneurs de l'apothéose à des littérateurs obscurs; ce n'en fut pas moins à lui que l'auteur du *Parnasse français* songea à s'adresser pour trouver un nouveau et plus puissant protecteur à la descendante du grand poëte. Il fut secondé dans ce dessein par M. du Mollard, membre de plusieurs académies, et connu par une savante dissertation sur toutes les tragédies anciennes et modernes qui avaient eu *Électre* pour objet. Un poëte, Le Brun, secrétaire des commandements du prince de Conti, unit sa voix à celle de l'ami dévoué des beaux-arts. Ce lyrique célèbre écrivit une ode *à M. de Voltaire en faveur de mademoiselle Corneille*. Flattant l'orgueil de son illustre confrère en Apollon, il lui disait :

« S'il était un mortel, qui, du nom de VOLTAIRE,
Portât chez nos neveux l'honneur héréditaire,
Ce nom serait alors son immortel appui;
Et *Mérope*, et *Brutus*, *Sémiramis*, *Alzire*,
Et la tendre *Zaïre*,
Élèveraient leurs voix, et parleraient pour lui.

Eh! cependant aux yeux de sa patrie entiere,
Du grand nom de CORNEILLE une jeune héritière
Voit couler dans l'oubli ses destins et ses pleurs!
Et d'un astre jaloux l'inflexible vengeance,
Lui versant l'indigence,
Épuise sur ses jours la coupe des malheurs! »

Et il peignait, avec toutes les couleurs de sa brillante poésie, la misère de la descendante d'un si grand homme, languissant *dans les horreurs d'un indigent oubli;* puis, recourant à la pompe de la prosopopée, il prêtait la parole à Corneille lui-même qui consolait sa petite-fille, et lui promettait un protecteur dans *un rival de son nom*, dans Voltaire, ce poëte glorieux dont les plus illustres morts avaient droit d'être jaloux, ce mortel bienfaisant par qui tant d'infortunés avaient déjà été secourus. C'est à lui qu'il faut s'adresser, ma fille, disait l'auteur du *Cid* à sa malheureuse descendante :

« Dis-lui que si Mérope eût devancé Chimène,
De son chaos obscur dégageant Melpomène,
Sans doute il eût brillé de l'éclat dont j'ai lui;
S'il eût été CORNEILLE, et si j'étais VOLTAIRE,
Généreux adversaire,
Ce qu'il fera pour toi, je l'eusse fait pour lui. »

Voltaire saisit cette occasion comme la plus excellente aubaine. Avec son admirable instinct, il y vit aussitôt un moyen d'augmenter sa renommée, non-seulement en France, mais chez les étrangers. Il s'empressa de répondre à Le Brun que, vieux soldat du grand Corneille, il serait trop heureux d'être utile à la petite-fille de son général. « Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parents pauvres à soutenir, ajoutait-il, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume. » Cependant il offrait à la petite-fille de Corneille l'asile de son château. Sa nièce, qui aimait les beaux-arts et réussissait dans quelques-uns, lui donnerait l'éducation la plus honnête. Une partie de cette éducation serait de voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et de broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*. Madame Denis aurait soin d'elle comme de sa fille, et lui-même chercherait à lui servir de père[1].

Quelques jours plus tard, le 22 novembre 1760, il écrivit aussi,

[1] Lettre du 5, ou du 7 novembre 1760.

des *Délices*, à mademoiselle Corneille, pour lui témoigner combien lui et madame Denis, sa nièce, seraient heureux de la recevoir.

Voltaire se rappela que, pendant son séjour en Angleterre, il s'était passé un fait qui lui pouvait servir d'exemple. Il existait une fille de Milton, et cette descendante du sublime auteur du *Paradis perdu* était réduite à la dernière pauvreté. On le sut à Londres, et incontinent elle fut riche. Voltaire voulut faire de même la fortune de la nièce de Corneille, en rééditant à son profit les œuvres du grand poëte.

« J'ai mis dans ma tête, écrivait-il, de faire voir aux Anglais que nous savons comme eux honorer les beaux-arts et le sang des grands hommes. J'ai imaginé de faire une magnifique édition des tragédies de Pierre Corneille [1], etc. »

Quand Voltaire avait conçu une idée, il fallait qu'elle fût vite réalisée, ou du moins mise en train d'exécution. Quoi qu'il arrivât, il était décidé à « donner son temps et son argent pour le succès d'une entreprise qu'il croyait honorable et utile à la nation [2]. » Mais son bonheur ordinaire l'accompagna dans cette circonstance. Deux personnes qu'il n'avait jamais eu l'honneur de voir, à qui même il n'avait jamais écrit, madame la duchesse de Grammont, et M. de La Borde, banquier de la cour, « commencèrent seules cette entreprise, avec un zèle, disait-il, sans lequel elle n'aurait jamais réussi [3]. » La duchesse de Grammont s'en montra la protectrice déclarée et fit souscrire un nombre considérable d'étrangers. M. de La Borde procurait, de son côté, plus de cent souscriptions.

Cependant Voltaire faisait supplier le roi de permettre que son nom fût à la tête des souscripteurs, et de daigner encourager la souscription pour la valeur de cinquante exemplaires; et Louis XV en prenait deux cents. L'infant, duc de Parme, souscrivait pour trente au lieu d'une douzaine qu'on lui demandait. Presque tous les princes du sang souscrivaient. Le duc de Choiseul se faisait inscrire pour vingt. La marquise de Pompadour, à qui Voltaire n'avait pas même écrit, en prenait cinquante, et son frère douze. Les académiciens se signalaient à l'envi, et, les premiers de tous, le comte de Clermont, le cardinal de Bernis,

[1] *Volt. et le prés. de Brosses, Lett. inéd.*, à M. de La Marche, 26 juin 1761.
[2] *Lett. inéd. de Volt.*, à M. de La Touraille, 14 auguste 1761.
[3] Lettre du 21 auguste 1761, du château de Ferney.

le maréchal de Richelieu, le duc de Nivernois; Watelet, non content de prendre cinq exemplaires, se chargeait de graver et de dessiner le frontispice; M. Bouret, bien qu'il connût à peine Voltaire, souscrivait pour vingt-quatre exemplaires. Et tout cela se faisait avant qu'il y eût la moindre annonce imprimée, avant qu'on sût de quel prix serait le livre. La compagnie des fermiers généraux souscrivait pour soixante, et plusieurs autres compagnies suivaient cet exemple. Cette noble émulation devenait générale. A peine le bruit de cette édition projetée s'était-il répandu en Allemagne, que l'Électeur palatin, la duchesse de Saxe-Gotha et d'autres princes et seigneurs s'empressaient de la favoriser. L'empereur et l'impératrice souscrivaient pour deux cents exemplaires, le roi de Prusse pour cinquante, le roi de Pologne pour vingt-cinq, l'impératrice de Russie pour deux cents; enfin la souscription était aussi bien accueillie partout, et notamment en Angleterre, où les plus nobles lords, les hommes d'État et les riches négociants rivalisaient de générosité.

Voltaire avait bien raison de voir dans ce succès le plus bel éloge des arts, et la preuve du respect de l'Europe entière pour Corneille [1].

Cependant le résultat matériel était considérable. L'édition produisit cent mille francs de bénéfice, partagés entre le libraire et mademoiselle Corneille, dont la dot s'éleva environ à quarante mille écus. Le patriarche, qui fit lui-même sa part de sacrifices, put ainsi établir convenablement « la cousine de Chimène, de Cornélie et de Camille. » Il maria mademoiselle Corneille à un gentilhomme de son voisinage, dont les terres touchaient les siennes, qui avait environ huit mille livres de rente, et qui était « sage et doux, fort aimable, fort amoureux et fort aimé [2]. »

Tel fut donc le premier objet et le premier résultat de l'édition de Corneille entreprise par Voltaire [3]. Mais quand il eut formé le projet de cette édition, une autre idée s'offrit promptement à son

[1] Lettre du 20 auguste 1761.

[2] Lettre au comte de Chenevières, 1763.

[3] C'est en 1764 qu'on vit enfin paraître cette édition impatiemment attendue, et qu'une maladie de Voltaire avait fait craindre de n'avoir jamais. « Le grand homme qu'il s'agit de commenter, l'excellence du commentateur, les pompeux éloges que l'on fait du commencement, tout, disait Bachaumont, à la date du 8 mai 1762, contribue à piquer la curiosité. » La nouvelle s'étant répandue, à cette même époque, que Voltaire était gravement malade, la crainte d'être privé de

esprit et le domina bientôt ; ce fut de joindre aux œuvres du grand poëte un commentaire historique et critique. L'étude assidue qu'il avait faite toute sa vie de l'art dramatique le mettait en droit, pensait-il, de commenter les tragédies d'un grand maître[1]. Néanmoins sentant combien était délicate une entreprise qui regardait l'honneur de la nation, et où il s'agissait d'avoir « raison sur trente pièces[2], » il voulut tout d'abord intéresser l'Académie française dans son projet, pour donner ainsi à l'œuvre d'un académicien particulier l'autorité de l'Académie tout entière ; non pas qu'il prétendît la rendre responsable de son *Commentaire*, mais il voulait, disait-il, profiter de ses lumières, et qu'on sût qu'il en avait profité[3]. Il soumit son plan à cette compagnie et le fit aisément approuver, ainsi que la dédicace qu'il adressa le 8 août 1761, par l'intermédiaire de Duclos, secrétaire perpétuel. Il désirait plus, il voulait que l'Académie fût de collaboration avec lui, et qu'elle fît du *Commentaire* sa propre affaire : rien pouvait-il l'intéresser davantage? Pour exciter ses confrères à ne pas manquer les jours des assemblées, à être bien assidus, il leur disait : « Y a-t-il rien de plus amusant, s'il vous plaît, que d'avoir un *Corneille* à la main, de se faire lire mes observations, mes anecdotes, mes rêveries, d'en dire son avis en deux mots, de me critiquer, de me faire faire un ouvrage utile, tout en badinant[4]? »

Il écrivait à Duclos, environ deux mois plus tard : « Je répète encore que mes importunités ne doivent pas lasser la patience de mes confrères, que c'est un amusement pour eux dans les séances, que deux mots en marge m'instruisent, non-seulement pour la pièce qu'on examine, mais pour les autres, que je dois

l'édition de Corneille ne fut pas une des moindres causes de la consternation dont toute la littérature fut frappée.

L'édition donnée par Voltaire forma douze volumes grand in-8°, contenant, outre le Théâtre de P. Corneille, les deux pièces de Thomas restées au théâtre, l'*Ariane* et le *Comte d'Essex*, que le commentateur enveloppa dans sa critique, qu'il disséqua, pulvérisa, et réduisit à rien, suivant l'expression de l'auteur des *Mémoires secrets* (6 mai 1764) ; la *Bérénice* de Racine, et plusieurs pièces étrangères que Voltaire avait traduites pour servir d'objet de comparaison à certaines tragédies de Racine, c'est-à-dire une traduction de l'*Héraclius* de Calderon, avec des notes, et une traduction littérale en vers blancs du *Jules César* de Shakespeare.

[1] *Comment. sur Corn.*, Réponse à un académicien.

[2] *Lett. inéd. de Volt.*, Lett. à M. de Chenevières, 10 oct. 1761.

[3] *Lett. inéd.*, Lett. à Duclos, 7 oct. 1761.

[4] Lett. à d'Alembert, 31 auguste 1761.

me conformer aux sentiments réunis des personnes éclairées, et qu'enfin mon ouvrage ne peut être utile qu'après avoir passé par vos mains [1]. »

Il demandait qu'on nommât des commissaires pour examiner chacun de ses commentaires, et indiquait M. Saurin comme pouvant rendre de grands services [2]. Dans sa dévorante impatience, il voulait qu'il n'y eût pas un moment de perdu. « Songez, disait-il à ses confrères pour activer leur zèle, songez que j'ai soixante-huit ans, que je n'ai qu'un souffle de vie, et que, si je mourais *inter opus*, l'ouvrage irait comme moi à tous les diables. »

A mesure qu'il avançait dans son travail, conçu à peu près suivant le plan des *Remarques* de Louis Racine *sur les tragédies de Jean Racine*, il en envoyait des cahiers, ou, comme il disait, « des recueils de doutes [3] » à l'Académie pour avoir son sentiment, et quand il l'avait, disait-il, il « marchait à son aise et d'un pas sûr [4]. » Il écrivait encore à un de ses amis, homme du monde : « Je consulte l'Académie toutes les postes, et je soumets toujours mon opinion à la sienne. J'espère qu'avec cette précaution l'ouvrage sera utile aux Français et aux étrangers [5]. »

Il en référait à l'Académie sur toutes les difficultés qu'il rencontrait dans la lecture du poëte, sur la grammaire, sur le style, sur le goût, sur les règles du théâtre [6]. Il recourait surtout à l'avis et aux instructions de ses confrères pour ce qui concernait les chefs-d'œuvre de Corneille. « L'on peut impunément, disait-il, se tromper sur la *Galerie du Palais* et sur *Agésilas;* mais je ne hasarderai rien sur les pièces que l'admiration publique a consacrées, sans avoir demandé plusieurs fois des instructions [7]. »

Duclos et d'Alembert, d'Alembert surtout, lui transmettaient l'avis de l'Académie. Ainsi, d'Alembert lui mande, à la date du 8 septembre 1761, qu'on a reçu ses Remarques sur les *Horaces*, sur *Cinna*, et sur le *Cid*, la préface du *Cid* et l'épître dédicatoire; que tout cela a été lu avec soin dans les assemblées; qu'on a été très-content de ses Remarques sur les *Horaces,* et beaucoup

[1] *Lett. inéd.*, à Duclos, 5 nov. 1761.
[2] *Lett. inéd.*, au même, 21 auguste 1761.
[3] *Lett. inéd.*, au même, 7 oct. 1761.
[4] Lettre à d'Alembert, 15 sept. 1761.
[5] *Lett. inéd.*, à M. de Chenevières, 10 oct. 1761.
[6] *Ibid.*, Lett. à Duclos, 5 nov. 1761.
[7] *Ibid.*, au même, 7 oct. 1761.

moins de celles sur *Cinna*, qui ont paru faites à la hâte ; que les Remarques sur le *Cid* semblaient meilleures, mais avaient encore besoin d'être revues. Enfin d'Alembert, après avoir reproché à son ami quelques appréciations trop sévères, finissait en lui disant qu'il ne saurait apporter dans cet ouvrage trop de soin, d'exactitude, et même de minutie ; qu'il fallait que le monument qu'il élevait à Corneille en fût aussi un pour lui.

Voltaire, pour diverses raisons que nous aurons lieu d'expliquer, était assez disposé à se montrer fort sévère dans l'appréciation des œuvres de Pierre Corneille. Il fut entraîné jusqu'aux plus regrettables excès de violence, d'injustice et de dénigrement par la colère qu'il ressentit du bruit répandu à l'avance, qu'il n'avait entrepris de commenter Corneille que pour avoir l'occasion d'outrager la mémoire et d'insulter le génie du grand poëte[1]. Les efforts mêmes que tentèrent des amis pour modérer ses fougues ne servirent qu'à aigrir sa bile. Il lui semblait qu'on voulait opprimer la liberté de son esprit, et il s'écriait :

« Quoi ! Meslier en mourant aura dit ce qu'il pense de Jésus, et je ne dirai pas la vérité sur vingt détestables pièces de Pierre, et sur les défauts sensibles des bonnes? Oh ! pardieu, je parlerai ; le bon goût est préférable au préjugé. *Salvâ reverentiâ*[2]. »

D'Alembert, à l'origine, était un de ceux qui recommandaient le plus à Voltaire la modération, et surtout les égards. Dans une lettre du 31 mars 1762, se plaignant de ce qu'on n'avait pas reçu depuis longtemps de ses notes à l'Académie, il lui disait :

« Où en est l'édition de Corneille? Il y a bien longtemps que nous n'avons reçu de vos notes. Au nom de Dieu, soyez sur vos gardes ; ayez raison autant qu'il vous plaira, mais soyez poli ; c'est où vos ennemis vous attendent ; ils vous déchireront pour peu que vous maltraitiez Corneille, et quand vous n'y serez plus, il ne leur en coûtera rien pour dire que vous aviez raison : ne serez-vous pas bien avancé? »

Il l'avertit encore que ses adversaires verraient en lui un Zoïle,

[1] Ce bruit avait pris tant de consistance dans la bonne société de Paris, qu'au moment où l'on annonçait enfin qu'il ne serait plus mis de retard à la publication de cette édition, depuis plusieurs années promise, Bachaumont écrivait dans ses *Mémoires secrets* : « Bien des gens prétendent que M. de Voltaire a moins voulu donner une dot à mademoiselle Corneille, que faire un libelle diffamatoire contre son aïeul : il a déjà jeté des pierres d'attente de son système en plusieurs occasions. » (*Mém. secrets*, 23 avril 1763, t. I, p. 210.)

[2] Lett. à d'Alembert, 25 fév. 1762.

s'il laissait subsister dans ses Remarques le ton sévère qui se montrait surtout dans celles sur *Rodogune*, et qui avait paru offenser quelques-uns de ses confrères de l'Académie.

Voltaire se fâcha un peu des remontrances de d'Alembert, il lui répondit d'un ton à demi piqué, mais en des termes qui marquaient un parti pris de sévérité et de rigueur :

« Le nom de Zoïle me pique, mon cher philosophe, il est très-injuste. Je vais au delà des bornes quand je loue Corneille, et en deçà quand je le critique. Je crois, d'ailleurs, faire un ouvrage très-utile, et que la comparaison des pièces de Shakespeare et de Calderon avec Corneille, sur des sujets à peu près semblables, est un grand éloge de Pierre, et un service à la littérature. Je ne me relâcherai en rien, parce que je suis sûr que j'ai raison : j'en suis sûr, parce que j'ai cinquante ans d'expérience, parce que je me connais au théâtre, parce que je consulte toujours des gens qui s'y connaissent, et qui sont entièrement de mon avis. Est-ce à vous à vouloir des ménagements, et à conseiller la faiblesse? Que m'importe que le préjugé crie, quand j'ai pour moi la raison? Je ne songe qu'au vrai et à l'utile[1]. »

Et il invitait son *cher philosophe* à prendre lui-même le parti de la vérité, et à n'avoir point de faiblesse humaine. D'Alembert répliqua; il repoussa bien loin la pensée d'avoir voulu comparer son maître à Zoïle; mais il persista dans ses conseils de modération, surtout dans ses recommandations d'observer des formes. S'il y a des coups de bâton à donner à l'auteur de *Rodogune*, que ce soit, lui disait-il, « comme Alcidas à Sganarelle, dans le *Mariage forcé*, avec de grandes protestations de respect et de désespoir d'y être obligé[2]. »

A toute occasion d'Alembert s'efforçait de retenir les emportements de Voltaire contre Corneille : au fond, il lui conseillait principalement de mettre moins de franchise dans son procédé. Il voulait que Voltaire fît pour le *Commentaire* ce que lui, d'Alembert, avait fait pour l'histoire de la *Destruction des Jésuites*. « N'oubliez pas, lui répétait-il sans cesse, de le louer beaucoup quand il est *sublime;* et quand il est *rabâcheur*, faites-le sentir sans le dire : vous y gagnerez et l'art y gagnera, parce que vous direz vrai et ne blesserez personne[3]. »

Dans une autre lettre, écrite après un long silence qui faisait craindre à d'Alembert que Voltaire n'eût été mécontent de la li-

[1] Lett. du 12 juill. 1762.
[2] Lett. du 31 juill. 1762.
[3] Lett. du 17 nov. 1762.

berté avec laquelle il lui avait dit son avis sur *le Corneille*, le rusé Bertrand conseillait à Raton de faire plus de révérences en donnant des croquignoles, et de multiplier les croquignoles et les révérences[1].

C'était dire poliment au patriarche qu'il était un peu grossier. Mais si on l'accuse d'insolence, celui-ci prétend qu'il use de toute la réserve compatible avec la vérité :

« On me trouve un peu insolent, dit-il, et je pense que vous me trouvez bien discret ; car, entre nous, je n'ai pas relevé la cinquième partie des fautes : il ne faut pas découvrir la turpitude de son père. Je crois en avoir dit assez pour être utile ; si j'en avais dit davantage, j'aurais passé pour un méchant homme[2]. »

Cependant il ne tarda pas, en publiant de nouvelles éditions, d'en dire bien davantage. Et il y fut excité par celui même qui, au commencement, l'avait le plus engagé à la modération et aux ménagements. D'Alembert était un homme sans consistance dans ses jugements, surtout quand ils étaient opposés à ceux de Voltaire. Après avoir d'abord taxé son maître d'un excès de sévérité contre Corneille, il finit, en habile flatteur qu'il était, par lui reprocher son trop d'indulgence. Il voulait que la nouvelle édition du *Commentaire* que Voltaire préparait fût beaucoup moins douce que les précédentes :

« On dit, lui écrivait-il, que vous réimprimez le *Commentaire de Corneille* fort augmenté. Vous ferez bien. Je ne trouve de tort que de n'en avoir pas assez dit. Les pièces de Corneille me paraissent de belles églises gothiques[3]. »

Grandeur de l'art chrétien, sublimité de la poésie cornélienne, le sec géomètre ne savait pas mieux comprendre l'une que l'autre. Voltaire, au moins, n'était pas incapable de goûter la belle et grande poésie. Cependant il aurait fini par le faire croire, si l'on n'avait su que le dépit et mille petites passions étaient en partie cause de ses violences et de ses injustices à l'encontre du premier restaurateur de la tragédie parmi les modernes.

Dans le *Commentaire* même, Voltaire laisse percer, aussi bien que dans sa correspondance, combien les critiques qu'on lui avait adressées sur les premières pièces l'aigrissaient et augmentaient sa disposition à la sévérité : il tenait à montrer « qu'aucune cabale ne l'avait jamais intimidé[4]. » Dans les Remarques sur *Serto-*

[1] Lett. du 9 juill. 1764.
[2] Lett. à d'Alembert, 8 mai 1764.
[3] Lett. de d'Alembert à Voltaire, 1er fév. 1773.
[4] *Rem. sur Sertorius*, II, 5.

rius, il avoue que s'il est entré dans presque tous les détails des deux premiers actes de cette pièce, c'est non-seulement « pour éviter le reproche qu'on lui a fait de n'en avoir pas assez dit, » mais encore « pour répondre au reproche ridicule que quelques gens de parti, très-mal instruits, lui avaient fait d'en avoir trop dit. » Il se fit donc un point d'honneur, dans les dernières éditions, de redoubler de sévérité et de dureté; il y « reprend quatre fois plus de fautes, nous dit-il lui-même, parce que des gens qui ne savent pas le français ont eu le ridicule d'imprimer qu'il ne fallait pas s'apercevoir de ces fautes [1]. » L'humeur que lui causait la contradiction rejaillissait ainsi sur Corneille même.

Quelques lignes plus loin, à propos de certains vers un peu familiers ou négligés, il s'écrie avec colère et ironie :

« Quels vers ! quelles expressions ! et de petits écoliers oseront me reprocher d'être trop sévère ! » Lui, trop sévère ! Il se « repentira toute sa vie d'avoir été trop indulgent [2]. »

Mais où il laisse surtout éclater la rancune et la bile qui l'animent, c'est dans la préface des Remarques sur *Suréna*. Après avoir parlé du « style ridicule dans lequel Corneille fait l'amour dans ses vingt dernières tragédies, et dans quelques-unes des premières, » et avoir déclaré que quiconque ne sent pas ce défaut est sans aucun goût, que quiconque veut le justifier se ment à lui-même, il ajoute :

« Ceux qui m'ont fait un crime d'être trop sévère m'ont forcé à l'être véritablement, et à n'adoucir aucune vérité. Je ne dois rien à ceux qui sont de mauvaise foi. Je ne dois compte à personne de ce que j'ai fait pour une descendante de Corneille, et de ce que j'ai fait pour satisfaire mon goût. Je connais mieux les beaux morceaux de ce grand génie que ceux qui feignent de respecter les mauvais. Je sais par cœur tout ce qu'il a fait d'excellent. Mais on ne m'imposera silence en aucun genre sur ce qui me paraît défectueux.

« Ma devise a toujours été, *fari quæ sentiam* [3]. »

Si, malgré son habitude de parler conformément à cette devise, il retint encore quelque chose sur le cœur, même dans les dernières éditions du *Commentaire*, il s'en dédommage amplement dans sa Correspondance. Dans ses lettres intimes, il traite souvent l'auteur d'*Horace*, de *Polyeucte* et de *Rodogune*, à peu près comme il ferait Alexandre Hardy ou Pradon. Il y ridiculise sans vergogne

[1] *Rem. sur Sertorius*, II, 5.
[2] Lett. à d'Alembert, 19 oct. 1764.
[3] *Rem. sur Sertorius*, IV, 2.

« les détestables pièces et les détestables sujets du raisonneur ampoulé, qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre pièces, quand il fit un petit voyage en Espagne[1]. » — « Plus je lis ce Corneille, écrit-il encore à un de ses particuliers amis, plus je le trouve le père du galimatias, aussi bien que le père du théâtre[2]. »

Voltaire acheva donc et refit ainsi plusieurs fois son *Commentaire*, tantôt retenu, tantôt aiguillonné par ses confrères et ses amis, s'abandonnant par moments à sa fougue de critique et à ses impressions d'homme de goût un peu timide, et dans d'autres moments se laissant emporter à son admiration pour les beautés si neuves et si originales du grand poëte qu'il interprétait.

Après avoir donné son édition de Corneille, il fit imprimer séparément les notes, à l'usage de ceux qui avaient le théâtre de ce poëte. Suivant Bachaumont, cette nouvelle répandue à l'avance jeta beaucoup de discrédit sur l'ouvrage, qui avait « peu de considération dans le monde littéraire[3]. » Peu importait à Voltaire. La critique était assurément le premier objet qu'il avait eu en vue, et il voulait la répandre le plus possible.

Ceux qui s'attendaient à voir Corneille maltraité par son commentateur furent néanmoins stupéfaits quand ils virent de combien de fautes, et de quelles fautes énormes, le grand écrivain était accusé, et surtout avec quel mépris il était insulté.

Voltaire disait, en 1778, dans la Lettre à l'Académie française, placée en tête d'*Irène:*

« Lorsque je commentai le grand Corneille, j'envoyai toutes mes remarques à M. Duclos, qui vous les communiqua. Vous les examinâtes; et cette édition de Corneille semble être aujourd'hui regardée comme un livre classique pour les remarques que je n'ai données que sur votre décision. »

Cependant l'Académie n'avait pas approuvé tout dans le *Commentaire*, et elle fut la première à le trouver trop sévère à l'égard de Corneille. D'Alembert écrivait à Voltaire, le 8 septembre 1761 :

« Il nous a semblé que vous n'insistiez pas toujours assez sur les beautés de l'auteur, et quelquefois trop sur des fautes qui peuvent n'en pas paraître à tout le monde. Dans les endroits où vous critiquez Corneille, il faut que vous ayez si évidemment raison que personne ne puisse être d'un avis contraire; dans les au-

[1] Lett. à La Harpe, 27 juill. 1770.
[2] Lett. à d'Argental, sept. 1751.
[3] *Mém. secrets*, 1er mai 1764.

tres, il faut, ou ne rien dire, ou ne parler qu'en doutant. Excusez ma franchise, ajoutait le géomètre littérateur, vous me l'avez permise, vous l'avez exigée; et il est de la plus grande importance pour vous, pour Corneille, pour l'Académie et pour l'honneur de la littérature française, que vos remarques soient à l'abri même des mauvaises critiques. »

Beaucoup d'hommes du monde partagèrent le sentiment des académiciens qui avaient trouvé que Voltaire dépassait les bornes de la justice et de la convenance. Bachaumont, excellent juge, et nullement ennemi du fameux philosophe, témoigne qu'on était *indigné*, et se montre lui-même très-mécontent « de la critique amère et dure que M. de Voltaire fait de Pierre Corneille[1]. » Il se plaint à plusieurs reprises de « son acharnement à rabaisser le grand homme[2]. » Suivant le rédacteur des *Mémoires secrets*, le célèbre commentateur « a moins prétendu faire voir le grand que le vieux Corneille. » Il a positivement voulu le dégrader, et il emploie souvent à cette fin les moyens les plus perfides[3]. Bachaumont, dans son mécontentement, va jusqu'à se ranger avec Fréron, et à trouver ses critiques justes; il souhaiterait seulement « que la défense de Corneille fût entre les mains d'un plus honnête homme[4]. »

Galiani était un des amis et des admirateurs de Voltaire. Cependant il fut, lui aussi, vivement choqué du *Commentaire*. Il avait été longtemps sans le lire, bien qu'il le vît sur toutes les cheminées de Paris; mais enfin, écrit-il, « il m'a fallu ouvrir le livre deux ou trois fois, au moins par distraction; et toutes les fois, je l'ai jeté avec indignation, parce que je suis tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'étaient pas en bon français : ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon italien que Boccace et l'Arioste. Quelle impertinence! Tous les siècles et tous les pays ont leur langue vivante, et toutes sont également bonnes. Chacun écrit la sienne[5]. »

Parmi les bons esprits qui osèrent, dans l'intimité, protester

[1] *Mém. secr.*, 6 mai 1764, t. II, p. 51.

[2] *Ibid.*, 16 mai 1764, t. II, p. 57.

[3] *Ibid.* Bachaumont a particulièrement en vue la protestation empreinte d'une fausse modestie que Voltaire fait à la fin de *Sertorius*.

[4] *Mém. secr.*, 1er mai 1764, t. II, p. 51.

[5] *Corresp. inéd. de Ferd. Galiani avec Mme d'Épinay*, etc., Lett. du 23 avril 1774.

contre les injustices du *Commentaire* sur Corneille, on distingue encore madame du Deffand. Dans sa correspondance avec le célèbre philosophe, elle prend plusieurs fois contre lui la défense du grand tragique.

L'immodéré vieillard avait donné trop beau champ à ses ennemis. Ils profitèrent avidement de cet avantage. Le plus ardent, et non pas le moins spirituel de tous, Fréron, ne pouvait manquer une si favorable occasion de tomber sur l'homme contre lequel il aimait tant à guerroyer. Il se fit écrire une *Lettre à M. de Voltaire sur son édition de Corneille.* C'est un des meilleurs articles du rédacteur de l'*Année littéraire,* et Bachaumont en a parlé dans les termes les plus élogieux :

« C'est, dit-il, une plaisanterie facile et légère sur l'affectation avec laquelle M. de Voltaire oppose sans cesse Racine à Corneille, pour le déprimer, le dégrader, le mettre au-dessous de rien. Quant au style, cette fiction ingénieuse vaut toutes les dissertations qu'on pourrait faire sur cette matière. On y donne, en passant, différents coups de patte aux écrits les plus répréhensibles de l'auteur. Celui d'une pareille facétie paraît avoir du talent pour ce genre d'ouvrages[1]. »

Fréron, sous le nom de son correspondant anonyme, reprochait à l'éditeur de Corneille de « réimprimer ce grand homme pour rabaisser sa gloire, pour relever ses défauts, pour faire de ses écrits une critique injuste, ou plutôt une satire amère. »

L'apostrophant sur le haut ton, il lui disait :

« Vous nous prenez apparemment pour des Visigoths avec vos remarques. Est-ce que nous ne savons pas aussi bien que vous que le style de Corneille a vieilli; que des tours, des expressions, des constructions qu'il a employés sont proscrits par l'usage, et seraient aujourd'hui des solécismes? Vous avez beau répéter fastidieusement que c'est pour les étrangers et pour les jeunes gens que vous écrivez. Est-ce que les étrangers et les jeunes gens ignorent qu'on n'écrit pas aujourd'hui en français comme on écrivait il y a plus de cent ans? Votre intention perce à travers le masque dont vous vous couvrez. Vous avez voulu, par vos remarques, écarter de la scène les chefs-d'œuvre de notre théâtre, persuader aux comédiens et au public que ce sont des écrits informes et barbares...

« Votre dessein se découvre surtout par l'affectation que vous avez d'accabler de notes critiques les plus belles pièces, les plus belles scènes, les plus beaux endroits de Corneille, et de laisser sans observations ce qui ne vous cause point d'ombrage, c'est-à-dire les pièces qu'on ne joue plus, et dont souvent une scène vaut mieux que tout ce qui s'est fait depuis, en exceptant Racine[2]. »

[1] *Mém. secr.*, 29 avril 1764, t. II, p. 48.
[2] *L'Année littéraire*, 1764, Lett. IV, t. III, p. 97-100.

Et après être entré dans quelques détails, le fougueux critique concluait ainsi :

« Je ne vous ai donné qu'une très-légère idée de ce recueil bassement satirique, où M. de Voltaire outrage le goût, l'honnêteté, sa nation, ses maîtres, tous ses compatriotes, les Anglais, la terre entière. Que signifient toutes ces fureurs ? C'est que M. de Voltaire est le premier des hommes pour le talent, l'esprit, le génie; c'est qu'il est fait pour donner des leçons à sa patrie, au genre humain; c'est que son poëme est au-dessus de tous les poëmes, ses tragédies au-dessus de toutes les tragédies, ses contes au-dessus de tous les contes, ses histoires au-dessus de toutes les histoires; c'est qu'il faut briser toutes les images des prétendus grands écrivains qui ont paru avant lui, et sur cet amas de marbres mutilés élever la statue du sublime, de l'immortel, de l'honnête, du bienfaisant, du sensé, du judicieux Voltaire[1]. »

Il y a là bien de la passion; on sent non-seulement l'adversaire, mais l'ennemi; et on s'explique, sans les excuser, les colères impétueuses et les vengeances de l'auteur irrité qui porta son ressentiment jusqu'à exposer en plein théâtre le rédacteur de l'*Année littéraire* à la risée et à l'indignation publique, sous le nom de Wasp, ou Frelon, dans la trop fameuse *Écossaise*.

Il faut pardonner à Fréron un peu d'animosité contre un homme qui l'avait si souvent outragé d'une manière sanglante, et l'excès qu'il met dans ses récriminations ne doit pas empêcher de rendre justice à ce qu'il a dit de raisonnable et de sensé pour la défense de Corneille. Mais ce qui diminue beaucoup son mérite, c'est que pendant vingt ans il a déployé encore plus de zèle à soutenir et à exalter Crébillon, non pas seulement pour son chef-d'œuvre de *Rhadamiste*, mais pour des pièces généralement médiocres comme *Électre*, *Sémiramis*, *Xercès*, *Pyrrhus*, *Catilina*, et que, prodiguant à tort et à travers ses éloges, il a vanté jusqu'à Dorat et Poinsinet.

Au nombre de ceux qui eurent la louable hardiesse de contredire ouvertement le commentateur de Corneille, il faut encore citer Clément (de Dijon), qui fit à peu près pour l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* ce que Des Fontaines, combattant l'abbé d'Olivet, avait fait pour l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*, dans son *Racine vengé*. Dans plusieurs lettres adressées à Voltaire, il entreprit de lui montrer à lui-même combien il avait été souvent injuste dans ses critiques sur le plan des tragédies de Corneille, sur les caractères, sur les sentiments, sur l'expression et sur le style; enfin, de lui prouver qu'il n'était pas plus heureux à corriger qu'à criti-

[1] *L'année littéraire*, 1764, Lett. IV, t. III, p. 313.

quer Corneille. Tout, dans ces lettres, n'est pas parfaitement pensé ni parfaitement dit, mais les remarques sensées et judicieuses, les raisonnements solides n'y sont pas rares.

Si l'auteur du *Commentaire* rencontra bien des contradicteurs, il fut d'un autre côté soutenu par un bataillon de défenseurs déterminés à l'appuyer et à l'admirer même dans ses injustices et ses erreurs. De ce nombre fut La Harpe. L'auteur du *Lycée* sentit peu ce que les critiques du style de Corneille renfermaient de faux ou d'excessif. Il n'a que des éloges pour « l'excellent Commentaire de Voltaire [1]. » A l'entendre, *on ne peut louer* Corneille *davantage et mieux* que ne l'a fait Voltaire, et il n'y a que *la populace littéraire* qui se soit soulevée au moment où le *Commentaire* parut. Il ne parle qu'avec le plus dédaigneux mépris de « ces clameurs insensées, qui, répétées par tant d'échos, au milieu de la multitude qui n'examine point, produisirent une commotion si vive et presque universelle, qui ne se calma qu'avec le temps, mais qui n'est plus aujourd'hui qu'un ébranlement faible et sourd, comme le murmure des flots qui fait souvenir de la tempête. » Les passions les plus mesquines avaient seules excité « ce grand soulèvement de tant d'auteurs ou d'aspirants [2]. »

Il ne faut pas s'étonner de cette justification excessive et de ces récriminations amères. L'auteur de *Warwick*, de *Gustave Wasa* et de *Menzikoff* était loin de sentir tout le mérite de l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte;* il ne lui a rendu qu'une très-imparfaite justice dans le *Cours de littérature* où il le met généralement bien au-dessous de Voltaire, et ne le présente guère que comme un auteur qui « commet toutes sortes de fautes [3], » tandis qu'il appelle Racine et Voltaire nos modèles les plus parfaits; enfin, La Harpe a converti son *Éloge* académique *de Racine* en plaidoyer contre Pierre Corneille, ce qui lui attira cette sanglante épigramme de Le Brun :

« Ce petit homme à son petit compas
Veut sans pudeur asservir le génie;
Au bas du Pinde, il trotte à petits pas,
Et croit franchir les sommets d'Aonie.
Au grand Corneille il a fait avanie,

[1] *Lycée*, 2e p., l. I, c. II, sect. 2.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid*, 3e p., l. I, c. IV, sect. 4.

Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
De voir ce nain mesurer un atlas;
Et redoublant ses efforts de pygmée,
Burlesquement roidir ses petits bras
Pour étouffer si haute renommée! »

Il a voulu, lui aussi, critiquer le style de Corneille; mais, dans cette entreprise délicate, il a fait preuve de plus de légèreté et d'ignorance que de goût et de connaissance de la langue classique. Corneille emploie-t-il *courber* neutralement, comme dans ces vers de la *Toison d'or :*

« Quatre monstres marins *courbent* sous ce fardeau. »
« Leurs membres décharnés *courbent* sous mes hauts faits. »

L'auteur de *Mélanie* dira d'un ton tranchant : « *Courber* n'est point un verbe neutre ; c'est un verbe actif qui demande un régime. *Ployer* était le mot propre s'il eût pu entrer dans le vers. » Le célèbre professeur de littérature est-il excusable, nous ne dirons point de n'avoir pas pris seulement la peine d'ouvrir les dictionnaires, mais d'avoir oublié le vers de La Fontaine :

« Il *courboit* sous les fruits, » (*Fabl.*, x, 2.)

et cette phrase de Montaigne :

« On voit ces âmes assaillies et essayees par ces deux moyens, en soustenir l'un sans s'esbranler, et *courber* souz l'autre. » (*Ess.*, I, 1.)

La Harpe, d'ailleurs, est coutumier de ces méprises. Quelque part il reprend l'expression un *général déluge*, comme prêtant à une mauvaise plaisanterie. Il ne se doute nullement qu'alors on ne disait pas substantivement, comme aujourd'hui, un général, par conséquent qu'il n'y avait pas lieu à ce fade quolibet, et qu'on pouvait dire un *général déluge*, comme un *général étonnement*, une *générale énumération*, etc. :

« Je croy que ce *general estonnement* cessera quand j'auray dit la raison qu'il dit luy-mesme de cette merveilleuse facilité. » (Du Verdier, *Hist. d'Alexandre*, I.) — Dans toutes les matières dont la preuve consiste en expériences et non en démonstrations, on ne peut faire aucune assertion universelle que par la *générale énumération* de toutes les parties et de tous les cas différents. » (*Entret. de Pose. avec Saci sur Épictète et Montaigne.*)

La Harpe s'est montré d'un purisme aussi étroit en critiquant certaines expressions de Racine. Ce poëte élégant dit, dans la première scène de l'acte second de *Bajazet :*

« Mais je *m'assure* encore *aux* bontés de son frère ; »

et, en employant ainsi *s'assurer à*, pour signifier, mettre sa confiance dans, il s'exprime comme Corneille, comme Molière, comme La Fontaine. Cependant l'auteur de *Mélanie* trouve ce vers répréhensible. Il croit important de faire observer « qu'on dit, *je m'assure dans vos bontés*, et non pas *je m'assure à vos bontés*[1]. C'est ainsi que la critique de Voltaire faisait école.

La Harpe, d'ailleurs, avait des raisons pour ne pas trouver à redire aux chicanes par lesquelles Voltaire diminuait tant de la haute idée qu'on avait eue jusqu'alors du père de notre tragédie. Lui aussi, il se figurait avoir fait mieux que Corneille, ou du moins il aimait qu'on le lui dît. Il ne croyait pas être flatté, mais seulement apprécié avec justice, quand cet adulateur Voltaire lui écrivait, en parlant du faible drame de *Mélanie :*

« On va jouer *la Religieuse* à Lyon; cela vaut mieux sans doute que vingt-quatre pièces du raisonneur, et cependant.... O qu'il fait bon venir à propos[2] ! »

Par reconnaissance, le rédacteur du *Journal de littérature* et l'auteur du *Lycée* portait aux nues les pièces du philosophe, et, examinant cette question : « Quelle est la plus belle tragédie du théâtre français, » il déclarait qu'à tout le moins « *Zaïre* est la plus touchante de toutes les tragédies qui existent..., l'ouvrage le plus éminemment tragique que l'on ait jamais conçu[3]. » Probablement, dans sa pensée, *Mélanie* tenait le second rang. Enfin, passant toute mesure, il proclamait Voltaire « le plus grand tragique du monde entier[4]. »

Le commentateur de Corneille fut également soutenu par un autre critique fort distingué de ce temps, Grimm, encore timide et un peu asservi au parti philosophique. L'auteur de la *Correspondance littéraire* reconnaissait[5] que des esprits cultivés et nourris des meilleurs ouvrages de l'antiquité et des nations modernes étaient en droit de trouver ces commentaires légers, d'y désirer plus de vues et de profondeur, mais il était d'avis que néanmoins ils resteraient inséparables des pièces de Corneille, et qu'après tout ils seraient pour nos jeunes gens la meilleure poétique qu'ils pussent suivre. Loin d'accuser Voltaire d'être

[1] *Lycée*, I, 3, sect. 4.
[2] Lettre à La Harpe, 27 juill. 1770.
[3] *Lycée*, 3e p., l. I, ch. III, sect. 4.
[4] *Ibid.*, sect. 9.
[5] Grimm, *Corresp. litt.*, mai 1764.

trop sévère en général dans sa critique, il était plutôt disposé à lui reprocher d'avoir laissé passer beaucoup de fautes, par exemple de n'avoir pas relevé toutes les expressions familières et toutes les négligences de *Sophonisbe*. Il ne peut dissimuler que le commentateur ne garde pas toujours les ménagements les plus respectueux envers son auteur; mais il le juge très-excusable, et estime qu'il répare très-bien ses boutades : « Lorsque, dit-il, l'humeur le gagne dans cette occupation pénible et dégoûtante; lorsqu'il lui échappe un mot dur ou désobligeant, voyez par combien d'éloges il le répare, combien il craint d'offenser le public en jugeant trop sévèrement un poëte à qui il a donné le surnom de grand ! »

Dix ans plus tard, et alors qu'il craignait moins de contredire le patriarche de Ferney, Grimm parlait encore du *Commentaire* comme d'une œuvre excellente : « M. de Voltaire nous a rendu, ce me semble, disait-il, un assez grand service en faisant remarquer si scrupuleusement tous les mots et toutes les phrases de Corneille qui ne sont pas en bon français. Il n'y a souvent que le tact le plus délicat qui puisse apercevoir ces légères taches. Et à quel tact peut-on s'en rapporter avec plus de confiance qu'au sien [1] ? »

Tous les élèves plus ou moins directs de Voltaire partagaient ces sentiments. Tous étaient disposés à trouver plus d'art et de style dans *Zaïre* et dans *Mérope* que dans *Polyeucte* ou dans *Rodogune*, et par conséquent à justifier les plus excessives sévérités du commentateur. Joseph Chénier, après avoir reconnu que le *Cid* fit pleurer toute la France, que *Cinna* fixa notre langue, qu'on admira dans *Horace* des beautés inconnues avant Corneille, n'ajoutait-il pas : « Mais ce génie vieillissant produisit une foule de pièces aussi *monstrueuses* pour les mœurs que pour la diction : il semblait vouloir *replonger* le théâtre *dans la barbarie* dont ses chefs-d'œuvre l'avaient tiré [2]. »

Voilà les exagérations irrespectueuses et les injustices où avait conduit l'exemple de Voltaire.

Cependant, du sein même de ses plus sincères admirateurs, il partit une protestation sérieuse, il s'essaya une réhabilitation du vieux poëte méconnu et une réfutation consciencieuse,

[1] *Corresp. litt.*, juin 1774.
[2] Disc. prél. de la tragédie de *Charles IX*.

sinon complète, du trop présomptueux et trop peu mesuré commentateur. Celui qui entreprit enfin de relever dans le détail les erreurs et les injustices du *Commentaire sur Corneille*, fut Palissot, l'auteur de la comédie des *Philosophes*. A l'édition de Voltaire il opposa une nouvelle édition plus exacte pour le texte, et à son *Commentaire* des notes rectificatives.

Dans une préface soignée, Palissot recherche d'abord les causes de tant de duretés et d'injustices auxquelles Voltaire s'emporta contre le père de notre théâtre dans les dernières éditions du *Commentaire* devenu une véritable satire. Ces outrageuses violences, Palissot les attribue à un sentiment qui a pu produire des effets ressemblant à la jalousie sans avoir rien de commun avec elle. Il s'en explique ainsi :

« Nous nous rappelons parfaitement qu'à cette époque il existait encore une foule de partisans outrés de Corneille qui semblaient avoir hérité de toute la prévention de Mme de Sévigné contre Racine, et qui ne plaçaient ce dernier poëte qu'à un intervalle immense du premier. On peut juger de la distance encore plus grande à laquelle ils reléguaient Voltaire. Selon eux, ce n'était qu'un bel esprit dont ils respectaient assez peu le jugement, et à qui par conséquent ils étaient bien loin d'accorder du génie. Quoiqu'il eût déjà fait *la Henriade*, *Œdipe*, *Brutus*, *Zaïre*, *Alzire*, *la Mort de César*, *Mérope* et *Mahomet*, on n'eût osé établir quelque comparaison entre ce bel esprit et Corneille sans s'exposer au sourire le plus dédaigneux. Telle était alors l'opinion plus ou moins accréditée par Fontenelle, La Motte, Crébillon père, Marivaux, Piron, et mise principalement en faveur par tous les amis de J.-B. Rousseau, devenu l'un des plus ardents ennemis de Voltaire, après l'avoir comblé d'éloges. Telle était, à plus forte raison, l'opinion dominante de tous ces bureaux d'esprit présidés par de vieilles caillettes, qui donnaient le ton à tout ce qui s'appelait exclusivement la bonne compagnie.

« Or, on imagine aisément l'effet que devait produire sur une âme sensible et dévorée du besoin de la gloire un pareil excès d'injustice. On conçoit combien Voltaire, admirateur passionné de Racine, à qui d'ailleurs il était bien permis, sans qu'on fût en droit de l'accuser d'orgueil, de se juger avec un peu plus de faveur que ne lui en accordaient tous ces prétendus arbitres des réputations, devait se soulever contre une cabale jalouse, qui, non contente de l'avilir, ne laissait échapper aucune occasion de le persécuter. Ce sentiment d'indignation, porté trop loin sans doute, dut nécessairement lui inspirer, sinon quelque malveillance pour Corneille, du moins une disposition secrète à le juger bien plus sévèrement qu'il ne l'eût fait probablement, si l'on eût moins abusé de ce grand nom pour rabaisser celui de Racine et pour l'humilier lui-même.

« L'esprit humain est fait ainsi, ajoutait Palissot, et la sensibilité délicate et ombrageuse de Voltaire devait l'exempter moins qu'un autre de cette loi commune.

« Ce fut par des motifs semblables qu'après avoir, dans tous ses premiers écrits, professé pour Boileau une estime qui allait jusqu'à la vénération, après

l'avoir franchement loué pendant longtemps dans sa prose, dans ses vers, ainsi que dans ses conversations les plus intimes, il changea involontairement de sentiment et de langage, lorsque l'abbé Batteux se fut avisé de faire un parallèle de *la Henriade* et du *Lutrin*. Dès lors Voltaire ne parla plus de Boileau qu'avec sécheresse; il lui adressa une épître chagrine qui commence par ces deux étranges vers:

> Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
> Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

« Le nom même du *Lutrin* lui devint odieux; et s'il se permit d'en parler une seule fois dans ses questions sur l'*Encyclopédie*, à l'article *Bouffon*, où le lutrin ne devait guère s'attendre à se trouver, ce ne fut que pour le mettre fort au-dessous d'un poëme anglais (*The Dispensary*), qui tient beaucoup plus du burlesque de Scarron que de la plaisanterie de Boileau, toujours avouée de la raison et des grâces.

« Ce n'est pas qu'il fût devenu jaloux de Boileau, qu'il avait constamment appelé le législateur du goût... Il devint subitement injuste et dur envers lui, uniquement parce qu'on s'était servi de son nom pour donner quelque atteinte à la réputation de *la Henriade*. Peut-on, d'après ce trait, s'étonner de son humeur contre Corneille? Elle avait le même principe, et devait produire les mêmes effets. Le penchant qu'il eut toujours pour la satire put d'ailleurs contribuer encore aux traits d'ironie qu'il a semés dans son commentaire...

« C'est ainsi que Voltaire, sans éprouver le sentiment de la jalousie, put être beaucoup trop rigoureux envers Corneille, et contracter même pour lui, sans pouvoir s'en expliquer secrètement les motifs, ou peut-être en se les dissimulant, une espèce d'aversion fondée sur ce que le nom de ce grand homme avait servi longtemps de prétexte aux ennemis de Racine et aux siens pour les humilier tous deux. »

Ces raisonnements nous paraissent fort plausibles et tout à fait acceptables.

Palissot était un « juge éclairé en matière de littérature [1]. » Son travail, en général, est bon, et il a été loué par des écrivains peu suspects de partialité contre Voltaire. Joseph Chénier trouvait très-*judicieuses* ses notes « qui modifient les décisions ou les expressions trop sévères du commentateur. Plus d'une fois, ajoutait-il, Voltaire y répond à Voltaire, et l'on y oppose à son autorité les principes qu'il a professés lui-même, ou qu'il a suivis dans ses chefs-d'œuvre [2]. » Nous n'avons pas besoin de répéter que cette contre-critique est fort incomplète au point de vue de la grammaire historique et du style. Nous avons cité, dans

[1] M. J. de Chénier, *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis* 1789, ch. III.

[2] Id., *ibid.*

notre livre, plusieurs des bonnes observations de Palissot. Nous avons rendu la même justice à quelques remarques judicieuses de Lepan.

La critique du dix-neuvième siècle, — nous parlons de celle des maîtres, — tout en gardant de grands et quelquefois d'excessifs ménagements pour le fameux philosophe, a su contrôler ses jugements et en réformer plus d'un. Ainsi les Villemain, les Nisard, les Sainte-Beuve, ont vu avec sagacité et prononcé avec autorité que la critique de Voltaire sur Corneille avait été souvent injuste et outrée. Avant eux, M. de Chateaubriand avait dit : « On se refuse presque à croire que quelques-unes de ces notes soient de Voltaire, tant elles sont au-dessous de lui [1]. »

Désormais, le chef jadis si exalté des esprits forts n'est plus regardé comme un grand poëte ni comme un grand juge de la poésie. Mais on continue de s'en rapporter à son appréciation sur bien des points où il était dans l'erreur. On s'est débarrassé d'un certain nombre de préjugés littéraires; il reste encore à se détromper de beaucoup de fausses idées. Peut-être notre livre contribuera-t-il à en redresser quelques-unes par rapport à la langue et au style de Corneille. Essayons, dans cet espoir, de montrer, par un certain nombre de faits précis, combien d'appréciations inexactes ou complétement fausses sont renfermées dans le *Commentaire* de Voltaire.

Voltaire voulait que son *Commentaire* « fût à la fois une grammaire et une poétique [2]. » Cette grammaire et cette poétique, il les destinait principalement aux jeunes gens et aux étrangers. Le but de son *Commentaire*, c'est « de tâcher de former des poëtes, et de ne laisser aucun doute aux auteurs sur notre langue [3]. » Voilà ce qu'il redit à chaque instant dans l'examen des diverses pièces. S'il relève des fautes peu importantes par elles-mêmes, c'est « de peur que les jeunes gens qui n'auraient pas la même excuse que Corneille n'imitent des défauts qu'on devait lui pardonner, mais qu'on ne pardonne plus aujourd'hui [4]. » Il dit encore, un peu plus loin, toujours en s'excusant de ce que sa critique a de vétilleux : « On peut trouver de telles observations

[1] Chateaub., *Génie du Christian.*, not., XXV.
[2] Lett. à d'Alembert, 15 sept. 1761.
[3] *Rem. sur Nicom.*, III, 4.
[4] *Rem. sur Pompée*, I, 1.

minutieuses; mais elles sont faites pour les étrangers. Il ne faut rien omettre [1]. »

C'est encore, nous dit-il, dans la pensée du service qu'il rendrait aux jeunes gens, qu'il a puisé le courage d'examiner ces dernières pièces de Corneille, qui montrent « que nul auteur n'est jamais tombé si bas, après être monté si haut. » Tant de fautes, ajoute-t-il, « feront voir aux étrangers que les beautés ne nous aveuglent pas sur les défauts; que notre nation est juste en admirant et en désapprouvant; et les jeunes auteurs, en voyant ces chutes déplorables et si fréquentes, en seront plus sur leurs gardes [2]. »

C'était aussi en vue des étrangers qu'il demandait à ses confrères de l'Académie de l'aider de leurs lumières :

« Souvenez-vous, disait-il, que les étrangers doivent apprendre la langue française dans ce livre. Quand j'aurai oublié une faute de langage, ne l'oubliez pas; c'est là l'objet principal. On apprend notre langue à Moscou, à Copenhague, à Bude et à Lisbonne. On n'y fera point de tragédies françaises; mais il est essentiel qu'on n'y prenne point des solécismes pour des beautés; vous instruirez l'Europe en vous amusant [3]. »

Il veut former les jeunes poëtes, il écrit pour les étrangers. Tel est l'argument où Voltaire mettra son fort quand il répondra aux accusations de minutie et d'excès de sévérité.

Au point de vue de tous les lecteurs en général, comme à celui des étrangers en particulier et des jeunes gens, Voltaire a raison de répéter dans l'examen de presque toutes les pièces « que la vérité est préférable à Corneille, et qu'il ne faut pas tromper les vivants par respect pour les morts [4]; » — « qu'un commentaire n'est pas un panégyrique, mais un examen de la vérité, et que qui ne sait pas réprouver le mauvais n'est pas digne de sentir le bon [5]; » — « que la meilleure manière de s'instruire est d'observer soigneusement les fautes des bons écrits, parce qu'elles pourraient être d'un exemple dangereux; et de remarquer les beautés des pièces moins heureuses, parce que d'ordinaire ces beautés sont perdues [6]. »

[1] *Rem. sur Pompée*, II, 4.
[2] *Rem. sur Théod.*, I, 1.
[3] Lett. à d'Alembert, 15 sept. 1761.
[4] *Rem. sur Sertorius*, V, 6.
[5] *Rem. sur Pertharite*, III, 1.
[6] *Rem. sur la Suite du Menteur*, I, 1.

Toutes ces observations sont parfaitement justes. Que le critique ne fasse grâce à aucune des fautes commises par les grands écrivains, leurs innombrables lecteurs en profiteront; mais qu'il ne déprécie pas par de vétilleuses chicanes des vers à l'abri de tout reproche, qu'il ne condamne pas des manières de dire qui ne manquent ni de clarté, ni d'analogie, ni de vigueur, qu'il ne prétende pas réduire la pratique de l'art d'écrire à ses seules théories.

Voltaire, qui se met à l'affût des plus imperceptibles fautes de diction, articule à chaque instant contre Corneille l'accusation de solécisme et de barbarisme avec une légèreté dont on pourra juger par quelques exemples :

« Si *le moindre* du peuple en conserve un soupçon. » (*Nicom.*, IV, 1.)

« Je l'attends de vous seule et de votre bonté,
Comme on attend un bien qu'on n'a pas mérité,
Et dont, sans regarder service, ni famille,
Vous pouvez faire part *au moindre* de Castille. » (*D. Sanche*, I, 3.)

Le moindre du peuple, *au moindre de Castille*, ce sont des barbarismes. Des écrivains comme Racan ont parlé ainsi, et très-légitimement; mais le dix-huitième siècle ne le disait plus, l'expression est donc barbare.

« Que les plus beaux *succès* qu'ailleurs j'*aie emportés*... » (*Sert.*, III, 2.)

C'est un barbarisme, parce qu'on ne peut dire qu'*emporter une place*. L'auteur de *Zaïre* ne s'inquiète pas si l'on trouve dans Clément Marot, dans Amyot, dans Malherbe, dans le cardinal de Richelieu, dans Mézeray, dans Mascaron, dans Bossuet, dans Jean-Jacques Rousseau, etc., *emporter le prix*, *emporter la victoire*, *emporter un honneur*, *emporter le dessus*, et vingt autres acceptions analogues.

Se résoudre de, suivi d'un infinitif, pour *se résoudre à*, *se résout de se perdre*, lui paraît un solécisme dans *Rodogune*. Cependant, à l'exemple d'écrivains nombreux et autorisés, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à Montesquieu, il a dit lui-même, dans une de ses poésies diverses : « C'est un breuvage affreux... que

« *Je me résous de* prendre malgré moi. »

Fréquemment, en changeant l'ordre des mots, Voltaire en change tout à fait la valeur, et il ne se fait nul scrupule de critiquer Corneille, non sur ses propres expressions, mais sur cet arrangement infidèle.

Perpenna dit, en parlant de Viriate, dans *Sertorius* (II, 5) :

« A lui rendre service elle m'ouvre une voie
Que tout mon cœur embrasse avec excès de joie. »

« Embrasser avec excès de joie une voie à rendre service ! — On ne peut écrire avec plus d'impropriété. C'est un amas de barbarismes ! » s'écrie Voltaire. Qui reconnaîtrait les vers de Corneille ainsi bouleversés et défigurés ? D'ailleurs, les expressions qui ont choqué le commentateur n'ont rien d'incorrect. *Voie* est employé au figuré comme *moyen*, et le poëte dit, embrasser une voie, comme on dit embrasser un moyen ; *à* est pris dans le sens de *pour*, comme on le faisait continuellement au dix-septième siècle ; *avec excès de joie*, offre une suppression d'article très-ordinaire aussi, et certes bien permise en poésie.

Les vers qui viennent d'être cités offrent l'occasion de faire remarquer que Voltaire ignorait combien de nuances délicates de significations sont attachées à la préposition *à*.

« *A* raconter ses maux, souvent on les soulage, »

dit Stratonice, confidente de Pauline, dans *Polyeucte* (I, 3). Non-seulement Voltaire trouve ce vers un peu familier, mais il y voit une incorrection. Suivant lui, « il faut *en racontant*, et non *à raconter*. »

Il trouve encore « un barbarisme » dans les vers suivants où *à* est également mis pour *en :*

« Sache qu'*à* me suivre
Je t'apprendrai bientôt d'autres façons de vivre. » (*Le Ment.*, I, 6.)

Nous avons montré combien les deux Corneille affectionnaient l'emploi de *à*, avec le sens de *en*, devant un infinitif. Nous avons prouvé en même temps qu'il se rencontre également dans des écrivains de toute date, comme de tout genre et de tout ordre, jusqu'à nos jours.

« Il vous assure, et vie, et gloire, et liberté, »

dit Flaminius à Prusias, dans *Nicomède* (V, 5) :

« *Il vous assure vie !* » s'écrie Voltaire, en détachant une partie de la locution.

Ce vers précis et énergique :

« Sans lui voir en la main *piques ni javelots*, » (*Sert.*, III, 2.)

est encore rendu ridicule par ce système de juger d'une expres-

sion en en changeant la disposition, ce qui ne saurait être permis même pour la prose. « Il serait à désirer, dit le commentateur avec une bonhomie un peu affectée, que Corneille eût tourné autrement ce vers. *Voir piques* n'est pas français. »

Corneille dit, dans la scène première de l'acte second de *Nicomède :*

« Et ces grands cœurs enflés du bruit de leurs combats,
Souverains dans l'armée et parmi leurs soldats,
Font du commandement une douce habitude. »

Voltaire s'écrie :

« Des *cœurs enflés de bruit* sont aussi tolérables que des têtes « au-dessus des bras. »

Mais, comme lui répondait Clément [1] : « Corneille ne dit point *des cœurs enflés de bruit;* il dit : *des cœurs enflés du bruit de leurs combats. Bruit* est là pour *gloire, renommée ;* et la renommée, la gloire, le *bruit* des louanges enfle le cœur. D'ailleurs, *enflé* est pris métaphoriquement pour *glorieux*, *orgueilleux* ou *enorgueilli;* et si l'on ne dit pas *un cœur enorgueilli de bruit*, on dit fort bien néanmoins *un cœur enorgueilli du bruit de ses combats.* »

Nicomède, dans la première scène de la pièce de ce nom, dit à sa maîtresse, au sujet d'Annibal que Prusias voulait livrer aux Romains, à l'instigation de Flaminius : Je sais

« Que le roi, par son ordre, eût livré ce grand homme,
S'il n'eût, par le poison, lui-même évité Rome. » (*Nicom.*, I, 1.)

« *Éviter une ville par le poison*, remarque Voltaire, est une espèce de barbarisme : il veut dire, éviter, par le poison, la honte d'être livré aux Romains, l'opprobre qu'on lui destinait à Rome. »

Qui ne saisit la différence qu'il y a entre *éviter une ville* et *éviter Rome*, et ne sent qu'*éviter Rome* présente une figure de pensée d'une grande énergie?

Le censeur de Corneille affirme qu'*alentir*, employé dans ce vers :

« Non que ma passion s'en soit vue *alentie*, » (*Sert.*, IV, 2.)

et ailleurs, n'a jamais été français, tandis que c'est un des mots appartenant au domaine primitif de notre idiome, et que, sous cette forme ou sous celle d'*allenter*, on le trouve, au douzième et

[1] *Sixième lettre à M. de Voltaire.*

au treizième siècle, dans les Chansons de gestes d'*Huon de Bordeaux*, de *Fierabras*, etc., et partout au seizième siècle, en particulier dans F. Remi de Beauvais, dans Joachim du Bellay, dans Montaigne.

N'aller point sans, était une locution toute faite dont on se servait assez souvent au dix-septième siècle, en parlant de choses morales, pour dire, être toujours accompagné de. Corneille l'a employée dans *Horace* (v, 1) :

« Nos plaisirs les plus doux *ne vont point sans tristesse.* »

La Fontaine a dit de même, dans une de ses plus belles fables :

« La perte d'un époux *ne va point sans soupirs.* » (*Fab.*, VI, 2.)

Voltaire, qui avait probablement oublié le vers du grand fabuliste, critique la phrase de Corneille par la raison que « des plaisirs ne vont point. » C'est à d'aussi pitoyables critiques que le menait sa fausse théorie sur les figures. D'ailleurs, il se flattait qu'un bon mot lui suffirait pour faire accepter les plus mauvaises chicanes grammaticales.

Corneille, avec tous les écrivains de son âge, et avec tous ceux du précédent, emploie-t-il *consentir* activement, dans l'acception de souffrir, permettre, Voltaire dira : « *Consentir à*, et non *consentir le.* Ce verbe gouverne toujours le datif exprimé chez nous par la préposition *à*. Il est vrai qu'au barreau on viole cette règle; mais le style du barreau est celui des barbarismes. »

Après ce trait, il est certain que personne ne contredira sa décision, et voilà Corneille bien et dûment convaincu de barbarisme.

Dans ses critiques puristes, il combat souvent l'Académie elle-même, aussi bien que la pratique générale des bons écrivains, par exemple, quand il prétend et s'efforce de démontrer que *se prendre à* ne peut point signifier attaquer, mais veut toujours dire le contraire, chercher un appui, un secours.

Il est facile de trouver partout des entassements de barbarismes et de solécismes quand on en crée ainsi suivant sa fantaisie.

Voltaire a des rigidités puristes qui rendraient toute poésie impossible. Par exemple, il se choque en dix endroits de la suppression de l'article, bien qu'elle soit si souvent nécessaire dans notre poésie, et il trouve moyen, pour cette raison, de critiquer même un vers comme celui-ci :

« La vertu *trouve appui* contre la tyrannie. » (*Nicom.*, III, 2.)

« Il faut, prononce-t-il, trouve un appui, ou de l'appui ; trouve un secours, du secours, et non trouve secours. »

Corneille dit encore dans *Nicomède* (II, 2) :

« Mais gardez d'oublier votre faute,
Et, comme elle *fait brèche au pouvoir souverain*,
Pour la bien réparer, retournez dès demain. »

Le timide commentateur est de nouveau scandalisé ; et il prétend établir en règle générale que toutes les fois que le mot *faire* n'est pas suivi d'un article, il forme une façon de parler proverbiale trop familière. Par ce jugement d'une rigueur scrupuleuse à l'excès, il bannit du vers héroïque des locutions très-recevables dans le style élevé, comme *faire éclat*, *faire outrage*, *faire affront*, *faire insulte*.

C'est ainsi que Voltaire a grandement contribué, non-seulement par sa pratique, mais par sa critique et ses théories, à établir le style impersonnel, le style terne.

Il s'écrie souvent : « Songez combien nous avons peu de rimes dans le style noble[1] ! » Ne devait-il pas se faire scrupule de diminuer encore ce nombre en condamnant tant d'expressions, ou comme vieillies, ou comme trop familières, ou comme bourgeoises?

Parmi les critiques dont Voltaire harcèle la langue de Corneille, un grand nombre porte sur les images. Certainement le grand tragique en a hasardé de blâmables et de fausses :

« L'ombre d'un meurtrier *creuse* ici *ma ruine*. » (*L'Illus. com.*, IV, 7.)

Il y a ici deux images incohérentes.

« De ce feu turbulent l'éclat impétueux
N'est qu'un faible avorton d'un cœur présomptueux. » (*Théod.*, I, 3.)

« Si on assemblait des mots au hasard, il est à présumer qu'ils ne s'arrangeraient pas plus mal, » observe justement le commentateur.

Mais Voltaire s'était fait sur les métaphores un système qui devait nécessairement le conduire à condamner comme des fautes des hardiesses très-poétiques. Suivant lui, « toute métaphore qui ne forme point une image vraie et sensible est mauvaise : c'est une règle qui ne souffre point d'exception. Toute métaphore doit être une image qu'on puisse peindre[2]... Toute métaphore, pour

[1] *Comment. sur Corn.*, Réponse à un académicien.
[2] *Rem. sur Héracl.*, I, 1.

être bonne, répète-t-il, doit fournir un tableau à un peintre [1]. »

Les images qu'il reprend sur ce principe, aux endroits mêmes où il l'établit, sont très-naturelles, très-justes et très-vives. Contentons-nous ici d'un seul fait à l'appui de cette assertion, qu'il nous paraît inutile de prouver longuement.

Thimagène, gouverneur des princes Séleucus et Antiochus, dit dans *Rodogune* (I, 1) :

« Là nous n'avons rien su que de la renommée
Qui, par un bruit confus diversement semée,
N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements
Que sous l'obscurité de cent déguisements. »

Voltaire n'est pas content de cette phrase. Suivant lui, « on ne dit pas, semer la renommée, comme on dit dans le discours familier, semer un bruit. La renommée diversement semée par un bruit, cela n'est pas français. La raison en est, ajoute-t-il sentencieusement, qu'un bruit ne sème pas, et que toute métaphore doit être d'une extrême justesse. »

Toujours le même refrain. Nous avons rapporté la contre-critique très-juste de Palissot : nous pensons avec cet auteur que *semer* se disait très-bien et très-poétiquement pour *répandre*, et que, la renommée se répandant comme le bruit, l'expression de Corneille est irréprochable. D'ailleurs, avant le grand tragique, un poëte peu connu, mais très-distingué, du commencement du dix-septième siècle avait dit :

« Mais le bruit glorieux que fait ta *renommée*
De climat en climat superbement *semée*... »
(ADAM BILLAUT, *Ode à Mgr le card. de Richel.*)

Combien peu de figures, d'ailleurs, ne pourraient être trouvées fausses, à les examiner d'après le critérium de Voltaire !

L'excès de familiarité est encore un des défauts que Voltaire reproche le plus à P. Corneille. Il est vrai que c'était un des vices du temps, et que Corneille s'y livrait à l'exemple de Mairet « quand les grandes images ne le soutenaient pas [2]. »

Mais bien des vers que le commentateur accuse d'être « du comique le plus négligé [3] » ont seulement un caractère de sim-

[1] *Rem. sur Nicom.*, III, 8.
[2] *Rem. sur Horace*, I, 4.
[3] *Rem. sur Nicom.*, III, 3.

plicité qui repose du grand style et fait mieux goûter la pompe des morceaux élevés.

Qui trouverait de la bassesse dans ces vers de la tragi-comédie de *Nicomède* (III, 5) :

« Les mystères de cour sont souvent si cachés
Que les plus clairvoyants y sont bien empêchés? »

Ils ne paraissent pas assez nobles à Voltaire, qui déclare que le mot *clairvoyant* est banni du style noble, et qu'*être empêché à quelque chose* est à peine souffert dans le comique.

Nous avons montré que Bossuet et Malebranche, dans un genre de style très-relevé, n'ont pas été si scrupuleux sur l'usage du mot *empêché*.

Le timide versificateur découvre du style burlesque dans ces vers :

« Pauline, sans raison, dans la douleur plongée,
Craint et croit déjà voir *ma mort* qu'elle *a songée.* » (*Pol.*, I, 1.)

Un vrai poëte aurait vu une hardiesse très-louable dans cette expression de *songer une mort*, employée à la manière des Latins, pour dire, voir en songe.

Cette union du simple et du grand, dont Corneille offre tant de beaux exemples, est la vraie et naïve marque d'un génie supérieur; union trop rare au dix-septième siècle, où l'idée dominante était la séparation de ces deux éléments essentiels de la vie humaine, le noble et le familier. Corneille, après des vers solennels, ne craint pas de jeter dans sa phrase poétique des façons de parler qui ne sont pas du haut style, comme celle-ci :

« ... Ce jour est encor loin,
Madame; et quelques-uns vous diront, au besoin,
Quels dieux *du haut en bas renversent les profanes.* » (*Nicom.*, III, 2.)

Et encore :

« Et si *d'une offre en l'air votre âme* encor *frappée*
Veut bien *s'embarrasser du rebut de Pompée*,
Il ne tiendra qu'à vous que dès demain tous deux,
De l'un et l'autre hymen nous n'assurions les nœuds. » (*Sert.*, IV, 2.)

Quelquefois, il faut le reconnaître, il dépasse la limite, et glisse dans le trivial. Voltaire n'en a pas moins eu tort de vétiller le grand poëte comme il l'a fait sur ce qu'il appelle son style bourgeois. On ne comprend pas qu'un écrivain si libre dans

nombre de ses ouvrages ait eu des idées si étroites en fait de tragédies, et, pour nous en tenir à l'objet qui nous occupe, notre étonnement est extrême aujourd'hui de voir combien de locutions heureuses et expressives, combien de tours hardis, neufs et animés il bannit du théâtre tragique, et déclare devoir être absolument proscrits du style noble. En effet, ces mots et ces formes qui, selon ce régenteur à la fois beaucoup trop timide et trop absolu de la poésie, ne se peuvent recevoir dans la tragédie ni dans l'éloquence, que sont-ce habituellement? Ce sont de ces aisances précieuses, de ces locutions, de ces constructions qui favorisaient la netteté, la force du sens, et contribuaient au plaisir de l'oreille; richesses autrefois si variées, et qu'il est si regrettable d'avoir laissé perdre ou amoindrir en oubliant cet avertissement souvent répété par Voltaire lui-même : « *Craignons d'appauvrir notre langue*[1]. »

Un reproche particulier qu'il faut encore adresser à Voltaire, c'est d'avoir témoigné un trop dédaigneux mépris pour les douze ou treize dernières pièces de Corneille, dont plusieurs ne lui parurent pas dignes du moindre examen. On ne saurait le nier, ce grand homme, qui illustra par des pièces immortelles le théâtre qu'il avait tiré du chaos, tomba fort au-dessous de lui-même avant d'avoir atteint la vieillesse. Vainement prétend-il, en dépit des *holà!* et des *hélas!* de Boileau, être toujours *le Corneille et du Cid et d'Horace;* vainement soutient-il, en s'adressant au roi même, que ses *vers n'ont rien qui dégénère,*

> Rien qui les fasse voir enfants d'un autre père;

enfin, qu'*Othon* et *Suréna*

> Ne sont pas des cadets indignes de Cinna.

La postérité a prononcé autrement, et Voltaire est là-dessus un de ceux qui ont préparé son arrêt définitif. Qu'après avoir rendu hommage au génie de l'auteur du *Cid* et de *Cinna*, il déclare que « non-seulement ses douze ou treize dernières tragédies sont mauvaises, mais que le style en est très-mauvais[2]; » qu'il s'indigne de « la profusion de ces irrégularités, de ces termes impropres[3]; » qu'il se demande « par quelle fata-

[1] *Rem. sur Polyeucte*, I, 3.
[2] *Lett. philos. sur les Acad.*
[3] *Rem. sur Nicom.*, V, 9.

lité, à mesure que la langue se polissait, Corneille mettait toujours plus de barbarismes dans ses vers [1] : » c'est au fond l'impression générale que laissent les dernières pièces de ce poëte inégal. Mais quand le commentateur va jusqu'à soutenir, « sans balancer, que les Pradon, les Bonnecorse, les Coras, les Danchet n'ont rien fait de si plat et de si ridicule que toutes ces dernières pièces de Corneille [2], » il dépasse la mesure et tombe dans l'injustice, inspiré peut-être par le désir secret qu'on dise, avec un critique du temps, « que la vieillesse de M. de Voltaire fut bien différente de celle de Pierre Corneille [3]. »

Ce n'est pas ici le lieu de citer ni même d'indiquer quantité de morceaux très-poétiques, et remarquables pour la pensée comme pour le style, répandus dans les œuvres de la vieillesse de Corneille. Nous remettons à le faire dans un autre ouvrage [4]. Il suffit, dans cet aperçu, de grouper quelques-unes des plus belles locutions appartenant à des tragédies trop décriées qu'on rencontrera en divers lieux de notre *Lexique*.

On trouve dans la *Toison d'or* une des plus pittoresques expressions qu'offre la langue de Corneille, *découper les airs*, pour dire les fendre en divers sens :

> « Quatre nains emplumés le soutiennent sur l'eau (un trône),
> Et, *découpant les airs* par un battement d'ailes,
> Lui servent de rameurs et de guides fidèles. »

Corneille a dit d'une manière encore plus poétique, dans la *Traduction du cantique des trois enfants dans la fournaise :*

> « Hôtes vagues des airs qui *découpez leur vide*,
> Exaltez sa grandeur !.. »

Avouons, pour rendre l'honneur à qui il appartient, que Saint-Amant a dit :

> « *Découpans l'air* humide et sombre, »

en parlant de chauves-souris et de fresaies. Or, le Caprice intitulé : *le Mauvais Logement*, d'où ce vers est tiré, est antérieur au moins de quelques années à la *Toison d'or*, donnée en 1659.

[1] *Rem. sur Sert.*, I, 1.
[2] *Rem. sur Pulch.*, préface du commentateur.
[3] Grimm, *Corresp. litt.*, janv. 1767.
[4] Dans le Ve volume de notre *Histoire de la littérature française*, qui traitera de la poésie au dix-septième siècle.

Quoi de plus pompeux que ces vers de *Pulchérie :*

« L'empire est à donner, et le sénat s'assemble
Pour choisir une tête à ce grand corps qui tremble,
Et dont les Huns, les Goths, les Vandales, les Francs,
Bouleversent la masse et déchirent les flancs. » (A. I, sc. 1.)

C'est dans *Attila* qu'on lit ces vers magnifiques déjà cités par nous :

« Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
L'empire est prêt à choir et la France s'élève. »

Cette tragédie ne renfermât-elle de beau que ces deux vers, c'en était assez pour ne pas lui faire l'injure de la mettre au-dessous des pièces de Danchet.

« Que l'on compare, a dit Voltaire, la *Bérénice* de Racine avec celle de Corneille, on croirait que celle-ci est du temps de Tristan[1]. » Assurément la tragédie de *Tite et Bérénice* paraît bien faible, bien terne, bien froide, quand on la compare à la charmante et tendre *Bérénice* de Racine. Cette pièce, où le vieux poëte est resté si fort au-dessous de son jeune rival, offre cependant de très-beaux vers dont plusieurs sont consignés dans notre *Lexique*, et des expressions, des images, qui auraient fort bien trouvé leur place dans les chefs-d'œuvre de Corneille.

Enfin, on a justement signalé, jusque dans *Suréna*, des vers magnifiques qui rappellent le souvenir de cette grandeur ferme et imposante que Corneille avait su donner à notre tragédie, en particulier ce vers d'Euridice apprenant la mort de son amant, victime de ses opiniâtres rigueurs :

« Non, je ne pleure point, madame, mais je meurs[2]. »

Après ces observations générales sur les erreurs et les injustices du *Commentaire* de Voltaire, venons à des détails de divers genres sur la langue. Ils sont nécessaires pour faire connaître aux lecteurs combien de sortes de reproches doivent être adressés au censeur de Corneille.

D'abord, il arrive assez souvent à Voltaire de ne pas comprendre le sens exact des mots ou des locutions employés par Cor-

[1] *Lett. philos. sur les Acad.*

[2] Dernière scène de *Suréna*. — Voltaire trouvait ce vers extrêmement *froid* et *pauvre*, et se moquait des *Cornéliens* qu'il avait vus dans sa jeunesse l'admirer. (Lettre à d'Argental, 8 mars 1762.)

neille. Le poëte, dans un passage déjà rappelé, dit en parlant d'Achille : Je sais

« Que le roi par son ordre eût livré ce grand homme,
S'il n'*eût* par le poison lui-même évité Rome,
Et *rompu* par sa mort *les spectacles* pompeux
Où l'effroi de son nom le destinoit chez eux. » (*Nicom.*, I, 1.)

Rompre des spectacles n'est pas français, prétend le censeur qui ajoute gravement :

« Par une singularité commune à toutes les langues, on interrompt des spectacles, quoiqu'on ne les rompe pas. On corrompt le sang, on ne le rompt pas. Souvent le composé est en usage quand le simple n'est pas admis. Il y en a mille exemples. »

Nous avons montré, nous, qu'*il y a mille exemples* du verbe *rompre* employé non pas pour dire interrompre, mais empêcher d'avoir lieu, prévenir. Ce qui justifie pleinement Corneille, et condamne de contre-sens l'illustre commentateur.

Le poëte dit dans la première scène du quatrième acte de *Pompée :*

« Et veut tirer à soi, par un courroux *accort*,
L'honneur de sa vengeance et le fruit de sa mort. »

« *Accort*, dit le commentateur, signifie conciliant; il vient d'*accorder;* il ne signifie pas feint. »

Accort ne vient pas d'*accorder*, mais de la préposition *ad* et du substantif *cor;* et nous avons prouvé que Corneille, dans *Othon*, dans l'*Imitation*, aussi bien que dans *Pompée*, prend toujours *accort* dans le sens de subtil, adroit, comme Henri Estienne, comme Est. Pasquier, comme Regnier, et bien d'autres.

Il emploie de même *accortement* dans le sens de subtilement, d'adroitement, que ses devanciers avaient donné et que ses contemporains donnaient encore à cet adverbe.

De quoi s'avisait Voltaire? Étymologiste, grammairien, ces rôles allaient peu à ce brillant et vif esprit. Parfois, en voulant faire de la grammaire, il lui échappe des naïvetés risibles. A propos du vers de Corneille, dans *Pompée :*

« *Il fut* jusques à Rome implorer le sénat, »

il observe qu'on ne peut pas dire *je fus l'implorer*, non plus que, *je fus lui parler*, *je fus le voir*, par la raison qu'on *va* parler, qu'on *va* voir, qu'on n'*est* point parler, qu'on n'*est* point

voir. Mais, répondons-nous, en raisonnant comme le célèbre commentateur, on pourrait dire que *j'ai été* lui parler, *j'ai été* le voir, ne sont pas des locutions correctes, attendu qu'on n'*est* point parler, qu'on n'*est* point voir. *Je fus* peut être tout aussi bien que *j'ai été* le passé du verbe *aller*.

On est vraiment confondu des étourderies où tombe quelquefois un homme de tant d'esprit. Voulant critiquer ce vers d'*Horace* (I, 1) :

« Si *près de* voir sur moi fondre de tels orages. »

il prétendra que *près de voir* n'est pas français, parce que *près de* veut un substantif, et pour exemples, il donnera *près de la ruine*, *près d'être ruiné*, ne s'apercevant pas que dans ce second exemple *près de* est suivi d'un infinitif. Il oubliera encore sa théorie quand lui-même il écrira : « *près de* faire une grosse sottise ; *près de* mourir de colère et de faim. »

D'ailleurs, *près de*, avec un infinitif, ne se rencontre pas seulement dans tous les écrivains des seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles ; il est si essentiellement français qu'on le trouve même dans les monuments les plus anciens de notre littérature gauloise :

« Par foi, fait-il, cis est *près de* morir. » (*Huon de Bordeaux*, v. 1040.

« Et molt en fui *pres de* morir. » (*Floire et Blanch.*, éd. du Mér., v. 2150.)

Si Voltaire ne met pas de la mauvaise foi à critiquer ainsi chez Corneille les expressions, les tours, les figures, tout ce qui constitue la forme comme tout ce qui tient au fond, il y met du moins bien de la légèreté et de l'étourderie, et il prête le plus gratuitement du monde à son auteur de pures absurdités. Il suffira, pour en juger, d'un seul exemple que nous n'avons pas cité dans le *Lexique*. Corneille dit dans *Rodogune* (II, 2) :

« S'il étoit quelque voie infâme, ou légitime,
Que m'enseignât la gloire, ou que m'ouvrît le crime... »

Voltaire s'écrie : « Comment une *voie infâme* est-elle enseignée *par la gloire?* elle peut l'être par l'ambition. »

Infâme, ou légitime, ne se rapporte pas seulement à la gloire. *S'il était quelque voie infâme que m'ouvrît le crime, ou quelque voie légitime que m'enseignât la gloire.* Tel est le sens très-clair par lui-même, et que détermine la particule *ou*.

Autre source d'injustices contre le grand poëte. Cette édition, destinée à être un monument, n'offre pas seulement le mérite d'un bon texte. Voltaire amalgame toutes les éditions de la manière la plus étrange, et très-souvent, quand il reprend Corneille, c'est d'après une leçon que le poëte avait rejetée; quelquefois même il lui impute des fautes dont toutes les éditions parues du temps de l'auteur sont exemptes. Ainsi, au lieu de ces vers :

« Je rends grâces au ciel de ce qu'il a permis
Que je sois survenu pour vous refaire amis, » (*Le Ment.*, III, 1.)

Voltaire, d'après nous ne savons quel texte, a fait imprimer *que je suis survenu*, et en a pris occasion de rappeler très-gravement la règle du *que* entre deux verbes, qui veut le second au subjonctif toutes les fois qu'on n'assure pas quelque chose.

Puisque nous parlons des légèretés de Voltaire, ajoutons encore que le Commentaire renferme de nombreuses erreurs de faits. C'est ainsi que M. Guizot, dans sa belle étude sur *Corneille et son temps*[1], cite deux exemples bien frappants de l'inattention du commentateur, l'un, dans *Œdipe*, de prendre pour une femme un Phœdime qui vient de mourir de la peste, et à qui avait été confié le fils de Laïus; l'autre, dans *Polyeucte*, d'interpréter tout à fait à contre-sens une réponse d'Albin, et de prêter des sentiments lâches et bas à ce confident de Félix, qui, dans toute la pièce, est représenté comme un homme honnête et sensible, défendant courageusement Pauline et Polyeucte contre son maître.

« J'écris vite, je corrige de même, » disait Voltaire à d'Alembert, le 31 août 1761, en le priant de lui faire connaître son avis et celui de ses autres confrères sur son travail. Malheureusement, on ne s'aperçoit que trop, à tant de fautes de toute nature dont le *Commentaire* est rempli, avec quelle rapidité il fut écrit et corrigé[2].

Dans la vivacité quelquefois un peu irréfléchie avec laquelle Voltaire maltraite Corneille quand il croit le prendre en faute, il lui échappe des expressions dont l'impropriété est égale à l'indécence. Il dit dans l'examen de *Nicomède* : « Le lâche conseil que

[1] Page 278.

[2] L'infatigable vieillard menait de front le *Commentaire sur Corneille* et *l'Histoire de Russie sous Pierre le Grand*. Il fit paraître le premier volume de l'édition de Corneille en 1762, et ralentit un peu le travail pour donner, en 1763, la seconde partie de l'*Histoire de Russie*.

donne Arsinoë est petit, indigne de la tragédie; et les expressions sont aussi lâches que le conseil. » Un écrivain aussi correct peut-il oublier qu'il n'y a aucun rapport entre *la lâcheté du style* et *la lâcheté d'un conseil?*

Dans les lettres qu'il écrivit à l'époque où il venait de se mettre à commenter pied à pied les vers du célèbre tragique, il parle souvent du *monument* qu'il *élève à Corneille*[1]. Singulier monument que ce *Commentaire* où la critique l'emporte si fort sur l'éloge! Relever cent défauts pour une beauté, faire croire que Corneille, hors deux ou trois pièces, avait fait de beaux morceaux plutôt que de belles tragédies, n'était-ce pas là flétrir les lauriers de Corneille en y touchant[2]?

Assurément, si Voltaire avait possédé un génie d'une trempe plus forte, s'il avait été capable d'un plus haut vol dans la poésie, il eût été plus frappé de certaines beautés de Corneille, beautés de diction comme beautés de pensées, et il se fût montré plus indulgent pour les fautes qui les déparent. Mais pour lui rien n'était comparable à l'élégance. C'est qu'il n'était pas véritablement un grand poëte.

L'auteur de tant d'ouvrages en prose marqués du cachet de l'immortalité fut, au total, un poëte secondaire. Il n'y a pas besoin, aujourd'hui, de hardiesse pour dire que Voltaire tenta sans succès le poëme épique. Il se montra presque aussi incapable de la grande tragédie.

Ses partisans les plus déclarés sont obligés de reconnaître que telle même de ses pièces qu'il a composée dans la force de l'âge, comme *Adélaïde Duguesclin*, est pleine de termes impropres, de chevilles, de remplissages, de mots déplacés, de vers durs ou faibles, de répétitions, de figures fausses, de traits de déclamation, et que les plus estimées renferment plus de beaux vers que de bons: il était impossible que Voltaire fût un éminent versificateur, avec la théorie qu'il professe à peu près dans toutes les remarques du *Commentaire*, à savoir que « les vers, pour être bons, doivent avoir l'exactitude de la prose, et que, pour juger si des vers sont mauvais, il faut les mettre en prose; que, si cette prose est incorrecte, les vers le sont aussi[3]. »

[1] *Volt. et le prés. de Brosses. Lett. inéd.*, à M. de La Marche, 19 déc. 1761.
[2] Voir, dans les *Lett. inéd.*, la lettre à Duclos, du 13 mai 1761.
[3] *Rem. sur Pol.*, I, 1. — Voir encore les *Rem. sur Sert.*, I, 1.

La Harpe, dans ses *Observations sur le style* des tragédies de Voltaire, a relevé les fautes innombrables dont elles fourmillent. Il est peu de pièces au sujet desquelles il n'ait lieu de dire : « Ces vers réunissent toutes les sortes de fautes [1]. »

Les morceaux les plus forts et les plus purs restent eux-mêmes au-dessous du grand style tragique : ces vers détachés et sautillants, ces sentences continuelles, ces phrases brillantées, ces antithèses de pensées et d'expressions prodiguées à chaque instant, toutes ces gentillesses conviennent peu à la tragédie. Chez Voltaire, comme chez La Harpe et chez de Belloy, la poésie francaise n'était plus reconnaissable de ce qu'elle avait été au dix-septième siècle. On loue l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope* d'avoir contribué aux progrès de l'art théâtral en introduisant plus de rapidité dans l'action, en ajoutant à la pompe du spectacle, en raccourcissant la tirade, en réduisant le nombre des monologues ; enfin, en rendant la scène française plus vivante et plus brillante. Ce sont là des titres honorables, mais ils ne sont pas suffisants pour donner le droit de marcher après Corneille et Racine.

L'instinct un peu raffiné de Voltaire l'a trompé quand il a voulu se faire critique. S'il a si souvent attaqué Corneille à tort et sans cause, c'est que leurs deux génies étaient trop différents pour que le philosophe comprît et sentît le poëte. C'est parce que Voltaire était peu fait pour comprendre des beautés d'un certain caractère qu'il s'est tant efforcé d'abaisser Corneille au-dessous de Racine, et même au-dessous de Quinault [2]. A cet esprit si amoureux de l'élégance il manquait des qualités d'un ordre supérieur, celles mêmes que Corneille posséda si excellemment. Ses théories sur le style et sa poétique s'en ressentent déplorablement. Il entendait parfaitement la propriété des termes, mais il y avait une sorte de style qu'il ne savait pas sentir : il ne possédait pas le goût des beautés mâles et libres. Il n'éprouvait pas tout l'enthousiasme que doit exciter ce qu'il y

[1] *Lycée*, 3e p., l. I, ch. III, sect. 2.

[2] Dans la dernière remarque sur *Othon*, il donne cette *Astrate* de Quinault, dont Boileau s'est tant moqué, comme la première tragédie intéressante du théâtre français, et la première où les passions aient parlé. A l'entendre, « les véritables routes du cœur étaient ignorées avant que l'*Astrate* eût paru. Cette pièce, si mal conduite et si mal écrite qu'elle soit, sut porter dans l'âme des spectateurs un attendrissement que ne leur avaient pas fait éprouver les chefs-d'œuvre de Corneille. »

a de plus élevé et de plus sublime dans l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, et il se choquait à l'excès des aspérités dans le style, des inégalités dans les pensées qui ôtent souvent aux œuvres de Corneille la perfection classique. Il partageait aussi le sentiment de ceux qui jugeaient que Bossuet aurait dû davantage épurer son style. Il trouvait que *les plus belles oraisons funèbres* du grand évêque de Meaux *sont pleines de fautes*[1].

« Il est remarquable, a dit un excellent juge, que, tout en préférant, jusqu'à l'injustice, Racine à Corneille, il ait plus imité les intrigues compliquées du second que la simplicité du premier, et plus souvent les incorrections et les incertitudes de la langue de Corneille que la pureté et la hardiesse contenue de celle de Racine[2]. »

Voltaire avait parfaitement conscience de l'infériorité relative de son théâtre. Mécontent de tant de pièces peu durables échappées à sa brillante facilité, il allait jusqu'à avouer n'être « jamais parvenu à faire un seul ouvrage qu'il ne regardât comme très-médiocre[3]. » Ailleurs il dit qu'enchanté des chefs-d'œuvre du siècle passé, autant que dégoûté du fatras prodigieux des médiocrités de son temps, il va expier les siennes en se faisant le commentateur de Pierre Corneille[4]. L'écrasante supériorité de ses illustres devanciers l'humiliait, il l'a souvent confessé ; quelquefois aussi elle l'irritait, et quand il se mettait à son rôle de commentateur avec cette mauvaise disposition, les négligences et les plus légères fautes de l'auteur du *Cid* lui paraissaient des énormités. En appuyant avec une sévérité si vétilleuse sur les *extrêmes défauts* de Corneille, en les cherchant avec une attention si éveillée, en les étalant avec tant de complaisance, et en les grossissant à plaisir, ne paraît-il pas avoir songé à faire excuser les siens propres, et ne nous révèle-t-il pas sa pensée secrète quand il dit, avec un ton de commisération qu'on a justement pu trouver comique :

« Je n'ai point de terme pour exprimer la peine que me font les fautes de ce grand homme. Elles consolent, au moins, en faisant voir l'extrême difficulté de faire une bonne pièce de théâtre. »

Si les fautes du maître incomparable le consolaient, incontes-

[1] *Let. inéd.*, à M. l'abbé d'Olivet, 1er avril 1766.
[2] D. Nisard, *Hist. de la litt. franç.*, l. IV, ch. v, § 3.
[3] *Rem. sur Pulch.*, préface du commentateur.
[4] *Mélang. de littér.*

tablement ses inimitables beautés excitaient aussi son dépit. Un critique aussi modéré que sagace a parfaitement dit, à propos de la mauvaise humeur de Voltaire contre la *Métromanie* de Piron, et contre le *Méchant* de Gresset : « Il y a deux choses dont il n'était pas incapable : être mécontent de lui, et ne pas le pardonner aux autres [1]. » Le même écrivain a observé avec autant de raison que, dans le Commentaire sur Montesquieu, *Voltaire semble plutôt s'impatienter contre la gloire* de l'auteur de l'*Esprit des lois que contre ses erreurs* [2].

Nous avons reconnu en quantité d'endroits du *Lexique*, et nous répéterons ici que les critiques de Voltaire sont très-souvent justes au point de vue du dix-huitième siècle. Pour qu'elles fussent entièrement irréprochables, il faudrait seulement que le commentateur eût toujours établi une distinction entre la correction d'une époque et celle d'une autre. A propos de ces vers :

« Et l'eût mise en état, malgré tout son appui,
De se plaindre à Pompée *auparavant qu'à* lui, » (*Pomp.*, III, 4.)

Voltaire dit : « *Auparavant qu'à lui* n'est pas français. Cet adverbe absolu n'admet aucune relation, aucun régime. Il faut *avant qu'à lui*. » Assurément, *auparavant que* ne se disait pas au dix-huitième siècle, et ne pourrait pas davantage se dire aujourd'hui. Mais nous avons prouvé qu'*auparavant* a été longtemps préposition, et a servi aussi à former des locutions conjonctives. Pour montrer qu'*auparavant que* se disait très-bien avant Corneille, il suffit de ces exemples non cités dans le *Lexique :*

« Aujourd'huy je trouveray bien,
Auparavant que je sommeille,
Là où luy rendre la pareille. » (J.-A. DE BAÏF, *L'Eunuque*, IV, 4.

« *Auparavant que* de combattre. » (Id., *ibid.*, sc. 7.)

Quand Voltaire dit : « *Depuis* ne peut être employé pour *quand*, pour *dès là que*, *lorsque*. Ce mot *depuis* dénote toujours un temps passé, » il dit vrai pour son époque et pour la nôtre, mais il a tort de laisser sous-entendre que du temps de Corneille cet emploi fût fautif.

[1] D. Nisard, *Hist. de la litt. franç.*, l. IV, ch. VI, § 3.
[2] Id., *ibid.*, l. IV, ch. VIII, § 6.

Voltaire blâme Corneille d'avoir dit *parler à moi*, au lieu de *me parler :*

« Qu'il entre. A quel dessein vient-il *parler à moi ?* » (*Héracl.*, II, 4.)

La remarque du commentateur était bonne pour son temps, elle le serait de même pour le nôtre; mais Corneille, en disant *parler à moi*, suivait l'usage, et l'usage élégant d'alors; avec tous ses contemporains, il remplace encore notre *lui* datif par *à lui, à elle;* manière de dire excellente en ce qu'elle permettait de distinguer les genres.

Nous ne voudrions pas nous rendre coupable envers Voltaire de l'excès de sévérité que nous lui reprochons contre Corneille. Il aurait dû comprendre qu'il n'est pas d'un esprit suffisamment grave de précipiter des sentences contre un poëte comme Corneille. Nous sentons, nous, quels égards nous devons, dans notre modeste rôle de lexicographe et de grammairien, à un écrivain comme Voltaire. Nous ne voulons donc pas trop insister sur ses erreurs de critique, et nous reconnaissons volontiers qu'assez souvent ses appréciations sur la langue et le style du grand poëte sont exactes, fines et utiles. Nous lui rendons cette justice dans le *Lexique* toutes les fois que l'occasion s'en présente, en particulier aux articles ARBORER, BANQUEROUTE, COLÈRE, DÉPART, DÉPIT, GAGNER, JETER.

Nous devons seulement ajouter une remarque. Les critiques justes que Voltaire a faites à Corneille sur le fond même de ses pièces, sur la froideur de ses dissertations politiques, sur son dialogue, qui, à force d'être raisonné, ressemble aux déductions d'un logicien, sur sa pompe quelquefois emphatique, sur le ton bourgeois qui avilit le ton sublime, sur l'obscurité de quelques-unes de ses intrigues, et sur l'embarras de plusieurs de ses expositions; toutes ces critiques avaient été faites par Boileau, qui, sans nommer Corneille, l'avait suffisamment désigné dans divers endroits de l'*Art poétique*.

III

Conclusion.

Plusieurs esprits difficiles, au dix-septième siècle, ne trouvaient pas à Corneille une pureté de style suffisamment académique. « Il n'a jamais parlé bien correctement la langue française, » disait Vigneul-Marville [1], et Corneille lui-même acceptait assez facilement la critique sur ce point. « Étant demeuré pro-« vincial, dit-il, ce n'est pas merveille si mon élocution en conserve « quelquefois le caractère [2]. » Prévention d'un côté et modestie de l'autre. De l'étude comparée que nous offrons au public il ressort avec évidence que Corneille, qui se forma à une époque où il n'y avait encore rien d'assuré, rien de résolu dans la langue, est en général beaucoup plus correct qu'on ne l'a cru longtemps, mais d'une correction libre et hardie, qui s'émancipe de toute règle non nécessaire. Après des preuves si nombreuses et si fortes, tout le monde devra convenir qu'on peut reprocher à Voltaire un excès outré de sévérité dans sa critique, sans être de ces « petits écoliers » dont les objections le choquaient et l'indignaient. Il restera démontré irréfragablement que les « fatras de Pierre Corneille [3] » ont été singulièrement grossis par son commentateur.

Pour avoir si souvent défendu, au moins historiquement, la diction de Pierre Corneille, qu'on ne nous soupçonne pas d'avoir pris notre parti d'admirer tout dans ce poëte. Nous reconnaissons avec les juges les plus sévères tout ce qui lui a manqué à

[1] *Mélanges*, t. II, p. 167-168.

Préf. des *Œuvres* de P. Corneille, 1re part., 1644, pet. in-12. Il dit encore au même endroit : « Pour les vers, outre la foiblesse d'un homme qui commençoit à en faire, il est malaisé qu'ils ne sentent la province où je suis né. »

Lettre de Voltaire à d'Alembert, 15 janvier 1765.

l'égard de la pureté, de l'élégance, de l'harmonie, du tour poétique, de toutes les convenances du style. Ses fautes ne sont pas seulement comme ces rares paillettes de cuivre qu'il ne faut point se plaindre de trouver mêlées aux plus abondantes veines de l'or le plus pur. Elles sont nombreuses; elles sont souvent graves. Voltaire dit plusieurs fois dans ses notes qu'il « a passé beaucoup de fautes contre la langue, et contre l'élégance et la netteté de la construction ; qu'il a craint de faire trop de remarques, et de marquer une affectation de critiquer[1]. » En bien des endroits il a souvent reproché à Corneille, comme des solécismes et des barbarismes, certaines manières de dire très-correctes à l'époque; mais, d'un autre côté, il n'est pas une des pièces du célèbre poëte où il n'ait réellement négligé de véritables manquements contre la correction et contre le goût. Nous supprimons la plus grande partie d'un travail où nous-même, pour montrer combien la langue bronche fréquemment dans les vers de Pierre Corneille, nous avions relevé un nombre assez considérable de fautes de diverse nature qui ont été passées dans le *Commentaire*. Nous nous contenterons de rappeler, d'une manière générale, quelques-unes de celles qu'on rencontre le plus dans l'auteur du *Cid* et de *Rodogune*, et dont plusieurs ont droit d'étonner les lecteurs habitués à la perfection si continue de Racine.

Tout en se tenant bien éloigné de l'esprit de Voltaire qui pèse presque toujours les vers au poids de la prose et confond constamment la propriété prosaïque avec la propriété poétique, on doit avouer que, même dans les chefs-d'œuvre, quelque terme impropre vient çà et là corrompre la pureté de la phrase et la beauté du vers de Corneille. Nous en avons signalé plusieurs dans ce *Lexique;* ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'expression singulière *épancher une grandeur*[2].

Non-seulement Corneille pèche de temps en temps contre la perfection du style, mais il pèche quelquefois contre l'essentiel de la langue. La langue de la première partie du dix-septième

[1] *Rem. sur Rodog.*, III, 6.

[2] Voltaire a signalé dans Corneille beaucoup d'impropriétés et de disconvenances de diction dont nous n'entreprendrons certes pas de justifier le poëte. Nous indiquerons en particulier ses remarques sur *Pompée*, I, 1, 77; I, 3, 40; I, 4, 2; II, 1, 57; V, 5, 9. — Sur *Rodogune*, II, 3, 89; II, 6, 59; III, 4, 83; III, 5, 18, 25; IV, 1, 39. La plupart des expressions critiquées dans ces remarques ne sont, à coup sûr, ni du bon français, ni de la bonne poésie.

siècle avait bien plus d'aisances que celle d'aujourd'hui, et les règles en étaient moins sévèrement obligées. Mais certains préceptes de style sont de tous les temps, et personne n'a le droit de les violer.

Nicomède, qui renferme des vers si magnifiques et si fièrement tournés, offre des exemples d'incorrections inexcusables et intolérables. Ainsi, dans ce passage de la scène six du cinquième acte :

« LAODICE. Par le droit de la guerre il fut toujours permis
D'allumer la révolte entre ses ennemis :
M'enlever mon époux, c'est vous faire *la mienne*.
ARSINOÉ. *Je la suis* donc, madame, et quoi qu'il en avienne... »

La mienne est pour *mon ennemie*, *je la suis* est pour *je suis votre ennemie*. Nous avons montré que tout le dix-septième siècle, dans des cas semblables, faisait accorder le pronom *le*. Mais ici, dans *je la suis, la* remplaçant *la mienne*, quand *la mienne* répond à *ennemis*, le lecteur est choqué de voir l'expression rendre si mal la pensée.

« L'âme doit *se roidir plus* elle est menacée. » (*Méd.*, I, 5.)

Ce *plus* manque d'un relatif. La pensée est, l'âme doit d'autant plus se roidir qu'elle est plus menacée.

« Vois, comme leur orgueil facile à s'ébranler
Tombe d'autant plus bas *que haut* il crut voler. » (*Imit.*, III, 6.)

Après *plus bas*, la symétrie demanderait *plus haut*.

Voltaire, tout en vétillant Corneille à l'excès, a lui-même justement signalé dans ses tragédies des incorrections positives, comme il le fait par la remarque suivante.

« Ils combattront plutôt et l'une et l'autre armée,
Et mourront par les mains qui leur font d'autres lois,
Que pas un d'eux renonce aux honneurs d'un tel choix.

Il y avait :

Et mourront par les mains qui les ont séparés,
Que quitter les honneurs qui leur sont déférés.

« Comme il y a ici une faute évidente de langage, *mourront que quitter*, et que l'auteur avait oublié le mot *plutôt*, qu'il ne pouvait pourtant répéter parce qu'il est au vers précédent, il changea ainsi cet endroit; par malheur la même faute s'y retrouve [1]. »

[1] *Rem. sur Hor.*, III, 2.

Les vers suivants offrent encore des constructions vicieuses :

« Mais *l'amour de l'État, plus fort que de moi-même,*
Cherche, au lieu de l'objet le plus doux à mes yeux,
Le plus digne héros de régner en ces lieux. » (*D. Sanche*, II, 2.)

Plus fort que de moi-même ne peut pas se dire pour, plus fort que l'amour de moi-même, ou que celui de moi-même. Il est également irrégulier de dire, *le plus digne héros de régner*, pour, le héros le plus digne de régner.

Outre des fautes contre la propriété des termes et l'exactitude des constructions, les tragédies de notre poëte, admirateur passionné de Sénèque, de Lucain, même de Stace, offrent encore de nombreux exemples de mauvais goût. Le goût est même plus souvent en défaut chez Corneille que la grammaire proprement dite, surtout dans ses premières et ses dernières pièces. Malherbe se vantait d'avoir dégasconné la cour. Lorsque Corneille parut, elle n'était plus gasconne, elle était italienne. Les affectations et les recherches prétentieuses et mignardes d'outre-mont se sentent principalement dans quelques comédies[1]. Les *concetti* des Italiens, les *agudeze* des Espagnols déparent de nombreux passages des chefs-d'œuvre mêmes de Corneille.

[1] Voir, en particulier, *la Suiv.*, V, 2 : « Rival, qui que tu sois, etc.; » la *Galerie du Palais*, IV, 3 : « Je n'en ai que trop vu, » etc.; et V, 5 : « Vous me pouvez ôter tout sujet de me plaindre, etc.; jusqu'à ... vous approcher d'eux ; » et *Clitandre*, I, 10 :

« Noires divinités, qui tournez mon fuseau,
Vous faut-il tant prier pour un coup de ciseau ? »

et, IV, 1 :

« Prenez à votre tour quelque pitié des miens... »

jusqu'à :

« Faites pour m'étouffer de plus puissants efforts. »

Le *Menteur* offre aussi plusieurs exemples de mauvais goût que Voltaire n'a pas relevés. Ainsi dans ces vers de la seconde scène du premier acte :

« Jugez par là quel bien peut recevoir ma flamme,
D'une main qu'on me donne en me refusant l'âme.
Je la tiens, je la touche, et je la touche en vain,
Si je ne puis toucher le cœur avec la main. »

Toucher est employé au sens propre en parlant de la main, et au sens figuré d'*émouvoir* en parlant du cœur.

Chez ce poëte dont le style est bien plus imagé[1], bien plus haut en couleur que celui de Racine, la critique sévère est souvent obligée de relever le mauvais emploi des figures. Les théories de Voltaire qui iraient à détruire le langage de la poésie sont surtout excessives en ce qui concerne les métaphores, contre lesquelles il exerce une rigueur géométrique. Cependant plusieurs de celles qu'il a reprises chez Corneille sont réellement vicieuses. Des juges moins suspects en ont également critiqué quelques-unes, comme

[1] Corneille a conservé jusque dans l'*Imitation* ses habitudes de style imagé. Dès les premiers chapitres du livre premier, on rencontre cette poétiqne expression, *porter les couleurs d'une chose* pour signifier en avoir les apparences. Dans le même livre, *laisser attiédir* est dit d'une maniére également poétique, au figuré, pour *laisser refroidir :*

« Nous *laissons attiédir son* impuissante *ardeur.* » (I., 11.)

Plus loin on rencontre ces vers expressifs :

« Et combien est puissante à *dérouiller le vice*
L'aigreur des tribulations. » (III, 50.)

Dérouiller le vice, pour signifier enlever la rouille du vice, le déraciner de l'âme, pourrait paraître une création de Corneille ; mais Ronsard avait dit auparavant, en parlant de l'amour :

« Celuy vous *dérouilla la honte* de jeunesse. »
(*Les Vers d'Eurym. et de Callirée*, Élég. du poëte à Eurym.)

On pourrait encore relever, dans *l'Imitation*, beaucoup d'expressions neuves et poétiques, comme *un sommeil croupissant*, dans ces vers :

« Et qu'une lenteur morne, un *sommeil croupissant*
Tiennent enveloppé de tant de nonchalance,
Qu'à tous les bons effets je demeure impuissant. » (IV, 3.)

La mutine insolence, dans cette belle traduction du latin, *Qui sibi ipsi violentiam frequenter facit :*

« Et lui-même à toute heure il se fait violence
Pour vaincre de ses sens *la mutine insolence.* » (I, 24.)

Dans l'édition de 1652, Corneille avait mis :

« Pour vaincre de la chair la *brutale insolence.* »

Dans l'édition de 1654, il corrigea :

« Pour vaincre de la chair la *coupable insolence.* »

Ce n'est qu'à la troisième édition qu'on le voit arriver à cette épithète si neuve, si énergique et si poétique.

Voilà un bel exemple des heureuses corrections d'un poëte qui, d'ordinaire, réussissait surtout au premier jet.

celles de ces vers fameux dont Boileau, Racine et Fénelon[1] ont fait sentir le faux :

« Impatients désirs d'une illustre vengeance,
Dont la mort de mon père a formé la naissance, etc. » (*Cinna*, I, 1.)

Les figures de Corneille pèchent souvent pour n'être pas continuées, comme dans ces vers :

« Une heure de froideur à propos ménagée,
Pour rembraser une âme à demi dégagée,
Qu'un traitement trop doux dispense à des mépris
D'un bien dont cet orgueil fait mieux sentir le prix ; » (*Mél.*, IV, 1.)

ou pour être incohérentes, comme dans ces autres vers écrits à une très-longue distance des premiers :

« Mille autres te diront que pour ce bien suprême,
Vainqueur de toutes parts tu t'es vaincu toi-même ;
Ils diront à l'envi *les bonheurs que la paix*
Va faire à gros ruisseaux pleuvoir sur tes sujets. »
(*Au Roi, sur la paix de* 1678.)

La continuation affectée de la même image est encore un défaut où Corneille, obéissant au goût de son époque, tombe quelquefois dans ses tragédies, et qui choque justement, parce que les spectateurs n'aiment pas à être détournés de l'émotion du drame pour suivre une allégorie curieusement préparée et prolongée.

Bien des expressions singulières déparent aussi sa versification, si riche soit-elle d'ailleurs :

« C'est votre foudre, ô ciel ! qu'à mon secours j'appelle ;
Œdipe est innocent, je me fais criminelle.
Par un juste supplice *osez me désunir*
De la nécessité d'aimer et de punir. » (*Œd.*, IV, 5.)

Désunir de la nécessité d'aimer et de punir nous paraît une singularité de style dans le goût de Lucain. Les vers suivants ne sont pas d'une facture plus heureuse :

« Savez-vous ce qu'il aime ? Il est hors d'apparence
Qu'il fasse un tel refus sans quelque préférence,
Sans quelque *objet charmant, dont l'adorable choix*
Ferme tout son grand cœur au pur sang de ses rois. » (*Sur.*, III, 3.)

[1] Voir Fénelon, *Lett. à l'Acad.*, VI.

Il faut réfléchir quelque temps pour comprendre que

« ... Dont l'adorable choix
Ferme tout son grand cœur au pur sang de ses rois, »

veut dire : le choix qu'il a fait de quelque objet adorable empêche son grand cœur d'être touché du mérite de la fille de ses rois ; et indépendamment de l'obscurité, l'expression est bizarre.

Des fautes de cette sorte pourraient être relevées en assez grand nombre [1].

Avouons-le donc, en nous affranchissant de la partialité de l'enthousiasme, la simplicité n'est pas le trait caractéristique du style non plus que du génie de Corneille ; on ne peut pas dire que le mot de simplicité embrasse toute la langue de Corneille. Par une conséquence nécessaire, on ne peut pas davantage soutenir que son goût ait été sûr. Trop souvent des recherches, des affectations, quelquefois des bizarreries, gâtent ses plus sublimes beautés. Aussi n'a-t-il pas droit à être, ne peut-il pas être classique comme l'est Racine.

La poésie de Corneille pèche encore assez souvent par la dureté. L'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* n'aurait jamais commis la cacophonie de ces vers :

« Ces charmes à Carthage autrefois adorés
Ont soudain *réuni ses regards égarés.* » (*Sophon.*, II, 1.)

« Quelle gloire à Plautine, ô ciel ! de pouvoir dire,
Que le choix de son cœur fut digne de l'empire ;
Qu'un héros destiné pour maître à l'univers
Voulut borner ses vœux à vivre dans ses fers,
*Et qu'à moins que d'*un ordre absolu d'elle-même
Il auroit renoncé pour elle au diadème ! » (*Oth.*, I, 3.)

Les tragédies de Corneille présentent nombre de vers aussi durs ; on y trouve bien rarement la douceur racinienne, ni cette souplesse, ces nuances, enfin toutes les parties délicates de l'art d'écrire où excelle l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*. Aucun homme, d'aussi loin qu'il ait surpassé les autres, ne fut avantagé de tous les dons.

[1] Voltaire a signalé dans Corneille quantité de vers qui pèchent réellement contre la justesse des figures. Voir, en particulier, ses remarques sur *Pompée*, I, 1 ; sur *Rodogune*, II, 6.

Il est hors de dispute que Corneille possède au suprême degré l'énergie du style, la fécondité des expressions. Personne mieux que lui ne sait presser en peu de mots un sentiment ou une pensée; toujours économe de mots et toujours prodigue d'idées.

Comme on l'a excellemment dit : « Corneille parle mieux que tout autre la langue de l'élévation de l'âme, de la dignité du rang, des affections fortes et généreuses, même des grandes pensées de la politique et de l'ambition [1]. »

Malheureusement cet écrivain à la nerveuse éloquence rend quelquefois sa pensée un peu obscure à force de précision, et peut paraître forcer la langue, comme quand il dit :

« Raffermis-toi, mon âme, et *prends des sentiments*
A te mettre au-dessus de tous événements. » (*Sophon.*, v, 1.)

Nous n'osons cependant critiquer ouvertement des vers qui renferment une ellipse hardie : *Des sentiments à te mettre au-dessus de tous événements*, c'est-à-dire, des sentiments qui aillent à te mettre, qui soient capables de te mettre au-dessus de tous événements.

On sait que Boileau citait pour exemple de ce qu'il appelait du *galimatias fin et double*, ces quatre vers de la tragédie de *Tite et Bérénice* (I, 2) :

« Faut-il mourir, madame, et si proche du terme
Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme,
Que les restes d'un feu, que j'avois cru si fort,
Puissent dans quatre jours se promettre ma mort?»

Non-seulement Despréaux, mais Molière et Baron n'entendaient rien à ces vers obscurs. Corneille lui-même consulté, dit-on, par le célèbre acteur qui devait jouer le rôle de Domitien dans sa pièce, répondit qu'il *ne les entendait pas trop bien non plus* [2].

En plus d'un endroit aussi, Corneille veut pousser trop loin ses effets de style et de pensée, et il oublie que, dans la littérature comme dans les choses de la vie, le *tempérament* fait la force. Ce manque de mesure lui a fait quelquefois forcer la langue par des constructions peu naturelles, et violenter son génie par des tournures trop latines, trop espagnoles ou trop cornéliennes.

Le style de Corneille, si fort de pensées, offre cependant de

[1] Bonald, *Recherches philosophiques*, ch. IX.
[2] Voir le *Bolæana*.

fréquents remplissages, et des tautologies qui surprennent par leur opposition tranchée avec l'idée qu'on se fait du style cornélien, comme dans ces vers :

« Je sais, comme il est bon, que ses trésors ouverts
Lui seroient *sans réserve entièrement* offerts. » (*Méd.*, III, 2.)

« Sa robe dont l'éclat sied mal à sa fortune,
Et n'est à son exil qu'une charge importune,
Lui gagneroit le cœur d'un prince libéral,
Et de *tous ses trésors l'abandon général.* » (*Ibid.*)

« Et nous verrons ainsi qui fait mieux un brave homme,
Des leçons d'Annibal, ou de celles de Rome.
Adieu, *pensez-y bien, je vous laisse y rêver.* » (*Nicom.*, I, 3.)

Corneille est-il porté par son sujet, il s'élève à une hauteur sublime; la pensée ne le soutient-elle plus, il tombe à cent pieds au-dessous de lui-même. Il faut bien reconnaître ces inégalités, quand on relit avec une attention critique tant de vers qu'il est inutile de rappeler ici, parce que Voltaire en a suffisamment montré l'étonnante faiblesse.

Au genre de faute qui vient d'être signalé l'on peut ajouter l'habitude trop fréquente chez ce poëte de reprendre une pensée en plusieurs manières et de la délayer. Le commentateur a eu là un beau champ pour sa critique; mais il l'a encore outrée, et l'a gâtée par des expressions injurieuses, surtout dans sa correspondance, comme lorsqu'il écrit, parlant de la petite-nièce du grand tragique : « M. son oncle me fatigue un peu; il est bien bavard, bien rhéteur, bien entortillé, et vous présente toujours sa pensée comme une tarte des quatre façons [1]. »

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer combien nous sommes loin de prétendre voir dans Corneille des perfections qui n'y sont pas, et aussi de contester la justesse de nombre de critiques contenues dans le *Commentaire* de Voltaire. Ce que nous y reprenons, ce sont les méprises, c'est l'excès, c'est l'acharnement, c'est l'insulte.

Nous avons déjà fait connaître en partie les erreurs, les préjugés et les passions qui ont si souvent égaré le jugement du célèbre commentateur. Si indigné que nous ayons été quelquefois de sa glose trop souvent maligne et infidèle, nous repoussons l'idée qu'il ait obéi à un parti pris d'exagération et de dé-

[1] Lettre à Thibouville, 26 janvier 1762.

nigrement envieux. Personne n'est moins que nous disposé à croire que Voltaire ait prétendu abattre la statue du grand Corneille pour élever sur ses débris la sienne propre; que son intention, en examinant à toute rigueur les tragédies de Corneille, ait été d'abaisser la gloire du père de notre tragédie au-dessous de Racine, pour s'élever lui-même au-dessus de Racine. Non, la rivalité et l'envie ne sont pas des explications suffisantes ni même acceptables de l'acharnement de Voltaire contre Corneille : nous le répéterons après bien d'autres, il eût plutôt dû être jaloux de la gloire de Racine.

La différence d'esprit, l'opposition dans la manière de concevoir et de pratiquer l'art de Melpomène, et aussi un peu le dépit que lui causait le sentiment de son infériorité, tels sont donc, en y joignant ses préventions [1], les principes déterminants des irrévérentes injustices auxquelles Voltaire s'est laissé emporter avec la fougue sans cesse croissante de sa batailleuse vieillesse. Au-

[1] Nous tenons à dire notre pensée tout entière. Si nous déchargeons à peu près complétement et très-volontiers Voltaire de l'accusation de basse jalousie, nous soutenons qu'évidemment il a, au moins par moments, cédé à la passion, obéi à ses préjugés, servi ses haines. Et où la passion n'entraînait-elle pas cet esprit emporté? A quels excès ne s'est-il pas souvent laissé aller? A quelles bassesses même ne s'est-il pas plus d'une fois dégradé pour atteindre ses fins, pour contenter sa haine ou sa vanité?

Une des passions auxquelles Voltaire a obéi incontestablement dans le *Commentaire sur Corneille*, comme dans le *Commentaire sur Pascal*, et partout ailleurs, c'est l'esprit anticatholique. Indépendamment de ses partialités et de ses haines, toujours plus vivaces plus il vieillissait, le torrent des opinions coulait alors dans un sens si opposé à celui du dix-septième siècle, qu'il ne pouvait pas avoir de sympathie pour un poëte dont l'inspiration fut profondément catholique, pour un homme qui voulut expier celles de ses tragédies qui étaient toutes profanes en consacrant plusieurs années de sa vie à traduire en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*.

On voit par plusieurs endroits de sa correspondance avec d'Alembert combien sa bile s'échauffait, combien ses passions s'allumaient, même à propos de tragédies, dès qu'une question religieuse était en jeu. Il écrivait à son confident, le 15 septembre 1761 : « Il ne s'agit pas seulement de louer Corneille, il faut dire la vérité. Je la dirai à genoux, et l'encensoir à la main.

« Il est vrai que, dans l'examen de *Polyeucte*, je me suis armé quelquefois de vessies de cochon, au lieu d'encensoir. »

L'homme parle ici de l'abondance du cœur, et laisse échapper son secret. Il a beau ajouter : « Laissez faire, ne songez qu'au fond des choses; la forme sera tout autre. » On sent qu'en pareille matière il ne pourra jamais assez se dominer pour être juste, ou pour sauver du moins l'apparence.

cune des productions de génie consacrées par le suffrage des siècles n'a été à couvert de la souveraineté des décisions de cet audacieux esprit; mais, en fait de style, non plus qu'en toute autre matière, on ne saurait assujettir la liberté de son jugement à l'autorité d'un homme qui a cédé si souvent à tant de causes d'erreur, et l'on ne doit respecter ses arrêts qu'à bonnes enseignes.

Voltaire lui-même a dit : « On doit, ce me semble, accorder à la poésie plus de liberté qu'on ne lui en donne [1]. » Et cependant il a condamné chez Corneille, comme chez Molière et chez La Fontaine, quantité d'expressions qui sont du meilleur usage dans la langue poétique; ainsi que tous les auteurs du dix-huitième siècle, il a trop obéi et sacrifié à l'esprit grammairien, et l'un des plus grands profits à tirer d'une étude attentive de Corneille et de ses illustres contemporains est d'apprendre à suivre, non pas tant la rigueur de la grammaire dans ce qu'elle a de trop conventionnel, que l'instinct hardi et spontané du génie.

Certes, il faut voir dans la grammaire autre chose que l'art de réduire à certaines règles, en apparence arbitraires, le langage des hommes. Elle est une des sciences les plus sérieuses et les plus relevées, quand elle s'applique à trouver la vraie cause de l'usage, à rendre raison de ses singularités, de ses contradictions et de ses bizarreries apparentes, enfin à établir des principes sûrs, précis et généraux. Le corps de la langue ne joue et ne marche qu'en suivant certaines règles; le véritable esprit grammatical consiste à les fixer ou à les expliquer philosophiquement, et à montrer que tous ces emplois si multipliés, si variés, quelquefois au premier aspect si illogiques, ne sont pas réglés par un usage capricieux, mais par un principe d'institution, et renferment souvent une raison d'autant plus intime et plus profonde qu'elle est plus cachée; enfin que tant d'anomalies qui ont fait si souvent la croix des grammairiens et des philologues paraîtraient à tous très-logiquement justifiables, n'étaient l'éloignement des temps où elles se sont établies, et l'oubli de tant de choses qui en a été une conséquence.

La grammaire n'est donc pas plus un vain système que la logique; les finesses de la grammaire sont fondées sur ce qu'il y a de plus délicat dans la logique; enfin la grammaire est la logique même appliquée à l'art d'énoncer correctement ses pen-

[1] *Rem. sur Sert.*, I, 3.

sées. Les principes du langage sont le chef-d'œuvre, le *nec plus ultrà* de l'esprit humain; et assurément une étude approfondie et méthodique de ces principes est le cours de philosophie le plus parfait qu'il soit possible à l'homme de suivre. Aussi est-ce avec grande raison que Quintilien a dit de la grammaire que « de toutes les études, c'est peut-être la seule qui ait plus de réalité que d'apparence, plus de solidité que d'éclat. » *Et quæ vel sola omni studiorum genere plus habeat operis, quam ostentationis* [1].

La grammaire positive est utile comme la grammaire philosophique. En quoi que ce soit, des préceptes, même donnés d'autorité, et sans entrer dans les raisons, sont très-utiles à l'usage et lui servent de fondement. En quoi que ce soit, les préceptes sont nécessaires pour mettre et confirmer dans les bonnes voies, pour éclairer le chemin, pour préparer les découvertes. C'est donc une fausse prétention de croire, comme on l'a quelquefois soutenu, que l'on puisse parfaitement apprendre les langues par un pur usage et sans aucune règle de grammaire. Non-seulement les règles servent à enseigner promptement la correction, mais le goût même acquiert plus de justesse grâce aux règles qui sont bien digérées, aux règles qui, suivant une expression de l'abbé Girard, « ne sont que l'usage attentivement considéré et méthodiquement rendu. »

La grammaire est d'une grande, d'une incontestable utilité; mais l'abus en est facile et n'est que trop ordinaire. Des règles sont indispensables, mais il les faut bien choisies, bien fondées et peu nombreuses. Il faut qu'on n'attende pas tout de ces règles, qui presque inévitablement ont le vice de ne s'étendre qu'aux genres, de n'aller presque jamais à l'espèce, et encore moins à l'individu; et que l'on comprenne qu'elles ne peuvent suppléer au détail des réflexions produites par l'exercice et la pratique attentive des écrivains. Quintilien, en recommandant aux instituteurs de ne jamais séparer l'exemple du précepte, leur fait justement observer que la voie du conseil est longue, et que celle de l'exemple, au contraire, est aussi courte que sûre. *Longum iter per præcepta; breve et efficax per exempla. Peu de préceptes, et beaucoup d'usage*, disait aussi sagement Ramus,

[1] Quintil., *Instit.*, I, 4.

qui avait cependant composé trois grammaires, une grecque, une latine et une française.

Malheureusement nombre de grammairiens, dont l'influence a souvent été considérable, ont si mal compris leur mission qu'ils ont, chacun pour leur part, tristement contribué à l'appauvrissement, à la décadence du français original, expressif et sagement hardi que parlaient nos pères. La grammaire ne devait être qu'une constatation rigoureuse, on en a fait une législation arbitraire.

Si quelques grammairiens, dont l'Académie a fourni les plus illustres, ont su fixer la langue dans des principes certains, combien la plupart ont-ils gêné la libre vivacité du style! Grâce à quelques-uns d'entre eux, la langue a gagné en rigueur et en exactitude; mais, grâce à eux aussi, combien a-t-elle perdu en souplesse, en vive allure! En dédaignant de se tenir dans le courant populaire de la langue, combien lui ont-ils fait perdre de sa vigueur, de sa naïveté! Grâce aux grammairiens, ou plutôt aux grammatistes, cette hardiesse créatrice qui caractérise nos écrivains originaux a dégénéré en une froide correction grammaticale, quand correction il y a.

La plupart des règles que les grammairiens ont établies d'une façon absolue ont besoin d'être soumises de nouveau au creuset de l'observation de la pratique des grands écrivains. Autant de règles, souvent autant de démentis donnés aux plus éminents auteurs; à chaque moment leurs décisions capricieuses frappent d'incompétence les meilleures autorités : le *Commentaire* de Voltaire *sur Corneille*, malgré son excellence à certains égards, suffirait à le montrer. L'œuvre des grammairiens, en général, a été de contraindre la langue sous des lois aussi étroites que hasardées. Sur ce pied-là l'on peut déclarer hardiment que les grammairiens jurés sont les fléaux des langues. Grand bonheur pour l'originalité et la richesse de la langue française que la grammaire n'ait pas été fixée au dix-septième siècle! grand bonheur que ceux qui sont devenus les maîtres éternels de l'idiome français n'aient pas été, avant de produire leurs chefs-d'œuvre, accablés sous un tas de préceptes plus ou moins arbitraires, qu'ils n'aient pas été étroitement asservis à ces formes qui restreignent, qui emmaillottent les langues! Les hommes qui n'obéissent qu'aux lumières directes de leur esprit et à l'excellence de leur goût, voilà ceux qui font le plus pour la richesse des langues.

Corneille, malgré ses inégalités, est tout au premier rang de ces heureux et bienfaisants génies; et rappeler à l'étude attentive de ses œuvres complètes, comme l'a fait l'Académie française, est un des plus grands services qui pouvaient être rendus à la langue : il est, avec Bossuet, celui de tous nos auteurs qui peut le mieux corriger nos timidités scrupuleuses, et redonner de l'essor à notre style devenu généralement trop terre à terre.

Celui de P. Corneille respire une énergie, une fierté, une indépendance rares dans notre littérature classique, qu'il doit et à sa nature, et aux inspirations des poëtes espagnols, des Calderon, des Lope de Véga, des Guillem de Castro, même des Roxas. La puissance de composition et la grandeur dans la pensée comme dans l'expression le rendent incomparable.

A cette belle ordonnance, à cette force de style, à cette profondeur de pensée, on reconnaît à la fois l'homme inspiré et l'écrivain laborieux. Corneille laissait souvent aller sa plume au courant de son génie : il en sortait quelquefois des spontanéités sublimes, parfois aussi des vers négligés et faibles. Mais habituellement il ne se fiait pas à sa rare facilité, il travaillait et retravaillait toutes ses pièces morceau par morceau. On lit dans les notes manuscrites de Tralage : « M. de Corneille a refait jusqu'à trois fois le cinquième acte de sa tragédie d'Othon. Cet acte lui coûtoit plus de douze cents vers, à ce qu'il disoit, tant il avoit peine à se contenter. »

Ces soins patients étaient donnés aux délicatesses et aux curiosités du style, autant qu'au fond des choses. C'est grâce à cette application persévérante qu'il parvenait à ces formes architecturales, qu'il enfonçait la signification des mots, selon l'énergique expression de Cicéron [1], et créait ces vers frappés pour durer comme l'airain.

Tout le monde est d'accord pour rendre hommage à la grandeur, à la majesté du style de Corneille, à ces qualités fortes et puissantes qui arrachaient de si enthousiastes admirations aux contemporains, dont Ch. Perrault s'est fait l'écho quand il a dit : « Il seroit malaisé d'exprimer les applaudissements que ses ouvrages reçurent. La moitié du temps qu'on donnoit au spectacle s'employoit à des exclamations qui se faisoient de temps en temps aux plus beaux endroits, et lorsque par hasard il parais-

[1] *Verbum procudere.* (*De Oratore*, III, 3.)

soit lui-même sur le théâtre, la pièce étant finie, les exclamations redoubloient et ne finissoient point qu'il ne se fût retiré, ne pouvant plus soutenir le poids de tant de gloire[1]. »

Et qu'avait été l'art du théâtre aux mains des devanciers et des contemporains des débuts de ce grand homme? Il n'avait devant lui que des modèles du mauvais et du médiocre. Durant tout le seizième siècle il n'y avait point eu de théâtre véritable : d'assez plates traductions des anciens, ou des fabliaux distribués en scène, voilà toute la richesse dramatique de cette époque. Les auteurs les plus recommandables manquaient lourdement aux premières lois de l'art. Très-peu ou point d'originalité, un goût faussé, une révoltante ignorance des convenances, à chaque instant des grossièretés bien capables de choquer ceux mêmes qui comprennent le mieux que le respect du langage consiste plus dans le sens des paroles que dans leur euphémisme; un style pitoyable de négligences, fatigant de recherches, d'obscurités, de phrases embarrassantes, d'incises multipliées à l'infini et enchevêtrées en tous sens, comme la plus mauvaise prose d'alors. Cette médiocrité se sent davantage plus on approche de l'époque où Malherbe et Corneille devaient opérer une si grande révolution. Rien de si faible que la poésie des vingt-cinq dernières années du seizième siècle; ce qui faisait dire au cardinal du Perron : « Je crois que la langue française est parvenue à sa perfection, parce qu'elle commence à décliner; tous ceux qui écrivent aujourd'hui ne font rien qui vaille, ils sont tous niais ou fanatiques. » A peine un seul poëte dramatique, Jean de Schelandre, l'auteur de *Tyr et Sidon*, peut-il échapper, pour quelques parties, à cette juste condamnation.

Ainsi Corneille dut à lui-même tout ce qu'il a été, et il a pu dire : « Je n'avais pour guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu Hardy, dont la veine était plus féconde que polie, et de quelques modernes qui commençaient à se produire et qui n'étaient pas plus réguliers que lui[2]. »

La seule grande influence française qui servit puissamment le génie de Corneille, ce fut celle de Malherbe, dont des écrivains plus jeunes que lui, mais poëtes déjà connus, les Claude d'Expilly, les Vauquelin des Yveteaux, s'étaient empressés d'adopter

[1] Perrault, *Les Hommes illustres*, Pierre Corneille.
[2] Examen de *Mélite*.

et de populariser la manière que firent irrévocablement triompher ses vrais disciples, Coulomby, Touvant, du Moutier, surtout Maynard et Racan, formés dans ces assemblées littéraires où, pendant plus de vingt ans, le poëte réformateur professa ses nouvelles doctrines en fait de composition et de style.

Corneille recueillit seulement plus tard les leçons des anciens, que d'abord il ignorait à peu près complétement. Lorsqu'une fois il eut abordé leur étude, il vit en eux les vrais modèles de l'art; mais il sut en même temps sentir tout ce qu'ils avaient laissé à faire à la création libre et originale. « Je leur porte du respect, a-t-il dit, comme à des gens qui nous ont frayé le chemin, et qui, après avoir défriché un pays fort rude, nous ont laissé à le cultiver [1]. » Ce champ qu'avait remué l'antiquité, il le cultiva si bien qu'il lui fit produire des fruits d'une excellence inconnue à la Grèce comme à Rome. La tragédie haute, sublime, et cependant naturelle, qu'il inaugura en France à une époque de goût corrompu, cette poésie dont toutes les beautés viennent de la force et de la plénitude du sens; cette puissance de composition, ce talent de nouer fortement une intrigue et de dégager vigoureusement les situations les plus compliquées; cet art suprême de faire de l'admiration un des plus puissants ressorts dramatiques, et de subjuguer par le développement de ces grands sentiments qu'il puisait dans son âme et dans son caractère d'une incomparable noblesse; et avec tous ces hauts mérites, cette magie d'un style qui n'a qu'un nom, le style cornélien : où est le modèle de toutes ces choses transcendantes, à Athènes et à Rome, aussi bien que chez les nations modernes?

Même ses premières pièces, avec tous leurs défauts, même ses comédies les moins estimées, furent un immense progrès. C'est *Mélite* (1629), malgré toutes ses imperfections, qui ouvrit la route au style simple et concis regardé alors comme trivial et universellement méprisé : la préface même de cette comédie en fournit la preuve. En la publiant, Corneille témoigne la crainte que, sa façon d'écrire *étant simple et naturelle*, la lecture ne fasse prendre ses *naïvetés pour des bassesses*.

Dans cette carrière de soixante ans de travaux tous glorieux, quoique inégaux, il exerça l'influence la plus puissante et la plus heureuse sur les grands classiques. Il communiqua l'habitude de

[1] *Mélite*, préface.

penser avec noblesse, il ouvrit la voie du beau et du grand ; et nos plus admirables auteurs l'y suivirent en évitant les écueils que leur signalaient ses fautes mêmes dont on doit l'excuser, comme venant d'imitation, tandis que la justice demande qu'on lui fasse honneur de ses plus grandes beautés, comme étant de son propre fonds.

Pour comprendre l'influence de Corneille sur les grands écrivains qui l'ont suivi, dont il n'y a pas un sur lequel le génie de l'illustre tragique n'ait réfléchi quelques-uns de ses rayons [1], il suffit de lire les nombreux exemples qui acccompagnent nos principaux articles. On verra combien de locutions créées ou mises en crédit par ce puissant génie ont été imitées par les prosateurs comme par les poëtes. Il méritait, à double titre, d'être le maître des uns et des autres, car l'art d'écrire en vers n'est pas le seul où il se soit distingué.

Sa prose se soutient dignement à côté de sa poésie. Voltaire a dit, à propos de l'Épître dédicatoire de *Cinna :* « Voilà une étrange lettre, et pour le style et pour les sentiments. On n'y reconnaît point *la main qui crayonna l'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.* Celui qui faisait des vers si sublimes n'est plus le même en prose [2]. » C'est là une de ces injustices que le censeur de Corneille, soit légèreté, soit d'autres motifs, a commises au sujet du poëte commenté par lui. Un bel esprit, contemporain de l'illustre tragique, a porté un jugement tout contraire. Saint-Évremond, parlant d'une lettre où l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* le remerciait de ses favorables appréciations, s'exprimait ainsi : « Je suis fort obligé à M. Corneille de l'honneur qu'il me fait. Sa lettre est admirable, et je ne sais s'il écrit mieux en vers qu'en prose [3]. » Plusieurs lettres de Corneille méritent ces éloges ; mais ils sont surtout applicables à ses trois *Discours sur la poésie dramatique*, où tant d'idées justes et solides sur l'art qu'il pratiqua si longtemps et si glorieusement sont résumées dans le style le plus net, le plus ferme et le plus correct. L'auteur du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, déploie encore un talent de prosateur du premier ordre dans ses *Préfaces* et ses *Examens*, qui, avec

[1] Pascal ne sut pas sentir le mérite de la poésie de Corneille, mais il notait les pensées fortes semées dans ses tragédies, pour les transporter dans le grand ouvrage apologétique dont il avait conçu le projet.

[2] *Comment. sur Corn.*, Rem. sur *Cinna*.

[3] Lettre à M. de Lionne.

les *Discours*, prouvent que cet éminent tragique ne fut pas, comme on l'a dit plusieurs fois, livré au seul instinct du génie, mais qu'il avait profondément médité sur son art, et que personne peut-être ne calcula plus fortement et plus patiemment ses effets de théâtre. La même supériorité de talent éclate dans des productions moindres et généralement peu connues, comme dans les diverses préfaces de la traduction de l'*Imitation*. Une seule pièce en prose de Corneille est inférieure; c'est le discours qu'il prononça le jour de sa réception à l'Académie. Cette harangue très-courte est étonnamment lourde et négligée, et renferme des traits du plus mauvais goût, comme quand l'auteur peint l'épanouissement de son cœur et *la liquéfaction intérieure* qui relâche toutes les puissances de son âme. Il faut pardonner à ce fier et mâle génie de n'avoir pas été lui-même dans un compliment de pur appareil, prononcé au sein d'une assemblée dont il n'avait pas à se louer; et un discours de quelques pages, fût-il détestable, ne saurait faire oublier les nobles titres de Corneille à la gloire de prosateur comme à celle de poëte.

Homme étonnant et immortel, qui, dans quelques pièces au moins, sut réunir les beautés les plus sublimes de l'une et de l'autre scène, et se montrer grand prosateur en même temps que grand poëte; qui forma Molière et Racine, et mérita d'être étudié et imité par Pascal et Bossuet; enfin dont le génie, comme l'a reconnu Voltaire, a tout créé en France !

FIN DE L'INTRODUCTION.

LEXIQUE COMPARÉ

DE LA

LANGUE DE CORNEILLE

A

A, prép. signifiant *pour*, devant un substantif :

Réserve ton courroux tout entier *au* besoin. (*Clit.*, I, 4.)

Toi qu'avec Rosidor le bonheur a sauvée,
Tu te peux assurer que Dorise trouvée,
Comme ils avoient choisi même heure *à* votre mort,
En même heure tous deux auront un même sort. (*Ibid.*, III, 1.)

Quel charme *à* mon trépas de penser qu'elle m'aime. (*Veuve*, IV, 1.)

Puisque tu la hais tant, pourquoi la gardes-tu?
JASON. *Au* bien de nos enfants, dont l'âge foible et tendre
Contre tant de malheurs ne sauroit se défendre. (*Méd.*, III, 3.)

Et je garde, au milieu de tant d'âpres rigueurs,
Mes larmes *aux* vaincus, et ma haine aux vainqueurs. (*Hor.*, I, 1.)

Armez-vous *à* ma perte, éclatez, vengez-vous. (*Théod.*, II, 4.)

On prépare *à* demain exprès d'autres victimes. (*Œd.*, III, 2.)

Au salut des élus prépare toutes choses. (*Imit.*, I, 3.)

Nombre d'exemples semblables pourraient se citer chez Corneille; ils sont également très-fréquents dans tous les écrivains des seizième et dix-septième siècles, et se rencontrent quelquefois chez des auteurs distingués du dix-huitième siècle et de notre temps.

A cause de l'affection qu'il avoit *à* M. l'amiral, *à* Lanoue et *à* Téligny. (MARG. DE VAL., *Mém.*, I.) — Il y a quelque temps que je commençay à luy dire qu'il se résolust de demander au sire Anastase, mon maistre, Susanne, sa fille *à* femme. (LARIV., *Ecol.*, II, 5.) — Je n'ay plus de paroles puissantes, ni assez violentes *à* l'expression de mes misères. (D'AUB., *Pet. Œuvr. mêl.*) — Il est tout généreux et tout né *à* la gloire. (MALH., *Lett.*, à Racan, 10 sept. 1625.)

Tant de signes dans les planettes,
Tant d'éclypses, tant de comettes
Et tant d'effects prodigieux,

Ne sont-ce pas des prophètes
Aux ames les plus endurcies
De la juste fureur des dieux? (RACAN, *Berg.*, II, 5.)

Pourquoi se taire de tant d'autres actions remarquables que son *Eminence* fait tous les jours *au* profit et *à* l'honneur de cette monarchie? (NAUDÉ, *Mascur.*, in-4°, p. 467.) — Une vengeance éclatante et prompte est *aux* âmes ambitieuses le plus délicat de tous les mets. (BOSS., *Polit.*, l. 10, art. 3.) — Luther s'emportait à des excès inouis : c'était un sujet de douleur *à* son disciple modéré. (Id., *Var.* 5.) — Les rivières vont enfin se précipiter dans la mer, pour en faire le centre du commerce *à* toutes les nations. (FÉN., *Exist. de Dieu*, I, 2.) — Les esprits des Français ne sont pas nés *à* la servitude. (PÉLISS., *Hist. de l'Acad.*, III.)

Mais quoique cet hymen vous semble à souhaiter,
Le résoudre *à* demain, c'est le précipiter. (TH. CORN., *Théod.*, III, 2.)

Il sera bon qu'il fasse dès lors tous les préparatifs *à* une prompte défense. (VAUB., *Déf. des plac.*, 3e p.) — Pour comble de joie *à* notre princesse. (MONTESQ., *Pens. div.*) — Saint Bernard ne montre pas plus d'indulgence *aux* vices de son siècle. (CHAT., *Litt. angl.*, 2e p.) — Le peuple est mûr *à* la république. (V. HUGO, *Litt. et Philos.*, Journ. d'un révol.) — Il fut *à* l'enfant plus qu'un frère : il lui devint une mère. (Id., *N.-D. de Paris*, IV, 2.)

— A, *pour*, devant un infinitif :

A lui rendre service elle m'ouvre la voie
Que tout mon cœur embrasse avec excès de joie. (*Sert.*, II, 5.)

« Embrasser avec excès de joie une voie à rendre service! » On ne peut écrire avec plus d'impropriété. C'est un amas de barbarismes! s'écrie Voltaire. Nous ne voyons, nous, aucun barbarisme dans le vers de Corneille; nous ne croyons pas même qu'il offre la moindre impropriété. Voltaire dit encore, à propos d'un vers analogue aux précédents :

Ma gloire et mon amour peuvent bien peu sur moi,
S'il faut votre présence *à* soutenir ma foi. (*Nicom.*, I, 1.)

« Une présence à soutenir la foi » n'est pas français. On dit : « il faut soutenir » et non pas « à soutenir. »

Le grand écrivain paraît ici n'avoir rien compris à la pensée pourtant bien claire de Corneille, et avoir complétement méconnu la langue de tout le dix-septième siècle. *A*, signifiant *pour*, s'employait aussi généralement devant un infinitif que devant un substantif. Constatons d'abord que cette forme est familière à Corneille.

Cette inclination qui jusqu'ici vous mène,
A me la déguiser vous donne trop de peine. (*Clit.*, I, 2.)

Adieu, toute la chasse prête,
N'attend que ma présence *à* relancer la bête. (*Ib.*, II, 5.)

Achève, malheureuse, achève de vêtir
Ce que ton mauvais sort laisse *à* te garantir. (*Ib.*, II, 6.)

On te vole Doris, et ta feinte colere
Manqueroit de prétexte *à* quereller son frère! (*Veuve*, II, 6.)

Mes vaisseaux à la rade assez proches du port
N'ont que trop de soldats *à* faire un coup d'effort. (*Méd.*, II, 5.)

Immolons avec joie
Ceux qu'*à* me dire adieu Créuse me renvoie; (*Ib.*, V, 2.)

Je vais chercher du monde *à* souper avec vous. (*Suite du Ment.*, III, 4.)

Il a pris un prétexte *à* sortir promptement,
Sans se donner loisir d'un mot de compliment. (*Ib.*, IV, 2.)

Et mon cœur, accablé de mille déplaisirs,
Cherche la solitude *à* cacher ses soupirs. (*Hor.*, I, 2.)

Cléopâtre a lieu d'attendre ce jour-là *à* faire confidence à Laonice de ses desseins, et des véritables raisons de tout ce qu'elle a fait. (*Exam. de Rodog.*)

Cependant cet exil, ces retraites paisibles,
Cet unique souhait d'y terminer leurs jours,
Sont des mots bien choisis *à* remplir leurs discours. (*Agés.*, III, 1.)

Qu'ai-je affaire de race *à* me déshonorer,
Moi qui n'ai que trop vu ce sang dégénérer. (*Pulch.*, V, 3.)

Quelque effort qu'ici-bas l'homme fasse *à* bien vivre,
Il est souvent trahi par sa fragilité. (*Imit.*, I, 19.)

Aussi le corps se plaint, le corps gémit sans cesse,
Accablé sous les moindres croix,
Parce que de l'esprit la honteuse mollesse
N'agit qu'avec faiblesse
Et refuse son aide *à* soutenir leur poids. (*Ib.*, I, 21.)

La double *ll* dont je viens de parler à l'occasion de l'*e*, a aussi deux prononciations en notre langue : l'une sèche et simple, qui suit l'orthographe; l'autre molle, qui semble y joindre une *h*. Nous n'avons point de différents caractères *à* les distinguer. (Préf. du *Th. de P. Corn.*, édit. de 1682.)

Il est inutile de multiplier les exemples analogues.

L'Académie, dans son jugement sur le *Cid*, a fait une observation sur ce vers :

Venoient m'offrir leur vie *à* venger ma querelle.

« Il eût été bon, dit-elle, de dire : « Venoient s'offrir à venger ma querelle; » mais disant « venoient m'offrir leur vie, » il falloit dire : « pour venger ma querelle. » (*Sent. de l'Acad. sur le Cid*, III, 6.)

La distinction établie ici n'est-elle pas un peu subtile?

Du reste, comme il a été dit, l'emploi critiqué par Voltaire était général au dix-septième siècle, comme il l'avait été au seizième, et il a été repris depuis avec raison selon nous.

Hélas! ami, tu ne savois que faire,
A me traiter, obéir et complaire,
Comme celui duquel j'avois le cœur. (Cl. Mar., *Ep.* I. 1517.)

— Comment doncques
Avez-vous fait *à* vous sauver? (Lariv., *Facét. Nuicts de Strap.*, IVe Nuict, f. 4.)

Le coq, qui se lève la nuict *à* chanter. (Id., *ibid.*)

— En religion! respondit cette procureuse. Vrayment! il faut autant d'argent pour le jourd'huy pour y mettre une fille comme *à* la mettre en son mesnage. (*Caquets de l'accouchée*, 5e journ.)

Tout ce qu'*à* façonner un corps
Nature assemble de trésors
Est en elles sans artifices. (MALH., *Stances*, Ja Ren. à Henri le Gr.)

La nature ny la fortune ne m'ont pas donné beaucoup de parties *à* plaire. (THÉOPH., *Fragm. d'une hist.*, c. II.)

A venger votre affront servez-vous de mon bras.
(TH. CORN., *Ill. Ennemis*, IV, 2.)

Que pourrois-je autre chose *à* guérir ses ennuis!
(Id., *Engag. du hasard*, IV, 4.)

Au lieu de se servir de sa puissance *à* se venger d'eux, il s'en servit *à* les secourir. (LE MAIST., *Plaid.*, XXVII.) — Tant de restes ne pouvaient pas s'accorder facilement: il fallut près d'un an *à* les ajuster ensemble. (MÉZ., *Abr. de l'hist. de Fr.*, ann. 1495.) — Le duc de Guise se servit de l'armée qu'il avoit sur la frontière de Champagne *à* se saisir des villes de Raucour et de Donzy, sur le duc de Bouillon. (Id., *ib.*, ann. 1585.) — Que tous les hommes s'unissent *à* louer quelqu'un, ils n'ajouteront rien à son mérite. Qu'ils s'unissent *à* le blâmer, ils ne lui en ôteront pas la moindre partie. (NICOLE, *Cont. des Ess.* sur l'Épît. du 4e dim. de l'Av.) — Ce même feu demeure paisiblement caché dans les veines des cailloux, et il y attend *à* éclater jusqu'à ce que le choc d'un autre corps l'excite. (FÉN., *Exist. de Dieu*, I.) — Il lui fallut bien vingt ans *à* s'étendre et *à* faire un corps de secte qui méritât d'être regardé. (BOSS., *Var.*, XI.) — On appellera cela comme on voudra; pour moi, j'appelle cela suivre mon inclination et aller mon chemin: je suis née *à* n'en pas prendre d'autres. (Mlle DE MONTP., *Mém.*) — Mais j'attendrai cette grande journée *à* vous informer de mon choix. (PERR., *Cont. en vers*, Griselidis.)

On trouve de même, au dix-huitième siècle :

A faire d'un tel gentilhomme un Achille au pied léger, l'adresse de Chiron même eût eu de la peine à suffire. (J.-J. ROUSS., *Em.*, II.)

Et de nos jours :

Que cette place est bonne *à* le bien poignarder! (V. HUGO, *Cromw.*, V, 3.)
Il en faudrait un monde *à* faire un grain de sable. (LAM., *Jocel.*, 4e ép.)

— A, pour *en*, devant un infinitif :
Voltaire a encore critiqué cet emploi :

A raconter ses maux souvent on les soulage. (*Pol.*, I, 3.)

« Ce vers, dit-il, est un peu familier, et il faut *en racontant*, et non *à raconter*. »

Corneille a pu parfaitement préférer *à raconter* à *en racontant*. Il a dit encore :

Ah! Mélite, pardon, je t'offense *à* nommer
Celui qui m'empêcha si longtemps de t'aimer. (*Mél.*, III, 1.)
Joignons à la douceur de venger nos parents
La gloire qu'on remporte *à* punir les tyrans. (*Cinna*, I, 2.)

Je deviendrois suspect *à* tarder davantage. (*Cinna*, I, 4.)

Et pour dernière adresse une telle beauté
Ne se voit que de nuit et dans l'obscurité,
De peur qu'en un moment l'amour ne s'estropie,
A voir l'original si loin de la copie. (*Suite du Ment.*, II, 7.)

Ce mépris de la mort qui, partout à nos yeux,
Brave si hautement et nos lois et nos dieux.
Cette indigne fierté ne seroit pas punie,
A ne vous ôter rien de plus cher que la vie! (*Théod.*, III, 1.)

Confidents tout ensemble, et rivaux l'un de l'autre,
Nous ne concevions point de mal pareil au nôtre.
Cependant *à* nous voir l'un de l'autre rivaux,
Nous ne concevions pas la moitié de nos maux. (*Rodog.*, II, 4.)

Jugez par là l'excès de ma confusion,
A me voir attachée au char de Scipion. (*Ibid.*)

Le choix que vous m'offrez appartient à la reine,
J'entreprendrois sur elle *à* l'accepter de vous. (*Ibid.*, III, 4.)

Et je hasarde tout *à* quitter les Thébains
Sans mettre ce dépôt en de fidèles mains. (*Œd.*, I, 3.)

Tu perds de ton grand art la force, ou l'imposture,
A t'armer contre moi de toute la nature. (*La Toison d'or*, III, 5.)

Et l'ordre ambitieux d'un hymen politique,
N'a rien que ne pardonne un courage héroïque.
Lui-même il s'en console, et trompe sa douleur
A croire que la main n'a point donné le cœur. (*Soph.*, I, 2.)

Après tant de bontés et de marques d'estime,
A vous moins déférer je croirois faire un crime. (*Agés.*, V, 3.)

Si l'amitié vous plaît, si vous aimez l'estime,
A vous les refuser je croirois faire un crime. (*Suréna.*)

Et qui veut être éclairé pleinement
Doit apprendre de lui que ce n'est qu'*à* le suivre
Que le cœur s'affranchit de tout aveuglement. (*Imit.*, I, 1.)

Si la mort te semble un passage
Si dur, si rempli de terreur,
Le péril qui t'en fait horreur
Peut croître *à* vivre davantage. (*Ibid.*, II, 3.)

Ah! qu'heureuse est une âme alors qu'elle l'écoute!
Qu'elle amasse de force *à* l'entendre parler! (*Ibid.*, III, 1.)

Sache qu'*à* me suivre
Je t'apprendrai bientôt d'autres façons de vivre. (*Le Ment.*, I, 6.)

« A me suivre » est un barbarisme, dit Voltaire. Il n'y a pas là de barbarisme, mais seulement une hardiesse qui rentre dans les exemples précédents.

L'emploi de *à*, avec le sens de *en*, devant un infinitif, n'est pas particulier au grand Corneille. Le frère de notre poëte affectionnait singulièrement cet emploi, qu'il a prodigué jusqu'à l'abus; qu'on en juge par ces exemples, que nous aurions pu multiplier beaucoup plus encore.

J'assure sa grandeur *à* vous en faire maître. (TH. CORN., *Bérén.*, III, 4.)

Le noble emportement que m'inspire ton zèle!
Je fais voir un cœur bas si, je ne les querelle (les dieux),
Et je trahis ma gloire *à* n'oser mériter
La chute où leur rigueur me veut précipiter? (*Ibid.*, IV, 6.)

S'il voit qu'*à* s'expliquer ses vœux puissent déplaire,
Sans les porter ailleurs, il les force à se taire. (*Ibid.*, V, 2.)

Chacun pour son pays croyoit montrer son zèle,
A prendre avidement le titre de rebelle. (*Ibid.*, V, 6.)

Ses vœux dans leur fierté n'ayant pu vous déplaire,
J'aurois cru faire un crime *à* leur être contraire. (*Ibid.*, V, 8.)

Mais, aimant Statira, j'irrite sa colère
A me joindre au parti qui s'attaque à son père. (Id., *Darius*, II, 5.

AMESTRIS. Et que vouliez-vous faire?
DARIUS. Mettre au jour un secret qui me perd *à* le taire,
Découvrir Darius. (*Ibid.*, IV, 7.)

J'en ai fui le supplice *à* garder le silence. (*Ibid.*, V, 1.)

Jamais *à* prendre un sceptre on ne ternit sa gloire. (Id., *Com.*, III, 1.)

Mais songez que l'amour est sensible à l'outrage,
Et qu'*à* se trop permettre on peut tout hasarder,
Quand l'esclave qui prie a droit de commander. (*Ibid.*, III, 2.)

Le coup qu'à d'autres mains ils auront cru remettre,
Helvie aura sans doute osé se le permettre,
Et selon son transport croyant l'exécuter,
Fait avorter la trame *à* la précipiter. (*Ibid.*, IV, 1.)

Mais *à* voir que sur vous sa rage ose s'étendre,
Mon amour aussitôt a dû tout entreprendre. (*Ibid.*, V, 3.)

A faire ce qu'on doit on ne mérite rien. (*Ibid.*, V. 7.)

A moins oser pour vous, je ferois mal connoître
L'heureux fruit des leçons de mon illustre maître. (*Mort d'Ann.*, II, 4.)

Quoi,
Vous fuyez *à* les voir? (*Circé*, IV, 5.)

On trouve de même dans des écrivains de toutes dates, comme de tout genre et de tout ordre :

La vaillance (de qui c'est l'effect de s'exercer seulement contre la résistance),
Nec nisi bellantis gaudet cervice juvenci,
s'arreste *à* voir l'ennemy à sa mercy. (MONT., *Essais*, II, 27.)

Les peuples infidelles
Se mocquent *à* vous voir sanglants de vos querelles...
(GILLES DURAND, *Regrets fun. sur la mort de l'Asne ligueur.*)

A remonter encore plus haut, on voit... (BOSS., *Polit.*, II, 2.) — Le Pensionnaire connaissait assez la sagesse de ce parti, et qu'*à* être maître absolu du dedans, un peu de patience et de temps auroit dissipé ce grand orage. (PELL., *Hist. de Louis XIV*, 3.) — Le public n'attend pas après son jugement pour reconnoître le mérite des gens excellents, et n'apprend rien de nouveau *à* les voir louer. (ST-RÉAL, *De la Crit.*, c. 8.)

Ma foi, vous nous perdez *à* rester davantage. (LEGR., *Fam. extrav.*, c. XVI.)

Le sort m'avoit flattée; il me menace, il change;
Ce n'est que sa coutume, il ne fait rien d'étrange :

Il avoit trop longtemps soutenu mon parti;
A ne s'en pas dédire, il se fût démenti. (QUIN., *Astrate*, II, 1.)

M. Génin, dans son *Lexique de Molière*, cite plusieurs passages du grand comique où cette locution a été employée, et observe justement qu'elle correspond au gérondif en *do*, ou au supin en *u* des Latins, qui n'est lui-même qu'un datif ou un ablatif, l'un et l'autre marqués en français par *à* : *Vires acquirit eundo; diffunditur auditu.*

Les nombreux passages que nous avons rapportés prouvent que cette forme n'est particulière ni à Corneille ni à Molière, dont nous avons cru inutile de répéter les exemples.

Quelquefois, dans des phrases analogues à celles qui viennent d'être citées, *à* se traduit par *lorsque*, *si*, plutôt que par *en*.

Un bienfait perd sa grâce *à* le trop publier. (*Théod.*, I, 2.)

DORANTE. Quoi, celle qui m'écrit?
LISE. Oui, celle qui vous aime,
A l'aimer tant soit peu, vous l'auriez deviné. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

Souffrez la douleur d'une mère,
Et les premiers soupçons d'une aveugle colère.
Comme ce coup fatal n'a point d'autres témoins,
J'en ferois autant qu'elle, *à* vous connoître moins. (*Rodog.*, V, 4.)

Il serait moins coupable *à* m'avoir moins aimée. (*Sert.*, V, 4.)

Le sens de sa parole est souvent si sublime
Et si mystérieux,
Qu'*à* trop l'approfondir il égare, il abîme
L'esprit du curieux. (*Imit.*, I, 5.)

Thomas Corneille offre des exemples tout à fait analogues :

Et de mes tristes maux l'excès monte à tel point,
Que je commets un crime *à* n'en commettre point. (*Maximian*, III, 1.)

A ne m'obéir pas il iroit de sa vie. (*La Mort de l'emp. Commode*, II, 5.)

L'estime de ma reine à mes vœux doit suffire.
Si l'amour la portoit à des projets trop bas,
Je trahirois sa gloire *à* ne l'empêcher pas. (*Le Comte d'Essex*, II, 5.)

Molière, dans un vers curieux que M. Génin aurait dû citer dans son *Lexique*, a dit de même :

Et que puis-je résoudre *à* voir cet homme mort? (*Ec. des Fem.*, V, 1.)

On a dit d'une manière analogue :

Et *au* rapporter les bous ensamble, se la couroie croist, faictes le remener contre val la vallée. (JEH. D'ARRAS. *Mélusine*, éd. Jannet, p. 48.) — Ces desbordemens font un grand changement et un grand tumulte en nostre disposition; mais ils ne sont pas si dangereux à la santé qu'on les croit; *à* les continuer on y succombe; mais *à* s'y laisser quelquefois surprendre, on s'en trouve mieux. (THÉOPH., *Fragm. d'une hist.*, c. IV.) — *A* remonter jusqu'à la source des troubles,

on trouve qu'ils auroient été évités si le roi Henri III avoit voulu, à son avénement à la couronne, donner la paix générale au royaume. (Mme DE VILLEDIEU, *Désord. de l'am.*, I.) — Il y a encore dans ce château un puits si profond qu'on n'en peut tirer de l'eau en moins d'une demi-heure, et à considérer la hauteur du lieu, on ne peut assez s'étonner de la hardiesse de l'entrepreneur. (TAVERN., *Voy. de Perse*, dess. de l'aut.) — Si l'ennemi n'attaquoit que par un front fort étroit, on pourra hasarder de le soutenir de vive force, autrement non; à s'y prendre d'autre façon, on y perdroit bien du monde. (VAUB., *Fragm. d'une Lett. à M. Lepelletier*, 16 mars 1705.) — Tout le monde vante l'amitié, peu de gens la connoissent, presque personne n'en remplit les devoirs. D'où peut venir cette contradiction de sentiments et de conduite? Ne seroit-ce point qu'à la vanter, on se fait honneur; qu'à la connoistre, on trouve de quoy se condamner; qu'à remplir les devoirs qu'elle exige, on s'impose un joug souvent incommode? (SACY, *De l'Amitié*, I.)

On trouve assez souvent *à*, employé pour *en* ou pour *si* dans de bons écrivains du dix-neuvième siècle :

J'avilirais le sceptre *à* venger mon injure. (DELAV., *Vêpr. Sic.*, III, 2.)

Je sais bien qu'à écrire tout ce qu'on pense, on se fait beaucoup d'ennemis parmi ceux qui se trouvent bien des vices du temps. (GEORGES SAND, *Lett. d'un voyag.*, XII.) — Tout en reconnaissant les heureux traits épars dans cette *Solitude* de Saint-Amant et en m'expliquant très-bien le succès qu'elle eut à sa date, je me dis qu'à la relire aujourd'hui je n'y trouve ni la solitude du chrétien et du saint, celle dont il est écrit « qu'elle bondira dans l'allégresse et qu'elle fleurira comme le lis; » ni la solitude du poëte et du sage; ni celle de l'amant mélancolique et tendre; ni celle du peintre exact et rigoureux. (STE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 8 déc. 1855.) — J'ai beaucoup lu et feuilleté Beaumarchais, qui est l'homme le moins discret quand il parle de lui-même, et il me semble qu'à le bien écouter dans ses aveux et ses confidences familières, on en sait déjà presque assez. (Id., *ibid.*, 14 juin 1852.)

— A, pour *de;* A QUEL DROIT, comme *de quel droit :*

Peut-on avoir pour toi quelque amour, quelque estime,
O vie, ô d'amertume affreux et vaste abîme,
Cuisant et long supplice et de l'âme et du corps?
Et, parmi les malheurs dont je te vois suivie,
A quel droit gardes-tu l'aimable nom de vie,
Toi dont le cours funeste engendre tant de morts? (*Imit.*, III, 20.)

Fontenelle a dit comme son oncle :

A quel droit prétens-tu nous juger? (*Past.*, à Mme la Dauph.)

— De même PRENDRE L'ORDRE A MOURIR, pour signifier recevoir l'ordre de mourir.

Prendre l'ordre à mourir d'une main ennemie,
C'est mourir, pour un roy, beaucoup plus d'une fois. (*Méd.*, IV, 5.)

— S'EFFAROUCHER A, comme *s'effaroucher de* :

Il suffit que nous n'inventions pas ce qui de soi n'est point vraisemblable, et qu'étant inventé de longue main, il soit devenu si bien de la connoissance de l'auditeur, qu'il ne *s'effarouche* point *à* le voir sur la scène. (2e *Disc.*)

Voir nos articles OUBLIER A, pour *oublier de*, MANQUER A, pour *manquer de*.

L'emploi de *à* pour *de* était autrefois très-fréquent. Ainsi on disait :

Avec un verbe :

NE PAS LAISSER A, pour *ne pas laisser de*.

Ja parmi ceste ville *à* aler *nen lairoie*, (*Le Dit de Ménage*.)

Quoique tu sois dépourvu de la faveur des hommes, ne *laisse* pourtant *à* entreprendre une œuvre digne de toi. (DU BELLAY, *Illustr. de la langue franç.*, l. II, c. 5.) — Combien qu'ils fussent merveilleusement étonnés, et qu'ils ne sussent par qui ni comment pouvoit avoir été faite cette déconfiture, si ne *laissèrent* point *à* regarder au butin. (AMYOT, *Hist. Éthiop.*) — Pour cela, je n'entends pas que l'on *laisse* de part et d'aultre *à* faire la guerre en la campagne. (*Lett. miss. de Henri IV*, 14 mars 1598, t. IV, p. 928.)

DÉSIRER A, pour *désirer de* :

Les dames *desirent* moult *à* veoir vostre maistre. (*Le Roman de Jehan de Paris*.)

CONSEILLER A, pour *conseiller de* :

Doy-je pas reverer sa bonté sans pareille,
Lorsqu'elle me *conseille*
A faire choix d'un bien si fecond et si beau. (RACAN, *Psaume*, XV.)

OMETTRE A, comme *omettre de* :

Ne voulant *obmettre à* vous dire, madame, que tout ainsy que je ne vous peux procurer un plus propre interprete de mes affections que le dict sieur de Segur, ainsy ne pouvez-vous choisir personne, mesme entre vos subjects, plus affectionné à prescher vos vertus. (*Lett. missives de Henri IV*, à la royne d'Anglet., t. II, p. 19.)

Avec un adjectif :

DISSEMBLABLE A, pour *dissemblable de* :

Les seigneurs austrasiens aimoient bien mieux se soumettre à Clotaire, qui étoit fort *dissemblable à* sa méchante mère. (MÉZ., *Abr. de l'hist. de Fr.*, an 612.) — Leur impudence ne peut pas aller jusques à faire ce portrait d'eux-mêmes; ils savent bien qu'il seroit trop *dissemblable à* l'original. (ARN., *Apol. pour les cathol.*, I, 2.)

Au contraire, l'on employait souvent *de* dans des cas où l'on mettrait aujourd'hui *à* ; ainsi l'on disait :

Je sçay que les François n'*ont* pas encore *apris*
De pousser dans ce champ leurs délicats esprits. (THÉOPH., *Élég.*)

Les exemples des deux cas seraient très-nombreux si nous ne devions éviter une longueur excessive :

— A, *avec* :

Que si l'ambition de commander aux autres

Fait marcher aujourd'hui vos troupes et les nôtres,
Pourvu qu'*à* moins de sang nous voulions l'apaiser,
Elle nous unira loin de nous diviser. (*Hor.*, I, 3.)

Il avoit vu chez elle entrer votre maîtresse,
Mais il n'avoit pas su qu'Hippolyte et Daphné
Ce jour-là par hasard chez elle avoient dîné.
Il les en voit sortir, mais *à* coiffe abattue. (*Ment.*, III, 2.)

Peuple, *à* vœux redoublés, souhaitez-lui la paix. (*Trad. du ps.* CXX.)

Vous marcherez vers Rome *à* communes enseignes. (*Sertor.*, I, 3.)

Un certain nombre d'exemples montreront combien cette signification de *à* pour *avec* était commune dans l'ancienne langue :

Atant se lieve *à* cuer mari.
(*Floire et Blanceflor*, éd. du Mér., v. 2854, 1re vers.)

Environ huit heures de jour, aloit à sa messe, laquelle estoit célébrée glorieusement chascun jour *à* chant mélodieux et solennel. (CHRISTINE DE PISAN, *Hist. de Charl. le Saye.*) — Adonc le conte se mist en chemin, et avecq luy sa mere, sa seur et sa baronnie *à* noble compaignie. (J. D'ARRAS, *Mélus.*, éd. Jann.; p. 58.) — Se tu veulz croire fermement toutes les parolles que ton seigneur te dist, elles te seront moult pourfitables *à* l'aide de Dieu. (Id., *ibid.*, p. 39.) — Et partirent des tentes *à* bien XL chevaliers si noblement montez et parez, que c'estoit grant merveilles. (Id., *ibid.*, p. 84.)

Quiconques meurt, meurt *à* douleur. (VILLON, *Grant Testam.*, XL.)

Or çà, pour entrer en mesnaige,
Il fault achepter du mesnaige,
Louer mayson et chamberière,
Et que desormais on acquière
A grant labeur, sueur et peine,
La vie au long de la sepmaine. (*Sermon des maux de mariage.*)

Si ay laissé ma mere seule, *à* grand desir de me veoir. (*Le Rom. de J. de Par.*) — Puis fut commencée la messe *à* beaux chantres qu'il menoit avec luy. (*Ib.*) — Instrumens de toutes sortes commencèrent à sonner *à* grand melodie. (*Ib.*)

Si tu rencontres par la rue
Une femme qui est barbue,
Passe outre et lui crache en la veue,
Ou *à* beaux cailloux la salue. (LARIV., *les Tromp.*, III, 2.)

De nuyt et de jour tant peschèrent
A leurs rais et *à* leurs filletz
Que.... (*La Vie de saint Harenc, glorieux martir, et comment il fust pesché en la mer et porté à Dieppe.*)

Bogez, gouverneur en Eione de la part du roy Xerxes, assiegé par l'armée des Athéniens, sous la conduite de Cimon, refusa la composition de s'en retourner seurement en Asie *à* toute sa chevance, impatient de survivre à la perte de ce que son maistre lui avoit donné en garde. (MONT., *Essais*, II, 3.)

De la fille du ciel telle paroist l'escorte,
A plus d'heur que d'esclat, moins pompeuse, plus forte.
(D'AUBIGNÉ, *Tragiques*, III.)

A moins de mal on sort que l'on n'entre en la vie. (*Ibid.*, IV.)

Et moy je vis de mon petit domaine
A peu de train, sans pension du roy,

Faisant des vers et ne me donnant peine
De ce qu'on dict de moy.

(*Œuvr. lat. et franç.* de Nic. Rapin, 1610, in-4°, p. 129.)

Les flambeaux éternels qui font le tour du monde
Percent *à* longs rayons le noir cristal de l'onde. (RACAN, *Berg.*, I, 1.)

Corneille présente des emplois particuliers qui rentrent dans la signification de *à* pour *avec :*

Charle-roi qui t'attend, mais *à* portes ouvertes,
A forts démantelez, *à* travaux démolis,
Sur le nom de son roi laisse arborer tes lys. (*Les Vict. du Roi* en 1667.)

Choisissez donc ensemble *à* communs sentiments,
Des charges dans ma cour, ou des gouvernements. (*Othon*, III, 4.)

— A, *d'après :*

A la lettre il paroît qu'il a beaucoup d'esprit. (*Suite du Ment.*, II, 1..

— A, *en la personne de*, devant un substantif :

Abandonner mon camp en est un (*crime*) capital,
Inexcusable en tous, et plus *au* général. (*Nic.*, II, 2.)

« Au général » est un solécisme ; il faut « dans un général, » dit Voltaire :

Il n'y a pas plus de solécisme dans le vers de Corneille critiqué par l'illustre commentateur que dans ces autres sur lesquels il n'a rien dit :

Ah! vous me feriez peur,
S'il ne s'en falloit pas l'Arménie et mon cœur,
Si le grand Annibal n'avoit qui lui succède,
S'il ne revivoit pas *au* prince Nicomède. (*Nicom.*, III, 2.)

Et cette manière de parler était d'un usage aussi correct et aussi fréquent en prose qu'en vers :

Ils avoient peu de confiance *au* comte de Jonzac. (LA ROCHEF., *Mém.*, Guerre de Guienne.) — Leur espérance est *aux* troupes de Brandebourg, qui s'avancent, quoique lentement. (PELLIS., *Lett. hist.*, 21 sept. 1674.) — La reine entre dans ces plaisanteries ; mais cependant je n'ai point encore attrappé la confiance qu'elle avoit *aux* femmes de chambre piémontaises. (La princesse DES URSINS, *Lett. à la maréchale de Noailles*, 12 nov. 1701.)

— A, *par :*

Par votre ordre on la quitte, et cet ami fidele
Me pourroit *au* même ordre abandonner comme elle. (*Sophon.*, V, 6.)

— C'EST A (un substantif), A, (un infinitif). C'est à... qu'il appartient :

C'est aux commencemens des foibles passions
A s'amuser encore aux protestations. (*L'Illus. Com.*, II, 6.)

C'est aux courages bas, *c'est aux* amans vulgaires,
A faire agir pour eux l'autorité des pères,
Souffrez à mon amour des chemins différens. (*Androm.*, IV, 1.)

— A, employé d'une manière explétive avec un pronom personnel se rapportant à un substantif déjà déterminé par un pronom possessif :

Tous mes sens *à moi-même* en sont encore charmés. (*Le Cid*, I, 1.)

— A MOI, pour *me* datif :

Qu'il entre. A quel dessein vient-il parler *à moi*,
Lui que je ne vois point, qu'à peine je connoi? (*Héracl.*, II, 4.)

« Parler à moi, » observe Voltaire, ne se dit point; il faut « me parler. » On peut dire en reproche : — Parlez à moi; oubliez-vous que vous parlez à moi? »

La remarque était bonne pour le temps de Voltaire, elle le serait de même pour le nôtre; mais Corneille parlait la langue de son temps dans le vers plus haut cité, de même que dans les suivants :

Va, bienheureux amant, cajoler ta maîtresse,
A cet objet si cher tu dois tous tes discours;
Parler encore *à moi*, c'est trahir tes amours. (*Méd.*, V, 6.)

De même *lui*, que nous employons au datif pour le masculin et le féminin, était souvent, au dix-septième siècle, remplacé par *à lui*, *à elle*, qui permettent de distinguer les genres. Cette forme se rencontre plusieurs fois chez Corneille, et se retrouve jusque postérieurement au dix-septième siècle :

Un acteur occupant une fois le théâtre, aucun n'y doit entrer qu'il n'ait sujet de parler *à lui*. (*Trois. Disc.*) — Cette prière et cette sortie, Simon et Chrémès qui demeurent sur le théâtre, ne disent que chacun un vers, qui ne saurait donner tout au plus à Pamphile que le loisir de demander où est Criton, et non pas de parler *à lui*, et lui dire les raisons qui.... (*Ibid.*) — Rodogune, dans le premier acte, vient trouver Laonice, qu'elle devrait mander pour parler *à elle*. (*Ibid.*) — ALCIPPE sortant de chez Clarisse, et parlant *à elle*. (*Le Ment.*, V, 7.)

Devant son huys je me pourmaine
Soubz l'espoir de parler *à elle*. (ROG. DE COLL., *le Monol. du Résolu.*)

Venez avec moi, je vous ferai parler *à elle*. (MOL., *G. Dandin*, II, 6.) — Il se détermina à ne se point faire connoître à Zayde, et à suivre sa barque jusques au port. Il espéra y trouver quelque moyen de parler *à elle* en particulier. (Mme DE LA FAYETTE, *Zayde*, I.) — Bussy remarqua avec soin tout ce que faisoit le duc, à qui la reine avoit fait signe de venir parler *à elle*. (Mme DE VILLED., *Amours des grands hommes*, Bussy d'Amboise, I.) — Il vit Madame la princesse, mais ce fut de loin et sans parler *à elle*. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 17 juill. 1609.) — Je demandai qu'on me fît parler *à lui*. (PRÉV., *Mém. d'un homme de qual.*, II.)

On avait aussi la liberté de dire *à eux* pour *leur*, régime indirect :

Dans l'ordre commun, il est quelquefois de la bienséance que ceux qui occupent le théâtre aillent trouver ceux qui sont dans le cabinet pour parler *à eux*. (*Trois. Disc.*)

ABAISSEMENT, action de se laisser aller à quelque chose de rabaissé :

Le trop d'*abaissement vers* les objets sensibles. (*Imit.*, III, 31)

De même avec *à :*

Ce lâche *abaissement aux* douceurs temporelles
Que le siècle fait trop goûter,
Sert d'un grand obstacle à monter
Dans ce palais de gloire où sont les éternelles. (*Ibid.*, III, 16.)

— L'ABAISSEMENT DES CŒURS, l'humiliation des cœurs :

Et jamais leur courroux ne montre de rigueurs
Que n'abatte aussitôt l'*abaissement* des cœurs. (*Androm.*, IV, 6)

— ABAISSEMENT, avec le pluriel :

Et la mort, ou l'exil, ou les *abaissements*,
Seront pour vous et moi ses vrais remercîments. (*Othon*, II, 4.)

ABAISSER SA COLÈRE, expression créée pour signifier la modérer :

Je trouve en son chagrin moins d'animosité;
De moment en moment son âme plus humaine
Abaisse sa colère et rabat de sa haine. (*Méd.*, III, 1.)

— ABAISSER (S') A, suivi d'un infinitif :

Nous ne demandons point qu'un courage si fort
S'abaisse à notre exemple *à* se plaindre du sort. (*Hor.*, III, 5.)

ABANDON, METTRE SA TÊTE A L'ABANDON, la livrer :

Non, non, vous ne voyez en moi qu'un criminel,
A qui l'âpre rigueur d'un remords éternel
Rend le jour odieux, et fait naître l'envie
De sortir de sa gêne en sortant de la vie.
Il vient *mettre* à vos pieds *sa tête à l'abandon*. (*Mélite*, V, 6.)

ABANDONNER, donner légèrement, témérairement :

Et n'*abandonner* pas aux rapports qu'on vient faire
Une indiscrète foi. (*Imit.*, III, 45.)

— ABANDONNER A, laisser à la liberté, au jugement de :

Ces règles n'ont aucune exception, et j'ai *abandonné* en ces rencontres le choix

des caractères à l'imprimeur, pour se servir du grand ou du petit, selon qu'ils se sont le mieux accommodez avec les lettres qui les joignent. (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, édit. de 1682.)

— ABANDONNER (S') A, suivi d'un infinitif, se laisser aller à :

La nature en fureur *s'abandonne à* tout faire. (*Tite et Bérénice*, IV, 5.)

— ABANDONNÉ DE, privé de :

Qu'au milieu de toutes mes peines
Ce me soit un soulagement
D'être *abandonné* pleinement
Des consolations humaines. (*Imit.*, III, 16.)

On trouve de même activement, *abandonner de*, priver de, cesser d'accorder :

Comme un navire en pleine mer, que les vents *abandonnent de* leur secours. (MONT., *Essais*, II, 12.) — Sera-t-il dit qu'ils seront venus à notre unité y chercher leurs véritables frères dans les véritables enfants de l'Église, pour être *abandonnés* de leur secours? (Boss., *Trois. serm. sur l'Exalt. de la croix*, II.)

ABATTEMENT, avec le pluriel :

Où la santé manque de cœur,
La maladie est impuissante,
Ses *abattements*, ses douceurs,
Rendent fort peu d'hommes meilleurs. (*Imit.*, I, 23.)

On trouve de même chez des prosateurs de nos jours :

Lord Byron chevauchait le long de ce rivage solitaire : quels étaient ses pensers et ses chants, ses *abattements* et ses espérances? (CHAT., *Litt. angl.*, 5e p.) Les affections légitimes..., comme toute chose en ce monde, ont leurs fatigues et leurs *abattements*. (L. VEUILLOT, *Petite Philos.*)

ABATTRE (S'), être abattu :

Si dessous sa valeur ce grand guerrier *s'abat*,
Je puis en faire cas, je puis l'aimer sans honte. (*Le Cid*, II, 4.)

ABATTU, bas :

Un homme dont les biens font toutes les vertus,
Ne peut être estimé que des cœurs *abattus*. (*Mél.*, IV, 1.)
Pison a l'âme simple et l'esprit *abattu*. (*Othon*, II, 4.)

On peut même penser que la crainte de ces influences imaginaires, qui effraient encore présentement les astrologues et les esprits foibles, est une espèce d'adoration qu'une imagination *abattue* rend à l'idée de grandeur, et qui représente les corps célestes. (MALEBR., *Rech. de la vérité*, VII.)

ABIMER DANS, au propre et au figuré, plonger dans :

Tu n'as frappé mes yeux d'un moment de clarté
Que pour les *abîmer* dans plus d'obscurité. (*Hor.*, III, 1.)

Dans l'état déplorable
Où m'abîme du sort la haine impitoyable. (*Perthar.*, IV, 5.)

Otez-lui Rodelinde, et c'est assez pour moi,
Faites qu'elle aime ailleurs, et punissez son crime,
Par ce désespoir même où son change m'*abîme*. (*Ibid.*, II, 1.)

Banni dans les enfers, il y veut *abîmer*
Ceux dont sa place au ciel doit être la conquête.
(*Œuv. div.*, Louange de la Vierge.)

Le spectateur peut concevoir avec facilité que si un roi, pour trop s'abandonner à l'ambition, à l'amour, à la haine, à la vengeance, tombe dans un malheur si grand qu'il lui fait pitié, à plus forte raison, lui qui n'est qu'un homme du commun, doit tenir la bride à de telles passions, de peur qu'elles ne l'*abîment* dans un pareil malheur. (*Deux. Disc.*)

On a dit comme Corneille :

Une secrète jalousie, dont je ne pouvais me rendre le maître, dévorait mon âme et m'*abîmait* dans la tristesse. (Mme DAULN., *Warw.*, III.)

On trouve de même, *abîmer en :*

Ton courroux, qui m'*abîme en* des lieux ténébreux,
Ne présente à mes sens que des objets affreux. (RACAN, *Ps.* LXXXVII.)

— ABIMER DANS L'ESCLAVAGE, comme on dit abîmé dans le luxe, dans la débauche, dans les pleurs, etc. :

Tandis qu'*en l'esclavage* un autre hymen l'*abîme*. (*Sert.*, I, 3.)

Expression créée qu'il faut louer Corneille d'avoir su trouver, et blâmer Voltaire d'avoir critiquée.

ABJET, pour *abject :*

Un aveu si public qu'en feroit ma colère,
Enfleroit trop l'orgueil de ton âme légère,
Et me convaincroit trop de ce désir *abjet*
Qui me fait soupirer pour un indigne objet. (*Mél.*, II, 3.)

Ma bouillante fureur ne cherche qu'un objet,
Vas, tu l'attirerois sur un sang trop *abjet*. (*Gal. du Pal.*, IV, 4.)

Et dans les plus bas rangs les noms les plus *abjets*
Ont voulu s'ennoblir par de si hauts projets. (*Cin.*, IV, 3.)

Et ne prendra jamais un cœur assez *abjet*
Pour se laisser réduire à l'hymen d'un sujet. (*Nicom.*, I, 1.)

Dis tout, Araspe, dis que le nom de sujet
Réduit toute leur gloire en un rang trop *abjet*. (*Ibid.*, II, 1.)

Et vit en Gundebert un cœur assez *abjet*
Pour ne mériter pas son frère pour sujet. (*Perthar.*, I, 1.)

En Perse il n'est point de sujets,
Ce ne sont qu'esclaves *abjets*. (*Agés.*, II, 1.)

Je me suis ravalé jusqu'au rang d'un coupable,
Jusqu'à l'ordre le plus *abjet*. (*Imit.*, III, 13.)

Corneille, en écrivant *abjet* pour *abject*, et le faisant rimer avec

objet, *projet* et *sujet*, employait une forme usitée de son temps, même dans la prose :

Le commencement des autres arts est bas et *abjet*, aussi bien que leur exercice; celuy-cy est illustre, et commence par l'amitié. (PERROT D'ABL., *trad. de Lucien*, le Parasite.)

En poésie, les exemples sont très-nombreux; nous nous contenterons d'en citer un :

Le malheureux cousteau d'un traistre, son sujet,
De qui rien ne sembloit plus vil ni plus *abjet*,
L'a dépouillé de vie en sa chambre royale,
Presque devant les yeux de sa garde loyale.
(J. BERT., *Compl. ou Disc. jun.*)

On disait de même *infet* ou *infait*, pour *infect :*

Par ne sçay quel malheur, sortit d'un buisson vert,
Contre le pied de celle à qui je fay service,
Pour la blesser à mort de son venin *infait;*
Et lors je m'escriay, pensant qu'il nous eust fait,
Moy un second Orphée, et elle une Eurydice. (RONS., *Amours*, I, LXXVII.)

ABOI. Corneille offre plusieurs emplois figurés très-remarquables de ce terme au pluriel.

Ah! ce cruel discours me *réduit aux abois*. (*Place Roy.*, III, 6.)

L'hymen (ah! ce mot seul me *réduit aux abois!*)
D'un amant odieux me va soumettre aux lois. (*Ibid.*, IV, 6.)

Ah, quel âpre tourment! Quels *douloureux abois!*
Et que je sens de morts sans mourir une fois! (*Méd.*, V, 4.)

Envers nos citoyens je sais quelle est ma faute.
Et leur rendrai bientôt tout ce que je leur ôte :
Mais pardonne aux *abois d'une vieille amitié*
Qui ne peut expirer sans me faire pitié. (*Cin.*, III, 2.)

Et je m'en souviendrois *jusqu'aux derniers abois*. (*Théod.*, I, 2.)

A ce dernier moment la conscience presse;
Pour rendre compte aux dieux tout respect humain cesse;
Et ces esprits légers, *approchant des abois*,
Pourroient bien se dédire une seconde fois. (*Nicom.*, IV, 2.)

Tous ces mourants, Madame, à qui déjà la peste
Ne laissoit qu'un soupir, un seul moment de reste,
En cet heureux moment *rappelés des abois*,
Rendent grâces au ciel d'une commune voix. (*Œd.*, V, 2.)

Unissons ma vengeance à votre politique,
Pour *sauver des abois* toute la république. (*Sert.*, I, 3.)

De sa *haine aux abois* la fierté se redouble. (*Sophon.*, V, 7.)

Corneille dit aussi *mettre aux abois*, en parlant d'un ennemi terrassé :

Au lieu même, au temps même, attaqué seul par trois,
J'en laissai deux sans vie, et *mis* l'autre *aux abois*. (*Œd.*, I, 6.)

Nous observerons sur ce dernier exemple que *mettre aux abois* se dit surtout pour réduire à une position extrême, mais on peut certes employer cette locution comme a fait notre grand poëte.

Des auteurs de dictionnaires prétendent qu'*abois*, au figuré, ne se dit plus que dans le style familier. Ce sont de ces décisions dont heureusement les auteurs de génie savent ne tenir aucun compte.

ABONDANT EN, avec un nom de personne, qui possède en abondance :

> Toute cette faveur ne me rend pas mon père;
> Et de quelque façon que l'on me considère,
> *Abondante en* richesses, ou puissante en crédit,
> Je demeure toujours la fille d'un proscrit. (*Cin.*, I, 2.)

ABORD, en parlant des personnes, action de toucher à une côte, d'arriver dans un port :

> Les Mores devant lui n'ont paru qu'à leur honte;
> Leur *abord* fut bien prompt, leur fuite encore plus prompte. (*Cid*, IV, 1.)

— ABORD, action d'aborder, d'arriver en quelque lieu, en général :

> Mon *abord* en ces lieux
> Me fit voir Polyeucte, et je plus à ses yeux. (*Poly.*, I, 3.)
>
> Il combattoit Antoine avec tant de courage
> Qu'il emportoit déjà sur lui quelque avantage;
> Mais l'*abord* de César a changé le destin. (*Pomp.*, V, 3.)
>
> C'est tout ce que j'ai vu dans Rome à mon *abord*. (LA FONT., *Fab.*, XI, 7.)

A son *abord* en Afrique, les rois se donnent à lui. (BOSS., *Hist. univ.*, 1re p., 8e ép.) — Par quelle raison son *abord* à Thessalonique n'a-t-il pas été inutile? (Id., *Panégyr. de S. Paul*, II.)

Les exemples analogues de Molière, de Racine, sont connus de tout le monde.

— ABORD, dans le sens d'approcher une personne, avec le pluriel :

> Hante peu la jeunesse, et de ceux du dehors
> Souffre rarement les *abords*. (*Imit.*, I, 8.)

— DANS L'ABORD, comme *d'abord* :

> La mort de son rival, les pleurs de son ingrate,
> Ont bien je ne sais quoi, qui *dans l'abord* le flatte,
> Mais de ce cher objet s'en voyant plus haï,
> Plus il s'en est flatté, plus il s'en croit trahi. (*Androm.*, V, 1.)
>
> Combien en voyons-nous se laisser pas à pas

Ravir jusqu'aux faveurs dernières,
Qui *dans l'abord* ne croyoient pas
Pouvoir accorder les premières.
(La Font., *Contes*. La Fiancée du roi de Garbe, I, 14.)

On a dit de même *à l'abord* :

Mais, à ne point mentir, ton dessein *à l'abord*,
N'a gagné mon esprit qu'avec un peu d'effort. (*La Veuve*, III, 1.)

Une si grande gloire *à l'abord* m'a troublée.
(Schel., *Tyr et Sid.*, 1re journ., III, 3.)

Il m'a fait *à l'abord* cent questions frivoles. (Mol., *les Fâch.*, I, 1.)

ABSOLU. Se rendre absolu sur ses désirs, leur commander, les maîtriser, les dominer :

Je dois donc me contraindre, et j'y suis résolu,
Oui, *sur* tous *mes désirs je me rends absolu*. (*Sert.*, IV, 3.)

ABUS, erreur.

Défais-toi, défais-toi de tes fausses maximes;
Ou, si ces vieux *abus* te semblent légitimes,
Si le seul Alidor te plaît dessous les cieux,
Conserve-lui ton cœur, mais partage tes yeux. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

Ce que l'on se promit de ce fils supposé
Réunit sous ses lois son État divisé;
Mais comme cet *abus* finit avec sa vie,
Sa mort de mon supplice auroit été suivie,
S'il n'eût donné cet ordre à son dernier moment,
Qu'un juste et prompt exil fût mon seul châtiment. (*Œd.*, V, 2.)

Je pardonne un *abus* que l'amour a formé. (*Ib.*, IV, 1.)

Mais il faut renoncer à des *abus* si doux. (*Pulch.*, II, 1.)

Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit.
Mais contre un tel *abus* que j'aurois de suffrages,
Si tu donnois le tien à mes derniers ouvrages! (*Rem. au Roi*, en 1667.)

On trouve dans le même sens, entre d'innombrables exemples :

Jugez avec quel zèle ils suivront l'imposture
Qui vous fait de son fils emprunter l'aventure,
Et qui, charmant leur cœur par un flatteur *abus*,
Leur fera croire en vous un prince qui n'est plus. (T. Corn., *Dar.*, I, 3.)

Je te le dis, laisse là ce couvent;
Car d'espérer les servir à leur guise,
C'est un *abus*.... (La Font., *Contes*, Mazet.)

Les jeunes gens, comme on peut croire,
Ne s'épargnèrent ni serments,
Ni d'autres points bien plus charmants,
Comme baisers à grosse usure,
Le tout sans compte et sans mesure :
Calculateur que fût l'amant,
Brouiller falloit incessamment;

La chose étoit tant infinie,
Qu'il y faisoit toujours *abus*. (LA FONT., *Contes*, Nicaise,)

Le prudent Anchise
Nous exhorta par un discours,
Aussi triste qu'une élégie,
De retourner dans Ortygie,
Pour y prier le blond Phébus
De nous vouloir tirer d'*abus*. (SCARR., *Virg. trav.*, I. 3.)

De croire que votre conduite leur soit inconnue, et qu'elle demeure secrète pour eux; *abus*, chrétiens : cela ne peut être, et ne fut jamais. (BOURD., *Serm. pour le 2e dim. de l'Av.*, Sur le scand., 2e p.)

— De même avec le pluriel :

O beau Pâris! je ne crois pas qu'Hélène,
Que tu ravis par Vénus dedans Grèce,
Eust de beauté autant que ma maîtresse :
Si on le dit, certes, ce sont *abus*. (CL. MAR., *Epist.*, I.)

ACCABLEMENT, action d'être accablé, écrasé, L'ACCABLEMENT D'UNE CHUTE :

Pour vous avoir trop crue, hélas! et trop aimée,
Je me vois sans États, je me vois sans armée,
Et par l'indignité d'un soudain changement
La cause *de ma chute* en fait l'*accablement*. (*Sophon.*, III, 6.)

Quoiqu'il y ait ici une figure de pensée, le mot *accablement*, pour rendre l'image plus vive, est pris dans le sens propre, maintenant inusité, mais dont on rencontre d'excellents exemples, comme les suivants :

Ayant vu à Six l'espouvantable et irréparable *accablement* survenu il y a quelques années par la chute d'une pièce de montagne. (S. FRANÇ. DE SALES, *Lett.*, à Ch. Emman., 16 sept. 1611.) — La plupart des hommes et des femmes couroient en chemise dans les places et dans les rues, sans savoir où se cacher, pour éviter l'*accablement* dont ils se croyoient menacés par la ruine des maisons. (Mme DE VILLARS, *Lett.*, à Mme de Coulanges, 10 octobre 1680.)

— ACCABLEMENT, fig. :

Parmi de tels malheurs que sa constance est rare!
Il ne s'emporte point contre un sort si barbare,
La surprenante horreur de cet *accablement*
Ne coûte à sa grande âme aucun égarement. (*Œd.*, V, 7.

— ACCABLEMENT, au pluriel, choses qui accablent :

Le solide plaisir n'est pas dans l'abondance
De ses pompeux *accablements*,
Et souvent leur excès amène l'impudence
Des plus honteux déréglements. (*Imit.*, I, 22.)

ACCABLER, fig., ACCABLER QUELQU'UN DE SON INIMITIÉ.

Et votre aveuglement me fait trop de pitié,
Pour l'*accabler* encore *de mon inimitié*. (*Oth.*, III, 5.)

— ACCABLER LES SENS :

Loin de vous je n'ai rien qu'avec plaisir je voie,
Tout me devient fâcheux, tout s'oppose à ma joie,
Un chagrin invincible *accable tous mes sens.* (*La Veuve*, I, 5.)

Sire, on pâme de joie ainsi que de tristesse,
Un excès de plaisir nous rend tout languissants,
Et quand il surprend l'âme il *accable les sens.* (*Le Cid*, IV, 5.)

— ACCABLER DE, fatiguer, lasser de :

Ai-je écouté quelqu'un de tant de soupirants
Qui m'*accabloient* partout *de* leurs regards mourants? (*Tite et Bérén.*, I, 2.)

ACCOMMODEMENT, en terme de littérature, beauté, agrément :

Ces prologues doivent avoir beaucoup d'invention, et je ne pense pas qu'on n'y puisse raisonnablement introduire que les dieux imaginaires de l'antiquité, qui ne laissent pas toutefois de parler des choses de notre temps par une fiction poétique qui fait un grand *accommodement* de théâtre. (*Prem. Disc.*)

ACCOMMODER A, conformer à :

Aussi je ne suis pas de ces amants vulgaires;
J'*accommode* ma flamme *au* bien de mes affaires. (*Méd.*, I, 1.)

— ACCOMMODER, convenir, plaire à, faire, être le compte de :

Le cloître a ses douceurs, mais le monde en a d'autres,
Qui, pour avoir un peu moins de solidité,
N'*accommodent* que mieux notre instabilité. (*La Pl. Roy.*, V, 8.)

Les Arabes s'appliquèrent encore à sa physique (d'Aristote), principalement aux huit livres qui ne contiennent que le général; car la physique particulière, qui a besoin d'observations et d'expériences, ne les *accommodait* pas tant. (FLEURY, *Choix des étud.*, 1re p., V.)

— S'ACCOMMODER, s'employer convenablement.

Quelques modernes, pour ôter toute l'ambiguïté de cette prononciation, ont écrit les mots qui se prononcent sans la mollesse de l'*h* avec une *l* simple, en cette manière : *tranquile*, *imbécile*, *distile*, et cette orthographe pourrait s'*accommoder*, dans les trois voyelles *a*, *o*, *u*, pour écrire simplement *baler*, *offoler*, *annuler*, mais elle ne s'*accommoderait* point du tout avec l'*e*, et on aurait de la peine à prononcer *fidelle* et *belle*, si on écrivait *fidele* et *bele*. (Préf. de : *Le Théât. de P. Corn.*, édit. de 1682.)

ACCOMPAGNER, fig. :

Il est juste de lui prêter (à l'utile) quelques grâces, mais de celles qui lui laissent toute sa force, qui l'embellissent sans le déguiser, et l'*accompagnent* sans le dérober à la vue. (*Imit.*, préf., 1670.)

Quel indomptable esprit! quel arrogant maintien
Accompagnoit l'orgueil d'un si long entretien!
A-t-elle rien fléchi de son humeur altière? (*Méd.*, II, 4.)

On a dit de même :

Il y a une fierté généreuse qui *accompagne* la bonne éducation. (MONT., *Essais*, III, 2.)

Un traître qui n'est hardi qu'à m'offenser,
De qui nulle vertu n'*accompagne* l'audace. (RAC., *Mithr.*, II, 4.)

Les vices qui se contractent à l'entrée de la jeunesse *accompagnent* ordinairement les hommes jusqu'au tombeau. (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, 2e p., 1572.) — Le plaisir et la douleur *accompagnent* les opérations des sens. (BOSS., *De la Connaiss. de Dieu*, I.)

Et dans un sens analogue, en parlant de choses matérielles :

Des cheveux noirs *accompagnoient* ce beau visage, et relevoient l'éclat de son teint avec tant d'avantage, que.... (REGN., *La Prov.*) — Un seul nœud de ruban couleur changeante *accompagnait* son joli visage. (A. DE MUSS., *Les Deux Maîtr.*, IV.) — Il y a à ma maison une belle orangerie, un agréable potager avec trois fontaines, et tout ce qu'il faut pour *accompagner* la beauté de ma maison, qui a de la grandeur, quoiqu'elle soit petite. (Mlle DE MONTP., *Mém.*, 1680.)

ACCORD. ÊTRE D'ACCORD DE QUELQUE CHOSE, y donner son consentement, son acquiescement :

Telle est l'humeur du sexe; il aime à contredire,
Rejette obstinément le joug de notre empire,
Ne suit que son caprice en ses affections,
Et n'*est* jamais *d'accord de* nos élections. (*L'Illus. com.*, III, 2.)

Sur un bruit qui m'étonne et que je ne puis croire,
Madame, mon amour, jaloux de votre gloire,
Vient savoir s'il est vrai que vous *soyez d'accord*,
Par un honteux hymen, *de* l'arrêt de ma mort. (*Méd.*, II, 4.

. . . . . S'il est vrai que vous soyez d'*accord*,
Par un change honteux, *de* l'arrêt de ma mort. (*Androm.*, IV, 3.)

Pourrez-vous à vos yeux souffrir cet hyménée?
Et quand de mon devoir vous voulez cet effort,
Toute votre justice *en est*-elle *d'accord?* (*Le Cid*, V, 8.)

Je les voyois *d'accord* d'un heureux hyménée. (*Pulch.*, II, 1.)

— ACCORD, dans le sens de conventions préliminaires d'un mariage, ROMPRE DES ACCORDS :

J'ai menacé Florange, et *rompu les accords*
Qui t'avoient su causer ces violents transports. (*La Veuve*, IV, 4.)

On trouve plus souvent *rompre un accord :*

Un vieil *accord* à Parme engage en vain sa foi,
S'il me voit, s'il me parle, il le *rompra* pour moi.
(T. CORN., *Le Charme de la voix*, I, 1.)

— ACCORD, dans le sens de rapport harmonieux, avec le pluriel :

J'épouse une princesse en qui les doux *accords*
Des grâces de l'esprit avec celles du corps

Forment le plus brillant et plus noble assemblage,
Qui puisse orner une âme et parer un visage. (*Suréna*, II, 1.)

Bref, je n'en sais point dans la ville,
En qui l'esprit avec le corps
Fasse de plus charmants *accords*. (MAUCR., *Poés.*, éd. L. Paris, l. V, 2.)

— AFFAIRE D'ACCORD, affaire accordée, accommodée :

Mon *affaire* est d'*accord*. (*Ment.*, III, 1.)

« Les hommes sont d'*accord*, remarque Voltaire, les affaires sont accordées, terminées, accommodées, finies. »

— DEMEURER D'ACCORD DE QUELQUE CHOSE, en convenir :

Je serois le premier qui condamnerois *le Cid* s'il péchoit contre ces grandes et souveraines maximes que nous tenons de ce philosophe; mais, bien loin d'en demeurer d'*accord*, j'ose dire que.... (*Le Cid*, Avertiss.)

ACCORDER (S') AUX SOUHAITS DE QUELQU'UN, y adhérer :

Madame, enfin Galba s'*accorde à vos souhaits*. (*Oth.*, II, 3.)

ACCORT, subtil, adroit :

Son éloquence *accorte*, enchaînant avec grâce
L'excuse du silence à celle de l'audace,
En termes trop choisis accusoit le respect
D'avoir tant retardé cet hommage suspect. (*Oth.* II, 1.)

Que son dédain *accort* rejette avec prudence
Du plus adroit flatteur l'hommage empoisonné. (*Imit.*, III, 27.)

Et veut tirer à soi, par un courroux *accort*,
L'honneur de sa vengeance et le fruit de sa mort. (*Pomp.*, IV, 1.)

Sur ces derniers vers, le commentateur a fait cette remarque :

« *Accort* signifie *conciliant*; il vient d'*accorder*; il ne signifie pas *feint*. C'est d'ailleurs un mot qui n'est plus en usage dans le style noble, et on doit regretter qu'il n'y soit plus. »

Voltaire n'a pas bien compris le sens d'*accort*. Dans les vers à tort critiqués, comme dans ceux qui les précèdent, et dans ceux de divers auteurs qui vont suivre, il signifie subtil, adroit :

Je veux parler d'une subtile et *accorte* invention des dames, de laquelle on ne parloit point avant que vous partissiez de France. (H. EST., *Nouv. Lang. franç. italianisé.*) — Louis XI étoit un monarque *accort*, qui savait aussi dextrement choisir ses avantages pour les ménager sur des parchemins, que ses prédécesseurs par les armes. (PASQ., *Rech.*, VI, 11.)

Minos eut bon esprit, prudent, *accort* et sage. (REGN., *Satir.*, XIV.)

ACCORTEMENT, subtilement, adroitement :

Il me cède à mon gré Doris de bon courage,
Et ce nouveau dessein d'un autre mariage,
Pour être fait sur l'heure et tout nonchalamment,
Est conduit, ce me semble, assez *accortement*. (*La Veuve*, IV, 6.)

Vous me jouez, mon frère, assez *accortement*. (*La Suite du Ment.*, IV, 2.)

Cet adverbe complétait utilement une série de mots encore en usage. On ne voit pas ce qui empêcherait de reprendre des emplois comme ceux de Corneille, comme aussi ceux qui suivent :

Chantant *accortement* mille chansons d'amour. (*L'Enfer de la mère Card.*)

Les envieux et les médisants cherchent des prétextes à leurs calomnies, et sachant bien que leur crime est accompagné de bassesse, ils se déguisent *accortement*, et tâchent de lui donner quelque couleur de justice. (SÉNAULT, *Traité de l'usage des passions*, 2e p., 5e tr., 2e disc.)

ACHEMINEMENT, en terme d'art dramatique, pour signifier ce qui prépare à :

L'ordre de leur naissance incertain, Rodogune prisonnière, quoiqu'elle ne vînt jamais en Syrie, la haine de Cléopâtre pour elle, la proposition sanglante qu'elle fait à ses fils, celle que cette princesse est obligée de leur faire pour se garantir, l'inclination qu'elle a pour Antiochus, et la jalouse fureur de cette mère, qui se résout plutôt à perdre ses fils qu'à se voir sujette de sa rivale, ne sont que des embellissements de l'invention, et des *acheminements* vraisemblables à l'effet dénaturé que me présentoit l'histoire. (Préf. de *Rodog.*) — J'ai cru que, pourvu que nous conservassions les effets de l'histoire, toutes les circonstances, ou, comme je viens de les nommer, les *acheminements* étoient en notre pouvoir. (*Ibid.*) — Il n'y doit avoir qu'une action complète, qui laisse l'esprit de l'auditeur dans le calme, mais elle ne peut le devenir que par plusieurs autres imparfaites, qui lui servent d'*acheminements*, et tiennent cet auditeur dans une agréable suspension. (*Trois. Disc.*)

ACHEVER, employé d'une manière absolue, pour dire achever contre quelqu'un le crime commencé en la personne d'un autre :

Heureux, si sa fureur qui me prive de toi,
Se fait bientôt connoître en *achevant* sur moi. (*Rodog.*, V, 4.)

Cette expression paraît manquer de clarté.

— ACHEVER QUELQU'UN, pour signifier achever de le rendre passionnément amoureux :

Et la faveur du ciel vous a bien conservée,
Si ces derniers discours ne vous *ont achevée*. (*La Suite du Ment.*, II, 3.)

ACONIT, pour *poison*, en général.

Une seconde fois le triple chien Cerbère
Vomira l'*aconit* en voyant la lumière. (*Mél.*, IV, 9.)

ACQUITTÉ DE, qui a rempli. ACQUITTÉ D'UNE CHARGE :

Non, seigneur, *acquittés de la charge* commise,
Vos veneurs ont conduit Pymante, et moi Dorise,
Et je viens seulement prendre un ordre nouveau. (*Clit.*, V, 1.)

ADMIRER, s'étonner de :

J'admire cette antipathie
Qui vous l'a fait haïr avant que de le voir. (*Agés.*, I, 1.)

Signification autrefois très-usuelle :

— ADMIRER, en parlant d'une chose odieuse :

L'un s'émeut de pitié, l'autre est saisi d'horreur,
L'autre d'un si grand zèle *admire la fureur.* (*Hor.*, III, 2.)

Tandis qu'Achillas même, épouvanté d'horreur,
De ces quatre enragés *admire la fureur.* (*Pomp.*, II, 2.)

ADORER, fig. et par extension, dans le sens de vénérer, révérer :

Aujourd'hui quelques-uns *adorent* cette règle, beaucoup la méprisent. (*Clit.*, préface.)

J'en estime l'humeur, j'en aime le visage,
Mais, plus que tous les deux, j'*adore* son message. (*La Suite du Ment.*, I, 3.)

Soupirer à ses pieds, pleurer à ses genoux,
Trembler devant sa haine, *adorer* son courroux. (*Androm.*, V, 1.)

J'*adore* cet orgueil, il est égal au mien,
Madame, et nos fiertés se ressemblent si bien,
Que.... (*Attila*, III, 4.)

Cet emploi par extension était très-familier au dix-septième siècle :

Je n'empêche pas que ceux qui *adorent* toutes les pensées des anciens ne sauvent ce philosophe à la faveur de l'allégorie, ou de quelque autre figure. (Boss., *Fragm. sur div. mat. de contr.*, 1er fragm.) — Nous *adorons* dans chaque partie de cette Écriture une profondeur de sagesse, une étendue de lumière, une suite de vérités si bien soutenue, que.... (Id., *ibid.*, 5e fragm.) — Si l'on n'a rien de plus précis pour expliquer les prophéties, il vaudroit mieux en *adorer* l'obscurité sainte, et respecter l'avenir que Dieu a mis en sa puissance. (Id., *Variat.*, XIII, 35.) — J'estime, autant que personne, les anciens et leurs ouvrages, mais je ne les *adore* pas, et je ne suis point persuadé qu'on ne fasse plus rien qui en approche. (PERR., *Parall. des anc. et des mod*, 1er dial.) — Bonnivet, dont l'esprit trop vain ne savait pas discerner la vérité d'avec les flatteries de ceux qui *adoroient* sa suprême faveur. (MÉZ., *Hist. de Fr.*, I. VI.)

ADRESSE, marque qui sert à diriger, moyen qui aide à parvenir à un terme :

Ni ton savoir profond, ni l'ingrate sagesse
D'aucun autre savant
Ne te peut vers le ciel faire une sûre *adresse.* (*Imit.*, I, 7, édit. 1651.

On a dit dans le même sens :

Il a tenu un chemin si peu battu dans la carrière de la véritable gloire, que je n'y trouve ni trace, ni *adresse* pour me guider. (MASCAR., *Orais. fun. de Turenne*, II.)

— ADRESSE, dans le sens de renseignement. DONNER QUELQUE ADRESSE DE QUELQUE CHOSE, donner quelques détails qui mettent sur la voie de quelque chose :

C'est.... je l'aurois nommé mille fois en un jour....
Que ma mémoire ici me fait un mauvais tour!
C'est un des bons amis que Philiste eut au monde....
Rêve un peu comme moi, nourrice, et me seconde.
LA NOURRICE. *Donnez-m'en quelque adresse.* (*La Veuve*, IV, 6.)

Donner quelque adresse, donner une adresse, étaient des locutions toutes faites qui s'employaient avec diverses nuances de signification, mais toujours dans le sens de renseignement, instruction :

C'est dans ce désir de *donner quelque adresse* à ceux qui conduisent les âmes, pour connoître les règles saintes et ecclésiastiques de la pénitence, que j'ai entrepris de la représenter en cet ouvrage, telle que nous la trouvons établie dans la tradition de l'Église. (ARN., *De la Fréq. Commun.*, préf., p. XIX.) — Voilà toute l'*adresse que je puis donner* aux autres, et que je prends pour moi-même en une matière où l'on ne sauroit trouver de règle. (VAUGEL., *Rem.*)

Corneille a encore dit dans le même sens :

Celui (le but) de la poésie dramatique est de plaire, et les règles qu'elle nous prescrit ne sont que des *adresses* pour en faciliter les moyens au poète. (*Méd.*, à Monsieur P. T. N. G.)

— POUR VOTRE ADRESSE, comme à votre adresse :

Voici *pour votre adresse* une assez rude touche. (*Le Ment.*, V, 3.)

— ADRESSE, avec le pluriel dans le sens d'habileté, de moyen habile :

Franchement, c'est-à-dire avec mille rudesses,
Le mépriser, le fuir, et par quelques *adresses*
Qu'il tâche d'adoucir.... (*La Pl. roy.*, I, 1.)

On trouve de très-nombreux exemples de cette signification heureuse :

C'est encore ici une des plus subtiles *adresses* de votre politique, de séparer dans vos écrits les maximes que vous assemblez dans vos avis. (PASC., *Prov.*, XIII.) — Bien remarquer les *adresses* dont on se sert pour bannir entièrement de l'esprit le souvenir de la mort. (NICOLE, *Traité des quatre fins dern.*, I, 1.) — Ils se servent de diverses *adresses* qu'il est utile de découvrir. (Id., *ibid.*, I, 2.) — La vanité a des *adresses* et des ressources infinies. (Id., *Conf. des Ess.*, sur l'ép. du 15e dim. d'après la Pent., VII.) — Où sont ceux qui ont autant de vues, d'ouvertures et d'*adresses* pour s'avancer dans la vertu, qu'un ambitieux en a pour réussir dans ses prétentions? (Id., *ibid.*, sur l'ép. du dim. de la Septuag.) — Une de leurs *adresses* étoit de me faire sans cesse l'éloge du secret. (Mlle DE MONTP., *Mém.*, 1637.) — Ce n'est pas que les choses ne soient expliquées par des manières de parler fort modestes et des *adresses* fort délicates. (D'AUBIGN., *Prat. du théât.*,

II. 1.) — Les Anglois, voyant qu'on prenoit la coutume de les fouiller, eurent recours à de petites *adresses* pour passer de l'or. (TAVERN., *Voy. des Indes*, I, 2.) — On ne sait que trop les *adresses* qui se peuvent souvent trouver dans les esprits les plus ignorants pour attirer leurs semblables. (BOSS., *Var.*, XI.) — Et par mille *adresses* les tenoit tous en soupçon l'un de l'autre. (MÉZER., *Hist. de Fr.*, Blanche, femme de Louis VIII.) — Cet empereur (Julien l'Apostat), entre les *adresses* dont il se servit pour engager ses sujets à l'idolâtrie, s'avisa de faire souiller par des superstitions païennes tous les vivres qu'on exposoit au marché de Constantinople. (P. DANIEL, *Entr. de Cléandre et d'Eudoxe*, IV.)

A sa cour, où l'usage a permis les *adresses*,
On endort ce qu'on hait par de fausses caresses. (BOURS., *Germ.*, IV, 2.)

Je crains la politique et ces lâches *adresses*
Qui savent éluder les plus saintes promesses. (LE MIERRE, *Térée*, I, 2.)

De même de nos jours :

L'amour de la religion et l'amour de la patrie sauront déjouer ces misérables *adresses*. (L. VEUILLOT, *Mél.*, 28 mars 1848.) — Toutes les *adresses*, toutes les audaces, il se les permettait. (STE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 7-8 avril 1851.) — Cet « instinct qui le pousse », plus convaincant que la logique de l'école, plus habile « que toutes les *adresses*, » lui suggère (à Bossuet) des preuves inattendues et saisissantes. (NISARD, *Les Grands Sermonnaires franç.*, I. *Rev. des Deux Mondes*, 15 janv. 1857.)

— AVOIR DE L'ADRESSE, en parlant d'un artifice de théâtre, renfermer quelque chose d'ingénieux :

Il n'y a pas grand artifice à finir un poëme, quand celui qui a fait obstacle au dessein des premiers acteurs, durant quatre actes, en désiste au cinquième, sans aucun événement notable qui l'y oblige. J'en ai parlé au premier discours, et n'y ajouterai rien ici. La machine n'a pas plus d'*adresse*, quand elle ne sert qu'à faire descendre un dieu pour accommoder toutes choses, sur le point que les acteurs ne savent plus comment les terminer. (*Trois. Disc.*)

Dans ce même ouvrage, Corneille emploie plusieurs fois l'expression, *adresse de l'art*, pour les moyens et les artifices de l'art.

AFFAIBLIR, activ., AFFAIBLIR UN ÉTAT DE; l'affaiblir en lui faisant perdre... :

Cette vieille coutume en ces lieux établie,
Sous couleur de punir un injuste attentat,
Des meilleurs combattants *affaiblit un État*. (*Le Cid*, IV, 5.)

— AFFAIBLIR, neutr., faiblir, en parlant du talent :

J'*affoiblis*, ou du moins ils se le persuadent. (*Remerc. au Roi, en* 1667.)

On trouve *affaiblir*, employé de même neutralement, en parlant de la santé, de la parole, etc., pour s'affaiblir, devenir plus faible :

Tenesis cependant *affoiblissoit* à vue d'œil. (GOMBERV., *Cyth.*, 2e p., l. I.) —

Nous sommes tous faits pour *affoiblir*, vieillir et mourir. (Mme DE LAMB., *Traité de la vieill.*)

Sa parole *affoiblit*, à peine elle profère
Les noms demi-sonnés de sa sœur et sa mère. (D'AUB., *Les Trag.*, IV.)

— AFFAIBLIR (S'), avec un nom de chose, devenir plus faible, devenir moindre :

La grâce *s'affoiblit* quand il faut qu'on l'attende;
Tel pense l'acheter alors qu'il la demande. (*Remerc. au card. Mazarin.*)

AFFECTION. PARLER D'AFFECTION, parler avec un accent du cœur, un accent passionné.

Il sembloit toutefois *parler d'affection.* (*La Suiv.*, III, 6.)

AFFINER, fig. SE LAISSER AFFINER A, se laisser tromper par :

Qui *se laisse affiner à* ces traits de souplesse. (*Mél.*, III, 2.)

— AFFINÉ, qui a trouvé plus fin que soi :

Quelque fin que tu sois, tiens-toi pour *affiné.* (*La Pl. Roy.*, III, 3.)

AFFLUENCE. AVOIR DE L'AFFLUENCE, en parlant d'une pièce de théâtre; attirer l'affluence, la foule des spectateurs :

Ses trois premières représentations ensemble *n'eurent point tant d'affluence* que la moindre de celles qui les suivirent dans le même hiver. (*Mél.*, à M. de Liancour.)

AFFRONTER, faire affront, braver avec insulte :

Non qu'ils prennent sur eux de si lâches pratiques;
Mais ils en font auteur un de leurs domestiques,
Qui, pensant bien leur plaire, a si mal à propos
Instruit ce malheureux, pour *affronter* Carlos. (*Don Sanche*, V, 4.)

Molière a dit :

Si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'*affronte.* (*Éc. des Fem.*, V, 4.)

Cette signification est très-connue.

AGNITION, reconnaissance, en termes d'art dramatique :

Je sais que l'*agnition* est un grand ornement dans les tragédies, Aristote le dit, mais il est certain qu'elle a ses incommodités. (*Deux. Disc.*)

AGRÉER, absolument, avec un nom de personne pour sujet, comme *plaire :*

Pour *agréer* ailleurs, il tâchoit à me plaire. (*La Suiv.*, V, 9.)

AIDER A (un substantif), suivi d'un infinitif avec *à* :

Saisissez-vous d'un trône où le ciel vous destine,
Et pour choisir vous-même avec qui le remplir,
A vos heureux destins *aidez à* s'accomplir. (*Oth.*, IV, 2.)

AIGREUR. DONNER DE L'AIGREUR A, suivi d'un nom de chose, aigrir, irriter.

Ce reste d'intérêt que je prends en sa vie
Donne trop d'aigreur, prince, à votre jalousie. (*La Tois. d'or*, v, 1.)

— AIGREUR, pour amertume, au sens moral :

Mon épargne depuis, en sa faveur ouverte,
Doit avoir adouci l'*aigreur* de cette perte. (*Cinna*, II, 1.)

Mais comme il est, seigneur, de la fatalité
Que l'*aigreur* soit mêlée à la félicité,
Ne vous offensez pas si cet heur de vos armes,
Qui me rend tant de biens, me coûte un peu de larmes. (*Pomp.*, v, 5.)

J'ai caché si longtemps l'ennui qui me dévore,
Qu'en dépit que j'en aie, enfin il s'évapore,
L'*aigreur* en diminue à te le raconter. (*Pulch.*, II, 1.)

L'*aigreur* des tribulations. (*Imit.*, III, 50.)

Aigreur, qui a été quelquefois repris comme un terme très-impropre, notamment par l'auteur de l'*Examen des fautes de langage dans la tragédie de Pompée*, a été longtemps synonyme d'amertume :

De quoi sert le nom de paix publique, si chacun en son particulier éprouve l'effet et *aigreur* de la guerre? (L'HOSPIT., *Harangue.*)

L'*aigreur* de mon martyre. (RÉGN., *Élég.*, v.)

Dans ce climat barbare où le destin me range,
Me rendant mon pays comme un pays étrange,
Desloges, je ne sçay quel étourdissement
Assoupit les *aigreurs* de mon bannissement. (THÉOPH., *Élégie.*)

La France, pour me faire ressentir plus vivement l'*aigreur* de mes futures disgrâces, et me faire repentir de mon ingratitude, me combloit ainsi de la douceur de ses caresses. (DASSOUCY, *Avent. d'Italie*, c. I.) — Cette douceur et cette tranquillité de cœur que l'Apôtre joint à la patience, qui consomme toutes les *aigreurs* et toutes les amertumes des peines que nous endurons. (ARN., *Fréq. Comm.*, préf., XIV.) — Si on fait une réponse, épargnez-moi le chagrin de la voir. Je suis assurée qu'elle sera dure, et je n'ai pas besoin d'augmenter l'*aigreur* de mes déplaisirs. (Marquise DE COURCELL., *Lett.* 14.) — Le pape crut adoucir l'*aigreur* de ce récit en le faisant passer par sa bouche. (Mme DE VILLEDIEU, *Journ. amour.*, 6e p., 13e journée.) — Cette résistance me fera rejeter sur le sort ce que je serois au désespoir de rejeter pleinement sur vous; et bien qu'elle n'empêche pas mon trépas, elle en adoucira du moins l'*aigreur*. (Id., *ibid.*, 15e journée.) — Le cruel se plaint à moi avec des *aigreurs* qui offensent mon amour. (Id., *Mém. du sérail*, II.)

Un esclave génois, homme de qualité,
Et d'un génie au-dessus du vulgaire,
Chez le visir Achmet, musulman sanguinaire,
Par l'industrie et la fidélité,
Sans cesse attentif à lui plaire,
Adoucissoit l'*aigreur* de sa captivité. (SENECÉ, *Contes*. Qui a temps a vie.)

On a dit de même, *aigre* pour *amer* :

Je vous veux remercier de ceste pitoyable affection dont vous avez usé envers moy, de m'accuser à mon mary; duquel, en bref, je n'atten que la mort, si plustost l'*aigre* douleur qui me picque ne me despouille de la vie. (LARIV., *Le Fidèle*, v, 2.)

Mais la terreur de quelque *aigre* nouvelle,
Tousjours m'agite et me tient en cervelle. (ST.-AM., *Epist. hér.-com.*,

— AIGREUR D'UNE INIMITIÉ, D'UNE HAINE. Signification qui tient à la précédente, et s'éloigne moins cependant de l'acception actuelle :

Seigneur, du nom d'amour n'abusez point en vain,
Dites d'Agésilas la haine insatiable.
C'est elle dont l'*aigreur* auprès de vous m'accable. (*Agés.*, II, 4.)

De ceux qu'unit le sang plus douces sont les chaînes,
Plus leur désunion met d'*aigreur* en leur haine. (*Tite et Bérén.*, IV, 5.)

Et peut-être l'*aigreur* de ces inimitiés
Voudra que je vous perde, ou que vous me perdiez. (*Ib.*)

— AIGREUR DE LA JALOUSIE :

L'impérieuse *aigreur de l'âpre jalousie*,
Dont en secret dès lors mon âme fut saisie. (*Sertor.*, I, 1.)

AIGRIR, rendre plus amer. AIGRIR DES DÉPLAISIRS :

Mon désespoir n'osoit agir en sa présence,
De peur que mon tourment *aigrît ses déplaisirs*. (*La Suiv.*, IV, 8.)

AILE. EN AVOIR DANS L'AILE, être joué :

Angélique, c'est fait, mon frère *en a dans l'aile*;
Le voyant échapper, je courois après elle,
Mais un maudit galant m'est venu brusquement
Servir à la traverse un mauvais compliment,
Et par ses vains discours m'embarrasser de sorte
Qu'Angélique à son aise a su gagner la porte. (*La Pl. Roy.*, IV, 4.)

Ce n'est pas le sens habituel de cette locution proverbiale, qui signifie ordinairement : être blessé, être amoureux, être épris :

— FOURNIR DES AILES, fig., donner, pour ainsi dire, la faculté de voler :

Je le tiendrai rendu, si j'en ai des nouvelles;
L'amour pour le trouver me *fournira des ailes*. (*L'Illus. com.*, I, 4.)

AIMÉ, adjectivement, cher :

Et la gloire d'agir par de plus justes causes
A produit des effets plus doux et plus *aimés*. (*Cin.*, IV, 1.)

AINSI QUE, comme. NÉGLIGER AINSI QUE, négliger comme :

O lettres, ô faveurs indignement placées,
A ma discrétion honteusement laissées,

O gages qu'il *néglige ainsi que* superflus,
Je ne sais qui de nous vous diffamez le plus. (*Mél.*, III, 3.)

— REGARDER AINSI QUE, regarder comme :

En *regardant* sa gloire *ainsi que* mon ouvrage,
Je périrai plutôt qu'une autre la partage. (*Sert.*, V, 1.)

Il se plaint à moi tous les jours des rigueurs de sa destinée, et regarde l'hymen de la princesse *ainsi que* l'arrêt redoutable qui le doit pousser au tombeau. (MOL., *Les Am. magnif.*, III, 1.)

— AINSI, avec une remarquable inversion, dans le sens de c'est ainsi que :

Ainsi de ma faveur vous nommez les effets? (*Théod.*, I, 2.)

— AINSI, avec le subjonctif, par imitation du latin, et comme le *Sic te Diva potens* d'Horace (*ode* III) :

Ainsi vienne bientôt cette heureuse journée
Qui nous donne le reste en faveur d'hyménée.
(*Mél.*, I, 4, 1res édit. jusqu'à 1660.)

Cette signification curieuse se rencontre assez souvent avant comme après Corneille. Au seizième siècle, Joachim du Bellay, entre autres, en offre de nombreux exemples dans son *Olive* et ses *Poésies diverses :*

Parmi les exemples du dix-septième siècle, nous choisissons les suivants comme les plus frappants :

O le plus grand des rois et le meilleur des pères!
Ainsi vous soient toujours toutes choses prospères,
Comme vous obligez cette princesse et moi
A vous garder toujours le respect et la foi! (MAIR., *Le Gr. Solim.*, V, 1.)

LE PRINCE, *à l'infante. Ainsi* jamais souci ne trouble votre vie!
LAURE. *Ainsi* votre fortune égale votre envie!
LE PRINCE. *Ainsi* rencontriez-vous, au sein de mille rois,
Mille esclaves soumis au pouvoir de vos lois!
LAURE. *Ainsi* jamais la faux, qui détruit toutes choses,
N'attaque de ce teint les œillets ni les roses!
LE PRINCE. *Ainsi* ces yeux, vainqueurs de la force du temps,
Brûlent encore les cœurs en l'hiver de vos ans!
LAURE. *Ainsi* sur vos sujets, sur vous et votre race,
Le ciel à pleines mains verse à jamais sa grâce!
LE PRINCE. *Ainsi* si jamais reine eut des jours comblés d'heur,
De plaisir, de repos, d'estime, de grandeur,
Soit aux siècles passés, soit au courant du nôtre,
Son bonheur n'ait été que l'image du vôtre!
Et le cours de vos ans soit aussi glorieux
Que d'un zèle sans fard j'en conjure les dieux!
(ROTROU, *Laure persée.*, V, 8.)

« De votre sœur naissante on eût borné le sort,
« Si l'on eût de son père exécuté l'envie,

« Mais sa mère empêcha sa mort,
« Et lui donna deux fois la vie :
« Qu'elle tienne auprès de vous
« Rang de sœur et de princesse;
« *Ainsi* le ciel vous soit doux, »

Voilà le testament qu'en mourant je vous laisse. (ROTROU, *Laure persée.*, v, 9.)

Vous connaissez ce dieu : qui ne le connoît pas?
S'il descend pour vous plaire au fond de ces climats,
D'une boîte de fard récompensez sa femme.
Ainsi durent chez vous les douceurs de sa flamme,
Ainsi votre bonheur puisse rendre envieux
Celui qui pour sa part eut l'empire des cieux.
(LA FONT., *les Am. de Psyché*, II.)

Qu'à mon désir pressant votre bonté réponde.
Ainsi fasse le ciel que chacun de vos jours
Soit marqué par des faits illustres,
Et que dans leurs glorieux cours
On compte encor plus de dix lustres! (Mme DESH., *Lett.* à M. Therart.)

Rendez-moi à mon père et à ma patrie. *Ainsi* puissent les dieux vous conserver à vos enfants, et leur faire sentir la joie de vivre sous un si bon père. (FÉN., *Télém.*, II.)

AIR. JETER DES INJURES EN L'AIR :

Elle *a* donc bien *jeté des injures en l'air?* (*La Veuve*, v, 3.)

— AIR, Apparence. AVOIR L'AIR DE L'ÉCOLE, avec un nom de chose pour sujet :

Ce visage, ce port n'*ont* point l'*air de l'école*,
Et jamais comme vous on ne peignit Bartole. (*Le Ment.*, I, 1.)

Corneille, dans cette même pièce, emploie également cette expression avec un nom de personne. Voyez ÉCOLE.

ALFANGE, sabre, coutelas, cimeterre.

Contre nous de pied ferme ils tirent leurs *alfanges*,
De notre sang au leur font d'horribles mélanges. (*Le Cid*, IV, 3.)

Voltaire, voulant employer ce mot dans *l'Orphelin de la Chine*, I, 3,

De nos honteux soldats les *alfanges* errantes
A genoux ont jeté leurs armes impuissantes,

a commis une méprise que La Harpe a relevée :

« *Alfange* est un vieux mot tiré de l'arabe, qui signifie *épée*. Voltaire, curieux apparemment de faire usage de ce mot étranger, parce qu'il est sonore, l'a détourné de son acception et l'a employé pour *phalanges*, *bataillons*, etc. Il valait mieux ne pas s'en servir. » (*Lycée*, I, 3, § 9.)

ALENTIR, pour ralentir :

Non que ma passion s'en soit vue *alentie*. (*Sertor.*, IV, 2.)

— ALENTIR (s') pour se ralentir :

Le zèle cependant chaque jour devroit croître,
Profiter de l'exemple et de l'emploi du cloître ;
Au lieu que chaque jour sa vigueur *s'alentit.* (*Imit.*, I, 11.)

Ce verbe appartient proprement au seizième siècle :

O ma fidèle, allons! Allons, vien, conduy-moy
Vers celuy qui peut seul *alentir* mon esmoy!
(*La Magdel.* de F. REMI DE BEAUV., IVe liv.)

Et avec le pronom personnel :

J'en trouve qui se mettent inconsidérément et furieusement en lice, et *s'alentissent* en la course. (MONT.)

Plus anciennement on a dit ALLENTER :

Mais l'ennuy qui me ronge, avec la tyrannie
De celle que les Grecs ont appellé Pénie,
Et mil autres malheurs qui se suyvent de loing.
Pour n'avoir jamais eu des richesses grand soing,
Allentent ma fureur. (JOACH. DU BELLAY, *Au Roi, Sur la Tresve.*)

De même avec le pronom personnel :

Et le cours du torrent tombant de la montaigne
S'allente quelquefois au plain de la campaigne. (Id., *ibid.*)

Selon Voltaire (*Comment.*, édit. de 1764), *alentir* n'a jamais été français. La vérité eût été de dire, avec le *Dictionnaire de Trévoux* : « On croit qu'*alentir* n'est pas aussi usité que *ralentir.* »

ALLÉGEANCE, soulagement :

Vains projets, vains discours, *vaine et fausse allégeance!* (*La Pl. Roy.*, II, 3.)
Non pas que je soupire après une vengeance
Qui ne peut me *donner* qu'*une fausse allégeance.* (*Clit.* III, 1.)

Porte *à* ses déplaisirs cette *faible allégeance,*
Et dis-lui que je cours achever sa vengeance. (*Pomp.*, V, 1.)

Enfin, mon père est mort, j'en demande vengeance,
Plus pour votre intérêt que *pour mon allégeance.* (*Le Cid*, II, 9.)

ALLER. Emploi particulier d'ALLER ET VENIR :

L'esprit ne *va-t-il* pas *et vient* comme il lui plaît? (*Imit.*, II, 9.)

— ALLER, en parlant du cœur, des sentiments qui le portent vers quelqu'un :

Je ne veux point, Seigneur, vous le dissimuler,
Mon cœur *va* tout à vous, quand je le laisse *aller ;*
Mais sans dissimuler, j'ose aussi vous le dire,
Ce n'est pas mon dessein qu'il m'en coûte l'empire. (*Tite et Bér.*, I, 2.)

Alliance remarquable : ALLER D'UN ÉTRANGE CAPRICE :

Votre amour *va* toujours *d'un étrange caprice.* (*Suite du Ment.*, I, 3.)

— LAISSER ALLER DES SOUPIRS :

Mais que je *laisse aller d'ambitieux soupirs,*
Un ridicule espoir, de criminels désirs ! (*Sanche*, II, 2.)

Ah ! si vous ne pouviez lui donner des larmes, ah ! *laissez* du moins *aller un soupir* qui témoigne du désir de vous reconnoître ! (Boss., *Fragm. sur la nécess. de la pénit.*)

— LAISSER ALLER SA PLAINTE, donner libre cours à sa plainte :

Je suis ce que je dois : mais dans cette contrainte,
Si je retiens mon bras, je *laisse aller ma plainte.* (*Rod.*, II, 4.)

— N'ALLER POINT SANS, en parlant de choses morales, être toujours accompagné de :

Surtout, dans les narrations ornées et pathétiques, il faut très-soigneusement prendre garde en quelle assiette est l'âme de celui qui parle et de celui qui écoute, et se passer de cet ornement qui *ne va* guère *sans* quelque étalage ambitieux. (*Exam. de Méd.*)

Nos plaisirs les plus doux *ne vont point sans* tristesse. (*Hor.*, V, 1.)

« Expression familière, dont il ne faut jamais se servir dans le style noble. En effet, des plaisirs ne *vont* point, » dit Voltaire. Critique peu sérieuse, produite par une théorie étroite sur les métaphores.

On a dit comme le grand poëte :

La perte d'un époux *ne va point sans* soupirs. (LA FONT., *Fab.* VI, 2.)

La sottise *ne va point sans* l'entêtement. (Mme DE PUISIEUX, *les Caract.*) — Mais l'amour *ne va* jamais *sans* quelque trouble. (MONCRIF, *Ames rivales*, I.)

— S'EN ALLER, suivi d'un infinitif, être sur le point de :

Le jour *s'en va* paroître, affronteur, hâte-toi. (*Clit.*, I, 1.)

LE LIBRAIRE, *empaquetant ses livres,* Ah ! que vous venez tard !
Encor un peu, ma foi, je *m'en allois* les vendre ;
Trois jours sans revenir ! je m'ennuyois d'attendre. (*Gal. du Pal.*, IV, 13.)

Et mon ambition a beau s'en indigner,
Cette vertu triomphe, et tu *t'en vas* régner. (*Perth.*, V, 5.)

Dans tous ces cas, on dirait aujourd'hui *aller;* mais des exemples analogues se trouvent chez les prosateurs comme chez les poëtes du dix-septième siècle :

Le siége avoit déjà duré un mois, et toutes choses nécessaires *s'en alloient* manquer aux assiégés. (MÉZ., *Hist. de France.*)

— S'EN ALLER, suivi d'un participe passé. L'Académie indique

cette locution comme familière, et Voltaire y voit un barbarisme. Corneille l'emploie dans le style noble, comme l'ont fait de bons écrivains du dix-septième siècle :

César, se dépouillant du pouvoir souverain,
Nous ôtoit tout prétexte à lui percer le sein ;
La conjuration *s'en alloit dissipée*,
Vos desseins *avortés*, votre haine *trompée*. (*Cinna*, III, 4.)

Bussy, notre printemps *s'en va* presque *expiré*. (RACAN, *Ode à Bussy*.)

Lorsque le temps de ma prison *s'en alloit fini*. (PATRU, *Plaidoy.*, XVI.)

— IL S'EN VA NUIT, il est bientôt nuit :

Rendez-moi-le, monsieur, j'ai hâte, *il s'en va nuit*. (*Suite du Ment.*, II, 6.)
J'amène ici ma sœur parce qu'*il s'en va nuit*. (*Ibid.*, III, 8.)

— CELA S'EN VA SANS DIRE, comme cela va sans dire :

Cela s'en va sans dire. (*Mél.*, III, 6.)

On trouve cette forme encore longtemps après la date de cette comédie :

Je ne vous dis pas que je vous aime, *cela s'en va sans dire*. (BUSSY, *Let.*, à Mme de Sévigné, 5 janv. 1678.) — Ce n'est donc pas un reproche à faire à un poëte que la vanité ; *cela s'en va sans dire* ; et il faut bien nous la pardonner, si l'on veut tirer de nous quelque chose. (LA MOTTE, *Disc. sur la tragédie*, Disc. prél.)

— ALLER, impers. IL N'EN VA PAS DE TELLE CHOSE COMME DE TELLE AUTRE ; il y a de la différence entre telle et telle chose :

Il n'en va pas de la comédie *comme d'*un songe qui saisit notre imagination tumultuairement et sans notre aveu. (*Mél.*, préf.)

ALLIANCE. DANS LEUR ALLIANCE, parmi ceux qui leur étaient alliés :

Jule et le grand Auguste ont choisi dans leur sang,
Ou *dans leur alliance*, à qui laisser ce rang. (*Oth.*, III, 3.)

ALLONGER, fig. ALLONGER LES VINGT-QUATRE HEURES, ajouter aux vingt-quatre heures :

De six pièces de théâtre qui me sont échappées, en ayant réduit trois dans la conduite qu'elle (l'antiquité) nous a prescrite, je n'ai point fait de conscience d'*allonger les vingt-quatre heures* aux trois autres. (*La Veuve*, au lect.)

ALLUMER, fig. ALLUMER LA RAGE DANS LE CŒUR :

Un même jour t'a vu, par une fausse adresse,
Trahir ton souverain, ton ami, ta maîtresse,
Sans que de tant de droits en un jour violés,
Sans que de deux amants au tyran immolés,
Il te reste aucun fruit que la honte et la *rage*
Qu'un remords inutile *allume en ton courage*. (*Cinna*, IV, 6.)

— ALLUMER UNE FUREUR :

Et l'excès de ma perte *allume une fureur*,
Qui me donne moi-même à moi-même en horreur. (*Tois. d'or*, III, 3.)

AMAS, réunion confuse :

Mais n'examinons point ces questions fâcheuses,
Ni si c'est un sénat qu'un *amas de bannis*
Que cet asile ouvert sous vous a réunis. (*Sert.* III, 2.)

— AMAS, action d'amasser :

Borne tous tes désirs à ce qu'il te faut faire,
Ne les porte plus trop vers l'*amas du savoir*. (*Imit.*, I, 2.)

On trouve dans le même sens :

Ainsi il travaille utilement pour les deux fins à quoi il tendoit le plus, savoir: le soulagement de ses peuples, et l'*amas* des finances. (PÉRÉFIXE, *Hist. de Henri IV*, 2e p., 1598.)— Il lui fera succéder un dissipateur qui, se trouvant tout d'un coup dans de si grands biens, dont l'*amas* ne lui a coûté aucune peine, se jouera des sueurs d'un père insensé qui se sera damné pour le laisser riche. (Boss., 1er *Serm. pour le* 4e *dim. de car.*, 3e p.)

— AMAS, au plur. AMAS DE CARNAGE ET D'HORREUR :

Mille songes affreux, mille images sanglantes,
Ou plutôt *mille amas de carnage et d'horreur*
M'ont arraché ma joie et rendu ma terreur. (*Hor.*, I, 2.)

— L'AMAS DE LEURS HAINES, le poids de leurs haines accumulées sur une seule tête :

Je n'emporterai point de Thèbes dans Athènes
La colère des dieux, et l'*amas de leurs haines*. (*Œdipe*, IV, 3.)

AMASSER, employé absolument :

.... Par mon propre bras elle *amassoit* pour lui. (*Nicom.*, IV, 2.)

« Amassait quoi? *Amasser* n'est point un verbe sans régime. Partout des solécismes, » s'écrie le commentateur. Nous dirons, nous, partout de l'exagération dans les jugements de Voltaire sur Corneille.

AMATRIQUE, sans mesure, désordonné; probablement du grec ἄμετρος :

Il suffit qu'ayez fait une folie *amatrique* sans que j'en fasse une à vous répondre comme vous m'y conviez. (*Lett. apolog.*)

AMBITIEUX, adj., pour *superbe* :

Les lambeaux mal tissus de la robe grossière
Des plus brillants habits terniront la lumière,
Et les princes verront les chaumes préférés
Aux *faîtes ambitieux* de leurs palais dorés. (*Imit.*, I, 24.)

Corneille avait mis aux premières éditions :

Au *faîte ambitieux* de leurs palais dorés.

AMBITION. COURIR AVEC AMBITION A LA PUNITION, y courir avec ardeur et à l'envi :

Donc jusques à ce point vous bravez ma colère,
Qu'en vous faisant périr je ne vous puis déplaire,
Et que loin de trembler sous la punition,
Vous *y courez* tous deux *avec ambition?* (*Théod.*, v, 6.)

AMBROSIE, pour *ambroisie :*

(*L'Illusion comique*, IV, 4, 1re édit.)

C'est l'ancienne orthographe, celle de Ronsard, de Montaigne, et de tout le seizième siècle. Cependant Corneille, dans l'édition originale, avait mis *ambroisie;* mais, depuis l'édition de 1644 jusqu'à celle de 1682 inclusivement, il a toujours écrit *ambrosie.*

AME, souffle de vie :

Rosidor, ah! je pâme,
Et la peur de sa mort *ne me laisse point d'âme.* (*Clit.*, I, 9.)

— AME, comme *cœur :*

Seigneur, toute son *âme* est à moi dès l'enfance. (*Sert.*, III, 9.)

— RENDRE SON AME A UNE PERSONNE, lui rendre son cœur, l'empire sur son âme :

Pour *vous rendre son âme* il vous est venu voir? (*Oth.*, IV, 4.)

— SON AME, l'objet de son plus tendre amour :

Se peut-il que Florame
Souffre d'être sitôt *séparé de son âme?* (*La Suiv.*, II, 5.)
Célidée *est son âme*, et tout autre visage
N'a point d'assez beaux traits pour toucher son courage. (*Gal. du Pal.*, I, 10.)

— AME, principe, mobile :

Ma passion pour vous, généreuse et solide,
A la vertu pour *âme*, et la raison pour guide. (*Pulch.*, I, 1.)

AMI, adj., avec un nom de chose, favorable. DESTINS AMIS :

A la fin je triomphe, et les *destins amis*
M'ont donné le succès que je m'étois promis. (*Mél.*, IV, 5.)

AMITIÉ. AVOIR DE L'AMITIÉ POUR UNE PIÈCE, l'aimer particulièrement, en faire un cas spécial :

Je ne veux point dissimuler que cette *pièce* est une de celles *pour qui j'ai le plus d'amitié.* (*Exam. de Nicom.*)

Dans le même sens :

Ce n'est pas que je ne sache bien que l'utile a besoin de l'agréable pour s'insinuer dans l'*amitié* des hommes. (Préf. de l'*Imit.*, 1670.)

On trouve quelques exemples de *amitié*, dans le sens de goût, en parlant de choses. Nous les rapprochons de celui de Corneille, bien que l'analogie ne soit pas parfaite :

Je jouois comme les autres, plutôt pour lier société avec des femmes, que par aucune *amitié* que j'aie pour le jeu. (Mme DE VILLED., *Vie de H.-S. de Mol.*, v.)

AMOLLIR, fig. AMOLLIR UN COUP, le rendre moins rude :

La menace à grand bruit ne porte aucune atteinte,
Elle n'est qu'un effet d'impuissance et de crainte,
Et qui si près du mal s'amuse à menacer
Veut *amollir le coup* qu'il ne peut repousser. (*Théod.*, I, 3.)

— AMOLLIR LA HAINE, l'adoucir, la calmer :

Et le sort l'eût-il fait encor plus inhumaine,
Une larme d'un fils peut *amollir sa haine*. (*Rodog.*, II, 4.)

Que veux-tu pour marque plus certaine,
Que l'intérêt d'un fils n'*amollit point ma haine?* (*Perth.*, III, 3.)

On trouve, avec quelques nuances de signification, dans le sens d'adoucir, de calmer, de fléchir, d'attendrir :

Priant Dieu, qu'il voulsist *amollir la colère* de Picrochole. (RABEL., I, 32.) — Archélaüs prit la parole, et la pria d'*amollir son courroux*. (AMYOT, *Vies*, Sylla.) — La plus commune façon d'*amollir les cœurs* de ceux qu'on a offencés, lors qu'ayans la vengeance en main, ils nous tiennent à leur mercy, c'est de les esmouvoir par soubmission, à commisération et à pitié. (MONT., *Ess.*, I, 1). — Vous avez pu vous endurcir contre ce qui étoit le plus capable d'attendrir une âme, de la gagner, et d'*amollir les plus durs sentimens* de votre cœur. (MASS., *Serm. pour le 3e dim. de car.*, sur le péché mortel.)

Tantôt par des remords il l'agite et le trouble,
Tantôt par des attraits que sa bonté redouble
Il *amollit* enfin *cette longue rigueur,*
Et le vaincu se jette aux pieds de son vainqueur. (L. RACINE, *La Grâce*, III.)

AMORCE, fig. AMORCE DE (un subst.), ce qui excite à :

Et nous verrons toujours, si Dieu le laisse vivre,
Un change, un repentir, un pardon s'entresuivre.
Ce dernier est souvent l'*amorce d'*un forfait. (*La Place Roy.*, II, 4.)

— JETER UNE AMORCE A, suivi d'un substantif :

Qui pardonne aisément invite à l'offenser,
Et le trop de bonté *jette une amorce au* crime. (*OEuvr. div.*)

— JETER LES AMORCES DE :

Rome qui vous redoute, et vous flatte aujourd'hui,
Vous craindra-t-elle encor, vous voyant sans appui?

Elle qui *de* la paix ne *jette les amorces*
Que par le seul besoin de séparer nos forces. (*Sophon.*, I, 4.)

— JETER TROP D'AMORCE A :

Et l'infidèle appas de leur prédiction
A jeté trop d'amorce à notre ambition. (*Att.*, V, 1.)

— ÊTRE D'UNE FAIBLE AMORCE :

Les amours d'un vieillard *sont d'une foible amorce.* (*La Suiv.*, III, 1.)

— GOUTER L'AMORCE, dans le même sens que *mordre à l'hameçon :*

Il a beau déguiser, il *a goûté l'amorce;*
Cloris déjà sur lui n'a presque plus de force. (*Mél.*, II, 6.)

— AVOIR PEU D'AMORCES POUR :

Vous auriez donc voulu que l'honneur d'un tel choix
Eût montré votre amant le plus lâche des trois?
Que pour lui cette gloire eût eu trop peu d'amorces,
Jusqu'à ce qu'un rival eût épuisé ses forces? (*Sanche*, III, 1.)

AMORTI, fig., éteint, rendu moins vif, anéanti :

De mon génie usé la chaleur amortie
A leur gloire immortelle est trop mal assortie.
(*Au Roi*, sur son retour de Flandre.)

L'inimitié qui règne entre les deux partis
N'y rend pas de l'honneur tous les droits *amortis.* (*Sertor.*, III, 1.)

AMOUR.

Corneille, comme tous les poëtes, et même les prosateurs de son temps, fait généralement ce substantif féminin :

Amour parfaite. (*Pol.*, II, 6; IV, 2.)
Au nom de cette *amour* autrefois si puissante. (*Androm.*, V, 2.)

Nous croyons inutile de rassembler les exemples d'un fait si connu.

AMOUREUX, adj., pour désigner seulement des sentiments d'une affection tendre :

Quelques lieux qu'il te plaise honorer de ta vue,
Un respect *amoureux* y prévient ta venue. (*A Monseig.*, sur son mariage.)

— AMOUREUX, se rapportant à un nom de chose, passionné pour, qui a un goût vif pour, qui aime passionnément telle chose :

Je me contenterai de t'avertir que celui dont je me suis le plus servi a été le poëte Lucain, dont la lecture m'a rendu si *amoureux* de la force de ses pensées

et de la majesté de son raisonnement, qu'afin d'en enrichir notre langue, j'ai fait cet effort pour réduire en poëme dramatique ce qu'il a traité en épique. (*Pomp.*, au lect.)

Et le peuple, *amoureux* de tout ce qui me nuit,
D'une croyance avide embrasse ce faux bruit. (*Héracl.*, I, 1.)

AMUSEMENT, occupation à laquelle on se livre pour éviter l'ennui, pour chasser une préoccupation importune; pensée à laquelle on s'abandonne complaisamment, et en se flattant de ce qu'on désire; tout ce qui sert à tenir l'esprit occupé.

Je vous dis qu'il m'aimoit, et que sa passion
Pourroit bien être encor la même;
Mais cet *amusement* de mon ambition
Peut n'être qu'une illusion. (*Agés.*, I, 1.)

Je suis très-fâché que ces *amusements* de mon loisir aient été connus par l'infidélité d'un ami à qui je les avais confiés. (Mme DE LAMBERT, *Lett. à S. Hyacinthe.*)—Quatre ou cinq jours après, je commençai de me porter mieux et de m'ennuyer davantage : car la maladie est un *amusement*. (BUSSY, *Mém.*, 1666.)

AMUSER, fig. AMUSER LES DÉSIRS :

Bien que vous en ayez une entière assurance,
Vous pouvez vous lasser de vivre d'espérance,
Et tandis que l'attente *amuse vos désirs*
Prendre ailleurs quelquefois de solides plaisirs. (*Clit.*, I, 2, 1re édit.)

— AMUSER SON ENNUI, se distraire :

Il suffit qu'avec toi j'*amuse mon ennui*. (*Suréna*, I, 1.)

On a dit d'une manière analogue :

Si Burrhus et Sénèque n'avoient pas eu l'adresse d'*amuser ses premières inclinations* en les tournant sur de jeunes esclaves, les principales dames romaines auroient été dès lors les victimes malheureuses de ses débordements. (ST-RÉAL, *Epicharis.*)

— AMUSER LA HAINE, la calmer, la divertir, lui donner le change :

Dis qu'un usurpateur doit *amuser la haine*
Des peuples mal domptés en épousant leur reine. (*Perth.*, I, 4.)

— S'AMUSER A (un subst.), s'arrêter vainement à :

Et dedans mon péril vos sentiments ingrats
S'amusoient à des vœux, quand il falloit des bras! (*Androm.*, IV, 3.)

APPAREIL. Emploi éclatant de ce subst. :

Quoi! me réservez-vous à voir une victoire,
Où pour *haut appareil d'une pompeuse gloire*,
Je verrai les lauriers d'un frère ou d'un mari,
Fumer encor d'un sang que j'aurai tant chéri? (*Hor.*, II, 6.)

— Avec le pluriel, préparatif, apprêts :

Que je vois d'*appareils*, Albin, pour ma ruine! (*Oth.*, III, 5.)

APPARENCE, extérieur, avec un adjectif possessif :

Que je meurs qu'il le sache, et j'en fuis les moyens,
Quelle importune loi que cette modestie,
Par qui *notre apparence* en glace convertie
Étouffe dans la bouche, et nourrit dans le cœur
Un feu dont la contrainte augmente la vigueur! (*La Suiv.*, II, 6.)

— APPARENCE, fig. QUELLE APPARENCE DE, AVOIR SI PEU D'APPARENCE QUE :

Si mon sujet est véritable, j'ai raison de le taire; si c'est une fiction, *quelle apparence*, pour suivre je ne sais quelle chorographie, *de* donner un soufflet à l'histoire, d'attribuer à un pays des princes imaginaires, et d'en rapporter des aventures qui ne se lisent point dans les chroniques de leur royaume? (*Mél.*, préf.) — Ce mariage *a si peu d'apparence*, *qu'*il est aisé de voir qu'on ne le propose que pour satisfaire à la coutume de ce temps-là, qui était de marier tout ce qu'on introduisait sur la scène. (*Exam. de Mél.*)

— HORS D'APPARENCE, contre la raison, le bon sens :

Que j'emporte sur elle aucune préférence!
Vous tenez des discours qui sont *hors d'apparence*.
(*La Galer. du Pal.*, III, 6.)

Apparence se trouve ainsi très-fréquemment employé pour désigner ce qui a un caractère spécieux, plausible, raisonnable, justifiable :

Quelle apparence de donner les charges ecclésiastiques de telle conséquence à un qui n'est encore point ecclésiastique, au préjudice de plusieurs honnestes ecclésiastiques qui ont déjà fait longuement l'exercice, et qui ont bien servi l'Église! (S. FRANÇ. DE SALES, *Nouv. lett. inéd.*, à Mme La Fléchère, 28 août 1617.) Cela n'a ni justice ni *apparence*. (BOSS., *Lett. à S. Vinc. de Paul*, 1er fév. 1658.) — Où est la preuve, où est l'*apparence* de toutes ces plaintes. (PATRU, *Plaid.*, XVI.) — Jamais il n'y eut de commandement plus étrange, ni d'entreprise plus extraordinaire et plus *hors d'apparence* que celle-là. (NIC., *Cont. des Ess.*, sur l'Év. de l'Asc.) —.... Il me semble que vous vous mettez en un grand danger *sans* propos ny *apparence*. (TOURNEBU, *Les Contens*, V, 4.)

On disait dans le même sens : *il n'y a pas d'apparence de*, avec un infinitif, il n'est pas plausible, raisonnable, justifiable de :

Il n'y avoit point d'apparence de refuser une proposition si plausible. (VERTOT, *Révol. de Portugal.*) — *Il n'y avoit pas d'apparence de* s'aller livrer entre les mains d'un ennemi qui, pour couvrir la honte de sa défaite, pouvoit persuader à ses citoyens de le faire arrêter, et peut-être même de le faire périr. (Id., *Révol. rom.*, II.)

De même, *il n'y a pas apparence de*, *il est sans apparence de* :

Il le pria de considérer qu'*il n'y avoit pas apparence d'*envoyer les hommes qu'il demandoit sans les choisir extrêmement. (ST-RÉAL, *Conj. contre Ven.*) —

Ce duc devant avoir la meilleure part dans leur dessein, *il n'y avoit pas apparence de* rien cacher à son confident. (Id., *ibid.*) — Il est vrai que saint Augustin dit qu'il n'*est* pas aussi *sans apparence d'*entendre par ces mots des vers et des serpents véritables. (NICOLE, *Ess.*, Traité des quatre fins dern., II, 6.)

APPAT, avec le pluriel, rapproché de *mets :*

De la bouche et du cœur je les vois tous avides,
Tous gros des bons désirs qui leur servent de guides,
Courir à ces *appas*,
Et voler à ces mets solides
Que ta main leur prodigue en ces divins repas. (*Imit.*, IV, 14.)

APPÉTIT. AVOIR L'APPÉTIT OUVERT DE BON MATIN, au figuré :

Vous *avez l'appétit ouvert de bon matin.*
D'hier au soir seulement vous êtes dans la ville,
Et vous vous ennuyez déjà d'être inutile,
Votre humeur sans emploi ne peut passer un jour,
Et déjà vous cherchez à pratiquer l'amour! (*Le Ment.*, I, 1.)

APPLAUDIR A QUELQU'UN SUR QUELQUE CHOSE :

Seigneur, n'êtes-vous point d'une humeur bien facile,
D'*applaudir à* Cotys *sur* son manque de foi? (*Agésil.*, II, 6.)

APPLIQUE. JOURS D'APPLIQUE, jours artificiels produits par des appareils lumineux :

Muses, l'aviez-vous cru, vous qui faites les vaines,
De prévoir l'avenir des fortunes humaines,
D'en percer le plus sombre et le plus épineux?
Aviez-vous deviné que ce parc lumineux,
Ces belles nuits sans ombre avec leurs *jours d'applique*,
Préparaient à vos chants un objet héroïque!
(*Au roi sur sa campagne de* 1676.)

APPLIQUER (S') SUR, comme *s'appliquer à :*

Les exemples des dieux *s'appliquent* mal *sur* nous. (*Tite et Bérén.*, IV, 3.)

APPRENDRE, absol., étudier :

Il a jusqu'à mon nez et jusqu'à ma parole,
Et nous avons tous deux *appris* en même école. (*La suite du Ment.*, I, 3.)

— APPRENDRE (S') A, comme *se former à, apprendre :*

Par là *je m'appris à* rimer,
Par là je fis, sans autre chose,
Un sot en vers d'un sot en prose.
(*Pièce impr. à la suite de Clit.*, édit. de 1632.)

On trouve *s'apprendre* dans le sens d'*apprendre* chez des auteurs de diverses époques :

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils méditent ce dessein. Ils *se sont appris à* tourmenter les gens sur la bulle et sur les brefs d'Innocent X. (LE MAIST., *Lett.*

d'un avoc. au parl., etc.) — En attendant d'être en état de ranger une armée en bataille, il (Monsieur) *s'apprend à* ranger les fauteuils. (DAN. DE COSNAC, *Mém.*) — Il se trouvait au milieu d'un peuple dont il était aimé, mais sur lequel des hommes dangereux *s'étaient appris à* exercer une domination absolue. (NECKER, *Sur l'admin. de M. Necker.*)

De même *s'apprendre* sans *à*, pour *se former, se dresser à quelque chose :*

PASQUIN. Hé bien, monsieur, *je m'apprends*, comme vous voyez.
MONCADE. Tu fais des merveilles. (BARON, *l'Homme à bonne fort.*, II, 12.)

Il n'est pas étonnant qu'on ait employé *apprendre* comme verbe réfléchi, puisqu'on a dit *apprendre quelqu'un*, aussi bien qu'*instruire quelqu'un :*

Et Dedalus voulant son filz *aprendre*
Voller en l'air, son vol voulut hault prendre
Trop plus beaucop que n'avoit fait son père.
(GRINGORE, *Folles entrepr.*, Bibl. elz., p. XVII.)

Pour luy raprendre son langage,
Nous le mettrons en une cage;
On y *apprend* bien les oyseaux
A parler. (*Farce de Maistre Mimin.*)

Je n'ay faict ce traicté sinon
Que pour *aprendre* ung mien amy.
(*L'art de rhétorique pour rimer en plusieurs sortes de rimes.* Anc. poés. franç., t. III.)

Tant d'humeurs, de sectes, de jugements, d'opinions, de lois et de coutumes, nous apprennent à juger sainement des nostres, et *apprennent* notre jugement à reconnoistre son imperfection et sa naturelle foiblesse, qui n'est pas un léger apprentissage. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 25.) — Elle (la philosophie) fait état de séréner les tempestes de l'asme et d'*apprendre la faim et les fièvres* à rire. (Id., *ibid.*) — Pompée, Milanois, qui l'avoit *appris* à danser et faire des armes. (BRANT., *Capit. fr.*, Charles IX.)—Et l'*apprit* si bien.... (LAR., *Nuicts*, III, 2.)

Un sien juge choisi, par lui jugé, *appris*,
Et depuis fugitif. (D'AUB., *Les Trag.*, IV.)

Et encore au dix-huitième siècle :

Le temps et vos leçons l'*apprendront* à chanter. (BOISSY, *Les Dehors tromp.*, I, 7.)

On trouve encore une trace de l'ancien emploi que nous signalons dans les locutions familières : *c'est un homme mal appris, c'est un mal appris.*

C'est ainsi qu'on a encore dit, et très-heureusement :

Mendier n'est pas honte à la cour; c'est toute la vie d'un courtisan. Dès l'enfance, *appris à* cela, voué à cet état par honneur, il s'en acquitte bien autrement que ceux qui mendient par paresse ou par nécessité. (P.-L. COUR., *Simple disc.*)

Du reste, il était très-fréquent dans l'ancienne langue d'employer le pronom personnel devant certains verbes neutres dont l'action se réfléchit en quelque sorte sur le sujet. Ce point très-

curieux de grammaire n'ayant jamais été, que nous sachions, mis en relief, nous croyons utile de saisir cette occasion de l'établir par de nombreux exemples.

On trouve donc :

S'ACCOUCHER, comme *accoucher :*

Où les femmes *s'accouchent* sans plainte et sans effroi.
(MONTAIGNE, *Ess.*, l. I, c. 22.)

J'avois délibéré d'attendre que la royne ma femme *se fust accouchée.* (*Lett. miss. de Henri IV*, 2 sept. 1601, t. V, p. 462.)

S'AIMER A, comme *aimer à :*

Aristippus *s'aimoit à* vivre étranger partout. (MONTAIGNE, *Ess.*, l. III, c. 9.)

S'APPARAITRE, pour *apparaître*, dans le sens de se montrer tout à coup :

Dunc *s'aparut* li jorz tuz clers. (BENOÎT, *Chron. des ducs de Norm.*, II, 2184.) — Qui *s'aparut* à Moysel. (*Dolopathos*, Bibl. elzév., v. 1150.)

Les trois rois de grant noblesse,
Acomplir vouldrent leur promesse
Devant l'enfant, le roy Jhésus,
Là *ce sont* lez roys *aparus.* (*Le Geu des trois roys.*)

Un feu *s'apparut* à luy à la hauteur d'une pique. (BRANT., *Capit. fr.*, Charles IX.) — Il disoit au maistre du logis que l'esprit *s'estoit apparu* à luy. (*Caquets de l'accouchée*, 2e journ.) — La bonne déesse *s'estoit apparue* à elle la nuict précédante. (RACAN, *Berg.*, Arg.)

Je pense à tout moment qu'il *s'apparoist* à moy. (Id., *Psaum.* IL.)

C'est celle-là même qu'une autre fois *s'apparut* dans les roches de Rambouillet avec l'air et le visage de Diane. (VOIT., *Lett.* XII.) — Le Seigneur *s'apparut* à lui dans un buisson ardent. (MASS., *Serm. pour la Purific.*, I.) — Dès que Jésus-Christ ressuscité *se fut apparu* à lui. (Id., *Serm. pour le jour de Pâques, Résurrect.*, 1re p.) — Quelque chancelant qu'eût paru jusqu'alors saint Pierre, dès que Jésus-Christ ressuscité *se fut apparu* à lui, il s'affermit et se rassure. (Id., *ibid.*) — Le saint prophète Jérémie *s'apparut* à Judas Machabée, plein de gloire et de majesté. (SACY, *Trad. des Mach.*, préf.) — Le roi déclara que le dieu des juifs *s'étoit apparu* à lui en Macédoine sous le même habit que portoit son grand prêtre. (ROLLIN, *Tr. des étud.*, l. VI, 2 p., c. 1, art. 3.) — Anchise, prince troyen, issu de Dardanus et fils de Capys, plut si fort à Vénus, qu'elle *s'apparut* à lui sous la forme d'une belle nymphe, pour lui déclarer son amour. (BAYLE, *Dict. hist.*, Anchise.)

SE CHANCELER, comme *chanceler :*

Sans qu'on *se chancelle* ou trepigne,
Vuydons la place à bon goust.
(*Le Débat de la nourrisse et de la chamberière.*)

SE COMBATTRE, comme *combattre :*

Pur son amor gentement *se combat,*
Ardiement asalu lo leopart.
(THÉROULDE, *La Chans. de Roland*, texte de Venise, fol. 72, r°, col. 2.)

Li quens Rolland gentement *se combat.* (Id., *ibid.*, III, 662.)

Ireement *se cumbat* al leupart. (Id., *ibid.*, II, 73.)

Par mon serment j'enrage
Que je n'ay à qui *me combattre!* (*Farce du franc archier.*)

Avec le dur le mol *se combatoit :* (CL. MAR., *Mét. d'Ov.*, l. I.)

Me fut advis qu'en ce grand chemin sec
Un jeune enfant *se combatoit* avec
Un grand serpent et dangereux aspic. (Id., *Ballade du jour de Noël.*)

Le froid voudroit le chaud exterminer :
Pareillement le sec avec l'humide
Se combattroit, s'il étoit d'amour vuide. (CH. FONT., *De l'am.*)

SE COMMENCER, comme *commencer*. Voir cet article.

SE COMMUNIER, comme *communier :*

On distribuera en sorte le bénéfice de la communion entre les sœurs, que tour à tour il *s'en communie* trois tous les jours. (FR. DE SAL., *Constit. pour les relig. de la Visit.*, 21.) — Après s'être récréée modérément à l'exercice des Muses, elle demeure la plupart du temps retirée en sa chapelle, faisant prières à Dieu, pleine d'ardeur et de véhémence, *se communiant* une ou deux fois la semaine. (J. D'ARNALT, *Les Antiq. de la ville d'Agen et pays agénois.*)

Très-anciennement on a dit de même *se accomminger :*

Et *se accommingèrent* les trois parts de l'est. (FROISS., *Chron.*)

SE CONDESCENDRE, comme *condescendre :*

Prendra-t-il donc le parti de la ligue? Je crains qu'il ne *s'y* puisse *condescendre*, pour plusieurs considérations. (PASQ., *Lett.* XI, 2.)

SE CONSENTIR, comme *consentir :*

Ilz auront, et je *m'y consens*,
Sans l'estuy, mes grandes lunettes.
(VILLON, *Grant Testam.*, Ballade de bonne Doctr., 147.)

De poinct en poinct *je m'y consens.* (Id., *ibid.*, Lays, 171.)

Cestuy duc, en parlant à elle, luy fist moult de grandes choses promesses, affin qu'elle *se consentist* à sa voulenté. La fille, esperant les choses promises, *se consentit* à sa voulenté incontinent. (*Le Violier des hist. rom.*, c. I.) — L'âme est blanche et nette, et se le corps ne *se consentist* à faire pechié, elle feust tousjours blanche. (*Le livre du cheval. de La Tour*, c. 8.)

Le droit le veult et raison *s'i consent.* (*Le Doctrinal des filles à marier.*)

Ces mots finis, le laurier *s'y consent*
En ses rameaux qui sont faits de reient. (CL. MAR., *Mét. d'Ov.*, l. I.)

Si menterie en mes propos je mets,
Je *me consens* qu'il face que jamais
Je ne le voye. (Id., *ibid.*)

Par vostre foy, vouldriez-vous bien estre ma femme, si vostre père le vouloit et si *je m'y consens.* (*Le Rom. de Jehan de Paris.*)

Mais prie à Dieu qui me confonde
Si jamais à homme du monde
De riens *me* voulus *consentir.* (*Farce moralisée.*)

SE COURIR, comme *courir* :

Puis *s'en courut* à Clyméne sa mére,
Lui rapporter l'injure tant amère. (CL. MAR., *Mét. d'Ov.*, l. I.)

SE CRAINDRE, comme *craindre* :

Jo me crendreie que vos vos meslisiez. (THER., *La Chans. de Rol.*, I, 25.)

C'est-à-dire : « Vous vous feriez, j'en ai peur, quelque affaire. » — Et par celle voye les bonnes *se craignoient* et se tenoient plus fermes et plus closes de ne faire chose dont elles peussent perdre leur honneur et leur estat. (*Le Livre du cheval. de La Tour*, c. 118.) — Le pape *se craignant* qu'on luy tînt propos qui peut offenser les ambassadeurs des autres princes qui estoient autour de luy, manda au roi.... (MONTAIGNE, *Ess*, I, 10.)—Les gens de bien, ny vivans, ny morts, n'ont aucunement à *se craindre* des dieux. (Id., *ibid.*, III, 12.)

SE DÉCHOIR, comme *déchoir* au sens matériel :

Comme on void au poinct du jour
Tout autour
Rougir la rose espanie,
Et puis on la void au soir
Se dechoir
A terre toute fanie. (RONSARD, *Odes*, III, 4.)

SE DÉDAIGNER, comme *dédaigner* :

Du temps que je commençay à porter les armes, le titre de capitaine estoit tiltre d'honneur, et des gentilshommes de bonne maison ne *se dédaignoient* de le porter. (MONTLUC, *Comment.*, VII.)

SE DÉJEUNER, comme *déjeuner*. L'ancienne forme était très-raisonnable et voulait dire se mettre hors de jeûne :

Cellui qui a les fievres quartaines face tant qu'il treuve le treffle à quatre fueilles, et *s'en desjune* par quatre jours. (*Les Evang. des Quenouilles*, bibl. elz., p. 87.) — Qui veult boire de toutes manières de vins et avec toutes manières de gens sans estre yvre, sachiez qu'il ne fault que *se desjuner* d'une pomme sûre au matin, et boire un trait de fresche eaue, et sans faulte il ne sera ce jour yvre. (*Ibid.*, p. 91.) — Une femme qui veult avoir petis enfans, tandis qu'elle porte *se* doit *desjuner* au matin d'une tostée de pain blanc en vin. (*Ibid.*)

SE DÉLIBÉRER, comme *délibérer* :

Le basse-contre, voyant qu'il y perdoit son temps, son argent et sa peine, *se délibéra* de ne s'y attendre plus. (DES PÉRIERS, *Nouv.*, III, éd. L. M.) — Depuis cette bataille, Lucullus *se délibéra* de tirer plus avant en pays, pour achever de ruiner et détruire du tout ce roy barbare. (AMYOT, *Vies*, Lucullus.) — Un valet de chambre de Charles, dernier duc d'Alençon, estant averti que sa femme, beaucoup plus jeune que lui, se laissoit entretenir par un jeune gentilhomme, et ne l'ayant voulu croire dès le commencement, en la fin *se délibéra* d'en faire l'expérience. (H. EST., *Apol. pour Hérod.*, XV.) — Je *me délibère*, quoy qu'il en puisse advenir, me hazarder et l'avoir de force. (LARIV., *Les Ecol.*, I, 1.) — Je *me délibère*, puisque je me trouve bien à Paris, de demeurer au service de Mme Angélique. (FR. D'AMBOISE, *Les Napol.*, V, 12.) — Par les affaires que de jour à autre on me suscite, contre lesquelles je *me délibère* de lutter avec tant

de constance qu'enfin... (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 307, à la reine d'Angleterre.) — Par un effort de sagesse extraordinaire, je *me deliberay* de chercher mon salut en ma fuite. (THÉOPH., *Epist. d'Actéon à Diane, ou le Chass. amoureux.* — *Se délibéra* par l'advis de tous de le faire et establir son lieutenant-général, pour commander ainsi que luy-mesme en toutes ses armées. (*Mém.* de Cheverny, 1587.) — Il *se délibéra* d'accomplir ce qu'il avoit promis. (SOREL, *Francion*, IV.) — L'on m'enseigna même un certain livre fort nouveau, et d'un auteur fort renommé, que je *me deliberay* d'acheter, pour y apprendre comment il falloit écrire selon le siècle. (Id., *ibid.*, V.)

SE DEVISER, comme *deviser :*

Prenez le tout estre dit et escript pour demonstrer la fragilité de celles qui ainsi *se devisent* souvent quant ensamble se trouvent. (*Les Evang. des Quen.*, éd. Jann., p. 97.)

Cependant, pauvres que nous sommes,
Nous endurons ces gentilshommes,
Depuis le matin jusque au soir
Se deviser sur un contoir
Avec nos femmes. (GREVIN, *Les Esbahis*, I, I.)

SE DINER, comme *dîner :*

A la feste de la Pentecouste,
Qui bien *se dîne*, cher lui couste (*Anc. Prov.*)

De advocats pervertisseurs de droict et pilleurs de paovres gens, il *se dipne* ordinairement et ne luy manquent. (RABEL., II, 11.)

Dit probablement par analogie vicieuse avec *se déjeuner*.

SE DISPARAITRE, comme *disparaître :*

Durant lesquelles dances la dame invisiblement *se disparut*. (RABEL., V, 25.)

SE DORMIR, comme *dormir :*

Carles *se dorme* qu'il ne s'esvelz mie.
(THÉR., *La Chans. de Roland*, ch. II, texte de Venise.)

Karles *se dort* cum hume traveillet. (*Ibid.* éd. Gén., IV, 129.)

Carles *se dort* tresqu'al demain cler jur. (*Ibid.*, 174.)

La bielle fille à l'empereur vint desous cel arbre là ù Coustans estoit ki *se dormoit*. (*Li Contes dou roi Coustant à l'empereur. Nouv. françoises* du XIIIe siècle, Bibl. elzév.)

Certes, dame, de *me dormir*
Me puige très-bien astenir.
(*Li roumans dou chastelain de Couci*, v. 513, éd. Crap.)

Et *vous dormir* entre blans draps
Despuis le soir jusque au matin. (*Farce de Folle Bobance.*)

Il se trouva en la chambre où la levriere *se dormoit*. (*Cent Nouv. du roi Louis XI*, XXVIII.) — Ainsi que une nuyct *me dormoye* sur mon lict, ayant tous mes membres de sommeil fort agravez, me survint ung songe merveilleux duquel fus moult esbahy. (ROB. GOBIN, *Les Loups ravissans*, Le Prol. de l'act.)

S'ÉCHAPPER A, comme *échapper à*, dans le sens de : N'être pas saisi, aperçu, découvert, remarqué :

Cœur humain, abîme infini, qui dans tes profondes retraites caches tant de pensées différentes, qui *s'échappent* à tes propres yeux. (Boss., *Panég. de S. Victor*, 1re p.) — Plusieurs vérités *s'échapperaient aux* yeux de notre esprit, si quelque sage maître ne nous tournait vers elles. (Lami, *Entret. sur les sciences*, 6e entr.)

S'ÉCLATER, comme *éclater* :

.... croyant que le courroux
Du père tout-puissant *s'éclateroit* sur nous. (Troterel, *Les Corriv.*, v. 1.)

Il étoit bien à craindre que, si la chose duroit, il ne *s'éclatât* quelque mésintelligence et division intestine. (Richel., *Mém.*, l. xx, 1629.)

S'ENCOURIR, s'en aller, s'enfuir en courant :

Il fut frappé de ces paroles comme d'un coup de massue, et *s'encourut* tout transporté frapper à la porte de la chambre où Doguin se mouroit. (Scarr., *Rom. com.*, 1re p., c. 6.)

Ce discours fut à peine proféré,
Que l'écoutant *s'encourant*.... (La Font., *Contes*, Aveu indiscr.)

S'ENTRER, comme *entrer* :

En ses chambres *s'en* velt *entrer*.
(*Floire et Blanceflor*, éd. du Mér., v, 1310, 2e vers.)

Pandaro arriva, à qui l'uys jamais ne se trouva fermé, et *s'en entra* en la chambre là où elle faisoit ses piteux plains. (*Le Livre de Troilus*, Bibl. elz., iv.) —Si *s'en entrèrent* dans la ville et vindrent devers le palays du roy. (*Le Rom. de Jeh. de Par.*)

S'ESSAYER, comme *essayer* :

Par un secours trop tard venu *s'essaye*
A surmonter la mort dure et perverse,
Et l'art en vain de medecine exerce. (Cl. Mar., *Mét. d'Ov.*, l. ii.)

Le bon Abdolomin *s'essayoit* par toutes voyes honnestes et legitimes de faire la paix. (Schelandre, *Tyr et Sid.*, Arg.) — Qu'elles *s'essayent* de s'endormir toujours en quelque bonne pensée. (Fr. de Sal., *Directoire*, art. 10.) — Si je vais où il est, je *m'essayerai* de lui en parler. (Id., *Lett.*, à Mme de Chant., 29 sept. 1608.) — Mays ce qui est le pis, c'est que cette calamité y fait naistre une lamentable désunion, tandis que chacun *s'essaye* de tirer à soy le peu de moyens et d'argent qu'on y porte. (Id., A S. A. Ch. Emm. Ier, 11 déc. 1620. *Nouv. lett. inéd.*, Lett. 264e.) — Il s'y trouva une telle foulle, concours et affluence de peuple, nonobstant tout l'ordre qu'on *s'essayast* à y donner, que les deux roys furent ung grand quart d'heure, dans l'allée du parc du dict Plessis, à se tendre les bras l'un à l'autre, sans se pouvoir joindre et approcher. (L'Estoile.)

Par menaces après, par piquantes injures,
S'essayèrent plonger cette âme en leurs ordures. (D'Aub., *Trag.*, iv.)

Les dames, mi-coiffées,
A plaire à leurs mignons *s'essayent* eschauffées. (Id., *ibid.*, v.)

On dit encore *s'essayer*, mais dans un sens différent.

SE FEINDRE, comme *feindre :*

Je vous entends venir, il ne faut plus *vous feindre.* (RACAN, *Berg.*, II, 2.)

SE FORFAIRE, comme *forfaire :*

Jamais ne *me* voulux *forfaire.* (*Farce des femmes.*)

SE GIRE, comme *gire :*

Carles *se gist*, mais doel ad de Rollant. (THER., *La Chans. de Rol.*, IV, 117.)

— « Et qu'esse-cy? » dist la fumelle
Qui *se gisoit* dedans son lict. (*Les Drois nouv. establis sur les femmes.*)

SE LARMOYER, comme *larmoyer :*

Tout à un coup je ris et *me larmoye,*
Et en plaisir maint grief tourment j'endure. (LOUISE LABÉ, *Elég.*)

SE MARCHER, comme *marcher :*

Il estoit assez bon folastre,
Et *se marchoit* de bon biès. (*Farce de la Résurr. de Jen. Landore.*)

SE MÉFAIRE, comme *méfaire :*

Jamais ne croyez en ce faict,
Car point ne *se* vouldroit *meffaire.* (*Farce nouv. d'ung Mary jaloux.*)

SE MOUSSER, comme *mousser :*

La liqueur de ce bassin est continuellement agitée, et ne fait que *se mousser* et s'élever en bouillons. (SOREL, *Francion*, III.)

SE MURIR, comme *mûrir :*

Le fruit est mauveys qi ne *se meure.* (*Prov. de Fraunce.*)

SE NAITRE, comme *naître :*

Ainssy le dist et devisa
Qu'estoille ystroit de Jacob
Et *sy naistroit* lors à ce cob,
Un enfant des flans d'une famme
Sans santir natureil diffamme. (*Le Geu des trois roys.*)

Mais ores je suis en grand doute
Que de ceste badinerie
Se naisse aucune fascherie. (EST. DE JODELLE, *Eugène*, II, 3.)

Bref, tu sçais quelles sont les envieuses rages
Qui mesme au cœur des grands peuvent avoir vertu,
Et qu'avec le mépris *se naissent* les outrages. (CHAPELLE, *à sa Muse.*)

SE PALIR, comme *pâlir :*

Là de ton tein *se pallissoient* les fleurs. (RONS., *Amours*, I, 36.)

Si c'est aimer, avoir toujours dans l'âme
Le souvenir d'une seule déesse;
Si c'est aimer, *se pâlir* de tristesse,
Mourir absent des beautés de sa dame. (AMADIS JAMIN, *Sonnets.*)

SE PARTIR, comme *partir ;* c'est la forme logique et conforme à l'étymologie (*se partiri ab*, se séparer de) :

Après ceste proière *se parti* l'arme d'au cors au benoit martir Rollant, et laissa le cors. (*La Chron. de Turpin.*) — Laquelle chose estant venue à la cognoissance dudit sire de Talbot, *se partit* incontinent et en grand haste de Bourdeaulx. (J. CHART., *Chron. de Charl. VII*, c. 260.) — *Se partirent* les Anglois bien joyeux d'Espagne, de ce qu'ilz avoient bien besongné. (*Le Rom. de J. de Par.*) — Las! qu'as-tu fait de *t'en partir* ainsi? (CL. MAR., *Epist.*, I, 1517.) — Dame Modeste luy respondit avec un grand souspir, qui *se partit* du plus profond du cœur. (LARIV., *Facét. Nuicts de Straparole*, 5e nuict, fable 5.)

SE PENSER, comme *penser :*

.... et bien *se pensoyoient*
Qu'à quelque chose serviroyent.
(Poésies attrib. à VILLON, *La Repue franche du Lymousin.*)

Si *me suis pensé* que plus bel mariage on ne pourroit trouver. (*Le Rom. de J. de Par.*) — Je *me suis pensé* de m'en aller en Espaigne en habit dissimulé. (*Ibid.*) — Et en regardant la beauté et bonne grâce de sa fille Floride, qui pour l'heure n'avoit que douze ans, *se pensa* en luy-mesme que c'estoit bien la plus honneste personne qu'il avoyt jamais veue. (MARG. D'ANG., *Hept.*, 10e nouv.)

SE PÉRIR, comme *périr :*

Mon amy, ton corps *se perist :*
Donnes à Dieu ton esprit,
Et n'allègue plus tant de plaids. (*Le Disc. du trespas de Vert Janet*, 1537. Poés. fr. des XVe et XVIe s., t. 1. Bibl. elzév.)

SE POURPENSER, comme *pourpenser :*

Ainsi que je *me pourpensois*
Se outre la haie passerois,
Je vis vers moi tout droit venant
Un valet bel et avenant. (*Rom. de la Rose.*)

SE PRENDRE GARDE, comme *prendre garde :*

L'on *se doit prendre garde* surtout de certains titres trompeurs, qui promettent beaucoup et ne tiennent rien. (LA MOTHE LE VAYER, *Homél. acad.*, II, 2.)

Se, dans cette phrase, pourrait passer pour un régime indirect.

SE RENTRER, comme *rentrer :*

Et *se rentre* en la chambre et ferme la porte sur luy. (BRANT., *Dames gal.*, Disc. VI.)

SE REVERDIR, comme *reverdir :*

Le printemps est venu, et fait dehors si tresbel que les prez et les arbres et toutes autres choses *se reverdissent*. (*Le Liv. de Troilus*, Bibl. elzév., VII.)

SE SOUPÇONNER DE, comme *soupçonner*, ou plutôt *se douter de :*

Émée, *se soupçonnant* de trahison, s'en est retournée en son logis. (LARIV., *La Veuve*, IV, 3.)

SE SOUPER, comme *souper :*

Souppe toy, sans aucun arrest,
Et garde bien la maison. (*Farce de Jeninot.*)

Un soir tout seullet *me souppoye*
De ce tantinet que j'avoye. (*Le Débat de l'eau et du vin.*)

Le plus des fois Monseigneur *se* disne et *soupe* de biscuit et de la belle fontaine. (*Cent Nouv. du roi Louis XI.*)

On disait aussi *être soupé*, comme on disait *se souper :*

Elle s'embesongne
A luy faire un peu de potaige,
Avec un petit de fromaige
Et une foys de ripopé,
Dont il *est* grandement *souppé*. (*Serm. des Maulx de mariage.*)

Même observation que pour *se dîner*.

SE SOURIRE, comme *sourire :*

Vénus lors *se sourist*. (*L'Enfer de la mère Cardine.*)

Ainsi qu'elle (Jeanne Ire, reine de Naples) tissoit un cordon de soye, le roy André lui demanda à quoy estoit bon cet ouvrage? Pour vous estrangler, respondit-elle en *se sousriant :* parole que le mary tourna en risée, qui sortit toutes-fois son effect. (PASQ., *Rech.*, VI, 26.) — La roine Élisabeth dit à Parri (qui avoit projeté de l'assassiner) qu'il estoit temps qu'elle se retirast, « comme celle qui devoit estre saignée le lendemain par l'ordonnance de ses médecins; et, en *se sousriant*, ajouta qu'on ne lui tireroit point tant de sang, comme beaucoup de gens désireroient. » (Id., *Catéch. des Jésuites*, f. 208.)

Alors Vénus *se sourit*,
Et en le baisant le prit,
Puis sa main lui a soufflée
Pour guarir sa playe enflée. (RONS., *L'Am. vol. de miel.*)

SE SOURIRE DE, comme *sourire de :*

Des capitaines des gardes et autres gens de guerre qui estoient là *se sourioient* de le voir, à cet âge, parler d'aller sur le pré. (RACAN, *Vie de Malh.*)

Jugez-en, s'il vous plaît, par ce que je vais dire :
Vous pourrez bien *vous* en *sourire*. (LORET, *Muse hist.*, 30 juil. 1667.)

SE SOUSCRIRE, comme *souscrire :*

Je *me souscris* à vostre sentence et loue vostre advis. (LARIV., *Le Fid.*, I, 4.)

SE TARDER, comme *tarder :*

Del' respondre un petit *se tarde*. (*Dolopathos*, éd. elz., v. 648.)
Ils *se tardent* de respons rendre.
(*Floire et Blanceflor*, éd. du Mér., v. 669.)

SE TEMPÊTER, comme *tempêter :*

C'est à la loi salique que l'on en veut; c'est contre celle-là que l'on a vu

déclamer don Inigo de Mendose; c'est contre celle-là que l'on a vu les prédicateurs *se tempêter* en leurs chaires. (Du Vair, *Har. au parl.*, 28 juin 1593.)

SE TRANSIR, comme *transir* :

Il s'étonnera, il *se transira*. (Montaigne, *Ess.*, l. i, c. 36.) — L'esprit humain n'est capable que des choses médiocres, méprise et dédaigne les petites, s'étonne et *se transit* des grandes. (Charr., *Sag.*, l. ii, c. 5.)

SE VERDIR, comme *verdir* :

Ço fut en mai enprés avril ke l'erbe *s'est verdie*. (Jord. Fantosme, *Chron.*, v. 1101.)

SE VIVRE, comme *vivre* :

Tels ad hors graunt renoun
Qui dedenz sa meisoun
Mult laschement *se vit*. (*Les Prov. del Vilain.*)

Le miel decoroient (découloient) des chesnes,
Dont habundamment *se vivoient*. (*Rom. de la Rose*, v. 8416.)

L'exemple de Corneille : « Je *m'appris* à rimer, » est dans l'analogie de tous ces anciens verbes réfléchis; mais on sent bien qu'il y a une nuance délicate de signification entre le neutre *apprendre* et le réfléchi *s'apprendre*. La même remarque s'applique à la plupart des verbes dont nous venons de présenter des exemples.

La langue espagnole aime encore à faire ainsi pronominaux nombre de verbes qui sembleraient devoir plus naturellement être neutres.

APPRIVOISER. Remarquable emploi au figuré :

Quelque peu qu'on lui dise, on craint de lui trop dire,
A peine on se hasarde à jurer qu'on l'admire,
Et pour *apprivoiser ce respect ennemi*,
Il faut qu'en dépit d'elle elle s'offre à demi. (*Oth.*, iii, 1.)

— APPRIVOISER, plier aux exigences de, accommoder habilement à :

Savoir les règles, et entendre le secret de les *apprivoiser* adroitement avec notre théâtre, ce sont deux sciences bien différentes. (*Gal. du Pal.*, Épît.)

APPROBATION, se rapportant à un nom de chose : estime, faveur :

Bien que d'abord cette pièce n'eût pas grande *approbation*, quatre ou cinq ans après, la troupe du Marais la remit sur le théâtre avec un succès plus heureux. (*Examen de la Suite du Ment.*)

Il y a de nombreux exemples de cette signification :

J'avoue qu'un livre n'auroit jamais une *approbation* universelle et constante, s'il n'étoit très-bien écrit. (P. DANIEL, *Entret. de Cléandre et d'Eudoxe*, I.) — Il prêchoit avec assez d'*approbation* dans une église de Paris, lorsqu'on découvrit que, pendant qu'il exhortoit les autres à vivre saintement, il vivoit lui-même fort licencieusement. (ARN., *Apol. pour les Cath.*, 1re p., c. 22, 1re add.)

APPROCHE. VENIR AUX MORTELLES APPROCHES, en venir aux mains dans un combat à mort :

A voir de tels amis, des personnes si proches,
Venir pour leur patrie *aux mortelles approches*,
L'un s'émeut de pitié, l'autre est saisi d'horreur,
L'autre d'un si grand zèle admire la fureur. (*Hor.*, III, 2.)

APPROCHER DE, activ., au sens moral, rapprocher de :

De tant d'enseignements l'amas prodigieux
Ne t'*approchera* point *du* monarque des cieux. (*Imit.*, I, 1, éd. 1651.)

On a dit d'une manière analogue :

Puisque l'amour chaste qu'ils ont pour les hommes leur fait quitter le ciel pour la terre, et trouver leur paradis parmi nous, ne devons-nous pas reconnoître qu'il y a quelque chose en l'homme qui l'*approche de* ces esprits immortels ? (Boss., *Serm. pour la fête des SS. ang. gard.*)

— APPROCHER, neutre, en parlant d'un coup :

On ne les sent aussi (ces agitations) que quand *le coup approche*,
Et l'on ne reconnoît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets. (*Cinna*, III, 2.)

Voltaire avait dit : « Un coup n'approche pas. » — « *Le coup approche* peut être dur, réplique Palissot, mais l'expression n'a rien de blâmable. »

APPROFONDIR, rendre plus profond. APPROFONDIR L'ABÎME DES MAUX :

Ils étoient plus que rois, ils sont moindres qu'esclaves,
Et la gloire qui suit vos plus nobles travaux
Ne fait qu'*approfondir l'abîme de leurs maux*. (*Sertor.*, III, 1.)

Approfondir l'abîme où son penchant l'entraîne ! (SAURIN, *Béverl.*, I, 3.)

APPROUVÉ, avec un nom de personne, authentique. TÉMOIN APPROUVÉ :

Que j'en sais comme lui qui parlent d'Allemagne,
Et, si l'on veut les croire, ont vu chaque campagne,
Sur chaque occasion tranchent des entendus,
Content quelque défaite et des chevaux perdus,
Qui, dans une gazette, apprenant ce langage,
S'ils sortent de Paris ne vont qu'à leur village,
Et se donnent ici pour *témoins approuvés*
De tous ces grands combats qu'ils ont lus ou rêvés ! (*Ment.*, III, 3.)

APPUI, fig. PRENDRE DE L'APPUI SUR, faire fond sur :

Mais *prenez moins d'appui sur* un cœur usurpé,
Il peut vous échapper, puisqu'il m'est échappé. (*Tois. d'Or*, III, 4.)

APPUYER, fig. :

Un père est toujours père, et sur cette assurance
J'ose *appuyer* encor *un reste d'espérance*. (*Pol.*, V, 8.)

APRE, au figuré, cruel :

Aux plus *âpres tourments* un chrétien est en butte,
Comment en pourrez-vous surmonter les douleurs,
Si vous ne pouvez pas résister à des pleurs? (*Pol.*, I, 1.)

Les gens de Cornélie, entre qui vos Romains
Ont déjà reconnu des frères, des Germains,
Dont l'*âpre déplaisir* leur a laissé paroître
Une soif d'immoler leur tyran à leur maître. (*Pomp.*, IV, 1.)

APRÈS, *d'après :*

Mais vous en jugerez *après* la voix publique. (*Ment.*, I, 2.)

DORANTE. O le charmant portrait! l'adorable peinture!
Elle est faite à plaisir.
LISE. *Après* le naturel. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

On trouve jusqu'à la fin du dix-septième siècle des exemples de la préposition *après* employée pour *d'après, à l'imitation de :*

Ses dialogues ne sont donc pas de pures fictions, comme l'on se pourroit imaginer, ce sont des peintures faites *après* nature. (FLEURY, *Disc. sur Platon*, IV.) — Pyrrhon, *après* Homère, comparoit ordinairement les hommes à des feuilles d'arbres qui se succèdent perpétuellement les unes aux autres, et dont les nouvelles prennent la place des vieilles qui tombent. (FÉN., *Vies des anc. phil.*, Pyrrhon.)

— APRÈS MON PÈRE MORT, après la mort de mon père :

Après mon père mort, je n'ai point à choisir. (*Le Cid*, IV, 2.)

ARBORER, en parlant de lauriers :

Au milieu de l'Afrique *arborer ses lauriers*. (*Le Cid*, II, 5.)

L'Académie avait dit : « Arborer ses lauriers est bien repris par l'observateur Scudéry, parce qu'on ne peut pas dire *arborer un arbre*, etc. »

Voltaire justifie ainsi Corneille :

« Arborer ses lauriers » ne veut pas dire mettre des lauriers en terre pour les faire croître, planter des lauriers ; mais, comme on coupait des branches de laurier en l'honneur des vainqueurs, c'était les arborer que de les porter en triomphe, les montrer de loin comme s'ils étaient des arbres véritables. Ces figures ne sont-

elles pas permises dans la poésie? » (*Remarq. sur les Sentim. de l'Acad. sur le Cid,* II, 5, 38.)

Nous partageons l'avis de l'auteur du *Commentaire* sur la légitimité de cette locution, bien que Ménage se joigne à l'Académie pour la blâmer, dans ce passage de ses *Observations sur la langue française* : « M. Corneille a dit dans le *Cid : Arborer des lauriers. Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers.* Mais il en a été repris avec raison par M. de Scudéry et par Messieurs de l'Académie; car on ne dit point *arborer un arbre;* le mot *arborer* ne se prenant que pour des choses que l'on plante figurément en façon d'arbres, comme des étendards. » (1re p., c. 247.)

Corneille, cédant à ces chicanes, mit dans son édition définitive :

> Porter de là les mers ses hautes destinées,
> Du sang des Africains arroser ses lauriers.

ARCHER. CE PETIT ARCHER, pour désigner le dieu de l'amour, Cupidon :

> Toutefois je songe à ma maîtresse ;
> Ce penser m'adoucit. Va, ma colère cesse,
> Et *ce petit archer*, qui dompte tous les dieux,
> Vient de chasser la mort qui logeoit dans mes yeux. (*Illus. com.*, II, 2.)

ARDENT APRÈS, qui recherche, qui poursuit avec adresse :

> L'imposteur impuni passera pour monarque,
> Tout le peuple en prendra votre bonté pour marque,
> Et comme il est *ardent après* la nouveauté,
> Il s'imaginera son rang seul respecté. (*Perth.*, IV, 1.)
>
> Mais le grand Mérovée est un roi magnanime,
> Amoureux de la gloire, *ardent après* l'estime. (*Attila*, I, 4.)

ARDEUR, pour signifier la chaleur et la vivacité du sang et du courage :

> Cette *ardeur* que dans les yeux je porte,
> Sais-tu que c'est son sang? le sais-tu? (*Le Cid*, II, 2.)

« Une *ardeur* ne peut être appelée *sang* par métaphore ni autrement. »

Après avoir cité cette critique de l'Académie, La Harpe dit très-justement :

« J'en doute; l'on dirait fort bien : Cette ardeur que j'ai dans les yeux, mon père me l'a transmise avec son sang; et, par une figure très-connue, en mettant la cause pour l'effet, je dirais : Cette ardeur que vous me voyez, c'est le sang de mon père; et

tout le monde m'entendrait. Cette critique est trop vétilleuse. » (*Lycée*, 2e p., l. I, c. 2, § 2.)

— ARDEUR, avec le plur., désir ardent, s'appliquant à diverses choses :

Florame vaut lui seul à ma pudique flamme
Tout ce que peut le monde offrir à mes *ardeurs*
De mérites, d'appas, de biens et de grandeurs. (*La Suiv.*, IV, 7.)

Ardeur, dans le sens moral, se rencontre au pluriel avec diverses nuances de signification :

Mes amis les ont exigés de moi tels qu'ils étoient, avec la foiblesse, l'imperfection et l'inégalité où l'esprit s'emporte avec déréglement, dans les premières *ardeurs*, quand on fait le plan d'un grand ouvrage. (D'AUB., *Prat. du théât.*, I, 2.)

Le sang des Avalos bouillonne dans mes veines,
Et mon cœur échauffé de ses nobles *ardeurs*
Ne peut fixer ses vœux qu'au faîte des grandeurs.
(DEST., *L'Ambit. et l'Indisc.*, I, 8.)

Mes feux longtemps secrets, mes funestes *ardeurs*. (LA HARPE, *Mélan.*, I, 4.)

J'ai de Sulton méprisé les *ardeurs*,
J'ai rejeté ses présents corrupteurs. (VIENNET, *Sédim*, II.)

Mallet cherchait une voie à ses goûts et à ses *ardeurs* d'étude et de polémique. (STE-BEUVE, *Causeries*, 1er sept. 1851.) — Ces travaux redoublés, ces nobles *ardeurs* et ces chagrins des dernières années la (Mme Dacier) consumèrent. (Id., *ibid.*, 6 mars 1854.)

ARDEZ, pour *regardez*, par apocope :

Ardez, vraiment c'est mon, on vous l'endurera !
Vous êtes un bel homme, et je dois fort vous craindre ! (*Gal. du Pal.*, IV, 12.)

Ardez, messieurs, il y a quarante ans que j'ay une grande et fâcheuse migraine en la teste, comme vous savez. (BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir.*)

Ardez le beau museau,
Pour nous donner envie encore de sa peau ! (MOL., *Dépit amour.*, VI, 4.)

Cette expression est encore usitée dans le Berri et pays circonvoisins. Voir le *Glossaire du centre de la France*, par M. le comte JAUBERT.

ARMÉ, subst., pour *homme armé :*

Troupe d'*armés*. (*Place Roy.*, IV, 1.)

ARRÊT, chose qui arrête :

Ainsi ces indiscrets perdent bientôt mes grâces
Pour oser plus qu'il ne me plaît;
Et leur vol rencontre un *arrêt*
Qui les rejette au rang des âmes les plus basses. (*Imit.*, III, 7.)

— FAIRE SON ARRÊT, prononcer son arrêt :

Tu sais ce qui t'est dû, tu vois que je sais tout;
Fais ton arrêt toi-même, et choisis tes supplices. (*Cinna*, V, 1.)

ARRÊTER, fig., retenir, enchaîner, captiver :

Je ne recherche plus la damnable origine
De cette aveugle amour où Placide s'obstine.
Cette noire magie, ordinaire aux chrétiens,
L'*arrête* indignement dans vos honteux liens. (*Théod.*, II, 5.)

Vous ne prétendiez point m'*arrêter* dans vos fers. (RAC., *Andr.*, IV, 5.)

Ils ont rompu les liens les plus forts, qui depuis longues années les *arrêtoient*. (BOURD., *Serm. sur la Charité env. les nouv. cathol.*)

— ARRÊTER, fixer, empêcher de se livrer à des entraînements légers :

Je cherche à l'*arrêter*, parce qu'il m'est unique,
Et je brûle surtout de le voir sous vos lois. (*Ment.*, II, 1.)

— ARRÊTER, borner, avec un adverbe de lieu :

La haute vertu, dans un naturel sensible à ces passions, qu'elle dompte sans les affoiblir, et à qui elle laisse toute leur force pour en triompher plus glorieusement, a quelque chose de plus touchant, de plus élevé et de plus aimable, que cette médiocre bonté, capable d'une foiblesse et même d'un crime, *où* nos anciens étoient contraints d'*arrêter* le caractère le plus parfait des rois et des princes dont ils faisoient leurs héros. (*Examen du Cid.*)

Le trouble de mon cœur ne peut rien sur mes larmes,
Et, parmi les soupirs qu'il pousse vers les cieux,
Ma constance du moins règne encor sur mes yeux.
Quand on *arrête là* les déplaisirs d'une âme,
Si l'on fait moins qu'un homme, on fait plus qu'une femme. (*Hor.*, I, 1.)

On trouve d'une manière analogue avec dans :

Ceux qui *arrestent* toutes leurs pensées *dans* le présent. (ARN. D'ANDILLY, *Lett.* 182.)

— ARRÊTER A, borner à, suivi d'un infinitif :

Et moi dorénavant j'*arrête* mon envie
A ne servir qu'un prince à qui je dois la vie. (*Clit.*, V, 1.)

— S'ARRÊTER DANS, être renfermé dans les limites de :

Je souhaiterois, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on fait représenter devant lui en deux heures se pût passer en effet en deux heures, et que ce qu'on lui fait voir sur un théâtre qui ne change point pût *s'arrêter dans* une chambre, ou dans une salle, suivant le choix qu'on auroit fait. (*Trois. Disc.*)

— S'ARRÊTER CHEZ, se fixer sur :

Et mon affection ne *s'est* point *arrêtée*
Que *chez* un cavalier qui l'a trop méritée. (*Mél.*, IV, 2.)

— ARRÊTER, neutre, s'arrêter :

Arrêtez donc, Seigneur,
Et s'il faut prévenir un mortel déshonneur,
Recevez-en l'exemple, et jugez si la honte... (*Oth.*, I, 4.)

Nous ne voulons point *arrêter*. (BOSS., *Polit.*, IX, 1.)

— ARRÊTÉ. ÊTRE TOUJOURS ARRÊTÉ DES YEUX SUR UN HOMME, le fixer sans cesse :

Être toujours des yeux sur un homme arrêtée. (*La Suiv.*, I, 9.)

ARRIÈRE. METTRE QUELQUE CHOSE EN ARRIÈRE, le négliger, n'en pas tenir compte :

Sache pour ton salut *mettre tout en arrière*,
Et l'avoir seul devant les yeux. (*Imit.*, II, 5.)

— METTRE POUR QUELQU'UN SON BONHEUR EN ARRIÈRE, se sacrifier pour lui :

Puisqu'il *met pour autrui son bonheur en arrière.* (*La Veuve*, III, 2.)

— RETIRER EN ARRIÈRE, en parlant d'une chose morale, la soustraire, cesser de l'accorder :

Aussitôt que du ciel dans l'homme elle (la grâce) descend,
Il n'a plus aucun foible, il peut tout entreprendre,
L'impression du bras qui daigne la répandre
D'infirme qu'il étoit l'a rendu tout-puissant;
Mais sitôt que ce bras *la retire en arrière*,
L'homme dénué, pauvre, accablé de malheurs,
Et livré par lui-même à sa foiblesse entière,
Semble ne voir plus la lumière
Que pour être en proie aux douleurs. (*Imit.*, I, 8.)

ARRIVÉ. SOUHAITS ARRIVÉS, souhaits accomplis :

Tes *souhaits arrivés*, nous t'en verrions dédire. (*La Veuve*, III, 1.)

ARTICLE SUPPRIMÉ.

Cette suppression est un des caractères de la langue de Corneille, comme de celle de tous les écrivains qui relèvent du seizième siècle. Le fait est très-connu, et il se présentera fréquemment dans ce travail. Nous nous contenterons donc ici de noter et de souligner quelques expressions prises entre mille :

Nos anciens, qui faisoient parler leurs rois *en place publique*, donnoient assez aisément l'unité rigoureuse de lieu à leurs tragédies. (*Trois. Disc.*)—Mais comme les personnes qui ont des intérêts opposés ne peuvent pas vraisemblablement expliquer leurs secrets en *même place*, et qu'ils sont quelquefois introduits dans le même acte, avec liaison de scène qui emporte nécessairement cette unité, il faut trouver un moyen qui la rende compatible avec cette contradiction qui forme la vraisemblance rigoureuse. (*Ibid.*)

Quand tout percé de coups sur un monceau de morts
Je lui fis si longtemps *bouclier* de mon corps. (*Sanche*, I, 3.)

J'ai tendresse pour toi, *j'ai passion* pour elle. (*Nicom.*, IV, 3.)

Mais l'a-t-elle acceptée? as-tu touché son cœur?
A-t-elle montré joie? en paroît-elle émue? (*Perth.*, II, 4.)

Ta funeste valeur m'instruit par ta victoire;
Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire ;
Même soin me regarde.... (*Le Cid*, III, 4.)

C'est donc à moi de vous faire empereur.
Je l'ai pu, les moyens d'abord n'ont fait horreur;
Mais je saurai la vaincre, et me donnant moi-même,
Vous assurer ensemble *et vie et diadême.* (*Oth.*, IV, 1.)

Vouloir toujours *faveur*, c'est trop lui demander. (*Androm.*, I, 2.)

Non, madame, et dût-il m'en coûter *trône et vie*,
Vous ne me verrez pas épouser Domitien. (*Tit. et Bér.*, III. 5.)

Pensez bien à la suite avant que d'achever,
Et si *ce sont périls* que vous deviez braver. (*Agés.*, V, 4.)

Sa mère eut tant de part à la toute-puissance,
Qu'elle fit à l'empire associer Constance,
Et si ce même empire a quelque attrait pour vous,
La fille *a même droit* en faveur d'un époux. (*Att.*, I, 2.)

Parez-en ce beau sein, ce chef-d'œuvre des cieux,
Cette honte des lis, cet aimant des courages;
Ce beau sein *où nature a mis* tant d'avantages,
Qu'il dérobe le cœur en surprenant les yeux.
(*Sonnet* pour M. D. V. envoyant un galant à M. L. C. D. L.)

Corneille dit encore : TROUVER APPUI, comme *trouver de l'appui*, ou *trouver un appui :*

La vertu *trouve appui* contre la tyrannie. (*Nicom.*, III, 2.)

Voltaire l'en reprend. « Il faut, dit-il : trouve un appui, ou de l'appui; trouve un secours, du secours, et non trouve secours. »

Avec ces rigidités puristes, nulle poésie possible.

Le grand tragique offre un autre vers où la suppression de l'article plus remarquable encore, mais aussi raisonnable, n'en arrache pas moins au minutieux commentateur une exclamation critique :

Il vous *assure, et vie, et gloire, et liberté.* (*Nicom.*, V, 2.)

« Il vous assure vie! » s'écrie Voltaire, en détachant une partie de la locution.

Il ne fait pas davantage grâce à ce vers précis et énergique :

Sans lui voir en la main *piques ni javelots.* (*Sertor.*, III, 2.)

« Il serait à désirer, dit-il, que Corneille eût tourné autrement ce vers. *Voir piques* n'est pas français. »

Corneille nous paraît avoir excellemment tourné son vers, et il ne dit pas *voir piques*. Juger d'une expression en en changeant la disposition, comme fait ici Voltaire, ne serait pas même permis pour la prose.

ARTIFICIEUX, en parlant de choses littéraires, qui renferme de l'art :

Je ne puis oublier que bien qu'il nous faille réduire toute l'action tragique en un jour, cela n'empêche pas que la tragédie ne fasse connoître, par narration ou par *quelque* autre *manière plus artificieuse*, ce qu'a fait son héros en plusieurs années. (*Deuxième Disc.*) — Ici, messieurs, les beaux discours relevés par la pompe d'une éloquence humaine, embellis par un *artificieux arrangement de mots*, soutenus par la justesse d'un langage poli, seroient inutiles. (MASS., *Serm. sur les grand. de J.-C.*, I.)

ASCENDANT.

Et ce qu'en quelques-uns on voit d'attachement
N'est qu'un faible *ascendant* d'un premier mouvement. (*Rod.*, II, 2.)

L'illustre commentateur de Corneille prodigue les paroles de critique contre cet emploi d'*ascendant :*

« N'est qu'un faible ascendant d'un premier mouvement » est impropre ; *l'ascendant* veut dire ici la supériorité ; un mouvement n'a pas d'ascendant. On ne peut s'exprimer ni avec moins d'élégance, ni avec moins de correction, ni avec moins de netteté. »

La pensée du poëte est : Ce qu'on voit d'attachement en quelques-uns n'est que le résultat du pouvoir qu'a sur eux un premier mouvement, une première impression. Le mot *ascendant* avec sa signification de supériorité, par conséquent de pouvoir, paraît ne pas être si impropre ici que l'a cru Voltaire.

ASPIRER, être aspiré, en parlant de la prononciation des lettres :

Cette lettre se rencontre au commencement des mots, ou au milieu, ou à la fin. Au commencement, elle *aspire* toujours ; *soi, sien, sauver, suborner*. (*Préf. du Théât. de P. Corn.*, édit. 1682.)—Entre deux voyelles, elle passe toujours pour *z*, et après une consonne elle *aspire* toujours. (*Ibid.*)

— ASPIRER A (un subst.), tendre ardemment à :

Je suis chrétien, Néarque, et le suis tout à fait ;
La foi que j'ai reçue *aspire à* son effet. (*Pol.*, II, 6.)

— ASPIRER A, en parlant d'une chose défavorable, avec un subst. ou un infin. :

Et monté sur le faîte, il *aspire à descendre*. (*Cinna*, II, 1.)
Je consens, ou plutôt j'*aspire à ma ruine*. (*Pol.*, IV, 2.)
Puisque je suis coupable aux yeux de l'injustice,
Je fais gloire du crime, et j'*aspire au supplice*. (*Théod.*, II, 5.)
Je vous avouerai plus, seigneur, loin d'y souscrire,
Elle en prendra pour vous une *haine où j'aspire*,
Un courroux implacable, un orgueil endurci,
Et c'est par où je veux vous arrêter ici. (*Sertor.*, IV, 2.)

Je pense voir déjà l'appareil de sa perte,
De ce héros si cher, et ce mortel ennui
N'ose plus *aspirer* qu'*à mourir* avec lui. (*Suréna*, IV, 2.)

ASSASSINE, subst. fém. :

Et vous en avez moins à me croire *assassine*. (*Nicom.*, III, 8.)

« Je ne sais, dit Voltaire, si le mot *assassine*, pris comme substantif féminin, se peut dire. Il est certain du moins qu'il n'est pas d'usage. »

Voltaire a dit encore :

« L'épithète d'assassine n'avait jamais été donnée aux dames jusqu'ici; mais, puisque vous le voulez, Fulvie (dans le *Triumvirat*) est assassine. »

Ce mot a été employé par Molière.

ASSASSINER, fig., dans le sens de causer un mortel chagrin, un ennui tuant :

Chacun dans sa croyance également s'obstine,
Vous pensez m'obliger d'*un feu qui m'assassine*. (*Illus. com.*, II, 3.)
Ah! c'est m'*assassiner* d'un discours inutile. (*Perth.*, II, 4.)
Ce penser m'*assassine*... (*Suréna*, V, 2.)

— ASSASSINER, fig., formant une remarquable opposition de mots : LE BONHEUR M'ASSASSINE :

Je n'en veux point juger, seigneur, et sans Plautine
L'amour m'est un poison, *le bonheur m'assassine*,
Et toutes les douceurs du pouvoir souverain
Me sont d'affreux tourments s'il m'en coûte sa main. (*Oth.*, II, 2.)

ASSEMBLAGE. Belle alliance de mots :

La noblesse du sang, la grandeur du courage,
Font avec son mérite un illustre assemblage. (*Tite et Bér.*, II, 1.)

ASSEMBLER, en parlant de choses morales, réunir :

Aussi a-t-il les deux grandes conditions que demande Aristote aux tragédies parfaites, et dont l'assemblage se rencontre si rarement chez les anciens et les modernes. Il les *assemble* même plus fortement et plus noblement que les espèces que pose ce philosophe. (*Examen du Cid.*)

ASSERVIR A, suivi d'un infinitif, contraindre de :

Sa probité stupide autant comme farouche
A prononcer leurs lois *asservira* sa bouche. (*Oth.*, III, 1.)

ASSEZ, placé après le mot qu'il modifie :

Aurois-tu *du courage assez* pour l'enlever? (*La Veuve*, II, 6.)
Aucun n'est *sage assez* de sa propre sagesse. (*Imit.*, I, 16.)

On a dit aussi heureusement :

Platon veut que les payements futurs se limitent à la durée de cent ans, relativement à l'humaine durée : et *des nostres assez* leur ont donné bornes temporelles. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 12.)

Qui borne ses désirs est toujours *riche assez.* (VOLT., *Scyth.*, IV, 2.)
Je fus *esclave assez* :... ma liberté s'approche. (Id., *ibid.*, V, 3.)

ASSIDU, continuel :

Le peu de disposition que les matières y ont à la poésie, le peu de liaison non-seulement d'un chapitre avec l'autre, mais d'une période même avec celle qui la suit, et les *répétitions assidues* qui se trouvent dans l'original, sont des obstacles assez malaisés à surmonter. (*Préf. de l'Imit.*, éd. 1670.)

ASSIDUITÉ, continuité, durée non interrompue.

Parlant de la liaison des scènes :

Le quatrième acte de *Cinna* demeure au-dessous des autres par ce manquement, et ce qui n'étoit point une règle autrefois l'est devenu maintenant par l'*assiduité de la pratique.* (*Trois. Disc.*)

On a dit dans le même sens :

Nostre grand Dieu a esté touché de l'*assiduité de nos sacrifices.* (GOMBERVILLE, *Cythérée*, II, 1.)

Cette signification est purement latine.

ASSOCIATION A L'EMPIRE :

Et lui *demanda* pour récompense l'*association à cet empire* qu'il lui avoit fait obtenir. (*Pulch.*, Au lecteur.)

ASSOCIER, sans régime indirect, comme *associer à l'empire :*

Qu'elle épouse Léon, tous sont prêts d'y souscrire ;
Mais je ne réponds pas d'un long respect en tous,
A moins qu'il *associe* aussitôt l'un de nous. (*Pulch.*, IV, 4.)

ASSOUPI, fig. :

Je ne réveille point des *soupçons assoupis.* (*Tite et Bér.*, IV, 5.)

ASSURANCE. SE METTRE EN ASSURANCE SUR, prendre des mesures de sûreté à propos de :

Et s'ils peuvent jamais trouver quelque douceur
A faire que Galba choisisse un successeur,
Ils voudront *sur* ce choix *se mettre en assurance.* (*Oth.*, I, 1.)

— PRENDRE ASSURANCE SUR, s'assurer sur :

C'est beaucoup hasarder que de *prendre assurance*
Sur une si légère et douteuse espérance. (*Suréna*, II, 1.)

— ASSURANCE, cause de sécurité, garantie :

Mais si vos jours enfin *n'ont point d'autre assurance*,
S'il n'est point d'autre asile.... (*Oth.*, III, 5.)

— CHERCHER SON ASSURANCE :

Un seul point entre nous met cette différence,
Que mon honneur par là *cherche son assurance*,
Et qu'à ce même but nous voulons arriver,
Lui, pour flétrir ma gloire, et moi pour la sauver. (*Hor.*, V, 2.)

— PARLER EN ASSURANCE, parler avec confiance :

Ne nous déguisez rien, *parlez en assurance*. (*Œdipe*, III, 3.)

On trouve d'une manière analogue :

Marchez en confiance et *en assurance* (Boss., *à Mme du Mans*, 18 juill. 1693.)

ASSURÉMENT, avec certitude. PARLER ASSURÉMENT :

Celle dont je les tiens en *parle assurément*. (*La Suiv.*, II, 9.)

ASSURER, verbe act. ASSURER SON REPOS, le mettre à l'abri de tout ce qui pourrait le troubler :

J'*assure mon repos* que troublent les regards :
La vertu la plus ferme évite les hasards. (*Pol.*, II, 4.)

— ASSURER QUELQU'UN, consolider sa position, sa fortune :

Affermis par ma mort ta fortune et la mienne;
Le coup à l'un et l'autre en sera précieux,
Puisqu'il t'*assure* en terre, en m'élevant aux cieux. (*Pol.*, V, 5.)

Dans le même sens, et d'une manière moins particulière, on trouve encore chez Corneille, *assurer sa puissance, assurer ma couronne*. (*Pompée*, I, 1.)

— ASSURER QUELQU'UN D'UNE CHOSE, la lui garantir, le rendre sûr d'en jouir :

Est-ce trop l'acheter que d'une triste vie,
Qui tantôt, qui soudain me peut être ravie,
Qui ne me fait jouir que d'un instant qui fuit,
Et ne peut *m'assurer de* celui qui le suit! (*Pol.*, IV, 3.)

— S'ASSURER DE (un subst.), compter avec certitude sur :

Et *me* puisse *assurer*
D'un bien à quoi mes vœux n'oseroient aspirer. (*La Veuve*, II, 4.)

— S'ASSURER DE (un infin.), dans le sens d'avoir une confiance excessive :

Qui *s'assure de* vaincre est aisément vaincu. (*Imit.*, I, 25.)

— S'ASSURER SUR, établir sa confiance, faire fond sur :

Mais ne *t'assure* point *sur* ta haute science. (*Imit.*, I, 7.)
... *Assurez-vous sur* ma fidélité (*Rod.*, I, 7.)

On trouve exactement de même :

S'assure-t-on *sur* l'alliance
Qu'a faite la nécessité? (LA FONT., *Fab.*, VIII, 22.)

J'entends : il vous juroit une amour éternelle.
Ne *vous assurez* point *sur* ce cœur inconstant;
Car à d'autres qu'à vous il en juroit autant. (RAC., *Phèdre*, V, 3.)

Néron m'apprend par votre voix
Qu'en vain Britannicus *s'assure sur* mon choix. (Id., *Britann.*, I, 2.)

Il ne lui parle plus avec cette douce familiarité, avec cette confiance d'un fils unique, qui *s'assure sur* la bonté de son père. (Boss., 1er *Serm. pour le vendredi saint*, I.) — Puis-je *m'assurer sur* moi-même? (Id., *Médit. sur l'Évang.*, LXXIIe jour, la Cène, 2e p.)

— ASSURER, rassurer, tranquilliser :

Votre robe a fait peur, et, sur Nise éprouvée,
En dépit des soupçons, sans péril s'est trouvée;
Et cette épreuve a su si bien les *assurer*,
Qu'incontinent Créuse a voulu s'en parer. (*Méd.*, V, 1.)

Et tâchons d'*assurer* la reine qui te craint. (*Nicom.*, IV, 3.)

« Le mot d'*assurer*, dit l'auteur du *Commentaire*, n'est pas français ici; il faut *de rassurer*. On assure une vérité; on rassure une âme intimidée. »

Malgré la décision tranchée de Voltaire, *assurer*, signifiant rassurer, tranquilliser, était d'un emploi général au dix-septième siècle :

O bonté qui m'*assure* autant qu'elle m'honore! (RAC., *Esther*, II, 7.)

Occupé seulement de l'âpre jalousie,
Rien ne peut l'*assurer*; de tout il se défie. (LA FONT., *le Florentin*, sc. I.)

Un tel garant n'*assure* point mon âme. (Id., *l'Eun.*, IV, 1.)

Quand vous m'avez exposé les choses, mon silence même vous *assure*. (Boss., *Lett.*, à la sœur Cornuau, 10 mars 1688.) — Je ne vois point sur quoi un ecclésiastique, qui amasse des biens considérables des revenus de ses bénéfices, ou des rétributions de ses sermons peut *assurer* sa conscience, puisque les auteurs mêmes qui ont le plus travaillé à favoriser la cupidité des hommes ont été contraints de reconnoître qu'il est en état de péché mortel de retenir pour soi ce qu'au moins, par un droit indispensable de la charité, il étoit obligé de donner aux pauvres. (ARN., *Œuv.*, t. I, p. 706.)

De même avec le pronom personnel :

Mes nymphes pâles et craintives
A peine *s'assuroient* dans le sein de mes eaux.
(RAC., *La Nymphe de la Seine à la Reine*.)

— ASSURER SES REGARDS, donner de l'assurance à ses regards :

Et dès que je vois jour sur la scène à te peindre,
Il rallume aussitôt ce feu prêt à s'éteindre :
Mais comme au vif éclat de tes souhaits inouïs
Soudain mes foibles yeux demeurent éblouis,
J'y porte au lieu de toi ces héros dont la gloire
Semble épuiser la Fable et confondre l'histoire,
Et m'en faisant un voile entre la tienne et moi,
J'*assure mes regards* pour aller jusqu'à toi. (*Au Roi sur son Ret. de Fland.*)

— ASSURER SON ASPECT, tourner fixement son visage, fixer son regard :

Le prêtre avoit à peine obtenu le silence,
Et devers l'orient *assuré son aspect*,
Qu'ils ont fait éclater leur manque de respect. (*Pol.*, III, 2.)

Corneille veut dire que le prêtre s'était à peine tourné, et avait à peine fixé ses regards vers l'orient. L'expression qu'il emploie est singulière et obscure; elle a échappé à la critique de Voltaire qui censure si souvent lorsqu'il n'y a aucune faute véritable à relever.

On trouve, dans un sens qui a de l'analogie avec les exemples de Corneille :

Il avoit les yeux fixes et *assurés*. (PÉRÉFIXE, *Hist. de Henri IV*, 3e p., 1610.)

— S'ASSURER A, se fier à :

Si l'on peut en amour *s'assurer aux* serments,
Dans trois jours au plus tard, par un bonheur étrange,
Clarice est à Philiste. (*La Veuve*, III, 3.)

— S'ASSURER SUR, s'autoriser avec confiance de :

Je ne conseillerais à personne de *s'assurer sur* cet exemple (1er *Disc.*)

Et d'une manière moins particulière, dans le sens de prendre confiance sur :

Ne *vous assurez* point *sur* cette conjecture,
Et souffrez qu'elle cède à la vérité pure. (*Œd.*, III, 2.)

On dit *s'assurer de quelque chose :* prendre ses précautions pour en être le maître, pour l'avoir à sa disposition. On trouve dans Corneille, par extension, en parlant d'une chose morale :

Il voudra, ce rival, qui que l'on puisse élire,
S'assurer par l'hymen *de vos droits* à l'empire. (*Pulch.*, I, 1)

— ASSURÉ, au lieu de *certain* qu'on dirait plutôt aujourd'hui :

Cette règle et cette exception sont générales et *assurées*. (*Préf. du Théâtre de P. Corn.*, éd. 1682.)

ASTRE, fig. SON ASTRE OPPOSÉ, pour signifier sa destinée opposée :

Mais elle-même (hélas!) de ce grand nom charmée
S'attache au bruit heureux que fait sa renommée,
Cependant qu'insensible à ce qu'elle a d'appas,
Il me dérobe un cœur qu'il ne demande pas.
De *son astre opposé* telle est la violence,
Qu'il me vole partout, même sans qu'il y pense. (*Sertor.*, I, 1.)

ATTACHEMENT A, attention fixe à :

L'*attachement* de l'auditeur à l'action présente souvent ne lui permet pas de descendre à l'examen sévère de cette justesse. (*Exam. d'Hor.*)

ATTACHER, fig., avec une magnifique image :

Qu'il ait regret à moi pour son dernier supplice,
Et que mon souvenir, jusque dans le tombeau
Attache à son esprit un éternel bourreau. (*Méd.*, I, 4.)

— ATTACHER, au sens moral, lier, unir :

Voulez-vous l'*attacher* à l'objet de sa haine? (*La Veuve*, III, 7.)

— Fixer, en parlant d'amour :

Quand vous voudrez tous deux *attacher* vos tendresses,
Il est des rois pour elle, et pour vous des princesses. (*Suréna*, II, 1.)

— ATTACHER A SON SENS, avec un nom de chose pour sujet, faire qu'on soit attaché à son sens :

Qu'à présent la jeunesse a d'étranges manies!
Les règles du devoir lui sont des tyrannies,
Et les droits les plus saints deviennent impuissants
Contre cette fierté qui l'*attaché à son sens.* (*Illus. com.*, III, 2.)

— ATTACHER, fig., avec une forme extrêmement concise :

Que vous m'êtes cruel, que vous m'êtes injuste,
D'attacher tout mon cœur au seul titre d'Auguste!
Quoi que de ma naissance exige la fierté,
Vous seul ferez ma joie et ma félicité. (*Pulch.*, I, 4.)

C'est-à-dire, de vouloir que mon cœur ne s'attache qu'au titre d'Auguste.

— ATTACHER AUPRÈS, avec un nom de chose pour sujet :

Marcelle n'est pas loin, et je me persuade
Que son amour l'*attache auprès* de sa malade. (*Théod.*, II, 1.)

— ATTACHER A, dans le sens d'attribuer à :

Si j'en savois le nom, ta juste défiance
Pourroit à ses défauts imputer ma constance,
A son peu de mérite attacher mon dédain,
Et croire qu'un plus digne auroit reçu ma main. (*La Suiv.*, IV, 7.)

— S'ATTACHER A, suivi d'un subst. :

Il passe encore pour le plus beau auprès de ceux qui ne *s'attachent* pas *à la dernière sévérité* des règles. (*Exam. du Cid.*)

— ATTACHÉ A, appliqué fortement à :

Oui, je te l'ai promis, et l'aurois fait peut-être,
Si ton âme *attachée à* mes commandements
Eût pu dans ton amour suivre mes sentiments. (*Perth.*, IV, 2.)

On a dit, dans des sens à peu près analogues :

Je n'ose espérer que M. le cardinal de Noailles se rapproche véritablement de moi, pendant qu'il me saura *attaché à* des pensées si contraires aux siennes. (FÉN., *Lett.*, à la maréchale de Noailles, 7 juin 1712.)

Il n'est rien *où* d'abord son soupçon *attaché*
Ne présume du crime et ne trouve un péché. (BOIL., *Sat.* X.)

ATTAQUE, au sens moral, PORTER UNE ATTAQUE :

Et déjà pour essai de mon obéissance,
J'ai porté quelque attaque, et fait un peu d'avance. (*Pulch.*, V, 1.)

ATTEINTE, fig. et partic. en parlant de l'impression vive que l'amour fait dans le cœur, de la passion dont on est atteint profondément :

As-tu vu dans son cœur encor la même *atteinte?* (*Tite et Bér.*, V, 1.)

Ne pouviez-vous souffrir de ma mauvaise humeur?
Ne pouviez-vous juger que c'étoit une feinte
A dessein d'éprouver quelle étoit votre *atteinte?* (*La Gal. du Pal.*, V, 4.)

Vous me jouez, madame, et cette accorte feinte
Ne donne à mon amour qu'une railleuse *atteinte*. (*La Veuve*, II, 4.)

Ce dernier vers est obscur et mal fait; il veut dire : ne paye mon amour que d'un retour faux et trompeur de sentiment.

Dans cette comédie, Corneille emploie encore *atteinte* dans le même sens :

Longtemps à mon sujet tes passions contraintes
Ont souffert et caché leurs plus vives *atteintes*. (*La Veuve*, IV, 4.)

— L'ATTEINTE DES DOULEURS :

Enfin je me vois libre, et je puis sans contrainte
De mes vives *douleurs* te faire voir *l'atteinte*. (*Le Cid*, III, 3.)

— ATTEINTES DE LA FRAYEUR :

Tant de *cette frayeur les profondes atteintes*
Repoussent fortement toutes les autres craintes. (*Œd.*, I, 1.)

ATTENDRE A, tarder à :

Mais *à* se déclarer il a bien *attendu*. (*Othon*, III, 1.)

ATTENDANT, suivi d'un substantif, pour *en attendant :*

Traîtres, auriez-vous fait sur un si beau visage,
Attendant Rosidor, l'essai de votre rage? (*Clit.*, I, 9.)

Faisons un tour de salle *attendant* mon Cléante. (*La Gal. du Pal.*, I, 8.)

Et laisse-moi, de grâce, *attendant* Émilie,
Donner un libre cours à ma mélancolie. (*Cinna*, III, 1.)

Vous qui, chef du conseil, devriez maintenant,
Attendant mon retour, être mon lieutenant! (*Œd.*, V, 2.)

Tu vas voir davantage, et les dieux qui m'ordonnent,
Qu'*attendant* tes lauriers, mes myrtes le couronnent,
Lui vont donner un prix de toute autre valeur. (*La Tois.*, prol., sc. v.)

Et trouvez-vous qu'il montre, *attendant* ce grand jour,
Cette obligeante impatience
Que donne, à ce qu'on dit, le véritable amour? (*Agés.*, I, 1.)

Je ne fais que gémir, et porte avec douleur,
Attendant ce beau jour, l'excès de mon malheur. (*Imit.*, III, 21.)

Cette manière de parler, rare au dix-septième siècle, et cependant usitée encore au dix-huitième, était très-fréquente au seizième :

Je m'amuseray, *attendant* le jour, à reveoir mes pappiers. (LARIV., *Le Morf.*, IV, 2.) — Si vous le trouvez bon et que ces damoiselles l'ayent agréable, nous irons faire la promenade *attendant* l'heure que nous avons prise pour nous assembler. (GOUG., *Com. des comédiens*, I, 2.) — Si je ne puis combattre le duc de Parme, j'aye au moins moyen de maintenir mes affaires en la plus grande seureté et réputation qu'il sera possible, *attendant* l'armée d'Allemagne. (*Lett. mis. de Henri IV*, t. III, p. 827, 6 avril 1591.)

Après l'ennui des plus rudes alarmes
Tygrane de l'espoir goûtera mieux les charmes,
S'y rendra tout entier, *attendant* l'heureux jour
Qui, remplissant ses vœux, couronne votre amour. (TH. CORN., *Antioch.*, V, 5.)

Cher Montval! *attendant* le bonheur de te suivre,
J'aime sur cette toile à te faire revivre. (BOISSY, *Méd. par occ.*, III, 5.)

— ATTENDANT QUE, loc. conj., pour *en attendant que :*

Dans deux heures au plus, par un commun accord,
Le sort de nos guerriers réglera notre sort.
Cependant tout est libre *attendant qu'*on les nomme. (*Hor.*, I, 4.)

Et du moins, *attendant que* cette ardeur se passe,
Apprenez-moi.... (*Suréna*, II, 2.

Et c'est ce qui me fait vous le donner en suite du second volume, *attendant qu'*on le puisse reporter au-devant de celui qui le suivra, sitôt qu'il pourra être complet. (Préf. du *Th. de P. Corn.*, éd. 1663.)

On trouve encore de même avant et longtemps après Corneille :

Par ce moyen, j'assureray mes biens et vivray à mon aise, *attendant que* je voye s'il s'amendera. (FR. D'AMB., *Les Napol.*, II, 7.) — La seignore Angélique fait véritablement tout ce qu'elle peut pour mon bien et avancement, *attendant qu'*il plaise à Dieu m'ouvrir le chemin pour rentrer en mon païs et en mes biens.

(Id., *ibid.*, III, 9.) — Au point du jour, le roy mon mari dit qu'il vouloit aller jouer à la paume, *attendant que* le roy Charles fust éveillé. (MARG. DE VAL., *Mém*, 1573.) — Pour gaigner temps, *attendant que* leurs forces peussent estre prestes. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 83.) — *Attendant qu'*on nous apportast à desjeuner, nous achevions, Clitiphon et moy, de rapaiser la fougue de nostre nouveau soldat. (THÉOPH., *Frag. d'une hist. com.*, IV.)

Attendant que ton fils, instruit par ta vaillance,
Dessous tes étendards sortant de son enfance,
Plus fortuné que toi, mais non pas plus vaillant,
Aille les Ottomans jusqu'au Caire assaillant. (RÉGNIER, *Epist.*, I.)

Je me suis dans le bois arrêté pour lui rendre
Le dernier des devoirs, en recueillant sa cendre,
*Attendant qu'*en ce temple un tombeau plus pompeux
Reçoive avec honneur ce dépôt douloureux. (LE MIER., *Tér.*, II, 2.)

Qu'on l'ôte de mes yeux, *attendant que* ma haine
Par l'arrêt qu'il mérite ait résolu sa peine. (TH. CORN., *Darius*, V, 3.)

*Attendant qu'*en ces lieux j'obtienne une couronne,
Il m'est doux que l'amour par vos mains me la donne.
(Id., *Persée et Démétr.*, V, 3.)

Voyez notre article PARTICIPE PRÉSENT employé pour le gérondif.

ATTENTAT. FAIRE UN ATTENTAT SUR, en parlant d'une chose morale, entreprendre sur :

Tout son peuple a des yeux pour voir *quel attentat*
Font sur le bien public les maximes d'État. (*Nicom.*, III, 2.)

Et leur guerre est trop juste, après *cet attentat*
Que fait sur leur grandeur un tel crime d'État. (*Ibid.*, V, 1.)

Et la foi qui ne tient qu'à la raison d'État,
Souvent n'est qu'un devoir qui gêne, tyrannise,
Et *fait sur* tout le cœur *un secret attentat*. (*Agés.*, III, 3.)

Le frère du grand poëte a dit par imitation :

Je sais que plus le rang approche des couronnes,
Plus sa fière grandeur asservit nos personnes :
Mais je ne sais pas moins quel injuste *attentat*
Font souvent *sur* nos cœurs ces maximes d'État. (T. CORN., *Maxim.*, II, 2.)

ATTENTE, avec le pluriel :

Scipion vient, seigneur, d'arriver dans vos tentes,
Ravi du grand succès qui prévient ses *attentes*. (*Sophon.*, IV, 4.)

— L'ATTENTE DU REPENTIR, l'espoir du repentir :

Rien ne t'en sauroit garantir;
Et la foudre qui va partir,
Toute prête à crever la nue,
Ne peut plus être retenue
Par l'*attente du repentir*. (*Pol*, IV, 2.)

ATTENTER JUSQU'A (un infinitif), porter ses attentats jusqu'à :

Mais si *vous attentez jusqu'à* me commander,
Jusqu'à prendre sur moi quelque pouvoir de maître,
Je me souviendrai lors de ce que je dois être. (*Œd.*, I, 4.)

— ATTENTER A, suivi d'un infinitif, tenter, essayer présomptueusement, témérairement de :

Et je serais coupable autant comme indiscret,
Moi qui ne suis que terre et fange,
D'*attenter à* comprendre un si profond secret. (*Imit.*, IV, 4.)

Les yeux même de tout un monde,
En un seul regard assemblés,
De tant de lumière aveuglés
Rentreroient sous la nuit profonde :
Ils ne pourroient pas subsister
S'ils *attentoient à* supporter
Des clartés si hors de mesure. (*Ibid.*, c. XI.)

— ATTENTER, employé activement, entreprendre quelque chose d'audacieux :

Un désespéré qui peut tout *attenter*. (*Pol.*, III, 1.)

Et si ma main pour vous n'*avoit* tout *attenté*,
L'effet de cet amour vous auroit tout coûté. (*Rodog.*, II, 3.)

Ce ne sont que deux criminels, qui cherchent à éviter la punition de leurs crimes, et dont même le premier en *attente* de plus grands pour mettre à couvert les autres. (*Exam. de Clit.*)

On trouve jusqu'au dix-huitième siècle des exemples de cet emploi si naturel et si nécessaire de *attenter* actif :

Il ne permettra ny commandera à l'advenir qu'il *soit attempté* et entrepris contre vous, tant en général qu'en particulier, chose qui vous soit désagréable. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. V, p. 210.) — Qu'y aura-t-il désormais que les hommes ne veuillent savoir? et que n'*attentera* pas leur témérité? (Boss., IVe *Serm. pour le prem. dim. de car.*, III.) — Tout droit doit venir de l'autorité publique, sans qu'il soit permis de rien envahir, ni de rien *attenter* par la force. (*Polit.*, l. I, art. 3.)

Égisthe, contre toi qu'*avons*-nous *attenté?* (VOLT., *Oreste*, IV, 7.)

ATTIÉDIR, fig., comme *refroidir :*

Nous laissons *attiédir* son impuissante ardeur. (*Imit.*, I, 11.)

Mais encore une fois souffrez que je vous die
Qu'une si juste ardeur devroit être *attiédie*. (*Cin.*, I, 2.)

ATTITRÉ. UN HOMME ATTITRÉ, un homme aposté, un homme payé pour jouer un certain rôle, à peu près comme on dit *un témoin attitré :*

Quoi, je passe à tes yeux pour *un homme attitré!* (*Perth.*, III, 4.)

On trouve d'une manière analogue :

Il *avoit esté* lors pratiqué et *attitré* par les capitaines du roi des Parthes, avec

lesquels il avoit intelligence, pour abuser Crassus. (AMYOT, *Vies*, Crassus.)—Ils *attirèrent* un messager qui apporta des lettres fausses et supposées à Sertorius, par lesquelles ils feignoient que l'ung de ses lieutenants lui avoit gagné une grosse bataille. (Id., *ibid.*, Sertorius.)

AUCUN, dans le sens premier de *quelque*, sans négation :

Pour vous elle renonce à choisir *aucun* autre. (*Pulch.*, III, 4.)

— AUCUNE CHOSE, *quelque chose*, ou *rien*, dans la signification positive :

Et si l'un par bonheur à Galba vous propose,
Ce n'est pas qu'après tout j'en sache *aucune chose*. (*Oth.*, I, I.)

— AUCUNS, pour *aucun* :

Aucuns ordres ni soins n'ont pu le secourir. (*Pomp.*, V, 5.)

Lorsque tu te verras ces privautés permises,
Tu pourras t'assurer que nos contentements
Ne redouteront plus *aucuns* empêchements.
(*Clit.*, V, 3, 1res éd. jusqu'à 1644 inclus.)

Mais l'honneur de vous voir que vous me permettez,
Fait que je n'y remarque *aucunes* raretés. (*La Veuve*, I, 5.)

Vous ne lui disiez pas que son amour vous charme?
Qu'*aucuns* feux à vos feux ne peuvent s'égaler? (*La suite du Ment.*, IV, 6.)

Il ravage, il désole et nos champs et nos villes,
Et contre sa fureur il n'est *aucuns* asiles. (*Androm.*, I, 1.)

Cependant son espoir à mon trône attaché,
Par *aucuns* de nos soins n'en peut être arraché! (*Perth.*, II, 3.)

J'étois auprès de lui, sans *aucunes* alarmes. (*Œd.*, V, 9.)

Et quand nous n'en craindrons *aucuns* ordres sinistres,
Nous périrons par ceux de ses lâches ministres. (*Sert.*, IV, 3.)

Non que pour moi sans vous ce trône eût *aucuns* charmes. (*Oth.*, IV, 1.)

N'épargnez hautbois ni trompettes,
Pour lui faire à l'envi des concerts plus charmants :
Employez-y clairons, harpes, luths, épinettes,
N'oubliez *aucuns* instruments. (*Trad. du Ps.* CL.)

Le singulier serait aujourd'hui de rigueur; le pluriel employé par Corneille ne viendrait même pas à la pensée. On le rencontre quelquefois au dix-septième siècle en prose comme en vers, et l'on en trouve encore de rares exemples au dix-huitième siècle :

.... Mais si, pour être sage,
Il falloit contracter une humeur si sauvage,
La sagesse à mes yeux n'auroit *aucuns* appas. (DEST., *Les Phil. am.*, I, 3.)

Que le cœur par les sens ne goûte *aucuns* plaisirs
Qui puissent pleinement contenter ses désirs. (Id., *ibid.*)

AUCUNEMENT, en quelque chose :

L'Académie dit qu'il s'employait sans négation en style de

chancellerie et de jurisprudence, et signifiait : en quelque sorte, par certaines considérations. Corneille s'en sert fréquemment, dans cette signification, et en vers comme en prose, dans ses tragédies comme dans ses comédies :

Je voulois éprouver par cette triste feinte,
Si celle qu'il adore, *aucunement* atteinte,
Deviendroit plus sensible aux traits de la pitié,
Qu'aux sincères ardeurs d'une feinte amitié. (*Mél.*, IV, 10.)

Je l'aime *aucunement*,
Non pas jusqu'à troubler votre contentement. (*La Suiv.*, II, 7.)

Elles vous ont agréé autrefois sur le théâtre ; j'espère qu'elles vous satisferont encore *aucunement* sur le papier. (*Méd.*, A Monsieur P. T. N. G.)

De sa frayeur première *aucunement* remise. (*Le Ment.*, II, 5.)

Qui s'avoue insolvable *aucunement* s'acquitte,
Pour m'acquitter vers vous autant que je le puis,
J'avoue, et hautement, monsieur, que je le suis. (*La Suite du Ment.*, III, 1.)

Sa représentation n'a pas eu grand éclat, et quoique beaucoup en attribuent la cause à diverses conjonctures qui pourroient me justifier *aucunement*, pour moi je ne m'en veux prendre qu'à ses défauts. (*Théod.*, Épître.)

L'heureux moment approche où votre destinée
Semble être *aucunement* à la nôtre enchaînée. (*Rodog.*, III, 4.)

J'ajoute à celle-ci l'épithète d'héroïque, pour satisfaire *aucunement* à la dignité de.... (*D. Sanche*, Ép.)— On peut dire de don Raymond qu'il vient avec les députés d'Aragon dont il est parlé au premier acte, et qu'ainsi il satisfait *aucunement* à cette règle. (*Exam. de D. Sanche.*) — Pour répondre *aucunement* à la dignité des personnes dont celui-là représente les actions. (*Disc.* I.)

Cette signification est la véritable, parce qu'*aucun* signifie originairement et essentiellement quelqu'un (de *aliquis* et *unus*). Elle est nécessairement plus ancienne dans la langue que la signification négative, qui n'est logique qu'avec *ne* ou *pas* ; et elle était encore très-usuelle au dix-septième siècle :

Ils pevent *aulcunement* dire belles parolles et ordonnées. (*Intern. Consol.*, II, 2.) —Aulcuns ont doubté s'il étoit utile et profitable aux roys de tenir les états, disant que le roy diminue *aucunement* sa puissance, de prendre l'advis et le conseil de ses subjects, et aussi qu'il se rend trop familier à eux. (L'Hosp.) — C'est pourquoy nous excuserons *aucunement* la difficulté et reffus que plusieurs de nos subjects ont faict jusques ici de nous recognoistre, pour la différence de la religion que nous tenions lors. (*Lett. miss. de Henri IV*, 25 juill. 1593.) —Nous sommes forcés, pour parler *aucunement* de Dieu, d'user d'une grande quantité de noms, disant qu'il est bon, sage, tout-puissant, vray, juste, saint, infiny, immortel, invisible. (S. Fr. de Sales, *De l'Am. de Dieu*, II, 1.) —La physique est la matière que j'ai le plus étudiée de toutes, et en laquelle, grâce à Dieu, je me suis *aucunement* satisfait. (Desc. *au P. Mers.*, *Lett.* LXXX du t. II.)—Elle a fait céder, bien qu'avec regret, son inclination et ses règles aux instantes prières qui lui ont été faites sur ce sujet, et s'est *aucunement* consolée, voyant que la violence qu'on lui faisoit s'accordoit avec l'utilité publique. (*Sent. de l'Acad. sur le Cid.*) — Mon esprit s'abat trop pour des maux qui, tout cruels qu'ils sont, sont *aucunement* supportables. (Boss., 1er *Serm. pour le deux. dim. de l'Av.*, 1re p.)

— AUCUNEMENT, chez Corneille, équivaut parfois à *peut-être :*

TIRCIS. J'aimerois beaucoup mieux savoir ce qui se passe,
Et la part qu'a Tircis en votre bonne grâce.
MÉLITE. Meilleure *aucunement* qu'Éraste ne voudroit. (*Mél.*, II, 8.)

« *Aucunement*, dit Voltaire, est un terme de loi qui ne doit jamais entrer dans un vers. » (*Remarq. sur Rodog.*, III, 4.) L'Académie, nous l'avons vu, a sanctifié l'arrêt du commentateur de Corneille.

AUPARAVANT QUE, employé comme locution conjonctive, et d'une manière elliptique, avec un régime :

Et déjà dans l'esprit je sentois quelque ennui
D'avoir connu Lysandre *auparavant que* lui. (*La Gal. du Pal.*, II.)
Vous me fûtes promise *auparavant qu'à* lui. (*Soph.*, II, 2.)
Et l'eût mise en état, malgré tout son appui,
De se plaindre à Pompée *auparavant qu'à* lui. (*Pomp.*, III, 4.)

« Auparavant qu'à lui » n'est pas français, dit Voltaire. Cet adverbe absolu n'admet aucune relation, aucun régime. Il faut « avant qu'à lui. » Il fallait dire : n'est plus français; car AUPARAVANT a été préposition :

Je l'estimai jadis, et je l'aime et l'estime
Plus que je ne faisois *auparavant* son crime. (*Mél.*, IV, 2.)

Defendons à tous nos juges avoir aucun esgard aux provisions par devoluts, soient apostoliques ou autres quelconques, *auparavant* la declaration d'incapacité. (*Estats d'Orl.*, touchant les ecclésiast., art. IV.) — Nous avions *auparavant* la reception de vos lettres, depesché et faict partir nostre cousin le duc de Longueville. (*Lett. miss. de Henri IV*, 4 mars 1594, t. IV, p. 105.) — L'année d'*auparavant* sa mort, n'ayant point d'enfants, il (Adrien) adopta un Cejonius Commodus, auquel il donna le nom de Lucius Ælius Verus. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clovis*, II, 9.)—Tout ce qui se dit ou se fait *auparavant* son arrivée. (D'AUB., *Prat. du théât.*, IV, 1.)

On l'a employé aussi comme locution prépositive, et l'on a dit *auparavant de,* pour *avant de :*

Mais *auparavant* d'entrer dans ce détail, il est à propos.... (*Trois. Factum pour Ant. Furetière contre l'Acad.*, 1re p.)

Aujourd'hui *auparavant* est toujours adverbe.

AUPRÈS, avec un régime, sans *de :*

LYSANDRE *se retirant d'*auprès *les boutiques.* (*La Gal. du Pal.*, I, 7.)

Auprès s'est ainsi longtemps employé sans *de*, comme on emploie encore *près* dans le style familier :

On ne cognoist aujourd'huy le gentilhomme *auprès* le savetier, tant chacun est

maintenant brave. (LARIV., *Le Laq.*, III, 3.) — Un pasteur frais et en parfaite santé, en linge fin et en point de Venise, a sa place dans l'œuvre, *auprès* les pourpres et les fourrures. (LA BRUY., *Caract.*, De quelq. usag.)

AUSSI, dans la signification de *pareillement, de même*, employé dans le style élevé avant le verbe :

Mais ils sont innocents; *aussi* l'étoit mon frère,
Ils sont trop criminels d'avoir Jason pour père. (*Méd.*, V, 2.)

Cette inversion était fréquente en toute sorte de style, au seizième et au dix-septième siècle :

S'il avoit quelques imperfections, *aussi* avez-vous, *aussi* avons-nous. (RAB., III, *Prol.*) — Les enfants ont peur de leurs amis mêmes quand ils les voient masqués; *aussi* avons-nous. (MONT., *Ess.* I, 19.) — Tout ainsi que ce siècle produisit plusieurs gens doctes, *aussi* se réveilla la dévotion des supérieurs de l'Église en faveur des bonnes lettres. (PASQ., *Rech.*, III, 29.) — Comme la mode fait l'agrément, *aussi* fait-elle la justice. (PASC., *Pens.*, éd. Louandre, VII, 5.) — Les chrétiens communioient souvent; *aussi* faisoient les moines pour la plupart. (FLEURY, *Mœurs des chrét.*, LIII.) — Est-ce qu'il ne le peut, ou qu'il ne le veut pas? Si c'est impuissance, il n'est pas Dieu, *aussi* peu l'est-il si c'est insensibilité. (BOURD., *Serm. pour le 4e dim. de l'Epiph.*)

— AUSSI, employé comme *non plus*, dans une phrase négative :

Se relever plus forts, plus ils sont abattus,
N'est pas *aussi* l'effet des communes vertus. (*Polyeucte*, V, 6.)

Nous ne répéterons pas ce qui a été dit sur cet emploi dans le *Lexique de Molière* de M. Génin. Nous nous contenterons de quelques nouveaux exemples dont le dernier montre que cette manière de parler se retrouve jusqu'à la fin du dix-huitième siècle :

Le peu d'estime qu'on fait de mes esprits, et les médisances contre une réputation de si peu d'importance, sont des outrages qui ne me nuisent guère, et qui ne m'affligent pas *aussi* beaucoup. (THÉOPH., *Œuvr.*, 2e p., au lect.) — Il me reste seulement à examiner de quelle façon j'ai acquis cette idée : car je ne l'ai pas reçue par les sens, et jamais elle ne s'est offerte à moi contre mon attente, ainsi que font d'ordinaire les idées des choses sensibles, lorsque ces choses se présentent ou semblent se présenter aux organes extérieurs des sens. Elle n'est pas *aussi* une pure production ou fiction de mon esprit. (DESC., *Médit.* IIIe.) — Je ne répondis rien ni l'officier *aussi*, et nous rejoignîmes notre cavalerie une heure après, ne songeant à rien moins qu'à cela. (BUSSY, *Mém.*, 1646.) — Et moi *aussi* je ne crois pas les moyens de M. Necker les meilleurs possibles; mais le ciel me préserve, dans une situation si critique, d'opposer les miens aux siens. (MIRAB., *Disc. sur la Contrib. du quart.*)

AUTANT. ÊTRE AUTANT QUE, être la même chose, signifier la même chose que :

Puisque Cid en leur langue *est autant que* Seigneur,
Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur. (*Le Cid*, IV, 5.)

On trouve de même, ou dans des sens analogues.

Mancino, si je ne me trompe bien fort, *est autant que Gaucher* en françois. (NAUDÉ, *Le Mascurat*, in-4°, p. 98.)

En luy faisant gravir roc, ou montagne,
Autant m'*estoit que* trotter en campagne.
Autant m'*estoit* torrents et grandes eaux,
Passer sur luy, comme petits ruisseaux.
(CL. MAR., *Epist. pour M. Vuyart*, 1530.)

— N'ÊTRE QU'AUTANT DE, n'être absolument que :

Tout cela *n'est qu'autant de* propos superflus. (*Gal. du Pal.*, II, 9.)

— D'AUTANT PLUS, D'AUTANT PLUS, comme plus, plus :

.... Et m'étois persuadé que *d'autant plus* que les passions pour Dieu sont plus élevées et plus justes que celles qu'on prend pour les créatures, *d'autant plus* un esprit qui en seroit bien touché, pourroit faire des pensées plus hardies et plus enflammées en ce genre d'écrire. (*Lett. à M. d'Argenson*, 16 mai 1646.)

Cette forme était déjà vieille dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

— AUTANT DE répété :

Autant de fois que me domine
La noire inquiétude ou le pesant chagrin,
Je sens *autant de* fois que de cette doctrine
J'ai quitté la route divine
Pour suivre un dangereux chemin. (*Imit.*, I, 23.)

On trouve souvent ainsi *autant de*, avec le sens de tous, chaque, et répété au second membre de phrase, avec ou sans le verbe *être :*

Autant de vertus qu'elle a pratiquées sont *autant de* sujets de confiance en la bonté de Dieu. (FLÉCH., *Orais. fun. de Mme de Montaus.*) — *Autant d'*hommages qu'on rendoit à son rang ou à sa vertu, étoient *autant d'*offrandes qu'elle faisoit intérieurement à Jésus-Christ crucifié. (Id., *Orais. fun. de M. Thér.*, 1re p.) — *Autant de* services qu'ils recevront de vous, seront *autant d'*exercices d'une humilité toute religieuse, *autant de* traits d'une sainte ressemblance avec Jésus-Christ anéanti, *autant de* degrés que vous acquerrez d'une des vertus fondamentales du christianisme, et *autant d'*exemples que vous en donnerez. (BOURD., *Exhort. sur la charité env. les pauvres.*) — Il ne pouvoit souffrir la gloire des autres, et *autant de* choses qu'on mettoit au jour, c'étoit *autant de* tourments qu'on lui préparoit. (FURET., *Rom. bourg.*, II.) — *Autant de* fois qu'elle sortoit en public, c'étoit *autant de* triomphes pour elle. (Mme DE VILLED., *D. Cart.*) — *Autant de* paroles presque *autant d'*énigmes. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clovis*, III, 1, 7.)

De même avec *tout* devant *autant :*

Elle ne pense qu'à réparer ses péchés, elle emploie ses yeux, ses cheveux, sa bouche, ses parfums, à la satisfaction qu'elle doit à Jésus-Christ. *Tout autant d'*instruments de péché sont *autant de* sujets de vertu pour elle. (FLÉCH., *Panég. de la Madel.*, I.)

— D'AUTANT, avec *d'autant plus* pour relatif :

Je t'ai donné la vie et tu me rends ma gloire;
Et *d'autant* que l'honneur m'est plus cher que le jour,
D'autant plus maintenant je te dois de retour. (*Le Cid*, III, 6.)

— AUTANT QUE, AUTANT, employé comme *autant, autant :*

Autant que j'eus de peine à l'éteindre en naissant,
Autant m'en faudra-t-il à la faire renaître. (*La Gal. du Pal.*, III, 10.)

J'ai précipité ma reconnoissance, quand j'ai considéré qu'*autant que* je la différerois pour m'en acquitter plus dignement, *autant* je demeurerois dans les apparences d'une ingratitude inexcusable envers vous. (*Héracl.*, Ép. au chanc. Séguier.)

Autant que sa fureur s'est immolé de têtes,
Autant dessus la sienne il croit voir de tempêtes. (*Ibid.*, I, 1.)

Cette forme a été longtemps très-usitée et est encore indiquée dans les dictionnaires :

Autant que la face de la république paroissoit belle au dehors par ses conquêtes, *autant* étoit-elle défigurée par l'ambition désordonnée de ses citoyens et par ses guerres intestines. (Boss., *Hist. univ.*, 1re p., 9e ép.) — *Autant qu'*on doit mépriser les mauvais poëtes, *autant* doit-on admirer et chérir un grand poëte. Fén., *Lett. à l'Acad.*, v.) — *Autant que* la terre de Chypre nous avoit paru négligée et inculte, *autant* celle de Crète se montroit fertile et ornée de tous les fruits par le travail de ses habitants. (Id., *Télém.*, v.) — *Autant que* ceux qui s'enchaînent eux-mêmes par leurs passions sont misérables, *autant* ceux que Dieu prend plaisir à enchaîner de ses propres mains sont-ils libres et heureux. (Id., *Instruct. et av.*) — *Autant qu'*une paix sincère, entière et durable, qui mette la saine doctrine en pleine sécurité, est l'objet de tous mes désirs; *autant* une paix fausse, une demi-paix, une paix superficielle, qui augmente la contagion en la couvrant, me paroît odieuse et détestable. (Id., *Lett.*, à Le Tell., 17 mai 1714.)— *Autant que* je désire la véritable paix, *autant* ai-je d'horreur pour la fausse. (Id., *ibid.*, à M. de Roh., 27 juill. 1714.)—*Autant que* je cherche avec empressement la société de vos serviteurs, *autant* je me dérobe à celle des hommes livrés au monde et à leurs passions. (Mass., *Paraphr. mor. du Ps.* XV.)

Libre d'ambition, simple et sans artifice,
Autant que tu hais l'injustice,
Autant la vérité te plaît. (Rac., *Cant.*, I.)

Autant que les Romains avoient négligé l'art militaire, *autant* les Perses l'avoient-ils cultivé. (Montesq., *Grand. des Rom.*, c. 21.) — *Autant que* le véritable homme de lettres doit applaudir aux pensées ou aux opinions d'autrui quand elles le méritent, *autant* lui convient-il peu de n'en être que stupide sectateur. (Girard, *Princ. de la lang. fr.*, 1er disc.) — *Autant que* la réalité est au-dessus de la figure, *autant que* l'Église l'emporte sur la synagogue, *autant que* le sacerdoce de Jésus-Christ est plus auguste que celui d'Aaron, *autant que* les sacrements de la loi nouvelle sont plus relevés que les cérémonies de la loi ancienne, *autant* les ministres chrétiens doivent être plus parfaits que les ministres judaïques. (La Luz., *Cons. sur l'état eccl.*, p. 70, éd. 1809.)

Plus anciennement on disait de même, *autant que, d'autant :*

Autant que ie m'estois ietté en avant, ie me relance *d'autant* en arrière. (Mont., *Ess.*, II, 12.)

AUTORITÉ. AVOIR PLEINE AUTORITÉ DE, suivi d'un infinitif, avoir plein pouvoir de :

Et d'un art tout-puissant les forces inconnues
Ne me laissoient ouvert que le milieu des nues,
Mais le mien, quoique moindre, *a pleine autorité*
De nous faire sortir d'un séjour enchanté. (*La Tois. d'Or*, III, 6

AUTOUR, emploi particulier au figuré :

Les anciens en prenoient si peu de liberté qu'ils *arrêtoient leurs tragédies autour de peu de familles*, parce que ces sortes d'actions étoient arrivées en peu de familles. (*Deux. Disc.*)

AUTRE, répondant à *chacun* :

Jamais un adultère, un traître, un assassin;
Jamais d'ivrognerie et jamais de larcin;
Ce n'est qu'amour entr'eux, que charité sincère;
Chacun y chérit l'*autre* et le secourt en frère.
(*Polyeucte*, IV, 6, 1re éd. et suiv. jusqu'en 1660 exclus.

— AUTRE, pour *un autre* :

J'obéis avec joie, et je serois jaloux
Qu'*autre* bras que le mien portât les premiers coups. (*Pomp.*, I. 1.)

On rencontre assez souvent *autre* employé comme ici, tout seul.

C'étoit un impie, qui n'avoit *autre* loi que son ambition et sa politique. (FLEURY, *Catéch. histor.*) — Les débauches du carnaval ne peuvent avoir eu *autre* principe que le regret d'entrer dans le carême. (Id., *Mœurs des chrét.*, LXVII.)

— De même AUTRES pour *les autres, d'autres* :

Et ne m'imposez pas cette indigne foiblesse,
De craindre *autres* périls que ceux de ma princesse. (*Œd.*, I, 1.)
Un moment dans le trône éteint tous *autres* feux. (*Tite et Bér.*, V, 2.)

Ayons plus d'égards pour Bacchus,
On dit qu'il a planté la vigne;
Conservons encore Vénus,
Sa beauté l'en rend assez digne;
Autres déesses, *autres* dieux
Feront bien de quitter ces lieux.
(S.-EVREM., *Sur la disp. touch. les anc. et les mod.*)

— AUTRE, avec inversion :

Malheureux le premier qui fâchera son maître!
Pour *autres* cent louis je ne voudrois pas l'être. (*La Suite du Ment.*, III, 3.)

Je vous ay donné advis, par mes précédentes, de la trefve que j'avois accordée a mes subjects rebelles pour trois mois, laquelle a encores depuis esté continuée pour *aultres* deux mois. (*Lett. miss. de Henri IV*, à M. de Bréves, 22 et 26 déc. 1593.) — Et ce qui leur reste d'Italiens font *aultres* quinze cens chevaulx. (*Ib.*, p. 557.)

— AUTRE, avec une négation, *aucun autre :*

Autre n'a mieux que toi soutenu cette guerre,
Autre de plus de morts n'a couvert notre terre. (*Horace*, II, 5.)

D'un étrange malheur son destin le menace (l'État),
Si pour monter au trône et lui donner la loi,
Tu ne trouves dans Rome *autre* obstacle que moi. (*Cin.*, V, 1.)

AVANCER. AVANCER L'AGE DE QUELQU'UN, présenter quelqu'un comme plus âgé qu'il n'est :

J'ai avancé l'âge de Ptolomée afin qu'il pût agir, et que portant le titre de roi, il tâchât d'en soutenir le caractère. (*Exam. de Pomp.*)

— AVANCER, faire réussir, servir :

Votre fourbe, inventée à dessein de nous nuire,
Avance nos amours au lieu de les détruire. (*Mél.*, V, 6.)

Ne trouble point pour moi le repos de ton âme;
Il t'en coûteroit trop pour *avancer* ma flamme. (*La Pl. Roy.*, III, 4.)

D'un mouvement contraire à celui de mon âme,
La crainte de la mort m'ôte celle du blâme;
Et ma timidité s'efforce d'*avancer*
Ce que hors du péril je voudrois traverser. (*Méd.*, III, 1.)

Ensuite de chrétiens une impie assemblée,
Pour *avancer* l'effet de ce discours fatal,
A jeté Polyeucte aux pieds de son rival. (*Polyeucte*, I, 3.)

Les intérêts du prince *avancent* trop le mien,
Pour vous oser, madame, importuner de rien. (*Tite et Bér.*, III, 3.)

— AVANCER, gagner :

Mais enfin de mon cœur moi seule je dispose,
Et jamais sur ce cœur on n'*avancera* rien,
Qu'en me donnant un sceptre ou me rendant le mien. (*Œd.*, I, 1.)

Mais n'*avancez*-vous rien sur celui (le cœur) d'Hypsipile? (*La Tois.*, IV, 1.)

Pour dernier effort il lui envoie sa fille Pauline, afin de voir si ses larmes n'auroient point plus de pouvoir sur l'esprit d'un mari que n'avoient eu ses artifices et ses rigueurs. Il n'*avance* rien davantage par là. (*Polyeucte*, Abr. du mart. de S. Pol.)

Je parle, promets, prie, et je n'*avance* rien. (*Suréna*, II, 3.)

— AVANCER, mettre à exécution :

J'ose le croire ainsi, mais prenez votre place,
Il est temps d'*avancer* ce qu'il faut que je fasse. (*Rodog.*, V, 3.)

Avancer s'employait dans des cas très-nombreux avec ce sens de faire réussir, ou d'amener à exécution, d'obtenir, de gagner à force de peines. Ainsi on trouve, avec des nuances curieuses de signification :

Leur rage a mis au jour ce qu'elle avoit de pire;
Certes je le puis dire,
Mais je puis dire aussi qu'ils n'*ont* rien *avancé*. (MALH., *Trad. du ps.* CXXVIII.)

Elle fera volontiers ce qu'elle pourra pour *advancer* l'œuvre. (*Lett. miss. de Henri IV*, 9 oct. 1591, t. III, p. 838.) — Je sçais, madame, combien vous avés apporté de vostre prudence et dextérité accoustumée, pour *advancer* ledict traité. (*Ibid.*, à la reine douairière, t. IV, p. 316.)—Enfin, après n'avoir rien oublié de tout ce qui se peut essayer, ce que l'on *avança* fut que, trois ans devant qu'il mourût, ses tourments, avec quelque diminution bien légère, aboutirent à une débilité de toutes les parties de son corps. (MALH., *Lett.*, à la princ. de Conti, 29 mars 1614.) — Assiége-t-il quelque place, il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en *avancer* la conquête. (Boss., *Orais. fun. de Condé.*)—Son indiscrétion, qui devoit ruiner l'entreprise, l'*avança* plus que toute la circonspection du marquis de Bedmar. (St-RÉAL, *Conj. contre Venise.*) — Tout ce qui pouvoit *avancer* les intérêts de la religion devenoit un intérêt d'État pour lui. (MASS., *Orais. fun. de Louis XIV*, II.) — Qui eut jamais plus d'ardeur et de passion de maintenir ou d'*avancer* sa créance, et de détruire toutes les autres? (FLÉCH., *Serm. pour la fête de la Conv. de S. Paul*, II.)— Je vous supplie donc de vouloir *avancer* ce projet. (Boss., *Lett.*, à M. Dirois, 17 nov. 1672.) — Il saura bien *avancer* son œuvre et tirer sa gloire de toutes choses, par les moyens qu'il sait. (Id., *ibid.*, à M. de Mouchy, 1er fév. 1658.) — On voulut donc fermer les yeux à tout autre raisonnement qu'à celui d'*avancer* nous-mêmes le renversement d'un trône qui nous avoit coûté tant de sang et d'argent à maintenir. (St-SIM., *Mém.*, t. VII, c. 25.)—Le cardinal résolut dès lors de se venger de lui, et d'*avancer* le dessein de l'arrêter. (LA ROCHEF., *Mém.*, Prison des Princes.) — La reine prévoyoit sans doute les malheurs qui menaçoient l'État; mais elle ne pouvoit s'affliger de ce qui pouvoit *avancer* le retour du cardinal. (Id., *ibid.*, Retour des Princes à Paris.) — L'effet principal de l'ambition, c'est de nous faire penser nuit et jour à notre fortune, et trouver licite et honnête tout ce qui *avance* notre élévation. (Boss., IIIe *Serm. pour le jour de Pâq.*, I.) — Les grands du royaume, qui prétendoient quelque part au gouvernement de l'État et à la confiance du prince, virent qu'ils n'avoient pas beaucoup *avancé* de s'être défaits de Ferdinand. (FLÉCH., *Hist. de Ximen.*, II.)

— D'une manière analogue, avec le pronom personnel :

Mais pour voir ces effets allons trouver le frère ;
Notre heur s'accorde mal avecque sa misère,
Et ne peut *s'avancer* qu'en lui disant le sien. (*La Veuve*, V, 2.)

— Et dans un sens approchant, avec un nom de personne :

Mais, puisqu'ainsi le ciel rejoint ces deux amants
Et que tout se dispose à vos contentements,
Pour *m'avancer* aux miens, oserois-je, madame,
Offrir à tant d'appas un cœur qui n'est que flamme? (*Ibid.*, V, 6.)

— Il est de ces emplois de *avancer*, comme le suivant, dans la signification de causer, où, sans une grande attention, on prendrait aisément la pensée à contre-sens :

Par cette extrémité vous *avancez* ma mort. (*Gal.*, II. 8.)

— AVANCER QUELQU'UN CHEZ, avec un nom de chose pour sujet, dans le sens de faire faire des progrès dans le cœur de :

Ce n'est pas contre lui qu'il faut en ma présence
Lâcher les traits jaloux de votre médisance :
Adieu, souvenez-vous que ces mots insensés
L'avanceront chez moi plus que vous ne pensez. (*Mél.*, II, 2.)

— AVANCÉ DANS LA VIEILLESSE :

Comme il étoit déjà assez *avancé dans la vieillesse*, il accepta la condition aisément. (*Pulch.*, Au Lect.)

AVANT. ENGAGER QUELQU'UN PLUS AVANT POUR UN AUTRE, le faire entrer davantage dans les intérêts d'un autre :

Quoi! tu n'as su *pour moi plus avant l'engager?* (*Perth.*, II, 4.)

— S'EXPLIQUER PLUS AVANT, pousser plus loin les explications :

Et l'ai revu souvent
Sans nous être tous deux *expliqués plus avant.* (*Œd.*, IV, 4.)

— DONNER FORT AVANT DANS LA VUE, modification originale de la locution vulgaire *donner dans la vue*, pour signifier plaire :

Il vous *auroit donné fort avant dans la vue.* (*Suite du Ment.*, IV, 1.)

— AVANT QUE, pour *avant que de :*

Votre amour me ravit, je veux le couronner,
Mais souffrez qu'il se donne *avant que* vous donner. (*Suite du Ment.*, IV, 2.)

*Avant qu'*offrir des vœux je reçois des refus. (*Polyeucte*, IV, 6.)

Et toutes nous tremblons devant une infortune
Qui toutes nous menace, *avant qu'*en frapper une. (*Androm.*, I, 1.)

*Avant qu'*en décider pensez-y bien, madame. (*Oth.*, III, 5.)

Mais *avant que* juger ma conquête assez haute,
De l'œil dont il faut voir ce que vous vous devez,
Voyez ce qu'elle donne, ou plutôt ce qu'elle ôte. (*Agés.*, V, 4.)

Mais je vous tiens si sage et si experte,
Que vous voulez, sans personne blasmer,
Pour le plus seur, congnoistre *avant qu'*aymer. (R. DE COLL., *Epist.*, VII.)

Songez-y trois fois *avant que* donner la charge de défendre une place. (MONTL., *Comment.*, VII.) — Couvre bien le feu, affin qu'à mon retour je me puisse chauffer d'*avant que* me mettre au lict. (LARIV., *Le Morf.*, I, 5.) — Je vous prie, *avant que* partir, nous faire entendre par un petit bruit d'allegresse que nostre labeur vous est agreable. (Id., *ibid.*, V, 9.) — Le roy fut en une plus grande agitation d'esprit tout le reste du jour *avant que* se résoudre. (P. MATH.)

Mais tousjours dessus luy j'eus la veue attachée
Pour voir s'il me verroit *avant qu'*estre cachée. (RACAN, *Berg.*, I, 3.)

Mais *avant que* partir, je me ferai justice. (RAC., *Mithr.*, III, 1.)

Plusieurs avoient distribué aux pauvres leur patrimoine *avant qu'*être élevés aux ordres. (FLEURY, *Mœurs des chrét.*, XXXII.) — On se contenta qu'*avant partir* M. de Lorraine allât chez M. le duc de Chartres. (ST.-SIM., *Mém.*, t. II, c. 24.)

— AVANT QUE, avec ellipse :

Si je te nuis ici, c'est avec grand regret,
Mais on aura mon cœur *avant que* ce portrait. (*Suite du Ment.*, III, 3.)

Différez à punir une offense incertaine,
Et servez ma colère *avant que* votre haine. (*Attila*, IV, 4.)

AVANTAGÉ DU NOMBRE, ayant l'avantage du nombre :

Ce sont tes trahisons qui l'empêchent de vivre :
Je t'ai vu dans ce bois moi-même le poursuivre,
Avantagé du nombre, et vêtu de façon
Que ce rustique habit effaçoit tout soupçon. (*Clit.*, III, 5.)

AVANTAGEUX, favorable. AVANTAGEUSE ERREUR :

Et vous, que par mon ordre ici j'ai retenu,
Sanche, puisqu'à ce nom vous êtes reconnu,
Miraculeux héros, dont la gloire refuse
L'*avantageuse erreur* d'un peuple qui s'abuse.
Parmi les déplaisirs que vous en recevez,
Puis-je vous consoler d'un sort que vous bravez? (*D. Sanche*, V, 5.)

AVEC, séparé de son régime :

Mais, hélas! j'étois jeune, et ce temps est passé.
Le souvenir en tue, et l'on ne l'envisage
Qu'*avec*, s'il le faut dire, une espèce de rage. (*Pulch.*, II, 1.)

AVENIR, arriver :

En l'état où je suis, quoi qu'il puisse *avenir*,
Je vous dois tout promettre, et ne puis rien tenir. (*Théod.*, III, 5.

AVENU, participe passé de *avenir*, arrivé :

Trop heureux accident, s'il avoit prévenu
Le déplorable coup du malheur *avenu*. (*Mél.*, V, 2.

AVERSION. AVOIR DE L'AVERSION CONTRE QUELQUE CHOSE :

Je vous rends grâces de ce que vous m'avez envoyé de la façon du R. P. Fronteau; c'est un grand homme en tout, et ce n'est pas avoir peu fait d'effet sur moi que de m'avoir obligé à lire son oraison funèbre tout entière, moi qui *ai une aversion* naturelle *contre les panégyriques*. (*Let. au P. Boulard*, 10 juin 1656.)

AVEU. SANS AVEU, sans autorisation :

Et quoique par vous-même autrefois exilée,
Sans ordre et *sans aveu* je me suis rappelée. (*Tite et Bér.*, II, 5.)

AVIS. PORTER AVIS, comme : *porter conseil :*

Il sera demain jour, et la nuit *porte avis*. (*La Suiv.*, III, 6.)

AVISER A (un subst.), songer à :

Tu vas apprendre tout, mais aussi l'ayant su,
Avise à ta retraite. (*Clit.*, I, 9.)

AVOIR, renfermer, apporter :

Oronte, je ne sais dans son funeste sort,
Qui m'afflige le plus, ou sa vie, ou sa mort,
L'une et l'autre *a pour moi des malheurs* sans exemple. (*Rodog.*, V, 4.)

— AVOIR, suivi d'un adjectif, formant latinisme :

La haine que pour vous elle *a* si *naturelle*,
A mon occasion encore se renouvelle. (*Nicom.*, I, 1.)

Le duc de Savoie commença à munir de garnisons toutes les places qu'il *avoit voisines* des troupes françoises. (RICHEL., *Mém.*, XX.) — Le pauvre, quelque effort qu'il fasse, ne peut jamais se faire entendre, et se voit malheureusement distingué d'avec le puissant dans un intérêt qu'ils *ont commun*. (BOSS., IVe *Serm. pour le jeudi des Ram.*, I.) — Ce serait une espèce de tyrannie, d'avoir ainsi dépouillé les pauvres de cette possession, qu'ils *avaient commune* avec le reste des hommes. (FLÉCH., *Serm. sur l'oblig. de l'aum.*, I.) — Je voudrois qu'on ne fît pas son capital d'une chose que le dernier de tous les hommes peut *avoir commune* avec un grand héros. (Mme DE VILLED., *Alcidam.*, Ire p., l. III.) — On dit que ce seigneur parut bientôt consolé de cette préférence, sur ce qu'il n'estimait pas en cette occasion une marque d'honneur, estimable d'ailleurs, qu'il *aurait eue commune* avec son domestique. (P. LAG., *Fragm. sur la vie de Mme la marq. de Maint.*)

De même, suivi d'un participe passé :

Il y avoit un jardin dans le palais, réservé pour la promenade de la reine et de sa fille, dont aucun homme n'*avoit* l'entrée *permise*. (Mme DE VILLED., *Ann. gal.*, VI.) — Tu ne plains pas cette âme, qui, par une brutale stupidité, *a* toutes ses fonctions *interdites!* (BOSS., *Prem. Serm. pour le deux. dim. de l'Av.*, I.) — Leur chute leur ouvre les yeux, qu'ils *avoient aveuglés* par leur amour-propre. (Id., *Panég. de S. Pierre*, II.) — Les succès de ce prince *avoient* leurs bornes *marquées* par les prophéties. (Id., *Hist. univ.*, 2e p., c. XIV.) — Il y a grande apparence que Molière *avait* au moins les canevas de ces premières pièces déjà *préparés*, puisqu'elles se succédèrent en si peu de temps. (VOLT., *Vie de Mol.*)

AVORTON, fig., en parlant d'une chose morale :

Vaine compassion des douleurs d'Angélique,
Qui pense triompher d'un cœur mélancolique!
Téméraire avorton d'un impuissant remords,
Va, va porter ailleurs tes débiles efforts. (*La Pl. Roy.*, IV, 5.)

AVORTER, fig. :

N'eurent-ils pas besoin d'un éclat de tonnerre,
Ses ministres ailés pour me jeter par terre?
En voyant mes efforts *avorter* sans effets,
Quels pleurs n'ai-je versés, et quels vœux n'ai-je faits? (*Androm.*, IV, 3.)

Ce qui l'a fait *avorter* au théâtre, a été l'événement extraordinaire qui me l'avait fait choisir. (*Exam. de Perth.*)

AVOUER QUELQU'UN D'UNE CHOSE, dans le sens de la reconnaître comme légitime :

Ou Sparte *l'avouera d'*un peu de violence,
Après tant d'ennemis à ses pieds abattus. (*Agés.*, IV, 2.)

— Dans un sens analogue, et avec une énergique concision :

Appuyez donc la France et laissez tomber Rome.
Aux grands ordres du ciel prêtez ceux d'un grand homme.
D'un si bel avenir avouez vos devins,
Avancez les succès et hâtez les destins. (*Attila*, I, 2.)

C'est-à-dire : Justifiez vos devins, qui vous ont prédit un si bel avenir.

AYE, pour *ait*, troisième personne du singul. du subjonct. :

J'ai vu mourir Pompée et ne l'ai pas suivi ;
Et bien que le moyen m'en *aye* été ravi,
Qu'une pitié cruelle à mes douleurs profondes
M'*aye* ôté le secours et du fer et des ondes.... (*Pomp.*, III, 4.)

« Cet *aye* à la troisième personne, dit Voltaire, est un solécisme très-commun. On a mis *ait* dans les dernières éditions. »

AYEUX. GRANDS AYEUX, ancêtres :

Si vous aviez choisi quelque objet sans éclat,
Qui ne pût être à vous que par raison d'État,
Qui de ses *grands ayeux* n'eût rien reçu d'aimable,
Qui n'en eût que le nom qui fût considérable,
Il s'est assez puni de son manque de foi,
Me dirois-je, et son cœur n'en est pas moins à moi. (*Tite et Bér.*, III, 5.)

B

BAIGNER (SE) A, pour *se baigner dans :*

Songe aux fleuves de sang *où* ton bras *s'est baigné.* (*Cin.*, IV, 3.)
Qu'un frère pour régner *se baigne au* sang d'un frère,
Qu'un fils impatient prévient la mort d'un père? (*Sur.*, V, 3.)
Vengez-vous, *baignez-vous au* sang du criminel ;
Et sur son corps sanglant je vous mène à l'autel. (VOLT., *Mér.*, IV, 2.)

— On trouve d'une manière analogue :

Les Adrians, Trajans, seroient bien de ce rang,
S'ils ne *s'estoient pollus* des fidèles *au* sang. (D'AUB., *Trag.*, III.)

BAILLER, donner :

Pymante lui *baille* quelque échappatoire. (*Clit.*, Arg.)

Ce mot était d'un emploi élégant dans la première moitié du dix-septième siècle. Ainsi Malherbe, en prose et en vers, préférait toujours *bailler* à donner :

Hier le roi dans sa galerie *bailla* le bonnet à M. le nonce. (*Lett.*, à Peiresc, 15 oct. 1615.) — Je vois bien que l'on vous *baille* de grandes alarmes en ce pays-là. (*Ibid.*, à Bouillé - Malh., 13 août 1615.) — Si l'avis a été *baillé* comme il faut. (*Au même*, 10 nov. 1620.)

On parle de l'enfer et des maux éternels
Baillés en châtiment à ces grands criminels
Dont les fables sont pleines. (*Stanc. pour le comte de Soiss.*, 1622.)

Le plus célèbre disciple de Malherbe affectionnait aussi l'emploi de *bailler :*

Ils lisent les premiers les lettres qu'on lui *baille*. (RACAN, *Berg.*, II.)

Nous croyons inutile de multiplier ces exemples.

Segrais nous fait connaître à quelle occasion le mot *bailler* cessa d'être employé dans le monde élégant :

« Un Gascon demanda un jour dans une compagnie : Qui est-ce qui *baille* le bal? au lieu de dire : Qui est-ce qui donne le bal? Depuis ce temps-là l'on a banni le mot de *bailler*, qui avait plus de cinq cents ans de bourgeoisie. » (*Segraisiana*, Paris, 1721, p. 75.)

— BAILLER A QUELQU'UN A RAMENER, confier à quelqu'un pour qu'il ramène :

Cela lui fait reconnaître Pymanthe pour l'auteur de ces perfidies; et l'*ayant baillé à* ses veneurs *à ramener*, il pique à toute bride vers le château. (Argum. de *Clit.*)

BAISSER, pour *abaisser :*

Montons, de grâce, au trône; et de là beaucoup mieux
Sur le choix d'un époux nous *baisserons* les yeux.
DONA LÉONOR. Vous les abaissez trop; une secrète flamme
A déjà malgré moi fait ce choix dans votre âme. (*D. Sanche*, I, 1.)

Cette signification s'est heureusement conservée :

De son trône enflammé qui luit au haut des cieux,
Sur le héros français daigna *baisser* les yeux. (VOLT., *Henr.*, I.)

Tout cela n'est point connu de ceux qui, chargés de grandes affaires, occupés du gouvernement des Etats et du devoir de rendre heureux les hommes, ne peuvent *baisser* leurs regards sur des querelles et sur de pareils ouvrages. (Id., *Mél. littér.*)

BALANCE. EMPORTER LA BALANCE SUR, l'emporter sur :

L'amour *sur* le respect *emporte la balance.* (*Clit.*, II, 5.)

— ÊTRE EN BALANCE, en parlant d'un sentiment :

Parlez, je vous dois tant que ma reconnoissance
Ne peut *être* sans honte un instant *en balance.* (*Sert.*, I, 2.)

— METTRE EN BALANCE, comme *tenir en balance :*

Notre longue amitié, l'amour ni l'alliance,
N'ont pu *mettre* un moment mon esprit *en balance.* (*Hor.*, II, 3.)

Cette prévoyance me *mit* plusieurs fois *en balance*, si je ne chercherais pas moi-même un asile hors du royaume. (J.-J. ROUSS., *Confess.*, XI.)

— RETENIR L'ESPRIT DE QUELQU'UN EN BALANCE :

Voilà ce qui *retient mon esprit en balance.* (*Sert.*, I, 2.)

BALANCER, v. act., tenir en suspens, faire hésiter :

Si l'on court au grand crime avec avidité,
Il en faut réprimer l'impétuosité,

Avant que les esprits qu'un juste effroi *balance*
S'y puissent enhardir sur notre nonchalance. (*Oth.*, v, 2.)

— BALANCER ENTRE, tenir flottant entre :

Et quel choix voulez-vous qu'une chrétienne fasse,
Réduite à *balancer* son esprit agité
Entre l'idolâtrie et l'impudicité? (*Théod.*, III, 1.)

Vous avez la mémoire trop bonne
Pour avoir oublié que vous me fîtes roi,
Lorsqu'on *balança* ma couronne
Entre Léotychide et moi. (*Agés.*, III, 1.)

— ÊTRE BALANCÉ, être entraîné en sens divers, être tenu en suspens.

Mais à ce peu de mots je crois que sa pensée
Entre vos deux amants n'*est* pas fort *balancée*. (*Le Cid*, I, 1.)

Et je sens tout mon cœur *balancé* nuit et jour
Entre l'orgueil du diadème
Et les doux espoirs de l'amour. (*Agés.*, III, 4.)

Celui qui *est balancé* par des opinions probables opposées, voit de part et d'autre des raisons considérables qu'il peut suivre. (NICOLE, *Décal.*, 1er comm., 8e instr., sect. 2, c. v.)

BALUSTRE, pour désigner les galeries du théâtre, ou plutôt les personnes qui les occupent :

Ma veine qui charmoit alors tant de *balustres*,
N'est plus qu'un vieux torrent qu'ont tari douze lustres.
(*Au Roi, sur son retour de Flandre.*)

BANDE, compagnie, société :

A force de tarder tu m'as mise en souci ;
Il est temps, et Daphnis par un page me mande
Que, pour faire servir, on n'attend que ma *bande*. (*Gal. du Pal.*, I, 11.)

Cette expression est donnée, dans une comédie satirique de la seconde moitié du dix-septième siècle, comme étant du style précieux :

A propos d'Oriane, elle dîne chez vous :
J'y dîne aussi, ma chère, et je suis de la *bande*.
(BOURSAULT, *Le Portr. du Peintre*, sc. III.)

Bande se trouve encore employé de diverses manières particulières pour *compagnie*, *troupe*, comme dans cet exemple :

Il me demanda en grâce de lui faire entendre ma *bande de violons*, qui était fort bonne. (Mlle DE MONTPENS., *Mém.*, 1651.)

BANDOLIER, le même que *bandoulier* :

On a vu des Césars, et même des plus braves,
Qui sortoient d'artisans, de *bandoliers*, d'esclaves. (*Attila*, IV, 3.)

BANNIR, pour signifier faire quitter la compagnie :

Ma maîtresse vous souffre, et l'ingrate me fuit;
Quelque goût qu'elle prenne en votre compagnie,
Sitôt que j'ai paru, mon abord l'*a bannie*. (*L'Illus. com.*, II, 7.)

BANQUEROUTE. FAIRE BANQUEROUTE A, est employé par Corneille d'une manière que Voltaire paraît avoir justement blâmée :

Je *fais banqueroute à* ce fatras de lois. (*Le Ment.*, I, 1.)

« On disait alors, observe l'illustre commentateur, *faire banqueroute*, pour *abandonner, renoncer, quitter, se détacher*, mais mal à propos ; *banqueroute* était impropre, même en ce temps-là, dans l'occasion où l'auteur l'emploie. Dorante ne fait pas banqueroute aux lois, puisque son père consent qu'il renonce à cette profession. »

BARRE, barrière :

Le Bourguignon d'ailleurs sépare leurs provinces,
Et servirait pour nous de *barre* à ces deux princes. (*Attila*, IV, 4.)

BAS. UN ŒIL BAS, un œil baissé à terre :

A leurs noms, un grand froid, un front triste, *un œil bas*,
M'ont fait voir aussitôt qu'ils ne lui plaisaient pas. (*Oth.*, I, 3.)

— METTRE BAS, fig., dépouiller :

Malgré notre surprise et mon insuffisance,
Je vous obéirai, seigneur, sans complaisance,
Et *mets bas* le respect qui pourrait m'empêcher
De combattre un avis où vous semblez pencher. (*Cin.*, II, 1.)
Croyez-moi, *mettez bas* l'artifice. (*Oth.*, II, 5.)

— METTRE BAS LA FIERTÉ, fig., dépouiller la fierté :

Et j'avouerai, seigneur, que pour mon hyménée
Je crois tenir un peu de Rome où je suis née.
Je ne demande point la pleine liberté,
Puisquelle en *a mis bas l'intrépide fierté*. (*Oth.*, III, 3.)

— Emploi elliptique remarquable de la même locution :

DORANTE. Je serai cependant aveugle en mon bonheur,
Et d'un si grand bienfait j'ignorerai la source ?
CLITON *à Dorante*. *Curiosité bas*, prenons toujours la bourse. (*Suite du Ment.*, I, 2.)

— BAS, adv., pour *à bas* :

Et je n'aspirerais au bonheur de vous plaire
Qu'après *avoir mis bas* un si grand adversaire. (*Pomp.*, IV, 3.)
La tyrannie *est bas*, et le sort a changé. (*Ibid.*, II, 3.)
Unissons-nous ensemble, et le tyran *est bas*. (*Sertor.*, III, 2.)

— ENVOYER TOUT A BAS, jeter tout à terre :

J'enverrai tout à bas, puis après on verra. (*Gal. du Pal.*, IV, 12.)

BASSESSE, condition humble, sans aucune idée de bassesse morale.

Votre grand Marius naquit dans la *bassesse*. (*Sertor.*, II, 2.)

Ciel! n'est-ce point ici quelque songe tout plein de gloire dont les dieux me veuillent flatter? et quelque réveil malheureux ne me replongera-t-il point dans la *bassesse* de ma fortune? (MOL., *Les Amants magnif.*, V, 3.)

— BASSESSE, avec le plur., en parlant de style, d'idées :

La lecture fera prendre mes naïvetés pour des *bassesses*. (*Mél.*, au lect.)

BASTANT DE, suivi d'un infinitif, capable de.

Adieu, des raisons de si peu d'importance
N'ont rien qui soit *bastant d'*ébranler ma constance. (*Mél.*, I, 6, éd. 1633.)

Aux éditions suivantes, Corneille supprima le vieux mot *bastant*, et mit :

Ne pourraient en un siècle ébranler ma constance.

Cet emploi se trouve une seconde fois dans une autre comédie de notre poëte :

Me croyez-vous *bastant de* nuire à votre feu? (*L'Illus. com.*, II, 7.)

Dans les éditions postérieures à 1654, Corneille a encore changé ainsi :

Me prenez-vous pour homme à nuire à votre feu?

L'adjectif *bastant*, dont l'usage était si fréquent au seizième siècle, a été encore usité longtemps après Corneille. Saint-Simon en affectionnait l'emploi, comme de tant d'autres mots du siècle. Il l'applique souvent aux personnes, et le fait suivre de *pour* :

Louville, avec Mme de Maintenon, n'était pas *bastant pour* être de la conférence. (ST-SIMON, *Mém.*, t. III, ch. 20.) — Outre qu'elle ne voyait et ne savait pas tout, elle n'était pas *bastante pour* arrêter et gouverner les autres. (Id., *ibid.*, t. VII, ch. 21.) —Mais que pour ce qui regardait les prétentions romaines et en particulier la proposition touchant l'excommunication, j'avais la prétention de me croire *bastant pour* lui dire que ces endroits de la constitution étaient insoutenables. (Id., *ibid.*, t. XI, ch. 6.)

BATIR EN L'AIR SUR, absol., fonder des espérances vaines sur :

Et, *bâtissant en l'air sur* le malheur d'autrui,
Aussi bien que mon frère il triomphe de lui. (*Hor.*, IV, 4.)

BATTRE. BATTRE UN SENTIER, le frayer :

.... Ainsi de ses vertus,
Dont brillent les *sentiers* qu'il *a* pour nous *battus*,
Les rayons toujours vifs montrent comme il faut vivre. (*Imit.*, I, 1.)

On a dit d'une manière analogue :

Nous n'avons nouvelles que de deux ou trois anciens, qui *ayent battu ce chemin*. (MONT., *Ess.*, II, 6.)

— BATTRE LES RAISONS DE QUELQU'UN, fig., les réfuter

Et montre cependant des grâces peu vulgaires
A *battre ses raisons* par des raisons contraires. (*La Suiv.*, IV, VI.)

BEAU. DANS LE PLUS BEAU DE LEUR CARRIÈRE, au point le plus brillant de leur existence :

Combien en trompe un tel espoir!
Et combien en laisse-t-il choir
Dans le plus beau de leur carrière! (*Imit.*, I, 23.)

On a dit, peu différemment, en poésie, et même en prose :

Il faut *au plus beau de nos ans*
Cueillir les fleurs de la jeunesse. (ST-ÉVREM., *Stances*.)

Et ne ménageons plus de tristes bienséances
Qui nous ôtent les fruits *du plus beau de nos ans*. (MOL., *Psyché*, I, 1.)

Jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée, qui l'enlevoit dans *le plus beau de son âge*. (Mme DE LAF., *Hist. d'Henriette d'Anglet.*, 4e p., année 1670.)

— TOUT BEAU, façon de parler adverbiale employée dans le style noble :

Tout beau, Pauline : il entend vos paroles,
Et ce n'est pas un Dieu comme vos dieux frivoles. (*Pol.*, IV, 3.)

BEAUTÉ, au plur., en parlant de la beauté d'une femme, comme on dit les charmes, les appas :

Ne t'inquiète point pour une écervelée,
Qui n'a d'autre ambition que d'être cajolée,
Et rend à plaindre ceux qui, flattant ses *beautés*,
Ont assez de malheur pour en être écoutés. (*Mél.*, III, 4.)

Bélinde et Chrysolite
Manquent donc à ton gré d'attraits et de mérite,
Elles dont les *beautés* captivent mille amants? (*La Veuve*, I, 5.)

Jusque-là tes *beautés* ont possédé ses vœux :
Mais l'amour d'Alidor faisoit taire ses feux. (*Pl. Roy.*, V, 7.)

Mais l'empire inhumain qu'exercent vos *beautés*
Force jusqu'aux esprits et jusqu'aux volontés. (*Cinna*, III, 4.)

Le sort, qui jusqu'ici nous a donné le change,
Immole à ses *beautés* le monstre qui nous venge. (*Androm.*, III, 4.)

Le dix-septième siècle employait très-fréquemment *beauté* au pluriel dans le même sens que le singulier, en prose comme en poésie :

Ses vertus ne la font point régner plus sagement que ses *beautés* la font régner de bonne grâce. (MALH., *Lett.*, à la princesse de Conti, 29 mars 1614.)

J'entends de tous côtés
Publier vos vertus, seigneur, et ses *beautés*. (RAC., *Bérén.*, II, 2.)

C'est faire à vos *beautés* un triste sacrifice,
Que de vous présenter, madame, avec ma foi,
Tout l'âge et le malheur que je traîne avec moi. (Id., *Mithr.*, III, 5.)

Celuy-cy espris des *beautez* de Blanche, mesme du vivant de Louis VIII, voyant qu'elle se moquoit de sa folie, s'estoit rangé par dépit avec ses ennemis. (MÉZ., *Hist. de France*, Blanche, reine de France, 1523.) — Le duc d'Anjou, s'imaginant tout d'un coup que ce qui faisoit sa rêverie pouvoit bien causer celle du duc de Guise, lui demanda brusquement s'il pensoit aux *beautés* de la princesse de Montpensier. (Mme DE LAF., *Lett.*, à la princesse de Montp.) — Il lui répondit en riant qu'il paroissoit lui-même si occupé de la rêverie dont il l'accusoit, qu'il n'avoit pas jugé à propos de l'interrompre; que les *beautés* de la princesse de Montpensier n'étoient pas nouvelles pour lui; qu'il s'étoit accoutumé à en supporter l'éclat du temps qu'elle étoit destinée à être sa belle-sœur. (Id., *ibid.*) — Quoiqu'elle approchât alors de soixante ans, elle étoit encore aimable, et, sans flatterie, on pouvoit dire qu'elle avoit encore de grandes *beautés*. (Mme DE MOTTEV., *Mém.*, 1661.)

BÉNIN, adj., doux, favorable, employé dans le style noble :

Des dieux les moins *bénins* l'éternelle puissance
Ne veut de nous qu'amour et que reconnoissance. (*Androm.*, IV, 6.)

Toutes ont hors des flots paru presque à l'instant,
Et leurs *bénins* regards envoyés au rivage
Avecque notre encens ont reçu notre hommage. (*Ibid.*, V, 3.)

BIEN, avantage. AVOIR, DONNER LE BIEN DE, avoir, procurer l'avantage de :

Puisse d'un prompt succès votre grande entreprise
Combler nos ennemis d'un mortel désespoir,
Et me *donner* bientôt *le bien de* vous revoir! (*Médée*, IV, 5.)

Et pour vous imiter, je veux *avoir le bien*
D'être aussi la première à vous offrir le mien. (*Tite et Bér.*, III, 3.)

— LAISSER LE BIEN DE, laisser l'avantage, le bonheur de :

Ah! redouble plutôt ce dédain qui me tue,
Et *laisse-moi le bien d'*expirer à ta vue. (*Gal. du Pal.*, II, 8.)

— Et encore dans le même sens :

Trop heureux que mon sang puisse te satisfaire,
Je le veux tout donner au seul *bien de* te plaire. (*La Veuve*, III, 3.)

— BIEN QUE, quoique, séparé en deux par plusieurs mots :

Bien, dit-il, *que* je touche à la fin de mes jours,
Vous n'avez pas en vain amené du secours. (*Pomp.*, I, 1.)

Cet emploi n'est pas fréquent, et on en trouve cependant des exemples dans de bons auteurs jusqu'à nos jours :

Caroline sollicitait sans cesse pour Murat, lequel, tout léger qu'il était, payait du moins les bienfaits de son beau-frère d'un dévouement qui ne permettait pas d'augurer alors sa conduite postérieure, *bien*, il est vrai, *qu*'on doive tout attendre de la légèreté. (THIERS, *Consul. et Emp.*, l. XXIV.)

BIENSÉANCE. IL EST DE BIENSÉANCE, il est bienséant :

Un aveu plus précis est une conséquence
Qui pourroit vous embarrasser,
Et même à notre sexe *il est de bienséance*
De ne pas trop vous en presser. (*Agés.*, I, 2.)

— SORTIR DE LA BIENSÉANCE, avec un nom de chose pour sujet, être contraire à la bienséance, s'écarter de la bienséance :

Le caractère d'Angélique *sort de la bienséance*, en ce qu'elle est trop amoureuse, et se résout trop tôt à se faire enlever par un homme qui lui doit être suspect. (*Exam. de la Pl. Roy.*)

BIGEARRE, pour bizarre :

Cette *bigearre* humeur n'est jamais sans soupçon. (*Gal. du Pal.*, III, 4.)

Corneille n'a gardé que jusqu'en 1654 cette forme ancienne.

BLAME, déshonneur. VIVRE SANS BLAME :

Qu'après m'avoir chéri quand *je vivois sans blâme*,
Qui m'aima généreux me haïroit infâme. (*Le Cid*, III, 4.)

Corneille supprima cette expression dans les dernières éditions, et mit :

Que malgré cette part que j'avois en ton âme,
Qui m'aima généreux me haïroit infâme.

— NE JUGER POINT DE BLAME A, ne trouver point de blâme, c'est-à-dire de crime à :

L'un aveuglé d'amour *ne jugea point de blâme*
A ravir la beauté qui lui ravissoit l'âme. (*La Veuve*, V, 1.)

Le mot *blâme* était autrefois très-fréquemment employé dans le sens de déshonneur, mauvais renom, honte, turpitude :

Par ma foy,
Je ne veulx rien savoir, ma femme,
De paour de trouver quelque *blasme*.
(*Farce de la Résurr. de Jen. Landore.*)

M'assurant que Vostre Majesté ne pourroit trouver que tres estrange, luy estant ce que je suis, et avec le courage que j'ay, que je passasse sous silence les esnormes *blasmes* dont ils chargent mon honneur. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. V, p. 72, 10 juin 1585.)

Et purge mon état d'infamie et de *blâme*. (RACAN, *Psaumes*, XXIX.)

On le trouve, avec le même sens, dans des écrits de notre siècle :

Et d'un sinistre exploit, par mille coups plus beaux,
J'effacerai le *blâme* en guidant vos drapeaux.
(N. LEMERC., *La Démence de Charles VI*, IV, 5.)

Le Provençal disait de même *blasmezo* pour *crime*.

BLAMER DES PLEURS, blâmer quelqu'un d'en répandre :

Loin de *blâmer les pleurs* que je vous vois répandre,
Je crois faire beaucoup de m'en pouvoir défendre. (*Horace*, III, 6.)

— BLAMER QUELQU'UN D'UNE CHOSE, la lui reprocher, l'en accuser :

Je ne la puis du moins *blâmer d'un mauvais choix*,
Polyeucte a du nom, et sort du sang des rois. (*Pol.*, II, 1.)

Ceux qui ont *blâmé* l'autre pièce *de* peu d'effets auront ici de quoi se satisfaire. (*Mélite*, préface.)

Et, dans ce changement,
Chacun vous *blâmeroit de* peu de jugement. (*Gal. du Pal.*, III, 6.)

Il eust esté *blasmé d'*infidélité ou *de* peu d'affection au bien de mes affaires. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 875.)

Quelle noire malice
Peut, d'un front assuré, me *blâmer d'*aucun vice? (RACAN., *Berg.*, IV, 3.)
Chacun sait le péché *dont* ma fille *est blâmée*. (Id., *ibid.*, IV, 4.)

BLANC. SE FAIRE BLANC, comme, se faire blanc de son épée, est employé par Corneille avec *de*, dans le sens particulier de se targuer du sentiment, de l'appui de :

Vous vous êtes *fait* tout *blanc d'*Aristote et d'autres auteurs que vous ne lûtes et n'entendîtes peut-être jamais, et qui vous manquent tous de garantie. (*Lett. apolog.*)

BLANCHI, fig. BLANCHI DANS, avec l'auxiliaire *être :*

O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie?
Et ne *suis*-je *blanchi dans* les travaux guerriers,
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers? (*Le Cid*, I, 4.)

— BLANCHI DANS LA VERTU :

Non, il n'est point d'âme si sainte,
D'homme *dans la vertu blanchi*,
Qui, des tentations pleinement affranchi,
N'en sente quelquefois l'atteinte. (*Imit.*, I. 13, éd. 1651.)

BLANQUE, au fig. :

Le Parnasse, autrefois, dans la France adoré,
Faisoit pour les mignons un autre âge doré :

Notre fortune enfloit du prix de nos caprices,
Et c'était une *blanque* à de bons bénéfices. (*Excuses à Ariste.*)

BLESSER. SE BLESSER LE CERVEAU, s'offenser, se choquer et concevoir de fâcheux soupçons d'une chose :

Ce malheureux jaloux *s'est blessé le cerveau*
D'un festin qu'hier au soir il m'a donné sur l'eau. (*Le Menu.*, III, 3.)

— BLESSER QUELQU'UN, le blesser d'amour :

Oui, sans doute Clarisse *a* son âme *blessée*. (*La Veuve*, IV, 5.)
Sa richesse l'attire, et sa beauté le *blesse*. (*La Suiv.*, I, 1.)
Amarante (aussi bien te faut-il confesser
Que la seule Daphnis avoit su me *blesser*),
Dis-moi qui me l'enlève. (*Ibid.*, V, 3.)

— BLESSÉ, blessé d'amour :

Il possédoit mon cœur, mes désirs, ma pensée;
Je ne lui cachois point combien j'*étois blessée*. (*Pol.*, I, 3.)
Quand dans le char il s'est placé,
Je n'étois qu'à vingt pas et venois pour l'instruire
Du départ de l'objet dont son cœur *est blessé*. (T. CORN., *Circé*, II, 1.)

— BLESSÉ DE DOULEUR :

D'une vive *douleur* elle paroît *blessée*. (*Othon*, V, 2.)

— BLESSÉ DE RESSENTIMENT :

Mais une grande offense est de cette nature,
Que toujours son auteur impute à l'offensé
Un vif *ressentiment dont* il le croit *blessé*. (*Rodog.*, I, 7.)

BOIS, coups de bâton. CHARGER DE BOIS :

Crois-moi, qu'il se verra, pour te mieux contenter,
Chargé d'autant *de bois* qu'il en pourra porter. (*L'Illus. com.*, II, 8.)

On trouve de même, avant Corneille :

Pardieu! si vous y venez, on vous *chargera de bois* comme un asne. (TOURNEBU, *Les Contens*, V, 4.)

Et d'une manière analogue :

Ha! que ne suis-je maintenant
Jeune et dispos comme autrefois
Je me suis vu! Par Dieu! le *bois*
Seroit bien cher, si ce pendart
N'en *portoit* maintenant *sa part!* (GREVIN, *Les Esbahis*, IV, 4.)

BOITEUX. LE BOITEUX, le temps :

Et tout simple et doucet, sans chercher de finesse,
Attendant le boiteux, je consolois Lucrèce. (*La Suite du Menu*, I, 1.)

Voltaire donne cette explication :

« Ancienne façon de parler qui signifie *le temps*, parce que les anciens figuroient le temps sous l'emblême d'un vieillard boiteux qui avoit des ailes, pour faire voir que le mal arrive trop vite, et le bien trop lentement. »

Le boiteux, dans cette signification, se joint habituellement au verbe *attendre;* cependant on le trouve sans cet accompagnement :

(La reine) prist résolution, si *le boiteux* portoit nouvelle certaine de ceste perte, de se desrober à peu de trouppe avec le roy et Monsieur. (MONTL., *Comment.*, IV.)

BON, noble, généreux, élevé :

Pour un léger ombrage,
C'est trop indignement traiter un *bon* courage.
Si le ciel en naissant ne m'a fait grand seigneur,
Il m'a fait le cœur ferme et sensible à l'honneur. (*L'Illus. com.*, II, 7.)

Elle a le cœur trop *bon* pour se voir avec joie
Le rebut du tyran dont elle fut la proie. (*Cin.*, II, 2.)

Je vous le disois bien, elle a le cœur trop *bon*. (*Suite du Ment.*, I, 4.)

Je crois faire pour elle autant que vous pour Rome;
J'ai le cœur aussi *bon*, mais enfin je suis homme. (*Hor.*, II, 3.)

Votre sang est trop *bon*, n'en craignez rien de lâche,
Rien dont la fermeté de ces grands cœurs se fâche. (*Ibid.*, II, 6.)

Tout s'oppose à l'effort de ton injuste amour
Qui veut d'un si *bon* sang souiller un si beau jour. (*Ibid.*, V, 3.)

Signification autrefois très-fréquente en tout genre de style :

La paresse et la peur
N'ont place en un *bon* cœur. (P. PIGHENAT, *Prose du clergé de Paris, addressée au duc du Mayne.*)

Et, comme il a le cœur autant *bon* que courtois,
Des armes du combat il te donne le choix. (L.-C. DISCRET, *Aliz.*, IV, 2.)

On a jugé de vous que vous avez l'esprit beau et le courage *bon*, et les dispositions de l'âme fort généreuses. (THÉOPH., *à Mgr de L.*)

Non, ma sœur n'eut jamais de si bas sentiments,
Elle a le cœur trop *bon* pour ces déguisements. (T. CORN., *Comm.*, II, 1.)

L'envie n'a pas le courage assez *bon* pour chercher la véritable grandeur. (BOSS., *Abr. d'un Serm. pour le mardi de la 4e sem. de car.*, I.)

C'est encore dans le même sens de *noble, généreux*, qu'on a dit :

Il est bien triste qu'un homme de si *bon* nom, qui sert si bien depuis vingt-deux ans, soit traité si mal. (FÉN., *Lett. au duc de Chevreuse*, 7 avr. 1710.) — Le roi a eu le malheur d'ôter l'argent des mains de toutes les *bonnes* familles du royaume, et de tout le peuple, pour le faire passer, sans mesure, dans celles des financiers et des usuriers. (Id., *ibid.*, 4 août 1710.) — Le peuple le sert avec un *bon* zèle. (MASS., *Serm. sur les vices et les vertus des grands*, I.) — Je vois bien que la *bonne* gloire devroit fuir certains honneurs que la grossière vanité cherche. (FÉN., *Dial. des morts*, XVIII.)

— BONNE CONDUITE, comme *belle conduite*, en parlant d'un acte de valeur :

Quel forfait trouvez-vous en sa *bonne conduite*? (*Horace*, IV, 1.)

— LA FAIRE BONNE, dans le sens de garantir, employé dans le style élevé :

Je prends sur moi sa dette, et *je vous la fais bonne*. (*Don Sanche*, I, 43.)

« Est trop trivial; c'est le style des marchands, » observe Voltaire.

Rappelons-nous, à la décharge de Corneille, que *Don Sanche* est une tragi-comédie.

BOND. FAUX BOND, pour signifier infidélité en amour :

Après un tel faux bond, un change si soudain,
A volage, volage, et dédain pour dédain. (*Mél.*, V, 5.)

BONHEUR, avec le plur. :

Ils diront à l'envi les *bonheurs* de la paix. (*Au roi, sur la paix de* 1678.)

Cet emploi n'a rien d'assez rare pour avoir besoin d'être justifié par des exemples. Corneille dit d'une manière plus particulière : SOUVERAINS BONHEURS.

Vanité de languir dans la soif des honneurs,
Vanité de choisir pour *souverains bonheurs*
Des plaisirs criminels les damnables mollesses. (*Imit.*, I, 1.)

BORD. SUR LE BORD DE, fig., comme *au bord de* :

Oui, votre intelligence à demi découverte,
Met votre Suréna *sur le bord de sa perte*. (*Sur.*, IV, 1.)

— SUR LES BORDS DE, au sens propre, comme *sur le bord de* :

Sur les bords du perron soudain elle s'avance. (*Théod.*, V, 8.)

— Fig. : SUR LES BORDS DE LA TOMBE, DU TOMBEAU :

Sur les bords de la tombe où tu me vois courir,
Je crains les maux que je te laisse,
Quand je fais gloire de mourir. (*Œd.*, III, 1.)

Au milieu des malheurs que le ciel nous envoie,
Prince, nous croiriez-vous capables d'une joie,
Et que nous voyant tous *sur les bords du tombeau*,
Nous pussions d'un hymen allumer le flambeau? (*Ibid.*, I, 2.)

— Corneille dit encore, d'une manière particulièrement hardie : AUX BORDS D'UNE PLEINE VICTOIRE :

Quand nous sommes *aux bords d'une pleine victoire*,
Quel besoin avons-nous d'en partager la gloire? (*Sert.*, II,

— AUX BORDS DE LA RAGE :

Vous devriez pourtant régler mieux ce courage,
N'en pousser point l'effort jusqu'*aux bords de la rage*. (*Perth.*, III, 3.)

Les exemples de *aux bords de*, fig., sont assez rares; cependant on trouve jusque dans la seconde moitié du dix-huitième siècle :

Aux bords de sa ruine on la vit, toujours ferme,
Aux succès d'Annibal marquer enfin leur terme. (SAUR., *Spart.*, IV, 3.)

BORNÉ DE, fig., renfermé dans les bornes, dans les limites de :

Les petits souverains qu'il fait pour une année,
Voyant *d'un temps si court* leur puissance *bornée*,
Des plus heureux desseins font avorter le fruit,
De peur de le laisser à celui qui les suit. (*Cin.*, I, 1.)

— N'ÊTRE BORNÉ D'AUCUNE EXCEPTION :

CLARIMOND. La puissance sur moi que je vous ai donnée....
DAPHNIS. *D'aucune exception ne doit être bornée*. (*La Suiv.*, III, 3.)

BOUCLIER. FAIRE BOUCLIER DE, comme *faire un bouclier de* :

Quand, tout percé de coups sur un monceau de morts,
Je lui *fis* si longtemps *bouclier de* mon corps. (*Don Sanche*, I, 3.)

BOUE, fig. SANG QUE LE CIEL N'A FORMÉ QUE DE BOUE, pour désigner un homme d'une très-petite origine :

Tout est illustre en lui, moi-même je l'avoue,
Mais *son sang que le ciel n'a formé que de boue*,
Et dont il cache exprès la source obstinément.... (*Don Sanche*, I, 1.)

BOUILLANT. TOUT BOUILLANT DE :

On l'a pris *tout bouillant* encor *de* sa querelle. (*Cid*, II, 6.)

L'Académie avait dit :

« On ne peut pas dire » bouillant d'une querelle « comme on dit » bouillant de colère.

Voltaire réplique avec raison :

« Tout bouillant encore de sa querelle, » me semble très-poétique, très-énergique et très-bon. »

— BOUILLANT, impétueux. BOUILLANTE FUREUR, TRANSPORTS BOUILLANTS :

Ma *bouillante fureur* ne cherche qu'un objet. (*La Gal. du Pal.*, IV, 5.)
Madame, écoutez moins des *transports* si *bouillants*. (*Théod.*, V, 6.)

BOUILLON, en parlant de sang répandu à flots bouillonnants :

Et mon funeste avis ne serviroit de rien
Qu'à confondre mon sang dans les *bouillons* du sien. (*Méd.*, III, 4.)

— BOUILLON, fig., transports bouillants :

Rompez, dissipez les *bouillons*
De ces ardeurs séditieuses. (*Imit.*, III, 34.)

BOURDE. DONNER UNE BOURDE, se moquer :

Quand il est nuit sans lune, et qu'il fait temps couvert,
Connaît-on les couleurs? *Tu donnes une bourde.* (*Suite du Menteur*, IV. 7.)

BOURREAU DE SON SANG, meurtrier de sa famille :

Le cœur de Pulchérie est trop haut et trop franc,
Pour craindre, ou pour flatter le *bourreau de son sang.* (*Héracl.*, I, 2.)

BOURRELLE, adj., féminin de bourreau :

Vous travaillez en vain, *bourrelles* Euménides;
Non, ce n'est pas ainsi qu'on punit les perfides.
(*Mél.*, IV, 8. Depuis 1638 jusqu'à 1660 inclus.)

Dans les dernières éditions, Corneille remplaça par *barbares* le mot *bourrelles*, qui était tout à fait vieilli :

Vous travaillez en vain, *barbares* Euménides;
Non, ce n'est pas ainsi qu'on punit les perfides.

Bourrelle était d'un usage fréquent au seizième siècle :

.... les *bourrelles* Furies. (JODELLE. *Didon*, I.)
Auteurs de la secte *bourrelle.* (D'AUB., *Les Tragiq.*, III.)
Et n'ayans assouvy leurs cruautés *bourrelles*,
Ils m'ont encor percé de cent playes cruelles,
Qui faict qu'incessamment je me consume en pleurs.
(LARIV., *Facét. Nuicts de Strap.*, I, 3.)

Il s'employait de même substantivement :

Canda[u]les, Lydien, est de nuict massacré.
Dans son lict conjugal à l'hymen consacré.
Par le commandement de sa femme cruelle,
Laquelle, avec Gygès, luy servit de *bourrelle.* (*Le Danger de Mariage.*)
La mort, qui d'un costé se présente effroyable,
La faim, de l'autre bout, *bourrelle* impitoyable. (D'AUB., *Tragiq.*, l. I.)

BOURRER, fig. BOURRER DES VERS, farcir des vers, remplir des vers, vaille que vaille :

Voilà donc, sans chercher tant de contes frivoles,
Tout ce qui m'a gâté, déduit en trois paroles;
Et pour un cavalier c'est bien *bourrer des vers,*
A tort et à travers. (*Mélang. poétiq.*)

BOUT. DE L'UN A L'AUTRE BOUT, comme, d'un bout à l'autre :

Le dieu que j'ai juré connaît tout, entend tout,
Il remplit l'univers *de l'un à l'autre bout.* (*Théod.*, II, 4.)

L. Racine a dit par imitation :

Dieu remplit l'univers *de l'un à l'autre bout.* (*La Religion.*)

La locution, du reste, est ancienne et trop simple pour que nous en rapportions des exemples.

— METTRE UNE AGENTE AU BOUT DE SA FINESSE :

Ne m'apprendras-tu point ce que fait ta maîtresse?
LA NOURRICE. Elle *met ton agente au bout de sa finesse.* (*La Veuve*, II, 7.)

On trouve, d'une manière analogue, *être au bout de :*

Les médecins avoient essayé inutilement tous leurs remèdes, et confessoient qu'ils *étoient au bout de* leur art. (FLÉCH., *Hist. de Ximén.*, l. 1.)

— AU BOUT DE, après :

Ce portrait vivant que je vous offre représente un héros assez reconnaissable aux lauriers dont il est couvert. Sa vie a été une suite continuelle de victoires : son corps, porté dans son armée, a gagné des batailles après sa mort; et son nom, *au bout de* six cents ans, vient encore triompher en France. (*Le Cid*, à Mme de Combalet.)

— A CHAQUE BOUT DE CHAMP, comme *à tout bout de champ :*

A chaque bout de champ vous mentez comme un diable. (*Le Ment.*, III, 6.)

BOUTADE. POUSSER PAR BOUTADE, produire d'un souffle, d'une seule inspiration :

Ou comme d'un sonnet ou d'une ode, qu'une chaleur extraordinaire peut *pousser par boutade*, et sans lever la plume. (*Mél.*, préface.)

BRAISE, dit plaisamment pour signifier chaleur d'amour :

Et, pour la maintenir, j'éteindrai bien ma *braise.*
(*La Veuve*, IV, 4, 1re éd., jusqu'à 1644 inclus.)

Vienne cet heureux jour! mais jusque-là, mauvaise,
N'avoir point de baisers à rafraîchir ma *braise!* (*Ibid.*, V. 3.)

Si je feins un peu de *braise*
Alors que l'humeur m'en prend ;
Qu'on me chasse, ou qu'on me baise,
Qu'on soit facile ou mauvaise,
Qu'on me chasse, ou qu'on me baise,
Tout m'est fort indifférent. (*Chanson.*)

On a dit de même avant Corneille, en une poésie qui voulait être sérieuse :

Car l'humeur du baiser appaise,
S'escoulant au cœur peu à peu,
Ceste chaude amoureuse *braise*
Dont tes yeux allumoyent le feu. (RONS., *Amours*, l. I, *Baiser*, 1572.)

Scarron a employé cette expression dans des vers qui ne peuvent pas être cités. Elle se rencontre chez plusieurs autres auteurs comiques ou burlesques, presque toujours employée d'une manière plus ou moins obscène. Nous nous contenterons de citer cet exemple d'un prédécesseur de Corneille :

Pour un moment modérés cette *braise*,
Vous baiserés chez moi plus à votre aise. (HARDY, *Le Triomphe d'Amour*.)

BRANDON, employé pour *flammes*, en parlant du feu dont est brûlé le corps de Créuse couverte de la robe empoisonnée de Médée :

Mais cette infortunée à peine l'a vêtue (la robe),
Qu'elle sent aussitôt une ardeur qui la tue ;
Un feu subtil s'allume, et ses *brandons* épars
Sur votre don fatal courent de toutes parts. (*Méd.*, v. 1.)

Brandon s'est autrefois employé pour *feu* en général, conformément à l'étymologie allemande *brand*, feu, incendie, *brennen*, brûler. On le trouve assez souvent au seizième siècle, avec cette signification au figuré. Ronsard s'en sert plusieurs fois. Un de nos anciens poëtes, moins connu, a dit dans le même sens :

Laisseras tu en deuil et ennuy celles
Que les *brandons* et vifves estincelles
De Cupido atouchent de si près,
Que eaux de Damatz, marjolaines, cyprès
Et romarains, verds lauriers et lavandes
Ne leur font rien. (*Crestin*.)

On trouve de même, au dix-septième siècle, dans le sens d'*étincelle :*

Je fais une description d'une nuit dans laquelle je m'arreste à parler, entre autres choses, de certains vers luisans qui volent comme les mouches, et dont toute l'Italie et tous les autres pays du Levant sont remplis. Il n'y a rien de si agréable au monde que de les voir, car ils jettent de dessous les ailes, à chaque mouvement, deux *brandons de feu* gros comme le pouce, et j'en ay veu quelquesfois tous les crins de nos chevaux tout couverts, et tous nos propres cheveux mesmes (ST-AMAND, *Moyse sauvé*, préface.)

Brandon est encore usité dans quelques provinces pour signifier des feux. Ainsi, en Picardie, on appelle *brandons* les feux de la Saint-Jean; dans la même province, on nomme aussi *brandon* tout feu de courte durée, comme un feu de paille, un feu de broutilles; on dira : Faites-moi vite un bon *brandon*.

BRANLE, fig. LE BRANLE DE LA ROUE DE LA FORTUNE :

Ainsi de notre espoir la fortune se joue,
Tout s'élève, ou s'abaisse *au branle de sa roue*. (*Illus. com.*, v, 5.)

Régnier avait employé cette figure avant Corneille, et tout le monde connaît les imitations que Boileau en a faites :

Ainsi de la vertu la fortune se joue.
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue... (*Sat.*, I.)

Qu'à son gré désormais la fortune me joue ;
On me verra dormir *au branle de sa roue.* (*Epîtres*, V.)

BRANLER. Emploi très-poétique :

Ne mets pas ton espoir sur un frêle roseau
Qui penche au gré du vent, qui *branle* au gré de l'eau. (*Imit.*, II. 7.)

BRAS. LE BRAS DE LA JUSTICE, les mains de la justice :

Ce n'est pas que je veuille avec cet artifice
Dérober un coupable *au bras de la justice.* (*Hor.*, V, 3.)

— Fig., pour désigner les coups vengeurs du ciel :

Et quand les dieux vengeurs *laissent tomber leur bras*,
Il tombe assez souvent sur qui n'y pense pas. (*Œdipe*, I, 2.)

— UN BRAS SI RENOMMÉ :

J'ai vu dans votre amour une source de haine,
Et j'ose dire encor qu'*un bras si renommé*,
Peut-être aurait moins fait, si le cœur n'eût aimé. (*Héracl.*, II. 6.)

Cette alliance de mots est marquée par Voltaire d'un point d'exclamation; Palissot ne s'en scandalise pas tant, et dit avec raison : « En poésie, tout ce qui peut se dire d'une personne peut se dire également de son bras, qui est pris alors pour la personne même : *bras renommé* n'a donc rien de vicieux, c'est au contraire une de ces figures auxquelles on est tellement accoutumé par l'usage, qu'on ne les remarque plus. »

Corneille dit encore par la même figure :

Pleure, pleure *ce bras qui t'a si bien servi*,
Pleure ce bon sujet que le mien t'a ravi. (*Perth.*, V, 5.)

Commandez que son *bras nourri dans les alarmes*
Répare cette injure à la pointe des armes. (*Le Cid*, II, 6.)

BRASIER, pour parler des feux qui dévorent Créuse après qu'elle a vêtu la robe empoisonnée, *don fatal* de Médée :

La flamme disparaît, mais l'ardeur leur demeure ;
Et leurs habits charmés, malgré nos vains efforts,
Sont des *brasiers* secrets attachés à leur corps. (*Méd.*, V, 1.)

Mais garde de toucher ce misérable corps ;
Ce *brasier*, que le charme ou répand ou modère,
A négligé Cléone, et dévoré mon père. (*Ibid.*, V, 5.

— Fig., pour désigner les feux de l'amour :

Son *brasier* est trop grand, rien ne peut l'amortir. (*La Gal. du Pal.*, I, 9.)

BRAVADE. FAIRE BRAVADE A QUELQU'UN, le braver :

Ce bélître insolent *me fait* encor *bravade*. (*L'Illus. com.*, II, 8.)

BRAVE HOMME, pour *homme brave :*

Et nous verrons ainsi qui fait mieux un *brave homme*,
Des leçons d'Annibal, ou de celles de Rome. (*Nicom.*, I, 3.)

BRÈCHE. FAIRE BRÈCHE A LA FOI CONJUGALE, pour signifier la violer :

Qu'un mari les adore, et qu'un amour extrême
A leur bizarre humeur le soumette lui-même.
Qu'il les comble d'honneurs et de bons traitements,
Qu'il ne refuse rien à leurs contentements ;
S'il *fait la moindre brèche à la foi conjugale*,
Il n'est point à leur gré de crime qui l'égale. (*L'Illus. com.*, V, 3.)

— FAIRE BRÈCHE AU POUVOIR SOUVERAIN, y porter atteinte :

Mais gardez-vous aussi d'oublier votre faute,
Et, comme elle *fait brèche au pouvoir souverain*,
Pour la bien réparer, retournez dès demain. (*Nicom.*, II, 2.)

« Cette expression *faire brèche*, dit Voltaire, n'est plus d'usage : ce n'est pas que l'idée ne soit noble ; mais en français toutes les fois que le mot *faire* n'est pas suivi d'un article, il forme une façon de parler proverbiale trop familière. *Faire* assaut, *faire* force de voiles, *faire* de nécessité vertu, *faire* ferme, *faire* brèche, *faire* halte, etc. ; toutes expressions bannies du vers héroïque. » Ce jugement est d'une rigueur trop scrupuleuse, et l'illustre commentateur n'est pas suffisamment exact dans la règle générale qu'il pose. Ainsi, entre cent exemples, on dit très-bien dans le style élevé :

— FAIRE ÉCLAT :

Ah ! si j'étois aimé vous n'auriez pu vous taire,
Le crime eût contre un lâche armé votre colère ;
Et du traître Licine apprenant l'attentat,
Pleine d'un vif transport vous *auriez fait éclat*. (TH. CORN., *Maxim.*, 3, 6.)

— FAIRE OUTRAGE :

Au sang dont elle sort, ce soupçon *fait outrage*. (Id., *Ibid.*)

Il serait facile de produire également des exemples de *faire affront*, *faire insulte*, etc. Voir ARTICLE SUPPRIMÉ.

BREVET, recette, remède :

Il vous prit quelque argent, mais ce petit butin
A peine lui dura du soir jusqu'au matin ;
Et, pour gagner Paris, il vendit par la plaine
Des *brevets* à chasser la fièvre et la migraine. (*L'Illus. com.*, I, 3.)

BRICOLER, fig., asservir :

Lorsque notre âme s'est purgée
De cette sottise enragée,
Dont le fantasque mouvement
Bricole notre entendement :
Crois-moi qu'un homme de ta sorte,
Libre des soucis qu'elle apporte,
Ne voit plus loger avec lui
Le soin, le chagrin, ni l'ennui. (*Mélang. poét.*)

— BRICOLER, agencer, manigancer :

Lui qui fut le témoin du conte que vous fîtes,
Lui qui vous sépara lorsque vous vous battîtes,
Ne sait-il pas encor les plus rusés détours,
Dont votre esprit adroit *bricola* vos amours? (*La Suite du Ment.*, II, 4.)

Bricoler ne se trouve indiqué, dans les dictionnaires les moins incomplets, qu'avec la signification de mettre la bricole à un cheval.

BRIDE. DONNER UNE BRIDE A, refréner, réprimer, retenir :

Que les hommes en terre apprennent à se taire,
Et *donnent une bride à* la témérité,
Où de leurs vains discours va l'importunité. (*Imit.*, III, 58.)

— DONNER LA RAISON POUR BRIDE AUX PLAISIRS :

Bien loin d'être emporté par le courant rapide
Des flots impétueux de ses bouillants désirs,
Il les dompte, il les rompt, il les tourne, il les guide,
Et *donne pour bride*
La raison aux plaisirs. (*Imit.*, I, 3.)

— RETENIR LA BRIDE A SES DÉSIRS :

Retiens un peu *la bride à tes* bouillants *désirs*.
Et, pour les mieux goûter, assure nos plaisirs.
(*Clit.*, V, 3, 1re éd. jusqu'à 1644 inclus.)

BRIGADE, pour désigner une troupe :

Leur *brigade* était prête. (*Le Cid*, IV, 5.)

Cette expression, critiquée par Scudéry, a été justifiée par l'Académie, qui dit dans ses *Sentiments sur le Cid* :

« Contre l'avis de l'observateur, le mot *brigade* se peut prendre pour un plus

grand nombre que de *cinq cents*. Il est vrai qu'en terme de guerre on n'appelle *brigade* que ce qui est pris d'un plus grand corps; et quelquefois on peut appeler *brigade* la moitié d'une armée que l'on détache pour quelque effet; mais, en terme de poésie, on prend *brigade* pour *troupe*, de quelque façon que ce soit. »

BRIGAND, adj., avec le fém. TROUPE BRIGANDE :

Traître, qui te fais fort d'une *troupe brigande*,
Je te choisirai bien au milieu de la bande. (*L'Illus.*, III, 9.)

BRIGUER, act. BRIGUER QUELQU'UN, tâcher de le gagner par des brigues :

Non, seigneur, croyez-moi, n'allez point au sénat.
De vos hauts faits pour vous laissez parler l'éclat.
Qu'il sera glorieux que sans *briguer* personne
Ils fassent à vos pieds apporter la couronne! (*Pulch.*, I, 5.)

On a dit comme Corneille, avant et après lui :

Les Macédoniens retournèrent derechef à leur façon de faire accoutumée, les satrapes à *briguer* et flatter les soudards, et les soudards à faire les audacieux et braves en grand mespris de leurs capitaines. (AMYOT, *Vies*, Eumène.)— Il ne se proposa pas la prédication comme un moyen de se distinguer, ou comme un chemin pour arriver aux dignités de l'Église. On ne le vit pas *briguer* des auditeurs pour lui applaudir. (FLÉCH., *Panég. de S. Bern.*, I.)

BRILLANT, subst., et au fig., éclat :

Est-il vrai, grand monarque, et puis-je me vanter,
Que tu prennes plaisir à me ressusciter?
Qu'au bout de quarante ans, Cinna, Pompée, Horace,
Reviennent à la mode et retrouvent leur place;
Et que l'heureux *brillant* de mes jeunes rivaux
N'ôte point le vieux lustre à mes premiers travaux?
(*Remerc. au roi en* 1667.)

Et si de ce néant vous prenez avantage,
Au moins l'ai-je rendu si beau, si glorieux,
Qu'il vaut bien le *brillant* d'une suite d'aïeux. (T. CORN., *Dar.*, II, 3.)

— BRILLANT, au plur., pour désigner les ornements brillants du style :

Aristote dit qu'il y a des absurdités qu'il faut laisser dans un poëme, quand on peut espérer qu'elles seront bien reçues, et il est du devoir du poëte en ce cas de les couvrir de tant de *brillants*, qu'elles puissent éblouir. (*Exam. du Cid.*) — Combien cette naissance, cachée sans besoin et contre la vérité d'une histoire connue, lui a-t-elle dérobé de choses plus belles que les *brillants* dont il a semé cet ouvrage! (*Deux. disc.*)

Sur mon théâtre ainsi tes vertus ébauchées
Sèment ton grand portrait par pièces détachées,
Les plus sages des rois comme les plus vaillants
Y reçoivent de toi leurs plus dignes *brillants*.
(*Au roi, sur son retour de Flandre.*)

BRISER, mettre en pièces, employé pour ajouter à l'idée de *rompre*. ROMPRE, BRISER DES CHAINES :

Forcez, *rompez, brisez de si honteuses chaînes.* (*Nicom.*, I, 2.)

— BRISER EN POUDRE LA TÊTE DE QUELQU'UN :

Mes vœux demanderont cette vengeance aux cieux,
Et ne cesseront point jusqu'à ce que leur foudre
Sur mon trône usurpé *brise ta tête en poudre.* (*Perth.*, I, 3.)

— BRISONS LA CE DISCOURS, comme on dit, brisons là-dessus :

Brisons là ce discours, je l'aperçois venir. (*La Suiv.*, I, 6.)

— BRISÉ, fig. UN ÉTAT CHANCELANT ET BRISÉ :

Soutenir *un état chancelant et brisé*,
C'est chercher par sa chute à se voir écrasé. (*Attila*, I, 2.)

BROSSER AU TRAVERS D'UNE FORÊT, en parcourir à pied ou à cheval les endroits les plus touffus :

Ce dernier spectacle présente à la vue une forêt épaisse composée de divers arbres entrelacés ensemble, et si touffus qu'il est aisé de juger que le respect qu'on porte au dieu Mars, à qui elle est consacrée, fait qu'on n'ose en couper aucunes branches, ni même *brosser au travers.* (*La Tois. d'or*, V.)

BROUILLER, troubler :

Mais le manque d'amour fait le manque de cœur;
Il abat le courage, il détruit la vigueur,
Relâche les désirs, *brouille* la connoissance,
Et laisse enfin tout l'homme à sa propre impuissance. (*Imit.*, III, 5.)

— BROUILLER L'AME, BROUILLER L'ESPRIT :

Leur mollesse a plus fait que le fer, ni la flamme,
Elle a frappé mes sens, elle *a brouillé mon âme*,
Ma raison s'est troublée. (*Théod.*, V, 3.)

Si je te menaçois tantôt de son retour,
Si j'en donnois l'alarme à ton nouvel amour,
C'étoient discours en l'air, inventés par ma flamme,
Pour *brouiller ton esprit* et celui de sa femme. (*Perth.*, IV, 2.)

— BROUILLER LA FANTAISIE :

Ce mot me l'a rendu si traitable et si doux,
Que j'ai bien reconnu qu'un peu de jalousie
Touchant votre Clindor *brouilloit sa fantaisie.* (*L'Illus. com.*, IV, 2.)

Mais si vous la piquiez un peu de jalousie,
Seigneur, si vous *brouilliez* par là *sa fantaisie*,
Son amour mal éteint pourroit vous rappeler. (*Pulch.*, III, 4.)

Quel est ce don Fadrique, et quelle jalousie
Vous a mal à propos *brouillé la fantaisie?*
(T. CORN., *Les Engag. du has.*, I, 7.)

Je crains que vous n'ayez *brouillé sa fantaisie*,
Et qu'il n'ait pris de vous un peu de jalousie,
Vous voyant si souvent chez Constance.
(MONTFL., *La Femme juge et partie*, I, 3.)

— BROUILLER LA CERVELLE, comme brouiller l'esprit ou la fantaisie; locution familière que Corneille emploie plusieurs fois dans ses comédies :

Mille sottes frayeurs lui *brouillent la cervelle*. (*Mél.*, I, 1.)
Vois-tu, je ne sais quoi me *brouille la cervelle*. (*La Pl. roy.*, III, 8.)

On a dit à peu près de même :

A votre fille, à vous il le rendoit suspect,
Tandis qu'avec douceur contre vous et contre elle
De mille faux soupçons il *brouillait sa cervelle*.
(J.-B. ROUSS., *Le Flatt.*, V, 7)

— SE BROUILLER, se troubler :

Cliton la vit pâmer, et *se brouilla* de sorte
Que, la voyant si pâle, il la crut être morte. (*Mél.*, V, 2.)

— SE BROUILLER L'ESPRIT, se troubler l'esprit :

Que nous aurions de paix et qu'elle seroit forte,
Si nous n'avions le cœur qu'à ce qui nous importe,
Et si nous n'aimions point à *nous brouiller l'esprit*
Ni de ce que l'on fait, ni de ce que l'on dit! (*Imit.*, I, 11.)
Non, non; faisons toujours ce que le ciel prescrit,
Et d'aucun autre soin ne *nous brouillons l'esprit*. (MOL., *Tart.*, IV, 1.)

— BROUILLER LA POPULACE, exciter des troubles parmi la populace :

Et ces discours en l'air que l'orgueil vous inspire,
Veulent persuader ce que vous n'osez dire,
Brouiller la populace, et lui faire après vous
En un fourbe impudent respecter votre époux. (*Perth.*, III, 4.)

— SE BROUILLER AVEC SES BONS DESTINS, employé dans le style noble, comme on dit familièrement, *se brouiller avec quelqu'un* :

Ne cherchons point, madame, à faire des mutins,
Et *ne nous brouillons point avec nos bons destins*. (*Sert.*, IV, 2.)

— BROUILLER, dans le sens de griffonner, écrire, composer à la hâte :

Ma sœur, un mot d'avis sur un méchant sonnet,
Que je viens de *brouiller* dedans mon cabinet. (*Mél.*, II, 4.)

On a dit avec la même signification, avant Corneille :

Mais moi, qui suis coustumier,
Brouiller mes vers à la mode

De Pindar', de qui premier
Commenceray-je mon ode? (Rons., *Odes*, III, 3.)

BRUIRE DE, retentir de :

Protecteur des grands rois, guerrier trop magnanime,
Puisse tout l'univers *bruire de* votre estime. (*L'Illus. com.*, III, 10.)

BRUIT. SANS FAIRE BRUIT, sans faire de bruit :

Attends *sans faire bruit* que je t'en avertisse. (*La Pl. Roy.*, IV, 1.)

Voir ARTICLE SUPPRIMÉ et FAIRE BRÈCHE.

— FOURBER A GRAND BRUIT, fourber ouvertement, avec éclat et ostentation :

Oui, madame, il est fort bien instruit
A montrer de l'orgueil, et *fourber à grand bruit*. (*Perth.*, IV, 4.)

BUT. Corneille fait un emploi figuré de ce mot, qui paraît, au moins au premier aspect, peu correct :

Il suit toujours son *but* jusqu'à ce qu'il l'*emporte*. (*Nicom.*, V, 4.)

But est ici pour l'objet qu'on se propose comme but, et *emporter* pour remporter, selon l'usage d'alors. Voir notre article EMPORTER.

— PRENDRE POUR BUT DE, s'assigner pour but de :

Sa valeur en ce lieu n'a point cherché sa gloire :
Il *prend* l'honneur du ciel *pour but de* sa victoire.
(*Inscrip. mise sous des estampes*, III. La réduct. du Béarn.)

— BUT A BUT, fig. S'AIMER BUT A BUT, s'aimer également et de la même manière :

Aimons-nous but à but, sans soupçon, sans rigueur,
Donnons âme pour âme, et rendons cœur pour cœur.
(*La Suite du Ment.*, V, 1.)

Par le pouvoir de son art (d'une sorcière), de vieilles douairières trouvent, dit-on, des jeunes gens qui *les aiment but à but*. (Lesage, *Diable boiteux*, VII.)

BUTIN, proie, au fig. :

Peut-être en ce moment qu'ici tu me cajoles,
Que tu remplis mon cœur d'espérances frivoles,
Ce rare et cher objet qui fait seul mon destin
Du soldat insolent est l'indigne *butin*. (*Théod.*, IV, 1.)

Notre grand comique a dit de même :

Au moins est-il en moi de promettre à ses vœux
Qu'on ne me verra point le *butin* de vos feux. (Mol., *D. Garcie*, III, 3.)

On lit dans le *Lexique de Molière :*

« Je ne crois pas qu'on trouve en français un second exemple de cette façon de parler bizarre. Dans une métaphore consacrée, on n'a pas le droit de substituer un synonyme au mot qui fait la figure; autrement cet Anglais aurait bien parlé, qui écrivait à Fénelon : « Monseigneur, vous avez pour moi *des boyaux de « père,* » car *entrailles* et *boyaux* sont synonymes comme *proie* et *butin.* »

L'exemple de Corneille montre que M. Génin a été ici, comme il lui arrive assez souvent, trop prompt à trancher, parce qu'il n'avait pas assez lu.

BUTINER SUR, avec un nom de chose pour sujet, tirer du profit de :

Dans son plus beau travail, tout ce qu'elle examine,
C'est combien *sur* un autre un tel emploi *butine,*
L'estime s'en mesure à ce qu'il rend de fruit. (*Imit.*, III, 54.)

Il s'agit dans ces vers trop obscurs et tourmentés de la nature opposée à la grâce. Le texte latin porte :

Natura pro suo commodo laborat, et quid lucri ex alio sibi proveniat, attendit.

BUTTE, fig. ÊTRE LA BUTTE DE, comme on dit, *être en butte à :*

Et d'*être des* malheurs *la butte* et la victime,
Sans faire aucun souhait pour la prospérité. (*Imit.*, II, 12.)

Elle *étoit la butte* ordinaire
De tous leurs quolibets et *de* tous leurs bons mots.
(PERRAULT, *Contes en vers*, Peau d'Ane.)

— METTRE EN BUTTE A, opposer à :

Tandis que Suréna, *mis aux* Romains *en butte,*
Les tiendroit en balance, ou craindroit pour sa chute. (*Suréna*, III, 1.)

— PRENDRE EN BUTTE, s'assigner pour butte :

Vous préserve le ciel de ce que je prévois,
Et daigne son courroux, me *prenant* seule *en butte,*
M'exempter par ma mort de pleurer votre chute. (*Sophon.*, I, 4.)

On a dit d'une manière analogue, *se mettre en butte,* pour signifier se proposer :

Je ne pense point qu'il faille trouver rien de mauvais en celui qui ne *se mit* jamais *en butte* que le bien faire. (PASQ., *Lett.*, XVII, 2.)

C

CALAMITÉ. DANS LA, EN TA CALAMITÉ, comme, *dans le, dans ton malheur :*

Et qu'une femme enfin *dans la calamité*
Me fasse des leçons de générosité. (*Pol.*, IV, 6.)

Il est ta garde en tes alarmes,
Il te guide et protége *en ta calamité.* (*Trad. du Ps.* CXXI.)

On a dit de même avant Corneille :

Prenant compassion de *sa calamité.* (*Lett. miss. de Henri IV,* t. IV, p. 326. 1595.)

CANAL. fig., pour désigner l'ouverture d'une plaie :

Blessures, hâtez-vous d'élargir vos *canaux,*
Par où mon sang emporte et ma vie et mes maux. (*Clit.*, I, 9.)

Et ces *canaux* ouverts sont autant de fontaines
Par où l'âme et le sang se pressent de sortir. (*Att.*, V, 6.)

CANTON, pays, lieu :

Et le père d'Orphise,
Cette rare beauté qu'en ces lieux même on prise,
Vous connoissez le nom de cet objet charmant,
Qui fait de ces *cantons* le plus digne ornement? (*Le Ment.*, V, 1.)

Quitte pour lui le monde, et laisse aux criminelles
Ce triste *canton* des rebelles,
Et tu rencontreras le repos sous ses lois. (*Imit.*, II, 1.)

CANTONNER (SE), se révolter en se retranchant dans un camp à part, ou seulement se révolter :

De cet hymen, dit-on, les nœuds si désirés
Serviront de prétexte à mille conjurés.
Ils pourront soulever jusqu'à son propre frère.
Il *se* voulut jadis *cantonner contre* un père. (*Tite et Bér.*, IV, 1.)

On trouve des exemples de *se cantonner*, pour *se révolter*, *se mutiner*, au fig. comme au propre :

Vous ne sauriez croire combien elle étoit aimée dans cette cour. La plupart des gens avoient résolu de *se cantonner*, à moins que Cythérée ne la traitât mieux. (LA FONT., *Amours de Psyché*, II.)

CAPABLE DE, susceptible de, sujet à, avec un nom de personne :

Ils tombent dans l'infélicité par cette foiblesse humaine *dont* nous sommes *capables* comme eux. (*Deux. Disc.*)

— Avec un nom de chose, susceptible de :

Pour l'ordre de la pièce, je ne l'ai mis ni dans la sévérité des règles, ni dans la liberté, qui n'est que trop ordinaire sur le théâtre français : l'une est trop rarement *capable de* beaux effets, et on les trouve à trop bon marché dans l'autre, qui prend quelquefois tout un siècle pour la durée de son action, et toute la terre habitable pour le lieu de la scène. (*La Veuve*, au lecteur.)

CAPITAL. FAIRE SON CAPITAL DE. Emploi assez singulier :

Quoi, votre amour toujours *fera son capital*
Des attraits de Plautine et du nœud conjugal? (*Oth.*, II, 4.)

CAPRICE. METTRE DANS SON CAPRICE QUE, mettre dans son imagination, dans sa tête que, se figurer que :

Pour moi, j'écoutois tout, et *mis dans mon caprice*
*Qu'*on ne devinoit rien que par votre artifice. (*La Suite du Ment.*, I, 1.)

— CAPRICE, avec le pluriel, pièce fondée sur le caprice de l'imagination :

Tout cela cousu ensemble fait une comédie dont l'action n'a pour durée que celle de sa représentation, mais sur quoi il ne seroit pas sûr de prendre exemple. Les *caprices* de cette nature ne se hasardent qu'une fois; et quand l'original auroit passé pour merveilleux, la copie n'en peut jamais rien valoir. (*Exam. de l'Illus. com.*)

CAPRICIEUX, avec un nom de chose, de fantaisie, bizarre.

Qu'on en nomme l'invention bizarre et extravagante tant qu'on voudra, elle est nouvelle; et souvent la grâce de la nouveauté, parmi nos François, n'est pas un petit degré de bonté. Son succès ne m'a point fait de honte sur le théâtre, et j'ose dire que la représentation de cette pièce *capricieuse* ne vous a point déplu, puisque vous m'avez commandé de vous en adresser l'épître quand elle iroit sous la presse. (*L'illus. com.*, Ép.)

Cet emploi est rare; cependant on rencontre des emplois analogues jusqu'à nos jours :

Mais dans ce rude paysage
Où tout est *capricieux*,
Et d'une beauté sauvage
Rien ne rappelle à mes yeux
Les bords que mon fleuve arrose. (FÉN., *Ode* IV.)

Un *capricieux* costume andalou qui lui sied à merveille. (TH. GAUT., *Monit.*, 29 décembre.)

CAPTIF, adj. et fig. VŒUX CAPTIFS.

Mais que servent pour moi tous ces préparatifs,
Si mon cœur est esclave, et tous ses *vœux captifs?* (*Sur.*, I, 1.)

CAPTIVER, au sens propre, rendre captif, prisonnier :

Cessez, indignes fers, de *captiver* un roi.
Est-ce à vous à presser les bras d'un tel monarque? (*Méd.*, IV, 5.)

Cet humble adorateur se déclare mon maître!
Et déja son amour, lassé de ma rigueur,
Captive ma personne au défaut de mon cœur! (RAC., *Alex.*, III, 1.)

CAPTIVITÉ, au fig., avec le pluriel :

Et quelque effort qu'on fasse à rompre ces beaux nœuds,
D'un amour si parfait les chaînes sont si belles,
Que nos *captivités* doivent être éternelles. (*Héracl.*, I, 4.)

Au milieu de tant de *captivités*, les hommes du siècle s'estiment libres. (BOSS., *Serm. pour la vêt. d'une postul. Bern.*, III.) — Le tout est de savoir s'abandonner

à Dieu en pure foi, et s'élever au-dessus des *captivités* où il permet que nous soyons à l'extérieur. (Boss., *Lett.*, à la sœur Cornuau, 10 mars 1687.) — C'est ici qu'il faut entendre les faiblesses, les blessures, les *captivités* de notre nature vaincue. (Id., 4e *Serm. pour la Circ.*, II.) — La matière ne manquera pas à la patience. La nature a assez d'infirmités, le monde assez d'injustices, ses affaires assez d'épines, ses faveurs assez d'inconstances, ses rebuts assez d'amertumes, ses engagements les plus agréables assez de *captivités*. (Id., 1er *Serm. pour la Quinquag.*, II.)

On a, de nos jours, également employé *captivité* avec le pluriel, au sens propre :

Dans ses *captivités*, il lisait Tacite. (V. Hugo., *Litt. et Philos.*, sur Mirab.)

CARACOLE, avec le masc. FAIRE UN CARACOLE :

En même temps Persée revole en haut sur son cheval ailé, et après *avoir fait un caracole* admirable au milieu de l'air, il tire du même côté qu'on a vu disparaître la princesse. (*Androm.*, III, 3.)

Et nos jeunes galefretiers
Ont-ils apprêté leurs coursiers,
Pour montrer par *maint caracole*
Qu'ils sont sortis de bonne école. (Scar., *Virg. trav.*, I. 5.)

Parfois dans quelque *caracole*,
Souvent contre votre parole,
Et toujours contre nos desseins,
Nous en sommes venus aux mains. (*Courr. burl. de la Guer. de Paris.*)

CARESSE, fig., avec le plur., faveurs :

Le ciel, qui se repent sitôt de ses *caresses*,
Verra plus de constance en moi qu'en ses promesses. (*Androm.*, II, 4.)

Est-ce ainsi qu'à nos maux le ciel trouve une fin?
Est-ce ainsi qu'Andromède en reçoit les *caresses*. (*Ibid.*, III, 2.)

CARFOUR, par licence, pour *carrefour*.

Théante approche-t-il?
CLÉON. Il est en ce *carfour*. (*La Suiv.*, IV, 7.)

CARREAU. LES CARREAUX EMBRASÉS, pour désigner la foudre :

Que fais-tu du tonnerre,
Ciel, si tu daignes voir ce qu'on fait sur la terre,
Et pour qui gardes-tu *tes carreaux embrasés*,
Si de pareils tyrans n'en sont point écrasés? (*Sur.*, V, 4.)

CASAQUE, fig., pour signifier la personne même :

Je n'aurais besoin que du texte de votre libelle, et des contradictions qui s'y rencontrent, pour vous convaincre de l'un et de l'autre de ces défauts, et imprimer sur votre *casaque* le quatrain outrageux que vous avez voulu attacher à la mienne. (*Lett. apolog.*)

CASSER. N'EN CASSER QUE D'UNE DENT :

Vous n'en *casserez*, ma foi, *que d'une dent*. (*Le Ment.*, IV, 9.)

« Façon de s'exprimer prise d'un ancien proverbe trivial et indigne d'être écrit, surtout en vers, » dit Voltaire.

Pourquoi indigne, dans le style comique?

CAUSER, v. n., converser, employé avec un régime indirect de personne :

... Lysis m'aborde, et tu *me* veux *causer*. (*La Place Roy.*, II, 5.)

CE QUE, autant que :

Et Pompée est vengé *ce qu'*il peut l'être ici. (*Pomp.*, V, 4.)

« N'est-ce pas dommage, demande avec raison Voltaire, que cette expression ait entièrement vieilli? On dirait aujourd'hui : « autant qu'il peut l'être; » mais « ce qu'il peut l'être » n'est-il pas plus énergique? »

On trouve de même *tout ce que*, *tout ce qui*, pour *tout autant que :*

Elle étoit belle *tout ce qu'*on peut l'être. (Mme de VILLED., *Ann. gal.*, II.) — Ah! ah! ce jeune officier-là est bien fait, je gage? — *Tout ce qu'*on peut l'être. (DANC., *Les Vacances*, sc. VII.) — Nous sommes ingénieux *tout ce qui* se peut à nous tromper nous-mêmes. (LE JEUNE, *Serm. chois.*, XVI, 1.)

CÉDER, comme *le céder :*

Reine, voyez par là si je vaux bien Phinée,
Si j'étois moins que lui digne de votre choix,
Et si le sang des dieux *cède* à celui des rois. (*Androm.*, III, 3.)

On ne peut plus rien faire,
Dont la gloire ne *cède* à celle de Sévère. (TH. CORN., *Maxim.*, I, 1.)

Ses vertus personnelles ne *cédaient* ni à celles de son père, ni à celles de sa mère. (ST-RÉAL, *Conj. des Gracq.*)

CÉLÈBRE, avec un nom de chose, public, solennel, éclatant :

Je n'ajouterai rien aux *célèbres* témoignages qu'elle (la voix publique) vous rend, qu'une profonde vénération pour les hautes qualités qui vous les ont acquis. (*Pomp.*, au card. Maz.)

Cette signification est toute latine. On trouve dans des sens analogues :

Le roi ne songeoit qu'à rendre ces noces *célèbres* par des divertissements où il pût faire paroître l'adresse et la magnificence de sa cour. (Mme DE LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, II.) — On annonce son mariage comme revêtu de la solennité la plus *célèbre*, comme suivi de tous les honneurs dus à son rang. (COCHIN, *Proc. Wert. Montbell.* Répliq.) — Il se jeta sur Zelmis, les yeux étincelants de colère, et l'auroit percé de mille coups, s'il ne l'eût réservé à une plus *célèbre* vengeance. (REGNARD, *La Provenç.*)

CENT, pour un nombre indéterminé, en parlant de choses morales :

Et si votre vertu pouvoit croire mes larmes,
Vous nous épargneriez *cent* mortelles *alarmes*. (*Œd.*, IV, 2.)

En vain pour me soumettre à ses lâches efforts,
Mon âme a secoué le joug de *cent remords*. (*Sert.*, I, 1.)

Quand *cent troubles* m'agitent,
Que la haine, l'amour, l'honneur me sollicitent,
Qu'à l'ardeur de punir je m'abandonne en vain,
Hélas! suis-je en état de vous donner la main? (*Sur.*, II, 3.)

CERTAIN, AU CERTAIN, employé comme une sorte de locution adverbiale, pour signifier, d'une manière certaine :

Il ne t'est pas aisé de juger *au certain*
Quel esprit meut ton âme, ou ta langue, ou ta main. (*Imit.*, III, 15.)

On a dit d'une manière analogue, *pour tout certain :*

En doulx regard, en parolle et faconde,
Pour tout certain, je ne sçay la seconde;
Et qu'ainsi soit, je le dis et soustien. (R. DE COLLER, *Épist.*, V.)

Pour tout certain, en un mot résolu,
D'aller vers vous j'eusse faict mon debvoir;
Mais l'accident m'a gardé de vous veoir. (Id., *Épist. à cert. dames.*)

CERVELLE. METTRE EN CERVELLE, inquiéter, tourmenter :

Ta curiosité te *met* trop *en cervelle*. (*Mél.*, IV, 1.)

— TENIR EN CERVELLE :

Je ne te *tiendrai* point plus longtemps *en cervelle*. (*Mél.*, III, 2.)

Ces locutions sont trop connues pour que nous en rapportions aucun exemple; mais Corneille a dit d'une manière qui lui est plus particulière :

— ÊTRE EN CERVELLE :

A sa prière seule, et pour le contenter,
J'écoute cet ami quand il m'en vient conter;
Et pour vous dire tout, cet amant infidèle
Ne m'aime pas assez pour en *être en cervelle*. (*La Suiv.*, I, 8.)

— ENTRER EN CERVELLE :

Séparons-nous, de peur qu'il *entrât en cervelle*,
S'il avoit découvert un si long entretien. (*La Veuve*, I, 3.)

On trouve encore, dans une signification analogue, *demeurer en cervelle :*

Poltrot jusque-là *estoit demeuré en cervelle*; mais soudain qu'il eut fait le coup se trouva tellement esperdu... (PASQ., *Lett.*, V, 20.) — Le naturel du roi estoit de

demeurer en cervelle quand il se voyoit affligé, et, au contraire, de se lascher trop aisément la bride lorsqu'il estoit en prospérité. (PASQ., *Lett.*, XIV, 2.)

C'EST MON, voir MON.

CETTUI-CI, celui-ci. Corneille n'emploie ce vieux pronom démonstratif que dans ses comédies :

Cettui-ci dépêché,
C'est de toi maintenant que j'aurai bon marché (*Clit.*, I, 9.)

Le seul Clitandre arma contre moi ces voleurs.
Cettui-ci fut toujours vêtu de ses couleurs. (*Ibid.*)

N'en dis pas davantage,
Cettui-ci qui me vient faire quelque message,
Apprendroit malgré toi l'état de tes amours. (*Ibid.*, II, 4.)

CHACUN, un chacun, tout homme, tous les hommes :

Pour moi, j'aime *un chacun*, et sans rien négliger,
Le premier qui m'en conte a de quoi m'engager. (*La Place Roy.*, I, 1.)

CHAINE, fig., en parlant du mariage :

Cette *chaîne* qui dure autant que notre vie,
Et qui nous doit donner plus de peur que d'envie
Si l'on n'y prend bien garde, attache assez souvent
Le contraire au contraire, et le mort au vivant. (*Le Ment.*, II, 2.)

« Cette allégorie, dit Voltaire, ne paraît-elle pas un peu forte dans une scène de comédie, et surtout dans la bouche d'une fille? Mais toute cette tirade est de la plus grande beauté. Il n'y a point de fille qui parle mieux, et peut-être si bien dans Molière. »

Corneille dit encore, par une autre image aussi magnifique :

Cette âme d'avec soi tout à coup divisée,
Reprend de ces remords la chaîne mal brisée. (*Sert.*, I, 1.)

CHAGRIN, dans le sens de mécontentement, et sans aucune idée de tristesse :

Quelques-uns réduisent le nombre des vers qu'on y récite à quinze cents, et veulent que les pièces de théâtre ne puissent aller jusqu'à dix-huit, sans laisser un *chagrin* capable de faire oublier les plus belles choses. J'ai été plus heureux que leur règle ne me le permet, en ayant donné pour l'ordinaire deux mille aux comédies, et un peu plus de dix-huit cents aux tragédies, sans avoir sujet de me plaindre que mon auditoire ait montré trop de *chagrin* pour cette longueur. (*Prem. Disc.*)

CHALEUR, fig., ardeur. CHALEUR GÉNÉREUSE :

Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime,
Sa *chaleur généreuse* a produit ton forfait. (*Hor.*, V, 3.)

— CHALEUR POUR LA GLOIRE :

Souffrez que *pour la gloire une chaleur* égale,
D'une amante aujourd'hui vous fasse une rivale.
Le ciel offre à mon bras par où me signaler ;
S'il ne sait pas combattre, il saura m'immoler;
Et si cette *chaleur* ne m'a point abusée,
Je deviendrai par là digne du grand Thésée. (*Œd.*, II, 4.)

— LA CHALEUR DE L'ATTENTION :

Le moindre mot que j'en eusse laissé dire, pour en prendre soin, eût rompu toute *la chaleur de l'attention*, et rempli l'auditeur d'une fâcheuse idée. (*Exam. du Cid.*)

— DANS LA CHALEUR DES ARMES, comme, *dans la chaleur du combat :*

Ayez l'œil sur le roi dans la *chaleur des armes*,
Et conservez son sang pour épargner mes larmes. (*Pomp.*, IV, 5.)

— CHALEUR, au fig., avec le pluriel :

Modérez ces *chaleurs de votre esprit* jaloux,
Prenez des sentiments plus justes et plus doux. (*La Tois. d'Or*, IV, 3.)
Seigneur, vous pardonnez aux *chaleurs de son âge*. (*Nicom.*, II, 3.)

« *Chaleurs de son âge*, » mauvais terme, » dit dédaigneusement Voltaire.

Nous dirons, au contraire, « *chaleurs de son âge*, » expression très-poétique, comme « *ces chaleurs de votre esprit*, » que Voltaire n'a pas repris, uniquement peut-être parce qu'il n'a jugé digne d'aucune note la tragédie où se trouve cette alliance de mots. Il faut d'ailleurs remarquer qu'*esprit* est ici, comme souvent chez Corneille, employé dans le sens d'*animus*. *V.* notre article ESPRIT.

En prose comme en poésie, *chaleur* s'emploie parfaitement au pluriel dans ses divers sens figurés :

Les *chaleurs* de mon enthousiasme. (D'AUB., *Trag.*, V.) — Je ne saurois nier que, lorsque j'étois jeune, je n'aie eu les *chaleurs* de folie qu'ont les jeunes gens; mais ce n'a jamais été jusques à pouvoir aimer une femme qui ne me rendît la pareille. (MALH., *Lett.*, à Racan.) — S'il étoit permis d'imiter ici vos *chaleurs*, j'aurois bien plus de sujet que vous de dire que.... (ARN., *De la fréq. comm.*, II, 9.) — Attaché à ses sentiments par persuasion et non par caprice, souvent contraire aux avis des autres, parce que souvent ils étoient injustes ou déraisonnables, conservant toujours dans les *chaleurs* et dans les vivacités de son esprit la bonté et la tendresse même de son cœur. (FLÉCH., *Or. fun. de Montaus.*, III.)

A vous poursuivre épuiser mes *chaleurs*,
Pour vous ravir quelqu'une de ces fleurs
Qu'à pleines mains, pour tant d'autres avares,
Vous prodiguez aux Chaulieux, aux La Fares.
(J.-B. ROUSS., *Épît.*, I, 1, aux Muses.)

On a dit de même de nos jours :

M. Richond des Brus et M. Duchâtel, le premier calme comme l'innocence, le second indigné comme la vertu, ont fait tomber toutes ces *chaleurs*. (L. Veuill., *Mélang.*, 20 janv. 1848.) — Emporté par de puériles *chaleurs* de colère. (Id., *ibid.*)

Corneille a encore employé *chaleur* au pluriel, dans un sens ironique :

Quand vous m'avez reproché mes vanités, et nommé le comte de Gormas un capitan de comédie, vous ne vous êtes pas souvenu que vous avez mis un *a qui lit*, au-devant de *Lygdamon*, ni des autres *chaleurs* poétiques et militaires qui font rire le lecteur presque dans tous vos livres. (*Lett. apolog.*)

CHAMP. DONNER LES CHAMPS, comme on dit *donner la clef des champs :*

Je chasse un fugitif avec trop de raison,
Et *lui donne les champs* quand il rompt sa prison. (*La Pl. Roy.*, II, 3.)

CHAMPTOURNÉ, chantourné, évidé en dedans :

Trois vases qui portent, l'un des orangers, et les deux autres diverses fleurs en confusion, *champtournées* et découpées à jour. (*La Tois. d'Or*, I, décor. du Ier acte.)

Cette orthographe dément l'étymologie de κανθός, coin, qu'on donne quelquefois à ce mot.

CHANGE, pour *changement*, en parlant des sentiments :

Nous leur ferons bien voir que leur *change* indiscret
Ne vaut pas un soupir, ne vaut pas un regret. (*Mél.*, III, 5.)

Pourquoi m'aigrir contre elle? En cet indigne *change*,
Le beau choix qu'elle fait la punit et me venge. (*La Veuve*, III, 3.)

Sinon, faites état qu'il va courir au *change*. (*La Suiv.*, I, 8.)

Ne meurs pas, chère épouse, et dans un second *change*
Vois l'effet merveilleux où ta vertu me range. (*L'Illus.*, V, 3.)

N'appelle point amour un *change* inévitable,
Où Créuse fait moins que le sort qui m'accable. (*Méd.*, III, 3.)

Mon honneur offensé sur moi-même se venge,
Et vous m'osez pousser à la honte du *change!* (*Le Cid*, III, 6.)

Quoi! vous appelez crime un *change* raisonnable? (*Hor.*, I, 2.)

Contentez-vous de voir que mon frère aujourd'hui
L'estime et l'aime assez pour le loger chez lui,
Et d'apprendre de moi que mon cœur se propose
Le *change* et le tombeau pour une même chose. (*La Suite du Ment.*, V, 5.)

Et mes ardents souhaits de voir punir son *change*,
Assure ma conquête à quiconque me venge. (*Perth.*, II, 1.)

Ce mot, dans ce sens, était très-ancien dans la langue, et a été usité longtemps encore après Corneille, mais surtout dans le style familier :

Femme sans cueur, qui ne se peut tenir d'aller au *change*. (Cl. Mar., *Rond. de celuy de qui l'amye a faict nouvel amy.*)

Aux courtisans n'y a point d'amour :
Ils vont au *change* chaque jour. (*Com. de Chans.*, II, 2.)

A quelle autre beauté pourrois-je aller au *change?* (RACAN, *Berg.*, égl.)

C'est par le *change*
Que l'on se venge
D'un époux qui n'est pas constant.
(DANC., *Prol. et divert. nouv. pour Circé.*)

— Corneille emploie *change* pour changement dans d'autres cas, comme *change de nom*, ou *change* absolument :

A l'intérêt du sceptre aussitôt attaché,
Il agit d'autant plus qu'il se croit bien caché,
Et s'ose imaginer qu'il ne fait rien paraître
Que ce *change de nom* ne fasse méconnaître. (*D. Sanche*, II, 1.

Puisque chacun, dit-il, s'échauffe en ce discord,
Consultons des grands dieux la majesté sacrée,
Et voyons si ce *change* à leurs bontés agrée. (*Hor.*, III, 2.)

On trouve d'une manière analogue :

Le *change* des saisons.
(MALH., *Stances pour Alcandre au retour d'Oronte.*)

O que nos fortunes prospères
Ont un *change* bien apparent!
O que du siècle de nos pères
Le nostre s'est fait différent! (Id., *Odes*, l. 2. *Sur l'attente*, etc.)

Pour moy, comme une humble brebis,
Je vais où mon pasteur me range,
Et n'ai jamais aimé le *change*
Que des femmes et des habits. (RACAN, *Épigr.*, à Mme Desloges.)

— RENDRE SON CHANGE A QUELQU'UN, comme on dit *rendre le change :*

Au lieu de la duper avec ce feint amour,
Elle-même le dupe, et *lui rendant son change*,
Lui promet un amour qu'elle garde à Florange. (*La Veuve*, II, 5.)

Approchez, Liriope, et *rendez-lui son change.* (*Androm.*, II, 2.)

Dom Pèdre en vint aux reproches et aux menaces. Le roi lui *rendit* bientôt *son change*, et lui dit que si le roi d'Espagne continuoit ses attentats, il porteroit le feu jusque dans l'Escurial. (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, 3e p., 1608.)

CHANGER, act., au mor., faire changer, avec ou sans rég. indirect :

Mais comme avec le temps il pourroit vous séduire,
Et *vous changeant d'humeur*, me forcer à vous nuire,
J'ai voulu vous parler pour vous mieux avertir
Qu'il seroit malaisé de vous en garantir. (*Théod.*, II, 4.)

Oui, l'honneur qu'il me rend ne fait que m'outrager;
Je vous le dis encor, rien ne peut me *changer*. (*Perth.*, I, 1.)

Quoi! madame, la perdre est-ce gagner Placide?
Croyez-vous que sa mort le *change* ou l'intimide? (*Théod.*, II, 6.)

Expression assez rare, qu'on rencontre cependant, comme dans cet exemple :

Ce récit tout nouveau me surprend et me *change*. (RICHEL., *Mirame*, III, 2.)

— CHANGER DE.... EN..., avec un adjectif après *de* et *en* :

Flattez mieux les désirs de votre ambitieuse,
Et ne la *changez* pas *de* fière *en* furieuse.
Elle vient vous parler. (*Tite et Bér.*, V, 1.)

— CHANGER UN AMANT, le quitter pour un autre :

Mais puisque sans raison la volage *vous change*,
Faites qu'avec raison un changement vous venge. (*La Gal. du Pal.*, IV, 4.)

Henri IV écrivait à Gabrielle d'Estrées :

Resolvés-vous donc, ma maistresse, de n'avoir qu'un serviteur. Il est en vous de me *changer*, il est en vous de m'obliger. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. 4, p. 291.)

— CHANGÉ DE, suivi d'un substantif :

Si jamais jusque-là votre guerre m'engage,
Je serai bien *changée* et *d'*âme et *de* courage. (*Nicom.*, III, 1.)

« Je serai bien changée et d'âme et de courage » mauvaise façon de parler, dit Voltaire. » Cette façon de parler ne paraîtra pas si mauvaise, si l'on réfléchit que *courage* est employé ici dans la signification de *cœur*, dont on verra des exemples à un des articles suivants.

Changé de se rencontre souvent ainsi avec un subst. :

Voilà qu'il vient à nous tout *changé de* visage. (TRIST., *Marianne*, II, 8.)

— SE CHANGER, pour signifier changer de sentiments :

Faites, dieux tout-puissants, que Philiste *se change*. (*La Veuve*, III, 1.)

Nous n'avons pas rencontré d'exemple de cet emploi.

CHAPEAU. DONNER UN COUP DE CHAPEAU A QUELQU'UN, le saluer d'un coup de chapeau :

Lysandre sort de chez Célidée, et passe sans s'arrêter, leur donnant *seulement* un coup de chapeau.

HYPPOLITE. Peut-être l'avenir... Tout beau, coureur, tout beau,
On n'est pas quitte ainsi pour *un coup de chapeau*. (*La Gal. du Pal.*, II, 2.)

CHAPITRE. FAIRE UN BON CHAPITRE, faire une bonne remontrance :

L'amour excuse tout dans un cœur enflammé,
Et tout crime est léger, dont l'auteur est aimé.

Je serois plus sévère, et tiens qu'à juste titre,
Vous lui pouvez tantôt en *faire un bon chapitre.* (*Suite du Ment.*, IV, 3.)

CHARGE. AUX CHARGES QUE, pour, *à la charge que :*

Là j'aurai tout loisir de te le raconter,
*Aux charges qu'*à mon tour aussi l'on m'entretienne.

Nous n'avons pu rencontrer cette locution ailleurs que chez Corneille.

CHARGEANT, fig., pesant, lourd, fâcheux :

Je ne vous en chargeai qu'afin de me défaire
D'un *entretien chargeant* et qui m'alloit déplaire. (*La Gal. du Pal.*, II, 8.)

CHARMANT, subst. LE CHARMANT, opposé à *l'utile :*

Cherche-moi Spitridate, et l'amène en ce lieu,
Et nous verrons après s'il n'est point de milieu
Entre le *charmant* et l'utile. (*Cinna.*, IV, 4.)

CHARMÉ. PRÉSENT CHARMÉ, pour désigner la robe que Médée envoya à Créuse, après l'avoir empoisonnée par ses charmes magiques :

Hélas! vous recevez par ce *présent charmé*
Le déplorable prix de m'avoir trop aimé. (*Méd.*, V, 5.)

CHARMEUR, adj. :

Quiconque aime l'époux,
Cria-t-il, de sa voix trouve l'accent si doux,
Que de ses tons *charmeurs* l'amoureuse tendresse,
Sitôt qu'il les entend, le comble d'allégresse. (*Imit.*, IV, 17.)

A la première vue un objet qui nous plaît
N'inspire qu'un désir de savoir quel il est,
On en veut aussitôt apprendre davantage,
Voir si son entretien répond à son visage,
S'il est civil ou rude, importun ou *charmeur,*
Éprouver son esprit, connaître son humeur. (*La Gal. du Pal.*, I, 8.)

Corneille dit de même subst. :

Éloignez quelque temps ce dangereux *charmeur.* (*La Veuve*, II, 2.)

C'est un des mots nombreux que Corneille gardait de la langue du seizième siècle :

(Platon) veut que ce soit pareillement l'office de la fortitude combattre à l'encontre de la douleur, et à l'encontre des immodérées et *charmeresses* blandices de la volupté. (MONT., *Ess.*, III, 13.) — Je m'en vais, lui disoit-il, vous monstrer, et faire voir sans lunettes, si n'estes du tout aveugle, qu'il y a une vertu *charmeuse* cachée ès yeux. (BOUCHET, *Serées*, XIX.)

On a dit comme Corneille au dix-septième siècle :

Vos yeux, ces beaux *charmeurs*, avec tout leur éclat,
Ne sont point accusés de tant d'assassinats. (ROTROU, *Venc.*, III, 4.)

CHATOUILLÉ, fig. CHATOUILLÉ PAR L'ESPOIR :

Et *chatouillé* d'ailleurs *par l'espoir* qui le flatte
De faire avec plus d'heur la guerre à Mithridate,
Il brûle d'être à Rome. (*Sert.*, I, 2.)

CHATOUILLEMENT. Corneille emploie plusieurs fois ce mot au fig., avec *de*, suivi d'un substantif :

Souvent même l'esprit de ces pèlerinages
N'est qu'un *chatouillement de* curiosité,
Et l'attrait qu'a toujours en soi la nouveauté
Vers ce qu'on n'a point vu tire ainsi les courages. (*Imit.*, IV, 1.)

Et que tout autre attrait effacé par le tien
Me laisse abhorrer comme un crime
Les vains *chatouillements de* tout autre entretien. (*Ibid.*)

— Il l'emploie aussi sans régime, dans le sens de paroles, d'exhortations flatteuses, séductrices :

Va, dangereux ami que l'enfer me suscite,
Ton damnable artifice en vain me sollicite,
Mon cœur inébranlable aux plus cruels tourments
A presque été surpris de tes *chatouillements*. (*Théod.*, V, 3.)

— UN FAUX CHATOUILLEMENT, pour signifier un faux plaisir :

Et pour l'indigne attrait d'*un faux chatouillement*,
Pour un bien passager, un plaisir d'un moment,
Amoureux d'une vie ingrate et fugitive,
Ils acceptent pour l'âme une mort toujours vive,
Où mourant à toute heure et ne pouvant mourir,
Ils ne sont immortels que pour toujours souffrir. (*Imit.*, III, 12.)

CHATOUILLEUX, fig. CHATOUILLEUX MYSTÈRE, mystère fait pour piquer la curiosité :

L'éclat de ces faveurs dont vous enveloppez
De votre faux secret le *chatouilleux mystère*,
Dit si haut malgré vous ce que vous pensez taire,
Que vous êtes ici le seul que vous trompez. (*Agés.*, III, 4.)

C'est ainsi que le frère de notre poëte a dit *chatouiller la curiosité*, pour *piquer la curiosité :*

Et ce n'est après tout que la difficulté
Qui *chatouille* aujourd'hui *sa curiosité*.
(T. CORN., *Le Charme de la voix*, III, 1.)

— IMPRESSION CHATOUILLEUSE, impression qui remue les sens, impression voluptueuse :

Si j'avais à y exposer celle de David et Betsabée, je ne décrirais pas comme il en devint amoureux en la voyant se baigner dans une fontaine, de peur que l'image de cette nudité ne fît une *impression* trop *chatouilleuse* dans l'esprit de l'auditeur. (*Exam. de Polyeucte.*)

De cette acception on peut rapprocher :

> Souriant d'un souris badin
> A ces *paroles chatouilleuses*,
> Qui font baisser un œil malin
> A mesdames les précieuses. (VOLT., *Épît.*, XXXI.)

CHAUD, fig., ardent :

> Près d'*un esprit si chaud* et si fort emporté,
> Suréna dans ma cour est-il en sûreté? (*Sur.*, V, 1.)

— CHAUD, subst., SUR LE CHAUD DU JOUR, au moment de la plus forte chaleur :

> Un bœuf piqué du taon, qui, brisant nos closages,
> Hier, *sur le chaud du jour*, s'enfuit des pâturages. (*Clit.*, II, 7, 1re éd.)

On trouve dans le même sens, en prose, *par le chaud du jour* :

> Il marchoit *par le chaud du jour*. (FLEURY, *Mœurs des chrét.*, II.)

CHAUSSER LE COTHURNE UN PEU PLUS BAS, pour signifier baisser un peu le ton ordinaire de la tragédie :

> Je ne puis croire que l'hospitalité violée en la personne des filles de Scédase, qui n'étoit qu'un paysan de Leuctres, soit moins digne d'elle (la tragédie) que l'assassinat d'Agamemnon par sa femme, ou la vengeance de cette mort par Oreste sur sa propre mère; quitte pour *chausser le cothurne un peu plus bas*. (*Don Sanche*, *Épît.*)

CHEMIN, fig. LE CHEMIN DU TRÉPAS :

> Pour m'exposer à tout achevons l'hyménée.
> Cher frère, c'est pour moi *le chemin du trépas*,
> La main qui t'a percé ne m'épargnera pas. (*Rodog.*, V, 4.)

— CHEMIN, fig., comme *voie* :

> Ce sont *pour l'apaiser les chemins les plus courts*. (*La Suiv.*, I, 8.)

— SE METTRE MAL AU CHEMIN DE, ne pas prendre les moyens de :

> Vous *vous mettez fort mal au chemin de* régner. (*Nicom.*, III, 1.)

Au jugement de Voltaire, « chemin de régner » ne peut se dire. Toutes ces façons de parler sont trop basses. » La locution critiquée ne laisse rien à désirer ni pour la clarté, ni pour l'analogie, ni pour la correction. Pourquoi donc ne pourrait-elle s'employer?

On trouve d'une manière approchante : *mettre en chemin de*, pour signifier faciliter les moyens de :

> Otez-leur seulement leur esprit, et *mettez-les en chemin de* trouver ces vérités

dans leur propre fonds. (FÉN., *Éduc. des filles*, VII.) — Je ferai à chaque moment sans inquiétude, selon les forces de mon corps, ce que la Providence me *mettra en chemin de* faire. (Id., *Réfl. sur tous les jours*, XIII.)

— Corneille a encore dit dans le même sens, et d'une manière aussi irréprochable : CE N'EST PAS LE CHEMIN DE (un infinitif) :

Je cherche à l'acquérir, et non à l'irriter,
Et m'immoler l'objet de sa nouvelle flamme
Ce n'est pas le chemin de rentrer dans son âme. (*Androm.*, V, 1.)

— S'ÉCARTER DU GRAND CHEMIN, à peu près comme on dit, *ne pas suivre le chemin battu :*

Il est bien malaisé de trouver quelque chose de nouveau sans *s'écarter* un peu *du grand chemin*, et se mettre au hasard de s'égarer. (*Exam. de Nicom.*)

CHER, adv., placé avant le verbe :

Examinant mon feu, qu'est-ce que je ne perds,
Et qu'il m'est *cher* vendu de connoître mes fers! (*La Pl. Roy.*, IV, 1.)

CHERCHER, fig., scruter :

Je ne veux pas non plus *chercher* jusqu'en votre âme
Les sentiments qu'y laisse une si belle flamme. (*La Tois. d'Or*, IV, 1.)

On a dit d'une manière tout à fait analogue :

Corneille a cru que ce n'était pas assez de les faire agir, il est allé au fond de leur âme *chercher* le principe de leurs actions. (ST.-ÉVREM., *Observ. sur les Trag.*)

— CHERCHER, rechercher. CHERCHER L'ALLIANCE DE :

Je choisis Vinius dans cette défiance.
Pour plus de sûreté j'*en cherchai l'alliance*. (*Othon*, I, 1.)

CHÈREMENT, à un haut prix. ESTIMER CHÈREMENT QUELQUE CHOSE :

Et que j'*estimerai chèrement* ces caresses
Qui m'auront tant coûté. (*La Veuve*, III, 8.)

— CHÈREMENT, tendrement :

Ils *s'aimoient chèrement*. (*Sert.*, I, 2.)

CHÉRIR, employé absolument :

J'ai tâché de répondre à cet amour de père
Par un tendre respect qui *chérit* et révère. (*Othon*, III, 3.)

CHEVEU. OCCASION PRISE COMME AUX CHEVEUX :

Et de ce que l'excès de ma douleur sincère
A mis tant de pitié dans le cœur de ma mère,
Que *cette occasion prise comme aux cheveux*,
Tircis n'a rien trouvé de contraire à ses vœux. (*Mél.*, V, 4.)

La locution toute faite est : *Prendre l'occasion aux cheveux, par les cheveux.*

CHEZ, auprès de. CHEZ LA POSTÉRITÉ :

Et vous serez fameux *chez la postérité*
Moins pour l'avoir conquis que pour l'avoir quitté (l'empire). (*Cin.*, II, 1.)

— CHEZ, dans l'esprit de :

Il le verra sans peine, et cette dureté
Passera *chez Sylla* pour magnanimité. (*Sert.*, III, 2.)

CHOIR, employé fréquemment pour *tomber*, au propre et au figuré :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
L'empire est prêt à *choir*, et la France s'élève. (*Attila*, I, 2.)

L'infâme couteau
Qui *fait choir* les méchants sous la main d'un bourreau. (*Hor.*, V, 3.)

Je l'estime beaucoup, mais en vain il soupire,
Quand même sur ma tête il *feroit choir* l'empire,
Vous me verriez répondre à cette illustre ardeur
Avec la même estime et la même froideur. (*Théod.*, II, 4.)

Respect de ma maîtresse, incommode vertu,
Tyran de ma vaillance, à quoi me réduis-tu?
Que n'ai-je eu cent rivaux en la place d'un père,
Sur qui, sans t'offenser, *laisser choir* ma colère? (*L'Illus. com.*, III, 4.)

Comme à Lyon le peuple aime fort les laquais,
Et leur donne souvent de dangereux paquets,
Deux coquins me trouvant tantôt en sentinelle
Ont laissé choir sur moi leur haine naturelle. (*Suite du Ment.*, IV, 7.)

Que l'amour aime peu ces folles confiances,
Et que pour affermir son empire en tous lieux,
Il *laisse choir* souvent de cruelles vengeances
Sur qui promet son cœur sans l'aveu de ses yeux! (*Agés.*, I, 3.)

— LAISSER CHOIR, dans le sens de laisser s'affaiblir, s'évanouir :

Vous *laissez choir* ainsi ce glorieux courage. (*Le Cid*, II, 5.)

CHOISIR DE, choisir parmi :

S'il faut grâce pour moi, *choisissez de* mes crimes;
Les voilà tous, madame. (*Nicom.*, IV, 2.)

CHOIX. SE TROMPER AU CHOIX, se tromper en choisissant, en parlant d'avis, de conseils :

Mais c'est une imprudence assez commune aux rois,
D'écouter trop d'avis et *se tromper au choix*. (*Pomp.*, IV, 1.)

— EUT MIS EN MON CHOIX, eût laissé à mon choix :

Si le ciel *en mon choix eût mis* mon hyménée,
A vos seules vertus je me serois donnée. (*Pol.*, II, 2.)

— CHOIX, objet du choix :

Vous êtes le *choix* de ce grand génie, qui n'a fait que des miracles. (*Disc. de récept. à l'Acad.*)

CHOQUER, attaquer de près et vivement. CHOQUER LA FORTUNE :

L'âme doit se roidir plus elle est menacée,
Et contre *la fortune* aller tête baissée,
La *choquer* hardiment, et, sans craindre la mort,
Se présenter de front à son plus rude effort. (*Méd.*, I, 5.)

CHUTE, suivi de *dans*, avec un régime :

La *chute* d'un méchant *dans le malheur* a de quoi nous plaire par l'aversion que nous prenons pour lui. (*Deux. Disc.*)

Et te laissera faire une *chute* effroyable
Dans les piéges du monde et *les filets* du diable. (*Imit.*, I, 24.)

On comprend difficilement qu'un emploi si heureux n'ait pas été seulement indiqué par les dictionnaires. Le goût autoriserait certes encore aujourd'hui à dire avec Corneille : *La chute d'un méchant dans le malheur, faire une chute effroyable dans les piéges du monde.* On pourrait dire aussi bien avec d'excellents écrivains :

La *chute* de Tertullien *dans* le montanisme est une des plus étonnantes dont on nous ait conservé la mémoire. (DUGUET, *Confér. eccl.*, VIe dissert., § 3.) — Il n'y a que l'Écriture sainte qui nous donne une notion claire et certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de sa première origine, *sa chute dans* le péché et les suites funestes de cette chute. (ROLL., *Traité des études*, VII, 1.)

Et en parlant d'une chose matérielle :

Nous y venons souvent, à la *chute* du soleil *dans* la Méditerranée. (LAMART., *Nouv. Confid.*, 10e lett.)

CLAIR. TIRER LA VÉRITÉ PLUS CLAIRE, comme on dit, *tirer une affaire à clair :*

Quelque secret mystère est caché là-dessous.
Allons, pour *en tirer la vérité plus claire*,
Seules dedans ma chambre examiner l'affaire. (*La Gal. du Pal.*, III, 8.)

CLARTÉ, fig., avec le plur., lumières de l'esprit :

Je ne veux plus d'époux, mais il m'en faut une ombre,
Qui des Césars pour moi puisse grossir le nombre,
Un mari, qui, content d'être au-dessus des rois,
Me donne ses *clartés* et dispense mes lois. (*Pulch.*, V, 3.)

Vous avez des *clartés* que mon insuffisance.... (*Sert.*, II, 3.)

Sens usuel chez les grands écrivains du dix-septième siècle.

— CLARTÉ, fig. et avec le plur., lumières, éclaircissements :

Quoi qu'il en soit, madame, allez trouver Phorbas.
Tirez-en, s'il se peut, les *clartés* qu'on n'a pas. (*Œd.*, IV, 4.)

CLAUSION DE COMPTE, règlement de compte :

A ce que pour sa décharge il soit procédé à l'examen dudit compte et *clausion* d'icelui. (*Comptes de la paroisse St-Sauv.*)

CLORE, fig. :

.... Oui, seigneur, cette heure fortunée
Par mes derniers soupirs *clora* ma destinée. (*Nicom.*, IV, 2.)

Suivant Voltaire, « *clore*, *clos*, n'est absolument point d'usage dans le style tragique. » Pourquoi? Ce mot n'est-il pas clair, imagé, harmonieux? Que faut-il de plus pour la dignité tragique? *Clore, clora*, et même *clos*, se trouvent employés dans les vers les plus relevés, les plus soignés et les plus agréables :

Avant le temps tes tempes fleuriront,
De peu de jours ta fin sera bornée,
Avant le soir *se clorra* ta journée,
Trahis d'espoir tes pensers périront. (RONSARD.)

Hélas! ma fille, hélas! qui me *clorra* les yeux,
Mais que mon pasle esprit soit monté dans les cieux?
(RACAN, *Les Berg.*, III, 2.)

Mais que, dans cet exemple, signifie *quand*.

CLOSAGE, enclos :

Qui, seul et désarmé, cherche dedans ces bois
Un bœuf piqué du taon, qui, brisant nos *closages*,
Hier, sur le chaud du jour, s'enfuit des pâturages. (*Clit.*, II, 7, 1re éd.)

Closage, avant le dix-septième siècle, était employé pour signifier non-seulement *enclos*, mais encore champs voisins d'une ville, champs qui entourent, *enclosent* une ville. Le vieux français avait aussi la forme *clautsage*.

CŒUR. ÊTRE LE CŒUR DE QUELQU'UN, être l'objet de toute son affection :

Il *fut* ainsi que vous *le cœur d'*un roi Louis. (*Remerc. au card. Mazar.*)

— PERDRE LE CŒUR DE, suivi d'un infinitif, perdre le courage, la hardiesse de :

Les Mores ont appris par force à vous connoître,
Et, tant de fois vaincus, ils *ont perdu le cœur*
De se plus hasarder contre un si grand vainqueur. (*Le Cid*, II, 6.)

On trouve d'une manière analogue, *avoir le cœur de*, pour avoir le courage de :

> J'*aurois le cueur de* te deffaire,
> S'il n'y avoit excusation. (*Farce du nouv. marié qui ne peult fournir à l'appoinctement.*)

COI, tranquille. DE PIED COI, comme on dit *de pied ferme :*

> Attends là *de pied coi* que je t'en avertisse.
> (*La Place Roy.*, IV, I, 1re édit. jusqu'à 1654 inclus.)

La locution *de pied coi*, ou simplement *pied coi*, était d'un usage très-fréquent autrefois, et se trouve employée jusqu'à l'époque de Corneille, en prose comme en poésie :

Quand ils virent de près la profondeur de leur bataille si bien serrée, et où les hommes estoient plantés si fermes et *de pied coy*, ils reculèrent arrière. (AMYOT, *Vies*. Crassus.) — Si les ennemis vous courent sus, attendez-les *de pied coy :* s'ils attendent *de pied coy* courez leur sus. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 47.)—A la bataille de Pharsale entre autres reproches qu'on donne à Pompeïus, c'est d'avoir arresté son armée *pied coy* attendant l'ennemy. (Id., *Ibid.*)—Il attendit *de pied coy* l'empereur. (E. PASQ., *Lett.*, I, 2.) — Et M. de Guise, sorti de sa chambre pour se trouver au conseil, fut attendu *de pied coy* sur la terrasse du chasteau par un gentilhomme auvergnat. (Id., *Ibid.*, XIII, 5.) — De faire une armée plus nombreuse que la nostre de six mille hommes, et qui attendoit *de pied coy* dans de bons retranchements qu'il nous falloit forcer. (NAUDÉ, *Le Mascurat*, in-4°, p. 412.)

COLÈRE, indignation, vengeance :

> Sans emprunter ta main pour servir ma *colère*,
> Je saurai bien venger mon pays et mon père. (*Le Cid*, III, 4.)

« Le mot de *colère*, dit Voltaire, ne paraît peut-être pas assez juste. On ne sent point de colère pour la mort d'un père mis au nombre des proscrits il y a trente ans. Le mot de *ressentiment* serait plus propre; mais, en poésie, *colère* peut signifier indignation, ressentiment, souvenir des injures, désir de vengeance. »

— COLÈRE, avec le plur. :

> Pressé de toutes parts des *colères* célestes... (*Pompée*, I, 1.)

Voltaire blâme encore légèrement cet emploi. « *Colère*, substantif, dit-il, n'admet point de pluriel. »

— Corneille se sert plusieurs autres fois de ce pluriel :

> Puissent briser mon chef les traits les plus sévères
> Que lancent des grands dieux les plus âpres *colères;*
> Qu'ils s'unissent ensemble afin de me punir,
> Si je ne perds la vie avant ton souvenir. (*Méd.*, III, 3.)

> Les nymphes de la mer ne lui sont pas si chères,
> Qu'il veuille s'abaisser à suivre leurs *colères*. (*Androm.*, I, 1.)

> Ma fille, si tu sais les nouvelles funestes
> De ce dernier effort des *colères* célestes. (*Ibid.*, II, 4.)

Colère au pluriel n'est-il point français, n'est-il point énergique, n'est-il point nécessaire dans les exemples suivants, comme dans ceux du grand tragique :

Il fallut du vainqueur supporter les *colères*. (HARDY, *Alceste ou la Fidél.*)

.... Les astres sévères
Ont contre mon amour redoublé leurs *colères*. (MOL., *Les Fâcheux*, III, 2.)

Injuste dans ses entreprises, impatient dans ses désirs, emporté dans ses *colères*. (FLÉCH., *Panég. de St. Thom. de Cant.*, I.)

Dans plusieurs exemples, *colère* est synonyme de *accès de colère*.

COLÉRER CONTRE (SE), se mettre en colère contre :

Ne *te colère* point *contre* mon insolence.
(*Mél.*, IV, 6, depuis la 1re édit, jusqu'à 1654 incl.)

— COLÉRÉ, AME COLÉRÉE :

Modère ces bouillons d'une *âme colérée*. (*Clit.*, I, 4.)

COLORÉ, fig. OMBRE COLORÉE, apparence spécieuse, mais trompeuse et fausse :

Car souvent un désir peut sembler vertueux,
Qui n'a de la vertu qu'un air tumultueux,
Qu'une *ombre colorée*, et ce n'est pas à dire,
Quoiqu'il paroisse bon, que c'est moi qui l'inspire. (*Imit.*, III, 15)

COMBAT, fig. COMBAT D'ESPRITS, lutte intérieure d'un esprit agité par des sentiments divers :

Votre amour à tous deux fait ce *combat d'esprits*,
Et vous allez tous deux en recevoir le prix. (*Cinna*, II, 1.)

COMBATTRE, act., au fig., s'opposer à :

Souvent les beaux désirs n'y servent qu'à gêner.
Ce qu'on se doit *combat* ce qu'on se veut donner. (*Pulch.*, I, 1.)

— COMBATTRE, balancer :

Ma passion s'oppose à mon ressentiment,
Dedans mon ennemi je trouve mon amant ;
Et je sens qu'en dépit de toute ma colère
Rodrigue dans mon cœur *combat* encor mon père. (*Le Cid*, III, 3.)

— COMBATTRE, neut., au fig., avec un nom de chose pour sujet :

Et, possédant déjà le cœur de ta maîtresse,
Pour vaincre un point d'honneur qui *combat* contre toi,
Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi. (*Le Cid*, V, 8.)

COMBLE, subst., au fig. :

Indiscrète vengeance, imprudentes chaleurs,
Dont l'impuissance *ajoute un comble à mes malheurs.*
(*La Gal. du Pal.*, v, 1.)

Ce jour est donc pour moi le grand jour des malheurs,
Puisque vous *apportez un comble à mes douleurs.* (*OEd.*, v, 4.)

On ne trouve qu'assez rarement *comble* employé avec *un* :

Par là nous nous privons d'*un comble* infini de mérites et de trésors célestes, que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous retrouverions dans l'éternité. (BOURD., *Serm. pour le 5e dim. de la Pentec.*, 1.)

Corneille offre encore des emplois remarquables du mot *comble* au figuré :

Dieux! *ce comble* manquoit à mon affliction. (*La Veuve*, IV, 3.)

Rome a reçu des rois ses murs et sa naissance;
Elle tient des consuls sa gloire et sa puissance,
Et reçoit maintenant de vos rares bontés
Le *comble souverain* de ses prospérités. (*Cinna.*, II, 1.)

Dieux, *quel comble* d'ennuis! (*Ibid.*, v, 1.)

Allons, amis, allons dans *ce comble* de joie
Rendre grâces au ciel de l'heur qu'il nous envoie. (*Androm.*, IV, 6.)

Quoi, des ambassadeurs que Bérénice envoie,
Viennent ici, dis-tu, me témoigner sa joie,
M'apporter son hommage et me féliciter
Sur *ce comble de gloire où je viens de monter?* (*Tite et Bér.*, II, 1.)

COMBLER, remplir jusqu'au comble :

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ses proscriptions *comblent de funérailles.* (*Sert.*, III, 1.)

— COMBLÉ. AVOIR L'AME TOUTE COMBLÉE DE QUELQUE CHOSE, en avoir l'âme toute comblée de joie :

Ce bonhomme en paroît *l'âme toute comblée.* (*D. Sanche*, v, 6.)

COMMANDEMENT. AVOIR DIX LANGUES A SON COMMANDEMENT, les parler avec facilité :

CLITON. Vous savez donc l'hébreu!
DORANTE. L'hébreu? parfaitement.
J'ai dix langues, Cliton, *à mon commandement.* (*Le Ment.*, IV, 3.)

COMMANDER QUELQU'UN, comme *commander à quelqu'un* :

Ce titre en eux me choque, et je ne sais pourquoi
Un roi que je *commande* ose se nommer roi. (*Attila*, I, 1.)

Chétif! trouve à ta honte un barathre plus bas;
N'accepte, désormais, que le titre d'esclave,
Puisqu'un entrepreneur *te commande*, te brave,
Te prescrit une paix selon sa volonté. (HARDY, *Alceste.*)

COMME, pour *que*, dans une phrase comparative :

Vos vœux si mal reçus de l'ingrate Dorise,
Qui l'idolâtre autant *comme* elle vous méprise,
Ne rencontreront plus aucun empêchement. (*Clit.*, I, 5.)

Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
Et tâche à m'élever aussi haut *comme* lui. (*La Suiv.*, Épît.)

Impudente, effrontée, autant *comme* traîtresse. (*La Pl. Roy.*, IV, 7.)

Qu'il fasse autant pour soi *comme* je fais pour lui. (*Pol.*, III, 3.)

Autant *comme* la sœur, le frère le souhaite. (*Ibid.*)

Vous en prendrez autant *comme* vous en verrez. (*Suite du Ment.*, I, 6.)

Merveille qui m'as enchanté,
Portrait à qui je rends les armes,
As-tu bien autant de bonté
Comme tu me fais voir de charmes? (*Ibid.*, III, 2.)

Je l'entreprends pour vous, et vous répondrai bien
Qu'elle aimera ce gage autant *comme* le sien. (*Ibid.*, III, 3.)

Quand il vous préviendra, vous pouvez le défendre
Aussi bien contre lui *comme* contre Cléandre. (*Ibid.*, IV, 8.)

Je dois autant à l'un *comme* l'autre me doit. (*Ibid.*)

LISE. En tiens-tu donc pour moi?
CLITON. J'en tiens, je le confesse.
LISE. Autant *comme* ton maître en tient pour ma maîtresse. (*Ibid.*, V, 1.)

Et toi que me veux-tu,
Ridicule retour d'une sotte vertu,
Tendresse dangereuse autant *comme* importune? (*Rodog.*, V, 1.)

Tous les rois ne sont rois qu'autant *comme* il vous plaît. (*Nicom.*, III, 2.)

La prononciation de ces deux lettres ne peut être douteuse dans les impressions où l'on garde le même ordre *comme* dans celle-ci. (*Préf. de :* Le Théât. de P. Corn., édit. de 1682.)

Cet emploi ancien s'est très-longtemps soutenu :

Nostre Seigneur mesme Jesuchrist, tant *comme* il fut en ce monde, ne fut pas sans peine et douleur une seule heure. (*Intern. Consol.*, I, 12.) — Et je vous demande, sire, fait-elle, si les femmes de tel et de tel, qui me cuidèrent bien avoir, sont en tel estat *comme* je suy. (*Les quinze Joyes du mariage.*)

Et nos chevaux en plorant je deslie
En leur disant : Ainsi *comme* je pense
Que vostre maistre, au loin de ma presence,
S'en va errant par le monde en esmoi,
C'est bien raison que, comme luy et moi,
Alliez seulets par bois, plaine et campaigne.
(CL. MAR., *Epist.*, Maguel. à Pierre de Prov., 1517.)

Représentez-vous de belles colombes aux rayons du soleil, vous les verrez varier en autant de couleurs *comme* vous diversifierez le biais duquel vous les regarderez. (S. FRANÇ. DE SAL., *Traité de l'am. de Dieu*, préf.)

Si j'avois enduré pour mon Dieu tant de peines
Comme j'ai pour l'amour souffert, mal avisé,
Etant aussi sorti des misères humaines,
Sans doute je serois ores canonisé. (FLAMIN. DE BIRAGUE, *Quatr.*)

Sans mettre en compte ses autres actions, aussi infinies *comme* elles sont infiniment glorieuses. (MALH., *Lett.*, à la princ. de Conti, 29 mars 1614.) — Le verre n'est point si fragile *comme* ce qu'il y a de plus ferme en la prospérité des hommes. (Id., *ibid.*, à la marq. de Montlort.) — Que si vous craignez les hivers de septentrion, dites-moi quelles ombres, quel éventail, quelles fontaines vous pourraient si bien préserver à Rome des inconvénients de la chaleur, *comme* un poêle et un grand feu vous exempteront ici d'avoir froid. (DESC., *Lett.*, à Balzac, 15 *mai* 1631, lett. CII, t. 1.) — Cela n'est pas tant avoir retranché mes desseins, *comme* les avoir eslevez. (VOIT., *Lett.* VII.) — Jamais il n'y eut ardeur pareille à la sienne, je ne dis pas tant à servir ses parties *comme* à les voler. (FURET., *Le Rom. bourg.*) — S'il nous était aussi aisé d'inspirer aux hommes la haine de leurs péchés, *comme* il nous est aisé de leur faire voir que le péché est le plus grand de tous les maux, nous ne nous plaindrions pas si souvent qu'on résiste à notre parole, et nous aurions la consolation de voir nos discours suivis de conversions signalées. (BOSS., *Serm. pour le 3e dim. de l'Av.*, I.) — Je crois, monseigneur, qu'il faisoit bon vous voir tenant votre gravité au milieu de ce cortége de demi-dieux champêtres et de nymphes aquatiques, principalement si ces dernières étoient aussi négligées *comme* on les peint d'ordinaire. (HAMILT., *Lett.*, à Monseign.) — Je sais aussi bien compatir à la petite vanité des jeunes gens, *comme* je sais admirer la modestie de votre sœur. (RACINE, *Lett.*, à son fils.) — Rien n'avilit tant notre caractère dans le monde *comme* la facilité à nous y montrer. (MASS., *Confér.*, Conduite des clercs dans le monde, 2e réflex.) — Ils s'imaginent qu'il en doit être de même de l'extérieur de la religion chrétienne *comme* de ses dogmes. (BRUEYS, *Traité de la messe*, II.) — Menant une vie si pure et si innocente *comme* vous faites ici. (Mme DE MAINT., *Entret. sur l'éduc.*, 1706.) — Prêter ces livres à des personnes dont la lecture de ces livres peut corrompre le cœur et l'esprit; c'est un crime qui surpasse celui d'un empoisonneur, autant *comme* l'âme surpasse le corps. (POTHIER., *Prêt à usage*, II, 16.)

Le célèbre jurisconsulte se sert plusieurs fois de cette locution.

— Corneille, dans les phrases comparatives, n'emploie pas toujours *comme* pour *que;* ainsi il dit :

Et comme j'aurai lors sa vie entre mes mains,
Il a lieu de me craindre *autant que* je vous plains. (*Attila*, II, 6.)

Votre belle âme est haute *autant que* malheureuse,
Mais elle est inhumaine *autant que* généreuse. (*Pol*, IV, 6.)

Son courage m'étonne *autant que* leur audace. (*Pomp.*, IV, 5.)

Le sort vous est propice *autant qu'il* m'est contraire. (*Cin.*, V, 3.)

— COMME, comment :

Pour Sénèque, il y a quelque apparence qu'il ne lui fait pas prendre ces résolutions violentes en présence du chœur, qui n'est pas toujours sur le théâtre, et n'y parle jamais aux autres acteurs; mais je ne puis comprendre *comme*, dans son quatrième acte, il lui fait achever les enchantements en place publique. (*Exam. de Médée.*)

— COMME, pour *comment*, avec interrogation :

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme? (*Pomp.*, IV, 3.)

Mais tant de beaux objets tous les jours s'augmentant
Puisqu'en âge si bas leur nombre vous étonne,
Comme y fournirez-vous quand il aura vingt ans?
(MALH., *Sonn. à M. le duc d'Orl.*)

Comme les personnes qui vivent aux villages ne seraient-elles point sujettes à de semblables épouvantes, vu que dans les meilleures villes, où l'on n'a pas tant de simplicité, il s'en trouve beaucoup qui ne sont plus assurés? (SOREL, *Rem. sur le* 1er *liv. du Berg. extravag.*)

— COMME, d'autant que :

Et, *comme* à l'échauffer j'appliquerai mes soins....
Mon entreprise est sûre et sa perte infaillible. (*Nicom.*, I, 5.)

« Cette phrase et ce tour qui commencent par *comme*, dit Voltaire, sont familiers à Corneille. Il n'y en a aucun exemple dans Racine. Ce tour est un peu trop prosaïque. Il réussit quelquefois; mais il ne faut pas en faire un trop fréquent usage. »

Sur une phrase semblable :

Comme l'attention seule en forme le prix, etc. (*Le Ment.*, I, 2.)

le commentateur répète la même observation : « Ces dissertations, dont les phrases commencent presque toujours par *comme*, et dont l'auteur a rempli ses tragédies, sont une de ces habitudes qu'il avait prises en écrivant; c'est la manière du peintre. »

Corneille, entre autres exemples analogues, présente encore celui-ci :

Comme notre héros se voit près d'achever,
C'est peu pour lui de vaincre, il faut encor braver. (*Hor.*, IV, 2.)

De même que Voltaire, La Harpe, dans son *Lycée*, critique cette construction, et la trouve « peu faite pour la vivacité d'un récit. »

— COMME, elliptique, devant un adjectif ou une partie de proposition, équivalant à *étant :*

C'est à moi qu'appartient l'honneur de ce message,
Mon secours sans cela, *comme* de nul effet,
Ne vous auroit rendu qu'un service imparfait. (*La Veuve*, V. 1.)

Vous sortez du baptême, et ce qui vous anime
C'est la grâce qu'en vous n'affoiblit aucun crime;
Comme encor tout entière elle agit pleinement,
Et tout semble possible à son feu véhément. (*Pol.*, II, 6.)

— COMME, avec inversion :

Comme de la justice, il a de la bonté. (*Pomp.*, V, 2.)

— COMME QUOI, avec interrogation, comment?

THÉANTE. Il a vu....
DAMON. Qui?

THÉANTE. Daphnis, et n'en a remporté
Que ce qu'elle devoit à sa témérité.
DAMON. *Comme quoi?*
THÉANTE. Des mépris, des rigueurs sans pareilles. (*La Suiv.*, II, 9.)

COMMENCER (SE), pour *commencer :*

A la fin, elle n'a presque point de son, et ne fait qu'allonger tant soit peu la syllabe, quand le mot qui suit *se commence* par une consonne. (*Préf.* de : Le Th. de P. Corn., édit. de 1682.)

On trouve *se commencer*, pour *commencer*, dans d'autres significations :

Elles *se commencèrent* à deviser entre elles de la bonne chière qu'elles avoient faitte le soir precedent. (*Les Évang. des Quenouilles*, éd. Jann., p. 71.)

Voir les développements donnés à l'article S'APPRENDRE.

COMMETTRE, confier. COMMETTRE SON SORT A QUELQU'UN :

Tu *m'as commis ton sort*, je t'en rendrai bon compte. (*Hor.*, II, 5.)

— COMMETTRE SON ÉLOGE A :

Ton plus parfait *éloge*, exprès tu *l'as commis*
Aux accents imparfaits que hasarde l'enfance. (*Trad. du Ps.* XVII.)

— COMMETTRE QUELQU'UN A, suivi d'un infinitif, confier à quelqu'un le soin de :

Louez, pures intelligences,
Le Dieu qui *vous commet à* gouverner les cieux. (*Trad. du Ps.* CXLVIII.)

— COMMETTRE CONTRE, comme on dit *commettre avec*, dans la locution *commettre deux personnes l'une avec l'autre*, les mettre dans le cas de se brouiller ensemble :

Afin de les *commettre l'un contre l'autre*. (*Exam. de Rod.*)

On a dit de même, avec le participe passé :

Monsieur étoit très-aise de les voir *commis les uns contre les autres*. (RETZ. *Mém.*, III, 1651.)

— SE COMMETTRE CONTRE :

Des généraux d'armée,
Jaloux de leur honneur et de leur renommée,
Ne *se commettent* point *contre* un aventurier. (*D. Sanche*, I, 5.)

— COMMIS A (un infin.), chargé de :

Mais pour la conquérir (la toison d'or) qui s'ose hasarder
Trouve un affreux dragon *commis à* la garder. (*La Tois. d'Or*, I, 4.)

COMMUN, subst. LE COMMUN DES SATISFACTIONS :

Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense,
Demandent des devoirs et des soumissions
Qui passent *le commun des satisfactions*. (*Le Cid*, II, 1.)

COMPAGNIE. FORT BONNE COMPAGNIE, comme *en fort bonne compagnie :*

Nous y devons dîner *fort bonne compagnie.* (*La Gal. du Pal.*, I, 3.)

COMPARAISON. FAIRE COMPARAISON, comparer :

Et quand votre mépris en *fit comparaison,*
Il voyoit mieux que vous que vous aviez raison. (*Androm.*, I, 1.)

COMPASSER, fig., arranger, régler :

L'admirable rencontre à mon âme ravie,
De voir que deux amants s'entre-doivent la vie,
De voir que ton péril la tire de danger,
Que le sien te fournit de quoi s'en dégager,
Qu'en deux desseins divers pareille jalousie,
Même lieu contre vous, et même heure a choisie,
Et que l'heureux malheur qui vous a menacés,
Avec tant de justesse *a ses temps compassés.* (*Clit.*, III, 1.)

On a dit d'une manière approchante :

Et ne pas faire perdre du temps à un amant dont toutes *les heures étaient compassées.* (ST-SIM., *Mém.*, II, 12.)

COMPATIR, abs., comme *compatir ensemble :*

Une étroite amitié l'un à l'autre nous joint,
Mais enfin nos désirs ne *compatissent* point. (*Attila*, I, 3.)

COMPLAISANT A (un subst.), qui se prête à, suivi de *jusques à* (un infin.) :

Je n'ai point un esprit *complaisant à* sa rage,
Jusques à supporter sans réplique un outrage. (*Méd.*, II, 4.)

COMPLICE, adj., se rapportant à un nom de chose. UN SILENCE COMPLICE, un silence qui me rend sa complice. C'est Nérine qui parle :

Moi, bien que mon devoir m'attache à son service,
Je lui prête à regret *un silence complice.* (*Méd.*, III, 1.)

Complice est employé adjectivement d'une manière très-heureuse dans ces vers d'une muse contemporaine.

J'oubliai de cacher le trouble de mon âme ;
Il le vit, et ses yeux, pleins d'une douce flamme,
Pour m'en récompenser l'excitaient tendrement,
Et mon cœur se perdait dans cet enchantement.
Toi-même en souriant contemplais mon supplice
D'un regard à la fois maternel et *complice.* (DELPH. GAY, *Ess. poét.*)

COMPROMETTRE DE, faire un compromis au sujet de :

Comme tout ce qui part de la plume regarde toute la postérité, maintenant que

mon nom est assuré de passer jusqu'à elle dans cette lettre incomparable, il me seroit honteux qu'il y passât avec cette tache et qu'on pût à jamais me reprocher d'avoir *compromis de* ma réputation. (*Le Cid*, Avertiss.)

COMPTE. AVOIR SON COMPTE, obtenir ce que l'on désire :

Puisque *j'aurai mon compte*, il m'importe fort peu
Si la coquette agrée ou néglige son feu. (*La Veuve*, v, 3.)

— TROUVER SON COMPTE DANS, trouver son profit dans :

Enfin qu'il aime, dupe, enlève, feigne, abuse,
Je *trouve* mieux que lui *mon compte dans* sa ruse. (*La Veuve*, v, 2.)

— Dans un sens anal., VOIR SON COMPTE :

Éraste après deux ans n'y *voit* pas mieux *son compte*. (*Mél.*, III, 4.)

— FAIRE TROP DE COMPTE DE, estimer à un trop haut prix :

Que Votre Majesté, sire, épargne ma honte.
D'un si foible service elle *fait trop de compte*. (*Le Cid*, I, 3.)

— NE FAIRE PLUS DE COMPTE DE QUELQUE CHOSE :

Quand je m'en veux défaire, il est parfait amant,
Quand je veux le garder, il n'*en fait plus de compte*,
Et n'ayant pu le perdre avec contentement,
Je le perds avec honte. (*La Gal. du Pal.*, III, 10.)

La locution *faire compte* se variait autrefois bien plus qu'aujourd'hui; ainsi on disait :

D'un vain songe peut-être elle *fait trop de compte*. (RAC., *Athal.*, III, 4.)

Je suis extrêmement étonné du *peu de compte* que Madame a témoigné jusques ici *faire des* bons avis que le roi et ses plus confidents serviteurs lui ont donnés. (RICHEL., *Lett.*, à M. Hemery.)

— A CE COMPTE, comme *à ce compte-là*, employé dans le style noble aussi bien que dans le style comique :

A ce compte c'est fait. (*La Veuve*, I, 4.)
Ton humeur, *à ce compte*, est un peu tyrannique. (*Ibid.*, V, 7.)
Amarante, *à ce compte*, est hors de ta pensée? (*La Suiv.*, V, 1.)
Je les ai subornés contre vous, *à ce compte*? (*Nicom.*, III, 7.)

COMPTER ENTRE, mettre au nombre de :

Comptes-tu mon esprit *entre* les ordinaires? (*Le Roy.*, I, 4.)

— COMPTER A, compter comme, regarder comme :

Si tu peux t'affranchir de cette lâcheté
Dont l'esclavage volontaire
Cherche à leur agréer avec avidité,
Et *compte à* grand malheur celui de leur déplaire,
Tu jouiras alors d'une profonde paix. (*Imit.*, III, 28.)

J'en suis fâché pour vous, monsieur, et sur tout d'une (vérité),
Que je ne *compte* pas *à* petite infortune.
Vous êtes prisonnier, et n'avez point d'argent;
Vous serez criminel. (*La Suite du Ment.*, I, 1.)

— NE COMPTER A RIEN, ne faire aucun compte de :

Depuis quand le retour d'un cœur comme le mien
Fait-il si peu d'honneur, qu'on *ne le compte à rien*? (*Sur.*, II, 3.)

— NE COMPTER A RIEN, comme *ne pas compter :*

Quant à l'*e*, nous en avons de trois sortes. L'*e* féminin, qui se rencontre toujours, ou seul ou en diphthongue dans toutes les dernières syllabes de nos mots qui ont la terminaison féminine, et qui fait si peu de son, que cette syllabe *n'est* jamais *comptée à rien* à la fin de nos vers féminins, qui en ont toujours une plus que les autres. (*Préf.* de : Le Théât. de P. Corn., édit. de 1682.)—Non, Mme Jobin, ce que je viens de vous donner *ne sera compté à rien*, et les trois cents louis ne vous en seront pas moins payés, si le mariage que je vous ai prié de rompre ne se fait point. (VISÉ ET T. CORN., *La Devineresse*, II, 1.)

CONCERT, accord, réunion, en parlant de qualités morales :

Nos dernières années ont produit peu de livres considérables dont les auteurs ne lui aient rendu les hommages que nous devons tous à ce *concert* éclatant et merveilleux de rares qualités, et de vertus extraordinaires, qui laissent une admiration continuelle à ceux qui ont le bonheur de l'approcher. (*Œd.*, Au lecteur.)

Pour l'illustre Mademoiselle,
Vertueuse et spirituelle
(*Concert* que l'on voit rarement),
Elle fait mon étonnement. (ST-ÉVREM., *Lett. à la duch. Mazarin.*)

CONCERTER AVEC, agir de concert avec :

Mais j'aurois souhaité qu'en cette occasion
L'amour *concertât* mieux *avec* l'ambition. (*Pulch.*, I, 5.)

CONCLURE, avec un nom de chose pour régime, amener au résultat :

Amis, leur ai-je dit, voici le jour heureux
Qui doit *conclure* enfin nos desseins généreux. (*Cin.*, I, 3.)

CONCURRENCE, ressemblance fortuite d'une chose avec une autre :

Que si l'on remarque des *concurrences* dans mes vers, qu'on ne les prenne pas pour des larcins. (*Clit.*, préf.)

— FAIRE UNE CONCURRENCE, établir un parallèle, une comparaison :

J'ai cru plus à propos de respecter sa gloire et de ménager la mienne, par une scrupuleuse exactitude à m'écarter de sa route, pour ne laisser aucun lieu de dire ni que je sois demeuré au-dessous de lui, ni que j'aie prétendu m'élever au-dessus, puisqu'on ne peut *faire aucune concurrence*. (*Exam. de Sophon.*)

CONDAMNER. Corneille a fait un emploi tout particulier de ce verbe :

Seigneur, le roi *condamne*
Ma main à Pacorus, ou la vôtre à Mandane. (*Sur.*, v, 2.)

Pour signifier : Le roi me condamne à donner ma main à Pacorus, ou vous condamne à donner la vôtre à Mandane.

— CONDAMNER DE, dans le sens de reprocher telle chose à :

Quelque longue que soit cette narration sans interruption aucune, elle n'ennuie point; les ornements de rhétorique dont j'ai tâché de l'enrichir ne la font point *condamner de trop d'artifice.* (*Exam. de Cin.*)

CONDITION. SOUS CES CONDITIONS, à ces conditions :

Enfin l'offre s'accepte, et la paix désirée
Sous ces conditions est aussitôt jurée. (*Hor.*, I, 3.)

CONDUCTEUR D'UNE INTELLIGENCE, celui qui conduit, qui dirige une intelligence, une intrigue :

Voici le *conducteur de notre intelligence;*
Sachez auparavant toute sa diligence. (*L'Illus. com.*, IV, 5.)

CONDUITE, soin, fonction de conduire :

Il acquiert la confiance du tyran par là, et se fait remettre entre les mains la garde d'Héraclius, et sa *conduite* au supplice. (*Exam. d'Héracl.*)

— IL S'OFFRE A MA CONDUITE, il s'offre pour me conduire :

Si je le veux rejoindre, *il s'offre à ma conduite.* (*Perth.*, v, 3.)

L'excellence et la commodité de cette signification apparaissent par les exemples de Corneille, comme par ces autres d'écrivains antérieurs ou postérieurs à notre poëte :

Le duc de Bouillon reviendra vous trouver au retour de la *conduite* des reistres, pour faire ce que vous lui dirés. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 644.) — Il vous dira les nouvelles et les préparatifs du mariage du roi d'Espagne, et du choix du prince et de la princesse d'Harcour, pour la *conduite* de la reine d'Espagne à son époux. (Mme DE SÉV., *Lett.*, à Bussy, 20 juill. 1679.)

— PRENDRE LA CONDUITE DE QUELQU'UN, se conduire d'après lui :

Si de nous voir dans Rome il n'est point alarmé,
Nos communs ennemis qui *prendront sa conduite,*
En préviendront pour lui la dangereuse suite. (*Oth.*, I, 2.)

CONFÉRER A, être utile à, contribuer, servir à :

Qu'il donne ordre au dedans, qu'il donne ordre au dehors;
A cet heureux progrès l'un et l'autre *confère,*
Et l'âme a plus de force ayant l'aide du corps. (*Imit.*, I, 19.)

Corneille avait dit dans l'édition de 1651 :

A son avancement l'un et l'autre *confère.*

On a dit d'une manière analogue :

Pourquoi crains-tu ton dernier jour? Il ne *confère* non plus à la mort que chacun des autres. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 20.) — Cette humeur avide des choses nouvelles et incongrues aide bien à nourrir en moi le désir de voyager, mais assez d'autres circonstances *y confèrent.* (Id., *ibid.*, III, 9.)

CONFIDENCE, confiance. DE TELLE CONFIDENCE, avec tant de confiance :

Parmi ses hauts projets il manque de prudence,
Puisqu'il traite avec toi de *telle confidence.* (*La Suiv.*, I, 1.)

— METTRE DES SECRETS EN BONNE CONFIDENCE :

J'avais mis mes secrets en bonne confidence. (*Perth.*, IV, 2.)

C'est-à-dire : Je les avais confiés en bon lieu.

— AVEC CONFIDENCE, comme *en confidence :*

Je te dirai bien plus, mais *avec confidence :*
La secte des chrétiens n'est pas ce que l'on pense. (*Pol.*, IV, 6.)

CONFIDENT, qui est dans la confiance, en qui l'on a une intime confiance :

Maxime est comme moi de ses plus *confidents.* (*Cin.*, I, 4.)

On trouve très-fréquemment *confident* employé adjectivement dans ce sens :

Accompagné seulement de cinq ou six de ses plus *confidents* serviteurs. (PASQ., *Rech.*, VIII, 28.)— Qu'il deppute quelqu'un des siens qui luy soit *confident.* (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 49.) — Tous prennent part à vos intérêts plus que vos parents les plus tendres, plus que vos amis les plus *confidents.* (BOSS., *Serm. pour la fête des saints anges gard.*, II.) — S'en ouvrant lui-même à ses plus *confidents* amis. (BOURD., *Orais. fun. de Condé*, II.) — Prélat que ce héros a distingué entre ses plus chers et ses plus *confidents* amis. (Id., *ibid.*, III.) — Quand Henri second renouvela les desseins d'Italie, le plus *confident* serviteur qu'il en eut fut Pierre Strozzi. (NAUDÉ, *Le Masc.*, in-4°, p. 368.) - La grande alliance fut très-sensiblement touchée de cette perte; mais elle se trouva si bien cimentée, que l'esprit de Guillaume continua de l'animer, et Heinsius, sa créature la plus *confidente*, élevé par lui au poste de pensionnaire de Hollande, le perpétua. (ST.-SIM., *Mém.*, II.) t. III, c. 24.) — Ptolomée étoit devenu un des plus *confidents* ministres de ce roi. (GOMBERV., *Cyth.*, 2e p., II.)— Elle me rendit auprès de lui, par les personnes qui lui étoient *confidentes*, toutes sortes de mauvais offices. (ARN. D'ANDILLY, *Mém.*) — Je ne doute point que M. d'Épernon et M. de La Valette ne fassent leur devoir, mais je vous supplie y envoyer une personne *confidente*, qui puisse les y fortifier. (RICH., *Lett.*, à La Valette, 21 nov. 1636.)— Il se servit pour cet effet du vicaire général des Augustins, qui lui était très-*confident.* (RETZ, *Mém.*, III, 1652.) — On ne pouvoit se tromper sur les motifs qui l'avoient fait envoyer à Milan, ni croire qu'un secrétaire *confident* quittât son poste pour des raisons aussi frivoles

que celles qu'on alléguoit. (ANQUET., *L'Intr. du cab.*, I. 1602.) — L'athée Bautru avoit été agent très-*confident* de Richelieu. (MICHELET, *Hist. de France au* XVIIe *siècle*, *Louis XIV*, c. 3.)

CONFONDRE, troubler, brouiller. CONFONDRE LA MÉMOIRE :

Si la quantité d'intrigues et de rencontres n'accable et ne *confond leur mémoire*. (*Mél.*, préf.)

CONFORT, consolation :

Vain et triste *confort!* Soulagement léger! (*Méd.*, V, 4.)

Dans ces importunes langueurs,
Encore parmy les rigueurs
De la justice inexorable,
Il m'estoit permis de le voir
Et d'un *confort* peu secourable
Luy rendre mon dernier devoir. (THÉOPH., *De l'Immort. de l'âme.*)

CONFORTER, affermir, encourager, consoler :

Ainsi Dieu *conforta* cette âme désolée. (*Imit.*, I, 25.)

Ta pitié le conseille, et ta voix le *conforte*. (*Ibid.*, III, 57.)

Ilz nous ont consolez et *confortez* en leur langaige, qui est bien estrange. (*Les nouv. admir.*, *etc.*, Var. hist. et litt., t. V, p. 160.) — Plus rigoureusement traité qu'il ne le fut au jardin, où le ciel au moins parut s'intéresser en sa faveur, et prit soin, par le ministère d'un ange, de le *conforter*. (BOURD., *Serm. sur le cruc. de J. C.*, I.) — Il était doux, humble de cœur, secourait l'indigent, *confortait* le dolent, assistait le mourant. (P.-L. COUR., *Lett. au Cens.*, VI.)

CONFUS, adj., qui est plein de confusion, de trouble, d'incertitude, en parlant de choses. Corneille fait avec ce terme des alliances nombreuses et variées. Ainsi il dit :

— NAISSANCE CONFUSE :

Ma *naissance confuse* a quelque incertitude. (*Œd.*, IV, 5.)

— ERREUR CONFUSE :

Allez, et demeurez dans cette *erreur confuse*,
Vous ne méritez pas que je vous désabuse. (*Perth.*, III, 2.)

— ESPOIR CONFUS :

Tu ne flattes mon cœur que d'un *espoir confus*. (*La Gal. du Pal.*, III, 3.

— SOUHAIT CONFUS :

L'un et l'autre fait voir un mérite si rare,
Que le *souhait confus* entre les deux s'égare. (*Rodog.*, II, 2.)

— CONFUSE MENACE :

L'obscur pressentiment d'une injuste disgrâce
Combat avec effroi la *confuse menace*. (*Œd.*, V, 6.)

— CONFUS REMORDS :

Et la sienne (son âme) ébranlée
Par les *confus remords* d'un innocent forfait,
Attend l'ordre des dieux pour sortir tout à fait. (*OEd.*, v, sc. dern.)

— ROUGEUR CONFUSE, rougeur qui provient de confusion :

Vous ne répondez point! cette *rougeur confuse*,
Quoique vous vous taisiez, clairement vous accuse. (*Clit.*, III, 5.)

— CONFUS, subst. FAIRE LE CONFUS :

Vous *ferez* comme lui le surpris, *le confus*. (*Nicom.*, v, 5.)

CONGRATULER, neutre, et suivi de *à* :

Certes, il y a de quoi *contraguler à* la pureté de notre théâtre, de voir qu'une histoire qui fait le plus bel ornement du second livre des *Vierges* de saint Ambroise se trouve trop licencieuse pour y être supportée. (*Théod.*, Ép.)

CONJOINT, étroitement confondu ensemble, identique :

Il faut pour cela ou n'introduire qu'une femme, comme dans *Polyeucte*, ou que les deux qu'on introduit aient tant d'amitié l'une pour l'autre et des intérêts si *conjoints*, qu'elles puissent être toujours ensemble comme dans l'*Horace*. (*Trois. disc.*)

CONNAITRE, pour signifier apercevoir, s'apercevoir de :

En vain par le mépris des vœux de tous nos rois,
J'ai cru faire éclater l'orgueil d'un autre choix;
Le seul pour qui je tâche à le rendre visible,
Ou n'ose en rien *connoître*, ou demeure insensible. (*Sert.*, II, 1.)

— CONNAITRE, reconnaître :

Dis-moi la vérité, tu ne me cherchois pas?
Et quoi? tu fais semblant de ne me pas *connoître*? (*Mél.*, III, 4.)

Ceux-là sont assez beaux; mais de mauvais service,
En moins de trois savons on ne les *connoît* plus. (*La Gal. du Pal.*, I, 6.)

De peur d'*être connu*, je défends à mes gens
De paroître en ces lieux avant qu'il en soit temps. (*La Pl. Roy.*, IV, 3.)

Je crains à tous moments qu'on me surprenne ici,
Encor que déguisée, on pourroit me *connoître*. (*Suite du Ment.*, III, 3.)

Quel désordre eût-ce été, Lise, s'il m'*eût connue?* (*Ibid.*, IV, 1.)

Aussitôt qu'il me voit il daigne me *connoître*. (*Pomp.*, V, 1.)

Parlez, parlez, madame, et faites voir à tous
Que vous avez des yeux pour *connoître* un époux. (*Perth.*, III, 4.)

Dans plusieurs de ces exemples, Corneille peut avoir employé *connaître* au lieu de *reconnaître* pour la mesure. Cependant,

connaître pour *reconnaître* se trouve employé même en prose :

J'eus encore assez de jugement pour me tenir en la même posture, dans l'espérance de n'en *être* point *connu*, et je ne fus point trompé. (CYRANO, *Hist. com. des états et empires du Soleil.*)

— CONNAITRE MAL QUELQU'UN, ne pas avoir égard à sa dignité, à sa condition :

Faites venir le roi, appelez votre Attale,
Que je conserve en eux la dignité royale :
Ce peuple en sa fureur peut *les connoître mal.* (*Nicom.*, v, 7.)

— NE PAS SE CONNAITRE A, suivi d'un infinitif, ne pas savoir :

Je *ne* me *connois* point *à* combattre d'injures. (*La Gal. du Pal.*, v, 2.)

CONQUÊTE, fig. PETITES CONQUÊTES, petites faveurs que l'on conquiert en amour :

J'en reçus des faveurs secrètes, mais honnêtes,
Et j'étendis si loin mes *petites conquêtes*,
Qu'en son quartier souvent je me coulois sans bruit,
Pour causer avec elle une part de la nuit. (*Le Ment.*, II, 5.)

CONSCIENCE. NE POINT FAIRE DE CONSCIENCE DE, comme *ne point faire conscience de :*

De six pièces de théâtre qui me sont échappées, en ayant réduit trois dans la contrainte qu'elle nous a prescrite, *je n'y ai point fait de conscience d'*allonger un peu les vingt et quatre heures aux trois autres. (*La Veuve*, au lect.)

— PARLER A SA CONSCIENCE, parler selon sa conscience :

Je parle seulement de ce qu'a vu le roi,
Seigneur, et qui voudra *parle à sa conscience.* (*D. Sanche*, I, 3.)

CONSENTIR, employé activem. :

Mon indulgence, au dernier point venue,
Consentoit à tes yeux l'hymen d'une inconnue. (*Le Ment.*, v, 1.)

« *Consentir*, dit Voltaire, est un verbe neutre, qui régit le datif, c'est-à-dire, notre préposition *à* qui sert de datif. On ne dit pas : « consentir quelque chose, mais à quelque chose. » Dans quelques éditions on a substitué *approuvait* à *consentait*. »

Le *consentiras*-tu cet effort sur ma flamme? (*Rodog.*, III, 3.)

Voltaire dit encore : « Consentir *à*, et non consentir *le*. Ce verbe gouverne toujours le datif exprimé chez nous par la préposition *à*. Il est vrai qu'au barreau on viole cette règle; mais le style du barreau est celui des barbarismes. »

La dernière édition de l'Académie dit moins affirmativement et

moins absolument que le célèbre auteur du *Commentaire* : « Consentir est quelquefois actif; alors il n'est guère d'usage qu'au palais et dans le langage diplomatique. » L'emploi de *consentir*, comme verbe actif, dans le sens de *souffrir*, *permettre*, est assez fréquent chez des auteurs dont le style n'a pas coutume d'être entaché des *barbarismes du barreau*.

Notons d'abord que Corneille a dit encore :

Trop heureux accident si la terre entr'ouverte
Avant ce jour fatal *eût consenti* ma perte. (*Mél.*, v, 2.)

L'amitié le *consent* si l'amour l'appréhende. (*Rodog.*, iv, 1.)

Aussi bien que Neptune
Junon *consentira* notre bonne fortune. (*Androm.*, v, 3.)

Consens-tu qu'on diffère, honneur, le *consens*-tu? (*Sanche*, ii, 3.)

N'est-ce point que le ciel ne *consent* qu'avec peine
Cette triste union d'un sujet à sa reine. (*Ibid.*, iii, 5.)

Vous m'en dites assez pour mériter ma haine,
Si je laissois agir les sentiments de reine.
Par un trouble secret je les sens confondus.
Parlez, je le *consens*; et ne les troublez plus. (*Ibid.*, iv, 5.)

Voltaire, ayant dédaigné de faire aucune remarque sur le troisième comme sur le quatrième acte de Don Sanche, n'a pas relevé ces derniers *barbarismes* :

Mais, seigneur, le voici, tâchez de pressentir
Ce qu'en votre faveur il pourroit *consentir*. (*Agés.*, ii, 1.)

Corneille dit encore, parlant de ses premiers poëmes :

J'aurois laissé périr entièrement ceux-ci, si je n'eusse reconnu que le bruit qu'ont fait les derniers obligeoit déjà quelques curieux à la recherche des autres, et pourroit être cause qu'un imprimeur, faisant sans mon aveu ce que je ne voulois pas *consentir*, ajouteroit mille fautes aux miennes. (*Préf. des œuvr. de Corn.*, 1re p., 1644, pet. in-12.)

Notre grand poëte est toujours dans la tradition ancienne et constante de la langue :

Qui en gieu entre, le gieu doit *consentir*,
Et l'on doit bien grever son anemi.
(*Garin le Loher.*, 2e chans., xxxv, éd. P. P.)

Or iront tuit ensamble, li viel et li enfant,
Le chemin vers Luiserne, se diex le lor *consant*.
(*Gui de Bourg.*, bibl. elzév., v. 3448.)

Ja fusmes nos nez en un jor,
Et en un jor devions morir.
Se Diex le volsist *consantir*.
(*Floire et Blanceflor*, éd. du Mér., v. 1534, 2e vers.)

Ce seroit trop dure chose pour nous si nous *consentions* ce que vous dites. (Froiss., *Chroniq.*, Redd. de Calais.) — Si voulez *consentir* la trêve. (R. de Col-

LERYE, *Rondeaux*, XXIV.) — J'ay estimé que, pour un aussy bon effect, vous *consentiriés* plus volontiers ladicte réduction. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 800, 10 juin 1593.) — Desjà le bruit est partout qu'on leur *consent* la revocation de vostre edict de pacification. (*Ibid.*, t. II, p. 64. Au roy, 17 mai 1585.) — L'Espagnol veut comprendre le duc de Mercœur comme leur confédéré, ce que je ne *consentiray* jamais. (*Ibid.*, p. 902.) — Les âmes françoises bien nées ne *consentiroient* ny n'approuveroient jamais ces execrables impietez, louées et aprouvées neantmoins par ces demi-Mores qui ne croient en Dieu que sur bons gages, puisqu'ils envoyent, et de sang froid, leurs propres enfants à la mort. (*Mém. de Boyvin du Villars*, I, 1550.)

Toy qui ton bien baille sans conte
A aultruy, c'est bien peu de sens :
Sy après y trouves mesconte,
C'est raison, car tu le *consens*. (DADOUV., *Les moyens d'év. mérencol.*)

Le dormant pense ouïr un contraste de vents
Qui, du bout de la mer jusqu'aux sables mouvants,
Troubloient tout son royaume, et sans qu'il le *consente*,
Vouloient, à son descen, ordonner la tourmente. (D'AUB., *Les Trag.*, V.)

Je ne puis être sienne; et sans dessein pour lui,
Je ne puis *consentir* ses desseins pour autrui. (ROTR., *Vencesl.*, II, 5.)

Dieux! avec quel effort et quelle peine extrême
Je *consens* ce départ qui m'arrache à moi-même! (Id., *ibid.*, III, 5.)

Le duc, pour récompense, a requis cette grâce,
Le peuple mutiné veut que je vous la fasse,
Cassandre la *consent*, je ne m'en défends plus. (Id., *ibid.*, V, 9.)

Le roy *consentit* l'abolition de la Pragmatique. (MÉZER., *Hist. de France*, VI., François Ier, 1515.)

On trouve de nos jours, chez des écrivains de différent mérite, quelques exemples de *consentir* employé activement dans la langue générale :

Elle sentait que pour arriver à elle il faudrait que ses amis tuassent les hommes qui la gardaient, et elle n'eût *consenti* leur mort à aucun prix. (ALEX. DUM., *Le Chev. de Maison-Rouge*, XLII.) — Mais ces rois de l'intelligence *consentent* volontiers l'*égalité* démocratique. (ALEX. DE JUSSIEU, *Un dern. chant au Paradis perdu de Milton*, av.-prop., p. X.)

CONSERVER, pour signifier conserver la mémoire de :

O siècles, ô mémoire,
Conservez à jamais ma dernière victoire;
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous. (*Cin.*, V, 3.)

CONSOMMER, pour consumer :

Dis-lui que sa pudeur ne sauroit plus cacher
Un feu qui la *consomme*, et qu'elle tient sicher.
(*Mél.*, II, 5, 1re édit., jusqu'à 1660 inclus.)

Dans l'édition de 1660, obéissant à la réclamation de Vaugelas contre la confusion de *consommer* et de *consumer*, Corneille subs-

titua *consumer* à *consommer*. Molière continua d'employer *consommer :*

> Et, quoi que l'on reproche au feu qui vous *consomme*,
> Le mal n'est pas si grand que de tuer un homme. (*Le Dépit am.*, III, 9.)

Voir encore *École des Femmes*, V, 4; *Tartufe*, V, 5; et *La Gloire du Val-de-Grâce*.

Nous ne répéterons pas les observations très-justes qui ont été présentées sur ce fait dans le *Lexique comparé de la langue de Molière*. L'auteur aurait seulement dû ne pas omettre l'exemple de Corneille.

Nous ajouterons quelques exemples à ceux qu'a cités M. Génin, pour prouver que *consommer* était, avant le dix-septième siècle, la forme universellement employée :

> Alors que l'insensée,
> Voyant la mer, de pleurs *se consommoit*
> Et son Thésée en vain elle nommoit. (RONS., *Amours*, I, CCXXII, Élég. à Janet.)

> Brusle du souffre et de l'encens.
> Comme en l'air je vey *consommée*
> Leur vapeur, se puisse en fumée
> *Consommer* le mal que je sens! (Id., *Od.*, V, XXIX.)

Ils m'accableront d'ennuy, et m'osteront tout moyen de remédier au mal qui nous *consomme*. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 726, 31 mars 1597.)

CONSPIRER AVEC, être d'accord avec, tendre au même but que :

> Depuis tantôt je parle un peu plus librement,
> Ou, si vous le voulez, un peu plus hardiment;
> Aussi, j'ai vu mon pére, et, s'il vous faut tout dire,
> *Avec* tous nos désirs sa volonté *conspire*. (*La Suiv.*, III, 10.)

> Je ne reproche point à l'ardeur de Valère
> Qu'en amant de la sœur il accuse le frére :
> Mes vœux *avec* les siens *conspirent* aujourd'hui;
> Il demande ma mort, je la veux comme lui. (*Hor.*, V, 2.)

> Je forme un beau dessein que son amour m'inspire;
> Mais il faut qu'*avec* lui notre union *conspire*. (*Rodog.*, II, 4.)

> Ah! que le nom de Rome est un nom précieux,
> Alors qu'en la servant on se sert encor mieux,
> Qu'*avec* nos intérêts ce grand devoir *conspire*,
> Et que pour récompense on se promet l'empire! (*Tite et Bérén.*, IV, 3.)

> Le peuple *avec que* lui dans ce dessein *conspire*. (T. CORN., *Bérén.*, V, 1.)

> *Avec* mes volontés ton sentiment *conspire*. (RAC., *Esth.*, II, V.)

CONSTITUTION, en parlant de l'ordonnance d'une pièce :

> Voici une pièce d'une *constitution* assez extraordinaire. (*Préf. de Nicom.*)

CONSULTER AVEC, absol., délibérer avec :

Et quoique mon amour ait sur moi du pouvoir,
Je ne *consulte* point pour suivre mon devoir.
Je cours sans balancer où mon honneur m'oblige. (*Le Cid*, III, 3.)

— CONSULTER, délibérer :

Il me semble que deux hommes belliqueux, généraux de deux armées ennemies, ne peuvent achever en deux mots une conférence si longtemps attendue. On a souffert Cinna et Maxime, qui ont consumé davantage à *consulter* avec Auguste. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 3 nov. 1661.) — Il considère quand il faut oser; il *consulte* quand il faut agir. (ST.-EVREM., *Réfl. sur les div. gén. du peuple rom.*, c. 7.)

— CONSULTER SUR, délibérer sur :

Gagnons-les tout à fait en quittant cet empire
Qui nous rend odieux, contre qui l'on conspire.
J'ai par trop vos avis *consulté là-dessus;*
Ne m'en parlez jamais, je ne consulte plus. (*Cin.*, IV, 4.)

On trouve de même avec *de :*

Les grands politiques ont creu que la prudence estoit une vertu divine, qu'on ne pouvoit *consulter de* l'événement des affaires sans une assistance du ciel, et que pour estre un heureux conseiller, il falloit estre un véritable prophete. (SÉNAULT, *Traité de l'us. des pass.*, 2e p., 4e tr., 6e disc.)

CONTEMPLER COMME, regarder comme :

Si vous aimez, seigneur, ne vous refusez rien,
Ou souffrez que je vous *contemple*
Comme un cœur au-dessus du mien. (*Agés.*, V, 4.)

CONTENT.

Périssant glorieux, je périrai *content*. (*Pol.*, IV, 6.)

Content est employé ici dans la sévérité de son étymologie latine *contentus*. Content, qui se contient, qui se renferme dans ce qu'il a, qui se résigne sans peine, comme l'explique Forcellini : *Qui continet se in eo quod habet, qui facile patitur.*

Un mot célèbre reproduit exactement la nuance de pensée exprimée par Corneille, et montre la différence profonde des adjectifs *aise* et *content :*

« La reine, dit Mme de Sévigné, a été deux fois aux Carmélites avec *Quanto* (Mme de Montespan). Cette dernière causa fort avec la sœur Louise de la Miséricorde; elle lui demanda si tout de bon elle était aussi *aise* qu'on le disait. *Non*, répondit-elle, *je ne suis point aise, mais je suis contente.* »

Corneille emploie aussi *content* pour signifier, qui jouit de la pleine satisfaction de ses désirs :

Vos biens ne sont point inconstants,
Et l'heureux trépas que j'attends

Ne vous sert que d'un doux passage
Pour nous introduire au partage
Qui nous rend à jamais *contents*. (*Pol.*, IV, 2.)

— CONTENT, en parlant de choses morales, satisfait. DÉSIRS CONTENTS :

Il semble qu'à languir *tes désirs sont contents*,
Et que tu n'as pour but que de perdre ton temps. (*La Veuve*, I, 1.)

Je vous laisse à juger s'il prendra bien son temps,
Et si tous *vos désirs seront* bientôt *contents*. (*Le Cid*, I, 1.)

On trouve d'une manière analogue.

La vertu couronne
Ses amants constants :
Heureux qui lui donne
Ses soins et son temps;
Ses vœux seront contents. (QUIN., *Persée*, Prol.)

CONTENTEMENT, avec le pluriel :

Et que tout se dispose à leurs *contentements*.

« Il eût été mieux *à leur contentement*, » lit-on dans les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, I, 2.

Cette observation est toute prosaïque. La poésie parle comme Corneille; elle parle aussi comme Malherbe dans ces vers :

Ce ne sont point esprits qu'une vague licence
Porte inconsidérés à leurs *contentements*. (MALH., *St. pour une masc.*)

CONTER.

Conte-lui dextrement le naturel des femmes. (*Le Mem.*, IV, 8.)

« Dextrement » n'est plus d'usage. On ne conte point le naturel; on le peint, on le décrit, » observe Voltaire.

CONTEUR A GAGES, qui en conte, comme s'il était payé pour cela :

Vous le connoissez mal : son âme a deux visages,
Et ce dissimulé n'est qu'un *conteur à gages*. (*La Veuve*, I, 3.)

CONTOURNÉ EN :

Mais si l'âme au dedans n'est encor mieux ornée,
Reine, ce sera peu que l'ornement du corps,
Bien que la frange d'or *en* fleuron *contournée*,
Y borde cent divers trésors. (*Trad. du Ps.* XLIV.)

CONTRAINTE, avec le pluriel. SE FAIRE DES CONTRAINTES :

Et n'étoit que pour toi *je me fais ces contraintes*,
Je l'enverrois bientôt porter ailleurs ses feintes. (*La Suiv.*, II, 8.)

On trouve dans des sens analogues, également avec le pluriel, dont l'emploi nous paraît excellent, quoiqu'il soit assez rare :

Elle rompit toutes les *contraintes* où la reine mère et le cardinal la tenoient. (Mme DE LA FAYETTE, *Hist. d'Henriette d'Angl.*, 1re p., 1659.) — Le fonds de ma santé est bon : mais j'ai un peu trop de *contraintes*, et c'est ce qui me fait passer de mauvaises nuits. (Mme DE MAINTEN., *Let. hist.*, à Mme du Pérou, 23 août 1711.)

— CONTRAINTE, gêne, en parlant de règles littéraires. SE TENIR DANS LA CONTRAINTE D'UNE MÉTHODE :

Quiconque voudra bien peser l'avantage que l'action a sur ces longs et ennuyeux récits, ne trouvera pas étrange que j'aie mieux aimé divertir les yeux qu'importuner les oreilles, et que *me tenant dans la contrainte de cette méthode*, j'en aie pris la beauté sans tomber dans les incommodités que les Grecs et les Latins, qui l'ont suivie, n'ont su d'ordinaire, ou du moins n'ont osé éviter. (*Mél.*, préf.)

— TENIR EN CONTRAINTE, réprimer, étouffer :

Mais un autre intérêt *tient ma joie en contrainte*,
Et, malgré ses douceurs, mêle beaucoup de crainte. (*Hor.*, II, 1.)
Quelle nouvelle crainte
Tient parmi vos transports *votre joie en contrainte?* (RAC., *Britann.*, V, 1.)

On a dit dans un sens analogue :

Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion *tiennent* toujours *en contrainte* l'amour de la vérité. (BOSS., *Serm.*)

— N'ÊTRE PAS SANS QUELQUE CONTRAINTE, avoir quelque chose de contraint :

Pour le lieu, bien que l'unité y soit exacte, elle *n'est pas sans quelque contrainte*. (*Exam. d'Horace.*)

CONTRAIRE. LE CONTRAIRE PARTI, le parti contraire :

Et l'inclination n'a jamais démenti
Le sang qui t'avoit fait du *contraire parti*. (*Cin.*, V, 1.)
Et chacun s'est rangé du *contraire parti*. (RÉGNIER, *Sat.*, XVII.)

Il se venge hautement en prenant le *contraire parti*. (MOL., *Crit. de l'École des femmes*, VI.)

La prose de Molière, on l'a justement remarqué, nous montre que la locution toute faite était *contraire parti* et non *parti contraire*.

CONTRE, dans le sens de *au prix de* :

Votre caquet m'enlève à tous coups mes chalands;
Vous vendez dix rabats *contre* moi deux galants. (*La Gal. du Pal.*, IV, 12.)

CONTREDIRE, act., avec un nom de chose pour régime, s'opposer à :

Un père qui ne se montre que pour consentir ou *contredire* le mariage de ses enfants. (*Prem. Disc.*)

— RIEN CONTREDIRE, contredire en rien :

En l'état où je suis, les maux dont je soupire
M'ôtent la liberté de te *rien contredire*. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

CONTREFAIRE LE, suivi d'un adjectif :

L'Académie, dans ses *Sentiments sur le Cid*, parle ainsi de cette locution :

« *Contrefaites* le triste. » L'observateur n'a pas eu raison de reprendre cette façon de parler, qui est en usage ; mais il est vrai qu'elle est basse dans la bouche du roi.

Voltaire ajoute dans son *Commentaire :*

« Elle est basse dans la bouche de tout personnage tragique. »

— DES VICES CONTREFAITS, des vices feints, simulés :

Qui sait faire sa cour se fait aux mœurs du prince ;
Mais il fut tout à soi quand il fut en province,
Et sa haute vertu, par d'illustres effets,
Y dissipa soudain *ces vices contrefaits*. (*Oth.*, III, 3.)

Contrefait s'employait dans des cas assez nombreux, avec cette signification de feint, simulé :

Une race mêlée et corrompue, des demi-chrétiens, des chrétiens mondains et séculiers, une piété bâtarde et falsifiée, qui est toute dans les discours et dans un extérieur *contrefait*. (Boss., *Panég. de S. Victor*, III.) — Un ris forcé, des caresses *contrefaites*. (La Bruy., *Caract.*, VIII.) — Hauteur ridicule et *contrefaite*. (Id., *ibid.*)

CONTRE-POISON, fig. :

Il n'est point de *contre-poisons*
Contre le noir venin des langues médisantes. (*Trad. du Ps.* CXIX.)

CONTRE-TEMPS. DES CONTRE-TEMPS DE RAILLERIE, pour des railleries à contre-temps :

Quittez ces *contre-temps de* froide *raillerie*. (*Don Sanche*, I, 4.)

CONTRIBUER, act. CONTRIBUER QUELQUE CHOSE, comme *contribuer en quelque chose :*

Après, achève seul ; je ne puis sans supplice
Forcer ici mon bras à te faire service ;
Et mon reste d'amour, en cet enlèvement,
Ne peut *contribuer* que mon consentement. (*La Pl. Roy.*, IV, 2.)

Mais un moment l'élève, un moment le détruit,
Et *ce qu'il contribue* à notre renommée,
Toujours en moins de rien se dissipe en fumée. (*Hor.*, v, 3.)

L'obscurité que fait en celle-ci (cette pièce) le rapport à l'autre a pu *contribuer quelque chose* à sa disgrâce, y ayant beaucoup de choses qu'on ne peut entendre, si l'on n'a l'idée présente du *Menteur*. (*Exam. de la Suite du Ment.*)

Ç'a été longtemps la seule forme usitée :

Il suffira pour le présent que ceulx du plat pays *contribuent* à la garde d'icelle ce qu'ils doibvent pour les surprises. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. iv, p. 34.)—Nous *contribueron's* franchement, pour mettre fin à ceste guerre, nostre peine, tous nos moyens, nostre sang et nostre propre vie. (*Ibid.*, p. 622, 25 juill. 1596.)— Pour remédier donc à ce mauvais effet, il est bon de concevoir quelquefois ces vérités si terribles en elles-mêmes par quelques images qui les rendent plus sensibles, et peut-être que celle dont nous nous servirons ici y pourra *contribuer* quelque chose. (Nicole, *Ess.*, *Traité des quatre fins dern.*, ii, 2.)

CONVERTIR EN FUMÉE L'ORGUEIL DE :

Il passa comme vous les monts à main armée,
Il sut ainsi que vous *convertir en fumée*
L'orgueil des ennemis et rabattre leurs coups.
(*A Mgr. le card. de Richel.*, *Sonnet.*)

CONVIER DE, inviter à, avec un nom de chose pour sujet :

Parois, il en est temps, viens en dépit des dieux,
Sauver ton Andromède ou périr à ses yeux.
L'amour te le commande, et l'honneur *t'en convie*. (*Androm.*, iii, 2.)

— CONVIÉ, invité, pressé, en général :

Par quelque haut récit qu'on en soit *conviée*,
C'est grande avidité de se voir mariée. (*Le Menteur*, ii, 1.)

« Cette expression *conviée*, dit Voltaire, prise en ce sens, n'est plus d'usage; mais j'ose croire que si on voulait l'employer à propos, elle reprendrait ses premiers droits. » Il nous paraît superflu de citer des exemples pour montrer que cette signification est rentrée dans l'usage fréquent.

CORNU, bizarre, absurde. CONSÉQUENCES CORNUES :

Et vous avez avancé des maximes de théâtre de votre seule autorité, dont toutefois, quand elles seroient vraies, vous ne pourriez tirer les *conséquences cornues* que vous en tirez. (*Lett. apolog.*)

CORPS. Superbe emploi au fig. :

L'empire est à donner, et le sénat s'assemble
Pour choisir une tête à ce grand corps qui tremble,
Et dont les Huns, les Goths, les Vandales, les Francs,
Bouleversent la masse et déchirent les flancs. (*Pulch.*, i, 1.)

CORSAIRE, fig., pour désigner le ravisseur d'une femme :

N'en doute plus, Philiste, un ravisseur infâme
A mis en son pouvoir la reine de ton âme,
Et peut-être déjà ce *corsaire* effronté
Triomphe insolemment de sa fidélité. (*La Veuve*, IV, 1.)

COTÉ. DU CÔTÉ DE, ce qu'on dit aujourd'hui assez mal, *sous le rapport de :*

J'en remporte cette satisfaction, que je laisse le théâtre françois en meilleur état que je ne l'ai trouvé, et *du côté de* l'art et *du côté des* mœurs. (*Perth.*, Avis au lect. des prem. édit.)

Nous citerons, plutôt comme approchants que comme tout à fait semblables, les exemples suivants :

Les raisons qu'elle avoit de ne point épouser M. de Nemours lui paroissoient fortes *du côté de* son devoir, et insurmontables *du côté de* son repos. (Mme DE LA FAYETTE, *La princesse de Clèves.*) — Mille idées effrayantes venoient l'assiéger *du côté de* l'avenir. (PRÉV., *Mém. d'un homme de qual.*, I.)

COUCHE, s. fém. sing., pour signifier enfantement, couches :

Vierge devant ta *couche*, et vierge après ta *couche*.
(*Œuv. div.*, Louanges de la Vierge.)
Et ta virginité dans ta *couche* est la même. (*Ibid.*)

Ce singulier était très-usité avant Corneille :

Mme de Guise s'en estoit allé à Paris pour y faire sa *couche*. (PASQ., *Lett.*, XIII, 5.) — Mme la princesse avoit résolu d'y faire sa *couche*, et y avoit fait tout préparer pour cet effet. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 24 mars 1610.)

— COUCHE, pour désigner l'union conjugale :

Bérénice est toujours digne de votre *couche*. (*Tite et Bérén.*, II, 2.)

COUCHER AU TOMBEAU, comme *précipiter au tombeau :*

.... votre fourbe maudite,
Dont je fus à regret le damnable instrument,
A couché de douleur Tircis *au monument*. (*Mél.*, IV, 6.)

— COUCHER D'IMPOSTURE, pour *payer d'impostures*, par une figure empruntée au jeu :

Vous *couchez d'imposture*, et vous osez jurer,
Comme si je pouvois vous croire ou l'endurer. (*Le Ment.*, III, 5.)

Molière a dit de même, probablement par imitation :

Oui, traître, c'est ainsi que tu me rends service!
Je viens de tout entendre, et vois ton artifice :
A moins que de cela, l'eussé-je soupçonné?
Tu *couches d'imposture*, et tu m'en as donné. (*L'Étourdi*, I, 10.)

— Corneille dit aussi : COUCHER DE, pour signifier parler avec emphase de :

J'aurai mille beaux mots tous les jours à te dire,
Je coucherai de feux, de sanglots, de martyre,
Je te dirai : Je meurs, je suis dans les abois,
Je brûle.... (*Suite du Ment.*, I, 2.)

On a dit dans un sens analogue :

Vous qui *couchez* toujours *de* l'ancienneté, comme si c'estoit votre advantage. (D'AUBIG., *Mém.*, 1601.) — Lequel, pour toute réponse, me *coucha* d'un Plutarque, qui semble faire le semblable. (PASQ., *Lett.*, VIII, 12.)

COULER, verbe act., au fig., faire pénétrer, faire glisser, insinuer :

Tu sais adroitement *couler* la flatterie. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

Je ne sais quel malheur aujourd'hui me menace
Et *coule* dans ma joie une secrète glace. (*Rodog.*, I, 9.)

De tant de questions les dangereux mystères
Produiroient moins de trouble et de renversement,
Et ne *couleroient* pas dans les règles austères
Des plus saints monastères
Tant de relâchement. (*Imit.*, I, 3.)

On trouve d'une manière analogue :

Il est impossible, par le devoir de Dieu, qu'un homme cachant sa mauvaise doctrine, et n'en faisant paraître qu'une bonne, et se disant conforme à Dieu et à l'Église, fasse des miracles pour *couler* insensiblement une doctrine fausse et subtile. (PASC., *Pensées*, édit. Louandre, c. 23, III.)

— COULER (SE), au fig., dans le sens de se glisser, s'introduire :

Comme les imprimeurs ont eu de la peine à s'y accoutumer, ils n'auront pas suivi ce nouvel ordre si ponctuellement, qu'il ne *s'y* soit *coulé* quelques fautes, auxquelles il sera aisé de suppléer. (*Préf.* de : Le Théât. de P. Corn., éd. de 1682.) — Beaucoup de bonnes âmes sont assez simples pour ne s'apercevoir pas des imperfections de cette version, que d'autres mieux éclairées y rencontrent du premier coup d'œil, et qui ne *s'y couleroient* pas en si grand nombre si Dieu m'avoit donné plus d'esprit. (*Imit.*, préf., 1653.)

Vois quel excès de crainte en mon âme *se coule*,
Vois-la gémir et s'affliger. (*Ibid.*, III, 23.)

Il n'y a personne qui ne croie faire honneur à un malheureux quand il le sert. Il y a très-peu d'honnêtes gens à cette épreuve, parce que cette disposition, ou plutôt cette indisposition *se coule* si imperceptiblement dans les esprits de ceux qu'elle domine, qu'ils ne la sentent pas eux-mêmes, et elle est de la nature de l'ingratitude. (RETZ, *Mém.*) — Encore que ces sentiments n'eussent point passé par décret public en dogme de la synagogue, ils *se couloient* insensiblement parmi le peuple. (BOSS., *Hist. univ.*, 2e p., c. 18.)

De même, avec ellipse du pron. pers. :

Vous voyez qu'il y a beaucoup de gens dans les compagnies qui commencent

à ne plus payer leurs taxes, et beaucoup d'autres qui affectent de laisser *couler* le désordre dans la police. (RETZ, *Mém.*, l. II, 1649.)

De même encore, avec le pronom personnel dans le sens passif :

Toutes sortes d'erreurs *se couloient* insensiblement dans l'Angleterre. (BOSS., *Var.*, VII.)

Corneille emploie aussi *se couler*, pour parler d'un bruit qui se répand sourdement :

Et pour comble d'effroi,
Un faux bruit *s'y coula* touchant la mort du roi. (*Rodog.*, I, 1.)

— LAISSER COULER, laisser se perdre, laisser échapper :

Et ce nouvel amant déjà trop vous néglige,
Laissant ainsi *couler* la belle occasion
De vous conter l'excès de son affection. (*Mél.*, II, 2.)

— COULER, neutr., au sens mor., s'insinuer, pénétrer :

Mille agitations que mes troubles produisent
Dans mon cœur ébranlé tour à tour se détruisent;
Aucun espoir n'y *coule* où j'ose persister. (*Pol.*, III, 1.)

— SE COULER, se glisser, au sens matér. :

Quitte-moi, je te prie, et *coule-toi* sans bruit. (*La Pl. Roy.*, III, 6.)

COULEUR, prétexte, raison spécieuse :

J'aurois cru qu'Aristie ici réfugiée,
Que forcé par ce maître il a répudiée,
Par un reste d'amour l'attirât en ces lieux
Sous une autre couleur lui faire ses adieux. (*Sert.*, I, 2.)

Mon extrême indulgence a donné par malheur
A vos rébellions *quelque foible couleur*. (*La Suiv.*, V, 7.)

Pour fuir en sûreté je lui prête main forte,
Ou plutôt je lui donne une fidèle escorte,
Qui *sous cette couleur* de lui servir d'appui,
Le met hors du royaume, et me répond de lui. (*Perth.*, V, 1.)

— CHERCHER DES COULEURS A (un infinitif) :

La représentation de cette tragédie n'a pas eu grand éclat, et sans *chercher des couleurs à* la justifier, je veux bien ne m'en prendre qu'à ses défauts, et la croire mal faite, puisqu'elle a été mal suivie. (*Exam. de Théod.*)

— COULEUR, apparence de raison :

Et moi non sans *couleur*, encor qu'injustement,
Je fus conduit par eux en cet appartement. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

— COULEUR, aspect général sous lequel on peut envisager une chose :

L'action la plus belle a diverses *couleurs*. (*Agés.*, III, 1.)

— PORTER LES COULEURS D'UNE CHOSE, pour signifier en avoir les apparences.

Corneille conserve dans la traduction de l'*Imitation* ses habitudes de style imagé. L'exemple suivant est un de ceux qui peuvent le mieux en faire juger :

Le mal n'a point d'excuse; il n'est espoir, surprise,
Intérêt, amitié, faveur, crainte, malheurs,
Dont le pouvoir nous autorise
A rien faire ou penser qui *porte ses couleurs.* (*Imit.*, I, 15.)

COUP. EN VENIR AUX COUPS, employé dans le style tragique :

D'Albe avec mon amour j'accordois la querelle,
Je soupirois pour vous en combattant pour elle;
Et s'il falloit encor que l'on *en vînt aux coups,*
Je combattrois pour elle en soupirant pour vous. (*Hor.*, I, 3.)

— SE BATTRE A COUPS DE SENTENCES :

Il semble que leurs acteurs ne viennent quelquefois sur la scène que pour *s'y battre à coups de sentences.* (*Exam. de la Suiv.*)

— PERCER A COUPS PRESSÉS :

Septime et trois des siens, lâches enfants de Rome,
Percent à coups pressés les flancs de ce grand homme. (*Pomp.*, II, 1.)

— CARESSER A COUPS DE PISTOLES :

Alors qu'on vous *caresse à grands coups de pistoles,*
J'obtiens tout doucement paroles sur paroles. (*Suite du Ment.*, V, 2.)

— COUP D'ESSAI :

Sous vos commandements on force tous obstacles;
On porte l'épouvante aux cœurs les plus hardis,
Et par des *coups d'essai* vos États agrandis,
Des drapeaux ennemis font d'illustres spectacles. (*Pol.*, à la reine rég.)

Jaloux des bons desseins qu'il tâche d'ébranler,
Quand il ne les peut rompre, il pousse à reculer;
D'obstacle sur obstacle il va troubler le vôtre,
Aujourd'hui par des pleurs, chaque jour par quelqu'autre;
Et ce songe rempli de noires visions
N'est que le *coup d'essai* de ses illusions. (*Pol.*, I, 1.)

Mes pareils à deux fois ne se font pas connoître,
Et pour leurs *coups d'essai* veulent des coups de maître. (*Le Cid*, II, 2.)

« *Coups d'essai, coups de maître;* termes familiers qu'on ne doit jamais employer dans le tragique, » dit Voltaire. On peut trouver cette remarque sévère. *Coup d'essai* a été employé dans le style le plus soigné et le plus élevé :

En voilà assez pour des faussetés si vaines. Ce ne sont là que les *coups d'essai* de vos novices, et non pas les coups d'importance de vos grands profès. (PASC.,

Lett. prov., XVI.) — Non, les crimes ne sont jamais les *coups d'essai* du cœur : David fut indiscret et oiseux avant que d'être adultère : Salomon se laissa amollir par les délices de la royauté, avant que de paraître sur les hauts lieux au milieu des femmes étrangères; Judas aima l'argent avant que de mettre à prix son maître; Pierre présuma avant que de le renoncer; Madeleine, sans doute, voulut plaire avant que d'être la pécheresse de Jérusalem.... (MASS., *Car.*, Sur les fautes légères, II.)

Corneille dit de même : BEAU COUP D'ESSAI :

Pour ne vous faire pas de réponse trop rude
Sur ce *beau coup d'essai* de votre ingratitude,
Suivez votre caprice, offensez vos amis. (*Nicom.*, IV, 5.)

On trouve encore chez Corneille : GRAND COUP D'ESSAI :

J'espère que vous m'honorerez non-seulement de ce que vous ajouterez à ce *grand coup d'essai*, mais aussi de cette paraphrase de Jérémie, dont vous vous déliez injustement, puisque M. de Balzac est pour elle. (*Lett. à M. d'Argens.*, 16 mai 1646.)

— COUP DE MAITRE :

Ce sont des coups d'essai, mais si grands que peut-être
Le Capitole a lieu d'en craindre *un coup de maître*,
Et qu'il ne puisse un jour.... (*Nicom.*, III, 2.)

— GRANDS COUPS DE MAITRE, dit ironiquement en parlant de hardiesses au théâtre :

Comme je ne sais que les règles d'Aristote et d'Horace, et ne les sais pas même trop bien, je ne hasarde pas volontiers en dépit d'elles ces agréments surnaturels et miraculeux qui défigurent quelquefois nos personnages autant qu'ils les embellissent, et détruisent l'histoire au lieu de la corriger. Ces *grands coups de maître* passent ma portée. Je les laisse à ceux qui en savent plus que moi. (*Exam. de Soph.*)

— GRAND COUP, au fig., dans le sens d'action éclatante :

Votre bras dans Pharsale a fait *de plus grands coups*,
Et je ne les demande à d'autres dieux qu'à vous. (*Pomp.*, IV, 3.)

— COUP, fig., atteinte :

O d'un injuste affront les *coups* les plus cruels!
Vous faites différence entre deux criminels! (*Méd.*, II, 2.)

— COUP DE TONNERRE, fig. :

Dût le ciel égaler le supplice à l'offense,
Trône, à t'abandonner je ne puis consentir.
Par *un coup de tonnerre* il vaut mieux en sortir. (*Rodog.*, V, 1.)

— COUP DE FOUDRE, au fig., et avec un qualificatif :

Soutiens-moi, Fabian; ce *coup de foudre* est grand,
Et frappe d'autant plus, que plus il me surprend. (*Pol.*, II, 1.)

Qu'est-ce-cy, Fabian, *quel nouveau coup de foudre*
Tombe sur mon bonheur et le réduit en poudre? (*Pol.*, IV, 6.)

Il n'en faudroit pas tant, seigneur, pour vous résoudre
A lancer sur ma tête *un dernier coup de foudre*. (*Tite et Bér.*, V, 2.)

— COUP DE VENT, sublime emploi au fig. :

Il m'ôte des périls que j'aurois pu courir,
Et, sans me laisser lieu de tourner en arrière,
Sa faveur me couronne entrant dans la carrière;
Du premier *coup de vent* il me conduit au port,
Et, sortant du baptême, il m'envoie à la mort. (*Pol.*, IV, 3.)

— COUP DE MALHEUR, employé dans le style tragique comme dans le comique :

Cependant que vous lui rendez compte,
Je vais voir mes parents, que ce *coup de malheur*,
A mon occasion accable de douleur.... (*La Pl. Roy.*, V, 2.)

Apaise, ma Chimène, apaise ta douleur,
Fais agir ta constance en ce *coup de malheur* (*Le Cid*, II, 3.)

— ENCORE UN COUP, encore une fois. Locution employée plusieurs fois par Corneille, comme elle l'est souvent par Racine, par Bossuet :

Écoute, je suis bon, et malgré ma colère,
Je veux *encor un coup* montrer un cœur de père,
Je veux *encor un coup* pour toi me hasarder. (*Le Ment.*, V, 3.)

Allez, *encor un coup*, allez en d'autres lieux
Épargner par pitié cette gêne à mes yeux. (*Agés.*, V, 2.)

Vivez, *encor un coup*, c'est moi qui vous l'ordonne. (*Œd.*, I, 4.)

Madame, *encor un coup*, souffrez que je vous aime. (*Oth.*, II, 2.)

Voltaire a critiqué cette expression chez Racine :

Encor un coup, allons, il n'y faut plus penser. (*Béren.*, II, 2.)

« *Encore un coup*, » dit-il, est une façon de parler trop familière et presque basse, dont Racine fait trop souvent usage. »

COUPER. Corneille a changé un peu la locution usuelle : *Couper la parole à quelqu'un :*

La honte de paroître en un tel équipage
Coupe ici *ma parole*, et l'étouffe au passage. (*Clit.*, IV, 5.)

COURAGE. Ce substantif s'emploie souvent pour *cœur;* mais généralement c'est plutôt l'*animus* latin que le synonyme exact du mot français *cœur*. Corneille s'en sert plusieurs fois dans cette dernière signification :

Et l'amour, qui ne put entrer dans son *courage*,
Voulut obstinément loger sur son visage. (*Mél.*, I, 1.)

Ou tu te plains à faux, ou puissamment épris
Ton *courage* demeure insensible aux mépris. (*Clit.*, II, 4.)

Jamais le désespoir qui saisit son *courage*
N'en put tirer un mot à mon désavantage. (*La Gal. du Pal.*, III, 4.)

Qu'il se mette à loisir s'il peut dans son *courage*;
Un moment de ma vue en efface l'image. (*La Suiv.*, I, 6.)

Hélas! c'est en effet bien flatter mon *courage*,
D'accommoder son sens aux désirs de mon âge. (*Ibid.*, II, 6.)

Il aime ses enfants, ce *courage* inflexible. (*Méd.*, III, 4.)

Qu'a pu faire de moindre un *courage* amoureux? (*Ibid.*, V, 5.)

Si vous l'aimez, monsieur, croyez qu'en son *courage*
Elle vous aime assez pour vous laisser ce gage. (*Suite du Ment.*, III, 3.)

Sans l'avoir jamais vu, je connois son *courage*,
Qu'importe après cela quel en soit le visage?
Tout le reste me plaît si le cœur en est haut,
Et si l'âme est parfaite, il n'a point de défaut. (*Ibid.*, IV, 2.)

Je fais ici, monsieur, l'amour de bon *courage*;
Au lieu de m'y troubler, allez en faire autant. (*Ibid.*, V, 2.)

De tous deux Rodogune a charmé le *courage*. (*Rodog.*, I, 5.)

Apaisez ce *courage* irrité, princesse. (*Ibid.*, IV, 1.)

Que tu pénètres mal le fond de mon *courage*!
Si je verse des pleurs, ce sont des pleurs de rage. (*Ibid.*, IV, 5.)

Le trouble qui souvent déchire mon *courage*
N'y feroit pas ce grand ravage
Avec tant de facilité. (*Imit.*, III, 23.)

O Dieu tout bon, Dieu tout-puissant,
Défends-moi des soucis où cette vie engage,
Qu'ils n'enveloppent mon *courage*
D'un amas trop embarrassant. (*Ibid.*, III, 26.)

Combien dois-je encor attendre?
Jusques à quand tardes-tu,
O Dieu tout bon, à descendre
Dans mon *courage* abattu? (*Ibid.*, III, 21.)

Ah! seigneur, c'est tout perdre et livrer à sa rage
Tout ce qui de plus près touche votre *courage*. (*Nicom.*, V, 5.)

J'aurois en ma faveur le *courage* bien bas,
Si je fuyois des maux que vous ne fuyez pas. (*Œd.*, I, 1.)

C'est à l'heur du retour que leur *courage* aspire,
Et non pas à l'honneur de me faire un empire. (*La Tois. d'or*, I, 5.)

Mais dès qu'un père parle, il porte en mon *courage*
Toute l'impression qu'il faut pour obéir. (*Agés.*, I, 3.)

On trouve, chez des écrivains de toute date, le mot *courage* dans le sens de *cœur*, ou dans le sens plus large de *animus*, spécifié et déterminé en bien ou en mal par le contexte ou par une épithète :

Li rois apercoit bien l'amor
Que ses fius a vers Blanceflor :

Moult forment crient[1] en son *corage*,
Quant Floires iert de tel âage
Que feme devra espouser,
Qu'il ne puisse de li torner. (*Floire et Blancefior*, v. 266.)

Dittes-lui tant seulement qu'il soit sage et secret et qu'il sache bien celler son *courage*. (*Le Liv. de Troil.*, II. Bibl. elzév.) — De laquele art il monstra et enseigna partie à la royne sa femme, nommée Hermofrodita, et laquelle depuis fist de beaux principes pour le commencement de ces Euvangiles; mais elles ne furent de son temps acheveez, ains d'eage en eage et de siècle en siècle elles ont esté multipliéez et par legiers espris infusez ès *corages* des prudentes femmes, chascunes en son temps. (*Les Évang. des Quenouilles*, éd. Jann., p. 5.)

Les escolliers, de bon *couraige*,
Passèrent temps joyeusement.
(*Poés. attrib. à Villon*, La Repue Montfaulcon.)

Laissa Egypte et le fleuve du Nil,
Espris d'amour en un cœur juvénil,
Quand le renom de sa très claire dame
Luy eust esmeu tout le *courage* et l'ame.
(Jean Lemaire, *Epist. de l'amand verd.*)

Ainçois dit le noble *couraige*,
Qu'il n'y consentiroit jamais
Et ne feroit aucun dommaige
Aux enfans qui n'en pouvoient mais. (Mart. d'Auv., *La Trahis. pun.*)

Ne blâmons désormais des femmes le *courage*,
Comme ignorant, aveugle, inconstant et volage;
La nature est leur loi. (Amad. Jamyn, *Ode*, pour justifier l'inconst.)

Donc le destin vouloit que mon *courage*
Entrât par vous en amoureux servage.
En mille endroits au loin j'ai voyagé,
Sans que mon cœur y restat engagé. (Id., *Élég.*)

Que de discours ma raison séduisants,
Que de pensers l'un l'autre destruisants
Sentys-je alors agiter mon *courage!* (Bertaut, *Stances.*)

Cela les fit rire de bon *courage*. (Scarr., *Le Rom. comique*, 1re p., VII.)

Au moins que les travaux,
Les dangers, les soins du voyage,
Changent un peu votre *courage!* (La Font., *Fables*, IX, 2.)

Je crois qu'Achille ne rioit pas de moins bon *courage*. (Id., *Les Amours de Psyché*, I.)

Depuis quand mon lâche *courage*
Conçoit-il des périls qui le fassent trembler?
(Sénecé, *Dialog. des dieux*, Mars et Vénus.)

De quelque côté qu'ils s'adressent, ils ne trouvent partout que des *courages* ulcérés. (Vertot, *Rév. rom.*, V.) — La paix faisoit renaître dans des *courages* si fiers la discorde que la guerre n'avoit que suspendue. (Id., *ibid.*, III.)

Je vous en dirais davantage
Contre ce mal de la raison
Que je hais de si bon *courage*. (Volt., *Rép. à Desmahis.*)

[1] Var., Cremoit.

En parlant ainsi, il buvait avec tant de *courage*, il confondait tellement toutes les idées, que.... (Id., *Zadig*, c. XVI.)

— COURAGE, avec ce sens, se trouve chez Corneille joint à cœur dans une même phrase; ce qui paraît une pure négligence :

Ce fils, qui devoit être inceste et parricide,
Doit avoir un cœur lâche, un *courage* perfide. (*Œd.*, IV, 4.)

— LES COURAGES, pour *les hommes courageux*, *les hommes de cœur :*

La prudence et les soins de Votre Majesté, les bons conseils qu'elle a pris, *les grands courages* qu'elle a choisis pour les exécuter, ont agi si puissamment dans tous les besoins de l'État, que.... (*Pol.*, à la reine régente.)

Des plus nobles d'entre eux et *des plus grands courages*,
N'avez-vous pas les fils, dans Osca, pour otages? (*Sert.*, I, 2.)
La parole suffit entre *les grands courages*. (*Ibid.*)

COURANT, employé comme *cours :*

Je n'ose attribuer le bonheur qu'eurent ces deux comédies à l'ignorance des préceptes, qui était assez générale en ce temps-là, d'autant que ces mêmes préceptes, bien ou mal observés, doivent faire leur effet, bon ou mauvais, sur ceux même qui, faute de les savoir, s'abandonnent au *courant* des sentiments naturels. (*Prem. Disc.*)

COURANTE, subst. fém., sorte de danse. APPRENDRE UNE COURANTE VERS LA PRISON, pour signifier, s'y rendre en courant :

Je puis *vers la prison apprendre une courante*. (*Suite du Ment.*, II, 3.)

COURBER, employé neutralement :

Quatre monstres marins *courbent* sous ce fardeau. (*La Tois. d'or*, II, 3.)
A vaincre tant de fois mes forces s'affaiblissent.
L'État est florissant, mais les peuples gémissent;
Leurs membres décharnés *courbent* sous mes hauts faits,
Et la gloire du trône accable les sujets. (*La Tois. d'or*, prol.)

La Harpe dit : « *Courber* n'est point un verbe neutre : c'est un verbe actif qui demande un régime. *Ployer* était le mot propre, s'il eût pu entrer dans le vers. » L'observation est complétement fausse; l'Académie elle-même indique l'emploi neutre *courber sous le faix*, et on rencontre des exemples nombreux et variés de cette signification nécessaire :

On void ces ames assaillies et essayees par ces deux moyens, en soustenir l'un sans s'esbranler, et *courber* souz l'autre. (MONT., *Ess.*, I, 1.)
Il *courbait* sous les fruits. (LA FONT., *Fables*, X, 2.)

COURIR A, suivi d'un infinitif :

Qu'avec chaleur, Philippe, on *court à* le venger,
Lorsqu'on s'y voit forcé par son propre danger. (*Pomp.*, V, 1.)

Si je ne puis fléchir, je *cours* à me venger. (*Androm.*, v, 1.)

A est ici dans le sens de *pour;* on a donc eu tort d'y voir un solécisme, par la raison qu'on dit habituellement courir venger, saisir, prendre, combattre.

— COURIR, fig., en parlant de la sueur :

Seigneur, voyez ses yeux
Déjà tout égarés, troubles et furieux,
Cette affreuse sueur qui *court* sur son visage. (*Rodog.*, v, 4.)

Une froide sueur *courut* par tous les membres de son corps. (FÉN., *Télém.*, VII.)

— LAISSER COURIR LE TEMPS, laisser aller les choses sans s'inquiéter :

Laissons courir le temps,
Et, malgré ses abus, vivons toujours contents. (*La Veuve*, III, 3.)

— FAIRE COURIR, en parlant d'un livre, le débiter :

On l'a attribué au fameux Lope de Véga; mais il m'est tombé depuis peu entre les mains un volume de don Juan d'Alarcon, où il prétend que cette comédie est à lui, et se plaint des imprimeurs qui l'*ont fait courir* sous le nom d'un autre. (*Exam. du Ment.*)

COURONNE, pour *tête couronnée :*

De quel œil voulez-vous, seigneur, qu'elle me donne
Une main refusée à plus d'une *couronne,*
Et qu'un si digne objet des vœux de tant de rois
Descende par votre ordre à cet indigne choix? (*Sur.*, III, 3.)

COURONNEMENT. POUR COURONNEMENT D'UNE ACTION, pour y mettre le comble :

Que *pour couronnement d'une action* si noire
Les mêmes assassins surent encor percer
Varron, Turpilian, Capiton et Macer. (*Oth.*, I, 1.)

COURRATIER, courtier d'intrigues :

Mais si jamais je trouve ici ce *courratier,*
Je lui saurai, madame, apprendre son métier. (*La Veuve*, III, 7.)

Couratier, *couratière*, ancienne forme des mots *courtier*, *courtière*, se prenaient souvent en mauvaise part pour désigner de bas entremetteurs :

Il devint en un jour savant en tel métier,
Maquignon, revendeur, affronteur, *couratier.* (ROTS., *Hymn.*, II, 10.)

La *couratière*, après leur avoir faict les caresses accoutumées, les conduict dans un petit corps de logis sur le derrière, à cette fin de mieux et plus facilement prendre leurs esbats sans estre inquiétés de personne. (*Les plais, ruses et cabales de trois bourgeoises de Paris*, 1615, in-8°. *Var. hist. et litt.*, t. VII.)

COURROUX, avec le plur. :

J'ai voulu vous haïr dès que j'ai su ce don;
Mais à de tels *courroux* l'âme en vain se confie,
A peine je vous vois, que je vous justifie. (*Tite et Bér.*, III, 5.)

Ces *courroux* affectés que l'artifice donne
Font souvent trop de bruit pour abuser personne. (*Sur.*, V, 3.)

Cet emploi se trouve souvent, antérieurement à Corneille :

Tu me donnes bien des *courroux*. (*Farce du nouv. Marié.*)

Cela évite maints *courroux*. (*Farce de la Résurr. de Jeh. Landorre.*)

D'un regard, qui respire mercy,
De *vos courroux* tempérez la menace. (DESPORTES, *Sonn.*)

Plus cruel en ses plaisirs qu'il n'est en ses *courroux*. (MOTIN, *Poés.*)

Ames dessous l'autel victime des idoles,
Je preste à vos *courroux* le fiel de mes paroles. (D'AUB., *Les Trag.*, IV.)

Je craignais ses attraits, ses ris et ses *courroux*. (RÉGNIER, *Élég.*, III.)

Certes, vous êtes bons; et combien que nos crimes
Vous donnent quelquefois des *courroux* légitimes,
Quand des cœurs bien touchés vous demandent secours,
Ils l'obtiennent toujours. (MALH., *Stanc.*, pour M. de Belleg., 1618.)

Et même ses *courroux*, tant soient-ils légitimes,
Sont des marques de son amour. (Id., *St. spirit.*, 1619.)

Et de tes *courroux* légitimes
Punys ces lasches imposteurs. (RACAN, *Psaume* VII.)

Leurs animositez ne se plaisent ailleurs
Qu'aux matières de pleurs,
Que tes justes *courroux* me rendent si communes. (Id., *ibid.*, XXXVII.)

Mais, seigneur, dans tes chastimens,
Tes *courroux* sont trop véhémens. (Id., *ibid.*, XXXVIII.)

Et que tes *courroux* attendris
Donneront à ma pénitence
Ce qu'ils refusent à mes cris. (Id., *ibid.*, CI.)

COUTUME. AVOIR DE COUTUME, comme *avoir coutume* :

Ce théâtre horrible fait place à un plus agréable. C'est le désert, où Médée *a de coutume* de se retirer pour faire ses enchantements. (*La Tois. d'or*, décor. du 4e acte.)

On a dit de même avant Corneille :

Avant que le bon seigneur roy se couchast, il *avoit* souvent *de coustume* de faire venir ses enfans devant lui. (JOINV., *Vie de S. Louis.*) — Beaulté ne me meut point à vous amer, laquelle *a de coustume* à esmouvoir les autres. (*Le Livre de Troilus*, Bibl. elzév., IV.)

Je ne craindray plus les gensdarmes
Comme *avoys de coustume*. (*Farce de Pernet qui va au vin.*)

Les bourgeoises de ceste ville, qui *ont de coustume* de voir un nombre infini de jeunes godelureaux qui y vont estudier en médecine. (*La grande division arrivée entre les femmes et les filles de Montpellier*, 1622, in-8. *Variét. hist. et litt.*, t. VII.) —

Depuis le jour qu'il eut été sacré, il ne mit plus de couronne sur sa tête tout le reste de sa vie, quoique les rois *eussent de coutume* de la porter les grandes fêtes et dans les cérémonies publiques. (MÉZER., *Abrég. chron.*, an 987.)

Ménage a fait sur cette locution la remarque suivante : « *Avoir coutume, avoir de coutume*, tous les deux sont bons. *Avoir de coutume* est le plus usité. » (*Obs. sur la langue fr.*, 2e p., c. 144.)

Il est plusieurs autres locutions où l'on employait ainsi la préposition *de*, contrairement à l'usage actuel. Ainsi on disait :

AVOIR D'USAGE, comme *avoir usage, avoir coutume :*

Ma commère *a d'usage*
D'ouvrir au chappelain son huys. (*Farce d'un mary jaloux.*)

IL N'EST PAS DE BESOIN, pour *il n'est pas besoin ;* IL EST DE BESOIN, pour *il est besoin :*

Je vous recommande mes affaires, dont je vous parlay il y a environ deux jours, de quoy toutes fois *il n'est pas* beaucoup *de besoin*, veu nostre amitié. (LARIV., *La Constance*, III, 6.)

Il n'est pas de besoin qu'on vous voie avec nous.
(L. C., *Discret. Alizon*, III, 3.)

Lequel aussy vous porte neuf horloges pour faire des presens, tant au dict grand seigneur, bassas, que aultres auxquels vous verrés qu'*il sera de besoing* pour mon service. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 525, 9 mars 1595.)

Laissez-moi : j'aurai soin
De vous encourager, s'*il* en *est de besoin*. (MOL., *Femm. sav.*, V, 2.)

AVOIR DE BESOIN, comme *avoir besoin :*

Sa véritable gloire serait de nous donner la paix, les peuples en *ont* autant *de besoin* ici qu'ailleurs. (FLÉCH., *Lett.* CCLXXXVII, au duc de Villars, 17 avr. 1707, édit. 1735.)

Avoir de besoin, être de besoin, pour *avoir besoin, être besoin*, se dit encore dans le centre de la France :

Je vous rends votre panier, je n'en *ai plus de besoin*. (Cte JAUBERT, *Gloss. du centre de la France.*)

ÊTRE DE DOMMAGE, comme *être dommage, causer du dommage :*

Si j'ay esté contante que tu faces quelque petite niche au maistre, je ne veux pas pourtant que luy faces chose que ce soit qui luy *soit de dommage*. (LARIV., *La Constance*, III, 4.)

IL N'EST DE MERVEILLE, pour *ce n'est pas une merveille*, il n'est pas étonnant :

Et n'*est de merveille* si Euripide.... (LARIV., *Le Fid.*, III, 6.)

N'Y A-T-IL PAS DE MOYEN? pour *n'y a-t-il pas moyen?*

N'y a-t-il point de moyen de parler à ta maistresse? (TOURNEBU, *Les Contens*, V, 3.)

COUTUMIER, avec un nom de chose, habituel :

Je la vois, mais mon cœur, d'un saint zèle enflammé,
N'en goûte plus l'appas dont il étoit charmé;
Et mes yeux éclairés des célestes lumières
Ne trouvent plus aux siens leurs grâces *coutumières*. (*Pol.*, IV, 2.)

Ce propos estoit *coustumier* entre le peuple ancien : nous mourrons; car nous avons vu le Seigneur. (CALVIN, *L'Instit. chrét.*, I, 1.)

C'est lui qui les brigands effrayoit de sa voix,
Et des dents les meurtriers : d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les desdains et l'injure,
Payement *coustumier* du service des rois? (D'AUB., *Trag.*)

Les astres nous cachoient leur clarté *coustumière*,
Et la terre et les cieux n'avoient autre lumière
Que celle des éclairs. (RACAN, *Ps.* LXXVI.)

Mon *coutumier* exercice étoit de châtier les sottises, de rabaisser les vanités et de me moquer de l'ignorance des hommes. (SOREL, *Francion*, VI.)

Contre ma bonté *coutumière*
Qui me fait toujours relâcher
Si vite à la moindre prière. (CHAPELLE, *Let. à Mme de Valent.*)

(Sous Constantin) la vocation du dimanche et peut-être la sanctification du samedi ou du vendredi, devinrent *coutumières*. (CHAT., *Étud. hist.*, 2e étud., I.)

CRACHER, fig. FAIRE CRACHER LA LANGUE A QUELQU'UN :

Je te ferai cracher cette langue traîtresse.
Est-ce ainsi qu'on me sert auprès de ma maîtresse,
Détestable sorcière? (*La Veuve*, II, 3.)

CRÉDIT, emploi figuré dans le sens de faveur :

Chez cette race nouvelle
Où j'aurai quelque *crédit*,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit. (*Œuv. div.*, stances.)

— SE METTRE EN CRÉDIT, donner bonne opinion de soi :

Et quand il a dessein de *se mettre en crédit*,
Plus il y fait d'effort, moins il sait ce qu'il dit. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

CREUX, subst. DU CREUX DU CERCUEIL, du fond du cercueil :

Quand Maurice peut tout *du creux de son cercueil*,
A ce fils supposé dont il me faut défendre
Tu parles d'ajouter un véritable gendre! (*Héracl.*, I, 3.)

On dit d'une manière analogue :

Pourvu que je descende *au creux d'un monument*,
Je veux bien qu'il m'y suive. (Le card. DE RICHEL., *Mirame*, IV, 2.)

Et *du creux de leur tombeau* sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs. (BOSS., *Orais. fun. de la duch. d'Orl.*) — Au son de cette voix toute-puissante qui se fera entendre en un moment de l'orient jusqu'à l'occident, et du septentrion

jusqu'au midi, les corps gisants, les os desséchés, la cendre et la poussière froide et insensible, seront émus *dans le creux de leurs tombeaux*. (Boss., *Serm. pour le jour des morts*, I.)

Et d'une manière approchante :

Comme s'il fust descendu *au creux d'un puits* tres-profond. (Le Vayer, *Hom. Acad.*, III.)

— DU PLUS CREUX, AU PLUS CREUX DE L'ABIME, comme du plus profond, au plus profond de l'abîme :

L'envieux, qui verra *du plus creux de l'abîme*
Le ciel ouvert aux saints et fermé pour son crime,
D'autant plus furieux, hurlera de douleur
Pour leur félicité plus que pour son malheur. (*Imit.*, I, 24.)

Au plus creux de l'abîme elle fait trébucher
Ces astres si brillants de gloire et de lumière. (*Ibid.*, III, 14.)

Il te consolera des peines que tu souffres,
Et fera dans la terre, *au plus creux de ses gouffres*,
Périr tes ennemis. (Racan, *Ps.* LIV.)

— AU CREUX DE :

Au creux de quelque roche. (*Clit.*, II, 3.)

CRIME. FAIRE UN CRIME POUR QUELQU'UN DE, comme faire un crime à quelqu'un :

Puisqu'on *fait pour Camille un crime de* sa flamme. (*Othon*, IV, 1.)

— AVOIR QUELQUE CRIME, avec un nom de chose, être criminel en quelque chose :

Si cet orgueil *a quelque crime*,
Il n'en faut accuser que votre trop d'estime. (*Agés.*, V, 8.)

CROIRE, fig., obéir, céder à :

J'ai failli, je l'avoue, et mon cœur imprudent
A trop *cru les transports* d'un désir trop ardent. (*Nicom.*, II, 2.)

— CROIRE MOINS DE CRIME A (un infinitif), comme, croire qu'il y a moins de crime à :

Pour n'en adorer qu'une, il eût fallu choisir,
Et ce choix eût été du moins quelque désir,
Quelque espoir outrageux d'être mieux reçu d'elle,
Et j'ai cru moins de crime à paroître infidèle. (*D. Sanche*, IV, 5.)

— CROIS-MOI QUE, crois sur ma parole que :

Corneille, parlant de l'amour qu'il appelle une *sottise enragée*, dit :

*Crois-moi qu'*un homme de ta sorte,
Libre des soucis qu'elle apporte,

Ne voit plus loger avec lui
Le soin, le chagrin, ni l'ennui. (*Mélang. poét.*)

Il a dit encore :

*Croyez-moi qu'*Alcidon ne sait guère en amour. (*La Veuve*, III, 4.)

On a dit comme lui :

*Croyez-moi qu'*il aura la main
Ar si valeureuse et soudaine
Que jamais ait eu capitaine
Lequel se soit fait renommer. (GODARD, *Les Desguisez*, II, 1.)

Vous ne connoistrés jamais bien cette vertu, et *croyés-moy* seulement *qu'*il n'y a rien au monde de si estimable. (CHAPELAIN, *Let. à Balz.*, 25 mars 1637.) — *Croyez-moi*, monsieur, *qu'*il n'y a rien de si odieux, et qu'un honnête homme doive éviter davantage, que de reprendre publiquement un ouvrage que la réputation de son auteur ou la bonne fortune de la pièce a fait approuver de chacun. (Le même au même, 22 août 1637.) — Si les hommes estoient assez sages pour pouvoir s'accommoder aux douceurs d'une honneste pauvreté, *croyez-moy*, Éraste, *qu'*ils ne feroient pas comme ils font, et ne se donneroient pas à tous les diables pour des biens dont la conservation est si pénible et la superfluité si peu nécessaire. (DASSOUCY, *Prison de M. Dassoucy*.) — Quand ils peuvent découvrir une personne dont la réputation sauve la leur, ou quelque jeune innocente dont leur âge peut les faire approcher sans soupçon, *croyez-moi qu'*elles ne leur échappent que rarement. (Mme DE VILLED., *Journ. amour.*, XXIII.)

CROUPISSANT, fig., où l'on croupit. SOMMEIL CROUPISSANT :

Et qu'une lenteur morne, un *sommeil croupissant*,
Tiennent enveloppé de tant de nonchalance,
Qu'à tous les bons effets je demeure impuissant. (*Imit.*, IV, 3.)

CROYABLE. CROYABLE DE QUELQUE CHOSE, croyable sur, concernant quelque chose :

Si l'humble saint François *en* peut être *croyable*. (*Imit.*, III, 50.

En être croyable ne pourrait-il pas se dire en poésie, aussi bien que *en être cru ?*

CROYANCE. METTRE EN SA CROYANCE QUE :

Tu te flattes, César, de *mettre en ta croyance*
Que la haine ait fait place à la reconnoissance. (*Pomp.*, IV, 4.)

— DONNER CROYANCE A, comme *écouter :*

Donnez moins de croyance à votre passion. (*Cinna*, IV, 3.)

CUEILLIR, fig. CUEILLIR LES FAVEURS, avec le futur *cueillira* pour *cueillera :*

Cependant qu'un ami, par tes lâches menées,
Cueillira les faveurs qu'elle t'a destinées.
(*La Pl. Roy.*, 1re édit. jusqu'à 1654 inclus.)

A l'époque de Corneille on disait *cueillira* et *cueillera ;* mais la

forme *cueillera* prenait définitivement le dessus. Ménage a consacré un article à ce point de grammaire :

« **S'il faut dire cueillera et recueillera, ou cueillira et recueillira.**

M. de Vaugelas a traité cette question, et il a tranché net qu'il fallait dire *cueillira* et *recueillira:* par la raison que les futurs sont formés de l'infinitif, et qu'on dit *cueillir* et *recueillir*, et non pas *cueiller* et *recueiller*. Le P. Chiflet, dans son *Essai d'une parfaite Grammaire française*, est du même avis. Ç'a été aussi l'opinion de Maigret; car, dans sa *Grammaire française*, au chapitre septième, il a dit : *Si tu sèmes bien, tu cueilliras le centuple grain.* M. du Vair n'a jamais parlé autrement. Il suffira d'en marquer deux exemples, qui se trouvent tous deux dans le sixième chapitre de ses *Méditations sur Job*. Le premier est au verset 19 : *Le mal vous accueillira*; et l'autre au 26 : *La mort vous recueillira doucement.* Le cardinal du Perron, dans sa Lettre à Philippe Desportes, qui est devant l'Oraison funèbre de Pierre de Ronsard, a dit de même : *Vous recueillirez le fruit de ce que j'ai appris en votre conversation.* MM. de Port-Royal ont dit aussi, dans les *Règles de la Vie chrétienne*, imprimées devant leur *Office de l'Église* : *Ne vous y trompez pas : on ne se moque point de Dieu. Chacun de nous recueillira en l'autre monde ce qu'il aura semé durant cette vie, celui qui aura vécu charnellement recueillira de cette semence charnelle la mort et la corruption : et celui qui aura vécu selon l'esprit de Dieu, recueillira de cette semence divine*, etc. Mais, nonobstant toutes ces autorités, je soutiens positivement qu'il faut dire *cueillera* et *recueillera.* » (*Observ. sur la langue franç.*, 1re p., c. 81.)

Le même critique dit encore :

« Je suis persuadé que cette observation ne déplaira pas à nos grammairiens; et qu'après l'avoir considérée, ils ne diront plus *cueillira* et *recueillira* avec M. de Vaugelas; mais *cueillera* et *recueillera* avec toute la France. »

Et c'est aussi comme parle M. de Segrais dans son églogue 5 :

De sa divine main elle me cueilleroit.

Et Cretin dans son *Pastoral*:

Tout florira
Dont périra
Aigre famine.
Peuple rira;
Bled cueillera
Septier pour minne. »

CUISANT, adj., au fig. CUISANTS DÉPLAISIRS :

Hélas! il m'abandonne
Aux *cuisants déplaisirs* que ma douleur me donne. (*La Gal. du Pal.*, IV, 3.)

En relevant l'expression, nous devons signaler la faiblesse du vers.

— CUISANTS MALHEURS :

Et l'on doit mettre au rang des plus *cuisants malheurs*
La mort d'un ennemi qui coûte tant de pleurs. (*Cin.*, I, 1.)

— CUISANT SOUCI :

Quel caprice, Philon, l'amène jusqu'ici
M'expliquer elle-même un si *cuisant soucí*? (*Tite et Bér.*, III, 4.)

Le poëte dit d'une manière beaucoup plus particulière : UN MÉPRIS SI CUISANT :

Des pleurs effacent-ils un *mépris si cuisant*? (*La Pl. Roy.*, III, 4.)

CY. EST-CE CY? comme *est-ce là?*

Quelle énigme *est-ce cy*, madame? (*Oth.*, II, 3.)

CYPRÈS. Emploi hardi dans le sens figuré de deuil :

Quoique pour ce vainqueur mon amour s'intéresse,
Quoiqu'un peuple l'adore et qu'un roi le caresse,
Qu'il soit environné des plus vaillants guerriers,
J'irai *de mes cyprès accabler ses lauriers.* (*Le Cid*, IV, 2.)

D

DANS pour *sur*. DANS LE TRÔNE, pour *sur le trône :*

Aujourd'hui *dans le trône*, et demain dans la boue. (*Pol.*, IV, 3.)
S'il n'est pas *dans le trône*, il a droit d'y prétendre. (*Œd.*, II, 1.)

Nous croyons inutile d'indiquer toutes les autres phrases de Corneille où cette locution est encore employée.

C'était la forme habituelle en prose comme en vers :

Si ce roi venait à ne se pas maintenir *dans le trône*, il faudrait.... (BUSSY, *Mém.*, 1663). Pour avoir violé ses droits (de l'Église), Henri est mal assuré *dans son trône*. (BOSS., *Panég. de S. Franç. de Cantorbéry*, 1re p.) — Ce prince entre dans Erfort, et y reçoit *dans un trône*, sur les degrés de la grande église, l'hommage que ses prédécesseurs n'avaient pu obtenir depuis six vingts ans. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. II, 1664.) — Il résolut d'élever son fils Gratien avec lui *dans le trône*. (MÉZER., *Hist. de Fr. avant Clov.*, III, 9.)

Mais je suis *dans le trône*, et j'en connois les droits.
(T. CORN., *Maxim.*, II, 1.)

— Corneille a employé *dans* d'une manière assez particulière, et avec la signification à peu près de *vu :*

Dans le pouvoir sur moi que ses regards ont eu,
Je n'ose m'assurer de toute ma vertu. (*Pol.*, I, 4.)

De cet emploi de notre poëte, on peut rapprocher cet autre de son frère :

Dans ce que d'un mourant le ciel nous fait entendre,
C'est trop que d'accuser, songez à vous défendre. (T. CORN., *Maxim.*, V, 6.)

— DANS, signifiant *avec :*

J'en mourrai du moment qu'il recevra sa foi,
Mais *dans* cette douceur, qu'ils tiendront tout de moi. (*Pulch.*, II, 1.)

DE, dans le sens de *par :*

Sans autre conjecture,
Je te rends convaincu *de* ta seule écriture. (*Clit.*, I, 9.)
Ce qu'il ne peut *de* force, il l'entreprend *de* ruse. (*Pol.*, I, 1.)
Il faut agir *de* force avec de tels esprits. (*Hér.*, I, 1.)

On a dit de même :

La Bourgogne a son duc, qui, *de* ruse secrette,
Employe un chicaneur pour estouffer sa dette. (D'AUBIG., *Trag.* III.)

Il suffit de présenter un petit nombre d'exemples de cet emploi de la préposition *de* dans le sens de *par*, usité encore aujourd'hui, mais moins fréquemment :

De hazard il tourna les yeux sur moy en passant. (GOMBERV., *Cyther.*, 1re p., l. I.) — Elle se saisit d'une flèche à long fer, qui *de* hazard estoit auprès d'elle. (Id., *ibid.*, l. V.) — Ce que j'avois cru fait *de* hazard, étoit fait de dessein. (Mme DE VILLED., *Vie de H.-S. de Mol.*, V.) — *De* bonheur pour elle ces gens partirent presque aussitôt. (LA FONT., *Am. de Psyché*, II.) — La ville est fort ruinée *du* passage des gens de guerre. (BUSSY, *Carte géogr. de la Cour.*)

— DE, dans le sens de *pour :*

Je forme des soupçons *d'*un trop léger sujet. (*Hor.*, I, 1.)

— D'UN SUJET AU ROI, de la part d'un sujet à l'égard d'un roi :

Un amant peut se taire,
Mais *d'un sujet au roi*, c'est crime qu'un mystère. (*Sur.*, IV, 3.)

— DE, pour *un, quelque :*

Et ne permettez pas que cette illusion
Aux mutins contre nous prête *d'*occasion. (*Perth.*, IV, 2.)

— DE, dans le sens d'*avec*. DE PUISSANCE ABSOLUE :

Sa mère peut agir *de puissance absolue.* (*Mél.*, II, 4.)
Agissez donc, seigneur, *de puissance absolue.* (*Perth.*, IV, 9.)

On a dit comme Corneille :

J'allois donner au fort les ordres nécessaires
A pouvoir soutenir l'assaut des adversaires,
Quand proche de la tour on me vint avertir
Que pour voir les Romains vous en alliez sortir;
Et qu'à notre déçu, *de puissance absolue,*
Vous aviez avec eux une trêve conclue. (MONTFL., *La mort d'Asdr.*, IV, 3.)

Au lieu que le roi envoie Arias vers le comte, pour le porter à satisfaire Don Diégue, il falloit qu'il lui envoyât des gardes pour empêcher la suite que

pourroit causer le ressentiment de cette offense, et pour l'obliger *de puissance absolue* à la réparer avec une satisfaction digne de la personne offensée. (*Sent. de l'Acad. sur le Cid.*)

Corneille a dit encore dans le sens d'*avec :*

Son fils et deux valets me coupent le chemin.
Furieux de ma perte, et combattant *de* rage,
Au milieu de tous trois je me faisois passage. (*Le Ment.*, II, 5.)

Polyeucte pour vous ne manque point d'amour,
S'il ne vous traite ici *d'*entière confidence. (*Pol.*, I, 3.)

Des mystères sacrés hautement se moquoit,
Et traitoit *de* mépris les dieux qu'on invoquoit. (*Ibid.*, III, 2.)

Et *de* quelque rigueur que le destin me traite.
Je perds moins à mourir qu'à vivre leur sujette. (*Rodog.*, V, 1.)

Il veilla comme vous *d'*un soin infatigable;
Il fut ainsi que vous le cœur d'un roi Louis.
(*A Mgr le card. de Richel.*, sonnet.)

Et, de quoi que sur tous il soit avantagé,
Il ne doit ni s'enfler de son propre mérite,
Ni traiter *de* mépris le plus mal partagé. (*Imit.*, III, 22.)

De, dans le sens d'*avec*, pour marquer la cause, la matière, l'instrument, était d'un emploi bien plus fréquent et plus varié qu'aujourd'hui. Nous présenterons seulement quelques exemples :

Résistez virilement et *de* courage contre les desseings des ligueurs. (*Lett miss. de Henri IV*, t. II, p. 496, 2 juin 1589.) — Les Germains ne bâtissoient point *de* pierre, *de* chaux ni *de* ciment, mais *de* bois sans être dolé. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clovis*, I.) — Le connestable se deffendit quelque temps avec beaucoup de cœur *d'*un coutelas qu'il portoit ordinairement. (VULS. DE LA COLOMB, *Les Vies des homm. ill.*, etc., Clisson.) — Le dessein de M. de Turenne étoit de les obliger ou à reculer tout droit dans la montagne, ou à faire un mouvement de travers dans l'espace du vallon qui leur restoit, et dans ce mouvement qui les déconcertoit, les attaquer *de* toutes ses forces. (PELLISS., *Lett. hist.*, 31 juill. 1675.) — Il s'approcha de ma portière, et me demanda en me baisant la main, *de* cet air tendre qui lui sied si bien, si je retournois chez moi. (Mme DE COURC., *Mém.*) — Il chargea Verville *de* furie. (SCARR., *Rom. com.*, 2e p., ch. I.) — En disant cela il vint à moi *de* furie. (Id., *ibid.*) — Quand on porta cette déclaration au parlement, il s'y opposa *de* la plus grande force du monde. (Dse DE NEM., *Mém.*, 1651.) — Il l'a suivi dans la première disgrâce de sa fortune, *d'*une constance dont on voit peu d'exemples. (HAMILT., *Gramm.*, c. V.) — Il lui parlait tant qu'il pouvait, et la lorgnait *d'*une grande assiduité. (Id., *ibid.*, c. VII.) — Il attendoit la mort *d'*une constance ferme. (Mme D'AULN., *Hist. d'Hypol.*, I.)

D'Olivet l'a justement remarqué : rien n'est si familier à Racine et à Despréaux, que l'emploi de la préposition *de* dans le sens d'*avec* ou de *par*. (*Rem. sur Racine*, VII.)

Nous nous contenterons d'un seul exemple de notre siècle :

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,

S'envolent loin de nous *de* la même vitesse
Que les jours du malheur? (LAMART., *Médit.*, le Lac.)

— DE, pour signifier entre :

Et je ne sais pas bien où pencheroit son choix,
Si le ciel lui donnoit à choisir *de* deux rois. (*Agés.*, IV, 2.)

Si j'avois comme vous *de* deux rois à choisir,
Mes déplaisirs auroient peu de chose à prétendre. (*Ibid.*, IV, 4.)

— DE, ellipsé :

Mes deux héroïnes ont le même caractère *de vouloir* épouser par ambition un homme pour qui elles n'ont aucun amour, *et le dire* à lui-même. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 25 août 1660.)

Et ce sont des Romains, dont l'unique souci
Est *de combattre, vaincre et triompher ici.* (*Sert.*, V, 1.)

Il n'y a qu'un scrupule de puriste qui pourrait empêcher de parler comme Corneille dans ce dernier exemple; et le poëte n'est pas plus hardi ici que tous les bons écrivains du dix-septième siècle, même en prose.

— DE, pour *que de :*

Il ne sait ce que c'est *d'*honorer à demi. (*Hor.*, IV, 2.)

Ce devroit être aussi notre unique pensée
De nous fortifier chaque jour contre nous. (*Imit.*, I, 3.)

Cette ellipse, qui a l'avantage de donner de la légèreté à la phrase, était des plus fréquentes au seizième et au dix-septième siècle :

Qu'un moine ait été si malheureux et si méchant *d'*assassiner son roi. (PASQ. *Lett.*, XIV, 1.) — Me penses-tu si lourdaut *de* te croire? (FR. D'AMB., *Les Napol.*, II, 7.) — Il n'estoit pas si mal advisé *d'*attendre! (Id., *ibid.*, III, 6.) — L'on n'est pas si hardy *d'*attaquer un Estat, que l'on sçait bien prest et bien garny. (CHARR., *La Sagesse*, III, 2.) — Mais ils ne seront si mal avisés *d'*attendre le coup. (MALH., *Lett.*, à Bouill.-Malh.)—Quant aux grands qui fomentent la guerre, ne vous imaginez pas qu'il y en ait un si hardi *de* faire semblant d'y penser. (Id., *ibid.*, 21 janv. 1628.) — Renversant comme un vrai foudre de guerre tous ceux qui furent si hardis *de* l'attendre. (VULSON, *Les homm. ill.*, Henri IV.) — On vit consumer par le feu dans Athènes en plein marché les livres de Protagoras, parce qu'il avoit esté si impie dans leur commencement *de* douter de l'existence des dieux. (LE VAYER, *Observ. sur la compos.*)

Qui te rend si hardi *de* troubler mon breuvage? (LA FONT., *Fabl.*, I, 10.)

Une pareille nouvelle méritait bien, ce me semble, qu'on en doutât un peu de temps; et c'est tout ce que vous pourriez faire *de* la croire, si je vous l'avais dite moi-même. (MOL., *Princesse d'Élide*, IV, 4.) — Quoi de plus digne de son ministère et de plus respectable, même aux yeux du monde, *de* ne pouvoir être diverti par toutes les sollicitations humaines ni de la sainteté de ses fonctions, ni du service de ses frères? (MASS., *Confér.*, sur la fuite du monde, 4e réflex.) — Une fille, quelques charmes qu'elle ait, perd beaucoup de ses appas quand elle est assez imprudente *d'*accorder des rendez-vous. (MARIV., *Vie de Marianne*, XII.)

— DE, elliptique, dans le sens de *d'après :*

Quoi que vous m'ordonniez, j'obéirai sans peine ;
Mais *de* mon inclination
Je mourrai fille ou vivrai reine. (*Agés.*, II, 7.)

C'est-à-dire, en agissant, si je puis agir *de, d'après* mon inclination.

— DE, avec ellipse du mot *celui :*

Le saint martyr, sans autre baptesme que *de* son sang, s'en alla prendre possession de la gloire que Dieu a promise à ceux qui renonceroient à eux-mesmes pour l'amour de luy. (*Pol.*, Abr. du Mart. de S. Pol.)

— DE, devant un infin., au lieu de *en* suivi d'un part. prés. :

J'achèterois trop cher la mort du suborneur,
Si, pour avoir sa vie, il m'en coûtoit l'honneur,
Et montrerois une âme et trop basse et trop noire,
De ménager mon sang aux dépens de ma gloire. (*La Gal. du Pal.*, V, 3.)

D'un juste désespoir l'effort est légitime,
Et *de* le détourner je croirois faire un crime. (*L'Illus.*, V, 1.)

Dis que de leur parti toi-même tu te rends,
De te remettre au foudre à punir les tyrans. (*Cin.*, III, 4.)

C'est un excès d'honneur que vous me voulez rendre,
Et je croirois faillir *de* m'en vouloir défendre. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

Cette forme rapide n'a pas trouvé grâce devant Voltaire dans ce vers :

Que ferois-tu pour moi *de* me laisser la vie? (*Héracl.*, III, 2.)

Il y voit « un solécisme; il faut, dit-il, *en me laissant la vie.* »

Même jugement sur ces vers :

Je trahirois, madame, et vous et vos États,
De voir un tel secours et ne l'accepter pas. (*Sert.*, II, 2.)

« Je trahirais de » est un solécisme. » En dépit de ces décisions, cet emploi est très-fréquent chez tous les auteurs du dix-septième siècle :

J'honore trop l'ingrat *d'*avoir daigné m'en plaindre,
D'avoir tant de regret de son heureux refus. (QUIN., *Belleroph.*, II, 3.)

C'est-à-dire, en ayant daigné, de ce que j'ai daigné m'en plaindre.

Quelquefois *si*, avec le conditionnel, traduit mieux la pensée, comme dans l'exemple suivant :

Mélite seroit trop ingrate *de* rechercher une autre protection que la vôtre. (*Mél.*, à M. de Liancour.)

— DE, explétif :

C'est moi que tyrannise un *superbe de frère.* (*Androm.*, III, 5.)
Si *vos tyrans d'appas* retiennent ma franchise,
Je puis l'être comme eux de qui me tyrannise. (*Attila*, III, 2.)

DÉBATTRE, employé absolument :

Amusez-le du moins à *débattre* avec vous. (*Nicom.*, V, 5.)

« *Débattre*, dit Voltaire, est un verbe réfléchi qui n'emporte point son action avec lui. Il en est ainsi de *plaindre*, *souvenir;* on dit : Se plaindre, se souvenir, se débattre ; mais, quand *débattre* est actif, il faut un sujet, un objet, un régime. Nous avons débattu ce point; cette opinion fut débattue. »

Dans l'ancienne langue on avait une liberté très-grande et très-heureuse d'employer les verbes neutralement ou absolument dans des cas où l'on se servirait aujourd'hui de l'actif ou du réfléchi. Plus loin nous éclaircirons à fond cette question.

DÉBILE, faible, au sens moral :

Un héros arrêté n'a que deux bras à lui,
Et souvent trop de gloire est un *débile appui.* (*Sur.*, V, 1.)
Et mes ressentiments n'ont qu'un *débile effort.* (*La Suiv.*, III, 3.)
Je brave, vain amour, ton *débile pouvoir.* (*La Pl. Roy.*, V, 10.)
Et que peut contre moi ta *débile vaillance?* (*Méd.*, V, 7.)
Son *coup* (de la tentation) est pour les uns rude, ferme, pressant,
Pour les autres, *débile*, et mol, et languissant. (*Imit.*, I, 13.)

DÉBILITER, affaiblir. DÉBILITER LA FORCE DE QUELQU'UN :

Crois-tu qu'aimant Daphnis, le titre de son père
Débilite ma force, ou rompe ma colère? (*La Suiv.*, IV, 8.)

DÉBITER, pour signifier exposer, exprimer :

Je vous demande pardon si je vous *débite* avec tant de franchise ma pensée sur les présents que vous m'avez faits, vous me l'avez ordonné et je vous obéis. (*Lett. au P. Boulard*, 12 avr. 1652.)

On trouve *débiter*, dans le style sérieux, employé dans ce même sens et sans aucune idée défavorable :

Dans tous les siècles ils ont renouvelé les mêmes défenses, *débité* les mêmes maximes, prononcé les mêmes arrêts. (BOURD., *Serm. pour le 3e dim. apr. Pâq.*, I.) — Ce ne sont pas mes pensées que je *débite;* je ne fais que rapporter les jugements d'autrui. (MARSOLIER, *Vie de S. Franç. de Sal.*, Avert.)

DÉBORDEMENT, fig. :

La prodigalité de sa divine main
Veut que tout homme ait part à ce bien souverain (la grâce)

Au milieu de sa lassitude :
Et du corps tout usé la traînante langueur,
Dans le *débordement* de cette plénitude,
Souvent trouve un trésor de nouvelle vigueur. (*Imit.*, IV, 1.)

Ses fleuves teints de sang, et rendus plus rapides
Par le *débordement* de tant de parricides. (*Pomp.*, I, 1.)

Ne sent-on pas un peu trop dans ces derniers vers le goût et l'imitation de Lucain?

DÉBRIS, au sing. et au propre, dans le sens de ruine, écroulement :

L'un, écrasé subitement
Sous le *débris* d'un bâtiment,
A fini ses jours et ses vices. (*Imit.*, I, 23.)

DÉCEPTIF, trompeur, dont l'objet est de tromper :

Enfin, tu ne vois là, poudres, racines, eaux,
Dont le pouvoir mortel n'ouvrit mille tombeaux;
Ce présent *déceptif* a bu toute leur force,
Et, bien mieux que mon bras, vengera mon divorce. (*Méd.*, IV, 1.)

Ce mot est très-fréquemment employé par les poëtes du quinzième siècle, du seizième, et du commencement du dix-septième :

Les abusant par *deceptif* langaige.
(GRINGORE, *Les Folles entrepr.*, Biblioth. elzév., p. 67.)

J'ai essayé du froid, du chault,
Et sçai que cette vie mondaine
Est fainte, *déceptive* et vaine,
Faisant cent mille gens périr.
(MARTIAL DE PARIS, dit D'AUVERGNE, *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours.*)

Qui t'a fait si savant
A mettre mots *déceptifs* en avant? (CL. MAROT, *Léandre et Héro.*)

Pensez-vous nous rendre estonnez
Par une langue *deceptive*,
Comme si la nostre captive
Ne pouvoit respondre un seul mot. (GREVIN, *Les Esbahis*, V, 4.)

Nostre France est trop abbruvée
De vostre feinte controuvée
Et *deceptive* intention. (Id., *ibid.*)

Fortune m'a, par ses faictz *deceptis*,
Tourné le dos, et mes sens abetis,
Puis que tu n'as leu ne veu de l'acteur
Trois Epistres. (R. DE COLLERYE, *Rond.*, CIX.)

C'est mal parlé, homme non veritable,
Trop *deceptif* et trop insupportable,
De maintenir que m'avez satisfait. (Id., *ibid.*, CXVIII.)

Sommeil léger, image *déceptive*,
Qui m'es un gain et perte en un moment;

Comme tu fais écouler promptement,
En t'écoulant, ma joie fugitive ! (J. VAUQUELIN DE LA FRESN., *Sonnet.*)

Jacob, en cet estat, d'une façon accorte,
Prend le mets *deceptif*, au grand vieillard le porte.
(ST-AMANT, *Moyse sauvé*, II.)

On trouve de même, avec un nom de personne :

Mesmes la terre
Fut divisée en bornes et partis
Par mesureurs fins, cauts et *déceptifs*. (CL. MAROT, *Mét. d'Ovide*, I.)

DÉCHARGER, fig. :

J'aime à te voir ainsi *décharger ton courroux*. (*La Gal. du Pal.*, I, 9.)

La locution consacrée est *décharger sa colère*.

DÉCHARNER, v. act., au sens propre, rendre décharné :

Regardez-le marcher ; ce visage si grave,
Dont le rare savoir tient la nature esclave,
N'a sauvé toutefois des ravages du temps
Qu'un peu d'os et de nerfs qu'*ont décharnés* cent ans. (*L'Illus. com.*, I, 1.)

DÉCISION. DONNER QUELQUE DÉCISION SI, pour signifier décider si :

Le temps pourra *donner quelque décision*
Si la pensée est belle, ou si c'est vision. (*Nicom.*, II, 3.)

DÉCONFIT, défait, en parlant du cœur :

Ah ! si tu m'entreprends deux jours de cette sorte,
Mon cœur est déconfit, et je me tiens pour morte. (*Suite du Ment.*, I, 2.)

DÉCOUPER, fendre en divers sens :

Quatre nains emplumés le soutiennent sur l'eau (un trône),
Et *découpant les airs* par un battement d'ailes,
Lui servent de rameurs et de guides fidèles. (*La Tois. d'or.*, II, 3.)

Hôtes vagues des airs qui *découpez leur vide*,
Exaltez sa grandeur. (*Traduct. du Cant. des trois enf. dans la fourn.*)

Cette pittoresque expression avait été employée avant Corneille :

Les chauvesouris, les fresayes,
Dont les cris sont autant de playes
A l'oreille qui les entend,
Decoupans l'air humide et sombre,
Percent jusqu'où mon corps s'estend,
Et le muguettent comme une ombre. (ST-AMANT, *Le Mauvais logem.*)

DÉCROITRE, diminuer, en parlant d'un sentiment, d'une passion :

Je sens à tes regards *décroître* ma colère ;
De moment en moment ma fureur se modère. (*Méd.*, II, 1.)

DÉDALE, fig., embarras inextricable :

Voilà de quoi tomber *en un nouveau dédale*.
O ciel! qui vit jamais confusion égale? (*La Suiv.*, v, 4.)

DEDANS, avec un régime, pour *dans :*

Rentre, pauvre abusée, et *dedans* tes malheurs,
Si tu ne les retiens, cache du moins tes pleurs. (*La Gal. du Pal.*, iv, 3.)

Si vous prenez plaisir *dedans* mon entretien,
Pour le faire durer ne vous plaignez de rien. (*Ibid.*, v, 5.)

Voulez-vous demeurer *dedans* la rêverie? (*Le Cid*, i, 2.)

Dedans mon ennemi je trouve mon amant. (*Ibid.*, iii, 3.)

Si je vous reconnais? Quittez ces railleries,
Vous que j'entretins hier *dedans* les Tuileries,
Que je fis aussitôt maîtresse de mon sort. (*Le Ment.*, v, 6.)

Tu nous vas à tous deux donner *dedans* la vue. (*Suite du Ment.*, i, 2.)

Pour lui donner secours *dedans* cette prison. (*Ibid.*, ii, 1.)

Il faut le recevoir, ou hâter son supplice,
Le suivre, ou le pousser *dedans* le précipice. (*Pomp.*, i, 1.)

Je les vis s'en cacher de honte et de dépit,
J'en vis *dedans* leurs yeux les vives étincelles. (*Androm.*, i, 1.)

Vouloir que la raison règne sur un amant,
C'est être plus que lui *dedans* l'aveuglement. (*Ibid.*, i, 4.)

Ce même roi me vit *dedans* l'Andalousie
Dégager sa personne, en prodiguant ma vie. (*D. Sanche*, i, 3.)

Va *dedans* les enfers plaindre ton Curiace. (*Hor.*, iv, 5.)

« On ne se sert plus du mot de *dedans*, dit Voltaire, et il fut toujours un solécisme quand on lui donne un régime; on ne peut l'employer que dans un sens absolu : « Êtes-vous hors du cabinet? Non, je suis dedans. » Mais il est toujours mal de dire : « Dedans ma chambre, dehors de ma chambre. » Corneille, au cinquième acte, dit :

Dans les murs, hors des murs, tout parle de sa gloire.

Il n'aurait pas parlé français, s'il eût dit : « Dedans les murs, dehors des murs. »

Encore une décision trop précipitée. Tous les exemples suivants prouveront que pendant longtemps il n'a pas été incorrect de faire une préposition de *dedans*, avec les diverses significations propres à *dans :*

Dedans un antre un lion d'aventure
Trouve un renard navré mortellement.
(Jean de La Taille, *Epigr. d'un lion et d'un renard.*)

Las! je suis langoureuse
Du mal d'amour, qui toujours me tourmente,

Et sans cesser *dedans* mon cueur augmente.
(*L'heur et guain d'une chambrière qui a mis à la blanque pour soy marier.*)

Crassus, farousche beste,
Noie *dedans* le sang son impiteuse teste. (D'AUBIGNÉ, *Tragiq.*, III.)

Ce beau feu si subtil qui, pour nous faire aimer,
Vient *dedans* nostre sang afin de l'animer,
S'il est trop violent et s'il a trop de flame,
Il affoiblit le corps, il esblouyt nostre ame.
(THÉOPH., *Élégie*, Ne me fais pas aymer avecques tant de peine.)

Puisque le ciel t'a mis *dedans* la fantaisie
Le bon heur de gouster un peu ma poesie,
Tu verras mon genie, à tes yeux complaisant,
T'en faire tous les jours quelque nouveau present. (Id., *ibid.*)

Dedans l'obscurité
Il peut vous venir voir avec facilité. (RICHEL., *Mirame*, I, 5.)

Vous en verrez l'effect, et *dedans* peu d'espace. (RACAN, *Berg.*, II, 1.)

Il a donné des maisons *dedans* Paris par le contrat de mariage. (*Caquets de l'accouchée*, 4e journ.) — Je trouvai, en entrant *dedans* mon cabinet ma cassette rompue. (Marq. DE COURCELLE, *Mém.*) — Je pense que *dedans* ce livre on pourra trouver la langue françoise tout entière. (SOREL, *Francion*, X.)

Et vous Gomès, et vous Civart,
Qu'on montre au doigt *dedans* le Louvre.
(*La Fourberie découverte, ou le renard attrapé*, 1650, in-4°, p. 7.)

Elle parloit beaucoup? faut-il s'en étonner?
C'est *dedans* une femme une chose ordinaire,
Et je n'en ai jamais connu qui sût se taire.
(MONTFL., *La femme juge et partie*, IV, 3.)

Ce fripon de prevôt *dedans* cette journée
M'a donné de la peur. (Id., *ibid.*, V, 11.)

Les exécutants sont tenus de faire vendre les biens *dedans* deux mois après les oppositions jugées ou cessées. (*Coustumes de Paris*, 1668, art. CLXXII.)

— AU DEDANS, dans le fond du cœur :

La jalousie la rongeait *au dedans*, et excitait en son âme autant de véritables mouvements de haine pour sa compagne qu'elle lui rendait de feints témoignages d'amitié. (*Arg. de Clit.*)

— DEDANS, subst. LE DEDANS, l'intérieur de l'âme :

Et si mon âme cède à mes feux trop ardents,
Sauve tout le dehors du honteux esclavage
Qui t'enlève tout *le dedans*. (*La Tois. d'or*, IV, 2.)

Le *dedans* n'est que trouble, et que sédition. (*Pol.*, II, 1.)

Corneille se sert plusieurs fois de cette locution d'une manière semblable dans l'*Imitation*. Elle est employée de même dans l'*Interne Consolacion*.

— DEDANS, subst., et avec un adj. démonstr. :

Vois *ton dedans*, et considère
Le fond de ton intention. (*Imit.*, II, 6, éd. de 1562 et de 1656.)

DÉDIRE, désavouer. DÉDIRE SA PASSION :

Oui, mais quand de son maître on lui fait un rival,
Qu'il aime le premier, qu'en dépit de sa flamme
Il cède, aimé qu'il est, ce qu'adore son âme,
Qu'il renonce à l'espoir, *dédit sa passion*,
Est-il digne de grâce, ou de compassion? (*Sur.*, IV, 4.)

— DÉDIRE, avec un nom de chose pour régime, contredire, s'opposer à :

Pison n'en voudra pas *dédire* ma promesse. (*Oth.*, III, 4.)

— DÉDIRE, avec un nom de chose pour sujet, démentir :

Un sommeil inquiet sur de confus nuages
Élève incessamment de flatteuses images,
Et sur leur vain rapport fait naître des souhaits,
Que le réveil admire, et ne *dédit* jamais. (*Pulch.*, II, 1.)

— SE DÉDIRE DE, suivi d'un subst., se rétracter de, désavouer :

Souvent on *se dédit de* tant de complaisance. (*Tite et Bér.*, V, 5.)

Mais s'il *se dédisait d'un outrage forcé*,
S'il chassait Émilie, et me rendait ma place,
J'aurais peine, seigneur, à lui refuser grâce. (*Sert.*, I, 3.)

DÉDUIRE, dans le sens de développer, opposé à *réduire* :

Il ne faut pas moins d'adresse à réduire un grand sujet qu'à en *déduire* un petit. (*Mél.*, préf.)

DÉFAILLIR, avec un nom de chose et un rég. indir. de pers., comme *manquer* :

Aidez mes faibles pas, les forces *me défaillent*,
Et je vais succomber aux douleurs qui m'assaillent. (*Mél.*, IV, 4.)

Il me semble que tout *me deffaut*, ne les ayant plus auprès de moy. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 519.)

Tout mon peuple en murmure et ne peut sans envie
Voir qu'un si long bonheur accompagne leur vie,
Que jamais rien ne *leur defaut*. (RACAN, *Psaum.*, LXXII.)

DÉFAIRE, neut., comme *se défaire*, dans le sens de se détacher :

Mais de peur qu'il n'en fasse autant que l'autre a fait,
Attache-le d'un nœud qui jamais ne *défait*. (*Mél.*, V, 6, jusq. 1654 inclus.)

DÉFAUT. LE DÉFAUT, le côté faible, comme on dit, *le défaut de la cuirasse* :

Fuyez un ennemi qui sait *votre défaut*;
Qui le trouve aisément, qui blesse par la vue,
Et dont le trait mortel vous plaît quand il vous tue. (*Pol.*, I, 1.)

On a dit d'une manière analogue :

Mais je saurai bien m'affermir, et profiter de l'exemple des autres, j'étudierai *le défaut* de leur politique et le faible de leur conduite, et c'est là que j'apporterai le remède. (Boss., 2e *serm. pour le* 4e *dim. de car.*, II.) — L'amour trouve le secret d'apprivoiser la sagesse la plus austère, et de quelques maximes dont un cœur se fortifie, il a toujours des endroits mal défendus, dont cette passion sait trouver *le défaut*. (Mme DE VILLED., *Amours des grands hommes*, Solon.) — Bertet, qui était vif, pénétrant et insolent, s'étant aperçu du faible, en prit *le défaut* habilement. (RETZ, *Mém.*, IV, 1651.)

— SE TROUVER EN DÉFAUT, ne pouvoir pas saisir, en parlant de quelque chose d'obscur, de difficile :

J'en lus hier la moitié ; mais son vol est si haut,
Que presque à tous moments *je me trouve en défaut*. (*La Gal. du Pal.*, I, 7.)

— A CE DÉFAUT, faute de cela :

C'est de quoi le sénat pourra délibérer;
Mais cependant pour lui j'ose vous assurer,
Prince, qu'*à ce défaut* vous aurez son estime,
Telle que doit l'attendre un cœur si magnanime. (*Nicom.*, V, 9.)

DÉFÉRENCE, action de déférer. FAIRE ENTIÈRE DÉFÉRENCE A :

Mais ce qui me surprend,
C'est de voir que Pompée ait pris le nom de grand,
Pour *faire* encor *au* vôtre *entière déférence*. (*Sertor.*, I, 2.)

DÉFÉRER, v. act., accorder par déférence :

Seigneur, voyez César, forcez-vous à lui plaire ;
En lui *déférant* tout, veuillez vous souvenir
Que les événements régleront l'avenir. (*Pomp.*, II, 4.)

Le grand Sertorius fut son parfait ami ;
Apprenez-le, seigneur, (car je me persuade
Que nous devons ce titre à votre nouveau grade) ;
Et, pour le peu de temps qu'il pourra vous durer,
Il vous coûtera peu de vous le *déférer*. (*Sertor.*, V, 4.)

Après tant de bontés, et de marques d'estime,
A vous moins *déférer* je croirais faire un crime. (*Agés.*, V, 3.)

On trouve dans la même signification :

Déférez quelque chose au sentiment commun. (ROTROU, *Antigone.*)

A la fin voyant que cela tiroit de longue et que les viandes se gastoient, je fis signe à Clitiphon qu'il se laissast vaincre ; il *defféra* cela à mon impatience. (THÉOPH., *Fragm. d'une hist. com.*, V.) — Comme frères, nos Lorrains lui avaient *déféré* bien des choses, mais cette distinction du fauteuil les blessa extrêmement. (ST.-SIMON, *Mém.*, t. II, c. 16.)—Cette confusion ôtait l'égalité marquée avec lui, sans laquelle aucun duc n'eût pu le voir. Je dis égalité, parce qu'il était raisonnable que ceux de sa maison lui *déférassent* la main et ce qu'il voulait, ce qui ne pouvait pas régler les autres. (Id., *ibid.*) — Sans cesse soigneux d'admirer, de tout faire valoir, de tout *déférer*. (Id., *ibid.*, t. VII, c. 31.)

— DÉFÉRER A QUELQU'UN, avoir de la déférence pour lui :

Puisqu'elle me préfère,
Ce que j'ai fait pour lui vaut bien qu'il *me défère.* (*Suite du Ment.*, III, 2.)

— DÉFÉRER A SA PASSION, A SON IMPATIENCE, s'y abandonner :

Quand l'homme avec ardeur souhaite quelque chose,
Quand son peu de vertu n'oppose
Ni règle à ses désirs, ni modération,
Il tombe dans le trouble et dans l'inquiétude
Avec la même promptitude
Qu'il *défère à sa passion.* (*Imit.*, I, 6.)

Avez-vous reconnu par votre expérience
Qu'il faille *déférer à son impatience?* (*Perth.*, I, 2.)

DÉGAGER. DÉGAGER LA VIE DE QUELQU'UN, l'arracher au danger :

Leur chef nous a paru le démon des combats,
Et trois fois sa valeur, d'un noble effet suivie,
Au péril de son sang *a dégagé ma vie.* (*La Tois. d'or*, I, 2.)

— DÉGAGER D'UN CHAGRIN :

De ce petit *chagrin* le ciel m'a *dégagée.* (*Agés.*, II, 7.)

— DÉGAGER LA FOI, avec le pronom personnel, dans le sens passif :

Si *la foi* sans rougir pouvait *se dégager.* (*Agés.*, I, 4.)

— DÉGAGER LA FOI DES RÉVÉLATIONS, accomplir fidèlement ce que les révélations avaient promis :

Son divin salutaire *a* paru dans le monde,
Et *dégagé la foi des révélations.* (*Trad. du Ps.* XCVII.)

— DÉGAGER SA PROMESSE, avec un nom de chose pour sujet :

Tout ce qu'il leur jura paraît en ce moment,
Et ce miracle enfin *dégage sa promesse.* (*Trad. du Cant. de la Vierge.*)

— DÉGAGÉ DE, débarrassé de. STYLE DÉGAGÉ DE POINTES :

Le *style* en est plus fort et plus *dégagé des pointes* dont j'ai parlé, qui s'y trouveront assez rares. (*Exam. de la Suiv.*)

— SE DÉGAGER DE QUELQU'UN, rompre l'engagement qu'on a avec lui :

Tu l'aimes, elle t'aime, il me suffit. Adieu.
Je vais *me dégager du* père de Clarice. (*Le Ment.*, II, 5.)

DÉGLACER (SE), fig., cesser d'être glacé :

Tout de bon, je les vois, c'est fait, il faut mourir,
J'ai le corps si glacé que je ne puis courir.

Destin, qu'à ma valeur tu te montres contraire!
C'est ma reine elle-même avec mon secrétaire!
Tout mon corps *se déglace*, écoutons leurs discours,
Et voyons son adresse à traiter mes amours. (*L'Illus. com.*, III, 7.)

On trouve de même activement :

Darde sur eux, tyrantz de liberté,
Pour *déglacer* la fière cruauté
Qui dans leur cœur traistement se recele.
(LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 21, r°.)

DÉGRADER DU TITRE DE, ou simplement, DÉGRADER DE :

Et si Rome savoit de quels feux vous brûlez,
Bien loin de vous prêter l'appui dont vous parlez,
Elle s'indigneroit de voir sa créature,
A l'éclat de son nom faire une telle injure,
Et vous *dégraderoit* peut-être dès demain
Du titre glorieux *de* citoyen romain. (*Nicom.*, I, 2.)

Il n'est plus de ma race, après son attentat.
Ce crime *l'en dégrade*, et ce coup téméraire
Efface de mon sang l'illustre caractère. (*Androm.*, V, 6.)

On a dit, évidemment à l'imitation de Corneille :

Ce ne sont pas les vices criants qui nous *dégradent* la plupart *du titre* auguste *de* dispensateurs fidèles. (MASS., *Disc. synod.*, XIV.)—Que prétendons-nous, que vous rappeler à ce moment fatal et peut-être proche, où, *dégradés* devant Dieu, *de* votre rang et *de vos titres*, ce que vous aurez fait pour le salut, fera seul notre consolation et votre éloge? (Id., *Oraison fun. de Madame, duch. d'Orl.*)—C'est Dieu seul qui fait tout, Dieu seul qui fait régner les rois, qui les place sur le trône ou qui les *en dégrade*. (Id., *Serm. du jeudi après les Cendr.*, I.)— Ozias fut à l'instant couvert de lèpre, *dégradé de* sa royauté. (Id., *Serm. du mardi de la prem. sem. de car.*, I.) — Ne serait-ce pas une grande peine et une espèce d'ignominie pour vous, si nous défendions dans ce diocèse ces assemblées publiques de prêtres et de pasteurs..., et si nous vous *dégradions d'*un droit et *d'*un honneur qui fait toute la gloire et toute la consolation du collége sacerdotal. (Id., *Disc. synod.*, XX.)—Ils doivent retrouver en nous leurs pères et leurs pasteurs; l'humeur, la hauteur, la rudesse que nous inspirent souvent la grossièreté de leur éducation et la bassesse de leur état nous *dégradent de* la sublimité de *ces titres*. (Id., *ibid.*)— La foi de ces mystères a trouvé tout l'univers docile : les Césars, qu'elle *dégradait du* rang des dieux; les philosophes, qu'elle convainquait d'ignorance et de vanité.... (Id., *Serm. pour le jeudi après les Cend.*, II.) — L'envie le *dégradera de* sa naissance divine. (Id., *Serm. pour l'Incarn.*, I.) — En *dégradant* l'homme de bien *de* l'honneur qui lui est dû. (Id., *Serm. pour le mercr. de la 4e sem. de car.*, I.)—On le voit résolu de ne point monter à une des premières dignités de l'État, plutôt que de *dégrader* son Église *du* rang et *de* la dignité de première Eglise de France. (Id., *Oraison fun. de Viller.*, II.) Je ne voudrais point d'autre raison pour *dégrader* les comètes *de* la qualité de signes de la colère de Dieu. (BAYLE, *Lett. sur les comèt.*, av. au lect.) Pour *dégrader* les comètes *du* rang que. (Id., *ib*, p. 187.)

On trouve de même avec le pronom personnel :

Je ne voulus pas *me dégrader* moi-même *du titre de* cardinal français en m'excluant des fonctions qui étaient particulières à la nation. (RETZ, *Mém.*, V, 1655.)

DÉGUISER, v. act., porter à se déguiser, forcer de se déguiser :

Mais leur déguisement, d'autre côté m'étonne :
Jamais un bon dessein ne *déguisa* personne. (*Clit.*, IV, 7.)

— DÉGUISER EN, avec un nom de personne pour rég., présenter sous la fausse image de :

En vain un peu d'amour me *déguise en forfait*
Du bien que je me veux le généreux effet. (*La Pl. Roy.*, IV, 5.)

— DÉGUISER, avec un nom de chose pour sujet, cacher :

D'un naufrage affecté l'histoire sans raison
Déguisoit le secours amené pour Jason. (*La Tois. d'or*, V, 2.)

— DÉGUISER, v. neutre :

Ce n'est plus avec vous qu'il faut que je *déguise*. (*La Tois. d'or*, I, 1.)
Je n'examine point si ce respect *déguise*,
Mais parlons une fois avec pleine franchise. (*Sur.*, III, 2.)

— DÉGUISÉ, fig. PRÉSENT DÉGUISÉ :

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne,
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.
L'un perd exprès au jeu son *présent déguisé*. (*Le Ment.*, I, 1.)

— CŒUR DÉGUISÉ :

Je n'en puis plus douter, mon feu désabusé
Ne tient plus le parti de ce *cœur déguisé*. (*Clit.*, I, 4.)

— DÉGUISÉ DE :

A travers tes conseils je vois assez ta ruse :
Ce n'est là m'en donner qu'en faveur de Créuse.
Ton amour, *déguisé d'*un soin officieux,
D'un objet importun veut délivrer ses yeux. (*Méd.*, III, 3.)

On trouve d'une manière analogue :

Le bruit que nous pouvons répandre cette nuit de l'abandonnement des généraux jettera plus d'indignation dans les esprits que le rapport même, que les députés *déguiseront* au moins *de* quelques méchantes couleurs. (RETZ, *Mém.*, II, 1649.)

DELA. AU DELA, suivi d'un nom de personne, comme *plus que* :

Viens ainsi, prends ainsi le corps d'un Dieu qui t'aime,
Et que tu dois aimer *au delà* de toi-même. (*Imit.*, IV, 12.)

— PAR DELA, avec un régime, au sens moral, au delà de :

Qu'en a-t-il obtenu?
CLÉANDRE. *Par delà* son espoir. (*La Pl. Roy.*, III, 4.)
Et quant à ta fortune, il est en mon pouvoir
De la faire monter *par delà* ton espoir. (*Suite du Ment.*, III, 3.)

J'ai déjà fait pour toi *par delà* mon devoir. (*La Veuve*, IV, 4.)

Va revoir ta parente, et dis-lui qu'elle quitte
Ce soin de me payer *par delà* mon mérite. (*Théod.*, V, 3.)

Ma bonté ne peut plus arrêter mon devoir :
Ma patience a fait *par delà* son pouvoir. (*Héracl.*, I, 2.)

J'obéis sans réserve à tous vos sentiments,
Et prends vos intérêts *par delà* mes serments. (*Cin.*, III, 4.)

« *Par delà mes serments*, » expression dont je ne trouve que cet exemple; « et cet exemple me paraît mériter d'être suivi, » dit le célèbre commentateur.

Les exemples ci-dessus nous paraissent exactement identiques à celui que Voltaire signale comme unique, et on pourrait en citer chez les bons auteurs beaucoup de semblables ou d'analogues, comme ceux-ci :

Néron veut faire voir
Qu'Agrippine promet *par delà* son pouvoir. (RACINE, *Britann.*, I, 3.)

O mon Dieu! les désirs de l'homme dépassent toujours les dons que vous lui faites; cependant je ne conçois rien, dans mon enthousiasme, *par delà* les félicités que j'ai goûtées. (Mme DE STAEL, *Delph.*, V, fragm. III.)

DÉLIBÉRER DE, comme délibérer sur :

Et je puis dire enfin que jamais potentat
N'eut à *délibérer d'*un si grand coup d'État. (*Pomp.*, I, 1.)

Le commentateur dit :

« L'usage veut aujourd'hui que délibérer soit suivi de *sur*; mais le *de* est aussi permis. On délibéra *sur* le sort de Jacques II, dans le conseil du prince d'Orange. Mais je crois que la règle est de pouvoir employer le *de* quand on spécifie les intérêts dont on parle. On délibère aujourd'hui *de* la nécessité, ou *sur* la nécessité d'envoyer des secours en Allemagne. On délibère *sur* de grands intérêts, *sur* des points importants. »

L'observation que Voltaire émet trop dubitativement est confirmée par d'excellents exemples, comme celui-ci :

C'est une chose déplorable de voir tous les hommes ne *délibérer* que *des* moyens et point de la fin. (PASC., *Pens.*, éd. Louandre, ch. 25, LXXVII.)

DÉLICAT, subst. :

J'aime mieux qu'on me reproche d'avoir fait mes femmes trop héroïnes, par une ignorante et basse affectation de les faire ressembler aux originaux qui en sont venus jusqu'à nous, que de m'entendre louer d'avoir efféminé mes héros, par une docte et sublime complaisance au goût de nos *délicats*, qui veulent de l'amour partout, et ne permettent qu'à lui de faire auprès d'eux la bonne ou mauvaise fortune de nos ouvrages. (*Exam. de Soph.*)

Il est employé de même dans l'*Examen de Pompée*.

DÉLIER. DÉLIER LES SCÈNES, ne pas les lier, les faire détachées les unes des autres :

Ainsi il serait plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison, où le met l'Espagnol, pour laisser aller ses sentiments en liberté; mais en ce cas il faudrait *délier les scènes* comme il a fait. (*Exam. du Cid.*)

DÉLIVRANCE. Action de livrer, de remettre. DÉLIVRANCE DE PROVISIONS, en term. de jurispr. :

En quoi Sa Majesté.... y auroit été surprise en la *délivrance des dites provisions.* (*A maître Ch. Ycard, avocat au privé conseil de Sa Majesté.*)

DÉLUGE, fig. UN DÉLUGE DE FLAMME :

Après qu'on eut mangé, mille et mille fusées
S'élançant vers les cieux, ou droites, ou croisées,
Firent un nouveau jour, d'où tant de serpenteaux
D'*un déluge de flamme* attaquèrent les eaux,
Qu'on crut que pour leur faire une plus rude guerre
Tout l'élément du feu tomboit de ciel en terre. (*Le Ment.*, I, 3.)

— DÉLUGE ARDENT, pour désigner une éruption de volcan :

FLAVIAN. Irez-vous au sénat?
TITE. Non, il peut s'assembler
Sur ce *déluge ardent* qui nous a fait trembler,
Et pourvoir sous mon ordre aux affreuses ruines
Dont ses feux ont couvert les campagnes voisines. (*Tite et Bér.*, II, 1.)

DEMAIN. A DEMAIN, pour demain :

Nous avions notre hymen *à demain* arrêté. (*La Veuve*, V, 7.)
Et mes désirs ont eu des succès si prospères,
Que l'auteur de vos jours m'a promis *à demain*
Le bonheur sans pareil de vous donner la main. (*Hor.*, I, 3.)
On prépare *à demain* exprès d'autres victimes. (*Œd.*, III, 2.)

Voir l'article A dans le sens de *pour*.

DÉMÊLER UNE CHOSE D'AVEC UNE AUTRE, en faire la distinction :

Et c'est mal *démêler le cœur d'avec le front,*
Que prendre pour sincère un changement si prompt. (*Rodog.*, IV, 5.)

— D'une manière analogue, avec un nom de personne, dans le sens de faire cesser une confusion, de faire distinguer :

Qu'auroit-on dit, si pour *démêler* Héraclius *d'avec* Martian, après la mort de Phocas, je me fusse servi d'un ange? (*Deux. disc.*)

— SE DÉMÊLER D'AVEC UNE PERSONNE, pour signifier la quitter malgré tous les moyens qu'elle emploie pour retenir :

Et s'il peut *d'avec moi* jamais *se démêler,*
C'en est fait, je le perds. (*La Suiv.*, I, 9.)

DEMETTRE. SE DÉMETTRE DE QUELQUE CHOSE SUR QUELQU'UN, pour signifier, s'en remettre à lui :

Ce que tu dis, seigneur, n'est que trop véritable,
Les soucis que tu prends de moi
Surpassent de bien loin tout ce dont est capable
L'amour-propre et son fol emploi.
Aussi faut-il *sur toi* pleinement *s'en démettre*,
Sans se croire, sans se chercher. (*Imit.*, III, 17.)

DEMEURE, retard :

Voyons donc ce que c'est, sans plus longue *demeure*. (*Mél.*, III, 6.)
Oui, sans plus de *demeure*,
Pour l'intérêt des dieux je consens qu'elle meure. (*Théod.*, II, 6.)
Viens, mon Dieu, viens sans *demeure*. (*Imit.*, III, 21.)

Demeure n'a plus le sens de retard qu'en style de jurisprudence. Cette signification était autrefois très-fréquente dans la langue ordinaire :

Ne pense pas, très-gente damoyselle,
Ne pense pas que l'amour et vrai zelle
Que te portons jamais finisse et meure
Pour ta trop longue et facheuse *demeure*.
(CL. MAROT, *Epistre à la Damoyselle négligente.*)
Après tant de *demeures*,
L'horloge du palais vint à sonner onze heures. (RÉGN., *Sat.*, VIII.)

DEMEURER A, pour *s'en tenir à :*

Arrêtez, insolent, votre reine pardonne
Ce qu'une indigne crainte imprudemment soupçonne,
Et pour la démentir, veut bien vous assurer
Qu'*au* choix de ses États elle veut *demeurer*. (*D. Sanche*, I, 3.)

DEMI. DÉVOTS A DEMI, demi-dévots :

Ces *dévots à demi*, sur qui la chair plus forte
Domine encore en quelque sorte,
Penchent à tous moments vers ces mortels appas. (*Imit.*, I, 6.)

DÉMON, génie, génie tutélaire, comme le grec δαίμων, et le latin *dæmon :*

N'en craignez point, seigneur, les tristes destinées;
Un plus puissant *démon* veille sur vos années. (*Cin.*, II, 1.)
Dis-moi, quel bon *démon* a mis en ton pouvoir
De rendre à ce héros ce funèbre devoir? (*Pomp.*, V, 1.)
Leur chef nous a paru le *démon* des combats. (*La Tois. d'or*, I, 2.)
Tel contre vous et moi s'osera révolter,
Qui contre un si grand corps craindroit de s'emporter,
Et méprisant en moi ce que l'amour m'inspire,
Respecteroit en lui le *démon* de l'empire. (*Pulch.*, III, 3.)

Les emplois dans ce sens étaient fréquents et variés :

Invincible héros, dont la gloire infinie
A des héros passés la mémoire ternie,
Et d'un puissant effort les Titans abattus;
Tutélaire *démon* que la France a fait naistre,
Souffre encore une fois que ma muse champestre
Consacre ses chansons à tes rares vertus.
(ADAM BILLAUT, *Ode à Mgr le card. de Richel.*)

Que l'honneur de mon prince est cher aux destinées!
Que le *démon* est grand qui lui sert de support!
(MALH., *Sonn. à M. le Dauphin.*)

Beau parc et beaux jardins qui, dans votre clôture,
Avez toujours des fleurs et des ombrages verts,
Non sans quelque *démon* qui défend aux hivers
D'en effacer jamais l'agréable peinture. (Id., *Sonn. sur l'absence*, etc.)

Tu fus toujours depuis son *démon* tutélaire. (RACAN, *Ode à M. de Belleg.*)

Ce *démon* de savoir
Dont la terre sembloit être au ciel obligée.
(Id., *Sonn.*, sur la mort de Du Perron.)

Divin Balzac, qui par tes veilles
Acquiers tout l'honneur de nos jours,
Grand *démon* de qui les discours
Ont moins de mots que de merveilles,
Dieu qui, vivant avecque nous,
As rendu l'Olympe jaloux
Et toute la terre estonnée. (Id., *Od.*, à Balzac.)

Les conseillers flamands, craignant l'abord de Ximenès, ce puissant *démon* d'État, l'empeschoient de sortir de Flandre. (MÉZER., *Hist. de France*, VI. François Ier, 1515.)

Jadis de tous les Grecs le *démon* tutélaire,
Aujourd'hui triste objet de toute leur colère. (CAMPISTR., *Alcib.*, V, 1.)

DÉNATURÉ, avec un nom de chose, monstrueux, qui révolte la nature :

Horace ne veut pas que nous y hasardions les *événements trop dénaturés*, comme de Médée, qui tue ses enfants. (*Exam. d'Horace.*)

DÉNIER, act., nier :

Je ne *dénierai* point, puisque vous les savez,
De justes sentiments dans mon âme élevés. (*Rodog.*, V, 4.)

— DÉNIER UN SECOURS, le refuser :

Puis-je, sans étouffer la voix de la nature,
Dénier mon secours aux tourments qu'il endure? (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

On a dit d'une manière analogue :

Cherchons dans un couvent, hors de la tyrannie,
Le repos assuré qu'un frère me *dénie*. (BOISROB., *La folle Gageure*, V, 4.)

— DÉNIER LA VÉNÉRATION :

Au lieu de sanctifier notre théâtre par sa représentation, nous y profanerions la sainteté de leurs souffrances, si nous permettions que la crédulité des uns et la défiance des autres, également abusées par ce mélange, se méprissent également en la *vénération* qui leur est due, et que les premiers la rendissent mal à propos à ceux qui ne la méritent pas, pendant que les autres la *dénieroient* à ceux à qui elle appartient. (*Pol.*, Abr. du mart. de S. Pol.)

— SE DÉNIER, dans le sens pass. de être refusé :

Toute liberté donc à mon choix *se dénie !* (*La Veuve*, IV, 9.)

— Absol., nier :

Qu'il accuse par là César de tyrannie,
Qu'il approuve sa mort, c'est ce que je *dénie*. (*Cin.*, II, 1.)

— Suivi de la préposition *de* et d'un infinitif :

Pour n'être que Carlos, vous parlez bien en maître,
Et tranchez bien du prince, en *déniant de l'être*. (*D. Sanche*, IV, 2.)

DÉNOUER (SE), en parlant de la langue, se délier :

Elle a le cœur trop bon, mais ses gens ont des mains,
Et bien que sur ce point elle les désavoue,
Avec un tel secret leur langue *se dénoue*,
Ils parlent, et souvent on les daigne écouter. (*Le Ment.*, IV, 1.)

DÉPART. FAIRE UN DÉPART DE, au sens moral, pour signifier quitter :

Je hais, je règne encor. Laissons d'illustres marques;
En quittant, s'il le faut, le haut rang des monarques,
Faisons-en avec gloire *un départ* éclatant,
Et rendons-le funeste à celle qui l'attend. (*Rodog.*, II, 1.)

Ces vers sont assez mal venus. On ne peut guère reprocher à Voltaire d'en porter ce jugement :

« Faisons-en avec gloire un départ éclatant...

est barbare. Faire un départ, n'est pas français; *en avec* révolte l'oreille. »

DÉPARTIR, accorder :

Il est vrai que du ciel la prudence infinie
Départ à chaque peuple un différent génie. (*Cin.*, II, 1.)

Corneille l'emploie aussi sans régime indirect :

C'est moi seul qui *dépars* la solide science. (*Imit.*, III, 43.)

— SE DÉPARTIR DE, quitter :

Que s'il ne *se départ*
D'une place chez nous par surprise occupée,
Je ne le trouve point sans une bonne épée. (*La Veuve*, III, 7.)

Se départir de, s'employait assez souvent, et de diverses manières, pour signifier quitter, s'éloigner de :

Vieux corps tout épuisé de sang et de moüelle
D'où l'âme *se départ*,
Jouirez-vous toujours d'une chose si belle
Sans nous en faire part? (RACAN, *Stances contre un vieill. jaloux.*)

DÉPÊCHER, neutr., se dépêcher :

Dépêche, ta longueur m'est un second martyre. (*La Veuve*, II, 6.)
Redoublez vos efforts; *dépêchez*, le temps presse. (RÉGNARD.)

— DÉPÊCHER DE (un infin.), se hâter de :

Dépêchons seulement *d'*aller vers ces amants. (*La Veuve*, II, 6.)

Il faisait marcher les détachements, quand il entendit un grand bruit du côté qu'il avait quitté. Il jugea ce que c'était, et fit *dépêcher de* marcher. (Mme DE LA FAYETTE, *Mém. de la cour de France*, 1688.)

DÉPENDRE DE, avec un infin. pour régime indir. :

Ma guérison *dépend de* parler à Mélite. (*Mél.*, V, 2.)
Votre bonheur *dépend de* vous aimer toujours. (QUIN., *Roland*, III, 6.)
Notre salut *dépend de* tout précipiter,
De n'être point surpris. (Id., *Astrate*, IV, 1.)
L'espoir de votre amour, la paix de vos États,
Tout *dépend d'*immoler cette grande victime. (Id., *Thésée*, V, 3.)
Il vit que son salut
Dépendait de lui plaire, et bientôt il lui plut. (RACINE, *Bajazet*, I, 1.)

Suffit que deux cœurs de cette nature se rencontrent un moment, pour sentir qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre, et que leur bonheur *dépend de* ne se séparer jamais. (PRÉV., *Mém. d'un homme de qual.*)

DÉPIT. EN DÉPIT DE MON CRIME, expression singulière justement critiquée par Voltaire :

Et je m'ose assurer qu'*en dépit de mon crime*
Mon sang leur servira d'assez pure victime. (*Cin.*, IV, 7.)

« On ne peut pas, observe le commentateur de Corneille, dire *en dépit de mon crime*, comme on dit *malgré mon crime*, *quel qu'ait été mon crime*, parce qu'un crime n'a point de dépit. On dit bien *en dépit de ma haine*, *de mon amour*, parce que les passions se personnifient. »

— AVOIR DÉPIT QUE :

J'ai dépit que le sang me lie avec Philiste,
Et qu'ainsi malgré moi j'aime un de tes amis. (*La Veuve*, IV, 8.)

DÉPLORABLE, avec un nom de personne, qui mérite qu'on pleure sur lui :

Déplorable, le ciel te veut favoriser
D'une bonne fortune, et tu n'en peux user. (*La Veuve*, III, 7.)

Prêt à suivre partout le *déplorable* Oreste. (RACINE, *Androm.*, I, 1.)

Il y a partout de quoi rire et de quoi pleurer. Le monde est ridicule et j'en ris. Il est *déplorable*, et vous en pleurez. (FÉN., *Dial. des morts*, I, 3.)

La dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* a enregistré cette acception de *déplorable* avec cette observation : « Il se dit quelquefois des personnes, en poésie et dans le style soutenu. »

Les grammairiens du dix-huitième siècle, se conformant aux décisions des premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, proscrivaient ce sens si naturel et si nécessaire par sa brève énergie.

« Déplorable, dit l'abbé d'Olivet, est un mot qui ne s'applique qu'aux choses ; et le *Dictionnaire de l'Académie* en avertit expressément. Il y a cependant d'autres endroits où Racine l'applique à des personnes, et même dans ses dernières[1] tragédies. Quand une faute ne se trouve qu'une seule fois dans un auteur, il est naturel de la croire l'effet d'une simple inadvertance, qui ne prouve rien. Mais si l'expression est répétée dans des ouvrages différents, et qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre, cela prouve que c'était une expression avouée par l'auteur : et dès lors, quand il s'agit d'un auteur tel que Racine, il est toujours à propos d'observer quelles sont les manières de parler qui ont pu ne lui pas déplaire, quoique l'usage ne les eût pas autorisées. » (*Rem. sur Racine*, XXXV.)

DÉPLORÉ, déplorable. SORT DÉPLORÉ :

Je vous aurois peut-être alors considéré
Plus que ne m'a permis un *sort* si *déploré*. (*D. Sanche*, III, 1.)

Votre *sort* est fâcheux, mais non pas *déploré*,
Puisque vous rencontrez un asile assuré. (T. CORN., *Le Bery. extr.*, III, 4.)

— PÉCHEUR DÉPLORÉ, comme pécheur désespéré :

Ces méchants endurcis, ces *pécheurs déplorés*. (*Imit.*, IV, 8.)

DÉPLORER, avec un nom de personne, pleurer sur :

La gloire de ce choix leur est si précieuse
Et charme tellement leur âme ambitieuse,
Qu'alors qu'on les *déplore* ils s'estiment heureux
Et prennent pour affront la pitié qu'on a d'eux. (*Hor.*, III, 2.)

DÉPOUILLER L'HOMME, se dépouiller des faiblesses de l'humanité :

Mais *j'ai dépouillé l'homme*, et Dieu m'a secouru. (*Théod.*, V, 3.)

C'est une expression de la langue ecclésiastique.

DEPUIS QUE, dès que, du moment que, dès là que :

Mais un amant fâcheux, soit de jour, soit de nuit,
Toujours à contre-temps à nos yeux se produit,

[1] *Phèdre*, II, 2, 67. — *Athalie*, I, 1, 149.

Et *depuis qu*'une fois il commence à déplaire,
Il ne manque jamais d'occasion contraire. (*Suite du Ment.*, IV, 1.)

Il n'est rien qui ne cède à l'ardeur de régner;
Et, *depuis qu*'une fois elle nous inquiète,
La nature est aveugle et la vertu muette. (*Nicom.*, II, 1.)

« *Inquiète*, dit le commentaire de Corneille, n'est pas le mot propre; *depuis* est ici un solécisme. Le sens est : dès qu'une fois cette passion s'est emparée de nous. »

Voltaire a encore blâmé cet emploi à propos de ces vers du *Menteur :*

Ah! *depuis qu*'une femme a le don de se taire,
Elle a des qualités au-dessus du vulgaire. (I, 4.)

« *Depuis*, dit-il, ne peut être employé pour *quand*, pour *dès là que*, *lorsque*. Ce mot *depuis* dénote toujours un temps passé. »

Dans les éditions postérieures, Corneille corrigea :

Monsieur, quand une femme a le don de se taire.

Ce ne sont pas les seules fois que Corneille ait employé cette expression dans la signification de *dès que*, *du moment que*. Il a dit encore :

Après, nous ferons voir qu'il me faut d'une affaire
Ou du tout ne rien dire, ou du tout ne rien taire,
Et que, *depuis qu*'on joue à surprendre un ami,
Un trompeur en moi trouve un trompeur et demi. (*La Veuve*, IV, 7.)

Ce n'est plus obéir *depuis qu*'on examine. (*La Suiv.*, III, 2.)

Car enfin cet effort est de telle nature,
Que la source en doit être à nos yeux toute pure.
La vertu doit régner dans un si grand projet
En être seule cause, et l'honneur seul objet,
Et *depuis qu*'on le souille, ou d'espoir de salaire,
Ou de chagrin d'amour, ou de souci de plaire,
Il part indignement d'un courage abattu,
Où la passion règne, et non pas la vertu. (*Perth.*, II, 4.)

Et *depuis qu*'un esprit refuse de l'entendre,
Quoi qu'il pense comprendre,
Il n'en peut bien juger. (*Imit.*, I, 3.)

Mais il faut sans relâche en aimer la demeure;
Elle n'a rien de doux sans l'assiduité;
Et *depuis qu*'elle est mal gardée,
Ce n'est plus qu'une triste idée
Qui n'enfante qu'ennuis et qu'importunité. (*Ibid.*, I, 20.)

La critique de Voltaire tombe encore à faux. Corneille, en parlant ainsi, s'exprimait comme toute son époque, et était dans la meilleure tradition de la langue :

Quand il vouloit mettre la main à l'œuvre, il besoignoit de sorte que personne n'eust su reprendre ses actions, pour ce qu'il entreprenoit bien, et *depuis qu*'il estoit une fois en train, il exécutoit diligemment; mais il étoit lent à se résoudre et couard à entreprendre. (AMYOT, *Vies*, Nicias.) — C'est chose difficile, de fermer un propos, et de le couper *depuis qu*'on est arrouté. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 9.)

Bien qu'une opinion soit fausse et mensongère
Aussitost qu'on la voit approuver au vulgaire,
La plupart la chérit comme une vérité :
Tant l'avis de plusieurs gagne d'autorité;
Et n'y a plus moyen, *depuis qu*'elle est reçue,
De la faire quitter à la troupe déçue. (ODET DE LA NOUE. *Parad. : que les advers. sont plus nécess. que les prosp., etc.* La Rochelle, 1588, in-8.)

Car, *depuis qu*'une fois notre honneur est perdu,
Jamais, au grand jamais, il ne nous est rendu. (TROT., *Les Corriv.*, II, 2.)

Depuis qu'aujourd'huy on voit un homme auprès d'une femme, on en parle mal. (*Caq. de l'acc.*, 6e journ.) — *Depuis qu*'une fois on y a mis le pied, on peut dire qu'on a fait la principale partie du chemin. (MALH., *Lett.*, à M. Mentin, 14 oct. 1616.) — *Depuis qu*'un homme veut servir d'écho à tous les autres, c'est une marque très-assurée qu'il a peu de jugement. (NAUDÉ, *Mascurat*, p. 606.) — Paul fut écouté tant qu'il débita les grands principes de la philosophie. Mais *depuis qu*'il vint au principal..., les uns se moquèrent de Paul.... (BOSS., *Polit.*, VII, 4.) — Comme l'amour égale toutes choses, il rend un souverain capable des actions d'un sujet; et *depuis qu*'un grand prince ressent les mêmes inquiétudes que le moindre de tous les hommes, il se porte aux mêmes choses où se porterait le plus vil des amants, s'il étoit aussi amoureux que le plus grand des rois. (Mme DE VILLED., *Caramante*, 2e p., l. I.)

On voit, sans trop multiplier les exemples, que l'emploi de *depuis que*, pour *dès que*, était très-fréquent. On a dit, au contraire, *dès que* pour *depuis que* :

Je n'ay jamais seulement voulu porter des bas d'estame, ny jamais de gants ny lavés ny musqués, *dès que* je me suis voué à Dieu; ny jamais papier doré ny poudre. (S. FR. DE SALES, *Lett.*, à une dame, lett. DCCCXXXVI.) — Après quoy le cœur m'enfla et pleuray sur cette bonne mère plus que je n'avois fait *dès que* je suis d'Église. (Id., *ibid.*, à Mme de Chantal, 11 mars 1610.)

— DU DEPUIS, depuis ce temps-là :

Votre âme *du depuis* ailleurs s'est engagée. (*Le Ment.*, V, 6.)

« *Du depuis*, dit Voltaire, a toujours été une faute; c'est une façon de parler provinciale. Il est clair que le *du* est de trop avec le *de*. »

Le *du* paraît évidemment superflu dans cette locution. Ne pourrait-on pas cependant l'expliquer ainsi : du temps (*a tempore*) qui s'est écoulé depuis? Du reste, on trouve *du depuis* dans de nombreux écrivains du seizième et du dix-septième siècle, dont plusieurs au moins ne peuvent aucunement être accusés de provincialisme :

Pour continuer, appres ce cruel discours de sa mort, celuy de tout ce que

nous fismes les ungs et les autres, je commenceray despuis l'heure que deceda ledit sieur chancelier, pour plus fidellement et particulièrement descrire icy comme toutes choses s'y sont *du despuis* passées. (PHIL. HURAULT, *Mém.*, 1559.) — Et faut que j'advoue que ceste franchise et privauté dont il m'honora commença de me gaigner et obliger à le servir comme j'ai faict *du despuys*. (Id., *ibid.*)

La belle *du depuis* ne le recherche point. (RÉGN., *Sat.* VII.)

Ce porteur de lettres ne s'est point présenté devant moi *du depuis*, n'y ayant point trouvé son compte. (Mme DE LA GUETTE, *Mém.*, éd. Jann., p. 184.)

Mézeray emploie souvent *du depuis*, et en particulier, *Histoire de France*, François Ier.

DÉRÉGLEMENT, en t. de poét., affranchissement de toutes les règles de l'art :

Et m'avoit donné assez d'aversion de cet horrible *déréglement* qui mettoit Paris, Rome et Constantinople sur le même théâtre, pour réduire le mien dans une seule ville. (*Exam. de Mél.*)

DÉROBER LES JOURS A, les soustraire à :

Un enfant exposé dont le mérite éclate,
Et de qui par pitié j'ai *dérobé les jours*
Aux ongles des lions, aux griffes des vautours. (*Œd.*, V, 2.)

— DÉROBER DE, avec un nom de chose pour sujet, faire qu'on se dérobe de :

Ta passion, qui souffre une trop dure loi,
Pour la gouverner seul te *déroboit de* moi. (*La Suiv.*, IV, 6.)

DÉROUILLER LE VICE, enlever la rouille du vice, le déraciner de l'âme :

Et combien est puissante à *dérouiller le vice*
L'aigreur des tribulations. (*Imit.*, III, 50.)

Ronsard avait dit auparavant, en parlant de l'Amour :

Celuy vous *dérouilla la honte* de jeunesse.
(*Les Vers d'Eurym. et de Callirée*, Élég. du poëte à Eurym.)

DERRIÈRE. DEMEURER LOIN DERRIÈRE, pour dire, être loin d'atteindre à son modèle, être loin de l'imiter :

Si je suis *demeuré* bien *loin derrière*, tu en jugeras. (*Pomp.*, au lect.)

DES, pour *de*, devant un adjectif :

Fais éclater ta joie en *des* pompeux spectacles. (*La Tois.*, prol., sc. V.)

La règle qu'impose aujourd'hui la grammaire a été longtemps inconnue :

Ceux que je voy faire *des* bons livres sous *des* meschantes chausses, eussent premierement fait leurs chausses, s'ils m'en eussent creu. (MONTAIGNE, *Essais*, II, 37.) — La providence de Dieu, qui, par *des* secrets ressorts inconnus à ceux

mêmes qu'elle fait agir, dispose les moyens pour leur fin. (RETZ, *Mém.*, IV, année 1652.) — Vingt-quatre violons, ayant joué des ritournelles, jouèrent des branles, des courantes et *des* petites danses. (BUSSY, *Hist. am. des Gaul.*) — Ils apprendroient, nous disoient-ils, à avoir besoin de toutes les choses qui vous sont devenues nécessaires. Ils voudroient les avoir; ils abandonneroient la vertu pour les obtenir par *des* mauvaises industries. (FÉNEL., *Télém.*, VIII.) — On jugera plus sûrement dans la suite si ces suppositions sont des vérités ou *des* pures imaginations. (MALEBR., *Lois de la communic. des mouvem.*, 2e p., XVI.) — C'étoit un esprit remuant et altier, un courage invincible, et né à *des* hautes entreprises. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clovis*, I, 12.)

DÉSANIMÉ, inanimé :

De sorte qu'à présent deux corps *désanimés*
Termineront l'exploit de tant de gens armés. (*Clit.*, II, 3.)

DÉSARMER, fig. :

Un profond soupir *désarme ses rigueurs.* (*Inscript. mises sous des estampes*, VI. L'entrée dans les villes rebelles de Guienne.)

Et nos soumissions *désarmant leurs dédains*,
Toutes ont pour adieu battu l'onde des mains. (*Androm.*, V, 3.)

— DÉSARMER D'ÉCLAIRS SON ÉLOQUENCE :

Mais *désarme d'éclairs ta* divine *éloquence*,
Fais-la couler sans bruit au milieu de mon cœur. (*Imit.*, III, 2.)

La traduction de l'*Imitation* est semée de ces beautés poétiques du premier ordre que trop peu de personnes connaissent.

— REGARD DÉSARMÉ DE RIGUEUR :

Quoi! madame, toujours un front inexorable!
Ne pourrai-je surprendre un regard favorable,
Un regard désarmé de toutes ces rigueurs,
Et tel qu'il est enfin quand il gagne les cœurs? (*Nicom.*, I, 2.)

— FRONT DÉSARMÉ D'UN REGARD TERRIBLE :

Et le *front désarmé de ce regard terrible*
Qui dans nos escadrons guide un bras invincible. (*Sert.*, III, 2.)

On a dit d'une manière analogue :

Et le charme qu'elle a pour attirer les cœurs,
C'est un air en tout temps *désarmé de rigueurs.* (MOL., *Psyché*, I, 1.)

Je m'aperçus bientôt qu'il me regardait d'un œil *désarmé de cet air terrible* qui fait trembler une chiourme. (LESAGE, *Guzm.*, VI, 9.)

Citons encore, comme matière à rapprochement, un exemple qui rentre dans les précédents, mais avec le pronom réfléchi :

Voyez comme (Charles-Quint) *se désarme le visage de la mine* qui faisait peur aux barbares d'Afrique et aux protestants d'Allemagne. (GUEZ DE BALZ., *Entr.*, I.)

DÉSAVANTAGE, avec le plur., en parlant d'un général qui a eu le dessous dans un combat :

J'apprends plus contre vous par mes *désavantages*,
Que les plus beaux succès qu'ailleurs j'aie emportés
Ne m'ont encore appris par mes prospérités. (*Sert.*, III, 1.)

DÉSAVOUER DE, suivi d'un subst., ou d'un mot en tenant la place :

Non, non, vous le verrez demain au sacrifice,
Par le choix que j'attends couvrir son injustice,
Et par la peine due à son propre forfait,
Désavouer ma main *de* tout ce qu'elle a fait. (*OEd.*, V, 5.)

D'un choix que vous m'aviez vous-même tant loué
Votre cœur et vos yeux vous ont *désavoué*. (*Agés.*, II, 1.)

De même avec le pronom personnel :

Mais, sous des noms divers à soi-même contraire,
Qui conserva le fils attente sur le père;
Et, *se désavouant d'*un aveugle secours,
Sitôt qu'il se connoît il en veut à mes jours. (*Héracl.*, III, 2.)

Voltaire fait suivre ces deux derniers vers de cette critique :

« Cela n'est pas français; on désavoue un secours qu'on a donné, on dément sa conduite, on se rétracte, etc., mais on ne se désavoue pas. *Désavouer* n'est point un verbe réciproque, et n'admet point le *de*. »

Il faudrait dire seulement que cet emploi est rare, et on a parfaitement pu employer *désavouer de*, comme on a fait *avouer de*.

DESCENDRE. DESCENDRE EN UN COMBAT :

Aussitôt que Persée a pu voir son rival :
Descendons, a-t-il dit, *en un combat* égal. (*Androm.*, V, 5.)

« Je ne ferai point ici de remarques, dit Voltaire, sur cette phrase qui n'est pas française : « Descendons en un combat. »

« Descendre en un combat » est dit ici comme : Descendre dans la lice, par conséquent est parfaitement français. Toujours Corneille a un sentiment tout autrement profond et vif de la langue que ne l'a Voltaire.

— DESCENDRE, couler, en parlant de pleurs :

Ses pleurs ne se sauroient empêcher de *descendre*,
Et j'en aurois pitié si je n'aimois Lysandre. (*La Gal. du Pal.*, III, 9.)

— DESCENDRE, fig. et abs., s'abaisser au-dessous de son rang :

DIRCÉ. Je vous ai déjà dit, seigneur, qu'il n'est pas roi.
OEDIPE. Son hymen, toutefois, ne vous fait point *descendre*.

S'il n'est pas dans le trône, il a droit d'y prétendre,
Et comme il est sorti du même sang que vous,
Je crois vous faire honneur d'en faire votre époux.
DIRCÉ. Vous pouvez donc sans honte en faire votre gendre.
Mes sœurs, en l'épousant, n'auront point à *descendre*. (*Œd.*, I, 4.)

— DESCENDRE JUSQU'A, suivi d'un infinitif :

Si *je suis descendu jusqu'à* vous abuser,
Un juste désespoir m'auroit fait plus oser. (*Œd.*, III, 1.)

— DESCENDRE AU-DESSOUS DE QUELQU'UN, être ravalé au-dessous de lui dans l'opinion :

Il n'a pas tenu à vous que, du premier lieu où beaucoup d'honnêtes gens me placent, je ne *sois descendu au-dessous de* Claveret. (*Lett. apolog.*)

— DESCENDRE, avec un nom de chose pour sujet, s'abaisser :

L'amour que j'ai pour vous hait ces molles bassesses
Où d'un sexe craintif *descendent* les foiblesses. (*Perth.*, IV, 5.)

— FAIRE DESCENDRE, fig., abaisser, humilier :

C'est avoir beaucoup fait, que d'*avoir jusque-là*
Fait descendre l'orgueil des héros de Sylla. (*Sert.*, I, 2.)

— DESCENDRE, faire pénétrer, en parlant de sentiment :

Que de sujets de craindre et de désespérer,
Sans que mon triste cœur en daigne murmurer!
A chaque occasion le ciel y fait *descendre*
Un sentiment contraire à celui qu'il doit prendre. (*Cin.*, IV, 4.)

DESCENTE, action de descendre. FAIRE UNE HORRIBLE DESCENTE DE :

Quand il falloit calmer toute une populace,
Le sénat n'épargnoit promesse ni menace,
Et rappeloit par là son escadron mutin
Et du mont Quirinal, et du mont Aventin,
Dont il auroit vu faire une horrible descente,
S'il eût traité longtemps sa fureur d'impuissante. (*Nicom.*, V, 1.)

— DESCENTE, action de couler en descendant :

Que le dieu de la Seine a d'amour pour Paris!
Dès qu'il en peut baiser les rivages chéris,
De ses flots suspendus la *descente* plus douce
Laisse douter aux yeux s'il avance ou rebrousse. (*Œuvr. div.*)

DÉSENFLER, fig. DÉSENFLER SON AME, faire cesser l'enflure de son âme, comprimer les gonflements de son orgueil :

Fais que contre toi-même un saint zèle t'enflamme
D'une juste indignation,
Pour étouffer soudain ce qui naît dans ton âme

De superbe et d'ambition;
Désenfle-la si bien qu'elle soit toujours prête
A voir que chacun sur sa tête
Par un dernier mépris ose imprimer ses pas. (*Imit.*, III, 13.)

DÉSESPOIR, avec le pluriel :

De mille *désespoirs* mon cœur est assailli. (*La Pl. Roy.*, II, 3.)

La maladie de Flavie, sa mort et les violences des *désespoirs* de sa mère qui se venge, ont assez de justesse. (*Exam. de Théod.*) — Le grand effort d'esprit qu'il avoit fait à peindre les *désespoirs* de ce monarque. (*Prem. Disc.*) — Ses remords en auroient été plus animés et ses *désespoirs* plus violents. (*Deux. Disc.*)

Et par les *désespoirs* d'une chaste amitié,
Nous aurions des deux camps tiré quelque pitié. (*Hor.*, III, 2.)

« On n'emploie plus aujourd'hui *désespoir* au pluriel; il fait pourtant un très-bel effet, observe justement Voltaire. *Mes déplaisirs*, *mes craintes*, *mes douleurs*, *mes ennuis*, disent plus que *mon déplaisir*, *ma crainte*, etc. Pourquoi ne pourrait-on pas dire *mes désespoirs* comme on dit *mes espérances?* Ne peut-on pas désespérer de plusieurs choses, comme on peut en espérer plusieurs? »

On a dit, comme Corneille, au dix-septième siècle :

La Vallière eut des jalousies et des *désespoirs* inconcevables. (Mme DE LAF., *Hist. d'Henri d'Angl.*, 3e p., 1662.)

On a su, de nos jours, reprendre cet emploi si heureux et si nécessaire :

J'essayais alors de la consoler, et l'instant d'après je m'abîmais dans des *désespoirs* inexplicables. (CHAT., *Mém. d'Outre-tombe.*)

Les séparations et les longs *désespoirs*
N'ont-ils pas éclairci, dis-moi, ses cheveux noirs?
(LAMART., *Jocelyn*, 6e époque.)

Ces lieux de nos bonheurs et de nos *désespoirs*,
Où le drame divin de tout notre jeune âge
Avait à chaque site attaché son image. (Id., *ibid.*, 9e époque.)

Et dans ses *désespoirs*, dont Dieu seul est témoin,
S'appuyer sur l'obstacle et s'élancer plus loin. (Id., *Harm.*, II, 7.)

DÉSHONORÉ, avec un nom de chose :

Par cet illustre soin mes *vers déshonorés*
Perdront ce noble orgueil dont tu les vois parés,
Si dans mon premier rang ton ordre me ravale. (*Req. à Louis XIV.*)

DÉSISTER DE, neut., suivi d'un substantif ou d'un mot qui en tient la place :

Quand on a commencé d'en suivre la bannière (de la croix),
Il ne faut plus *en désister*. (*Imit.*, III, 5.)

On n'emploie guère aujourd'hui que le réfléchi; le neutre autrefois était au moins aussi fréquent :

Le fils alla trouver le tribun en son lict, et luy mettant le cousteau à la gorge luy fit jurer qu'il *désisteroit de* la poursuite qu'il faisoit contre son père, aymant mieux souffrir la rigueur de son père, que de le voir poursuivy de cela. (CHARR., *La Sag.*, III, 14.) — La Tremblaye, à cause de Châteaufort, Châteaufort, à cause de La Tremblaye, *désisteront de* la poursuite de ma fille. (CYRANO, *Le Péd. joué*, I, 2.) — Si c'est une entreprise où votre honneur soit engagé et dont dépende votre fortune, vous ne savez ce que c'est que d'*en désister*. (BOURD., *Serm. pour le dix-huitième dim. après la Pent.*, I.) — Son accusateur *avoit désisté de* sa poursuite, mais le peuple ne l'avait pas absous. (P. CATROU, *Hist. rom.*, t. III, p. 449.)

— DÉSISTER DE, suivi d'un infinitif, comme *cesser de* :

Va-t'en donc, et *désiste*
De plus m'offrir un aide à mériter Caliste. (*Clit.*, I, 2.)

Cela entendu, plusieurs *désistèrent de* lui rompre plus la teste d'affaires, mais non pas de lui faire honneur. (AMYOT, *Vies*, Lysander.)

DESSEIN. FAIRE DESSEIN DE, un infinitif, se proposer de :

Il falloit me cacher avec quelque artifice
Que j'étois Pulchérie et fille de Maurice,
Si tu *faisois dessein de* m'éblouir les yeux
Jusqu'à prendre tes dons pour des dons précieux. (*Héracl.*, I, 2.)

Cette locution est assez fréquente. On trouve de même, *faire des desseins de* :

On vient me rapporter que vous avez de l'amour pour moi et que vous *faites des desseins de* me solliciter. (MOL., *Georg. Dand.*, II, 10.)

DESSERRER. DESSERRER DES NŒUDS, au fig. :

Apprends de cet exemple à *desserrer les nœuds*
Par qui l'affection, par qui le sang te lie. (*Imit.*, II, 9.)

DESSOUS, employé comme préposition, pour *sous* :

Où suivre l'inhumaine, et *dessous* quels climats
Porter les châtiments de tant d'assassinats? (*Méd.*, V, 8.)

Un jour, un jour viendra que par toute la terre
Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre,
Et que, tout l'univers tremblant *dessous* ses lois,
Ce grand nom deviendra l'ambition des rois. (*Hor.*, III, 5.)

Dessous cette couleur il parle, il sollicite. (*Suite du Ment.*, I, 3.)

Les sables et les bancs cachés *dessous* les eaux
Rendent l'accès mal sûr à de plus grands vaisseaux. (*Pomp.*, II, 2.)

Et trouve occasion, *dessous* cette couleur,
De venger le mépris qu'on fait de sa valeur. (*D. Sanche*, II, 1.)

Il tient *dessous* ses pieds l'hérésie étouffée.
(*Inscript. mises sous des estamp.*, III. La réduct. du Béarn.)

Rome est *dessous* vos lois par le droit de la guerre. (*Cin.*, II, 1.)

« Comme il faut des remarques grammaticales, surtout pour les étrangers, dit le commentateur, on est obligé d'avertir que *dessous* est adverbe, et n'est point préposition : « Est-il dessus? est-il dessous? il est sous vous; il est sous lui. » C'est encore une règle moderne, que Voltaire donne comme une règle constante de la langue :

Sur le midy prenions nostre repas
Dessoubz quelque arbre, où la chaleur haultaine
Ne nous nuysoit, près de quelque fontaine.
(Le seign. DE BORDERIE, *Le Disc. du voyage de Constantinople.*)

Aussi est-ce la creature
La plus parfaite que nature
Forma jamais *dessous* les cieux. (GODARD, *Les Desguisez*, I, 2.)

Je ne sçaurois faillir *dessous* votre conduite. (L. C. DISCRET, *Aliz.*, II, 3.)

O sensible contrainte, ô rigoureux ennui,
D'être obligé d'aimer *dessous* le nom d'autrui! (ROTR., *Vencesl.*, II, 6.)

Voltaire lui-même a employé *dessous* comme une préposition :

Vous dormez *dessous* les courtines
Et des Grâces et des neuf Sœurs. (*Épît. à Desmahis.*)

On trouve encore en vers, à la même époque, cet emploi chez des auteurs de mérites divers; ainsi, au septième chant de la *Henriade travestie*, où il est parlé des milliers de nouvellistes :

Déguenillés, mourant de faim,
De ces hâbleurs passant leur vie
Dessous l'arbre de Cracovie.

DESSUS, employé comme préposition avec un régime :

Une amitié si longue est fort mal assurée
Dessus des fondements de si peu de durée. (*Mél.*, I, 1.)

Peut-être qu'après tout ces croyances publiques
Ne sont qu'inventions de sages politiques
Pour contenir un peuple, ou bien pour l'émouvoir,
Et *dessus* sa foiblesse affermir leur pouvoir.
(*Pol.*, IV, 6, 1re éd. jusqu'en 1660 excl.)

Et que tant de faveurs *dessus* lui répandues
Sur un indigne objet ne sont pas descendues. (*Suite du Ment.*, V, 3.)

Rodogune a paru sortant de sa prison,
Comme un soleil levant *dessus* notre horizon. (*Rod.*, I 4.)

Ah! vous fûtes toujours l'illustre Pulchérie,
La fille d'empereur dès le berceau nourrie;
Et ce grand nom sans peine a pu vous enseigner
Comment *dessus* vous-même il vous falloit régner. (*Héracl.*, III, 3.)

Je m'en consolerai quand je verrai Phocas
Croire affermir son sceptre en se coupant le bras,

Et de la même main son ordre tyrannique
Venger Héraclius *dessus* son fils unique. (*Ibid.*, IV, 5.)

J'irai *dessus* ses pas aux deux bouts de la terre,
Chercher des ennemis à te faire la guerre. (*Perth.*, I, 3.)

Dessus a été très longtemps préposition dans les diverses significations de *sur* :

Que tantost de planter s'avence
Dessus sa fosse ceste branche. (*La Nativ. de N.-S. Jésus-Christ.*)

Dessus son corps elle porte un corset
D'ung fin drap d'or frizé. (GRATIEN DU PONT, *Controv. des sexes masc. et fœmenin*, f° 32.)

Femmes qui vont *dessus* le tart
Chez leur père ou leur cousin. (*Les drois nouv. establis sur les femmes.*)

Dessus le mol tapis de cette herbe si verte. (VERONN., *L'Impuiss.*, II, 2.)

Luy, qui estoit accord et fin,
Affin de rompre tel dessein,
Dessus le champ vous fit entendre. (GODARD, *Les Desguisez*, V, 3.)

Desportés, que la muse honore et favorise
Entre tous ceux qui ont
Suivi le saint Phébus et sa science apprise
Dessus le double mont! (ROB. GARN., *Élég. sur la mort de Ronsard.*)

Astres qui présidez *dessus* mes destinées. (RACAN, *Od.*)

N'alloit-il pas sans moi fondre *dessus* vos gardes?
(GOMBAULD, *Les Danaïdes*, IV, 3.)

Le roy, attendant en extresme soucy l'issue de cette nuit, et du hasard incertain de la journée, se reposa seulement quelque demi-heure *dessus* l'affust d'un canon. (MÉZER., *Hist. de France*, VI. François Ier, 1515.)

— VOIR DESSUS, inspecter, surveiller, contrôler :

Quelqu'un a-t-il à *voir dessus* mes actions,
Dont j'aie à prendre l'ordre en mes affections? (*La Veuve*, II, 4.)

— AU-DESSUS. ÊTRE AU-DESSUS DE, fig., être inaccessible à :

Ce prince d'un sénat maître de l'univers,
Dont le bonheur sembloit *au-dessus du* revers. (*Pomp.*, II, 2.)

— DESSUS, subst., AVOIR LE DESSUS DE, avoir l'avantage sur :

Si *de* nos ennemis Rodrigue *a le dessus*,
Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçus. (*Le Cid*, IV, 5.)

« *Quand un homme* est mort, dit Voltaire, *on ne peut dire qu'*il a le dessus *des ennemis*, *mais bien* il a eu. On peut encore observer qu'*avoir le dessus des ennemis* est une expression trop populaire. »

La critique sur l'emploi du présent pour le passé est une chicane, et *avoir le dessus de*, pour *avoir l'avantage sur*, n'était pas une expression populaire du temps de Corneille, et bien ame-

née pourrait encore aujourd'hui, ce nous semble, entrer dans le style soutenu.

Corneille a employé plusieurs fois, et dans diverses alliances de mots, cette locution.

— Il dit aussi : PRENDRE LE DESSUS DE, pour signifier, surmonter, vaincre :

Et *prennent le dessus de* ces conseils prudents
Dont on cherche l'effet quand il n'en est plus temps. (*Oth.*, v, 2.)

Comme le vrai mérite a ses prérogatives
Qui *prennent le dessus des* haines les plus vives,
L'estime et le respect sont de justes tributs
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus. (*Sert.*, III, 2.)

La fortune jalouse, et l'amour infidèle
Ne lui laissoient ici que son grand cœur pour elle.
Il *a pris le dessus de* toutes leurs rigueurs,
Et son dernier soupir fait honte à ses vainqueurs. (*Sophon.*, v, 7.)

Voltaire a encore critiqué cette locution : « Des prérogatives qui prennent le dessus des haines. Rien n'est moins élégant, » dit-il.

Les exemples qui suivent montreront que les meilleurs auteurs en prose et en vers, dans le style relevé aussi bien que dans le style familier, ont employé *prendre le dessus de*, comme a fait Corneille :

Le peuple saint *prit le dessus de* ses ennemis par le concours des trois chefs. (Boss., *Politique*, l. IX, art. 6.)

La nécessité *prend le dessus des lois*. (LA FONT., *Ragotin*, III, 15.)

La pièce que j'expose à vos doctes génies
Est un beau composé de ces rares saillies,
De ce bon goût nouveau, digne ouvrage du temps,
Où l'esprit *prend* partout *le dessus du* bon sens. (Id., *ibid.*, IV, 1.)

On disait dans un sens analogue, *venir au-dessus de :*

Pepin, *étant venu au-dessus de* tous ses ennemis, n'avoit plus qu'à s'asseoir dans le trône. (MÉZER., *Abr. de l'hist. de France*, année 750.) — Vous avez été assez forte jusques ici, et votre tempérament *est venu au-dessus de* tout; mais il s'affoiblira à la fin. (Mme DE VILLED., *Vie de H.-S. de Mol.*, v.) — J'espérois de *venir* par lui *au-dessus de* mes ennemis. (Id., *ibid.*)

DESTIN. FAIRE SON DESTIN, pour signifier, se donner la mort :

Pour braver Massinisse, elle a quelque raison
De refuser de lui le secours du poison;
Mais ce refus pourroit n'être qu'un stratagème
Pour *faire* malgré nous *son destin* elle-même. (*Soph.*, IV, 5.)

— HATER LES BONS DESTINS DE QUELQU'UN :

S'y voyant sans emploi, sa grande âme inquiète
Veut bien de don Garcie achever la défaite,

Et contre les efforts d'un reste de mutins,
De toute sa valeur *hâter nos bons destins.* (*D. Sanche*, I, 1.)

DESTINER POUR (un nom de pers.), comme destiner à :

Ne pense plus, ma fille, à ton ingrat Phinée.
C'est à ce grand héros que le sort t'a donnée,
C'est *pour* lui que le ciel te *destine* aujourd'hui. (*Androm.*, III, 3.)

Et pour moi, que le ciel *destinoit pour* un roi
Digne de la Castille et digne encor de moi,
J'avois mis cette bague en des mains assez bonnes
Pour la rendre à don Sanche et joindre nos couronnes. (*D. Sanche*, V, 7.)

On trouve de même, avec un nom de chose :

On se néglige, on ne se croit pas *destiné pour* rien qui soit grand. (Boss., *Abr. d'un serm. sur la nécess. de l'aum.*, I.)

— DESTINÉ POUR, suivi d'un infinitif :

Il vous en plut, seigneur, réserver une fille,
Et résoudre dès lors qu'elle auroit pour époux
Ce prince *destiné pour* régner après vous. (*Héracl.*, I, 1.)

Le même témoin assure qu'il avait ouï dire que l'armée *destinée pour* massacrer tous les protestants devait être de deux cent mille hommes au moins. (ARNAULD, *Apol. pour les cathol. d'Anglet.*, II.)

DÉSU DE (AU), à l'insu de :

Géron, qui depuis peu fait ici tant de tours,
*Au désu d'*un chacun a traité ces amours. (*La Veuve*, I, 4.)

Mais, dit la damoiselle, que doit-on juger d'une femme qui descouche quelquefois *au desceu de* son mary, comme elle fait? (*Caq. de l'acc.*, 3e journ.)

J'ayme à te regarder et d'estre tout un jour
Mourant auprès de toy sans te parler d'amour,
Si ce n'est que mes yeux, *au desceu de* mon ame,
Fassent etinceler quelque rayon de flame.
(THÉOPH., *Élég.* Ne me fais point aymer avecques tant de peine.)

On trouve de même, avec le pron. possessif, au lieu de la préposition *de :*

Le cardinal Mazarin ne s'est point voulu souvenir des occasions esquelles il avoit esté assez maltraité par le cardinal *Francesco*, du temps qu'il négocioit *à son desçu* par ordre exprès du pape Urbain VIII. (NAUDÉ, *Le Mascurat*, p. 492.) — Je portois un extreme regret, amy lecteur, premierement de ce que ces memoires ont esté imprimez *à mon deceu* et auparavant que je les eusse reveuz. (BOYV. DU VILLARS, *Mém.*, au lecteur.)

DÉSUNIR, fig. DÉSUNIR L'AMITIÉ, faire éclater la désunion entre des amis, rompre l'amitié :

Le devoir *désunit l'amitié* la plus forte. (*Oth.*, V, 1.)

L'entretien fait une partie considérable de la vie. C'est ce qui unit ou *désunit les amitiés.* (NIC., *Ess.*, 6e vol., p. 206, éd. 1725.) — Il *désunit les amitiés* les plus étroites. (MASSILL.)

— DÉSUNI, part. p. Emploi très-poétique sans rég. indir, :

Faites voir, si je meurs, une entière tendresse;
Mais vivez après moi pour toute notre Grèce,
Et laissez à l'amour conserver, par pitié,
De *ce tout désuni* la plus digne moitié. (*Œd.*, I, 1.)

DÉTACHER, fig. UN ESPRIT DÉTACHÉ, un esprit détaché du monde :

Oh! que tous les besoins ont de cruelles gênes
Pour un *esprit* bien *détaché*. (*Imit.*, I, 23.)

— ŒIL DÉTACHÉ, œil qui se détourne avec indifférence d'une chose :

Malheureux Polyeucte, es-tu seul insensible,
Et veux-tu rendre seul ton crime irrémissible?
Peux-tu voir tant de pleurs *d'un œil si détaché?*
Peux-tu voir tant d'amour sans en être touché? (*Pol.*, V, 3.)

Selon Voltaire, « le cœur peut être détaché, mais l'œil ne l'est pas. ».Palissot dit plus justement, à notre avis : « On s'éloigne d'un objet qui fait une impression trop vive, on en détache ses yeux; il nous semble que cette expression pourrait être permise. »

DÉTERMINÉMENT, précisément :

Le seul moyen de leur contredire avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire quand leurs ordres ne sont pas si pressants qu'on ne puisse remettre à s'excuser de leur obéir, lorsque le temps en sera venu, et conserver cependant une espérance légitime d'un empêchement qu'on ne peut encore *déterminément* prévoir. (*Exam. du Cid.*)

On pourrait citer de nombreux exemples, comme celui-ci :

Je me suis expliqué *déterminément* sur cela. (Boss.)

DÉTOURNER SUR, en parlant de colère, de malheurs :

Ah, perfide! *Sur* moi *détourne* ton courroux;
La mort de Dorimant me seroit trop funeste. (*La Gal. du Pal.*, V, 3.)

De nos têtes *sur* eux *détournez* cette foudre. (*Oth.*, I, 3.)

Mais toi, par quelle erreur veux-tu toujours *sur* toi
Détourner un courroux qui ne cherche que moi? (RAC., *Androm.*, III, 1.)

On disait aussi, *détourner contre :*

Ne nous laissons jamais emporter à ces invectives cruelles, à ces dérisions outrageuses qui *détournent* malicieusement *contre* la personne l'horreur qui est due au vice. (Boss., *Serm. pour le sam. du 3e dim. de car.*, I.)

DÉTRACTION, calomnie :

Et, pour donner couleur à vos *détractions*,
Vous lisez fort avant dans mes intentions. (*La Suiv.*, III, 10.)

DÉTRUIRE, fig. :

Le droit des rois consiste à ne rien épargner.
La timide équité *détruit* l'art de régner. (*Pomp.*, I, 2.)

— DÉTRUIRE, avec le pron. pers., se perdre :

Comme si par ses dons il pouvoit me séduire,
Ou qu'il pût m'accabler, et ne *se* point *détruire*. (*Sur.*, V, 2.)

On disait d'une manière analogue, *je suis détruit*, pour *je suis perdu* :

Je *suis femme destruicte*, puisque mon cas est si manifeste, que tant de gens le sçavent et en devisent! (*Les cent Nouv. du roi Louis XI*, XXVI.) — S'il me trouve, *je suis destruit*. (*Farce d'un amoureux.*) — Hélas! *je suis détruit*, je suis perdu, je suis ruiné! (LARIV., *Com. des Esprits*, III, 6.)

DETTE. DÉNIER ET CONFESSER LA DETTE, nier et avouer en même temps :

C'est *dénier* ensemble *et confesser la dette*. (*L'Illus. com.*, II, 8.)

DÉVALER, neut. et fig., descendre :

Qui ne montera point au rang dont je *dévale*,
Qu'en épousant ma haine, au lieu de ma rivale. (*Rod.*, II, 2.)

On a dit de même :

Jamais homme qui est monté où je suis, n'en *dévala* que par force. (*Sat. Mén.*, Har. de M. le lieuten.)

Dévaler s'employait pour *descendre*, *tomber*, dans le style noble, au propre comme au fig. :

La gresle ne la nége
N'ont tels lieux pour leur siége,
Ne la foudre oncques là
Ne *dévala*. (RONS., *De l'Élection de son sépulcre.*)

DEVANCER QUELQU'UN EN, l'emporter sur lui en :

S'il précéda Philiste en vaines dignités,
Philiste *le devance en* rares qualités. (*La Veuve*, II, 2.)

DEVANT, comme *avant*, préposition ou adverbe :

Don Fernand étant le premier roi de Castille, et ceux qui en avoient été maîtres *devant* lui, n'ayant eu titre que de comtes. (*Exam. du Cid.*)

Et lors ne pense pas, quoi que tu te proposes,
Que de tes volontés *devant* lui tu disposes.
Prépare tes dédains, arme-toi de rigueur,
Une larme, un soupir te percera le cœur;
Et je serai ravie alors de voir vos flammes
Brûler mieux que *devant*, et rejoindre vos âmes. (*La Pl. Roy.*, II, 4.)

— DEVANT QUE, comme *avant que :*

Cet emploi, fréquent dans Corneille comme chez tous les écrivains du dix-septième siècle, se retrouve jusque chez Voltaire et d'autres poëtes de son école :

ÉLECTRE, *revenant à elle et courant vers l'urne.*
Cruel, qu'osez-vous dire?
Ah! ne m'en privez pas; et *devant que* j'expire,
Laissez, laissez toucher à mes tremblantes mains
Ces restes échappés à des dieux inhumains. (VOLT., *Oreste,* III, 4.)

Prenez mes sentiments; et, *devant que* je meure,
Consolez mes vieux ans dont vous faites l'espoir. (Id., *Tancr.*, I, 4.)

Ah! *devant que* j'expire,
Cher prince, à mes regards le ciel peut te conduire.
(DE BELLOY, *Pierre le Cruel,* V, 5.)

Ces faits sont trop connus pour que nous nous y arrêtions; nous nous contenterons d'observer que *devant* pour *avant*, *devant que* pour *avant que*, se disent encore parmi le peuple dans quelques provinces, comme dans la Normandie.

— PRENDRE LE PAS DEVANT, comme *prendre le pas :*

J'ai de l'ambition, et mon orgueil de reine
Ne peut voir sans chagrin une autre souveraine
Qui, sur mon propre trône à mes yeux s'élevant,
Jusque dans mes États *prenne le pas devant.* (*Sert.*, II, 4.)

Voltaire a ainsi critiqué cette expression peu tragique :

« Prenne le pas devant, ne se dit plus et présente une petite idée. Voilà de ces choses qu'il faut ennoblir par l'expression. Racine dit : « Je ceignis la tiare, et marchai son égal. » Prendre le pas devant est une mauvaise façon de parler, qui n'est pas pardonnable aux gazettes. »

Un poëte, très-estimé pour la délicatesse et l'élégance de son style, n'a pas fait difficulté d'employer la locution que Voltaire trouve si détestable :

Eh bien! soit, je le veux : notre siècle savant
Sur les temps écoulés *a pris le pas devant.* (SÉNECÉ, *Épît.*, au Cte d'Ayen.)

— CÉDER LE PAS DEVANT, comme *céder le pas :*

Vous êtes mon aînée, et c'est un avantage
Qui me fait vous devoir grande civilité;
Aussi veux-je *céder le pas devant* à l'âge,
Mais je ne puis souffrir autre inégalité. (*Agés.*, I, 1.)

On trouve d'une manière analogue, *lâcher le pied devant :*

Si, comme à ce vaillant Romain, on lui donne la louange d'avoir toujours vaincu ses ennemis, on ne peut le blâmer comme lui d'*avoir* jamais *lâché le pied devant.* (SCARR., *Portr.*)

DÉVELOPPER, débrouiller, expliquer :

J'avoue que ce n'est pas l'usage des anciens, mais il faut m'avouer aussi que, faute de l'avoir pratiqué, ils nous laissent beaucoup d'obscurités dans leurs poëmes, qu'il n'y a que les maîtres de l'art qui puissent *développer*. (*Trois. disc.*) — Quand il faut de nécessité finir la pièce, un bonhomme semble tomber des nues pour faire *développer* le secret de sa naissance. (*Exam. de D. Sanche.*)

On a dit d'une manière analogue :

On croit trouver dans l'Apocalypse une lumière certaine pour *développer* ce secret. (Boss., *Var.*, XIII, 11.)

Si Dorante jamais va vous interroger,
Si de gré, si par force on veut vous engager
A lui *développer* les secrets de Madame,
A veiller sur les pas de sa sœur, de sa femme,
Gardez-vous bien surtout.... (CAMPISTR., *Le Jaloux désabusé*, I, 1.)

— ÊTRE DÉVELOPPÉ DE, être débarrassé de :

Celui que ta parole une fois a frappé,
De tant d'opinions vaines, ambitieuses,
Et souvent dangereuses,
Est bien *développé*. (*Imit.*, I, 3.)

On trouve fréquemment, au seizième et au dix-septième siècle, *se développer de*, employé :

1° Au sens matériel, pour signifier se débarrasser, se dégager de :

Un Escoçois estant poursuivi par des reystres *dont* il ne *se* pouvoit *desvelopper*, se ietta en la mer, estant sur son cheval, et en revint avec iceluy. (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, Disc. prél.) — Hélas! pauvre petit moucheron, qu'eussiez-vous fait pour *vous développer de* la plus forte toile, et la mieux ourdie qui fust jamais? (DASSOUCY, *Prison de M. D.*) — Il résolut de *se développer* peu à peu *de* leurs filets. (MÉZER, *Abr. de l'hist. de France*, année 1540.) — Le roi *s'étant* heureusement *développé des* mains des Polonois et *de* toutes les difficultés du chemin. (MÉZER., *Hist. de France*, parlant de Henri III.)

2° Au sens moral, pour signifier se dégager, se démêler, se tirer de :

Diodorus le Dialecticien mourut sur-le-champ, espris d'une extresme passion de honte, pour en son escole et en public, ne *se* pouvoir *desvelopper d'*un argument qu'on luy avoit fait. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 2.) — J'ay besoin de luy icy promptement, tant pour respondre la despesche de Savoie, que pour traicter avec nos Suisses qui sont icy et qui l'attendent depuis huict jours, et dont je ne puis *me developper* sans luy. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 531, 16 mars 1596.) — Les nouveaux évangélistes l'avoient autrefois pensé embrouiller dans leurs erreurs; mais ce puissant génie, ayant reconnu la vérité, *s'en étoit* heureusement *développé*. (MÉZER., *Hist. de France*, parlant de Marguerite, sœur de François Ier.) — Je vous demande la permission de me pouvoir servir de votre travail pour *me développer de* ces obscurités. (Id., *Lett.*, à Guichen, 7 oct. 1659.) — *Se développer de* ses ténèbres. (Boss., *Or. fun. de Le Tellier.*) — Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste *se développe* comme il peut. (Id., *Or. fun. de Marie-Thér.*)

DEVENIR, suivi d'un participe passé, comme *être :*

A quel point ma vertu *devient*-elle *réduite!*
Rien ne la sauroit plus garantir que la fuite. (*Hor.*, IV, 7.)

DEVERS, suivi d'un nom de personne, comme *vers :*

Courage donc, mon cœur, espérons un peu mieux.
Je sens bien que déjà *devers* lui tu t'envoles;
Mais pour t'accompagner je n'ai point de paroles. (*La Gal. du Pal.*, III, 10.)

Autre objet que mes yeux *devers* nous vous attire. (*La Suiv.*, II, 3.)

O ciel! quel bon démon *devers* moi vous envoie,
Madame? (*Héracl.*, V, 2.)

Donc m'avisai que je me trairois *devers* messire Thomas de Percy. (FROISSART, *Chron.*, l. IV, c. 40.) — Il maine les commeres *devers* la dame en sa chambre, et vient le premier *devers* elle, et lui dit.... (*Les quinze Joyes de mariage*, la tierce joye.) — Lors le bonhomme ne se peut tenir d'aller *devers* elle, et l'oit plaindre bassement de l'entrée de la chambre. (*Ibid.*)

Il est vray qu'amours m'a tiré
Devers quelqu'ung qui retira
Mon cueur de grant captivité. (R. DE COLLERYE, *Monologue d'une Dame fort amoureuse d'ung sien amy.*)

Nous ne tarderons longuement après à faire nostre voyage *devers* vous. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 182, 24 juin 1594.) — Ils ont advisé d'envoyer aucuns des plus notables d'entre eulx, tant en Angleterre que *devers* vous. (*Ibid.*, p. 57, 20 nov. 1593.) — Pour après marcher *devers* nous. (*Ibid.*, p. 512.) — Je viens *devers* lui. (MONTAIGNE, *Ess.*)

Poussé d'un saint désir qui *devers* toi me guide,
Je viens voir le pays, orgueilleux de ton nom.
(SCÉV. DE STE-MARTHE, *Sonnets.*)

Vénus doutoit qui plus auroit de part en elle,
Ou un bel Adonis, ou un Mars furieux,
L'un plaît par sa beauté, des autres la plus belle,
L'autre par sa valeur qui passe tous les dieux.
Quand *devers* ce grand duc ayant tourné les yeux,
Qui seul en soi la force et les beautés assemble;
Je veux, dit-elle, avoir cettui-ci pour le mieux,
Car, l'ayant, j'aurai Mars et Adonis ensemble. (Id., *Epigr.*)

Cette locution est particulièrement fréquente dans les lettres de Marguerite d'Angoulême.

Elle se trouve même chez l'écrivain le plus correct du dix-huitième siècle :

Et l'on jura que si quelque brouillon
Mettait jamais le trouble à la maison,
On l'enverrait *devers* madame Oudrille.
(VOLT., *La Guerre civ. de Genève*, V.)

Devers pour *vers* est encore usité dans le langage rustique des environs de Paris.

DEVOIR, avec le plur., dans le sens d'actes de valeur, de dévouement, dont on s'acquitte en remplissant un devoir :

J'en aurai soin, allez : vos frères vous attendent;
Ne pensez qu'aux *devoirs* que vos pays demandent. (*Hor.*, II, 8.)

Le vers de Corneille recevra peut-être quelque élucidation des exemples suivants, où *devoir* est employé dans le sens autrefois très-fréquent de zèle, efforts, bons offices :

Que les Macédoniens s'évertueroient, attendu qu'ils auroient à combattre pour sauver leurs femmes et leurs enfants, et qu'ils auroient leur roi présent, et voyant le *debvoir* que chacun d'eux feroit, et combattant lui-même en personne pour eux. (AMYOT, *Vies*, Paul-Æm.) — Des exploits qu'il fit en toute cette guerre, en voyant une partie faicte par la promptitude de sa hardiesse, une autre par son bon sens et bon conseil, une autre par le *debvoir* que firent ses amis qui le servirent de grande affection, et une autre par sa constance résolue et assurée au plus fort du péril. (Id., *ibid.*) — Il me tarde que le jour de demain soit arrivé, afin d'avertir notre roi et le vôtre du bon *devoir* que vous avez fait contre ceux qui sont cent fois pires que les Mores de Barbarie. (MONTL., *Comm.*, v.) — Le roi, votre maistre, sachant le *debvoir* que vous aurez fait, vous en saura meilleur gré que si vous combattiez pour lui-même. (Id., *ibid.*) — Il seroit impossible de vous raconter combien de *debvoir* ce gentil prince apporta à la conservation de la ville. (PASQ., *Lett.*, I, 11.) — La charge a été si furieuse, que quelque *debvoir* de vaillant capitaine qu'il y ait apporté, son cheval a été tué, lui blessé et pris. (Id., *Lett.*, IV, 18.) — Ceulx qui estoient dans Noyon ont fait tous les *debvoirs* que peuvent rendre gens de bien en telles occasions. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 746). — Monsieur Daubray, je vous prie de croire que je n'ay jamais rien creu de vous que ce que je dois croire d'un gentilhomme d'honneur, et qui autant mérite en ceste cause que nul autre, un chascun sachant assez les *devoirs* que vous avez renduz en ceste ville durant le siége, et depuis, en toutes les occasions qui se sont présentées. (MAYENNE à Daubray, dans CAYET, *Chronol. novennaire*, l. IV, ann. 1593.) — De ces quatre-vingts, ne se sauvèrent que cinq, savoir trois des capitaines que nous avons nommez, un soldat et leur chef; les trois pour s'estre mis en faction, n'ayant peu tirer ce *devoir* de la lassitude de leurs gens. (D'AUB., *Hist. univ.*, V, 16, 1re édit.)

— PETITS DEVOIRS, petites attentions, petites prévenances :

Mille petits devoirs ont tant parlé pour moi,
Qu'il ne m'est plus permis de douter de sa foi. (*La Veuve*, I, 1.)

DÉVORER, fig. S'EMPRESSER A DÉVORER UN RÈGNE D'UN MOMENT, expression d'une énergie intraduisible, et qui signifie à peu près : s'empresser d'arracher tous les biens, toutes les jouissances et toutes les faveurs que le maître peut donner ou laisser prendre :

Je les voyois tous trois se hâter sous un maître,
Qui chargé d'un long âge a peu de temps à l'être;
Et tous trois à l'envi *s'empresser* ardemment
A qui *dévoreroit ce règne d'un moment.* (*Oth.*, I, 1.)

— DÉVORER L'AME, comme on dit, ronger le cœur, en parlant du chagrin :

Le chagrin accablant qui me *dévore l'âme*
Me fait abandonner et peuple, et sceptre, et femme. (*Œd.*, v, II.)

DEXTÉRITÉ, habileté :

Polyclète est encor chez vous à vous attendre,
Et fût venu lui-même avec moi vous chercher,
Si ma *dextérité* n'eût su l'en empêcher. (*Cin.*, I, 4.)

DEXTRE, main, main droite, relevé par un adjectif :

N'éloigne point de moi ta *dextre secourable*. (*Imit.*, III, 23.)
Mais bientôt, rappelant son antique prouesse,
Il tire du manteau sa *dextre vengeresse*. (BOIL., *Le Lutrin*, V.)

— A SA DEXTRE, à sa droite :

Tu te sieds *à sa dextre*, à côté de ton Fils.
(*Œuvr. div.*, *Louanges de la Vierge*.)

On a dit d'une manière analogue à la même époque :

Il quitte sans émotion toutes les choses que le monde adore : il les regarde déjà comme on les regarde *de la dextre* du Dieu vivant. (PATRU, *Éloge de Pompone*.)

— DEXTRES AGUERRIES, bras, soldats aguerris :

Vous, ses premiers sujets, qu'attache à son côté
La splendeur de la race ou de la dignité,
Vous dignes commandants, vous *dextres aguerries*,
Troupes aux champs de Mars dès le berceau nourries,
Dites-moi de quels yeux vous vîtes ce grand roi,
Après avoir rangé tant de murs sous sa loi,
Descendre parmi vous de son char de victoire
Pour vous donner à tous votre part à sa gloire. (*Les Vict. du roi en* 1667.)

Corneille n'a-t-il pas imité ces vers d'un de ses plus hardis prédécesseurs dans l'art tragique?

Es-tu ce grand Belcar dont la *dextre aguerrie*
Estendoit son renom plus loin que la Syrie?
(J. DE SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 2e journ., III, 3.)

DEXTREMENT, habilement :

Que tu sais *dextrement* adoucir mon martyre! (*Mél.*, I, 4, 1res édit.)
Si je voulois baiser ou tes yeux ou ta bouche,
Tu savois *dextrement* faire un peu la farouche.
(*Clit.*, V, 2, 1res édit. jusqu'à 1644 inclus.)

Dans l'édition de 1660, Corneille remplaça *dextrement* par *adroitement* :

Tu sais *adroitement* adoucir mon martyre.

DIFFAMER DE, couvrir de la honte, de l'infamie de :

Emprunter le secours d'aucun pouvoir humain,
D'un reproche éternel diffameroit ma main. (*Méd.*, IV, 5.)

DIFFÉRENCE. METTRE DIFFÉRENCE ENTRE UNE PERSONNE ET UNE AUTRE :

Mon peuple aura des yeux pour connoître son roi,
Et *mettra différence entre un tyran et moi.* (*Perth.*, IV, 4.)

DIFFUS, part. passé. DIFFUS SUR, répandu sur :

Et plus cette faveur *sur* la terre *est diffuse*,
Plus elle y fait briller ta grâce et ton amour. (*Imit.*, IV, 1.)

— DIFFUS, adj., abondant :

Dieu souvent est prodigue après de longs refus,
Le bonheur qu'il diffère en devient plus *diffus*. (*Imit.*, IV, 1.)

DIGNE, avec un nom de personne.

Corneille dit avec une énergique concision : AU PLUS DIGNE QUE JE..., pour, à celui qui est le plus digne que je... .

Marquis, prenez ma bague, et la donnez pour marque
Au plus digne des trois *que* j'en fasse un monarque. (*D. Sanche*, I, 3.)

— DIGNE, avec un nom de chose, dans le sens de relevé, éclatant, noble :

Et cette même reine est un exemple illustre
Qui met tous vos hauts faits en leur plus *digne* lustre.
(*La Tois. d'or*, III, 1.)

L'avantage du change en ôte l'infamie.
Allez, n'en perdez pas la *digne* occasion;
Poursuivez-la sans honte et sans confusion. (*D. Sanche*, III, 1.)

Je suis ravi de voir qu'au milieu de vos flammes
De si *dignes* respects règnent dessus vos âmes. (*Androm.*, IV, 6.)

DIMINUER QUELQUE CHOSE DE, affaiblir en quelque chose :

Comme la gloire de Votre Éminence est assurée sur la fidélité de cette voix publique, je n'y mêlerai point la foiblesse de mes pensées, ni la rudesse de mes expressions, qui pourroient *diminuer quelque chose de* son éclat. (*Pompée*, au card. Mazarin.)

On trouve d'une manière analogue, sans régime direct :

La familiarité, de laquelle un grand seigneur qui est honnête homme se défend moins qu'un autre, *diminue* insensiblement *du* respect. (RETZ, *Mém.*, V, 1655.) — Je crains que l'opinion qu'il a de votre bonté ne *diminue du* crédit que je voudrois sur son esprit. (Mme DE MAINTEN., *Lett.*, au card. de Noaill., 20 nov. 1702.)

DIRE, v. act., dans le sens de parler de :

Réserve à d'autres temps cette ardeur de courage,
Qui rend de ta valeur un si grand témoignage,
Ce duel que tu dis ne se peut concevoir ;
Tu parles de Clitandre, et je viens de le voir
Que notre jeune prince enlevoit à la chasse. (*Clit.*, I, 7.)

— TROUVER A DIRE A, trouver qu'il manque quelque chose à :

La robe de Médée a donné dans mes yeux;
Mon caprice, à son lustre attachant mon envie,
Sans elle *trouve à dire au* bonheur de ma vie. (*Méd.*, II, 3.)

DISCERNEMENT, avec le pluriel :

Plusieurs parlent beaucoup sans être bien instruits,
Et leur témérité sème tant de faux bruits
Qu'on croit fort peu tant de paroles;
N'en conçois donc, mon fils, ni chagrin, ni courroux,
Pour leurs *discernements* frivoles,
Puisqu'il n'est pas en toi de satisfaire à tous. (*Imit.*, III, 36.)

DISCORD, discorde. ALLUMER LE DISCORD :

Pourrez-vous quelque chose après qu'un père mort
N'a pu dans leurs esprits allumer le *discord?* (*Le Cid*, V, 3.)

Corneille a dit encore :

Lorsque Mars se prépare à tout couvrir de morts,
Un illustre Romain étouffe ses *discords*,
En dépit des fureurs en deux camps allumées.
(*Inscrip. mises sous des estampes*, XII, Paix de Cazal.)

Prenez soin d'apaiser les *discords* de mes fils,
Qui par les nœuds du sang vous deviendront unis. (*Œd.*, V, 6.)

Mais leurs sanglants *discords* qui nous donnent des maîtres
Ont fait des meurtriers, et n'ont point fait de traîtres. (*Sert.*, I, 1.)

DISCOURS, histoire, récit :

Mais, sitôt qu'il me vit, il me dit mon histoire;
Et je fus étonné d'entendre le *discours*
Des traits les plus cachés de toutes mes amours. (*L'Illus. com.*, I, 1.)

Je vais de ses amours
Et de tous ses hasards vous faire le *discours*. (*Ibid.*, I, 2.)

Discours, dans ce sens de récit, histoire, est antérieur à Corneille :

Il vaut mieulx que nous escripvions tout du long le *discours* entier de la meinée, et la ruse et malice de la feinte qui ne fut pas petite. (AMYOT, *Vies*, Lysandre.)

Du lict elle instruisit et consola ses frères
Du *discours* animé de ses douces misères. (D'AUBIGNÉ, *Trag.*, IV.)

.... — Ne les connais-tu point?
— Ceux qui furent blessés lorsque tu fus ravie?

— Oui, ces deux dont je tiens et l'honneur et la vie.
— J'en sais tout le *discours*, mais dis-moi seulement...
(REGNIER, *Cloris et Phil.*)

DISGRACE. LA DISGRACE D'UNE PIÈCE, son mauvais succès :

Le contraire est arrivé *de Théodore*, que les troupes de Paris n'y ont point rétablie depuis *sa disgrâce*, mais que celles des provinces y ont fait assez passablement réussir. (*Exam. de la Suite du Ment.*)— J'ajoute ici, malgré *sa disgrâce*, que les sentiments en sont assez vifs et nobles, les vers assez bien tournés. (*Exam. de Perth.*)

DISGRACIER (SE), encourir la disgrâce de quelqu'un :

Voilà le vrai chemin de *te disgracier*. (*Clit.*, v, 3. 1re éd. jusq. 1644 inclus.)

DISPENSER. DISPENSER LES LOIS, être le ministre des lois :

Un mari, qui content d'être au-dessus des rois,
Me donne ses clartés et *dispense mes lois*. (*Pulch.*, v, 3.)

— DISPENSER, avec un rég. dir. de personne, autoriser :

Corneille a plusieurs fois employé ce verbe dans cette signification, soit à l'actif, soit au passif ou au réfléchi. Voltaire l'en a repris comme d'une faute de français. C'est qu'il ignorait complétement la valeur primitive et fondamentale de ce terme, à propos duquel des philologues même distingués ont commis de graves erreurs. Nous allons faire voir avec quelles curieuses variations on l'employait d'abord dans un sens positif, et montrer comment il a passé à la signification négative, la seule usitée aujourd'hui.

On a dit activement *dispenser*, suivi d'un substantif ou d'un mot qui en tient la place, pour *accorder :*

En mon esprit ne puis assez penser
Ne le moyen de vous recompenser,
Dont vous a pleu de moy vous enquerir.
Autre que vous ne quiers me *dispenser*. (R. DE COLLER., *Épistre*.)

C'est-à-dire : je ne demande que vous m'accordiez autre chose que vous-même. Ici le nom de personne équivaut à un nom de chose, et c'est au fond la même signification que quand nous disons *dispenser des biens*, *dispenser des maux*, *dispenser des grâces*, *dispenser des châtiments*, etc. Mais de même qu'on employait et qu'on emploie encore *dispenser* avec un nom de chose pour signifier accorder, anciennement on l'employait avec un nom de personne pour signifier autoriser. Ainsi on trouve :

Dispenser quelqu'un à, l'autoriser à :

Accueilli d'autre n'en sera
Que mon mary dans ma pensée.

Ce qu'on vouldra l'on pensera ;
D'aultre ne seray compensée.
Car *à ce ne suis dispensée*,
Quelque mal que j'aye ou souffrance.
C'est quant à la chose pensée;
Il en est prou d'aultres en France. (*Colin qui loue et despite Dieu en un moment à cause de sa femme.*)

On a commis un contre-sens dans le Glossaire de l'*ancien Théâtre français* de la Bibliothèque elzevirienne, en traduisant ce *dispensée* par *disposée*.

Nous ne croyons pas inutile d'indiquer encore un exemple curieux où *dispenser* se trouve dans le sens d'autoriser, avouer :

Tu me dois *dispenser*, saincte ombre de Léonte,
Si la force d'amour mon amitié surmonte!
(SCHELANDRE, *Tyr et Sid.*, 2e journ., III, 1.)

— ÊTRE DISPENSÉ A QUELQUE CHOSE, y être autorisé :

Quoi! s'il aimoit ailleurs, *serois-je dispensée*
A suivre, à ton exemple, une ardeur insensée? (*Pol.*, III, 2.)

Voltaire s'écrie :

« *Dispensée à* n'est pas français; elle veut dire, *serais-je autorisée à*. »

Pour que cette remarque fût juste, il fallait dire : n'est plus français.

Clément Marot offre un exemple semblable de *dispensé* pour *autorisé*.

On a dit de même *être dispensé de*, être autorisé à :

Constance, fille de Roger de Sicile, et sœur de Guillaume, aussi roy de Sicile, *fut* tirée hors d'une abbaye de nonnains de la ville de Palerme, et *dispensée de* se marier. (BOUCHET, *Serées*, V.)

On trouve aussi *être dispensé pour*, suivi d'un infinitif, dans le sens de être autorisé à :

Que le caresme et jeusnes viennent, je *suis dispensée pour* manger de la chair. (*Caquets de l'accouchée*, 1re journée.)

— DISPENSER A, avec un nom de chose pour sujet, autoriser à, livrer, faire qu'on s'abandonne à :

Je ne suis plus à moi, quand je viens à penser
A quoi l'occasion me pourra *dispenser*. (*Clit.*, II, 9.)

A trop d'emportement ton zèle te *dispense*,
Tu parles de supplice où je dois récompense. (T. CORN., *Stilicon*, II, 5.)

On a dû l'employer de même, suivi d'un infinitif, et dire aussi, *dispenser de*, suivi d'un substantif, pour signifier autoriser à. Nous

n'avons pu rencontrer d'exemples de ces deux cas; mais nous avons trouvé *être dispensé d'une entreprise*, pour signifier obtenir l'objet que l'on poursuit :

> Il ne m'enchault d'estre tensée
> Pourveu que *de mon entreprise*
> *Je sois* à jamais *dispensée*. (R. DE COLLER., *Monol. d'une dame fort amoureuse d'ung sien amy.*)

On trouve des exemples fréquents de *dispenser de*, suivi d'un infinitif, dans le sens d'accorder la permission de, d'autoriser à :

> J'ay telle confiance en vos loyautez et en l'affection que vous me portés et au bien de mon royaulme, que je vous *dispense* et permets *de* favoriser et promouvoir, en ceste election, tels des autres cardinaux du sacré collége qu'en vos consciences et en la cognoissance que vous aurés du progrès du conclave, vous adviserés et jugerés tous ensemble debvoir estre approuvé et favorisé par Nous. (*Lett. miss. de Henri IV*, 28 oct. 1604, t. VI, p. 321.)

Louis Guyon, parlant de l'avocat Féron, mari de la belle Ferronière, dit :

> Enfin le mary *dispense* sa femme *de* s'accommoder à la volonté du roy; et, afin de n'empescher rien en ceste affaire, il fit semblant d'avoir affaire aux champs pour huit ou dix jours. (*Diverses leç.*)

Les exemples suivants, qui appartiennent au dix-septième siècle, offrent encore la même signification :

> Il faudra que vous me *dispensiez* encore pour cette fois *de* vous entretenir en mon patois ordinaire, tel que je le parle avec mes outirons et mes vendangeurs. (RACAN, *Lett. à Chapel.*, nov. 1656.) — En ce temps-là il n'y a pas d'apparence qu'on *dispensât* tout le monde, comme on fait aujourd'hui, *d'*user de lait et de fromage en carême, autrement ce malade n'aurait pas eu besoin d'une dispense du chapitre. (MAUCROIX, *Mém.*, c. VI.)

— Corneille emploie aussi *dispenser* absolument, toujours dans le sens d'autoriser :

> Je ne mens plus, Cliton, je t'en donne assurance.
> Mais en un tel sujet l'occasion *dispense*. (*Suite du Ment.*, I, 6.)
> L'occasion convie, aide, engage, *dispense*. (*Ibid.*, III, 5.)

— SE DISPENSER A, suivi d'un substantif, s'abandonner, se livrer à; se donner la liberté de faire une chose :

> Si d'éternels dédains, si d'éternels ennuis,
> Les bravades, la haine, et le trouble où je suis,
> Ont été jusqu'ici toute la récompense
> De cet amour parjure *où* mon cœur *se dispense*,
> Il est temps désormais que par un juste effort
> J'affranchisse mon cœur de cet indigne sort. (*Perth.*, IV, 1.)
> Qu'à mille impiétés osant *me dispenser*. (*La Suiv.*, V, 2.)

Ainsi, doresnavant, après la foy donnée,
Nous ne respirons plus qu'un heureux hyménée,
Et ne touchant encor les droits que du penser
Nos feux *à* tout le reste osent *se dispenser*. (*Clit.*, 1res éd. jusq. 1644 inclus.)

Cet emploi était très-fréquent au dix-septième siècle :

Mais comme, quelque effort *où* ce cœur *se dispense*,
Aimer quand on le veut passe notre puissance,
Par un contraire effet, qui brave tous nos soins,
On aime bien souvent quand on le veut le moins. (T. Corn., *Pyrrh.*, I, 1.)

A trop d'emportement la reine *se dispense*,
Quand... (Id., *Timocr.*, II, 2.)

Et ceux même qu'on sait que le ciel seul occupe,
Des singes de leurs mœurs sont l'ordinaire dupe ;
A quoi que leur malice ait pu *se dispenser*,
Leur appui leur est sûr, s'ils l'ont vu grimacer. (Id., *Fest. de Pierre*, V, 2.)

L'effort que je refuse à ma reconnoissance
Par la seule pitié la reine *s'y dispense*. (Id., *Camm.*, IV, 5.)

La visite *où* pour vous ici je *me dispense*,
Peut-être choquera l'exacte bienséance. (Id., *Gal. doublé*, V, 1.)

S'il étoit permis de *se dispenser à* la raillerie sur une matière de cette importance, je dirois que... (Cyrano, *Lett. div.*, cont. les Frond.)—La liberté, peut-être un peu trop grande, *où* je *me suis dispensé* dans mes épigrammes, est une suite de mon dépit. (Mme de Villed., *Journ. am*, 5e p., 8e j.)— Vous voulez savoir le sujet de leur conversation ; vous mettez tout en usage pour l'apprendre ; et si vous en découvrez la moindre parole, *vous vous dispensez* aussitôt *à* la conjecture et *au* commentaire. (Id., *ibid.*, 6e p. 10e j.) — Il *se dispensa à* des choses fort contraires au respect qu'il devoit à son père. (Id., *Annales gal.*, 1re p.) — Je ne sais comme il a été possible que ma raison *se soit dispensée aux* extravagances que j'ai commises. (Id., *ibid.*, 5e p.) — J'assurerai Porcie que vous ignorez les libertés *où* elle *se dispense*, en écrivant à Hortensius, et je lui ferai appréhender qu'elles ne viennent à votre connoissance. (Id., *Amours des grands hommes*, Caton d'Utique.)

On trouve au dix-huitième siècle.

En effet, à me voir appliqué sans relâche
Aux malheureux complots où mon courroux m'attache,
Qui ne croiroit, seigneur, du moins sans m'offenser,
A de honteux soupçons pouvoir *se dispenser* ? (Crébillon, *Sémir.*, III, 3.)

On a dit d'une manière analogue, *se dispenser en* :

Il *se dispensa en* une infinité d'opinions et de libéralités extraordinaires, qui réduisirent ses affaires en un abysme, dont je laisse l'inventaire au Suétone qui fera sa vie. (Pasq., *Lett.*, XIV, 2.)

— SE DISPENSER à, suivi d'un infinitif, se licencier à, prendre la licence de, se donner licence de, se laisser aller à :

L'amour devient servile alors qu'il *se dispense*
A n'allumer ses feux que pour la récompense. (*La Veuve*, II, 4.)

Il falloit un prétexte à vaincre sa colère,
Il y falloit du temps, et pour ne vous rien taire,

Quand je me *dispensois à* lui mal obéir,
Quand en votre faveur je semblois la trahir,
Peut-être qu'en son cœur plus douce, et repentie,
Elle en dissimuloit la meilleure partie. (*Rodog.*, I, 5.)

A propos de ces derniers vers, Voltaire a fait cette remarque :

« Quand je me dispensais à lui mal obéir n'est pas français. On se dispense d'une chose, et non à une chose. »

Il n'a pas compris, et a fait un de ces contre-sens étourdis qui lui sont familiers, dans le *Commentaire*. M. Génin est de même tombé dans un étonnant contre-sens, à propos d'un vers analogue de Molière. Voici son article : « *Se dispenser à*, se disposer à » :

Et c'est aussi pourquoi ma bouche *se dispense*
A vous envier mon cœur avec plus d'assurance. (*Dépit am.*, II, 1.)

« Autrefois *dispenser* se disait en pharmacie pour *disposer, préparer :*

Plusieurs auteurs ont écrit en détail la préparation des remèdes que les apothicaires doivent dispenser. *Dispenser* la thériaque, c'est-à-dire la préparer. Les statuts des épiciers portent que les aspirants à la maîtrise *dispenseront* leur chef-d'œuvre en présence de tous les maistres. (FURETIÈRE.)

« Cette ancienne valeur du mot *dispenser* est encore attestée par le mot anglais *dispensary*, pharmacie, dont nous avons refait, à notre tour, *dispensaire*. »

Se dispenser, du *Dépit amoureux*, a exactement la même signification que dans Corneille, et la pharmacie n'avait absolument rien à voir ni à faire ici.

On a dit, comme Corneille et comme Molière :

Je finis, mon très-cher monsieur, en vous demandant pardon de ma longueur. Mais, surtout, de ce que je *me dispense* si familièrement *à* m'écarter de mon sujet avec vous, qui avez l'esprit si juste et si délicat. (BAYLE, *Lett.*, à M. Minutoli, 31 janv. 1673.) — Vous savez bien que messieurs les Allemands se *dispensent* volontiers *à* faire des digressions pour étaler leur lecture. (Id., *ibid.*, au même, 17 sept. 1681.)

On a dit également *se dispenser de*, suivi d'un substantif, se permettre telle chose :

Il estoit si nouveau et escolier à faire brigue et menées (je *me dispenseray de* ce mot) qu'il ne s'en mesla que bien peu. (PASQ., *Lett.*, VII, 10.)

Et *se dispenser de,* suivi d'un infinitif, s'accorder la licence de, prendre la liberté de :

Les papes *se dispensoient de* faire toutes choses qui leur tenoient à gré. (PASQ., *Rech.*, III, 21.) — Lisez un petit livre qu'il intitula *Les Folastries*, où il *se dispensa*

plus licencieusement qu'ailleurs *de* parler du mestier de Vénus. (Id., *ibid.*, VII, 6.) — Si, par une nouvelle liberté de leur conscience, ils *s'estoient dispensés d'*exercer à huis ouvert par tout le royaume leur religion, auparavant qu'il y eust édit qui leur en donnast la permission, et contre les inhibitions expresses de celuy du mois de juillet, il ne falloit pas trouver estrange que ce prince (le duc de Guise), pour la manutention de l'ancienne, n'eust rien oublié en arrière. (Id., *Lett.*, IV, 20.) — Tout de cette mesme façon *s'est*-il *dispensé* plusieurs fois *d'*user de mots inaccoutumés. (Id., *ibid.*, XVIII, 1.) — En empruntant quelque chose des Romains, quelques-uns des nostres se *dispensèrent*, avec le temps, *de* faire ces superlatifs françois, doctissime, révérendissime, illustrissime, excellentissime. (Id., *ibid.*) — Ces Serées ne pouvoient mieux sortir en lumière que après avoir soupé, *où* le plus souvent on se *dispense de* plier un peu plus le coude qu'en un autre repas. (BOUCHET, *Serées*, I.) — Et n'y a homme si sage, si discret, si retiré et si sévère, qui, entre le vin et les viandes, ne *se dispense de* dire et escouter quelques propos pour rire et resjouyr la compaignie. (Id., *ibid.*, IV.)—On passe aisément d'un degré à l'autre; ce qui s'est fait par une nécessité invincible, on prend droit, on *se dispense de* le faire sans nécessité. (PATRU, *Plaid.*, VI.) — Je ne pensois répondre à votre première lettre, que le gentilhomme qui me l'avoit rendue ne s'en retournast en vos quartiers. Mais, sans mentir, la seconde me serre le bouton de trop près, pour me *dispenser de* prendre un si long délai. (MALH., *Lett.*, à M. ***.) — *Je me dispenseray* pourtant encore, pour cette fois, *de* vous remercier des bons avis que vous me donnez sur cette versification. (RACAN, *Lett.*, à Chapelain.)

Il reconnut ma franchise,
Et que mon ame soumise
Au respect que je luy dois,
Ne *s'estoit* point *dispensée*
*D'*avoir jamais de pensée
Contraire à ses saintes loix (Id., *Psaum.*, XVII.)

C'est parce que le vrai sens de *dispenser* est autoriser à, donner la permission de, et, avec le pronom personnel, s'autoriser à, prendre la permission, prendre la liberté de, qu'on trouve *se dispenser de* avec *ne* :

Si nous trouvions que ce Candaules eust esté le premier et le dernier roy qui auroit faict ce tour, encore *nous* pourrions-nous aucunement *dispenser de ne* croire cette histoire. (H. ESTIENNE., *Apol. pour Hérod.*, Disc. prél.)

C'est-à-dire : Encore pourrions-nous prendre la liberté *de ne*. Et de même :

Ils disent que tous ceux qui avoient esté nourris en Piedmont sous la main de ce seigneur, *estoient dispensez de ne* croire en Dieu que sur bons gages. (BOYVIN DU VILLARS, *Mém.*, à Mgr le duc de Seuilly, 2e avert. au lect.)

— SE DISPENSER, absol., s'accorder, prendre une liberté :

Ma curiosité pour ce demy-quart-d'heure
*S'*osera *dispenser*. (*Mél.*, III, 6.)

La transition entre le sens ancien et le sens moderne et le mélange de ces deux sens sont très-remarquables dans l'exemple suivant :

S'il se trouve quelque censeur auquel ces petites recherches ne plaisent, comme

chose de non-valeur, tout ainsi que je *me suis dispensé de* les escrire, aussi *se* pourra-il *dispenser de* les lire. (ÉT. PASQUIER, *Recherches de la France.*, VIII, 47, éd. 1621.)

Évidemment, dans le premier cas, *je me suis dispensé* signifie *j'ai pris la liberté*, et dans le second cas *se dispenser* signifie *s'exempter*. Pour parler correctement la langue du seizième siècle, il eût fallu dire : *se dispenser de ne* les lire. La confusion et l'incorrection réelle qui existent dans cette phrase venaient de l'introduction récente de la signification moderne.

Le substantif *dispense* s'est de même employé pour permission, autorisation en général :

Pour le présent pensant au faict d'amours,
Je suys troublé, car j'ay congneu tousjours
Que loyauté n'a point de recompense,
Et que les folz obtiennent la *dispense*,
D'avoir le fruict qui en vient tous les jours.
(J. MAROT, *Cinquante rond. sur toutes sortes de mat.*, Joye XII.)

LE CHAULDRON. J'ay espérance de bien boire.
LE SAVETIER. Et moy en empliray ma pance.
Car j'(en) auray meilleure memoire.
LE CHAULDRON. Et moy meilleure pacience.
Tais-toy, nous en aurons *dispense*. (*Farce d'un chauldronnier.*)

Lesquelles, sans avoir *dispense*,
Au moins ainsi comme je pense,
Pretendoient d'avoir benefice.
(*Apol. des chamberières qui ont perdu leur mariage à la blancque.*)

Tant s'en faut que l'édict qui a esté naguère publié opère au contraire, que j'espère qu'il en arrivera tout autrement, par le soing que j'auray d'user d'icelluy; lequel paroistra d'autant plus grand qu'il ne faisoit auparavant, que j'auray par la publication dudict edict plus de liberté et *dispense* d'en user autrement. (*Lett. miss. de Henri IV*, 1599, t. V, p. 106.)

Toucher son beau sein librement,
Elle en donne *dispense*. (*Comédie de chansons*, V, 2.)

Lors ma passion vous prie de me pardonner le mal que vous m'avez fait et vous donne *dispense* de me haïr. (THÉOPHILE, *Lett.*, XXX, à Caliste.)

Je rougis quand j'y pense,
Et ma condition ne peut avoir *dispense*
De conter devant vous de quelles actions
Ils tachoient d'assouvir leurs folles passions. (RACAN, *Berg.*, III, 2.)

Les mots *dispenser*, *dispense*, ont donc complétement changé de signification. *Dispenser* a signifié d'abord autoriser, puis on l'a employé pour signifier autoriser à ne pas faire, d'où l'acception actuelle.

Par un pareil procédé de l'esprit, quantité d'autres mots français ont passé du sens positif au sens négatif. Il suffit de rappeler *rien*, *personne*, *aucun*.

DISPUTER AVEC, fig., avec un nom de chose pour sujet :

Si je puis me fier à sa lumière sombre
Dont l'éclat brille à peine, et *dispute avec* l'ombre,
J'entrevois le sujet de mon jaloux ennui. (*Clit.*, I, 1.)

DISSIPER, pour signifier faire évanouir, éclipser, en parlant de gloire :

Un vainqueur dans le trône, un conquérant qu'on aime,
Faisant justice à tous, se la fait à soi-même!
Se croit usurpateur sur ce trône conquis!
Et ce qu'il ôte au père, il veut le rendre au fils!
Comte, c'est un effort *à dissiper* la gloire
Des noms les plus fameux dont se pare l'histoire. (*Perth.*, II, 4.)

DISTANCE, fig. :

De le croire à l'aimer *la distance* est petite. (*Le Ment.*, IV, 9.)

DISTILLER (SE) EN, comme *se fondre en :*

Cent nuages épais *se distillant en* larmes. (*Clit.*, IV, 2.)

DISTRAIRE, détourner, sans régime indirect :

Pourquoi suis-je Romaine, ou que n'es-tu Romain?
Je te préparerois des lauriers de ma main,
Je t'encouragerois au lieu de te *distraire*,
Et je te traiterois comme j'ai fait mon frère. (*Hor.*, II, 5.)

— SE DISTRAIRE, sans rég. indir., pour signifier s'écarter, se tenir à l'écart, s'éloigner :

Je saurai l'amuser, et vos feux redoublés
Par son fâcheux abord ne seront plus troublés.
THÉANTE. Ce seroit prendre un soin qui n'est pas nécessaire;
Daphnis sait d'elle-même assez bien *se distraire*,
Et jamais son abord ne trouble nos plaisirs,
Tant elle est complaisante à nos chastes désirs. (*La Suiv.*, I, 3.)

DIVAGUER, au sens matériel, errer çà et là :

Qu'il est dur, au contraire, et scandaleux d'en voir
S'égarer chaque jour du cloître et du devoir,
Divaguer en désordre et s'empresser d'affaires! (*Imit.*, I, 5.)

— De même au sens moral :

Élève tout mon cœur au-dessus du tonnerre,
Fixe-le dans les cieux,
Et ne le laisse plus *divaguer* sur la terre
Vers ce qui brille aux yeux. (*Imit.*, IV, 16.)

Je n'étais qu'une âme errante qui *divaguait* çà et là dans la campagne pour user les jours. (LAMART., *Graziella*, IV, 2.)

DIVERS. Corneille dit d'une manière très-particulière : VOIR D'UN ŒIL DIVERS, voir d'un œil différent :

> L'hymen qui nous attache en une autre famille
> Nous détache de celle où l'on a vécu fille;
> On *voit d'un œil divers* des nœuds si différents,
> Et pour suivre un mari l'on quitte ses parents. (*Hor.*, III, 4.)

DIVERSITÉ, avec le plur., dans le sens de choses contraires, opposées :

> Eux ou moi nous avons la cervelle troublée;
> Si ce n'est qu'à dessein ils se soient concertés
> Pour me faire enrager par ces *diversités*. (*La Suiv.*, V, 4.)

DIVERTIR, détourner :

> Rien ne sert de prier : mon esprit épuisé
> Pour *divertir* ce coup n'est point assez rusé. (*La Veuve*, II, 6.)
> Mais si vous ne pouvez arrêter ses saillies,
> *Divertissez* ailleurs le cours de ses folies. (*L'Illus. com.*, II, 7.)
> Quand de sa folle erreur vous l'*auriez diverti*,
> En vain de ce péril vous le croiriez sorti. (*Théod.*, V, 1.)

Corneille l'a employé, assez peu correctement, ce semble, pour signifier faire porter ailleurs :

> Toute une légion de rivaux de sa sorte
> Ne *divertiroit* pas l'amour que je vous porte. (*Mél.*, II, 10.)

Divertir, pour *détourner*, était autrefois d'un emploi très-fréquent :

> Mais il faut *divertir* l'orage qui s'apprête. (T. CORN., *Le feint astrol.*, IV, 4.)
> Votre feinte douceur forge un amusement
> Pour *divertir* l'effet de mon ressentiment. (MOL., *Don Garcie*, IV, 8.)
> C'est trop de patience, et je dois en sortir
> Après de si beaux coups qu'il a su *divertir*. (Id., *L'Étourdi*, III, 1.)

Ce petit nombre d'exemples suffit pour une signification non encore tombée tout à fait, heureusement.

— DIVERTIR SES ESPRITS A (un infinitif), les distraire :

> Vous pouvez cependant *divertir vos esprits*
> A rendre compte au roi de vos justes mépris. (*Androm.*, V, 2.)

DIVISER DE, D'AVEC, pour séparer de, séparer d'avec :

> Cette âme, *d'avec* soi tout à coup *divisée*,
> Reprend de ses remords la chaîne mal brisée. (*Sert.*, I, 1.)

« Divisée d'avec soi, » est une faute contre la langue; on est

séparé de quelque chose, mais non pas divisé de quelque chose, » dit Voltaire.

Diviser de, *diviser d'avec*, pour *séparer de*, *séparer d'avec*, dans les divers sens matériels et moraux, est de la langue la meilleure et la plus générale du seizième et du dix-septième siècle :

Que pareillement vous demeuriés de plus en plus unis et liez ensemble, contre les praticques et menées de vos ennemis, qui ne tascheront qu'à vous *diviser* les uns *des* aultres, pour avoir meilleur marché, comme desjà avés veu, d'un chascun à part. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 61.) — Les Mazarins vouloient *diviser* le peuple *du* parlement. (RETZ, *Mém.*, III, 1649.) — Rien ne nous *divise* tant *d'avec* les hérétiques que la profession que nous faisons d'expliquer l'Écriture sainte selon le sens des Pères. (ARN., *Rem. sur les princip. erreurs*, etc., I.) — Vous tâchez de *diviser* l'Église d'elle-même. (Id., *Fréq. comm.*, II, 117.) — Qui le dit? quelques docteurs de la Faculté *divisés* sur cela *d'avec* leurs frères. (NIC., *Lett. au P. Annat, etc.*) — Vous diriez qu'il ne sauroit se passer d'eux, et que son royaume ne lui plairoit pas s'il ne le possédoit en leur compagnie, et s'il ne leur en faisoit part. Il ne veut pas même que son père les *divise de* lui dans son affection. (BOSS., 2e *serm. pour la Touss.*, III.) — Ces mers qui *divisent* la Grèce *d'avec* l'Italie. (FÉN., *Télém.*, XII.) — Je suis pour vous contre moi, ô mon Dieu! Il n'y a que vous qui ayez pu me *diviser* ainsi *d'avec* moi-même. (Id., *Avis et instr.*, XVIII.)

Et encore de nos jours :

Rien de plus matériel que la théogonie antique. Loin qu'elle ait songé, comme le christianisme, à *diviser* l'esprit *du* corps, elle donne forme et visage à tout, même aux essences, même aux intelligences. (V. HUGO, *Cromwell*, préf.)

De même avec le pronom personnel :

Par ceste extrémité de doute qui se secoué soy-mesme, ils se séparent et *se divisent de* plusieurs opinions, de celles mesmes qui ont maintenu en plusieurs façons le doute et l'ignorance. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 12.)

Quand *du* sein de l'Église une fois *se divise*. (DU VERDIER, *Les Omonymes*.)

Si donc Dieu tire un si grand bien de l'hérésie même, il le tire d'une manière encore plus douce et plus avantageuse des troubles qui s'excitent parmi les enfants de l'Église, sans qu'aucun d'eux, pour cela, *se divise de* son unité. (ARNAULD, *Apol. pour les Saints-Pères*, préf.)

— SE DIVISER, se partager en factions :

Seigneur, pour sauver Rome, il faut qu'elle s'unisse
En la main d'un bon chef à qui tout obéisse.
Si vous aimez encor à la favoriser,
Otez-lui les moyens de *se* plus *diviser*. (*Cin.*, II, 1.)

— DIVISER, interrompre :

Mais, hélas, mes pensers, qui vous vient *diviser?* (*Clit.*, V, 3.)

DIVORCE. FAIRE DIVORCE AVEC, au sens propre, divorcer avec :

Tite fit, sitôt après,
De Bérénice à Rome admirer les attraits.
Pour elle *avec* Martie il *avait fait divorce*. (*Tite et Bér.*, I, 1.)

— DIVORCE, fig. :

Il demeure à ces mots sans parole, sans force,
Tous ses sens d'avec lui font un sanglant divorce. (*Att.*, v, 6.)

— DIVORCE, au plur., pour désigner les querelles de deux peuples :

Ils ont assez longtemps joui de nos *divorces*. (*Hor.*, I, 4.)

« Ce mot de *divorces*, s'il ne signifiait que des querelles, serait impropre, dit justement Voltaire; mais ici il dénote les querelles de deux peuples unis; et par là il est juste, nouveau et excellent. »

DIVULGUÉ, répandu, publié :

Mes faits par la gazette en tous lieux *divulgués*. (*Le Ment.*, I, 3.)

DOMESTIQUE, qui est de la maison de, qui est attaché à un grand :

Diodotus, *domestique* des rois précédents, s'empara du trône de Syrie. (*Préf. de Rodog.*)

« *Domestique* était le titre que prenaient alors tous ceux qui étaient attachés à des gens puissants. Pellisson nous parle de plusieurs académiciens *domestiques* du chancelier Séguier. (*Hist. de l'Acad.*, p. 155.) La Rochepot, cousin germain et ami intime de cet abbé de Gondi, qui avait à sa suite quatre chevaliers de Malte, était *domestique* du duc d'Orléans. *Mém. de Retz*, t. I, p. 21. » (F. GUIZOT, *Corneille et son temps*, II.)

On a dit encore dans le même sens :

Comme j'avais toujours vécu avec mes *domestiques* comme avec mes frères, je ne m'étais pas seulement imaginé que je pusse trouver parmi eux que de la complaisance et de la douceur. (RETZ, *Mém.*, v, 1655.) — Boisguérin seul me coûta, en moins de quinze mois qu'il fut auprès moi, cinq mille huit cents livres d'argent déboursé et mis entre ses mains. Il n'en eût peut-être pas tant tiré, s'il eût été *domestique* de M. le cardinal Mazarin. (Id., *ibid.*) — Arnoul avoit été *domestique*, c'est-à-dire intendant des maisons royales du roi Thierry. (MÉZER., *Abr. de l'Hist. de France*, ann. 623.)—Cependant Valentinien, après avoir couru plusieurs dangers sur la mer, arriva sur les côtes d'Orient : de là il envoya un de ses *domestiques* à Théodose, pour lui donner avis de sa fuite et de l'irruption de Maxime. (FLÉCH., *Hist. de Théod.*, n° 376.) —L'on assura, vers le commencement de juillet 1634, qu'on alloit délivrer incessamment de l'argent aux officiers qui devoient faire des levées pour l'armée du duc d'Orléans; de sorte que ses *domestiques* et ses créatures à qui il avoit promis de l'emploi alloient secrètement en France pour s'assurer du plus grand nombre de monde qu'il seroit possible. (CAMPION, *Mém.*, ann. 1634.) — (Sous Louis XIV) toutes les *maisons* des grands sont absorbées par la *maison du roi*, qui a toute la haute noblesse pour *domestique*, dans l'ancienne acception du mot. (H. MARTIN, *Hist. de France*, LXXXI, 1.)

DONNER, act. DONNER UN EXEMPLE A, le proposer :

Et la postérité dans toutes les provinces
Donnera votre exemple aux plus généreux princes. (*Cin.*, v, 3.)

— DONNER SES INTÉRÊTS A QUELQU'UN, lui en abandonner le soin :

Mais après une offense si publique, il y faut un peu plus de cérémonie, je ne vous la rendrai pas malaisée, et *donnerai* tous *mes intérêts à* qui vous voudrez de vos amis. (*Lett. apolog.*)

— DONNER A, sacrifier à :

C'est générosité quand, pour venger un père,
Notre devoir attaque une tête si chère ;
Mais c'en est une encor d'un plus illustre rang,
Quand on *donne au* public les intérêts du sang. (*Le Cid*, iv, 2.)

Mais *donnons* quelque chose *à* Rome qui se plaint. (*Nicom.*, iv, 3.)

De même absolument :

Et si, voyant sa mort due à sa trahison,
Je *donne à* la nature ainsi qu'*à* la raison. (*Pomp.*, v, 5.)

Donner, pour signifier sacrifier, immoler quelque sentiment, en faveur de quelque personne, ou pour quelque considération, s'est dit très-longtemps et jusque dans le dix-huitième siècle :

Qu'ils *donnent* leurs passions, leurs querelles, leurs vengeances et leurs ambitions *au* bien de la France, leur mère, *au* service de leur roy, *à* leur repos et *au* nostre. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. ii, p. 456, 4 mars 1529.) — Si la fortune, par quelque voie digne de sa bizarrerie, me vouloit donner moyen de vous en rendre quelque preuve (de sa reconnaissance), ce seroit une gratification à laquelle je donnerois très-volontiers tout ce que j'en ai jamais reçu d'injure par le passé. (MALH., *Lett.*, à l'évêque d'Évreux, 9 nov. 1601.) — Hâtons-nous de *donner à* Dieu nos ressentiments. (BOSS., *Serm. pour le mardi de la trois. sem. de car.*, iii.) — (Scipion) *donna* ses ressentiments *au* public, aimant mieux vivre loin de Rome par l'ingratitude de quelques citoyens, que de s'en rendre le maître par l'injustice d'une usurpation. (ST.-ÉVREM., *Réflex. sur les div. gén. du peuple rom.*)

Sinorix a *donné* sa vengeance *à* la reine. (T. CORN., *Com.*, v, 1.)

Je dois *à* l'heure de ta naissance
Sacrifier ma haine et *donner* ma vengeance. (Id., *Dar.*, v, 3.)

Quand même je voudrois me cacher à tout autre,
Je *donnerois* ici mon intérêt *au* vôtre,
Et je vous en dirois la pure vérité. (Id., *Le feint Astrol.*, iv, 8.)

L'un et l'autre destin vous donne lieu de craindre,
Et dans l'un et dans l'autre il faudra vous contraindre,
A vos tristes soupirs permettre peu d'éclat,
Donner votre chagrin *au* besoin de l'État. (Id., *Le Geôl. de soi-même*, ii, 1.)

Quintius les conjure de *donner* leurs ressentiments particuliers *au* bien public, et de vouloir rétablir dans la ville la paix et la concorde. (VERTOT, *Révol. rom.*, iii.) — Il n'oublia rien pour apaiser le roi, qui parut *donner* son ressentiment *aux* intérêts de la religion. (Id., *Hist. de Malte*, ii.) — Si j'avais plus de santé, et si j'aimais assez la gloire pour *lui donner* ma paresse, je la voudrais plus générale et plus avantageuse que celle qu'on attache aux sciences. (VAUV. *Lett.* à Mirabeau.)

On a dit d'une manière approchante, avec un rég. de pers. :

Oui, Nerva, je la *donne*,
Sans rien examiner, *au* bien de ma couronne :
Elle mourra! (CYRANO, *Mort d'Agrippa*, II, 1.)

Et d'une façon analogue, avec *à* suivi d'un infinitif :

Ils craignent de s'estre mescontez en l'opinion qu'ils ont eue de vous, et d'avoir *donné* de leur reputation *à* faire valoir la vostre. (THÉOPH., *Œuvr.*, à Mgr. de L.)

— DONNER A (un subst.), à (un infin.), donner à.... le soin de :

Aime en tous lieux, perfide, et partage ton âme,
Choisis qui tu voudras pour maîtresse ou pour femme,
Donne à tes intérêts *à* ménager tes vœux;
Mais ne crois plus tromper aucune de nous deux. (*L'Illus.*, III, 6.)

— DONNER, neut. DONNER JUSQU'A, aller, pousser jusqu'à :

Donnons jusques au lieu, c'est trop d'amusement. (*Clit.*, II, 2.)

Si d'adventure vous estes à Boulogne, *donnés jusques à* Paris pour cet effect. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 749, 23 avr. 1597.)

— EN DONNER, pour signifier mentir :

DORANTE. Et bien, l'occasion?
CLITON. Elle fait le menteur, ainsi que le larron,
Mais si j'*en ai donné*, c'est pour votre service. (*Suite du Ment.*, IV, 8.)

— IL NOUS EN A TROP DONNÉ, il nous a trop abusés :

Dorante avec chaleur fait le passionné :
Mais le fourbe qu'*il* est *nous en a trop donné;*
Et je ne suis pas fille à croire ses paroles. (*Le Ment.*, IV, 8.)

D'ordinaire on dit *en donner à quelqu'un;* la variante de Corneille est des plus naturelles et des plus heureuses.

— DONNER DES PLEURS, employé d'une manière assez singulière pour signifier faire verser des pleurs :

Et ses trois frères morts par la main d'un époux
Lui *donneront des pleurs* bien plus justes qu'à vous. (*Hor.*, IV, 3.)

DONNEUR DE BOURDES, celui qui est accoutumé à donner des bourdes, qui aime à duper :

Appelez-moi grand fourbe et grand *donneur de bourdes*. (*Le Ment.*, III, 5.)

DONT, pour *de qui*, se rapportant à un nom de personne :

C'est elle *dont* je tiens cette haute espérance
Qui flatte mes désirs d'une illustre apparence. (*Pomp.*, IV, 3.)
Faut-il que je vous obéisse,
Moi, *dont* Galba prétend faire une impératrice? (*Oth.*, II, 5.)
Je serois le premier *dont* on seroit jaloux. (*Sert.*, IV, 3.)

— DONT, pour *par lequel :*

Mon âme vit l'erreur *dont* elle étoit séduite. (*L'Illus. com.*, I, 1.)
Ce favorable vœu *dont* elle t'a séduit. (*Rodog.*)

Voltaire voudrait *par lequel*. *Dont* paraît remplacer avantageusement en poésie ce mot prosaïque ; et l'analogie est parfaitement suivie, les poëtes offrant mille exemples de *de* au lieu de *par*.

— DONT QUELQU'UN, un desquels :

Souffrez donc que pour lui je garde un peu d'estime.
La sienne dans la cour lui fait mille jaloux,
Dont quelqu'un a voulu le perdre auprès de vous. (*Nicom.*, III, 8.)

— DONT, pour *d'où*, en parlant d'origine :

Quand il falloit calmer toute une populace,
Le sénat n'épargnoit promesse ni menace,
Et rappeloit par là son escadron mutin
Et du mont Quirinal et du mont Aventin,
Dont il l'auroit vu faire une horrible descente,
S'il eût traité longtemps sa fureur d'impuissante. (*Nicom.*, V, 2.)
Adieu, mais quand l'orage éclatera sur vous,
Ne doutez point du bras *dont* partiront les coups. (*Pol.*, V, 6.)

Quoi qu'en disent les grammairiens et les dictionnaristes, *dont* s'est longtemps et très-bien employé pour *d'où*, au propre et au fig. :

Je scey bien *dont* ces paroles sont venues. (*Les quinze Joyes de mar.*, VII.)

Il ne fault point avoir de soing
Dont leur peult cest argent venir. (COQUILL., *Les Nouv. Dr.* De Statu homin.)
Mais tousjours maintient ses parolles
Qu'el(le) ne scet *dont* estes venu. (*Farce de George le Veau.*)

Frère Jean l'aperçut, et demandant *dont* lui venoit telle fascherie non accoutumée. (RABEL., IV, 18.) — *Dont* cela soit procedé, je vous le diray au moins mal qu'il me sera possible. (PASQ., *Rech. de la Fr.*, VII, 1.) — Maintenant il me suffit d'avoir discouru *dont* est provenuë la diversité qui se trouve en nostre langue entre le parler et l'orthographe. (Id., *ibid.*, VIII, 1.) — Or nous est le mot de huguenot tres-familier, et plus qu'il n'en estoit besoin ; et toutesfois peu de personnes se sont advisez *dont* il a pris son origine. (Id., *ibid.*, VIII, 55.) — Et *dont* procède ce mal? (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, disc. prél.)

Dont l'as-tu eue?
Comment l'as-tu si bien cognue? (GREVIN, *Les Esbahis*, III, 2.)

Dont je passay à Chasteaudun, et de là assiégeay Vendome, qui a été prins par force. (*Lett. miss. de Henri IV*, 7 déc. 1589, t. III, p. 98.)

Dont vient cela, Ronsard, que d'autant plus on chante
L'amour, pour alléger ce tourment langoureux,
D'autant plus se plaignant on devient amoureux,
Et plus ce doux erreur à nos yeux se présente? (AMADIS JAMIN, *Sonn.*)

Retournez coucher *dont* vous venez. (BOUCHET, *Serées*, XI.) — Dieu... les empêche (les créatures) de retomber dans le néant *dont* elles sont sorties. (B. LAMY, *Nouv. Réflex. sur l'art poét.*, I, 5.)

Rentre dans le néant *dont* je t'ai fait sortir. (RACINE.)

On a dit encore au dix-huitième siècle, en consultant principalement l'euphonie :

Les montagnes *dont* il descend. (BUFF.) — Il me faut une maison agréable *dont* je ne sorte guère, et où l'on vienne. (VOLT.)

Souvent, dans le langage rustique, *dont* est mis pour *d'où*. Par exemple : « D'mande-lui l'pays *dont* i vient, pour : Demande-lui le pays *d'où* il vient. » (EM. AGNEL, *Observ. sur la prononc. et le lang. rustiq. des environs de Paris*, p. 93.)

L'étymologie *de unde* justifie tous ces emplois.

— DONT, elliptique, pour *ce dont, une chose dont, de quoi :*

C'est *dont* je ne veux point de témoin que Valère. (*Hor.*, v, 3.)
Voilà *dont* le feu roi me promit récompense. (*D. Sanche*, i, 3.)

« *Voilà dont* est un solécisme, dit Voltaire ; il faut, « voilà les services, les exploits, les actions dont, etc. » Cette forme elliptique est certainement irrépréhensible en vers, et Corneille a pu dire encore :

Et c'est *dont* je me plains. (*Suite du Ment.*, iv, 2.)
C'est *dont* vos seuls avis se doivent consulter,
Trop heureux, quant à moy, de les exécuter. (*La Veuve*, ii, 4.)
Mais qu'il m'y donne part, c'est *dont* j'ose douter. (*Pulch*, i, 3.)
Et c'est *dont* je vous donne avis en bonne sœur. (*Perth.*, i, 2.)
Ces charmes attirants, ces doux je ne sais quoi,
Sont des biens pour tout autre aussi bien que pour moi ;
Et c'est *dont* un beau feu ne se contente guère. (*Sonn.*)

On trouve de même :

Et c'est *dont* je me plains. (T. CORN., *Théod.*, i, 2.)

Et par une ellipse analogue :

Mais il n'en est pas de même des corps à ressort, quelque durs qu'on les suppose. *Dont* la raison est que ces sortes de corps ne communiquent leur mouvement que successivement. (MALEBR., *Loix de la communication des mouvements*, ii, 21.)

Dont se prête à une autre sorte d'ellipse très-commode pour la poésie :

Et mon âme inquiète,
Ne trouvait rien *dont* estre satisfaite. (VOIT., *Élégie.*)

— Corneille a encore employé *dont* d'une manière elliptique pour signifier *avec quoi :*

Voici qui va trancher tes soucis superflus,
Voici *dont* je vais rendre, aux dépens de ta vie,
Et ma flamme vengée, et ma haine assouvie. (*Clit.*, i, 8.)

DOUBLE, adj. UN ESPRIT SI DOUBLE :

Il faut jouer au fin contre *un esprit si double*. (*La Veuve*, i, 4.)

— DOUBLE, subst. N'AVOIR PAS LE DOUBLE, comme on dit *n'avoir pas le sou :*

Il cajole des mieux, mais il *n'a pas le double.* (*Suite du Ment.*, I, 2.)
Nous *n'avons pas le double.* (BOISSY, *Le Médecin par occasion*, II, 2.)

DOUCEUR, avec le plur. dans le même sens que le sing. :

N'enviez pas, madame, à mon sort inhumain
La gloire de finir du moins en vrai Romain,
Après qu'il vous a plu de me rendre incapable
Des *douceurs* de mourir en amant véritable. (*Oth.*, III, 1.)

— DOUCEURS, sucreries, confitures, friandises. Signification ancienne indiquée par Sainte-Palaye.

Acceptez cependant quelque peu de *douceurs*
Fort propres en ces lieux à conforter les cœurs.
Les sèches sont dessous, celles-ci sont liquides. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

Merveille qui m'as enchanté
Par tes *douceurs* et tes pistoles,
Sache un peu mieux les partager,
Et si tu nous veux obliger
A dépeindre aux races futures
L'éclat de tes faits inouis,
Garde pour toi les confitures,
Et nous accable de louis. (*Ibid.*, III, 2.)

Ainsi détruit le temps les biens les plus solides,
Et moins d'un jour réduit tout votre heur et le mien
Des louis aux *douceurs*, et des *douceurs* à rien. (*Ibid.*, III, 3.)

DOUTE. EN DOUTE DE, doutant de :

Tu ne meurs point de honte
Qu'il faille que de lui je fasse plus de compte,
Et que ton père même, *en doute de* ta foi,
Donne plus de croyance à ton valet qu'à toi! (*Le Ment.*, V, 3.)

— LAISSER UNE CHOSE EN DOUTE :

Laissez la chose en doute, et du moins hésitez,
Tant qu'on ait par leur bouche appris leurs volontés. (*OEd.*, III, 2.)

DOUTER SI C'EST, douter que ce soit :

DORANTE. Et quel est ce portrait?
LISE. Le faut-il demander,
Et *doutez-vous si c'est* ma maîtresse elle-même? (*Suite du Ment.*, II, 6.)

DOUTEUX EN SON CHOIX, qui hésite à faire son choix :

Dieu ne veut point d'un cœur où le monde domine,
Qui regarde en arrière, et, *douteux en son choix*,
Lorsque sa voix l'appelle, écoute une autre voix. (*Pol.*, I, 1.)

— DOUTEUX, avec un nom de chose, comme *incertain* :

Nous allons en des lieux sur qui vingt ans d'absence
Nous laissent une foible et *douteuse puissance.* (*D. Sanche*, I, 1.)

— PÉRIL DOUTEUX :

Quand ce *péril douteux* épargne un mal certain. (*OEd.*, I, 1.)

DROIT, subst. AVOIR DROIT DE, avec un nom de chose pour sujet, être capable de, être suffisant pour, savoir :

Enfin mon désespoir, parmi ces longs obstacles,
M'a fait avoir recours à la voix des oracles ;
Écoutez si celui qui me fut hier rendu
Eut droit de rassurer mon esprit éperdu. (*Hor.*, I, 3.)

Ce sont des déplaisirs qu'il fait bien d'épargner,
Et sa douleur secrète *a droit de* l'éloigner. (*Rodog.*, V, 3.)

La victoire *aura droit de* le faire renaître. (*Sert.*, III, 2.)

Quand on a commencé de se voir malheureuse,
Rien ne s'offre à nos yeux qui ne fasse trembler,
La plus fausse apparence *a droit de* nous troubler. (*Sur.*, I, 1.)

Thomas Corneille a dit comme son frère :

Oui, Barsine, et le prince a beau se déguiser,
L'amour seul à ce trouble *a droit de* l'exposer. (T. CORN., *Antioch.*, II, 1.)

— AVOIR PLEIN DROIT DE (un infinitif) :

Avez-vous oublié cette grande maxime,
Que la guerre civile est le règne du crime,
Et qu'aux lieux où le crime *a plein droit de* régner,
L'innocence timide est seule à dédaigner? (*Sert.*, I. 1.)

— PRENDRE DROIT DE (un infinitif), avec un nom de chose pour sujet :

Flatteuse illusion, erreur douce et grossière,
Vain effort de mon âme, impuissante lumière,
De qui le faux brillant *prend droit de* m'éblouir,
Que tu sais peu durer et tôt t'évanouir! (*Hor.*, III, 1.)

— A DROIT DE, à titre de :

Supplante ton rival par une illustre audace,
Viens *à droit de* conquête en occuper la place. (*Androm.*, III, 2.)

Je hais ces compliments *à droit de* parenté.
(T. CORN., *La Comt. d'Orgueil*, III, 8.)

Il est certains impertinents,
A droit de fort esprit, hardis, entreprenants,
Qui, sans savoir pourquoi, traitent de ridicules
Les plus justes motifs des plus sages scrupules. (Id., *Fest. de Pier.*, I, 2.)

DU, subst., devoir :

Vous avez fait le *dû* de votre office. (*Suite du Ment.*, I, 4.)

On a dit exactement de même avant Corneille :

Continués donc, messieurs, je vous prie, la fidélité que vous avés jusqu'ici tesmoignée à Sa Majesté, en ce qui est du *deub* de vos charges. (*Lett. miss. de*

Henri IV, 17 mai 1589, t. II, p. 485.) — Comme le *deub* de vostre charge vous obligeoit. (*Ibid.*, 8 mars 1596, t. IV, p. 522.)

DUEL. FAIRE UN DUEL A QUELQU'UN, le forcer à un duel :

Tu crains que pour elle on *te fasse un duel.* (*La Suiv.*, V, 1.)

DUPÉ, comme trompé, avec un nom de chose. ATTENTE DUPÉE :

S'il ne faut que courir, leur *attente est dupée :*
J'ai le pied pour le moins aussi bon que l'épée. (*L'Illus.*, III, 7.)

DURER, avec un nom de personne :

Mille de nos remparts comme moi l'ont pu voir,
Il s'est fait admirer tant qu'*ont duré* ses frères. (*Hor.*, III, 6.

— DURER A, durer chez :

C'est le dernier remède, et s'il y faut venir,
Et que de mes malheurs cette pitié *vous dure*,
Vous serez libre alors de venger mon injure. (*Le Cid*, III, 3.)

Et ta beauté, belle parfaitement,
Ne pourra pas *te durer* longuement. (BAÏF, *Amour vangeur*, VII.)

E

EBAUCHER, fig., essayer de peindre, de retracer :

Mais de quel front osai-je *ébaucher* tant de gloire,
Moi, dont le style foible et le vers mal suivi
Ne sauroient même atteindre à ceux qui t'ont servi?
(*Les Vict. du Roi en* 1677.)

— ÉBAUCHER EN, commencer sur la personne de :

Et l'amour qui m'apprend le foible des amants,
Unit mes plus doux vœux à mes ressentiments,
Pour me faire *ébaucher* ma vengeance *en* Plautine,
Et l'achever bientôt par sa propre ruine. (*Oth.*, IV, 5.)

ÉBRANLER, par une figure hardie, pour signifier mettre en péril :

Le tyran après moi vous craint plus qu'aucun autre,
Et ma tête abattue *ébranlerait* la vôtre. (*Sertor.*, IV, 3.)

ÉCARTER, avec un nom de chose pour régime, placer dans un lieu écarté, reculé; reléguer :

C'est un trésor si grand, que ces mines fécondes
Que la nature *écarte* au bout des nouveaux mondes. (*Imit.*, II, 11.)

— ÉCARTÉ. HISTOIRE ÉCARTÉE, adjectiv., pour désigner une histoire d'un temps et d'un pays éloignés :

Si bien que quand nous traitons quelque *histoire écartée* dont ils ne trouvent rien dans leur souvenir, ils l'attribuent tout entière à l'effort de notre imagination, et la prennent pour une aventure de roman. (*Pol.*, Abr. du Mart. de S. Pol.)

ÉCHANTILLON. A CET ÉCHANTILLON, à en juger par là :

Tout se prépare mal *à cet échantillon.* (*Suite du Ment.*, IV, 4.)

ÉCHAPPER, v. n., en parlant d'une action faite avec imprudence, avec témérité, ou seulement en courant certains risques; conjugué avec *être :*

Je n'ai point soupiré pour cette indépendance
Où veut monter l'orgueil par des droits usurpés;
Vers elle aucuns regards ne *me sont échappés,*
Non pas même par imprudence. (*Trad. du Ps.* CXXX.)

De six comédies qui *me sont échappées,* si celle-ci n'est la meilleure, c'est la plus heureuse. (*La Galerie*, à Mme de Liancourt.)

— Dans un sens analogue, conjugué avec *avoir :*

Pour vous nommer tyran, il falloit cent efforts,
Ce mot ne m'*a* jamais *échappé* sans remords. (*Œd*, V, 5.)

L'auxiliaire *être* est aujourd'hui de rigueur.

— Dans le même sens, impersonnel :

S'*il m'échappe* un baiser, ne t'en offense pas.
(*La Gal. du Pal.*, III, 4, 1res édit. jusqu'à 1654.)

— S'ÉCHAPPER JUSQU'A, s'élever témérairement jusqu'à, avec un nom de chose pour sujet :

Et, si jamais ses vœux *s'échappoient jusqu'à* moi,
Je sais ce que je suis, et ce que je me doi. (*D. Sanche*, I, 1.)

— S'ÉCHAPPER, abs., se laisser emporter à quelque mouvement désordonné de l'âme :

C'est à moi de souffrir, et plaise à ta clémence
Que ce soit sans chagrin, sans bruit, sans *m'échapper,*
Jusqu'à ce que l'orage ait moins de véhémence,
Jusqu'à ce que le calme ait pu le dissiper. (*Imit.*, III, 29.)

— S'ÉCHAPPER A UN DESSEIN, se laisser aller indiscrètement à le concevoir :

Que direz-vous, madame,
Du *dessein* téméraire *où s'échappe* mon âme? (*Sert.*, II, 2.)

— ÉCHAPPÉ, part. FAIRE LE CHEVAL ÉCHAPPÉ, pour désigner

un homme qui affecte d'être complétement affranchi du joug des femmes et de ne jamais s'y soumettre.

> Toi-même qui *fais* tant *le cheval échappé*,
> Nous te verrons un jour songer au mariage. (*Mél.*, I, 1.)

ÉCLAIRCIR, éclairer, instruire. ÉCLAIRCIR SUR :

Néarque l'*ayant éclairci sur* l'illusion du scrupule où il étoit par l'exemple du bon larron, qui en un moment mérita le ciel, bien qu'il n'eût pas reçu le baptême, aussitôt notre martyr.... (*Pol.*, Abr. du Mart. de S. Pol.)

— ÉCLAIRCIR TOUCHANT :

> Et vous *éclaircira touchant* une aventure,
> Dont je n'ai pu tirer qu'une lumière obscure. (*Œd.*, IV, 5.)
>
> Vous fûtes exposé jadis par un Thébain,
> Dont la compassion vous remit en ma main,
> Et qui, sans m'*éclaircir touchant* votre naissance,
> Me chargea seulement d'éloigner votre enfance. (*Ibid.*, V, II.)

ÉCLAIRER, v. act., surveiller, observer :

> Tout beau, gausseur,
> Ne t'imagine point de contraindre une sœur;
> N'importe qui l'*éclaire* en ces chastes caresses. (*Mél.*, I, 5, 1re éd.)

ÉCLAT, retentissement. L'ÉCLAT D'UN FAUX BRUIT :

> C'est trop vous assurer sur l'*éclat d'un faux bruit*. (*Œd.*, IV, 5.)

Nous l'avons déjà vu souvent, lorsque Corneille emploie une expression dans une signification ordinaire, il sait même alors lui imprimer son cachet : c'est ainsi qu'il se sert très-heureusement d'*éclat* dans le sens de scandale, ou plutôt de soulèvement éclatant :

> Dût se rompre la trêve, et dût la jalousie
> Jusqu'au dernier *éclat* pousser sa frénésie. (*Sert.*, IV, 2.)

— L'ÉCLAT DU TONNERRE. Corneille dit d'une manière assez singulière :

> Qu'il règne dans le ciel, qu'il règne sur la terre,
> Qu'il *gouverne* à son gré *l'éclat de son tonnerre*. (*Androm.*, III, 5.)

— UN VISAGE D'ÉCLAT, un visage éclatant de beauté, un visage d'une beauté brillante :

> Ces *visages d'éclat* sont bons à cajoler,
> C'est là qu'un apprenti doit s'instruire à parler. (*Mél.*, I, 1.)

— L'ÉCLAT DE, suivi d'un infinitif, comme on dit la gloire de :

> Et l'orgueil des Romains se promettait *l'éclat*
> D'asservir par leur prise, et vous, et tout l'État. (*Sophon.*, I, 1.)

— METTRE EN TEL ÉCLAT, fig., faire tellement éclater, briller :

La guerre *en tel éclat a mis* votre valeur
Que je tremble pour Albe, et prévois son malheur. (*Hor.*, I, 3.)

— METTRE EN ÉCLAT, mettre dans une position brillante :

Je lui dis qu'*en éclat j'avais mis votre vie*,
Et lui cachai toujours mon nom et ma patrie. (*Œd.*, V, 2.)

L'expression paraît singulière.

Corneille dit d'une manière plus particulière encore, METTRE EN ÉCLAT UNE GRANDE JOURNÉE, pour signifier la célébrer avec pompe :

Allons *mettre en éclat cette grande journée*,
Et montrer à ce peuple heureusement surpris
Que des hautes vertus la gloire est le seul prix. (*Perth.*, V, 5.)

— Avec le plur. FAIRE DE TELS ÉCLATS, briller avec tant d'éclat :

Et partout votre gloire *a fait de tels éclats*,
Que les filles de roi ne vous manqueront pas. (*Sur.*, I, 3.)

Le poëte emploie aussi *éclat* avec le pluriel, pour signifier action éclatante :

C'étoient de vains *éclats* de générosité,
Pour rehausser ta gloire avec impunité. (*Perth.*, V, 3.)

Racine a dit au singulier dans le sens de signe éclatant :

D'un amour qui s'éteint c'est le dernier *éclat*. (*Androm.*, II, 5.)

— Corneille dit aussi au singulier, FAIRE DE L'ÉCLAT, pour signifier éclater, se montrer avec force :

Ces paniques terreurs pour ta gloire flétrie
Nous déguisent en vain l'honneur de ta patrie.
L'impatiente ardeur d'en voir le doux climat
Sous ces fausses couleurs ne *fait* que *trop d'éclat*. (*La Tois. d'or*, II, 2.)

ÉCLATANT, adj., retentissant :

Nous nous levons alors, et tous en même temps
Poussons jusques au ciel mille cris *éclatants*. (*Le Cid*, IV, 3.)

ÉCLATER, fig., comme *briller*, mais avec l'idée d'un plus vif resplendissement :

Quoi ! pour voir sur sa tête *éclater* ma couronne ? (*Pomp.*, II, 4.)

ÉCORCE, fig., extérieur, apparence. VOIR TOUT PAR L'ÉCORCE.

Le peuple qui *voit tout* seulement *par l'écorce*
S'attache à son effet pour juger de sa force. (*Hor.*, V, 2.)

ÉCOULEMENT, fig., en parlant de choses morales qui viennent, qui semblent découler d'une autre, émanation :

Il mérite aussitôt de recevoir des cieux
Les pleins *écoulements* du torrent de mes grâces. (*Imit.*, IV, 15.)

Toute sagesse qui reluit dans ses créatures est un *écoulement* de la sienne (FÉN., *Lett. spir.*, XXXII, éd. St-Sulp.) — Oh! combien le Père céleste est-il plus père, plus compatissant, plus aimant que moi! Toute mon amitié pour vous n'est qu'un faible *écoulement* de la sienne. (Id., *ibid.*, au marq. de Fén., 27 mars 1713.) — Cet être est tout, et je ne suis rien, du moins je ne suis qu'un faible *écoulement* de sa plénitude sans bornes. (Id., *Lett. sur la relig.*, I, 4.) — Tout ce qui a de l'intelligence ne l'a que par un *écoulement* de sa raison souveraine. (Id., *Av. et instr.*, etc., XVIII.) — Cette complaisance n'est autre chose que l'amour qu'il a pour sa perfection infinie, et pour tout ce qui en est quelque *écoulement*. (Id., *Réfut. du P. Malebr.*, c. 10.) — L'Être suprême nous a donné une petite portion de sa *liberté*, comme il nous a donné un faible *écoulement* de sa puissance de penser. (VOLT., *Mél. litt.*) — Ils loueront parce qu'ils aimeront; et ils aimeront parce qu'ils verront. C'est ce que dit saint Augustin, et c'est la source de cet éternel *alléluia* qui retentit du ciel jusqu'à la terre, par l'*écoulement* qui se fait en nous de la joie du ciel. (BOSS., *Lett.*, à Mme de Luynes, 18 avril 1691.)

ÉCOULER (LAISSER), comme *laisser échapper*. LAISSER ÉCOULER UNE OCCASION.

On a dit de même avant Corneille :

J'ay estimé à propos de vous faire ceste lettre, affin que vous advanciés vostre venue en ceste armée et vous hastiés auprès de vostre compaignie, m'asseurant que, puisque j'y suis en personne, exposant ma vie à toutes sortes de hasards, vous auriés du regret de demeurer en vostre maison et *voir écouler tant de belles occasions* qui s'offrent d'acquérir de l'honneur et de la réputation, sans faire paroistre vostre valeur et mérite. (*Lett. miss. de Henri IV*, 2 juill. 1597, t. IV, p. 795.)

EFFACER, au figuré :

Jour, qui fais la couleur, et toi, nuit, qui l'*efaces*,
Exaltez sa grandeur. (*Trad. du Cant. des trois enfants.*)

Ils passent tous ainsi qu'une ombre
Qu'*efface* et marque le soleil. (*Imit.*, I, 23.)

Corneille paraît avoir imité ce vers d'un poëte qui l'a précédé :

Soit que la nuict du monde *efface* les couleurs.
(J.-B. CHASSIGNET, *Trad. du Ps.* XCI.)

Un autre poëte de la même époque a dit d'une manière analogue :

Ainsi le verd émail d'une riante prée
Est soudain *effacé*. (ROBERT GARNIER, *Élég. sur la mort de Ronsard.*

On peut aussi rapprocher des vers si poétiques de Corneille les suivants du plus célèbre élève de Malherbe :

Si-tost que l'astre des cieux
Commence à paroistre à nos yeux
Et qu'il a les ombres chassées,

Nous voyons que de tous costez
Grandes et petites clartez
Sont également *effacées.* (RAGAN, *Ode à Balzac.*)

Et que le jour paroisse, ou que la nuit l'*efface*,
Je n'ay point de clarté que celle que sa grace
Inspire en mon esprit. (Id., *Ps.*, LIV.)

EFFET, exécution. METTRE EN EFFET, comme *mettre à effet :*

J'ai mis, grâces aux dieux, *ma promesse en effet.* (*La Veuve*, III, 7.)

On a dit de même avant Corneille et après lui :

Que la parolle que j'auray ouye, ou que le bien que je sçauray, se je ne le faiz et accompliz et *mectz en effect*, soyt ma condempnacion. (*Intern. consol.*, II, 2.) — S'il se trouve quelques-uns des gouverneurs ou principaux officiers qui soyent reconnus adhérans à ces messieurs, il les faut changer, sans leur donner temps de *mettre* leur mauvaise volonté *en effet.* (RICHEL., *Lett.*, à M. Hemery.)

Et *mettant en effet* tes injustes desseins,
Achève de te perdre en servant les Romains.
(MONTFL., *La Mort d'Asdrubal*, II, 3.)

On disait de même, *mettre en exécution*, pour *mettre à exécution :*

C'est très-peu de voir et pénétrer les secrets de la vie spirituelle, si on ne *met* point *en exécution* les moyens qui sont nécessaires pour parvenir à sa fin, qui est l'union réelle et véritable avec Dieu. (FÉNEL., *Lett. spirit.*, CLXI, édit. St-Sulpice.) — Pour commencer à *mettre* son projet *en exécution.* (VERT., *Hist. de Malte*, V.)

— PAR L'EFFET, par les actions :

Pour marque aux souverains qu'ils devoient *par l'effet*
Répondre dignement au grand choix qu'il en fait. (*Oth.*, III, 3.)

— DES EFFETS, des actes, des actions :

Je vous les ai sauvés, je vous les cède tous;
Je n'en veux qu'un pour moi, n'en soyez point jaloux.
Pour *de si bons effets* laissez-moi l'infidèle. (*Méd.*, II, 2.)

Mais il fut tout à soi quand il fut en province,
Et sa haute vertu par *d'illustres effets*
Y dissipa soudain ces vices contrefaits. (*Oth.*, III, 3.)

— FAIRE SON EFFET, produire l'effet voulu en parlant d'une pièce de théâtre :

On n'avoit jamais vu jusque-là que la comédie fît rire sans personnages ridicules, tels que les valets bouffons, les parasites, les capitans, les docteurs, etc. Celle-ci *faisoit son effet* par l'humeur enjouée des gens d'une condition au-dessus de ceux qu'on voit dans les comédies de Plaute et de Térence, qui n'étoient que des marchands. (*Exam. de Mél.*)

— FAIRE EFFET, aboutir :

De ces deux desseins il n'y en a qu'un qui *fasse effet*, l'autre se détruisant de soi-même. (*Exam. de la Suiv.*)

— EFFET, dans un sens actif, avec un régime, réalisation :

L'honneur que nous feroit votre illustre hyménée,
Des deux que j'ai nommés tient l'âme si gênée,
Que jusqu'ici Galba, qu'ils obsèdent tous deux,
A refusé son ordre à l'*effet de* nos vœux. (*Othon*, I, 2.)

C'est un jour choisi par deux souverains, pour l'*effet d'*un traité de paix entre leurs couronnes ennemies. (*Rodog.*, préf.)

EFFORCER (S') A, comme *s'efforcer de :*

Vous en êtes jaloux (de la mort) comme d'un bien suprême;
L'un et l'autre de moi *s'efforce à* l'obtenir. (*Théod.*, V, 6.)

Son feu de la raison est l'effet et l'étude;
Il s'en fait un plaisir bien moins qu'un embarras,
Et *s'efforce à* m'aimer, mais il ne m'aime pas. (*Tite et Bér.*, I, 1.)

Et quand Rome *s'efforce à* m'arracher son cœur,
Elle sert le courroux d'un Dieu juste et vengeur. (*Ibid.*, IV, 1.)

Voir A pour *de*, et TACHER A.

EFFORT. FAIRE EFFORT SUR UN SENTIMENT, s'efforcer de le vaincre :

Je ne vous blâme point d'avoir eu mes foiblesses;
Mais *faites* même *effort sur* ces lâches tendresses. (*Attila*, III, 4.)

Vous pouvez juger qu'à l'âge où j'étois, il falloit que ma raison *fît beaucoup d'effort sur* mes ressentiments pour agir avec tant de retenue. (*Œuv. de Louis XIV.*)

On trouve, dans un sens analogue, *faire effort contre :*

Il *fait effort contre* ses peines secrètes, et contre le sentiment des déplaisirs dont la vie des princes n'est pas exempte, pour n'être attentif qu'à consoler et à remplir de joie ceux qui viennent à lui. (DUGUET, *Instit. d'un prince*, 1re p., c. 21, art. 4.)

— FAIRE UN EFFORT A, FAIRE SON EFFORT A (un infinitif) :

L'espoir qu'elle conserve aura peu de durée,
Puisque Jason en veut à la toison dorée,
Et qu'à la conquérir *faire le moindre effort*,
C'est se livrer soi-même et courir à la mort. (*La Tois. d'or*, III, 1.)

Celui qui doit vous perdre ainsi malgré son sort,
A s'approcher de vous *fait* encor *son effort*. (*D. Sanche*, III, 4.)

— COUP D'EFFORT, coup d'audace, entreprise hardie :

Mes vaisseaux à la rade, assez proches du port,
N'ont que trop de soldats pour faire un *coup d'effort*. (*Méd.*, II, 5.)

Sans moi ton insolence alloit être punie,
A ma seule prière on ne t'a que bannie :
C'est rendre la pareille à tes grands *coups d'effort*,
Tu m'as sauvé la vie, et j'empêche ta mort. (*Ibid.*, III, 3.)

— EFFORT, en parlant des productions de l'esprit. EFFORT D'INVENTION :

Cette tragédie a encore plus d'*effort d'invention* que celle de *Rodogune*, et je puis dire que c'est un heureux original, dont il s'est fait beaucoup de belles copies, sitôt qu'il a paru. (*Exam. d'Hérac.*)

— CET HEUREUX EFFORT DE MA PLUME, pour désigner une production à laquelle on consacre avec succès toutes ses forces et tout son talent :

Si je souhaite quelque durée pour *cet heureux effort de ma plume*, ce n'est point pour apprendre mon nom à la postérité, mais seulement pour laisser des marques éternelles de ce que je vous dois. (*Le Cid*, à Mme de Combalet.)

— EFFORT, énergique emploi au figuré :

J'aime, n'abusez pas, prince, de mon secret,
Au milieu de ma haine il m'échappe à regret,
Mais enfin il m'échappe, et cette retenue
Ne peut plus soutenir l'*effort de votre vue*. (*Rodog.*, IV, 4.)

— EFFORT, en parlant de sentiments surexcités, de qualités morales portées à un très-haut degré :

Je le désavouerois, s'il n'étoit magnanime,
S'il manquoit à remplir l'*effort de mon estime*. (*Nicom.*, V. 9.)

Je verrai par l'*effort de votre obéissance*
Où doit aller celui de ma reconnoissance. (*Perth.*, II, 1.)

Grimoald inconstant n'a plus pour vous de charmes,
Mais Grimoald puni vous coûteroit des larmes.
A cet objet sanglant l'*effort de la pitié*
Reprendroit tous les droits d'une vieille amitié. (*Ibid.*)

Quoi donc! madame, Othon vous coûteroit l'empire?
Il sait mieux ce qu'il vaut et n'est pas d'un tel prix
Qu'il le faille acheter par ce noble mépris.
Il se doit opposer à cet *effort d'estime*
Où s'abaisse pour lui ce cœur trop magnanime,
Et par un même *effort de magnanimité*,
Rendre une âme si haute au trône mérité. (*Oth.*, III, 5.)

Les bons auteurs offrent en grand nombre des emplois analogues, excellents à imiter, comme celui de Corneille :

Vous avez veu que la longueur d'une traistreuse prison n'avoit de rien altéré en moi ny l'*effort de mon courage* envers Dieu, ny de ma religion catholique. (PASQ., *Rech.*, VI, 15.)

Tout craint l'*effort de leur vertu*. (RACAN, *Ps.*, Ode au Roy.)

Quoi donc? un cœur si fier, si plein de fermeté,
Par l'*effort de l'amour* peut être surmonté! (QUIN., *Astraste*, II, 3.)

Et dans ce qu'à mes yeux le crime offre d'horreur,
Tout l'*effort de mes soins* se doit à l'empereur. (T. CORN., *Maxim.*, III, 1.)

De ce grand caractère il a rempli l'*effort*. (Id., *Pyrrh.*, I, 6.)

Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. *Un effort de douleur*, rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots que formoient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent :... (Fléch., *Or. fun. de Turenne.*) — C'est un *effort de démence* dans un gouvernement d'avilir la plus grande partie de la nation. (Volt., *Ess. sur les mœurs*, c. 98.)

Pour mieux comprendre ces différents emplois, il est bon de savoir que *effort* a signifié primitivement force :

N'asemblereit jamais Carles si grant *esforz*.
(Théb., *La Chans. de Rol.*, I, 598, édit. Génin.)

C'est-à-dire : Il n'assemblerait plus jamais de telles forces.

Dist Oliver : « Paien unt grant *esforz*,
De nos Franceis m'i semble aveir mult poi ! »
(Théb., *La Chans. de Rol.*, II, 589.)

Et puis m'aconta vint-trois,
Qu'emperéors, que rices rois,
Vos crestiens, qui ça venront
Atot l'*esfors* que il auront. (*Partonop. de Blois*, v. 7167, éd. Crap.)

La nuvele vint a Tou, le rei de Emath, ke David out descunfit tut le *esforz* Adadezer. (*Le Livre des Rois*, p. 147.)

Il y a en latin : « *Omne robur Adadezer.* »

EFFRONTÉ, fig. UN ZÈLE EFFRONTÉ :

Et, d'un *zèle effronté* couvrant son attentat,
S'oppose, pour me perdre, au bonheur de l'État? (*Cin.*, IV, 2.)

ÉGAL. A L'ÉGAL, locution adv., également :

Je suis craint *à l'égal* sur la terre et sur l'onde. (*L'Illus.*, III, 4.)

— A L'ÉGAL DE, autant que, aussi bien que .

Et l'hymen de soi-même est un si lourd fardeau,
Qu'il faut l'appréhender *à l'égal du* tombeau. (*Mél.*, I, 1.)

Allons donner votre ordre à des pompes funèbres,
A l'égal de son nom illustres et célèbres. (*Sert.*, V, 8.)

Je pense le connoître *à l'égal de* moi-même. (*Pulch.*, I, 3.)

Ne me parlez jamais en faveur d'un infâme;
Qu'il me fuye *à l'égal des* frères de sa femme. (*Hor.*, IV, 1.)

La seule vérité donne aux afflictions
Des consolations
Durables *à l'égal de* sa sainte parole. (*Imit.*, III, 16.)

Et ce que fuit le monde *à l'égal des* supplices,
C'étoit ce qu'avec joie ils couroient embrasser. (*Ibid.*, c. 22.)

— A L'ÉGAL DE, au prix de :

La seule mort d'Horace est à craindre pour vous,
Des frères ne sont rien *à l'égal d'*un époux. (*Hor.*, III, 4.)

Pour que cette phrase présente un sens raisonnable, il faut attacher à *rien* le sens qu'il avait quelquefois de *nullement*. (Voir notre article RIEN.)

— A L'ÉGAL DE, suivi d'un infinitif :

Et le trépas en soi n'a rien de rigoureux
A l'égal de vous rendre un rival plus heureux. (*Perth.*, II, 1.)

— TRAITER QUELQU'UN D'ÉGAL, comme on dit, traiter d'égal à égal avec quelqu'un, le traiter sur un pied d'égalité :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,
Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en *le traitant d'égal*. (*Exc. à Ariste.*)

Vous vous plaignez d'une *lettre à Ariste*, où je ne vous ai point fait de tort de *vous traiter d'égal*, puisqu'en vous montrant moins envieux, vous vous confessiez moindre. (*Lett. apolog.*)

Il n'en prend pas le titre (de maître), et *les traite d'égal*,
Mais, Thamire, après tout, il est leur général. (*Sert.*, II, 1.)

Et je suis las de voir que du bandeau royal
Ils prennent droit tous deux de *me traiter d'égal*. (*Attila*, I, 1.)

ÉGARER, fig. ÉGARER LA GRACE, l'écarter de soi :

Il est toujours tout juste et tout bon, mais *sa grâce*
Ne descend pas toujours avec même efficace;
Après certains moments que perdent nos longueurs,
Elle quitte ces traits qui pénètrent les cœurs;
Le nôtre s'endurcit, la repousse, l'*égare* :
Le bras qui la versoit en devient plus avare,
Et cette sainte ardeur qui doit porter au bien
Tombe plus rarement, ou n'opère plus rien. (*Pol.*, I, 1.)

ÉLANCEMENT, en parlant du sang qui s'élance, qui jaillit avec impétuosité :

Son *élancement* perce ou rompt toutes les veines. (*Attila*, V, 6.)

ÉLARGIR, fig. ÉLARGIR LES RÈGLES, les rendre moins étroites, moins rigoureuses :

Il est facile aux spéculatifs d'être sévères; mais, s'ils vouloient donner dix ou douze poëmes de cette nature au public, ils *élargiroient* peut-être *leurs règles* encore plus que je ne fais, sitôt qu'ils auroient reconnu par l'expérience quelle contrainte apporte leur exactitude. (*Trois. Disc.*)

ÉLARGISSEMENT, au figuré, dans le sens d'extension plus large :

Je souhaiterois, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce que l'on fait représenter devant lui en deux heures se pût passer en effet en deux heures, et que ce qu'on lui fait voir sur un théâtre qui ne change point pût s'arrêter dans une chambre ou dans une salle, suivant le choix qu'on en auroit fait; mais souvent cela est si malaisé, pour ne pas dire impossible, qu'il faut de nécessité trouver quelque *élargissement* pour le lieu comme pour le temps. (*Trois. Disc.*)

ÉLECTION, choix, choix de cœur :

L'ardeur qu'allume en nous une flamme si pure....
. . . . . Vient sacrifier à votre *élection*
Toute notre espérance et notre ambition. (*Rodog.*, III, 4.)

« *Élection* ne peut être employé pour *choix*, dit Voltaire. Élection d'un empereur, d'un pape, suppose plusieurs suffrages. »

Corneille a employé plusieurs fois *élection* dans le sens critiqué par son commentateur :

Je viens vous faire voir que votre affection
N'a pas été fort juste en son *élection*. (*Mél.*, IV, 2.)

Vous la forcez vous-même à cette *élection*,
Je suis de ses amours le témoin oculaire. (*La Veuve*, III, 7.)

Telle est l'humeur du sexe, il aime à contredire,
Rejette obstinément le joug de notre empire,
Ne suit que son caprice en ses affections,
Et n'est jamais d'accord de nos *élections*. (*L'Illus. com.*, III, 2.)

— ÉLECTION, choix, en général :

Dérober Andromède à cette *élection*,
C'est dérober sa mère à sa punition. (*Androm.*, I, 2.)

Plusieurs excellents auteurs, avant et après Corneille, se sont de même servis d'*élection* dans le sens de *choix* en général, et sans aucune idée de plusieurs suffrages :

Mais pour ce qu'en toutes langues y en a de bons et de mauvais, je ne veux pas (lecteur) que, sans *élection* et jugement, tu te prennes au premier venu. (DU BELL., *Illustr. de la lang. fr.*, II, 5.)

Nous avons de vous trois fait une *élection*,
Suivant le mouvement de notre affection. (L.-C. DISCRET, *Aliz.*, IV, 2.)

Et ceux-cy, faisant leur *élection* pour la gloire, dressent leurs piéges et tendent leurs toiles en des lieux spécieux, relevés, rares et illustres. (S. FR. DE SALES, *Introd. à la vie dévote*.)—Les preuves que le public a déjà reçues de la sagesse et de la probité de M. le chancelier, ne me permettent pas de craindre que sa conduite ne réponde à l'éclat de ses ancêtres, à la splendeur de sa charge, et à l'*élection* de son prince. (LE MAIST., *Plaid.*, XXXIII.) — Soit qu'il voulût tenir sa parole en ruinant ses affaires, soit qu'il les remît en la violant, il était toujours réduit à une déplorable *élection*, ou de hasarder son État pour être fidèle, ou de manquer à son honneur pour demeurer roi. (BALZ., *Le Prince*, c. XV.) — Ce lieu, embelli d'une eau extrêmement claire, et fortifié de la même eau, raisonnablement profonde, me parut digne de l'*élection* d'un homme qui ne veut point de commerce avec le monde. (Id., *Entret.*, VI.) — Tant de captifs volontaires, qui renoncent à la liberté, et qui s'enferment par *élection* et par conseil (délibération). (Id., *ibid.*, XXII.)

Mon cœur n'étant pas libre en cette *élection*. (RACAN, *Berg.*, IV, 1.)

Pour le seul Alcidor je veux mourir et vivre,
C'est celui dont mon cœur a fait *élection*. (Id., *ibid.*, V, 2.)

ÉLEVER, fig., relever, exalter, vanter :

J'ai beau devant les yeux lui remettre Hippolyte,
Parler de ses attraits, *élever* son mérite,
Sa grâce, son esprit, sa naissance, son bien,
Je n'avance non plus qu'à ne lui dire rien. (*La Gal. du Pal.*, I, 1.)

D'ailleurs, lorsque j'*élève* un si rare service,
Tu me le fais soudain soupçonner d'artifice. (T. CORN., *Stilic.*, III, 3.)

S'ils méprisaient Aristote, ce n'était pas qu'ils ne pussent le bien entendre, et mieux sans doute que ceux qui l'*ont élevé* depuis. (FLEURY, *Choix des ét.*, I, 3.) — Lorsqu'il crut être au comble de ses désirs, et que, dans l'excès de sa passion, il la pressa de lui donner des marques sensibles de celle dont elle le flattoit, elle prit un ton d'orgueil, lui *éleva* toutes les vertus d'Othon, lui expliqua les manières tendres et délicates dont il l'aimoit. (ST.-RÉAL, *Epicharis.*) — Elle en dit mille biens, elle loua sa douceur, sa complaisance et son honnêteté pour tout le monde, mais elle *éleva* surtout sa bonne mine et sa beauté. (LA CHAPELLE, *Les Amours de Catulle*, I.)

De même avec un nom de personne pour régime :

J'ai hazardé souvent et ma fortune et ma vie, en *élevant* par mes discours Vostre Majesté au-dessus de tous les princes de l'Europe et de ces rois d'Orient, même en leur présence. (TAVERN., *Voy. de Perse*, epistre.)

Et encore en plein dix-huitième siècle :

J'avoue qu'il n'avait pas besoin de mes éloges; ses actions l'*élèvent* mieux que cet écrit. (MAULÉON, *Défense du C. de Port.*)

— ÉLEVER A, en parlant de sentiment, élever à la hauteur de :

C'est à toi d'*élever* tes sentiments *aux* miens,
Non à moi de descendre à la honte des tiens. (*Hor.*, IV, 7.)

— ÉLEVER, avec *en* pour *à;* emploi qui a été critiqué dans l'*Examen du Cid :*

« Vous *élève en* un rang...

cela n'est pas français, il faut dire élever à un rang. » (*Sent. de l'Acad. sur le Cid*, LIV.)

On trouve, dans cette signification, quelques exemples de *élever dans*, pour *élever à*, comme *élever dans les charges :*

Il y a dans ce pays-ci une espèce de gens qui, voyant qu'on ne leur fait pas l'honneur de les *élever dans les charges* et dans les emplois de distinction, trouvent le moyen, par leur propre industrie, de se faire valoir eux-mêmes. (BRUEYS, *l'Important*, I, 2.)

— S'ÉLEVER, en parlant du style, prendre plus de force, de grandeur, de beauté :

Certainement on peut dire que mes autres pièces ont peu d'avantages qui ne se rencontrent en celle-ci. Elle a tout ensemble la beauté du sujet, la nouveauté des fictions, la force des vers, la facilité de l'expression, la solidité du raisonne-

ment, la chaleur des passions, les tendresses de l'amour et de l'amitié, et cet heureux assemblage est ménagé de sorte qu'elle *s'élève* d'acte en acte. Le second passe le premier, le troisième est au-dessus du second, et le dernier l'emporte sur tous les autres. (*Exam. de Rodog.*)

ÉLITE, *choix*, comme on employait aussi *élection* :

> C'est donc la vérité, que la belle Mélite
> Fait du brave Philandre une louable *élite*,
> Et qu'il obtient ainsi de sa seule vertu
> Ce qu'Éraste et Tircis ont en vain débattu. (*Mél.*, II, 7.)

ELLIPSE. Entre les ellipses si fréquentes dans le style de Corneille, les suivantes sont très-remarquables :

> Pensez plutôt à ceux dont le service offert,
> *Accepté vous conserve, et refusé vous perd.*
> DORISE. Crois-tu donc, assassin, m'acquérir par ton crime,
> *Qu'innocent méprisé, coupable je t'estime?* (*Cl.*, IV, 1.)

On peut y voir le modèle de l'ellipse si célèbre de l'*Andromaque* de Racine :

> Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle?

ÉLOIGNEMENT, action de s'éloigner de quelqu'un, avec le pluriel :

> Le sang royal n'a point ces bas attachements
> Qui font les déplaisirs de ces *éloignements*. (*Œd.*, I, 4.)

ÉLOIGNER DE, suivi d'un infinitif. ÉLOIGNER DE RÉGNER, écarter du trône :

> L'argent put inspirer la voix qui les prononce,
> Cet organe des dieux put se laisser gagner
> A ceux que ma naissance *éloignoit de régner*. (*Œd.*, III, 5.)

— ÉLOIGNER QUELQU'UN, pour *s'éloigner de quelqu'un*; ÉLOIGNER QUELQUE CHOSE, pour *s'éloigner de quelque chose* :

> Bien que *vous éloigner* ce me soit un martyre,
> Puisque vous le voulez, je n'y puis contredire. (*La Suiv.*, III, 9.)
> Ses vaisseaux en bon ordre *ont éloigné la ville*,
> Et pour joindre César n'ont avancé qu'un mille. (*Pomp.*, III, 1.)

« Ont éloigné la ville » est un solécisme. Il fallait, « se sont éloignés de, » ou plutôt une autre expression, un autre tour, » dit Voltaire.

Le blâme est injuste. *Éloigner*, actif, dans le sens de *s'éloigner de*, fuir, éviter, était de la langue la plus correcte au dix-septième siècle, comme elle l'avait été au seizième et auparavant. « Il n'y a rien de plus commun dans nos poëtes, tant anciens que mo-

dernes, que cette façon de parler,» dit, pour sa *justification* particulière, Ménage, que l'on avait repris d'avoir dit dans son *Oiseleur :*

« *Si bientôt l'insensible éloignoit ces beaux lieux.* »
(*Observ. sur la lang. franç.*, 1re p., c. 148.)

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini; quelques-uns de diverses dates suffiront :

Quant li duï baron se furent desfié,
Li uns *eslonge* l'autre un arpent mesuré. (*Gui de Bourg.*, v. 2374.)

Trouva sa dame, qui monta sur son cheval et picqua fort, tant qu'ilz eurent *esloingné* la place. (*Les Cent Nouv. du roi Louis XI*, XCVIII.) — Incontinent il vous *eslongera* et querra autre part son aventure. (*Les Évang. des Quen.*, édit. Jann., p. 155.)

Car qui d'amours ne veut prendre le ply,
Et a désir de fuyr le danger
De son ardeur, pour tel mal estranger,
Besoin luy est d'*eslongner* la personne,
A qui son cœur enamouré se donne. (CL. MAROT, *Le Temple de Cup.*)

Le texte est celui de la révision que Marot fit de ses Œuvres en 1538. Dans l'ancienne édition gothique de 1515, on lisait :

Car, comme dit le bon poëte ennobli,
Se desir as de fuir le danger
D'ardent amour, et du tout l'estranger,
Eslongne-toi de la dame ou personne.
A qui du tout ton loyal cœur se donne.

Éloigner quelqu'un, pour signifier le fuir, était donc plus élégant que *s'éloigner de quelqu'un*, puisque Marot a cru devoir corriger : *Éloigne-toi de la personne*, en *éloigner la personne :*

Clément Marot a dit encore :

Mon devoir veut qu'*eslongne* votre face.
Désir me veut près de vous retenir. (*Élég.*, XX.)

Le peuple ne vouloit pas que Pompéius *eslongnast* de gueres loin la ville de Rome. (AMYOT, *Vies*, Crassus.)

Le roy, comme un Pâris, affolé d'une Hélène,
Du feu chaud de l'amour portant son âme pleine,
Estimoit presque moins perdre sa royauté,
Que de sa dame amie *éloigner* la beauté. (BAÏF, *Poém.*, II, Du Mémil.)

Je n'ay vu qu'à regret la beauté du soleil,
Depuis qu'en soupirant j'*éloignay* ce bel œil. (BERTAUD, *Stanc.*)

Éloignant vos beautés, je vous laisse en ma place.
Mon cœur....
Mais quand je suis forcé d'*éloigner* votre vue....
(DESPORT., *Am. de Diane*, I, Sonnet XXII.)

Mais il me faut hester, qu'il n'*estongne* le bois.
(LASPHRISE, *La Nouv. tragi-com.*)

Non, quelque chose que je face,
Je ne peux *esloigner* sa face,
Sa face, dis-je, et ses beaux yeux,
Qui font honte au soleil des cieux. (GODARD, *Les Desguisez*, IV, I.)

J'estois desjà sur la frontiere, en la meditation de quitter ma patrie et dans l'incertitude d'y plus revenir, et cette contrainte d'*esloigner* vostre cour tenoit mon esprit dans des troubles qui me rendoient indifferentes et la capture et l'évasion. (THÉOPH., *Apol. au Roy.*) — A peine *avons*-nous *éloigné* la côte, que nous avons été pris par une galère turque. (CYRANO, *Le Péd. joué*, II, 4.)

Et me cachay dans des roseaux
D'où, jusqu'à tant que vos vaisseaux
Eussent éloigné le rivage,
Je ne bougeoy comme homme sage. (SCARR., *Virg. trav.*, II.)

Puis, poussés par des vents prospères,
Éloignasmes bien ébahis,
Cet abominable pays. (Id., *ibid.*, III.)

S'ils ne sont assez diligents
De se tirer loin de l'orage,
Et plier vîtement bagage,
Pour *éloigner* ce trou maudit. (Id., *ibid.*)

Du camp du Rutulois *éloignant* les quartiers. (SEGR., *Énéide*, l. IX.)

On trouve de même, au sens moral, dans des auteurs du dix-septième siècle, *éloigner*, pour signifier éloigner de soi, fuir, éviter :

On ne se doit jamais jouer avec la faveur; on ne la peut trop embrasser quand elle est véritable; on ne la peut trop *éloigner* quand elle est fausse. (RETZ, *Mém.*, l. III, 1651.) — Le recevoir comme il faut, c'est le recevoir en détestant ses péchés, en *éloignant* les occasions de le commettre. (BOSS., *Médit. sur les Évang.*, Cène, I, XLVII.)

Éloigner pour *s'éloigner* est encore usité dans le centre de la France. On dit habituellement que des objets s'éloignent à la vue, lorsqu'au contraire c'est le spectateur qui s'éloigne :

Cette voiture *a éloigné* la ferme. (Cte JAUBERT, *Gloss. du centre de la France.*)

— ÉLOIGNÉ DE, avec un nom de chose, différent de :

Aussi comme son but est différent du mien,
Je dois prendre un chemin fort *éloigné du* sien. (*Suite du Menz.*, II, 3.)

EMBARQUER (s') A, fig., s'aventurer à, employé dans le style tragique :

Comme en de certains temps il fait bon s'expliquer,
En d'autres il vaut mieux ne *s'y* point *embarquer*. (*Oth.*, II, 3.)

EMBARRASSER (s'), en termes d'art dramatique, s'unir intimement, se mêler étroitement :

Ces personnages épisodiques doivent *s'embarrasser* si bien avec les premiers, qu'une seule intrigue brouille les uns et les autres. (*Prem. Disc.*)

— PIÈCE EMBARRASSÉE, pièce intriguée, pièce qui a l'intrigue pour principal moyen :

C'est l'incommodité des *pièces embarrassées*, qu'en termes de l'art on nomme *implexes*, par un mot emprunté du latin, telles que sont Rodogune et Héraclius. (*Exam. de Cin.*)

EMBRASÉ, fig. UN CŒUR BIEN EMBRASÉ, un cœur brûlant d'un amour sincère :

Dites, dites, seigneur, qu'il est bien mal aisé
De céder ce qu'adore *un cœur bien embrasé*. (*Tite et Bérén.*, II, 2.)

— AME EMBRASÉE, comme *âme embrasée d'amour* :

J'ai perdu temps, seigneur, et cette *âme embrasée*
Met trop de différence entre Æmon et Thésée. (*Œd.*, I, 4.)

EMBRASSER, fig. EMBRASSER LE TIMON, le prendre en main :

Du *timon qu'il embrasse* il se fait le seul guide. (*Oth.*, III, 4.)

EMBROUILLER, fig. EMBROUILLER LA CERVELLE, troubler la cervelle :

L'un disoit, il est jeune, il veut voir le pays.
L'autre, il s'est allé battre, il a quelque querelle.
L'autre, d'une autre idée *embrouilloit sa cervelle*. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

Des marauds dont le vin *embrouilloit la cervelle*
Vidoient à coups de poing une vieille querelle. (*Ibid.*, IV, 6.)

— EMBROUILLER (S') L'ESPRIT DE, ou simplement S'EMBROUILLER DE, se troubler l'esprit de, jeter de la confusion dans son esprit par :

Choisis une heure propre à rentrer en toi-même,
A penser aux bienfaits de la bonté suprême,
Sans *t'embrouiller l'esprit de* rien de curieux. (*Imit.*, I, 20.)

Répondras-tu pour lui de son peu de vertu?
Ou si c'est pour toi seul que tu dois rendre compte,
Quels que soient ses défauts, *de quoi t'embrouilles-tu?* (*Ibid.*, III, 24.)

J'ai délibéré de prendre le temps ainsi qu'il vient sans plus *m'embrouiller le cerveau de* ces amoureuses passions. (TOURNEBU, *Les Contens*, V, 4.)

On trouve de même, act., *embrouiller l'esprit*, jeter la confusion dans l'esprit :

Écoutez bien ce que vous dit votre ministre, et comme il mêle le vrai et le faux pour vous *embrouiller l'esprit*. (Boss., 2e *Instr. past.*, Prom. de l'Égl.)

— EMBROUILLER QUELQU'UN DE, lui embrouiller l'esprit par :

Voici mon vieux rêveur; fuyons de sa présence,
Qu'il ne *m'embrouille* encor *de* quelque confidence. (*La Suiv.*, V, 4.)

On a dit de même avec le pron. pers., *s'embrouiller de*, s'embarrasser de :

Je suis assez empesché de mes affaires, sans *m'embrouiller des tiennes*. (LABIV., *La Veuve*, I, 3.)

ÉMOUVOIR, exciter. NE RIEN ÉMOUVOIR, n'exciter aucun trouble, aucun soulèvement :

Si tu n'étois qu'un lâche, on auroit quelque espoir
Qu'enfin tu pourrois vivre, et *ne rien émouvoir*. (*Perth.*, V, 5.)

EMPÊCHER, v. a., suivi de *à*, rég. indir. :

Cet orgueilleux esprit, enflé de ses succès,
Pense bien de son cœur *nous empêcher* l'accès. (*Nicom.*, II, 4.)

Voltaire fait cette remarque :

« On ne dit point *empêcher à*, cela n'est pas français. « Il nous empêche l'accès de cette maison : » *nous* est là au datif; c'est un solécisme, il faut dire : « On nous défend l'accès de cette maison; on nous interdit l'accès; on nous défend, on nous empêche d'entrer. »

Les exemples suivants prouvent que la forme critiquée par le trop vétilleux commentateur était d'un usage correct au dix-septième siècle :

L'effort d'un déplaisir, pour être extrême, doit étonner toute l'âme, et *lui empescher* la liberté de ses actions. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 2.) — Un tel curé, par son avarice et envie, *nous* veut *empescher* la sépulture et la dernière volonté d'un qui est mort ces jours passés. (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, c. 7.) — Ilz en sont entrez en tel doubte et desfiance, qu'il m'a semblé que je ne *leur* debvrois *empescher* la garde, fortification et seureté des villes qu'ilz habitent. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 46, au roy, 26 avril 1585.) — Oultre les advis que vous nous en avés donnez et ce que nous en a rapporté le sieur de Vic qui est icy, nous en avons encore d'aultres d'ailleurs, par lesquelles leur mauvaise volonté nous est assez cogneue, laquelle nous ne leur pouvons pas empescher; mais, Dieu aidant, nous *leur* en *empescherons* bien les effects, mieux que nous espérons qu'ils ne feront ceulx de nos bons et justes desseings. (*Ibid.*, t. IV, p. 210, 24 août 1594.)— Et vous prions de croire que sy tost que Dieu nous aura fait la grâce de donner quelque ordre aux confusions qu'avons trouvées à nostre advenement à ceste couronne, et qui *nous empeschent* nos receptes et revenus ordinaires, ne fauldrons de vous rembourser des dicts prets à vostre contentement. (*Ibid.*, 20 oct. 1589, t. III, p. 62.)— Péricart voulant entrer, le passage *lui est empesché* par les archers de la garde. (PASQ., *Lett.*, XIII, 5.) — Là les capitaines complottèrent pour *empescher à* leur chef l'essai de ce logis avec son peu. (D'AUB., *Hist. univ.*, I, 2, 1re éd.)

Desja leur tyrannie a fait tout son pouvoir
Afin de *m'empescher* les moyens de la voir. (RACAN, *Berg.*, I, 1.)
L'excez de la douleur *m'empesche* la parole. (Id., *ibid.*, IV, 5.)

Les François tenoient alors la ville de Carcassonne assiegée, et les Bourguignons celle d'Arles ; les premiers quittèrent leur siège et se joignirent aux autres devant Arles, pour *lui empêcher* le passage du Rhône. (MÉZ., *Abr. de l'Hist. de Fr. av. Clovis.*) — Griffon fut tué dans la vallée de Morienne, en une rencontre qu'il

eut avec les gens de Pepin, qui vouloient *lui empêcher* le passage. (Id., *ibid.*, ann. 1753.) — Les Allemands, fâchés qu'on *leur* en *eût empêché* le pillage, escaladèrent les murailles. (Id., *ibid.*, ann. 1554.) — Les Thraces s'estoient emparez en grand nombre du sommet de cette montagne pour *empescher* le passage à Alexandre. (Du Ryer, *Les Supplém. de J. Freinshemius*, I, 11.) — Elle voulut parler deux ou trois fois, mais ses sanglots et ses larmes *lui empêchèrent* la parole. (Mme de La Fayette, *Zayde*, II.)

Nous croyons que cet emploi pourrait être renouvelé dans certains cas, comme il l'est dans la phrase suivante :

Philippe aperçut l'échaffourée, et, toujours poursuivi de l'idée de trahison, il s'écrie : « *Tuez, tuez cette ribaudaille qui nous empêche le chemin!* » (Chat., *Hist. de France.*)

— EMPÊCHER, sans rég. indir. de personne, et avec un rég. dir. de chose, apporter obstacle à :

Quoi! madame, faut-il que mon peu de puissance
Empesche les devoirs de ma reconnoissance? (*Méd.*, IV, 5.)

— EMPÊCHÉ, part. ÊTRE EMPÊCHÉ A, être embarrassé à :

Les mystères de cour souvent sont si cachés
Que les plus clairvoyants *y sont* bien *empêchés*. (*Nicom.*, III, 5.)

Suivant Voltaire « le mot *clairvoyants* est aujourd'hui banni du style noble. » On ne dit pas non plus « être empêché à quelque chose; » cela est à peine souffert dans le comique. »

Faut-il voir du style comique dans cette phrase du grave Bossuet :

Je sais bien qu'il est difficile d'exprimer la douleur d'une mère : on ne trouve pas aisément des traits qui nous représentent au vif des émotions si violentes; et si la peinture y a de la peine, l'éloquence ne s'y trouve pas moins *empêchée*. (Boss., *Prem. serm. pour le vend. de la Pass.*, I.)

Et dans celle-ci du profond Malebranche :

Celui-ci ne saura pas si l'âme est immortelle; il *serait* peut-être bien *empêché à* vous prouver qu'il y a un Dieu, et il vous réduira les égalités de l'algèbre les plus composées avec une facilité surprenante. (Maleb., *Entret. métaph.*, V.)

Corneille emploie encore *empêché à*, avec un infinitif, dans ses *Discours*, écrits d'un style constamment très-soutenu :

Si vous me demandiez ce que fait Cléopâtre dans Rodogune, depuis qu'elle a quitté ses deux fils au second acte, jusqu'à ce qu'elle rejoigne Antiochus au quatrième, je *serois* bien *empêché à* vous le dire, et je ne crois pas être obligé à en rendre compte. (*Trois. Disc.*)

EMPORTEMENT, transport de passion, excès quelconque causé par une passion emportée :

Quittez avec le bal vos malheurs pour me suivre,
Ou soudain à vos yeux je vais cesser de vivre.

Mettrez-vous en ma mort votre contentement?
ANGÉLIQ. Non ; mais que dira-t-on d'un tel *emportement?* (*La Pl. Roy.*, III, 6.)

Ces hauts *emportements*, qu'un beau feu leur inspire,
Doivent les élever, et non pas les détruire (les grandes actions). (*Œd.*, I, 1.)

Je voudrois que tous deux
Fussent loin de ma vue au comble de leurs vœux,
Que les *emportements* d'une ardeur mutuelle
M'eussent debarrassé de son amant et d'elle. (*Ibid.*, IV, 4.)

EMPORTER, pour *remporter :*

Et ne voir point Florame *emporter* à mes yeux
Le prix où prétendoit mon cœur ambitieux. (*La Suiv.*, V, 1.)

Vous seule d'un coup d'œil *emportâtes* la gloire
D'en faire évanouir la plus douce mémoire. (*Oth.*, II, 2.)

Il combattoit Antoine avec tant de courage,
Qu'il *emportoit* déjà sur lui quelque avantage. (*Pomp.*, V, 3.)

Que sert de disputer le passage de Loire?
Le sang sur la discorde *emporte* la victoire. (*Inscrip. mises sous des estampes*, II, La déroute du pont de Cé.)

J'apprends plus contre vous par mes désavantages
Que les plus beaux succès qu'ailleurs j'aie *emportés*
Ne m'ont encore appris par mes prospérités. (*Sert.*, III, 2.)

« On emporte une place, dit le célèbre commentateur, on remporte un avantage, on a un succès, on n'emporte point un succès. C'est un barbarisme. »

Il faudrait alors voir des barbarismes dans toutes ces phrases du seizième et du dix-septième siècle :

Chascun y va pour voir qui maintenant
Du jeu de fluste *emportera* le prix. (CL. MAR., *Chant past.*, au card. de Lorr.)

Il y aura bonne assemblée
S'elle n'*emporte* la victoire. (*Farce des chambrières.*)

Je dois seule le pris sur toutes *emporter*,
Soit pour l'entendement ou la ruse ou finesse. (*L'enfer de la mère Cardine.*)

Quintus Titius s'en vint devers lui, après qu'il eut gagné la bataille de Chéronée, lui annoncer que Trophonius lui faisoit savoir qu'il auroit dedans peu de temps une bataille au mesme lieu, dont il *emporteroit* la victoire. (AMYOT, *Vies.* Sylla.) — Les poëtes, désirant d'*emporter* le prix destiné à celuy qui auroit le mieux rencontré, s'obligeoient d'escrire à l'appétit et au goust du peuple et des juges. (FR. OGIER, *Préf. de Tyr et Sidon* de J. de Schelandre.)

Quand le monstre infâme d'envie
Jette les yeux dessus ta vie,
Et te voit *emporter* le prix
Des grands cœurs et des beaux esprits. (MALH., *Odes*, à M. de Belleg.)

Arimant pouvoit seul se vaincre et se dompter;
Son seul courage a pu cet honneur *emporter*. (RICHEL., *Mirame*, IV, 2.)

Elle mourra... Mais, dieux!
Comment me dérober au peuple furieux?

Car, si de ce combat *j'emporte* la victoire,
Son sang pour la venger peut jaillir sur ma gloire.
(CYRANO, *Mort d'Agripp.*, II, 1.)

Ils livrent des batailles et *emportent* de glorieuses victoires, quelque autre en ramasse les fruits. (*Le Polit. lutin, port. des ordon.*, etc., 1652.) — Si ma défaite avoit esté grande, la victoire que j'*emportay* sur mes envieux fut beaucoup plus grande que ma défaite. (DASSOUCY, *Avantures d'Italie*, c. III.) — Il s'imaginoit qu'il *emporteroit* facilement la gloire des armes contre un novice non encore bien étably. (MÉZERAY, *Hist. de Fr.*, VI, Franç. Ier, 1515.) — Il faut que la force, la magnanimité, la prudence, et cent autres vertus soient le principe de ces victoires qu'on veut *emporter* sur les hommes. (MASCARON, *Or. fun. d'Anne d'Autr.*, II.) — Il n'est pas possible à la fin que de telles extravagances, où l'impiété et l'absurdité combattent ensemble à qui *emportera* le dessus, n'ouvrent les yeux à nos frères. (BOSS., *Hist. des variat.*, XIII, 21.) — Ne soyez donc pas surprise si, bien que votre âme soit la plus sensible, la mienne sait le mieux aimer; et si, vous cédant en tant de choses, j'*emporte* au moins le prix de l'amour. (J.-J. ROUSS., *La Nouv. Héloïse*, I, 21.)

— EMPORTER LE CHOIX DE QUELQU'UN, le décider par une sorte de contrainte morale :

Et l'offre pour Othon de lui donner ma voix
Soudain en ma faveur *emportera son choix*. (*Oth.*, II, 4.)

Que votre seul mérite *emporte ce grand choix*,
Sans que votre présence ait mendié de voix. (*Pulch.*, I, 5.)

— Corneille dit encore dans le même sens, EMPORTER LE PREMIER RANG, EMPORTER L'APPROBATION, l'obtenir, avec une énergie de signification qu'*obtenir* n'a pas :

Ces grands rois qu'en tous lieux a suivi la victoire,
Lui voyant *emporter* sur eux *le premier rang*,
En deviendroient jaloux, s'il n'étoit pas leur sang. (*Androm.*, prol.)

En vérité, monsieur, quelque *approbation qu'ait emportée* notre nouvelle Jocaste, elle n'a point fait faire tant de *ah! ah!* dans l'hôtel de Bourgogne que votre lettre dans mon cabinet. (*Lett. à l'abbé de Pure*, 12 mars 1659.)

— Dans ce sens de *décider*, *entraîner*, Corneille a encore dit, en parlant un très-bon français, malgré l'avis contraire de Voltaire :

Les faveurs du tyran *emportent* tes promesses. (*Cinna*, III, 4.)

On trouve encore quelques emplois particuliers de *emporter* dans le sens de remporter, obtenir :

Philippe, pour la grandeur de ses mérites, *emporta*, par la voix des doctes, le surnom d'Auguste. (PASQ., *Rech.*, III, 29.)

— EMPORTER, faire céder, au sens matériel :

J'en ai su de lui-même ouvrir la fausse porte;
Étant seule, et de nuit, le moindre effort l'*emporte*. (*La Veuve*, III, 13.)

— EMPORTER, entraîner, au sens moral. SE LAISSER EMPORTER AU RAVISSEMENT :

Permettez que je *me laisse emporter au ravissement* que me donne cette pensée, et que je m'écrie dans ce transport. (*Pol.*, à la reine régente.)

— EMPORTER A, suivi d'un infinitif, comme *entraîner à* :

Le souvenir des siens, l'orgueil de sa naissance,
L'*emporte* à tous moments à braver ma puissance. (*Héracl.*, I, 1.)

Ni le travail du corps, ni le soin nécessaire
D'une pressante affaire,
Ne l'*emporte à* se disperser. (*Imit.*, II, 1.)

— S'EMPORTER A, suivi d'un nom de chose.

C'est une de ces locutions énergiques de la langue du meilleur temps, que les dictionnaires ont eu le tort grave d'omettre, et qui était d'autant plus enregistrable que de bons écrivains de nos jours ont su la reprendre et la placer très-heureusement.

S'emporter, dans Corneille comme chez les auteurs les plus autorisés, se joint à diverses prépositions, et a le sens de se laisser aller, se laisser entraîner à, se laisser emporter jusqu'à l'excès de :

Mais tous deux *s'emportant à* plus d'irrévérence. (*Pol.*, III, 2.)

Il n'y a certes qu'une extrême préoccupation qui puisse *s'emporter à* un tel reproche. (Boss., *Frag. sur div. mat. de controv.*, 3e frag.) — Je *m'emportai à* des imprécations qu'on n'auroit pas dû attendre de la modération ordinaire de mon esprit. (Mme DE VILLED., *Carmant.*, II, 2.) — Je m'aperçois que je me laisse *emporter* insensiblement *à* vos louanges, qui me viennent en foule sans les chercher. (AMELOT, *Hist. de Venise*, 1677, épître. — Voltaire *s'emporta* contre l'évêque de Glocester *à* une fureur vraiment bouffonne. (VILLEMAIN, *Tableau de la littér. au dix-huitième siècle*, XVIIIe leçon.)

Avec ellipse de *se* :

Laissant *emporter* son esprit, qui manque naturellement un peu d'assiette, *aux* impressions précipitées de la surprise. (VAUVEN., *Caract.*, XVIII.)

— S'EMPORTER DANS :

J'ai suivi tes conseils; mais plus je l'ai flattée,
Et plus *dans l'insolence elle s'est emportée;*
Si bien qu'enfin, outré de tant d'indignités,
Je *m'allais emporter dans* les extrémités. (*Pomp.*, II, 4.)

Il *s'emportoit* tous les jours *dans* des excès qui alloient jusqu'au scandale. (RETZ, *Mém.*, III, 1649.)

Avec cette heureuse aisance de modifier les locutions, on disait encore *s'emporter au delà de* :

Je *m'emporte*, monsieur, insensiblement beaucoup *au delà de* ce que vous m'avez demandé. (ARNAULD, *Œuvr.*, t. I, p. 148.)

Rien ne peut m'ébranler.
Jugez-en, puisqu'ainsi je vous ose parler;
Et *m'emporte au delà de* cette modestie,
Dont, jusqu'à ce moment, je n'étais point sortie. (RACINE, *Mithrid.*, IV, 4.)

S'emporter jusqu'à, suivi d'un infinitif :

Les gens de guerre connaissent qu'ils sont maîtres de donner l'empire. Ils *s'emportent jusqu'à* le vendre publiquement au plus offrant. (Boss., *Hist. univ*, 3e p., c. 7.) — Il est impossible qu'en prenant si peu de soin de se retenir dans les choses qui sont permises, ils ne *s'emportent* bientôt *jusqu'à* ne craindre plus de poursuivre celles qui sont ouvertement défendues. (Id., 2e *Serm. pour le jeudi de la deux. sem. de car.*, I.)

Corneille emploie activement *emporter à*, *emporter jusqu'à*, suivi d'un infinitif, avec un nom de chose pour sujet :

Les sentiments de douleur qu'il en peut légitimement concevoir devroient du moins l'*emporter à* faire quelques reproches à celle dont il se croit trahi et lui donner par là l'occasion de le désabuser. (*Exam. de Mél.*)

Mon frère va trop vite et sa chaleur l'*emporte*
Jusqu'à connaître mal des gens de cette sorte. (*Suite du Ment.*, II, 3.)

Nous relèverons seulement pour mémoire l'emploi actif de *emporter à*, suivi d'un substantif, dans le sens de entraîner à :

Elle avait deux fils de Démétrius, dont elle tua Séleucus, l'aîné, d'un coup de flèche, sitôt qu'il eut pris le diadème après la mort de son père, soit qu'elle craignît qu'il ne la voulût venger sur elle, soit que la même fureur l'*emportât à* ce nouveau parricide. (*Exam. de Rodog.*)

On trouve dans les dictionnaires des exemples analogues.

— S'EMPORTER DE COLÈRE, se laisser emporter par la colère :

S'il est bien amoureux, il peut faire une supercherie à son rival, il peut *s'emporter de colère*, et tuer dans un premier mouvement. (*Deux. Disc.*)

On a dit d'une manière analogue, *s'emporter de chaleur*, se laisser entraîner par son ardeur :

M. de La Rochefoucauld, qui avoit plus de cœur que d'expérience, *s'emporta de chaleur*; il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste et chargea les ennemis. (RETZ, *Mém.*, II, 1649.)

— EMPORTER (S'), se laisser entraîner par une passion, quelle qu'elle soit, au delà de la raison ou de la mesure :

Trop chaud ami qu'il est, il *s'emporte* à tous coups
Pour un fourbe insolent qui se moque de nous. (*La Veuve*, V, 6.)

Mon père, retenez des femmes qui *s'emportent*,
Et de grâce empêchez surtout qu'elles ne sortent,
Leur amour importun viendroit avec éclat,
Par des cris et des pleurs troubler notre combat. (*Hor.*, II, 8.)

Je *m'emporte*, et mes sens interdits
Impriment leur désordre en tout ce que je dis. (*Tite et Bér.*, II, 5.)

EURIDICE. C'est ce que j'ai connu de plus digne de moi.
PACORUS. Si le mérite est grand, l'estime est un peu forte.
Vous la pardonnerez à l'amour qui *s'emporte*. (*Sur.*, II, 2.)

De nouveau je *m'emporte*. Encore un coup, pardonne
Ce doux égarement que le sang me redonne. (*Au roi, sur son ret. de Fl.*)

S'emporter s'employait assez fréquemment pour se laisser entraîner trop loin, au delà de ce qui est juste :

Le prince a dû recevoir une puissance indépendante de toute autre puissance qui soit sur la terre. Mais il ne faut pas pour cela qu'il s'oublie, ni qu'il *s'emporte*, puisque moins il a de compte à rendre aux hommes, plus il a de compte à rendre à Dieu. (Boss., *Polit.*, IV, 2.) — Lorsque vous découvrez quelque désordre visible, au lieu d'outrager vos frères par des invectives cruelles, espérez plutôt un temps meilleur et plus pur, et tempérez par cette espérance l'amertume de votre zèle, qui *s'emporte* avec trop d'excès. (Id., *Serm. pour le sam. de la 3e sem. de car.*, I.) — Il estimait ces bons religieux utiles pour l'instruction de la jeunesse, mais faciles à *s'emporter*, sous prétexte de piété, contre l'obéissance des princes. (RICHEL., *Mém.*, l. I, 1610.)

On disait de même *un emporté*, pour signifier un homme qui se laisse emporter à ses passions :

Combien de maisons à demi éteintes voient tous les jours finir dans les débauches et dans la santé ruinée d'*un emporté* toute l'espérance de leur postérité, et toute la gloire des titres qu'une longue suite de siècles avaient amassés sur leur tête! (MASS., *Serm. pour le vendr. de la 2e sem. de car.*, I.)

EMPRESSEMENT, fig. L'EMPRESSEMENT D'UN DÉSIR :

Malgré *l'empressement d'un curieux désir*,
Il faut pour lui parler attendre son loisir. (*L'Illus. com.*, I, 1.)

EMPRUNTER, avec un nom de chose pour régime indirect.

EMPRUNTER DES AILES DE SON EFFROI :

Nous sommes seul à seul. Quoi! ton peu d'assurance
Ne met plus qu'en tes pieds sa dernière espérance? -
Marche *sans emprunter d'ailes de ton effroi*,
Je ne cours point après des lâches comme toi. (*Clit.*, I, 9.)

EN, comme *sur*, en parlant de personnes :

J'aperçois Vinius. Qu'on m'amène sa fille.
J'en punirai le crime *en toute la famille*. (*Oth.*, V, 1.)

— EN, comme *pour*, EN MOI, pour moi :

Pour faire dire encor aux peuples pleins d'effroi
Que venir, voir et vaincre est même chose *en moi*. (*Pomp.*, IV, 3.)

— EN, pour *de lui*, se rapportant à un nom de personne :

Que cependant Félix m'immole à ta colère,
Qu'un rival plus puissant éblouisse ses yeux,

Qu'aux dépens de ma vie il s'*en* fasse beau-père,
Et qu'à titre d'esclave il commande en ces lieux. (*Pol.*, IV, 2.)

J'*en* ai fait un martyr, sa mort me fait chrétien,
J'ai fait tout son bonheur, il veut faire le mien. (*Ibid.*, V, 5.)

Sans l'avoir jamais vu je connois son courage.
Qu'importe après cela quel *en* soit le visage?
Tout le reste me plaît, si le cœur *en* est haut,
Et si l'âme est parfaite il n'a point de défaut. (*Suite du Ment.*, IV, 2.)

Régnez comme Attila, je vous préfère à lui;
Mais point d'époux qui n'ose *en* dédaigner l'appui. (*Attila*, II, 2.)

Oui, seigneur;
Vous *en* voulez la main, et j'*en* ai tout le cœur. (*Tite et Bér.*, II, 2.)

De quelque éclat qu'il se soit revêtu,
Un crime qu'il ignore *en* souille la vertu. (*Héracl.*, II, 3.)

Voltaire a critiqué ces derniers vers, croyant que *en* se rapportait à *innocence*, qui précède, ce qui serait absurde, tandis qu'il se rapporte, avec le sens si fréquent de *de lui*, au sujet de la phrase *il* (Martian.)

Le poëte se sert de même de *en*, pour *de lui* ou pour *par lui*, comme régime indirect d'un verbe :

Tout est au-dessous d'elle, à moins que de régner,
Et sans doute qu'Æmon s'*en* verra dédaigner. (*OEd.*, I, 3.)

Ne pouvant citer tous les emplois que fait Corneille de *en* pour *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, ou pour *par lui*, *par elle*, *par eux*, nous nous contenterons d'indiquer encore : *Oth.*, II, 1 ; II, 2 ; II, 4 ; III, 3 ; *L'Illus. com.*, III, 1 ; *Le Ment.*, IV, 7.

« Les poëtes, observe un auteur contemporain, ont employé souvent *en* au lieu de *lui*, ou d'*elle*, mais par licence, par extension, et toujours dans un sens méprisant et odieux.

« Un vieillard amoureux, dit Corneille, mérite qu'on *en* rie.

« Pour punir un méchant, dit Voltaire, pour *en* tirer justice. » (PHIL. CHASLES, *Préf. de la Gramm. nation.*)

On trouve très-fréquemment, au dix-septième et même au dix-huitième siècle, *en*, pour *de lui*, ou pour *par lui*, se rapportant à un substantif ou à un verbe, chez les prosateurs comme chez les poëtes, employé sans aucune idée méprisante ni odieuse :

Celui qui est paysan et qui vit fort bien en paysan me semble plus louable que celui qui est né gentilhomme et n'*en* fait pas les actions. (SOREL, *Francion*, XI.) — Comment peut-on aimer Dieu, quand on n'*en* entend jamais parler? (Mme DE SÉV., *Leu.*, 12 mars 1671.) — Il est bien difficile qu'on n'ait pas envie d'avertir ces sortes de gens qu'ils feroient bien de se dire à eux-mêmes ce qu'ils disent des autres, et de se reconnoître dans les portraits qu'ils *en* font. (NICOLE, *Essais*,

De la connoiss. de soi-même, VII.) — Chaque instant qui m'*en* éloignoit effaçoit insensiblement son idée de mon souvenir, et dès les premiers moments que je vous ai vue, je ne m'*en* suis plus souvenue du tout. (HAMILT., *Fleur d'épine*.)

C'est sa tante ; pourquoi ne la verroit-il pas?
Il *en* doit recueillir un fort gros héritage. (DESTOUCH., *Le Médis.*, II, 7.)

J'adore Adélaïde et j'*en* suis estimé. (PIRON, *G. Wasa*, IV, 2.

Au roi que nous pleurons il laissa la couronne.
Constance *en* est la sœur. (SAURIN, *Blanche et Guiscard*, I, 4.)

— EN, pour EN SA DÉFENSE, comme on dit *en sa faveur* :

J'obéis, et me tais ; mais de grâce encor, sire,
Deux mots *en sa défense*. (*Le Cid*, II, 6.)

— EN, avec un nom de ville :

Avant qu'avec toute autre on me puisse engager,
Je serai marié, si l'on veut, *en Alger*. (*Le Menu.*, V, 6.)

On pourrait dire qu'*Alger* est ici pour Algérie ; mais dans nos anciens auteurs, et même chez des écrivains plus rapprochés de nous, *en* se trouve très-souvent devant un nom de ville :

En Amiens (RABEL.) — Ah ! Dieu ! est-ce la façon de faire *en* Paris ? (LARIV., *Le Morf.*, V, 1.) — Je vous feray le plus misérable homme qui soit aujourd'huy *en* Paris. (Id., *Le Laquais*, II, 3.) — Cest espagnol l'eust deshonorée et honnie *en* Naples. (FR. D'AMBOIS., *Les Napol.*, III, 11.) — On alloit, dit-on, aux autres villes de Grece, chercher des rhetoriciens, des peintres, des musiciens ; mais *en* Lacédémone des législateurs, des magistrats et empereurs d'armée. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 24.) — Il mescontenta sa noblesse, qui l'alla, d'un cœur franc, saluer *en* Avignon. (PASQ., *Let.*, XIV, 2.) — J'ai aussi advis comme le sieur de Breves, qui faisoit cy-devant mes affaires *en* Constantinople, et auquel j'ay donné charge d'y résider pour mon ambassadeur, y a esté fort bien reçu de ce seigneur et de ses ministres. (*Lett. miss. de Henri IV*, 2 juillet 1573, t. II, p. 852.) — Poge dit avoir veu un cheval, qui entra *en* Constance durant qu'on y tenoit le concile. (BOUCHET, *Serées*, XI.) — M'ayant appris que le petit prince estoit desja avec toute sa maison dans le navire qui devoit me passer *en* Alexandrie. (GOMBEAV., *Cythér.*, p. 44.) Manitez supplia le roy de Palmirenie de luy permettre de faire un voyage *en* Babylone. (Id., *ibid.*, V.)

Un désir tout à fait éloigné
De celui qu'en partant je vous ai témoigné,
De Tauris *en* Alep a causé ma venue. (MAIRET, *Le Grand Soliman*, I, 2.)

On le voit, jusque assez avant dans le dix-septième siècle c'était la préposition *en* qui se plaçait généralement devant les noms de ville.

Du reste, Molière dit comme Corneille *en Alger* :

Se voyant éloigné du port, il m'a fait mettre dans un esquif, et m'envoie vous dire que si vous ne lui envoyez par moi tout à l'heure cinq cents écus, il va vous emmener votre fils *en Alger*. (*Fourber. de Scap.*, II, 11.) — Hélas ! mon pauvre maître, peut-être que je ne te verrai de ma vie, et qu'à l'heure que je parle on t'emmène esclave *en Alger*. (*Ibid.*)

A propos de l'emploi fait par Molière de la locution *en Alger*, M. Génin dit dans son *Lexique :*

« Cette façon de parler est née de l'horreur de nos pères pour l'hiatus, même en prose. *A Alger* leur paraissait intolérable. En pareil cas, ils appelaient à leur secours les consonnes euphoniques dont l'*n* était une des principales et disaient aller a(*n*) Alger. L'identité de prononciation a fait écrire par *e*, *en Alger :*

« Je serai marié, si l'on veut, *en Alger*. » (CORN., *Le Ment.*)

« Aujourd'hui que l'euphonie de notre langue a été détruite par l'intrusion des habitudes étrangères, tous les journaux écrivent, et l'on prononce *à Alger*. Cela s'appelle un perfectionnement logique. »

L'ingénieux philologue a fait ici, comme dans beaucoup d'autres occasions, de l'esprit en pure perte. Tant d'exemples que nous avons cités prouvent surabondamment que *en*, dans la locution *en Alger*, n'est pas une corruption de *an* employé par euphonie pour *à*, puisque *en* se mettait aussi bien devant les noms de ville commençant par une consonne que devant ceux qui commençaient par une voyelle : *en Paris*, *en Naples*, *en Lacédémone*, *en Constantinople*, *en Babylone*.

En s'emploie encore avec les noms de villes, aussi bien qu'avec les noms de provinces, dans le centre et dans le midi de la France.

— Corneille dit encore d'une manière analogue, EN BELLE-COUR, pour *à la place Belle-Cour :*

Je loge *en Belle-Cour*, environ au milieu,
Dans un grand pavillon. (*Suite du Ment.*, III, 3.)

On dit encore aujourd'hui à Lyon, *En Belle-Cour*, pour à *la place Belle-Cour*.

— EN, là-dessus :

N'*en* délibérons plus... (*Cinna*, II, 1.)

ENCENS, avec le pluriel, au propre ou au figuré :

Ce que tu vaux est en toi-même,
Tu fais ton prix par tes vertus ;
Tous les *encens* d'autrui sont *encens* superflus. (*Imit.*, II, 6.)

Et ces hautes vertus que de vous il hérite
Vous donnent votre part aux *encens* qu'il mérite. (*Vict. du Roi*, en 1667.)

Adieu ; quelques *encens* que tu veuilles m'offrir,
Je ne me saurois plus résoudre à les souffrir. (*La Gal. du Pal.*, II, 8.)

Les novices de l'art, avec tous leurs *encens*,
Et leurs mots inconnus, qu'ils feignent tout-puissans,
Leurs herbes, leurs parfums et leurs cérémonies,
Apportent au métier des longueurs infinies. (*L'Illus. com.*, I, 2.)

Mais, quoique vos *encens* le traitent d'immortel,
Cette grande victime est trop pour son autel. (*Pomp.*, I, 1.)

« *Encens*, dit Voltaire, ne souffre point le pluriel. On offre de l'encens aux immortels, mais l'encens ne traite point d'immortel. »

Juste pour *le traitent d'immortel*. Mais Voltaire a tort de reprendre *encens* au pluriel dans la tragédie de Corneille, comme il l'avait déjà repris dans une ode de Frédéric : « L'ode à Sa Majesté la reine votre mère, écrivait-il au roi de Prusse, avril 1738, me paraît votre plus bel ouvrage. Je n'y trouve à reprendre que quelques expressions qui ne sont pas tout à fait dans notre exactitude française. Nous ne disons pas *des encens* au pluriel. »

Encens se trouve avec le pluriel au sens propre et figuré, dans le style le plus sérieux comme dans le genre léger :

L'invention des *encens* et parfums aux églises. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 55.)

Tu sauras donc, ô mortel insensé,
Que mon courroux, tant de fois offensé
Par de si noires âmes,
Ne reçoit plus les vœux que des cœurs innocens,
Dont les voix et les flames
Eslevent ma louange avecque leurs *encens*. (RACAN, *Ps.*, XLIX.)

Et vous, suivez l'auguste frère,
Pour qui désormais nos autels
Fumeront d'*encens* éternels
Sur l'un et sur l'autre hémisphère. (CHAPELLE, *Lett. à M. d'Effiat.*)

Hier, à la chasse, près d'elle,
Je vous regardois longtemps;
Et, sans vous donner d'*encens*,
Vous me parûtes plus belle. (MOL., *Psyché*, I, 1.)

Cet empire que tient la raison sur les sens
Ne fait pas renoncer aux douceurs des *encens*. (Id., *Femm. sav.*, I, 1.)

Aux *encens* qu'elle donne à son héros d'esprit. (Id., *ibid.*, I, 3.)

Pour moi je ne vois rien de plus sot à mon sens
Qu'un auteur qui partout va gueuser des *encens*. (Id., *ibid.*, III, 5.)

Ce soin que vous voulez bien prendre de faire valoir nos bonnes intentions et nos services, de porter nos vœux et nos *encens* aux pieds du trône, et de répandre sur le public et sur les particuliers le secours de vos bons offices, sont des grâces que vous renouvelez, et que nous ressentons toutes les années. (FLÉCH., *Complim. à M. de Châteaun.*)

Que sa juste colère enfin soit désarmée,
Et ne lui faisons plus sentir d'autre fumée
Que celle des doctes *encens*. (SÉNECÉ, *Épît.*, Le Tabac.)

Corneille a donc suivi la tradition de la langue et parlé comme toute son époque en employant *encens* au pluriel.

A la remarque dont nous venons de prouver la fausseté, Voltaire ajoute :

« On peut observer ici qu'en aucune langue les métaux, les minéraux, les aromates, n'ont jamais de pluriel. Ainsi, chez toutes les nations on offre de l'or, de l'encens, de la myrrhe, et non des *ors*, des *encens*, des *myrrhes*. »

Palissot a relevé ainsi l'inexactitude de cette assertion :

« Voltaire se trompe évidemment en disant qu'en *aucune langue* les aromates, les métaux et les minéraux n'ont jamais de pluriel; ils sont, au contraire, employés de préférence au pluriel par les poëtes latins, et les exemples en sont si fréquents, qu'il paraît qu'ils y attachaient de l'élégance. On y trouve *thura*, *sulphura*, *æra*. »

Pour l'emploi de *thura*, ne voulant pas ici faire étalage de citations latines, nous nous contenterons d'indiquer : VIRG., *Æn.*, VIII, 65; *Georg.*, I, 57; *Cul.*, 86. HOR., *Od.*, I, 19, 14; IV, 1, 21, 22; *Epît.*, II, 51, 52; *Sat.*, I, 5, 99.

ENCHAINER A, fig., attacher inséparablement à :

Quel ordre a pu du trône exclure la jeunesse?
Quel astre à nos beaux jours *enchaîne* la faiblesse? (*Pulch.*, IV, 2.)

— ENCHAINER A, contraindre à, nécessiter absolument à :

Et le seul hyménée
Peut rompre le silence *où* je *suis enchaînée*. (*Sur.*, II, 3.)

— ENCHAINER LES HASARDS, soumettre les hasards à sa volonté :

Et ne rien hasarder, qu'on n'ait de toutes parts,
Autant qu'il est possible, *enchaîné les hasards*. (*Att.*, I, 1.)

On a dit, par imitation :

Nous avons par nos soins et par nos artifices
Du sort, autant qu'on peut, *enchaîné les caprices*. (LA FOSSE, *Manl.*, II, 2.)

— ENCHAINER LA TENDRESSE, pour signifier l'empêcher de se produire, d'éclater :

C'est la gêne où réduit celles de votre sorte
La scrupuleuse loi du respect qu'on leur porte
Il arrête les vœux, captive les désirs,
Abaisse les regards, étouffe les soupirs,
Dans le milieu du cœur enchaîne la tendresse. (*Oth.*, III, 1.

— ENCHAINER QUELQU'UN A SA PROMESSE, le contraindre à l'accomplir :

Mais si vous *m'enchaînez à ce que j'ai promis*,
Dès demain elle traite avec nos ennemis. (*Sert.*, IV, 3.)

ENCOLURE. ÊTRE D'ENCOLURE A (un infin.), être de taille, de tempérament à :

Aussi que vous cherchiez de ces sages coquettes
Qui bornent au babil leurs faveurs plus secrètes,
Et qui ne font l'amour que de babil et d'yeux?
Vous *êtes d'encolure à* vouloir un peu mieux. (*Le Ment.*, I, 1, 1re éd.)

ENDORMI, fig. PRUDENCE ENDORMIE :

Ma *prudence* n'est pas tout à fait *endormie*. (*Nicom.*, III, 2.)

— BRAS ENDORMI :

On supplante Alidor, du moins en apparence,
Et sans ressentiment tu souffres cette offense!
Ton courage est muet, et *ton bras endormi*. (*La Pl. Roy.*, III, 3.)

ENDURCIR, avec un nom de chose, rendre plus fort, plus enraciné :

Il faut agir de force avec de tels esprits,
Seigneur, et qui les flatte *endurcit* leurs mépris. (*Héract.*, I, 1.)

ENDURCISSEMENT, avec le pluriel :

Qu'est-elle souvent (la vie)! qu'un amas
De sacriléges, d'attentats,
D'*endurcissements* invincibles! (*Imit.*, I, 23.)

ENDURER, pris absolument :

Boire, et manger, et se vêtir,
Sont d'étranges fardeaux qu'impose la nature :
Oh! qu'un esprit ferme *endure*
Quand il s'y faut assujettir. (*Imit.*, III, 26.)
Ah! seigneur que j'*endure!*
Que d'agitations me déchirent le cœur! (*Ibid.*, III, 29.)

On a dit de même longtemps avant Corneille, et de son temps :

Il les sceit francs et debonnaires pour paciamment *endurer*. (*Les Quinze Joyes de mariage*, la quarte joye.)
Ah! que son cœur *endure!* (RICHELIEU, *Mirame*, IV, 1.)

— ENDURER QUE :

Mais as-tu vu ton père? et peut-il *endurer*
Qu'ainsi dans sa maison tu t'oses retirer? (*Mor.*, I, 4.)

« Ce mot *endurer*, observe justement Voltaire, est du style de la comédie; on ne dit que dans le discours le plus familier, *j'endure que, je n'endure pas que*. Le terme *endurer* ne s'admet dans le style noble qu'avec un accusatif, *les peines que j'endure*. »

En effet, *endurer* appartient plutôt au style familier :

Il faut que la plus jeune *endure* de l'aisnée. (L. C. DISCRET, *Aliz.*, II, 1.)

Je ne puis m'imaginer que vous soyez capable d'*endurer* davantage de l'injustice de l'oncle, ni de l'orgueil du neveu. (RETZ, *Conjur. de Fiesq.*)

— Corneille emploie aussi *endurer* absol. dans ses comédies :

Hélas! s'il est ainsi, quel malheur est le mien!
Je soupire, j'*endure*, et je n'avance à rien. (*L'Illus. com.*, II, 3.)

ENFANT. Emploi très-poétique en parlant des sentiments et de la cause qui les produit :

Sortez de mon esprit, ressentiments jaloux.
Noirs enfants du dépit, ennemis de ma gloire,
Tristes ressentiments, je ne veux plus vous croire. (*Sert.*, III, 2.)

Rentrez dans mon esprit, jaloux ressentiments,
Fiers enfants de l'honneur, nobles emportements;
C'est vous que je veux croire, et Pompée infidèle
Ne sauroit plus souffrir que ma haine chancelle. (*Ibid.*)

ENFANTER. Remarquables emplois au fig. :

Qui regarde les biens ou la condition
N'a qu'un amour avare ou plein d'ambition,
Et souille lâchement, par ce mélange infâme
Les plus nobles désirs qu'enfante une belle âme. (*L'Illus. com.*, II, 6.)

Il a su d'elle enfin que la solidité de votre prudence et la netteté de vos lumières *enfantent des conseils* si avantageux pour le gouvernement, qu'il semble... (*Pomp.*, au card. Mazarin.)

ENFERMER, avec un nom de personne, envelopper :

De ses meilleurs soldats une troupe choisie
Enferme la princesse, et sert sa jalousie. (*Méd.*, IV, 2.)

ENFLAMMER UNE FEMME, lui inspirer un ardent amour :

A cause qu'il parut quelque temps *m'enflammer*,
La pauvre fille a cru qu'il valoit bien l'aimer,
Et sur cette croyance elle en a pris envie. (*Mél.*, III, 5.)

Puisqu'un si grand mérite a pu vous *enflammer*. (*Pol.*, V, 3.)

Vous êtes, reprit-elle, le plus fortuné des précepteurs passés, présens et futurs. Vous *avez enflammé* ma maîtresse, qui m'a permis de vous révéler ce secret important. (LE SAGE, *Le Bachel. de Salam.*, I, 6.)

ENFLER LA RENOMMÉE DE QUELQU'UN, l'accroître, la grandir :

Ma voix, depuis dix ans qu'il commande une armée,
A-t-elle refusé d'*enfler sa renommée?* (*Nicom.*, IV, 2.

ENFLURE, au plur., appliqué au gonflement des vagues :

Les *enflures* des mers sont autant de miracles
Qu'enfante leur sein orgueilleux. (*Trad. du Ps.* XCII.)

ENFONCER, act. et fig., plonger :

N'*enfonçons* toutefois ni votre œil, ni le mien,
Dans ce profond abîme où nous ne voyons rien. (*Œd.*, II, 5.)

— ENFONCER, neut. et fig., creuser, pénétrer :

Les Septuagins Palmæ du P. Heserus ne vous font ni bien ni mal, ce sont des éloges de l'ouvrage et non pas des arguments pour en connaître l'auteur. J'ai vu déjà les deux lettres de M. Chiffet; elles *enfoncent* plus avant. (*Lett. au P. Boul.*, 23 *avril* 1652.)

On a dit de même :

On voit comme Jésus-Christ *enfonce*, pour ainsi dire, toujours et de plus en plus dans la matière. (Boss., *Médit.*, Cène, 1re p., XXXII.)— Montrez-leur combien elles sont incapables d'*enfoncer* dans les difficultés du droit. (FÉN., *Éduc. des filles*, XII.) — Molière est un grand poëte comique. Je ne crains pas dire qu'il a *enfoncé* plus avant que Térence dans certains caractères. (Id., *Lett. à l'Acad.*, VII.)

ENGAGER, au sens moral. ENGAGER SON AME, comme on dit engager son cœur :

Je lui prête mon bras sans *engager mon âme*. (*Sert.*, III, 2.)

— ENGAGER SA FOI QUE, promettre sur sa foi que :

Et je puis hautement vous *engager ma foi*
Que vous ne vous plaindrez du prince, ni du roi. (*Sur.*, II, 1.)

— ENGAGER DANS, entraîner dans, jeter dans. ENGAGER DANS UN ATTENTAT :

Et le peuple du moins pourroit la partager,
Si *dans quelque attentat* il osoit *l'engager*. (*Œd.*, I, 3.)

— ENGAGER DANS DES SOUPÇONS :

Et pressé *des soupçons où j'ai su l'engager*,
Lui-même, à ses yeux même, il l'a fait égorger. (*Att.*, III, 1.)

— S'ENGAGER A, suivi d'un subst., prendre l'engagement d'exécuter quelque chose. S'ENGAGER A LA PERTE DE QUELQU'UN :

Mes filles toutes deux contre moi se ranger,
Toutes deux *à ma perte* à l'envi *s'engager!* (*La Tois. d'or*, V, 6.)

— S'ENGAGER, pour signifier être engagé, être intéressé :

Et si ma passion cherchoit à s'excuser,
Mille exemples fameux pourroient t'autoriser :
Mais je n'en veux point suivre où ma gloire *s'engage*. (*Le Cid.*, I, 3.)

On lit dans les *Sentiments de l'Académie sur le Cid :*

« Ce dernier mot ne dit pas assez, pour signifier *ma gloire court fortune.* »

Cependant on a dit excellemment, et d'une manière tout à fait analogue, à l'actif, avec le sens d'intéresser :

Un cœur qui nous oublie *engage* notre gloire ;
Il faut à l'oublier mettre aussi tous nos soins. (MOL., *Le Tart.*, II, 4.)
Combattons ce grand cœur par générosité ;
Engageons sa vertu ; ménageons sa fierté. (QUIN., *Pausan.*, II, 5.)

ENHARDIR A (un infinitif), donner la hardiesse de :

Ce discours favorable *enhardira* mes feux
A bien user du temps si propice à mes vœux. (*L'Illus. com.*, II, 6.)

— FAIRE ENHARDIR QUELQU'UN, lui inspirer de la hardiesse :

Voyez-vous comme Othon sauroit encor se taire,
Si je ne l'*avois fait enhardir* par mon frère ? (*Oth.*, III, 1.)

— S'ENHARDIR A, suivi d'un infinitif, prendre la hardiesse de :

Je ne l'ai pas traduit si fidèlement, que je ne *me sois enhardi* plus d'une fois à étendre ou resserrer ses pensées. (*Poëme sur les vict. du Roi*, Au lecteur.)

ENIVRÉ DE, nourri de, jusqu'à l'enivrement :

Un dragon, *enivré des* plus mortels *poisons*
Qu'enfantent les péchés de toutes les saisons. (*Méd.*, II, 2.)

ENJOUÉ, fig., UNE PIÈCE ENJOUÉE, une pièce gaie :

Le cinquième est trop sérieux pour *une pièce si enjouée.* (*Exam. de la Suite du Menteur.*)

ENLEVER VERS, comme on dit conduire vers :

Scipion, ou l'obséde, ou le fait observer.
Dès demain *vers* Utique il le veut *enlever*. (*Sophon.*, V, 2.)

On disait de même *enlever dans*, pour signifier conduire et transporter dans :

Elle me fit dès le lendemain *enlever dans* un cloître, et elle défendit de m'y laisser voir à personne, jusqu'à ce que je me fusse résolue d'y prendre l'habit. (Mme DE VILLED., *Vie de H.-S. de Mol.*, I.) — Ayant eu des avis certains de sa mauvaise volonté, et qu'il me devoit *enlever en* une de ses maisons pour m'y tenir enfermée, je resolus de ne pas attendre cette violence. (*Ibid.*)

A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit ?
Venez-vous m'*enlever dans* l'éternelle nuit ? (RACINE, *Androm.*, V, 5.)

De cette oraison simple où elle était déjà, Dieu l'*enlève jusque dans* la plus haute contemplation. (FÉN., *Serm. pour la fête de Ste Thérèse.*)

ENNEMI, adj. RESPECT ENNEMI :

Quelque peu qu'on lui dise, on craint de lui trop dire.
A peine on se hasarde à jurer qu'on l'admire,
Et pour apprivoiser ce *respect ennemi*,
Il faut qu'en dépit d'elle elle s'offre à demi. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

ÉNORME, au sens mor., monstrueux :

Cette *énorme* action faite presqu'à nos yeux
Outrage la nature, et blesse jusqu'aux dieux. (*Hor.*, V, 3.)

ENRACINER DES SENTIMENTS :

Parle toutefois, parle, et non plus pour me plaire,
Mais pour rendre la force à ma juste colère :
Parle pour m'arracher ces tendres *sentiments*,
Que l'amour *enracine* au cœur des vrais amants. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

Corneille dit encore : *enraciner l'amour*, *enraciner la haine*. Voy. *Polyeucte*, en particulier.

On a dit de même, ou d'une manière analogue :

Nous ne devons pas faire grand état de tous les sentiments vifs que des mouvements passagers nous peuvent donner, si nous n'avons soin de les *enraciner* dans notre cœur par un long exercice d'une vie vraiment chrétienne. (NIC., *Contin. des Ess.* Sur l'évang. du 6e dim. de Pent.) — Le mépris et la haine de l'Église mère ne sont déjà que trop *enracinés* dans presque toutes les nations. (FÉN., *Let.*, au P. Daubent., 10 oct. 1714.) — Le tribunal des commissaires est odieux à la nation. C'est un préjugé qu'on *a enraciné* dans les esprits par les études. (Id., *Mém. sur la voie de procéd. contre les huit prél.*, III.) — L'inclination au bien sensible est née avec nous; nous l'*avons enracinée* jusque dans nos moelles, si je puis parler de la sorte, par nos attachements criminels et nos mauvaises habitudes. (BOSS., 2e *serm. pour le jour de Pâq.*, I.) — Partout où la monarchie est illimitée, il n'y a point et il ne saurait y avoir de liberté; il y a tout au plus des repos momentanés qui produisent une sécurité funeste, *enracinent* l'obéissance passive et ne garantissent en aucun sens le peuple et les individus. (MIRAB., *Des Lettres de cachet*, I, 8.)

— S'ENRACINER EN, avec un nom de chose pour sujet :

Fais que par là ma foi d'autant mieux s'illumine,
Que par là mon espoir d'autant mieux *s'enracine*
En ta haute bonté. (*Imit.*, IV, 14.)

ENRICHISSEMENT D'ÉLOQUENCE, ornement d'éloquence :

J'ai pris pour m'expliquer un style simple et me contente d'une expression nue de mes opinions, bonnes ou mauvaises, sans y chercher aucun *enrichissement d'éloquence*. (*Prem. Disc.*)

ENSEMBLE, employé comme *à la fois* :

Mon âme en est *ensemble* et ravie et confuse. (*La Veuve*, V, 7.)
Ta demande m'étonne *ensemble* et m'embarrasse. (*Ibid.*, V, 8.)

Clarimond est bien vain *ensemble* et bien crédule
De se persuader que Daphnis dissimule. (*La Suiv.*, III, 5.)

Mes forces et ma voix cèdent à ma douleur;
Son vif excès me tue *ensemble* et me console. (*L'Illus. com.*, V, 4.)

Lève les mains *ensemble* et les regards aux cieux. (*Pomp.*, III, 1.)

Je satisfais *ensemble* et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans. (*Excuses à Ariste.*)

Sur leurs hauts sentiments réglons plutôt les nôtres;
Soyons femme de l'un *ensemble* et sœur des autres. (*Mor.*, III, 1.)

Puisse-t-elle être un gage envers votre moitié,
De votre amour *ensemble* et de mon amitié. (*Rod.*, V, 3.)

Jugez pour ressaisir votre main usurpée,
Quel scrupule on aura du plus noir attentat,
Contre un rival *ensemble* et d'amour et d'État. (*Oth.*, III, 5.)

On a dit de même avant et après Corneille :

C'est être téméraire et malheureux *ensemble*. (AL. HARDY, *Alceste ou la Fid.*)

Sa beauté étoit *ensemble* si puissante et si douce, qu'elle se faisoit également aimer et respecter. (MÉZER., *Hist. de Fr.*, Blanche, femme de Louis VIII.) — Farjau crut être attaqué de tous côtés *ensemble* la première nuit. (PELLISS., *Lett. hist.*, 25 août 1673.)

Peut-on être innocente *ensemble* et malheureuse? (LAN., *Mah. sec.*, IV, 6.)

J'ai mon amant *ensemble* et ma gloire à sauver. (VOLT., *Alzire*, IV, 4.)

— De même, TOUT ENSEMBLE :

Puisqu'ainsi ton amour rencontre un double obstacle,
Et que ton froid silence et l'inégalité
S'opposent *tout ensemble* à ta témérité. (*La Veuve*, I, 1.)

ENSEVELIR SOUS LA POUSSIÈRE, à peu près comme on dit, *ensevelir dans l'oubli :*

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce poëme. Tout irrégulier qu'il est, il faut qu'il ait quelque mérite, puisqu'il a surmonté l'injure des temps, et qu'il paroît encore sur nos théâtres, bien qu'il y ait plus de vingt-cinq années qu'il est au monde, et qu'une si longue révolution en ait *enseveli* beaucoup *sous la poussière* qui sembloient avoir plus de droit que lui de prétendre à une si heureuse durée. (*Exam. de l'Illus. com.*)

ENTENDRE, en parlant d'un mouvement intérieur, pour *comprendre*, qui, selon Voltaire, semblerait plus juste :

Et, par un mouvement que je ne puis *entendre*,
De ma fureur je passe au zèle de mon gendre. (*Pol.*, V, 5.)

— ENTENDRE, apprendre :

Il l'écoute sans y avoir aucun intérêt notable, et par simple curiosité d'apprendre ce qu'il pouvoit avoir su déjà en la cour d'Égypte, où il étoit en assez bonne posture, étant gouverneur des neveux du roi, pour *entendre* des nouvelles assurées de tout ce qui se passoit dans la Syrie qui en est voisine. (*Exam. de Rod.*)

Signification autrefois très-usuelle, témoin ces exemples que nous avons cru inutile de multiplier davantage :

J'ai *entendu* par Boisse des nouvelles de votre blessure, qui m'est un extrême deuil dans ces nécessités. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 284, à Lubersac, 1587.) — Vous *entendrés* de mes nouvelles par Meninville. (*Ibid.*, t. IV, p. 5, 5 août 1595.) — Par mes dernières lettres vous aurés *entendu* la réduction volontaire de ceste ville en mon obéissance. (*Ibid.*, t. IV, p. 84, 5 janv. 1594.)

ENTRE-CONNAITRE (s'), se connaître mutuellement :

Quand il faut dire tout, on *s'entre-connoît* bien,
Chacun sait son métier, et... (*La Gal. du Pal.*, IV, 14.)

Puisque ces quartiers doivent être si éloignés l'un de l'autre, que les acteurs aient lieu de ne pas *s'entre-connoître*. (*Exam. de Mél.*)

Le dernier éditeur de Corneille, M. Taschereau, fait cette observation :

« *S'entre-connoître*. Corneille, qui cherchait à enrichir la langue, et auquel sont dus beaucoup de mots utiles, s'est servi d'un grand nombre de verbes ainsi composés. Dans le jeu de scène qui ouvre la scène XII de ce même acte, la lingère et le mercier *s'entre-poussent* une boîte ; dans *Clitandre*, on a lu dans l'Argument: *s'entr'aimer*, et, acte III, sc. I : *s'entre-devoir*; dans *la Veuve* : *s'entre-payer*, *s'entre-donner*, *s'entr'appeler*; on trouvera plus tard *s'entre-dire* dans l'Examen de *la Suivante*, *s'entre-choquer*, acte V, sc. IX de la même pièce, et *s'entre-produire*, au commencement de l'Epître dédicatoire de *Cinna*. L'Académie n'a sanctionné que quelques-unes de ces créations, qui ont toutes cependant au même degré la même raison d'être. »

Nous ajouterons qu'il est peu de ces verbes composés qui n'aient été employés avant Corneille.

ENTRÉE, DÈS L'ENTRÉE, DANS L'ENTRÉE, abs., comme *d'entrée*, dans le sens de d'abord, tout aussitôt :

Résiste *dès l'entrée* aux inclinations... (*Imit.*, I, 11.)
Elle attaque *dès l'entrée* (la tentation). (*Ibid.*, I, 13, éd. 1651.)
Quand *dès l'entrée* on lui fait tête. (*Ibid.*)
Résiste *dans l'entrée* aux inclinations
Que jettent dans ton cœur tes folles passions. (*Ibid.*, I, 11, éd. 1670.)

— ENTRÉE D'UN DESSEIN (l'), pour désigner le début, le commencement d'une entreprise :

Daigne en la mort comme en la vie
L'excès de sa bonté répondre à tes souhaits ;
Et *de tes desseins* à jamais
Favoriser *l'entrée*, et bénir la sortie. (*Trad. du Ps.* CXXI.)

ENTRE-IMMOLER (s'), s'immoler mutuellement :

Ils *s'entre-immolent* tous au commun adversaire,
Tous pensent le percer, quand ils percent leur frère. (*La Tois. d'or*, V, 2.)

ENTRE-MESURER (s'), mesurer réciproquement ses forces :

Je vois de tous côtés des partis et des ligues.
Chacun *s'entre-mesure*, et forme ses intrigues. (*Pulch.*, I, 1.)

ENTRE-PAYER (s'), fig. S'ENTRE-PAYER D'UNE MÊME MONNAIE :

Il a beau m'accabler de protestations,
Je démêle aisément toutes ses fictions,
Il ne me prête rien que je ne lui renvoie,
Nous nous entrepayons d'une même monnoie. (*La Veuve*, I, 3.)

ENTREPRENDRE QUELQU'UN, chercher à entrer adroitement dans son esprit, pour l'amener à ce que l'on veut; tâcher de le gagner, de le séduire :

Attale à ce dessein *entreprend* sa maîtresse. (*Nicom.*, I, 5.)

« On entreprend de faire quelque chose, ou bien on entreprend quelque chose; mais on n'entreprend pas quelqu'un. Cela ne se pourrait dire à toute force que dans le bas comique, et encore c'est dans un autre sens; cela veut dire, « attaquer, demander « raison, embarrasser, faire querelle. » Ce vers n'est pas français. »

Ce jugement est encore démenti par toute la tradition de la langue :

Combien qu'il fust un trés-grand flatteur pour se couler en la bonne grâce de quiconque il vouloit, il estoit néanmoins aisé à prendre luy-mesme, et à se laisser gagner par quiconque l'eust *entrepris*, par artifice de flatterie. (AMYOT, *Vies*, Crassus.) — Il *entreprit* tout à la fois quatre curez et leurs quatre chambrieres. (D'AUBIGNÉ, *le Baron de Fœneste*, II, 14.) — J'avois le don de persuader les personnes que j'*entreprenois*, et elles s'en trouvoient fort bien. (Mme DE LA GUETTE, *Mém.*, éd. Jannet, p. 58.) — Toutes ces qualités si propres à donner de l'amour lui auroient rendu faciles d'autres victoires que celles des esclaves qu'il *entreprenoit*. (ST-RÉAL., *Épic.*) — Il fait *entreprendre* la portière du couvent, la sœur qui écoutoit aux parloirs, et celle qui avoit le soin d'éveiller les autres. (Mme DE VILLED., *Ann. gal.*, II.)—Si j'avois été la seule que vous *eussiez entreprise*, j'aurois eu de la peine à me résoudre à faire ce que je fais. (Id., *ibid.*)

Quand vieux seigneur *entreprend* jeune dame,
Il ne doit qu'aplanir les chemins de son âme
Pour un plus jeune qui le suit. (Id., *Journ. amour*, 25e journ.)

Il avoit mis à mal toutes les femmes qu'il avoit *entreprises*. (BUSSY, *Hist. amour. des Gaules.*) — Vous n'avez point la mine de vous rendre pour une élégie, et je crois que ce seroit étrangement commettre les Muses que d'*entreprendre* un cœur comme le vôtre sans aucun autre appui que celui qu'elles peuvent donner. (SÉNECÉ, *Lett. à Mme ***.*)

Sans perdre temps à m'*entreprendre*,
Si vous avez des douceurs à conter,
Ma compagne est toujours en humeur d'écouter,
Et saura mieux que moi... (T. CORN., *Circé*, V, 3.)

On trouve encore *entreprendre une personne*, pour signifier commencer à s'occuper d'elle, dans le but de lui procurer telle ou telle connaissance :

Je vous prie d'*entreprendre la fille* de notre paysanne pour la bien instruire. (Mme DE MAINT., *Lett. sur l'éduc.*, à Mme de Brinon, 1683.)

— Corneille dit d'une manière assez particulière : ENTREPRENDRE LA PERTE DE QUELQU'UN :

Et ce sera du moins à force ouverte
Qu'un si vaillant guerrier *entreprendra ma perte*. (*Cid.*, III, 4.)

— ENTREPRENDRE, absol., faire une entreprise :

On *entreprend* assez, mais aucun n'exécute. (*Cin.*, II, 1.)

On cognoist assez que je leur sers de prétexte et que leurs principales fins tendent droictement contre votre personne et Estat, et que le zelle de la religion ne les a poulsez à *entreprendre*, puisqu'ilz ont esté aprés à praticquer les principaulx de la noblesse et des villes habitées par ceulx de la religion reformée, pour suivre leur party. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 46, au roy, 26 avril 1585.)

Ne différons donc plus puisqu'il faut *entreprendre*. (T. CORN., *Maxim.*, I, 3.)

Et si nos mécontents, par un secret appui,
Ont besoin pour agir d'être assurés de lui,
Il faut, dans le dessein qui me fait *entreprendre*,
Cacher à d'autres yeux la part qu'il voudra prendre. (Id., *ibid.*)

FAUSTE. Quoi? C'est lui qui conspire?
SÉVÈRE. Et ce qui doit surprendre,
C'est par Martian seul qu'il a fait *entreprendre*,
Sans que les conjurés, dont il est le soutien,
Sachent dans ce projet ni son nom ni le mien. (Id., *ibid.*, III, 1.)

Quoi! Straton ne sait pas qui les fait *entreprendre?* (Id., *ibid.*, IV, 2.)

Cet obstacle, seignour, a droit de vous surprendre,
Mais vous teniez trop sûr ce moyen d'*entreprendre*. (Id., *ibid.*, IV, 4.)

Leur crime découvert le pressoit d'*entreprendre*. (Id., *ibid.*, IV, 4.)

— ENTREPRENDRE CONTRE, faire des entreprises, se soulever, conspirer contre :

Et lorsque *contre vous* il m'a fait *entreprendre*,
La nature en secret auroit su m'en défendre. (*Héracl.*, IV, 4.)

Voltaire dit :

« Ce verbe *entreprendre* est actif, et veut ici absolument un régime. On ne dit point *entreprendre* pour *conspirer*.

« *N. B.* C'est parler très-bien que de dire, « je sais méditer, entreprendre et agir, » parce qu'alors *entreprendre*, *méditer* ont un sens indéfini. Il en est de même de plusieurs verbes actifs qu'on laisse alors sans régime. Il avait une tête capable d'imaginer, un cœur fait pour sentir, un bras pour exécuter ; mais « j'exécute contre vous, j'entreprends contre vous, j'imagine contre vous, » n'est pas français. Pourquoi? parce que ce défini *contre vous* fait attendre la chose « qu'on imagine, qu'on exécute et qu'on entreprend. »

Entreprendre, absol., ne peut-il pas parfaitement signifier *former des entreprises* en général, et la préposition *contre* être jointe à ce verbe pris neutralement pour indiquer la personne que ces entreprises attaquent? On trouve, du reste, d'excellents exemples d'*entreprendre contre :*

Ce honteux décampement, l'aversion que le roi témoigna dès lors de toutes choses généreuses et de la vraie gloire, qui ne s'acquiert que par les armes, et une inclination et disposition portée toute au repos, aux délices et plaisirs, le firent tomber en mépris qui engendra la haine, et la haine l'audace d'*entreprendre contre* lui, de laquelle procéda sa perdition avec infamie. (SULLY, *Les Écon. roy.*)— Et cependant, que vous patientés constamment en la deffense de la vraye religion et de vostre patrie, que Dieu semble desjà secourir en quelque façon, quand il met au cœur de vostre ennemy d'*entreprendre contre* cest Estat : ce qu'il ne peut sans une grande distraction. (*Lett. miss. de Henri IV.*) — Vous pourrés mettre en considération, si l'occasion s'en présentoit, et mesmes si vous voyés quelque inclination à *entreprendre contre* la seigneurie de Venise, qu'il ne se sçauroit rien faire plus au gré et advantage du dict roy d'Espagne. (*Ibid.*, t. IV, p. 47, 5 nov. 1593.) — Cette garnison d'Espagnols n'est pas suffisante d'*entreprendre contre* le gré du peuple. (DU VAIR, *Har. au Parlem.*, 26 juin 1593.) — Ce qui donna sujet et occasion au roy d'*entreprendre contre* eux plus avant. (DE CHEVERNY, *Mém.*, 1571.) — Il y avoit quelques dispositions pour *entreprendre contre* cette ville. (PELLISS., *Lett. hist.*, 14 août 1674.)—Son règne aurait été aussi heureux, selon les apparences, que celui de son frère, si, à la persuasion de sa femme, et voulant suivre l'exemple, et peut-être les conseils de notre roi, il n'*avait entrepris contre* la religion de son pays et contre les privilèges de son parlement. (LA FARE, *Mém.*, c. 9.)

— ENTREPRENDRE SUR :

Votre haine tremblante est un mauvais appui
A quiconque pour vous *entreprendroit sur* lui. (*Perth.*, II, 1.)

J'espère les rencontrer, et si l'occasion s'offre d'*entreprendre sur* eulx, ne la laisseray passer. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 177.) — Sur les frequens advis qui me sont donnez des desseings qu'ont mes ennemys d'*entreprendre sur* ma ville de Saint-Malo, j'ay estimé... (*Ibid.*, p. 738.)

ENTRER AU MARIAGE, s'engager dans les liens du mariage :

Mais quand j'eus bien pensé que j'allois à mon âge,
Au sortir de Poitiers *entrer au mariage;*
Que j'eus considéré ces chaînes de plus près,
Son visage à ce prix n'eut plus pour moi d'attraits. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

ENTRE-SOUTENIR (s'), fig., s'entre-appuyer, se fortifier mutuellement :

Un combat dure encor, que mille autres surviennent,
Et cet enchaînement dont ils *s'entre-soutiennent*
Fait un cercle de maux qui ne sauraient finir. (*Imit.*, III, 20.)

Vous avez, madame, deux choses qui *s'entre-soutiennent*, et qui vous font des maux infinis. (FÉN., *Lett. spirit.*, 10 nov. 1702.)

ENTRETENIR. DE QUOI QUE POUR VOUS NOTRE AMOUR M'ENTRETIENNE, quoi que me dise, que m'inspire pour vous notre amour :

*De quoi qu'*en ta faveur *notre amour m'entretienne,*
Ma générosité doit répondre à la tienne. (*Le Cid*, III, 4.)

*De quoi qu'*en ma faveur *notre amour l'entretienne,*
Ta générosité doit répondre à la mienne. (*Ibid.*)

Je vous l'ai déjà dit et vous le dis encore :
Vivez avec Sévère, ou mourez avec moi.
Je ne méprise point vos pleurs ni votre foi,
Mais *de quoi que pour vous notre amour m'entretienne,*
Je ne vous connois plus si vous n'êtes chrétienne. (*Pol.*, V, 3.)

ENTRETIEN. Emploi hardi au figuré :

O vous, à ma douleur objet terrible et tendre,
Éternel *entretien* de haine et de pitié,
Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié. (*Pomp.*, V, 1.)

C'est-à-dire : Vous qui me parlerez sans cesse de haine et de pitié, qui entretiendrez sans cesse dans mon cœur la haine et la pitié.

— AIMER L'ENTRETIEN DE SA FANTAISIE, aimer à s'entretenir avec son imagination :

Vous *aimez l'entretien de votre fantaisie.* (*La Gal. du Pal.*, II, 2.)

ENVENIMER, fig. ENVENIMER UN SOUVENIR, le rendre plus amer, plus douloureux :

N'*envenime* point *le cuisant souvenir*
Que le commandement devoit m'appartenir. (*Sert.*, I, 1.)

— ENVENIMÉ, fig. ASTRE ENVENIMÉ, dans le sens de destinée funeste et contagieuse :

Heureuse en mes malheurs si ce triste hyménée
Pour le bonheur de Rome à César m'eût donnée,
Et si j'eusse avec moi porté dans ta maison
D'*un astre envenimé* l'invincible poison ! (*Pomp.*, III, 4.)

ENVERS. METTRE DES DESSEINS A L'ENVERS, les renverser, les confondre :

En vain contre le roi vous opposez vos armes ;
Sa majesté brillante avec de si doux charmes,
Peut *mettre* en un moment *vos desseins à l'envers.* (*Inscrip. mises sous des estamp.*, II. La déroute du pont de Cé.)

— On a dit de même après Corneille :

Je me vais donc, sur ta parole,
Hasarder à faire des vers,

Pour te peindre ce grand revers
Qui trompa notre espoir frivole,
Et *mit nos projets à l'envers.* (CHAULIEU, *Lett.*, à Dangeau.)

ENVIE. FAIRE ENVIE D'UNE CHOSE, en donner envie :

A force de baiser *vous m'en feriez envie*,
Trêve. (*Mél.*, v, 5, 1re édit.)

ENVOLER (S') APRÈS, fig. :

O dieux! je sens mon âme *après* lui *s'envoler.* (*L'Illus. com.*, II, 2.)

ENVOYER AU JOUR, pour signifier, faire naître :

Quand je quittai la Perse, et brisai l'esclavage
Où m'*envoyant au jour* le ciel m'avoit soumis,
Je crus qu'il me falloit parmi ses ennemis
D'un protecteur puissant assurer l'avantage. (*Agés.*, I, 3.)

— ENVOYER DEVANT SOI, fig. :

Tu dois *envoyer* par avance
Tes bonnes œuvres *devant toi*,
Qui de ton juge et de ton roi
Puissent préparer la clémence. (*Imit.*, I, 23.)

— Corneille emploie l'ancien futur en *oirai* au lieu de *errai :*

Vous m'*envoierez* à Rome! (*Nicom.*, IV, 4.)
Vous *envoierez* après sitôt qu'il fera jour. (*Ibid.*, V, 5.)
Jusqu'à toi, mon Sauveur, j'*envoierai* ma prière. (*Imit.*, II, 9.)
Pâques, jour saint, vaut autre poésie,
J'*envoyrai* lors, si Dieu me prête vie... (LA FONT., *Épître à un ami.*)

C'est encore assez généralement la forme rustique.

ÉPANCHEMENT, au propre, action de répandre, de verser, et la chose répandue, versée :

Féconds *épanchements* de pluie et de rosée,
Bénissez le Seigneur. (*Trad. du Cant. des trois enfants.*)

Que fait en moi ce soleil si grand et si vaste par le prodigieux *épanchement* de ses rayons? (Boss., *Conn. de Dieu.*) — Les *épanchements* des sources et les écoulements des glaciers. (MALTE-BRUN, *Géogr.*, l. 32.)

— Corneille emploie aussi, comme les meilleurs écrivains de son temps, ce mot au figuré, pour mieux marquer l'action de répandre les bienfaits, de verser la lumière, etc. :

Telles sont les faveurs que ta main nous partage,
Grand roi, du roi des rois la plus parfaite image,
Tel est l'*épanchement* de tes nouveaux bienfaits,
Il prévient l'espérance, il surprend les souhaits. (*Remerc. au roi, en* 1663.)
Un plein *épanchement* de consolations. (*Imit.*, II, 1.)

Tout ce que la nature ose faire de dons,
Tout ce qu'au-dessus d'elle ici nous possédons,
Sont des *épanchements* de ta pleine richesse. (*Imit.*, III, 22.)

D'une clarté céleste un long *épanchement*
Fera briller incessamment
D'un rayon infini la splendeur ineffable. (*Ibid.*, III. 47.)

On trouve dans des sens analogues

Force plus que jamais l'agréable abondance
A verser ses trésors dans le sein de la France ;
Et par l'*épanchement* de ses biens les plus doux,
Redouble le chagrin de nos voisins jaloux. (PERRAULT, *Paral. des Anc. et des Mod.*, Épître au roi.)

Alcine nous la faisoit voir magnifique et inépuisable dans l'*épanchement* de ses dons. (MARMONT., *Cont.*, L'École de l'amitié.)—La doctrine catholique atteignait chaque jour son but fraternel par le simple *épanchement* de sa parole et de son ordinaire efficacité. (LACORD., 25e *Confér.*)

ÉPANCHER, fig. ÉPANCHER UNE GRANDEUR :

Et ce n'est que pour vous que vous avez conquis,
Puisque *cette grandeur* à son trône attachée
Sur nul autre que vous *ne peut être épanchée*. (*Nicom.*, II. 3.)

Cette alliance de mots paraît assez impropre.

ÉPANDRE, au sens propre, verser :

C'est Éraste, c'est lui, qui n'a plus d'autre envie
Que d'*épandre* à vos pieds son sang avec sa vie. (*Mél.*, V, 2.)

Il m'en souvient si bien que j'*épandrai* mon sang
Avant que je m'abaisse à démentir mon rang. (*Le Cid*, I, 2.)

Qu'un peu de votre humeur ou de votre vertu
Soulageroit les maux de ce cœur abattu!
Un soupir, une larme à regret *épandue*
M'auroit déjà guéri de vous avoir perdue. (*Pol.*, I, 2.)

Je puis vous immoler, et ne puis vous punir,
Et quelque sang qu'*épande* une mère affligée,
Ne vous punissant pas elle n'est pas vengée. (*Théod.*, V, 6.)

Voltaire déclarait ce mot vieilli; on le trouve cependant employé au dix-huitième siècle, comme il l'avait été par Racine, par Despréaux :

Où Policrène *épand* ses libérales eaux. (J.-B. ROUSS., *Épît.*, VI.)

Il est redevenu, de nos jours, d'un usage assez fréquent dans le style poétique :

Océan ; qui sur tes rives
Épands tes vagues plaintives. (LAMART., *Harm.*, II, 13.)

En nuage poudreux la femme *épand* le grain. (Id., *Jocel.*, 9e époque.)

— ÉPANDRE, fig. :

Daigne du juste ciel la bonté souveraine,
Vous en laissant le fruit, m'en réserver la peine.
Ne lancer que sur moi les foudres mérités,
Et n'*épandre* sur vous que des prospérités. (*Rod.*, II, 3.)

Notre fuite, madame, est assez difficile.
J'ai vu des gens de guerre *épandus* par la ville (*Ibid.*, III, 2.)

Un inconnu frisson dans mon corps *épandu*
Me donna les avis de ce que j'ai perdu. (*Mél.*, II, 1.)

On n'y a pas aimé la surprise avec laquelle Pertharite se présente au troisième acte, quoique le bruit de son retour *soit épandu* dès le premier. (*Exam. de Perth.*

Sur un bruit *épandu*, que le destin et moi
D'une même beauté adorions la loi,
Un prévôt soupçonneux me saisit dans la rue. (*Suite du Ment.*, II, 2.)

Son amour *épandu* sur toute la famille
Tire après lui le père aussi bien que la fille. (*Pol.*, V, 6.)

— De même avec le pronom personnel :

En voyant ses regards *s'épandre* sur les eaux
Pour jouir et juger d'un combat de vaisseaux. (*Androm.*, I, 1.)

Déjà de nos soldats l'âme préoccupée
Montre un peu trop de joie à parler de Pompée,
Et si l'erreur *s'épand* jusqu'en nos garnisons,
Elle y pourra semer de dangereux poisons. (*Sert.*, IV, 3.)

Épandre se trouve ainsi employé dans des alliances de mots variées, en parlant des choses morales :

Il estime que ce que Dieu a du commencement *espandu* de vigueur partout suffit à garder les choses en leur estat. (CALVIN, *Instit. chrét.*, I, 14.)

La terreur de son nom, qui devance ses armes,
Épandit dans les rangs de si vives alarmes... (PERR., *Poëm. de la Peint.*)

Un bruit *s'épand* qu'Enguien et Condé sont passés. (J.-B. ROUSS., *Ép.* IV, au roi.)

— Corneille emploie encore d'une manière plus particulière *épandre*, au fig., pour signifier répandre, porter au loin :

L'usage de notre langue *est* à présent si *épandu* par toute l'Europe, principalement vers le Nord, qu'on y voit peu d'États où elle ne soit connue. (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, édit. de 1682.)

Épandre a été repris de nos jours, au fig. comme au propre :

Quel est sur votre front ce nuage *épandu* ? (V. HUGO, *Cromw.*, II, 19.)

ÉPARTIR (s'), se répandre, se distribuer :

Car c'est lui qui répand la neige à pleines mains ;
Comme flocons de laine il l'oblige à descendre ;
La bruine à son choix *s'épart* sur les humains,
Comme *s'épartiroit* la cendre. (*Trad. du Ps.* 147.)

On a dit exactement de même dans un des plus vieux et des plus parfaits ouvrages de notre ancienne littérature :

Vit la porrière (poussière) qui *s'esparst* contremont
Que font saillir li destrier arragon. (RAIMBERT DE PARIS, *Ogier de Danemarche*, v. 6461.)

On a dit dans un sens analogue, à l'actif :

Et que je vois ces roses belles,
Dans un bouquet de fleurs que l'art
En votre amoureux sein *espart*,
Comme un printemps de fleurs nouvelles. (J. VAUQ. DE LA FRESN., *Idyl.*)

Lors que l'aube, en suivant la nuict qu'elle a chassée,
Espart ses tresses d'or,
Le premier mouvement qui vient à ma pensée,
C'est l'amour d'Alidor. (THÉOPH., *Pour Mlle de M...*)

ÉPAULE. PRÊTER ÉPAULE A (un nom de chose), favoriser, aider :

Perfides, vous *prêtez épaule à* leur retraite,
Et c'est ce qui vous fait me la tenir secrète. (*La Veuve*, IV, 2.)

ÉPÉE, énergique emploi :

Mon père est mort, Elvire, et *la première épée*
Dont s'est armé Rodrigue a sa trame coupée. (*Le Cid*, III, 3.)

Ma valeur n'a point lieu de te désavouer;
Tu l'as bien imitée, et ton illustre audace
Fait bien revivre en toi les héros de ma race.
C'est d'eux que tu descends, c'est de moi que tu viens,
Ton *premier coup d'épée* égale tous les miens. (*Ibid.*, III, 5.)

Voltaire répondait ainsi à une critique adressée contre l'imitation qu'il avait faite de ces magnifiques vers :

« Je n'ai jamais conçu pourquoi la dernière *épée* du bon homme Syphax vous déplaisait tant, après que la première épée de Rodrigue ne vous a jamais déplu. Pour moi, je tiens qu'il n'y aurait plus moyen de faire des vers, si des métaphores aussi simples, aussi claires, n'étaient pas permises. » (*Lett.*, à M. d'Argental, 17 avril 1771.)

— FAIRE DEUX COUPS D'ÉPÉE, se battre à l'épée :

Plutôt, si votre amour a tant de véhémence,
Faisons deux coups d'épée au nom de la beauté. (*L'Illus. com.*, III, 9.)

ÉPINE, fig., dans le sens d'impatience douloureuse :

Ah! que *je me trouvais sur d'étranges épines!* (*Ibid.*, IV, 6.)

ÉPITAPHE, avec le masculin :

Je n'ai plus qu'à mourir, mon *épitaphe* est fait. (*Suite du Ment.*, I, 6.)

J'ai cru ne te déplaire pas de te donner ici trois passages qui ne viennent pas

mal à mon sujet. Le premier est un *épitaphe* de Pompée, prononcé par Caton dans Lucain. (*Pomp.*, au lect.)

Le seizième siècle faisait aussi ce mot masculin :

Si je voulois faire un amas de tous les *épitaphes* que je trouve beaux, il me faudroit... (TABOUROT.)

ÉPLUCHER, examiner, scruter avec soin et dans le détail :

Cependant je m'y trouve, et bien que ma pensée
Épluche à la rigueur ma conduite passée. (*Clit.*, III, 3, 1re édit.)

Dès l'édition de 1644, Corneille substitua *recherche*, certainement comme plus noble.

— ÉPLUCHER, examiner avec un esprit de critique minutieuse et malveillante :

Vous *avez épluché* les vers de ma pièce, jusqu'à en accuser un manque de césure. (*Lett. apolog.*) —A *éplucher* par le menu tous les aultres grands capitaines, il se trouve en chascun quelque spéciale qualité qui le rend illustre. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 36.) — Mon avis étoit qu'il falloit *éplucher* un homme en sa vie et non pas en son origine. (MALH., *Lett.*, à M. Colomb.)— Sans que j'*épluche* période par période le passage ci-dessous cité, le lecteur intelligent connoit déjà quel en est le ridicule. (BAYLE, *Comment. philos.*, Disc. prél.)

Femmes aussi trompent assez souvent;
Jà ne les faut *éplucher* trop avant. (LA FONT., *Cont.*, IV, 3, *Les Troq.*)

On dit encore très-bien, quoique l'Académie et les autres dictionnaires se taisent de cette signification, *éplucher une question*, l'étudier avec un soin minutieux :

Combien avez-vous passé de nuits à *éplucher* les questions épineuses de la dialectique? (FONTEN., *Dial. des Morts anc.*, IV.)—Pourquoi des savants qui consacrent volontiers tant de veilles à *éplucher* des bribes d'Ennius ou de Pacuvius, en refuseraient-ils quelques-unes aux origines de leur langue maternelle? (GÉNIN, *Var. du lang. franç.*, Introd.)

ÉPRENDRE, activ., rendre épris de :

Et l'amour qui pour lui m'*éprit* si follement
M'avoit fait bonne part de son aveuglement. (*Mél.*, III, 5.)

Eprendre se trouve, à partir de la plus haute antiquité, jusqu'au dix-huitième siècle, de cette manière ou d'une manière analogue :

Andui lor cuer *esprenent* d'une commune amor.
(J. BODEL, *La Chans. des Sax.*, CXXIV, éd. F. M.)

Si m'est au cors une autre amor emprise
Qui me requiert et allume et *esprent*. (QUESNE DE BÉTHUNE, *Mss.* 184, *suppl.* — 1989, S.-Germ.)

Amours chascune
Personne *esprent* à son gré. (JEH. LESCUR., *Chans., ball. et rond.*, II.)

Car de vous m'*a espris* si, (l'amour)
Dame, qu'à vous tout m'otroi. (JEH. LESCUR., *Chans., ball. et rond.*, XI.)

Ce me semont
D'aler partout, en val, en mont,
Où celle est par qui mi euil m'*ont*
Espris d'amoureuse pointure. (Id., *ibid.*, XXXIII.)

Sire, mès ne vous anuit mie,
Ces tablettes-ci retenès,
Aucune chose y trouverès.
Elle li donne, et cilz le prent,
Que amours atise et *esprent*.
(*Le Roum. du Chast. de Coucy*, v. 9878, éd. Crap.)

M'*a* tellement de ses beautez *épris*
Que... (RONS., *Amours*, I, 68.)

Aime, ma fille : car d'onneur
Est qui par nature t'*esprent*. (*Songe doré de la Pucelle.*)

Mais si le doux archer, le beau fils de Cipris,
De quelqu'une t'*avoit* ardantement *espris*
Qui fust à ma Clorette aucunement semblable,
Je sçay que tu n'aurois rien de plus agréable. (TROTER., *Les Corriv.*, IV, 9.)

Aimée, j'*auray* donc ton cœur d'amour *espris*,
Et pour autre j'auray la dépouille conquise!
De battre les buissons, j'auray la peine prise,
Et par autre que moy le lièvre sera pris! (PIERRE DE BRACH, *Quatrain.*)

Quand je vous ai ma promesse jurée,
Qu'autre que vous ne brusloit mes esprits,
Et que le feu dont vos yeux m'*ont espris*,
Seroit en moi d'éternelle durée,
Vous n'avez cru ma parole asseurée. (SÉVOLE DE STE-MARTHE, *Sonnets.*)

Mais son doux chalumeau
M'*ayant* d'amour *esprise*,
Ce n'est rien de nouveau
Si je fy la sottise. (*Comédie de Chans.*, III, 1.)

Vous qui, sans passion, jugez les passions,
Dont l'esprit tout de feu *esprend* nos motions,
Liens le doigt de Dieu aux principes ethiques,
Les tesmoignages saincts ne sont pas politiques
Assez à vostre gré : vous ne cognoissez point
Combien peut l'Esprit sainct, quand les esprits il poinct.
(D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques.*)

Beauté, le cher souey de tant de beaux esprits,
Qui d'une douce flame *avez* mon cœur *espris*. (RACAN, *Bery.*, II, 5.)

Un feu si vehement
Avoit espris son âme
Que... (Id., *Stances à des Fontaines.*)

Avant que la beauté dont la flamme *l'éprit*
Par un philtre funeste eût troublé son esprit.
(SÉNECÉ, *Sat.*, à M. le maréchal de Noailles.)

Sa vertu, sa douceur, sa politesse, tout m'*avait épris* de lui. (SAINT-SIMON., *Mém.*, I, 15.)

On trouve encore, avec le nom de la personne pour sujet, dans le sens d'*attiser*, de *rendre plus vif :*

Et plus pensoit à son clerc, et plus allumoit et *esprenoit* son feu. (*Cent Nouv. du roi Louis XI*, 6e nouv.)

ÉPROUVER, suivi d'un qualificatif.

Quoi qu'il en soit, depuis que je vous vois chez elle,
Toujours de plus en plus je l'*éprouve* cruelle. (*L'Illus. com.*, II, *i*.)

ÉPUISER (s'), épuiser les ressources de son art :

L'architecte ne *s'est* pas *épuisé* en la structure de ce Palais-Royal. (*Androm.*, Décorat. du 5e acte.)

ÉPUREMENT, pureté de sentiment :

Qu'un tel *épurement* demande un grand courage !
Qu'il est même aux plus grands d'un difficile usage ! (*Oth.*, I, 5.)

— ÉPUREMENT D'INTENTIONS, pureté dans les intentions :

En tout temps, en tous lieux, en toutes actions,
Ce digne *épurement de tes intentions*
Doit garder sur toi-même une puissance égale. (*Imit.*, III, 38.)

On trouve, d'une manière anal., *épurement de*, pour signifier l'action de purifier son âme :

L'*épurement* sublime *de* son âme sans cesse lancée vers Dieu acheva la dissolution de la matière, et fit de sa mort un holocauste. (ST-SIMON, *Mém.*, XI, 21.) — Considérez ce qu'il veut de nous, l'*épurement* qu'il demande *de* notre volonté propre. (Boss., *Lett.*, à la sœur Cornuau, 10 mars 1690.) — La croix est la vraie épreuve de la foi, le vrai fondement de l'espérance, le parfait *épurement* de la charité. (Id., *Hist. univ.*, 2e p., c. 19.)

ÉPURER DE, purifier, purger de :

Mais qui connoît, Seigneur, les péchés d'ignorance !
Épures-m'*en* dès aujourd'hui. (*Trad. du Ps.* XVIII.)

ESCLAVE, subst., en parlant d'un cœur :

Plutôt la mort qu'un si honteux affront.
Je ne souffrirai point qu'Hypsipile me brave,
Et m'enlève ce cœur que j'ai vu mon *esclave*. (*La Tois. d'or*, IV, 3.)

C'est encore une expression du chef de la *Pléiade :*

Voy ceste dame icy : ton cœur, tant soit-il brave,
Ira sous son empire et sera son *esclave*. (RONS., *Amours*, II, 2e part., IX, *Sur la Mort de Marie*, élégie.)

— ESCLAVE, adj. LA NATURE ESCLAVE, la nature qui obéit en esclave à ses ordres :

Sa vengeance à la main elle n'a qu'à résoudre,
Un mot du haut des cieux fait descendre le foudre.

Les mers pour noyer tout n'attendent que sa loi,
La terre offre à s'ouvrir sous le palais du roi,
L'air tient les vents tout prêts à suivre sa colère,
Tant *la nature esclave* a peur de lui déplaire. (*Méd.*, III, 1.

Qu'on admire avec quelle magnifique hardiesse le poëte emploie encore cet adjectif :

La liberté n'est rien, quand tout le monde est libre ;
Mais il est beau de l'être, et voir tout l'univers
Soupirer sous le joug, et gémir dans les fers.
Il est beau d'étaler cette prérogative
Aux yeux du *Rhône esclave* et de Rome captive. (*Sert.*, IV, 2.

On trouve une alliance de mots encore plus hardie et plus heureuse dans la scène suivante. C'est Sertorius qui parle :

Sylla peut en effet quitter sa dictature;
Mais il peut faire aussi des consuls à son choix,
De qui *la pourpre esclave* agira sous ses lois.

Et d'une autre manière non moins belle :

Et que peut cet amour dont vous êtes maîtresse,
Cet amour, dont le trône a toute la tendresse,
Esclave ambitieux du suprême degré,
D'un titre qui l'allume et l'éteint à son gré? (*Pulch.*, I, 1.)

Père dénaturé, malheureux politique,
Esclave ambitieux d'une peur chimérique. (*Pol.*, V, 6.)

C'est dans de pareilles associations de mots qu'éclate le mérite de création du grand poëte.

ESCORTE, avec le pluriel :

Cependant par mon ordre on a mis garde aux portes,
Et d'un amant suspect dispersé *les escortes.* (*Sur.*, V, 1.)

Pour assurer ma fuite ai-je ici *des escortes*? (*Ibid.*, V, 3.)

ESPÉRANCE, en parlant de choses fâcheuses :

Je ne vous compte à rien le nom de mon époux,
C'est un bonheur pour moi qui n'est pas grand pour vous :
Mais après vos exploits, après votre naissance,
Après votre pouvoir, voyez notre *espérance;*
Et n'abandonnez pas à la main d'un bourreau
Ce qu'à nos tristes vœux promet un sort si beau. (*Pol.*, IV, 5.)

« On ne peut dire, observe Voltaire, *après votre naissance*, *après votre pouvoir*, comme on dit *après vos exploits*. *Voyez notre espérance* est le contraire de ce qu'elle entend. Voyez la juste terreur qui nous reste, où vous nous réduisez; vous d'une si grande naissance, vous qui avez tant de pouvoir ! »

Cependant, on trouve d'une manière analogue :

Puis en perdit e sa vie e ses membres,
El plait ad Ais en fut juget a pendre,
De ses parenz ensembl' od lui tels trente,
Ki *de murir nen ourent esperance.* (THÉR., *La Chans. de Rol.*, II, 747.)

C'est-à-dire : qui ne s'attendaient pas à mourir.

O ciel! est-il donc vraisemblable qu'un homme s'exposât à brûler éternellement sous l'*espérance* de demeurer pauvre, haï, affamé, et en crainte continuelle de se voir griller en place publique? (CYRANO, *Lett. div.*, Contre les Sorc.)

On emploie quelquefois *espérer* dans ce même sens ironique, qui se trouve dans les plus anciens monuments, comme dans *Floire et Blanceflor*.

« On peut citer, comme une chose du meilleur goût, dit un spirituel écrivain, ce que répondit le comte d'Argenson à des personnes qui le félicitoient d'avoir une nièce aussi aimable que Mlle de Berville, jeune demoiselle de quatorze ans, qui joignoit, à la plus jolie figure, un esprit plein de vivacité. *Oui*, répondit ce ministre, *nous espérons bien qu'elle nous donnera du chagrin*. Rien n'est plus fin, plus spirituel, que l'emploi de ces mots : *espérons* et *chagrin*, et rien de plus judicieux; car les avantages de la figure et ceux de l'esprit dans une personne jeune et vive devoient probablement servir à l'égarer et à donner du chagrin à ses parents. » (MEILHAN, *Portr. et caract.*, p. 141.)

La locution employée par Corneille est encore un latinisme. Virgile a dit :

Hunc ego si tantum potui *sperare dolorem*. (*Æn.*, IV, 419.)

ESPOIR. FAIRE UN ESPOIR D'UNE CHOSE, en donner l'espoir, la faire espérer :

Galba ne l'a produit qu'avec sévérité,
Sans *faire aucun espoir de* libéralité. (*Oth.*, IV, 2.)

Négligence que Racine ne se serait pas permise.

ESPRIT, cœur; *animus* :

Madame, puissiez-vous lire dans mon *esprit*,
Vous verriez jusqu'où va ma pure obéissance. (*La Veuve*, I, 3.)

Ne vous entr'appeler que *mon âme et ma vie*,
C'est montrer que tous deux vous n'avez qu'une envie,
Et que d'un même trait vos *esprits* sont blessés. (*Ibid.*)

Mais ici mon amour me servira d'excuse,
Il serre nos *esprits* d'un trop étroit lien,
Pour permettre à mon sens de s'éloigner du sien. (*Ibid.*, V, 2.)

Ce que j'ai dans l'*esprit* je ne le puis celer. (*La Gal. du Pal.*, II, 9.)

Mon amour pour Florame en est le seul coupable :
Mon *esprit* l'adoroit; et vous étonnez-vous
S'il devient inventif, puisqu'il étoit jaloux? (*La Suiv.*, V, 8.)

Et le même moment verra par deux trépas
Nos *esprits* amoureux le rejoindre là-bas. (*L'Illus. corn.*, v, 1.)

Depuis que mon *esprit* est capable de flamme,
Jamais un trouble égal n'a confondu mon âme. (*Méd.*, i, 2.)

Ah! cruels déplaisirs à l'*esprit* d'une amante! (*Le Cid*, iv, 3.)

Et vos beaux yeux enfin m'ayant fait soupirer,
Pour faire que votre âme avec gloire y réponde,
M'ont rendu le premier et de Rome et du monde.
C'est ce glorieux titre, à présent effectif,
Que je viens ennoblir par celui de captif :
Heureux si mon *esprit* gagne tant sur le vôtre
Qu'il en estime l'un et me permette l'autre. (*Pomp.*, iv, 3.)

Les exemples de cette signification, qu'on a eu raison d'abandonner, ne sont pas rares :

Bref, toutes ces douceurs, cette amitié parfaite,
Fait qu'encor tous les jours mon *esprit* le regrette. (L.-C. Discr., *Phiz.*, iv, 3.)

De quoy je vous ay bien voulu advertir pour ce grand contentement que j'en remporte en mon *esprit*. (*Lett. miss. de Henri IV*, 2 avril 1582, t. i, p. 446.) — Vous ne doutez pas, Monsieur, de l'effet que ces grâces ont fait dans mon cœur. Je vous assure qu'il est tel que je n'ai rien de plus fort dans l'*esprit* que de hasarder pour son service la vie qu'il vient de me conserver. (Bussy, *Lett.*, au duc de Saint-Aignan, 2 août 1666.) — Un mouvement de colère s'emparoit de mon *esprit*, et me faisoit penser les choses du monde les plus violentes contre cet audacieux. (Mme de Villed., *Alcidam.*, 1re p., l. 4.)

L'amour d'Antiochus n'a pu trop vous surprendre ;
Mais, comme à son hymen vous ne pouviez prétendre,
C'est du moins quelque charme à votre *esprit* jaloux
De le voir dans ses vœux aussi trompé que vous. (T. Corn., *Antioch.*, iv, 2.)

— ESPRIT, sentiment, disposition. CHANGER D'ESPRIT :

Avec votre jalouse elle *a changé d'esprit*,
Et je l'avois laissée à l'hymen toute prête
Sans que son déplaisir menaçât que ma tête. (*Perth.*, iii, 3.)

— ESPRIT, avec le plur., pour signifier les sens :

Pardonnez cependant à mes *esprits* déçus ;
Daignez prendre pour vous les vœux qu'il a reçus. (*Suite du Ment.*, iv, 6.

— ESPRITS, sentiments :

Ainsi de vos désirs toujours reine absolue,
Les plus grands changements vous trouvent résolue ;
De la plus forte ardeur vous portez vos *esprits*
Jusqu'à l'indifférence, et peut-être au mépris. (*Pol.*, ii, 2.)

Ainsi que la naissance, ils ont les *esprits* bas. (*Pomp.*, iv, 2.)

Esprits se dit ici comme on pourrait dire en latin *animos*. Cette expression a été critiquée à tort.

ESSAI. FAIRE SES ESSAIS, comme *faire ses preuves :*

Ce n'est pas sur ce coup que je *fais mes essais*,
Je connais à tous deux où tient la maladie,
Et le mal sera grand si je n'y remédie. (*Le Ment.*, IV, 9.)

— EN FAIRE ESSAI, en essayer :

J'en veux bien faire essai. (*La Pl. Roy.*, I, 4.)

ESSAYER, mettre à l'épreuve :

D'abord par ce discours qui t'a semblé suspect,
Je voulois seulement *essayer* leur respect. (*D. Sanche*, II, 1.)

— ESSAYER A, comme *essayer de :*

Essayez sur ce point *à* la faire parler. (*Hor.*, I, 1.)

C'est enfin le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de ce qu'on *essaye* sans cesse *à* les divertir, et *à* leur procurer toutes sortes de plaisirs. (PASC., *Pens.*, éd. Louandre, V.)

ESSOR, avec le pluriel, au fig. :

Je ne suis qu'inconstance, et qu'imbécillité,
Et quand je me demande un titre légitime
D'où prendre quelque gloire, et chercher quelque estime,
Je vois pour tout appui de mes plus hauts *essors*
Le néant que je suis, et le rien d'où je sors. (*Imit.*, III, 40.)

Les dictionnaires ne donnent pas de pluriel à ce substantif; cependant on le trouve très-heureusement employé jusqu'à nos jours :

Son âme toute royale garde l'équilibre, même dans ses plus grands *essors*; ses élévations mêmes ont quelque chose de modéré dans le principe. (SAINTE-BEUVE, *Causer.*, 19 janv. 1852.)

ESTIME, gloire, réputation :

Vous pouviez vous passer de mes embrassements,
Et vous ne deviez pas envelopper d'un crime
Ce que votre victoire ajoute à votre *estime*. (*Nicom.*, I, 2.)

« Ajoute à votre estime » n'est pas français en ce sens, dit Voltaire. L'estime où nous sommes, n'est pas notre estime. On ne peut dire *votre estime*, comme *votre gloire*, *votre vertu*. »

Il faut le délivrer du péril et du crime,
Assurer sa puissance, et sauver son *estime*. (*Pomp.*, I, 1.)

Suivant Voltaire, « sauver son estime ne forme aucun sens. » Le sens très-clair et très-correct est : sauver sa gloire, sa réputation.

Le commentateur répète encore la même critique à propos de ces autres vers :

Ainsi vous me rendrez l'innocence et l'*estime*,
Lorsque vous punirez la cause de mon crime. (*Rodog.*, II, 3.)

« Vous me rendez l'estime, affirme-t-il, ne peut se dire comme vous me rendez l'innocence; car l'innocence appartient à la personne, et l'estime est le sentiment d'autrui. Vous me rendez mon innocence, ma raison, mon repos, ma gloire; mais non pas mon estime. »

Vrai pour le dix-huitième siècle; mais pour le dix-septième siècle, qu'on en juge :

Jamais homme n'est entré dans la cour avec une plus grande et plus générale *estime* de vertu. (ARN. D'ANDILLY, *Lett.*, XLV.) — La grande *estime* que vos bonnes qualités vous ont donnée a déjà fait le coup le plus important de cette affaire. (RETZ, *Conjur. de Fiesque.*) — L'*estime* de modération qu'il avoit même parmi les nôtres. (BOSS., *Réfut. du Cat. de Ferry.*)

Son *estime* ne fait que trop bien éclater ;
Sa gloire va si bien qu'elle est à redouter. (QUIN., *Belléroph.*, I, 3.)

Corneille parlait donc bon français dans les vers que Voltaire critique, et de même dans ceux-ci :

Protecteur des grands rois, guerrier trop magnanime,
Puisse tout l'univers bruire de votre *estime*. (*L'Illus. com.*, III, 9.)

Dès lors, à cela près vous étiez en *estime*
D'avoir une âme noble, et grande et magnanime. (*Suite du Ment.*, II, 4.)

Hé bien, deviens tyran, renonce à ton *estime*,
Renonce au nom de juste, au nom de magnanime. (*Perth*, II, 5.)

Je m'étois figuré que de tels déplaisirs
Pourroient ne me coûter que deux ou trois soupirs,
Et pour me consoler j'envisageois l'*estime*
Et d'ami généreux, et de chef magnanime. (*Sert.*, IV, 2.)

Pour moi, comme pour vous, soyez plus magnanime,
Voyez mieux qu'il y va même de votre *estime*,
Que le choix d'un amant si peu digne de vous
Souilleroit cet honneur qui vous semble si doux. (*Œd.*, I, 4.)

Et j'en dois prendre soin, pour éviter le crime
D'employer à te peindre un pinceau sans *estime*. (*Rem. au roi*, en 1663.)

Quelquefois un adjectif ajouté à *estime*, comme nous faisons à *réputation*, déterminait en mauvaise part le sens de ce mot :

Caliste, sourde au bruit d'une mauvaise *estime*.
(THÉOPH., *Élégie*, à M. de Pesé.)

— FAIRE ESTIME DE QUELQU'UN, l'estimer :

Et vous offenseriez l'*estime* qu'elle *en fait*,
Si vous le laissiez vivre et mourir en sujet. (*Rodog.*)

Quoi que l'on dissimule, on *en fait* peu d'*estime*. (MALH., *Stanc.*, II, 11.)

— De même, FAIRE ESTIME DE QUELQUE CHOSE :

J'adorai donc Philis, et la secrète *estime*
Que ce divin esprit *faisoit de* notre rime
Me fit devenir poëte aussitôt qu'amoureux. (*Exc. à Ariste.*)

— EN SON ESTIME, à son jugement, à ses yeux :

J'ai mal connu César; mais puisqu'*en son estime*
Un si rare service est un énorme crime... (*Pomp.*, IV, 1.)

Voltaire fait cette observation :

« *Estime* signifie ici *opinion*. C'est un terme qui n'est en usage que dans la marine. L'estime du pilote veut dire le calcul présumé. »

Nous ne croyons pas que Corneille ait eu tort d'employer, comme il l'a fait, *estime* dans le sens de opinion, jugement, appréciation.

On trouve dans le même sens, au dix-huitième siècle, mais d'une manière assez singulière :

Voyons ce que c'est; suivant l'espèce de la chose je *ferai l'estime* de votre silence. (MARIV., *Les Surprises de l'amour*, II, 1.)

ESTIMER, penser, juger. QUOI QUE VOUS ESTIMIEZ DE, quoi que vous pensiez, que vous jugiez de :

Quoi que vous estimiez de ma civilité,
Je ne me pique point d'insensibilité. (*La Suiv.*, II, 3.)

ESTOMAC, poitrine :

Puisque c'est votre honneur que ses armes soutiennent,
Je vais lui présenter mon *estomac* ouvert,
Adorant en sa main la vôtre qui me perd. (*Le Cid*, V, 1.)

Pliant les bras l'un sur l'autre sur son *estomach*. (D'URFÉ, *Astrée*, II, 1.) — Il faut que tu fasses résolution de mettre premièrement ce fer que tu tiens en la main dans l'*estomach* de ton amy. (Id., *ibid.*, II, 10.)

ET. ET FUT-IL, quand bien même il serait; ET FUSSIEZ-VOUS, quand bien même vous seriez :

Vous le devez haïr, *et fût-il* votre père. (*Héracl.*, V, 2.)

Je vengerai sur vous, *et fussiez-vous* mon père,
Ce qu'aura fait sur lui leur injuste colère. (*Ibid.*)

On a dit d'une manière semblable ou analogue :

Il n'y a, par Dieu, cousturier
Pour tailler un habit honneste,
Et fust pour vestir à la feste,
Plus propre que moy en la ville. (*Farce du cousturier.*)

Je vous les tueray icy comme beste, *et fussent-ils* dix fois autant. (RABEL., II, 25.) — Si on a affaire de moi, viens me quérir, *et fût-ce* en plein minuit. (LARIV.,

Les Écol., v, 6.) — J'ay bien délibéré de luy faire voler la teste de dessus les espaules, *et fust-ce* un Cesar ou Charlemagne. (TOURNEBU, *Les Contens*, II, 4.)

Vous-même en deviendriez, je le gage, amoureux;
On ne s'en peut sauver, *et fût-on* tout de glace. (LA FONT., *L'Eun.*, v, 4.)

Faites-moi donc auteur, *et* ne *fût-ce* qu'en prose.
(BOISSY, *Le Médec. par occasion*, IV, 4.)

On trouve, d'une manière analogue, avec d'autres verbes que l'auxiliaire *être :*

Je suis résolu, *et dussé-je* veiller toute nuict, d'entendre quelque chose de ce mystère. (LARIV., *Les Ecol.*, v, 1.) — Je veux employer toute ma puissance pour le retirer de leurs pattes, *et dussé-je* tout gaster. (Id., *ibid.*, v, 3.) — Je sçay que changerez d'advis, *et l'eussiez-vous juré* mille fois. (Id., *Les Tromper.*, I, 4.)

— ET, séparé de deux subst. auxquels il se rapporte :

En ce lieu Rome a vu le premier parricide;
La suite en est à craindre, *et* la haine des cieux. (*Hor.*, v, 2.)

Albe le veut, *et* Rome, il faut leur obéir. (*Ibid.*, III, 6.)

Ressouviens-t'en, volage, *et* des chastes douceurs
Qu'un mutuel amour répandit dans nos cœurs. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

Et s'employait souvent ainsi à distance du premier substantif, ou du mot qui en tient la place, comme nous employons *ainsi que:*

Le sieur de Trapador s'est trouvé coulpable, et a eu la teste tranchée, *et* quelques autres gentilz-hommes. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 728.) — Les truites y sont admirables *et* les saumons du Rhin. (PELLISS., *Lett. hist.*, 18 oct. 1681.) — Il luy a fait couper la teste *et* à un grand nombre de ses subjets. (TAVERN., *Voy. des Ind.*, I, 4.) — La partie fut remise au lendemain, au commencement de la nuit, où elle devoit l'introduire dans le jardin de fleurs de la maison de Périclès, sur lequel l'appartement d'Aspasie avoit une partie de ses vues, *et* l'autre sur la mer. (Mme DE VILLED., *Les Amours des grands hommes*, Alcibiade.)

Ce dernier exemple est plus particulier, et est elliptique.

— *Et* sert souvent à faire d'autres phrases elliptiques, comme la suivante :

Ce mal leur semble moindre, *et* moins rudes ses coups,
Voyant que tout l'honneur en retombe sur nous. (*Hor.*, v, 3.)

ÉTALER. Emplois remarquables au figuré :

Quelque ravage affreux *qu'étale* ici la peste,
L'absence aux vrais amants est encor plus funeste;
Et d'un si grand péril l'image s'offre en vain,
Quand ce péril douteux épargne un mal certain. (*Œd.*, I, 1.)

Si ce trésor par vous ne m'est point accordé,
Mon bras me punira d'avoir trop demandé,
Et mon sang à vos yeux sur ce triste rivage
De vos justes refus *étalera l'ouvrage*. (*La Tois. d'or*, II, 2.)

Surtout ce privilége acquis aux grandes âmes,
De changer à leur gré de maris ou de femmes,

Mérite qu'on l'*étale* aux bouts de l'univers,
Pour en donner l'exemple à cent climats divers. (*Sert.*, III, 2.)

Ces beautés étoient de mise en ce temps-là et ne le seroient plus en celui-ci. La première est dans l'original espagnol, et l'autre est tirée sur ce modèle. Toutes les deux ont fait leur effet en ma faveur, mais je ferois scrupule d'en *étaler* de pareilles à l'avenir sur notre théâtre. (*Exam. du Cid.*)

Etaler n'étant plus guère usité qu'avec l'idée d'ostentation, d'affectation, il ne sera pas inutile de remarquer que ce verbe s'employait et pourrait s'employer quelquefois dans le sens général de faire voir, avec idée de l'intensité de l'action :

Ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables qui *étalent* aux yeux du monde sa vanité tout entière. (Boss., *Or. fun. de la reine d'Angl.*) — La fortune, trompeuse en toute autre autre chose, est du moins sincère en ceci, qu'elle ne nous cache pas ses tromperies; au contraire, elle les *étale* dans le plus grand jour. (Id., 2e *Serm. pour le* 4e *dim. de car.*, II.) — Le soleil nous *étale* pendant le jour une clarté pure, qui nous charme par sa distribution partout uniforme. (P. ANDRÉ, *Ess. sur le Beau*, c. I.)

Des portes du matin, l'amante de Céphale
Ses roses épandoit dans le milieu des airs,
Et jettoit sur les cieux nouvellement ouverts
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle *étale*. (VOIT., *Sonn.*)

De même, dans des nuances diverses, au sens moral :

Pyrrhus, roi d'Albanie, avoit, entre les autres richesses de sa pierrerie, une belle agate, où Apollon et les neuf Muses estoient au vif représentez par le seul pinceau de nature, qui *avoit* si bien *étalé* son savoir en la gravure, sa fécondité aux figures, son industrie aux traits, sa prévoyance aux couleurs, son soin aux ombres, sa puissance aux linéaments, et sa merveille en tout l'ouvrage, qu'on pouvoit aisément remarquer chaque Muse à son instrument. (MONT., *Ess.*, XI.)

O grand Dieu, donne-moy que j'*étale* en mes vers
Les plus rares beautez de ce grand univers... (DU BARTAS, *La Sem.*)

Un si bon entendeur, comme vous estes, verra assez mon intention, quoique mal *étallée*. (S. FR. DE SALES, *Lett.*, à M. de Belley, 14 avr. 1613. *Nouv. Lett. inéd.*) Je vais, expliqua-t-il, vous *étaler* des secrets qui ne sont point connus en votre climat. (CYRANO, *Hist. com. des Etats et emp. du Soleil.*) — Je ne me propose pas de vous *étaler* ici toute l'histoire de ce terrible avénement. Je veux me renfermer dans une de ses circonstances.... (MASS., *Serm. pour le prem. dim. de l'Av.*) — Ce n'est pas se démentir que de revenir de sa méprise; ce n'est pas montrer aux peuples l'inconstance du gouvernement; c'est leur en *étaler* l'équité et la droiture. (Id., *Pet. Car.*, *Dim. des Ram.*, II.) — Saint Ambroise *étala* la mesme morale dans un de ses sermons. (THOMASS., *Traité des jeûn.*, c. XXVIII, 2.) — Puisque votre modestie m'impose un silence que mon peu de capacité à *étaler* des vérités si éclatantes devroit déjà m'avoir imposé. (PRADON, *La Troade*, Epistre dédicat.) — Un des premiers qui *étala* dans la chaire une raison toujours éloquente fut le père Bourdaloue, vers l'an 1668. (VOLT., *Siècle de Louis XIV*, c. XXXIII.) — Jamais écrivain n'avoit *étalé* des idées politiques, en prose, aussi fortement que Corneille les approfondit en vers. (Id., *Comm. sur Corn.*, Rem. sur Cinna, II, 1.) — Le même Dieu, qui *étale* la preuve de son être d'une façon si éclatante dans la création, a décidé de se surpasser dans un autre ordre, celui de la foi. (Mgr BERTEAUD, *Lett. past.*, Carême 1854.)

Voltaire a dit encore, dans le style comique :

Après que vous *aurez* aux yeux de l'assemblée
Etalé les péchés dont votre âme est troublée,
Avant que de partir il faudra prudemment
Dicter vos volontés et faire un testament. (*La Fête de Bellébat.*)

Étaler s'employait aussi pour *exposer*, avec l'idée d'éclat, de solennité :

Voulez-vous sur la scène *étaler* des ouvrages
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages? (Boil., *Art poét.*, III.)

— Corneille offre d'autres exemples d'*étaler* qui rentrent davantage dans la signification d'aujourd'hui, comme celui-ci :

Ainsi n'espérez pas qu'après vous je soupire.
Vous *étalez* en vain vos charmes impuissants;
Vous me montrez en vain par tout ce vaste empire
Les ennemis de Dieu pompeux et florissants. (*Pol.*, IV, 2.)

Et, pour mieux leur montrer comme il est infini (son pouvoir),
Leur *étale* surtout mon père rajeuni. (*Méd.*, I, 1.)

ÉTAT. SCRUPULES D'ÉTAT, comme on dit *considérations d'État :*

Les scrupules d'État qu'il falloit mieux combattre,
Assez et trop longtemps nous ont gênés tous quatre. (*Tite et Bér.*, III, 2.)

— Dans un sens analogue :

Vos *chimères d'État*, vos indignes scrupules
Ne pourront-ils jamais passer pour ridicules? (*Ibid.*, III, 5.)

— CRIME D'ÉTAT, crime capital :

Le plus léger chagrin d'une humeur inégale,
Le moindre égarement d'un mauvais intervalle,
Un souris par mégarde à ses yeux dérobé,
Un coup d'œil par hasard sur un autre tombé,
Le plus foible dehors de cette complaisance,
Que se permet pour tous la même indifférence,
Tout cela fait pour lui de grands *crimes d'État.* (*Œuv. div.*, Jalousie.)

— IMPRUDENCE D'ÉTAT, imprudence capitale :

Je dirois qu'à la prendre ainsi sans votre aveu,
Tout notre ami qu'il est, il nous bravoit un peu.
Mais comme je lui veux conserver votre estime,
Autant que je le puis je déguise son crime,
Et nomme seulement *imprudence d'État*
Ce que nous aurions droit de nommer attentat. (*Sophon.*, V, 6.)

— RAISONS DE L'ÉTAT, comme *raisons d'Etat :*

Car ce n'est point l'amour qui fait l'hymen des rois,
Les *raisons de l'État* règlent toujours leur choix. (*D. Sanche*, IV, 5.)

— ÉTAT, estime, cas :

Quoi! c'est là tout l'*état* que tu fais de mes feux? (*Mél*. I, 5.)
C'est donc là tout l'*état* que tu fais d'Hippolyte?
Après des vœux offerts, c'est ainsi qu'on me quitte! (*La Gal. du Pal.*, II, 7.)

Par un secret instinct que je ne puis nommer,
J'en fais beaucoup d'*état*, et ne le puis aimer. (*L'Illus. com.*, III, 1.)

Avez-vous su l'*état* qu'on fait de Curiace,
Ma sœur? (*Hor.*, II, 4.)

Je vais comme au supplice à cet illustre emploi,
Je maudis mille fois l'*état* qu'on fait de moi. (*Ibid.*, sc. V.)

Et ne fais point d'*état* de sa possession,
Si je n'ai point de part à son affection. (*Ibid.*, III, 1.)

Et s'il en est un prix dont vous fassiez *état*,
Donnez-moi les moyens d'être un peu moins ingrat. (*Sur.*, III, 2.)

On voit comme le poëte varie heureusement une locution des plus usuelles au dix-septième siècle.

— FAIRE DE L'ÉTAT, comme *faire état :*

Faites-en de l'état, il est vaillant lui-même;
Il commandoit sous moi. (*L'Illus. com.*, III, 10.)

— FAIRE ÉTAT DE (un infin.), compter de :

Sinon, sur mes sujets *faites état d'*avoir,
Ainsi que sur moi-même, un absolu pouvoir. (*Méd.*, IV, 5.)

— FAIRE ÉTAT DE (un subst.), compter sur :

Adieu, *faites état de* mon humble service. (*La Suiv.*, V, 4.)

— FAITES ÉTAT EN MOI D'UN FRÈRE, voyez en moi un frère, regardez-moi comme un frère :

En moi dorénavant *faites état d'un frère.*
CLITANDRE *à Rosidor.* En moi d'un serviteur dont l'amour éperdu
Ne vous conteste plus un prix qui vous est dû. (*Clit.*, V, 5.)

— LAISSER EN QUELQUE ÉTAT DE (un infin.), comme on dirait *laisser en quelque facilité de :*

J'y mourrai sans regret, si mon dernier moment
Vous *laisse en quelque état de* régner sûrement. (*Sophon.*, I, 4.)

ÉTERNITÉ, au plur. :

Ah! combien ces moments de quoi vous me flattez,
Alors pour mon supplice auroient d'*éternités!* (*Héracl.*, III, 1.)

Suivant Voltaire, « on n'a jamais dû, dans aucune langue, mettre le mot d'*éternité* au pluriel, excepté dans le dogmatique, quand on distingue mal à propos l'éternité passée et l'éternité à

venir; comme lorsque Platon dit que notre vie est un point entre deux éternités. »

Pour réponse à ce jugement trop prosaïque, nous renverrons seulement à notre article HONTES, où nous offrons la théorie et de très-nombreux exemples de l'emploi du pluriel pour les mots qui paraissent naturellement réservés au singulier.

ÉTONNEMENT, épouvante, abattement, consternation :

Ils sont, grâces aux dieux, dignes de leur patrie;
Aucun *étonnement* n'a leur gloire flétrie. (*Hor.*, III, 2.)

La reine mère est décédée, la veille des rois dernière, au grand *estonnement* de nous tous. (PASQ., *Lett.*, XIII, 8.) — Chacun parloit sans certitude, et tous prenoient pour conseil l'*estonnement*. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, V, 13, 1re éd.) — A l'instant sont arrivez quatre cens chevaulx armez de toutes pieces qui ont donné jusqu'à la grande place de la dicte ville, dont les dicts habitans ont prins un tel *estonnement* qu'ils ne se sont jamais mis en aulcune deffence. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 696, 12 mars 1597.)— Ces promesses si étendues et données en termes généraux éblouissaient et rassuraient M. le prince et tous ses amis, elles confirmaient le monde dans l'opinion qu'on avait conçue de l'*étonnement* du cardinal. (LA ROCHEF., *Mém.*, Prison des princes.)—Dans tout le voïage de Poitiers, on le vit extrêmement rêveur; et la cour, à son exemple, étoit plongée dans un triste *étonnement*, sans que personne en pût deviner la cause. (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, t. III, 1602.)— Quand ceux qui devroient inspirer la résolution aux autres sont les premiers à la leur ôter; il n'est pas étrange qu'on ne voie plus qu'*étonnement* et que foiblesse. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, 1664.)

— ÉTONNEMENT, avec le plur., dans le sens de surprise, de commotion violente :

Quelques *étonnements* qu'une telle surprise
Jette dans votre esprit que vos yeux ont déçu,
D'autres le saisiront quand vous aurez tout su. (*Clit.*, IV, 5.)

Dans ces *étonnements* dont mon âme est frappée
De rencontrer en vous le vengeur de Pompée,
Il me souvient pourtant que, s'il fut notre appui,
Nous vous dûmes alors autant et plus qu'à lui. (*Pomp.*, III, 2.)

On trouve de même :

Je m'étonnerois qu'il y eût un seul homme dans Gênes capable des sentiments que vous venez d'entendre, si mes *étonnements* n'étoient épuisés par la considération de ce que souffre la république. (RETZ, *Conjur. de Fiesque.*) — Je méprise tous les petits événements; j'en voudrais qui pussent me causer de grands *étonnements*. (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lett.*, t. II, p. 97, éd. G.) — Mon amitié pour Béranger m'a valu bien des *étonnements* de la part de ce qu'on appelait mon parti. (CHAT., *Mém. d'outre-Tombe*, Xe v.)

ÉTONNER, épouvanter, effrayer, accabler :

Je veux bien l'avouer, ces nouvelles m'*étonnent;*
Et je m'imaginois dans la divinité
Beaucoup moins d'injustice, et bien plus de bonté. (*Hor.*, III, 4.)

Vous ne m'*étonnez* point; la pitié qui me blesse
Sied bien aux plus grands cœurs et n'a point de foiblesse. (*Pol.*, I, 1.)

Va la voir de ma part, et tâche à l'*étonner*,
Dis-lui qu'à tout le peuple on va l'abandonner. (*Théod.*, II, 7.)

Je vous ai fait prier de ne plus me revoir,
Seigneur, votre présence *étonne* mon devoir,
Et ce qui de mon cœur fit toutes les délices
Ne sauroit plus m'offrir que de nouveaux supplices. (*Sur.*, I, 3.)

Bien que cette signification n'ait pas disparu des dictionnaires de la langue, il ne sera pas inutile, croyons-nous, d'en montrer quelques exemples particulièrement énergiques :

Il n'y eust hier sorte de grimaces ny d'injures dont il n'usast contre moy pour m'*estonner* sur le subjet de la promenade que nous fismes. (GOUGENOT, *Com. des coméd.*, III, 1.) — On dressa des gibets pour *estonner* les coupables. (SÉNAULT, *De l'Usage des pass.*, 2e p., 4e tr., 4e disc.) — Il n'y a ni particulier, ni grand, ni prince, que la religion chrétienne ne puisse *étonner*, en lui proposant les menaces de Dieu même contre ceux qui... (NICOLE, *Déc.*, 1er comm., 8e instr., sect. I, c. 9.) —Mon Dieu, pourquoi vois-je devant moi ce visage dont vous *étonnez* les réprouvés? (Boss., 1er *Serm. pour le vend. saint*, III.) — Au conseil comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'*étonnèrent* jamais ce grand magistrat. (Id., *Or. fun. de Letell.*) — Le dessein de changer de religion a quelque chose qui *étonne*, et l'on a quelquefois de la peine à l'exécuter, lors même qu'on y est tout résolu. (ARNAULD, *Apol. pour les cathol.*, II, 11.) — La seule espérance qui me resta fut de n'être pas connu; l'idée d'être pris pour un scélérat, qui, dans toute autre occasion, m'aurait fait frémir, ne m'*étonna* point. (Mme DE TENCIN, *Le comte de Comm.*) — La Grèce avait été bien *étonnée* par le premier Philippe, Alexandre et Antipater, mais non pas subjuguée. (MONTESQ., *Causes de la grand. et de la décad. des Romains*, c. V.)

L'aspect du souverain n'*étonna* point ce traître. (VOLT., *La Henr.*, V.)

Il fut un temps où je m'enorgueillissais de mon courage, et quelquefois en jetant les yeux sur le mal que pourraient me faire les hommes, sur le sort que pourrait me réserver le destin, je fixais les malheurs les plus inouïs sans froncer le sourcil, sans me sentir *étonné*. (NAPOLÉON, *Lett. à Joséphine*, 14 germ. 1796.)

— S'ÉTONNER, se laisser étonner, se laisser abattre, décourager, s'épouvanter :

Et l'esprit le plus mâle et le moins abattu
Ne sauroit sans désordre exercer sa vertu.
Quoique le mien *s'étonne* à ces rudes alarmes,
Le trouble de mon cœur ne peut rien sur mes larmes. (*Hor.*, I, 1.)

Et toute ma puissance
Vous veut bien d'un tel heur hâter la jouissance,
Mais gardez de pâlir, et de *vous étonner*
A l'aspect du chemin qui vous y doit mener. (*Théod.*, II, 4.)

Elle me dit que le dieu me commandoit de ne *m'estonner* de tant d'adversitez. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 8.) —Ne *vous estonnez* point de ce qui est arrivé; mais au nom de Dieu, que cela vous serve pour prévoir, et prévenir à l'avenir semblables inconvéniens. (RICHEL., *Lett.*, à M. de Châtillon, 14 juin 1638.)

Quoi ! déjà votre foi s'affaiblit et *s'étonne?* (RACINE, *Ath.*, I, 2.)

Le monstre au même instant tire son coutelas,
L'en frappe, et dans le flanc l'enfonce avec furie.
Le sang coule ; on *s'étonne*, on s'avance, on s'écrie. (VOLT., *La Henr.*, V.)

— ÉTONNÉ, stupéfait, frappé de stupéfaction :

Le destin se déclare, et nous venons d'entendre
Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre.
Quand les dieux *étonnés* sembloient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osoient juger. (*Pomp.*, I, 1.)

CLITON. Ce ton de voix enfin avec cette parole?
LISE. Ah ! c'est là que mes sens demeurent *étonnés;*
Le ton de voix est rare, aussi bien que le nez. (*Suite du Ment.*, I, 2.)

Vous me quittez! ô ciel ! Mais, Lise, soutenez,
Je sens manquer la force à mes sens *étonnés*. (*Ibid.*, V, 3.)

ÉTOUFFER, fig. ÉTOUFFER LE DEUIL, comme on dit *étouffer le chagrin :*

L'éclat qu'a répandu le bonheur de ses armes,
A vos yeux éblouis ne permet plus de larmes,
Il sait les détourner des horreurs d'un cercueil,
Et la peur d'être ingrate *étouffe votre deuil*. (*La Tois. d'or*, I, 1.)

ÊTRE, V. IL N'EST QUE TELLE CHOSE, il n'est rien de tel que, cela seul convient :

Pour perdre des amants celles qui s'en affligent
Donnent trop d'avantage à ceux qui les négligent,
Il n'est lors *que la joie;* elle nous venge mieux. (*Mél.*, III, 5.)

— IL N'EST QUE DE, il n'y a plus que tel parti à prendre :

L'éclat d'un tel affront l'ayant trop décriée,
Il n'est à son avis *que* d'être mariée. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

ÉTREINTE, au fig. :

D'un seul de ses regards l'adorable contrainte
Me rend tous mes liens, en resserre l'*étreinte*. (*Mél.*, I, 1.)

Et lors d'un sacré nœud l'inviolable *étreinte*,
Tirera notre appui d'où partoit notre crainte. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

« Est-il possible, dit Mercier dans sa *Néologie*, que ce vieux mot, si fréquemment nécessaire, si expressif, ait été presque banni? Les *étreintes* de la nature sont indissolubles. Il y eut, au premier aspect, une douce *étreinte* entre nos deux âmes. Celui-là se sépare de la vertu, et même de l'humanité, qui redoute l'*étreinte* de la reconnaissance. »

Ce substantif indispensable est redevenu, à notre époque, d'un usage très-fréquent.

ÉTUDE, soin d'étudier, d'apprendre. FAIRE L'ÉTUDE D'UN RÔLE, comme on dit *étudier un rôle :*

Il ne lui est rien arrivé que je ne lui aie prédit à elle-même, en lui disant adieu, quand je sus *l'étude qu'elle faisoit de ce rôle.* (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 12 mars 1659.)

— ÉTUDE, application. INDIGNATION QU'ON PREND AVEC ÉTUDE, indignation à laquelle on ne s'abandonne que lentement et par une volonté réfléchie :

Un moment pousse et rompt un transport violent ;
Mais *l'indignation qu'on prend avec étude*
Augmente avec le temps, et porte un coup plus rude. (*Pomp.*, II, 1.)

— ÉTUDE, chambre, cabinet où l'on étudie, où l'on compose :

Mais ce ne sont enfin que rayons inconstants
Qui vont de l'un à l'autre, et qui n'ont que leur temps ;
Et ces heureux hasards des *fruits de mon étude*
Laissent tout l'avenir dedans l'incertitude. (*La Poés. à la Peint.*)

On a dit exactement de même avant et après Corneille :

Mais j'aime mieux qu'on voye aux *fruits de mon estude*
De la témérité que de l'ingratitude. (ST-AMANT, *Élég.*, Sur ce que l'on avoit mal imprimé ma *Solitude.*)

Plus d'un héros, épris des *fruits de mon étude*,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude. (BOIL., *Epît.*, X.)

La signification que nous attachons à ce mot était autrefois fréquente. Bien longtemps avant d'être restreint au bureau d'un notaire, d'un avoué, *étude* se prenait dans la langue commune pour *cabinet d'étude* en général, témoin ces exemples :

Les autres se délectent du secret des chambres et doctes *estudes.* (DU BELLAY, *l'Illustr. de la langue franç.*, II, 11.)—Ne laisse pas ceste *estude* ouverte, car quelqu'un s'y pourroit cacher. (LARIV., *Le Fid.*, IV, 1.) — Il (un médecin) avoit une *estude* secrette bien près de la porte de sa maison. (BOUCHET, *Serées*, X.) — Je ne suis de ces hardis et ignorants écrivains qui enfantent tous les jours des livres, qui en font de grosses forêts, et qui, en leurs *estudes* obscures, esquelles ils ne voient pas la lumière du monde, parlent et escrivent hardiment. (DU HAILLAN, dédicace de l'*État et succès des affaires de France*, éd. 1580.) — Derrière le chevet de mon lict il y a une petite *estude*, où l'on peut entrer par une petite porte. (*Caq. de l'acc.*, 2e journ.) — J'ai une belle *étude*, grande et vaste, où j'espère de faire entrer dix mille volumes. (GUY PATIN, *Lett.*)

Vistes-vous sans regret l'honneur de mon *estude*,
Mon noble coup d'essay, ma chère Solitude,
Ainsi défigurée en ses traits les plus beaux. (ST-AMANT, *Élég.*, Sur ce que l'on avoit mal imprimé ma *Solitude.*)

Ces vers, produits dans mon *estude*,
Récitent tes commandements,
Et j'en fais de ma solitude
Les plus doux divertissements. (RACAN, *Ps.*, CXVIII.)

Considérez donc les avantages d'un homme qui n'apprend point par cœur; il se possède, il parle naturellement; il ne parle point en déclamateur; les choses coulent de source; ses expressions (si son naturel est riche pour l'éloquence) sont vives et pleines de mouvement; la chaleur même qui l'anime lui fait trouver des expressions et des figures qu'il n'auroit pu préparer dans son étude. (FÉN., *Dial. sur l'éloq.*, II.)

ÉTUDIER, act., comme *s'étudier à*, dans le sens d'affecter :

Et je n'*étudiai* cette douleur menteuse
Qu'à cause qu'en effet j'étois un peu honteuse
Qu'une autre en témoignât plus de ressentiment. (*Mél.*, IV, 10.)

Et quoi qu'elle *étudie un peu de faux respect.* (*Héracl.*, I, 1.)

Cent fois je me révolte, et cent fois je succombe,
Tant ce *calme* forcé *que j'étudie* en vain
Près d'un si rare objet s'évanouit soudain. (*Pulch.*, II, 1.)

— S'ÉTUDIER A, suivi d'un substantif :

Plus une âme est humiliée,
Plus elle *s'est étudiée*
A ce noble ravalement. (*Imit.*, III, 43.)

On trouve, au dix-septième et au dix-huitième siècle, de nombreux exemples de *s'étudier à*, suivi d'un substantif, dans le sens de rechercher avec un soin attentif, s'appliquer activement à :

De grande quantité de témoignages, j'en produis seulement un petit nombre, *m'estudiant à* briefveté. (CALVIN, *Instit. chrét.*, I, 17.)— Ne *vous estudiant* point tant *au* repos général de votre royaume qu'au particulier de vous autres. (PASQ., *Rech.*, VI, 15.) — Tous les Romains en général *s'estudièrent à* l'embellissement de leur langue. (Id., *Lett.*, I, 1.) — Conduict par l'impétuosité de quelques turbulens qui ne *s'estudient* qu'*à* mal. (*Lett. miss. de Henri IV*, 10 fév. 1580, t. I, p. 272.) — C'est l'inconvénient le plus à craindre, et qui porte le plus de préjudice à ceux qui *s'estudient à* l'acquisition de la prudence. (LA M. LE VAYER, *Hom. acad.*, XXV.) —Un personnage grave ne *s'étudie* point *à* une si extravagante rhétorique. (BAYLE, *Dict. crit.*, art. ARODON, rem. A.) — Les calomniateurs qui *s'étudient aux* moyens de ternir la réputation de leurs ennemis. (MALEBR., *Rech. de la vér.*, III, 2e p., XI.) — Les Finnois *s'étudient aux* enchantements. (REGNARD, *Voy. de Laponie.*)

On ne rencontre de nos jours que des exemples assez rares de cette forme heureuse :

Il a fait pleurer pendant deux jours une femme jeune et belle qui depuis un mois *s'étudiait aux* poses les plus nobles, *aux* attitudes les plus royales, pour avoir l'honneur de paraître un moment devant lui. (Mme DE GIRARDIN, *Lettres parisiennes*, 21 fév. 1847.)—Les dames *s'étudient aux* allures de marquises. (L. VEUILL., *Les Libres pens.*, VI, 10.)

— ÉTUDIER, neutr., avec *à*, suivi d'un infinitif, comme *s'étudier à* :

Plus un homme à lui-même *étudie à* mourir,
Plus il commence à vivre à l'auteur de son être. (*Imit.*, II, 12.)

ÉVADER, neutr., pour *s'évader :*

Nous nous amusons trop, il est temps *d'évader.* (*L'Illus. com.*, IV, 9.)
Ce n'est pas mon dessein qu'on me fasse *évader.* (*Pol.*, IV, 1.)
Mais mon dessein n'étoit que de t'intimider,
Ou d'obliger quelqu'un à te faire *évader.* (*Perth.*, V, 5.)

Dans ces dernières phrases, *évader* peut être considéré comme employé neutralement par ellipse du pronom personnel.

Évader s'est très-longtemps employé neutralement, comme *échapper :*

Cela laissez, messire Maurice,
A ! vous voulez *evader.* (*Farce du Badin.*)

Le duc de Nemours, après avoir gagné deux de ses gardes, *évade.* (PASQ., *Lett.*, XIII, 10.) — Il lui seroit mal aisé d'*évader.* (Id., *ibid.*)

Puisqu'il est en vos mains, sans hasard d'*évader,*
Par les formes du droit il y faut procéder.
(J. DE SCHEL., *Tyr et Sid.*, 2e journ., II, 8.)

En sorte que lorsqu'il viendroit pour prendre sa place, il se trouveroit pris luy-mesme sans aucun moyen d'*évader.* (MÉZER., *Hist. de Fr.*, Franç. Ier, 1523.)

Pour qui doit recourir à sa seule innocence,
Trouver lieu d'*évader,* c'est trop d'intelligence. (T. CORN., *Maxim.*, V, 3.)

Bossuet a employé ce verbe neutralement au figuré, pour signifier, échapper à son adversaire par quelque évasion, chercher à esquiver une démonstration dont on est accablé :

De quelque côté que vous vous tourniez, il ne vous reste plus aucune défaite, aucun subterfuge, ni aucun moyen d'*évader,* vous êtes pris et convaincu. (2e *Serm. pour le prem. dim. de l'Av.*, II.)

Nombre de verbes, dans l'ancienne langue, s'employaient ainsi neutralement, d'ordinaire à l'imitation du latin, dans des cas où le réfléchi serait aujourd'hui de rigueur. On disait, par exemple :

ABAISSER, comme *s'abaisser.* (Voir le *Dictionnaire historique de la langue française.*)

ABATARDIR, comme *s'abâtardir.* (*Ibid.*)

ABATTRE, comme *s'abattre.* (*Ibid.*)

ACCORDER, comme *s'accorder,* faire un accord :

Toy, marié, qui as une femme
Qui à toy ne peult *accorder.* (DADOUV., *Les Moy. d'éviter Mérencolie.*)

Je ne puis croire que le roy ait *accordé* avec la cabale huguenotte, que ce ne soit souz des conditions bien considérables. (*Caq. de l'Acc.*, 5e journ.)

ACCROITRE, comme *s'accroître :*

L'aspect, en arrivant, plus fier apparoissoit,
L'esclatante lueur près de l'œil *acroissoit.* (D'AUB., *Les Tragiq.*, V.)

AMUSER, comme *s'amuser :*

Vous *amusez* tousjours à la pasture. (*Farce de marchandise.*)

APPAUVRIR, comme *s'appauvrir :*

La difficulté n'est pas en cela ; elle est au moyen de remboursement, que je ne cognoy point si asseuré et prompt que je le désirerois, estans mes affaires en tel estat que je ne fay que *appauvrir* en acquérant. (*Lett. miss. de Henri IV*, 25 janvier 1590, t. III, p. 125.)

ASSEMBLER, comme *s'assembler :*

Quant vint le mardy, environ cinq heures du vespre, commencèrent venir et *assembler* femmes, tant vielles comme jones, de toutes parts. (*Les Évang. des Quen.*, éd. Jann., p. 31.)

ATTENDRIR, comme *s'attendrir :*

Quand le roy de France vit leur grand humilité, le cueur luy *attendrit.* (*Le Rom. de Jeh. de Paris.*)

BAISSER, comme *se baisser :*

La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fust huict heures du matin, ny ne *baissoit* le pont jusques à la dicte heure. (COMMINES, *Chron. du roy Loys XI.*)

BRISER, comme *se briser* :

Tant va li poz au puis qu'il *brise.* (GAUTIER DE COINSI, *de Monacho in flumine periclitato*, etc., cap. XXXIII.)

CONSUMER, comme *se consumer :*

Mais les méchants, dans la flamme éternelle,
Où rien ne les peut secourir,
Brulent sans *consumer.* (RACAN, *Ps.*, XXXIII.)

COURROUCER, comme *se courroucer :*

Il se mit à *courroucer* contre Duno. (MONTLUC, *Comment.*, II.)

DÉPLACER, comme *se déplacer :*

Debout, que de ce lieu on ne *desplace.* (*Farce nouv., très-bonne et fort joyeuse, de Guillerme qui mangea les figues du curé.*)

Mais si ce vient que je passe aulcuns jours
Sans rien apprendre en quelque lieu ou place,
Incontinent il fault que je *desplace.*
(E. DOLET, *Second Enfer*, Epist. I, à Franç. Ier.)

Ce verbe s'emploie encore neutral. dans la locution connue : *sans déplacer.*

DÉSACCOUTUMER DE, comme *se désaccoutumer de :*

Raison ne veult que je *désaccoutume*
De vous servir. (VILLON, *Grant Testam.*, CXXIX.)

ÉBATTRE, comme *s'ébattre :*

Il alloit tousjours au matin *esbatre* au bois qui joinct à la fortresse. (JEH. D'ARRAS, *Mélusine*, éd. Jann., p. 88.)

ÉCHAUFFER, comme *s'échauffer :*

Tous les chevaux commencèrent à *eschauffer* et à demourer derrière. (JEH. D'ARRAS, *Mélusine*, p. 30.)

ÉCLIPSER, comme *s'éclipser :*

Cest une chose fort estrange que de veoyr le soleil *esclipser* a mydy. (PALSGR., *Lesclaire. de la lang. franç.*, p. 521.)

ÉMOUVOIR, comme *s'émouvoir :*

Quant les anettes sentent la tempeste *esmouvoir* en l'air, et qu'elles vollent et crient sur l'eau, bien sceventque pleuve aront sans tempeste. (*Év. des Quen.*, p. 125.)

ENDORMIR, comme *s'endormir*, se trouve dans le *Vocabulaire latin-français du* XIVe *siècle*, publié par Escallier, au mot CONSOPIRI.

ÉVANOUIR, comme *s'évanouir :*

La chaleur fut si grande qu'il en *esvanouit*. (D'AUB., *Fœneste*, III, 7.)

C'est assez faict pour *esvanouyr*
Qu'estre tousjours en ces aboys. (*Farce de Colin qui loue et despite Dieu.*)

Ce sot mari, qui de prime face avoit pensé *esvanouir*. (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, c. 15.) — Elle estoit en grand danger d'*esvanouir*. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 4.)

FACHER, comme *se fâcher :*

Elle plaindra, elle *faschera*,
De rechiner ne cessera. (*Les Ténébres de mariage*, quarte Leç.)

FAMILIARISER, comme *se familiariser :*

Gardant une humble et douce gravité, sans *familiariser* avec ceux qui leur parleront. (S. FRANÇ. DE SAL., *Constit. pour les Relig. de la Visit.*, XXIII.) — Qu'elle (la supérieure) ne *familiarise* pas en telle sorte avec les unes, que cela puisse servir de tentation d'envie aux autres. (Id., *ibid.*, XXIX.)

FERMER, comme *se fermer, être fermé :*

La porte alloit *fermer*. (D'AUB., *Hist. univ.*, IV, 4, 1re éd.)

FLÉTRIR, comme *se flétrir :*

Ceste fleur commence à *flaitrir*. (PALSGRAVE, *Lesclaire. de la langue fr.*, p. 651.)

Mais par moi, mon humble fleurette
Fleurira tousjours sans *flétrir*. (J. DE LA TAILLE, *Le Blas. de la marg.*)

Cependant que la jeunesse
Nous répand de sa richesse,
Tousjours gais nous florissons;
Mais soudain nous *flétrissons*,
Assaillis de la vieillesse. (OLIV. DE MAGNY, *Od.*, III, 1559.)

Il s'agissoit, non d'une couronne qui *flétrit* sur la tête du vainqueur, mais de cette couronne immortelle.... (MASCARON, *Or. fun. de Tur.*, III.)

GAUDIR, comme *se gaudir :*

Il alla *gaudir* à Paris. (COQUILLART, *Enquesie.*)
Mieux vault *gaudir* et despencer. (*Farce de Folle Bobance.*)

Ils eussent bien voulu, par leurs dilations et remises, me faire perdre l'occasion qui se présente de pacifier mon royaulme, pour faire tousjours leurs affaires à mes despens, *gaudir* et profiter de mes travaux. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 974.)

HATER, comme *se hâter :*

Il ne faut point tant *haster*, et l'on a assez temps. (COMMINES.)

HÉRISSER, comme *se hérisser :*

Mes cheveux étonnez *hérissent* en ma teste. (D'AUB., *Les Trag.*, I.)
Sa barbe et ses cheveux de fureur *hérissoient*. (Id., *ibid.*, IV.)
On a veu à ta table, en public, tes cheveux
Hérisser en contant tels accidents affreux. (Id., *ibid.*, V.)

JOUER DE, comme *se jouer de :*

Et bien! vous, conseillers des grandes compagnies,
Fils d'Adam qui *jouez* et *des* biens et *des* vies,
Dites vrai, c'est à Dieu que compte vous rendez,
Rendez-vous la justice ou si vous la vendez? (D'AUB., *Les Trag.*, III.)

LAMENTER, comme *se lamenter :*

Et bien! qu'avez-vous, qui *lamentez* si fort? (LARIV., *Les Esprits*, IV, 3.)
La malheureuse orfraie,
Sur un chevron constante à *lamenter*,
Toute la nuit, par un cri qui l'effraie,
A son chagrin semble encor insulter. (SÉNECÉ, *Cont.*, Filer le parf. am.)

LEVER, comme *se lever*, ou *se relever :*

Leva Ernols de Mal-Bréon,
Qui moult est saiges de raison. (*Parton. de Blois*, v. 6477, éd. Crap.)
Dès que l'aube [vient] veult *lever*.
(*Les Drois noulv. establis sur les femmes.*)

Et tantost aprez, *leva* la lune belle et clère. (JEH. D'ARRAS, *Mélus.*, p. 30.) — Et de fortune le soleil *leva* en mesme temps. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 5.) — Je vous dy pour Euvangile que nul qui veult gaigner au jeu de dez ne se doit jamais asseoir, pour jouer, son dos devers la lune, où qu'elle soit lors, ains lui doit tourner le visage, ou se ce non, jamais il n'en *levera* sans perte. (*Les Évang. des Quen.*, p. 50.)

Lever à six,
Manger à dix,
Souper à six,
Coucher à dix,
Font vivre l'homme dix fois dix. (*Recueil de* GRUTHER.)

Et le pouvre homme porte toute la charge de la meson, de coucher tart et *lever* matin. (*Les quinze Joyes de mar.*, III.) — Et suy d'accord de *lever* demain. (*Ibid.*)

Dans ce dernier exemple, où il s'agit d'une femme, *lever* est dit comme *relever*, *faire ses relevailles.*

MAINTENIR, comme *se maintenir :*

Par Dieu, se dist le roy d'Arragon, ce seroit une merveilleuse chose si ung simple bourgeois de Paris pouvoit *maintenir* en tel estat si longuement comme venir jusques icy. (*Le Rom. de Jeh. de Paris.*)

MOQUER, comme *se moquer :*

Je croy que vous *mocquez.* (LARIV., *Le Fidèle*, I, 2.)

MULTIPLIER, comme *se multiplier :*

Estant très-certain que, dedans et dehors, les praticques et desseins y *multiplient* tous les jours. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 99.)

PLAINDRE, comme *se plaindre.* (Voir cet article.)

PRENDRE A, comme *se prendre à*, dans le sens de commencer :

Durement commence à plorer,
Puis en plorant *prist à* parler. (*Floire et Blancefl.*, éd. du Mér., v. 711.)

La dame *prist à* regarder. (*Li roum. du chast. de Couci*, v. 175, éd. Crap.)

En son cuer *prent à* recorder
Le doux maintien et le parler
De sa dame à noble manière,
Qui n'est outrageuse ni fière. (*Ibid.*, v. 311.)

Vers le chatel *prent à* aler. (*Ibid.*, v. 430.)

Li chastelain *prent à* monter
En la salle qui fu bien painte (*Ibid.*, v. 434.)

Disant ces motz, sa face colorée
Print à blesmir. (J. MAROT, *Le Voyage de Gênes.*)

RELEVER, comme *se relever.* (Voir cet article.)

REPENTIR, comme *se repentir :*

Vous en pouvez *repentir.* (RABEL., I, 25.)

RÉVEILLER, comme *se réveiller :*

Qui trois mois sont sans *resveiller* (les loirs.) (VILLON, *Grant Test.*, CXXIII.)

La lune est coustumière
Renaistre tous les mois ;
Mais quand nostre lumiere
Sera morte une fois,
Longtemps sans *réveiller*
Nous faudra sommeiller. (RONSARD, *Od.*, II, 5.)

ROIDIR, comme *se roidir :*

Les nerfs des jambes et des bras
Roidissent au mourant à l'heure du trespas. (D'AUB., *Les Trag.*, I.)

Deux fois le fer échappe à la main qui *roidit.* (Id., *ibid.*)

SERRER, comme *se serrer :*

Le cœur lui *serra* et tomba pasmé aux pieds du roi de France. (*Le Rom. de Jeh. de Par.*)

On dirait aujourd'hui : son cœur se serra.

TAIRE, comme *se taire :*

Encore mais, *tayras*-tu? (*Serm. joy. de bien bapt.*)
Voire au milieu de mon martire,
Me faut essayer la satire,
Souffrir et *taire* je ne puis. (J.-A. DE BAÏF, *Les Mimes.*)

ÉVAPORER, fig. ÉVAPORER SON SOUCI, comme on dit *évaporer son chagrin*, *évaporer sa bile :*

Et que le cœur lassé du *souci* qui l'accable,
Cherche à l'*évaporer* par de si vains discours? (*Imit.*, I, 10, éd. 1651.)

— ÉVAPORER DES SOUPIRS, exhaler des soupirs :

Ne pensez qu'à l'époux que mon choix vous destine,
Vinius vous le donne, et vous l'accepterez
Quand vos premiers soupirs *seront évaporés.* (*Oth.*, V, 4.)

Corneille emploie fréquemment ce verbe avec le pronom personnel, dans le sens de *s'exhaler*, *éclater au dehors :*

J'ai caché si longtemps l'ennui qui me dévore,
Qu'en dépit que j'en aye enfin il *s'évapore.* (*Pulch.*, II, 1.)
Souffrez qu'une imprudente ardeur,
Prête à *s'évaporer*, respecte ma pudeur. (*Ibid.*, II, 1.)
Il est temps de te dire
Et quel malheur m'accable, et pour qui je soupire :
Le mal qui *s'évapore* en devient plus léger,
Et le mien avec toi cherche à se soulager. (*Sur.*, I, 1.)

On trouve de même :

Ce fut là que la tendresse de Carmante *s'évapora* sans scrupule et sans contrainte. (Mme DE VILLED., *Caramante*, 2e p., l. II.) — L'innocente joie aime à *s'évaporer* au grand jour. (J.-J. ROUSS., *Lett. à d'Alemb. sur les spect.*, et *Nouv. Hél.*, IV, 10.)

Nous croyons que cette expression imagée pourrait encore très-bien s'employer aujourd'hui, au moins dans certains cas.

ÉVERTUER (s'), avec un nom de chose pour sujet :

A présent il est temps que *ma voix s'évertue.* (*La Veuve*, III, 10.)
Que les pleurs d'une amante ont de puissants discours,
Et qu'un bel œil est fort avec un tel secours!
Que mon cœur s'attendrit à cette triste vue!
Ma constance contre elle à regret *s'évertue.* (*Hor.*, II, 5.)

ÉVIDENCE. SE METTRE EN ÉVIDENCE, se produire, se déclarer :

De quel front oserois-je après sa confidence
Souffrir que mon amour *se mît en évidence?* (*Suite du Ment.*, IV, 8.)

On trouve d'une manière analogue *venir en évidence :*

Il n'y a chose si cachée au monde, qu'elle ne *vienne* un jour *en évidence.* (SOREL, *Francion*, III.)

— ÊTRE EN ÉVIDENCE, être évident :

Eh bien, ta perfidie *est-elle en évidence?* (*La Pl. Roy.*, II, 2.)

Nier des trahisons qui *sont en évidence*,
A l'infidélité c'est joindre l'impudence. (T. CORN., *L'Am. à la mode*, V, 9.)

EXACTITUDE, fidélité :

Qu'il brûle encor pour elle, ou la quitte pour moi,
Ce n'est pas votre affaire, et votre *exactitude*
Se charge en ma faveur de trop d'inquiétude. (*Oth.*, II, 5.)

Dites, n'est-il pas vrai que votre promptitude
M'a presque soupçonné de peu d'*exactitude ?* (J.-B. ROUSS., *Le Flatt.*, III, 7.)

EXCÉDER, dépasser les limites de. EXCÉDER SA CHARGE :

Qui fait le conseiller n'est plus ambassadeur,
Il *excède sa charge*, et lui-même y renonce. (*Nicom.*, III, 3.)

EXCELLENT, au sens latin, remarquable, distingué, relevé :

Certes il écrit bien, sa lettre est *excellente.* (*Suite du Ment.*, II, 1.)

Il n'est dans tous les arts secret plus *excellent*,
Que de savoir connoître et choisir son talent. (*Remerc. au roi.*)

Ce mot possédait une énergie de signification qu'il n'a plus guère maintenant.

La nature, fertile en esprits *excellents*,
Sait entre les auteurs partager les talents. (BOIL., *L'Art poét.*, I.)

Il fut appelé à cette *excellente* fonction de ministre du Dieu vivant pour la défense de l'Église et pour le salut des peuples. (BOURD., *Panég. de S. Ignace*, II.) — Ils admiroient en sa personne tous les avantages qui peuvent charmer les yeux, une *excellente* beauté, une adresse agréable, un port plein de majesté et de bonne grâce. (MÉZER., *Hist. de Fr.*, VI, Franç. Ier, 1515.)

L'expression de Mézeray, *excellente beauté*, pour dire beauté très-remarquable, se trouve encore à la fin du dix-huitième siècle :

Elle était d'une *excellente beauté*, et sa pudeur en augmentait encore l'éclat. (BEAUZÉE, *Trad. de Quinte-Curce*, VI, 2.)

EXCÈS. AVOIR TROP D'EXCÈS, être trop excessif :

Sa faute *a trop d'excès* pour être rémissible,
Ma sœur; je ne suis point de la sorte insensible. (*La Pl. Roy.*, II, 4.)

— EXCÈS, avec le plur. LES EXCÈS DU MALHEUR :

Mais tels sont *les excès du malheur* qui m'opprime
Qu'il ne m'est pas permis de jouir de mon crime. (*Clit.*, II, 6.)

EXCITER A (un nom de pers.), comme *exciter contre :*

Que ce jeune monarque immolé de ta main
Te rende abominable à tout le genre humain,
Qu'il *t'excite* partout des haines immortelles,
Que de tous tes sujets, il fasse des rebelles. (*Perth.*, III, 3.)

— EXCITER, avec le pron. pers., dans le sens passif, en parlant d'un bruit :

Mais sais-tu sous quel nom ce fâcheux bruit *s'excite ?* (*Héracl.*, I, 1.)

EXCUSER A, suivi d'un nom de personne ou de chose personnifiée, pour *excuser envers, auprès de :*

Non, je te connois mieux, tu veux que je te prie,
Et qu'ainsi mon pouvoir t'*excuse à* ta patrie. (*Hor.*, II, 5.)

C'était alors une locution courante, surtout en poésie :

Vous m'*excuserez à* lui si je ne lui écris; car le messager part. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 13 fév. 1611.)

Mais m'*excuser à* toi qui te veux abuser,
C'est une lâcheté. (T. CORN., *Dar.*, IV, 5.)

J'ai cherché des raisons pour *excuser à* ma tendresse le relâchement d'amitié qu'elle voyait en vous. (MOL., *Le Festin de Pierre*, I, 3.)

On disait de même *acquitter à*, pour *acquitter envers :*

Aussi, ma gloire est si grande
D'un trésor si précieux,
Que je ne sais quelle offrande
M'en peut *acquitter aux* cieux. (MALH., *Sonnets.*)

EXÉCUTER, absol. :

On entreprend assez, mais aucun n'*exécute.* (*Cin.*, II, 1.)

Et de cette grandeur sur le crime fondée,
Dont jusqu'à ce moment m'a trop flatté l'idée,
L'image tout affreuse, au point d'*exécuter*,
Ne trouve plus en moi de bras à lui prêter. (*Sert.*, I, 1.)

L'occupation d'un roi doit être de penser, de former de grands projets, et de choisir les hommes propres à *exécuter* sous lui. (FÉN., *Télém.*, II, 2.)

EXEMPLAIRE, adj. UNE VENGEANCE EXEMPLAIRE, comme on dit *un châtiment exemplaire :*

Rends, sans plus différer, ta *vengeance exemplaire.* (*Mél.*, II, 1.)

— EXEMPLAIRE, subst., type, modèle :

Les poëtes, représentant des hommes colères ou fainéants, doivent tirer une haute idée de ces qualités qu'ils leur attribuent, en sorte qu'il s'y trouve un bel *exemplaire* d'équité ou de dureté. (*Prem. Disc.*)

En ce faisant, osterez la tristesse
Que mon cueur sent, en amère destresse,
Et si serez de pitié l'*exemplaire*. (R. DE COLLER., *Épist.*, VI.)

Elles étoient auprès de madame leur grand'mère, qui étoit un *exemplaire* de vertu. (Mme DE LA GUETTE, *Mém.*)

Exemplaire, sans régime indirect, était autrefois très-fréquent dans le sens aujourd'hui vieilli de modèle, prototype :

De qui la main forma *exemplaires* et causes. (D'AUBIGNÉ, *Les Tragiq.*)

On l'employait de même absolument, pour modèle en général :

Ensuyvir fault nos *exemplaires*. (*Le Courr. de la Mort contre les Anglois.*)

EXILER DE. Emploi un peu recherché au figuré :

Tyrannise un tyran qui triomphe de toi,
Et par un faux trophée usurpe sa victoire.
S'il est vrai que l'amour te vole tout mon cœur,
Exile de mes yeux cet insolent vainqueur. (*La Tois. d'or*, IV, 2.)

— EXILÉ DE L'AME, en parlant d'un sentiment banni :

Tous nos vieux différends *de leur âme exilés*. (*Rodog.*, V, 1.)

EXORABLE, qui écoute favorablement :

O dieux, qui comme vous la rendez adorable,
Rendez-la comme vous à mes vœux *exorable*. (*Cin.*, III, 3.)

Voltaire relève très-bien l'énergie de cette expression dans cette remarque de son *Commentaire :*

« *Exorable* devrait se dire : c'est un terme sonore, intelligible, nécessaire, et digne des beaux vers que débite Cinna. Il est bien étrange qu'on dise implacable et non placable ; âme inaltérable, et non pas âme altérable ; héros indomptable, et non héros domptable, etc. »

On en trouve de beaux exemples avant Corneille ou de son temps :

A notre amour enfin serez-vous *exorable ?* (ROTROU, *Laure persée.*, V, 10.)
Le ciel à mon amour seroit-il favorable,
Jusqu'à rendre sitôt Ariane *exorable ?* (T. CORN., *Ariane*, IV, 5.)

Exorable a été employé du temps de Voltaire :

Qu'*exorable* à la prière (le prince), il soit ferme contre les demandes. (MONTESQ.)

Mais l'usage de ce terme était exceptionnel; il commence à s'accréditer à la fin du siècle, où l'on en trouve des exemples comme celui-ci :

« Voilà quel est le peuple, même en insurrection, lorsqu'une constitution libre l'a rendu à sa dignité naturelle, et qu'il croit sa liberté blessée ; violent, mais *exorable;* excessif, mais généreux. (MIRAB.)

Cependant ce mot énergique et nécessaire n'avait pas encore triomphé, et Mercier croyait devoir l'enregistrer dans sa *Néologie*. Il est devenu plus commun de notre temps. Entre de nombreuses citations que nous pourrions faire de son emploi, nous nous contenterons de celles-ci :

Attila était sage au conseil, *exorable* aux suppliants. (CHATEAUBR., *Études hist.*, VIe étude, 2e p.)

Qu'entends-je ? A mes discours seriez-vous *exorable ?*
(V. HUGO, *Cromwell*, III, 7.)

EXPÉDIER, déclarer à la hâte :

J'entends à demi-mot, achève et m'*expédie*
Promptement le motif de cette maladie. (*Mél.*, IV, 1.)

De prime abord sont par la bonne dame
Expédiés tous les péchés menus. (LA FONT., *Contes*, Le Mari confess.)

EXPLIQUER, exprimer, manifester :

Ainsi tout votre amour n'est qu'une politique,
Et le cœur ne sent point ce que la bouche *explique*. (*Oth.*, I, 1.)

— De même, avec le pronom personnel :

Qu'une âme accoutumée aux grandes actions
Ne se peut abaisser à des soumissions ;
Elle n'en conçoit point qui *s'expliquent* sans honte. (*Le Cid.*, II, 6.)

On a dit d'une manière analogue :

Cette noble inclination, qui *s'explique* si souvent pour tant de monde par les effets les plus avantageux, semble ne trouver jamais d'occasions assez amples de s'exercer. (T. CORN., *Maxim.*, Éplt.) — Qu'une douleur vive et sensible *s'explique* bien autrement! (CHEMIN., *Serm. pour le jour de Pâq.*, II.)

EXPOSER A, dans le sens de livrer à, faire tomber aux mains de. Emploi assez obscur et singulier :

Grâce, grâce, seigneur, à notre unique appui !
Grâce à tant de lauriers en sa main si fertiles !
Grâce à ce conquérant, à ce preneur de villes !
Grâce...
NICOM. De quoi, madame? est-ce d'avoir conquis
Trois sceptres que ma perte *expose à* votre fils? (*Nicom.*, IV, 2.)

Corneille dit encore dans le même sens, et d'une manière plus claire :

Ton destin te trahit, et ta beauté fatale
Sous l'appât d'un hymen t'*expose à* ta rivale. (*Méd.*, III, 1.)

— EXPOSER EN PÉRIL, comme *exposer au péril :*

Heureux couple d'amants que le destin assemble,
Qu'il *expose en péril*, qu'il en retire ensemble. (*Clit.*, II, 6.)

On trouve des exemples semblables de *en* pour *à* après *exposer :*

Je lui dis ingénument *en quel danger* ma jeunesse *avait été exposée.* (FÉN., *Télém.*, IV.)

EXPRIMER, reproduire, imiter, retracer, au sens matériel ou au sens moral :

L'antiquité nous parle de l'écume d'un cheval, qu'une éponge jetée par dépit sur un tableau *exprima* parfaitement. (*Clit.*, préf.)

On a dit, dans diverses nuances analogues de signification :

Dans tout le cours de sa vie et de ses actions elle *a exprimé* ce parfait original, par sa générosité naturelle, par le bon usage des biens et de la faveur. (FLÉCH., *Orais. fun. de Mme de Montaus.*)—Le dessein de Dieu a été de leur proposer dans la personne de Marie une image sensible et vivante, dont ils étudiassent tous les traits pour les *exprimer* en eux et se les appliquer. (BOURD., *Instruct., pour l'Oct. de l'Asc.*, § III, 1.)—Plus attentif encore à *exprimer* leurs mœurs qu'à admirer leurs lumières. (D'AGUESS., *Mercur.*, 1704.) — Je ne trouvais point de paroles pour *exprimer* la solidité, la simplicité et la noblesse de mon grand original. (FLEURY, *Rép. aux disc. de l'ab. Massieu et de M. Mallet.*)

— S'EXPRIMER, être exprimé, être prononcé :

Ses discours me font voir du respect, de l'estime,
Et même quelque amour, sans que le nom *s'exprime.* (*Att.*, II, 1.)

EXQUIS, en parlant d'un mouchoir de prix :

Faute d'un plus *exquis*, et comme par bravade,
Ceci servira donc de mouchoir de parade. (*La Suiv.*, II, 5.)

EXTÉNUER, employé d'une manière absolue dans le sens d'*atténuer :*

Cette partie a besoin de la rhétorique pour peindre les passions et les troubles de l'esprit, pour consulter, délibérer, exagérer ou *exténuer.* (*Prem. Disc.*)

— Corneille emploie aussi ce verbe avec un régime :

Pour plaire, il a besoin quelquefois de rehausser l'éclat des belles actions, et d'*exténuer* l'horreur des funestes. (*Deux. Disc.*)—Pour *exténuer*, ou retrancher cette horreur dangereuse d'une action historique, je voudrois la faire arriver sans la participation du premier acteur, pour qui nous devons toujours ménager la faveur de l'auditoire. (*Ibid.*)

— De même au participe, dans le sens d'affaibli :

Mais cette même grâce en moi diminuée,
Et par mille péchés sans cesse *exténuée.* (*Pol.*, II, 6.)

Nous ne donnerons pas d'exemples de cette signification, parce qu'elle est encore indiquée, comme vieillie, par la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie.*

— EXTÉRIEUR, subst., apparence extérieure à laquelle la

réalité ne répond pas. CE DOUX EXTÉRIEUR, cette apparence flatteuse :

Que m'importe de perdre une amitié si feinte?
Et que me peut servir un ridicule feu,
Où jamais de son cœur sa bouche n'a l'aveu?
Je m'en veux mal en vain; l'amour a tant de force,
Qu'il attache mes sens à cette fausse amorce,
Et fera son possible à toujours conserver
Ce doux extérieur dont on me veut priver. (*La Suiv.*, I, 9.)

EXTRAIRE. EXTRAIRE UN LIVRE, y faire des extraits :

Je voulois vous envoyer le *Lexicon Germanico-Thomæum* du P. Heserus; j'ai voulu attendre que j'eusse le loisir de l'*extraire*. (*Lett. au P. Boulard*, 12 avr. 1652.)

F

FACE, fig., aspect :

Il faut à son exemple avoir ma politique,
Trouver à ma disgrâce une *face* héroïque. (*Pulch.*, IV, 1.)

— CHANGER TOUTES CHOSES DE FACE, faire changer de face à toutes choses :

Son trépas *a changé toutes choses de face*. (*Tite et Bér.*, II, 2.)

FACHER, employé comme terme noble et synonyme d'irriter, d'affliger profondément :

Nicomède, en deux mots, ce désordre me *fâche*. (*Nicom.*, IV, 3.)

Voltaire condamne cet emploi. « Le mot *fâcher*, dit-il, est bien bourgeois. Ce vers comique et trivial jette du ridicule sur le caractère de Prusias, et fait trop apercevoir au spectateur que toute l'intrigue de cette tragédie n'est qu'une tracasserie. »

Fâcher, au dix-septième siècle, avait un sens plus énergique qu'il ne l'avait du temps de Voltaire, et qu'il ne l'a aujourd'hui, et il s'employait parfaitement dans le style le plus sérieux et même le plus noble. On ne peut certes pas accuser d'avoir un langage bourgeois les auteurs des exemples qui suivent :

Il faisait parler de lui, et souvent par des aventures qui me *fâchaient*. (Mlle DE MONTPENS., *Mém.*, 1628.)

Louis XIV, parlant de la mort de Mme de Fontanges, écrit au duc de Noailles :

Quoique j'attendisse il y a longtemps la nouvelle que vous m'avez mandée, elle n'a pas laissé de me surprendre et de me *fâcher*. (*Extr. de la corresp. de la fam. de Noailles.*)

Il te *fâche*, en ces lieux, d'abandonner ta proie. (RACINE, *Mithrid.*, II, 1.)

FACHEUX A, suivi d'un infinitif, difficile, pénible à :

Une vieille habitude est *fâcheuse à* quitter. (*Mél.*, I, 14, éd. 1651.)

Mais ces secrets pour vous sont *fâcheux à* comprendre. (*Pol.*, V, 2.)

« Ce mot *fâcheux* n'est pas le mot propre, c'est *difficile*, » dit Voltaire.

L'acception de Corneille se rencontre dans les écrivains de son temps :

Que cette nuict est longue et *fascheuse à* passer. (RACAN, *Berger.*, I, 1.)

FACILE, dans le sens de complaisant, en parlant d'une femme, employé dans un sens favorable.

A propos d'un vers de Corneille (*Othon*, II, 1) où cet adjectif est employé, un académicien très-spirituel du dernier siècle a fait cette remarque :

« Nous voyons dans de bons écrivains du siècle passé des expressions qui sont encore dans la langue, mais auxquelles on a attaché depuis une idée, ou plus étendue, ou trop familière, ou même licencieuse. Pour donner un exemple, *finesse* n'a signifié d'abord qu'*artifice*, *subtilité*, *sorte de prudence*. Ce mot a acquis la signification de *délicatesse*, de *perfection*. On dit *finesse d'esprit*, *finesse de l'art*. Le terme de *face*, pour dire *visage*, n'est presque plus d'usage dans le style noble. Quant à des expressions devenues licencieuses, il ne faut que se rappeler quatre vers d'un poëte dont les ouvrages seront immortels à tout autre égard :

Dis-moi donc, lorsqu'Othon s'est offert à Camille,
A-t-il été contraint? A-t-elle été *facile*, etc. »

(MONCRIF, *Disc. acad.*, 10 mars 1742.)

Corneille a encore dit d'une manière analogue :

De grâce, mon souci, laissons cette causeuse,
Qu'elle soit à son choix *facile*, ou rigoureuse,
L'excès de mon ardeur ne sauroit consentir
Que ces frivoles soins te viennent divertir. (*Mél.*, V, 6.)

FAGOTÉ EN, fagoté comme. FAGOTÉ EN VRAI MAGOT, qui a toute la mine d'un singe :

Femme qui se peut taire
A sur moi tel pouvoir et tel droit de me plaire,
Qu'eût-elle *en vrai magot* tout le corps *fagoté*,
Je lui voudrois donner le prix de la beauté. (*Le Menteur*, I, 4.)

Un auteur secondaire de la fin du dix-septième siècle a copié le vers original de Corneille :

> Eût-elle *en vrai magot* tout le corps *fagoté*,
> N'importe, sa laideur seroit ma sûreté. (CAMPIST., *Le Jal. désab.*, v, 1.)

FAIRE, v. a., se ménager, s'assurer :

> Dans un péril si grand *faites un protecteur*. (*Théod.*, II, 2.)

— FAIRE, avec un nom de chose pour sujet, être l'objet de, causer :

> Et je vous consolois, au milieu de vos plaintes,
> Comme si notre Rome *eût fait* toutes vos craintes. (*Hor.*, I, 1.)

« On ne fait pas une crainte, dit Voltaire, on la cause, on l'inspire, on l'excite, on la fait naître. »

Blâmer ces expressions, c'est ôter la précision aux vers, on l'a déjà observé. Lorsqu'on dit si fréquemment, avec le sens de *causer*, cet hymen *fait* ma joie, tu *fais* ma peine, mes ennuis, mon désespoir, n'est-il pas très-naturel et très-correct de dire avec Corneille : Ton péril *fait* ma crainte? comme avec Malherbe :

> Cet Achille de qui la pique
> *Faisoit* aux braves d'Ilion
> La terreur que *fait* en Afrique
> Aux troupeaux l'assaut d'un lion. (*Odes*, Au Roi, I, 3.)

Ou d'une manière analogue avec Racine :

> Un roi victorieux nous *a fait* ce loisir. (*Esth.*, prol.)

Les exemples suivants de Corneille sont également irréprochables :

> Et plus nous approchons de ce grand hyménée,
> Plus en dépit de moi je m'en trouve gênée,
> Il *fait* toute ma gloire, il *fait* tous mes désirs.
> Ne devroit-il pas *faire* aussi tous mes plaisirs ? (*Tite et Bér.*, I, 1.)
> Faites-le souvenir qu'il *fait* seul tous nos vœux. (*Les Vict. du roi en* 1667.)

— A LE FAIRE, employé pour *à cela, y :*

> Je lui prête mon bras, et veux dès maintenant,
> S'il daigne s'en servir, être son lieutenant :
> L'exemple des Romains m'autorise *à le faire*. (*Nicom.*, II, 3.)

Voltaire fait une critique minutieuse sur ce dernier vers :

« *A le faire*. On a déjà dit que cette expression ne doit jamais être admise, elle est ici vicieuse, parce que *le faire* se rapporte à *être*, et signifie, à la lettre, *faire son lieutenant*. »

Cette observation est de la chicane ou de l'inintelligence.

— FAIRE DE L'EFFRAYÉ, comme *faire l'effrayé :*

Tantôt en le voyant j'*ai fait de l'effrayée,*
J'ai changé de couleur, je me suis écriée. (*Nicom.*, I, 5.)

— FAIRE DE LA BÊTE, comme on dit *faire la bête,* pour signifier refuser quelque chose mal à propos :

J'ai fait autrefois *de la bête,*
J'avais des Philis à la tête. (*Mél. poét.*)

— IL FAIT DE L'INSENSIBLE, pour *il fait l'insensible :*

Il fait de l'insensible, afin de mieux surprendre. (*Rodog.*, IV, 6.)

C'est-à-dire, il fait des actes qui sont d'un insensible, qui sont propres à l'insensible.

Faire du, comme *faire le*, s'employait dans quantité de locutions; ainsi on disait :

FAIRE DU RODOMONT, comme *faire le rodomont :*

Il fait assez *du rodomont,* et puis c'est tout.
(Cte DE CRAMAIL, *La Com. des Prov.*, I, 6.)

FAIRE DU REBELLE, comme *faire le rebelle :*

Ne *feites*-vous pas *du rebelle,*
Quant à l'armée arrivastes ?
(*Farce nouv. de Colin, filz de Thevot le maire.*)

FAIRE DU SAGE, comme *faire le sage :*

Chascun contrefait le seigneur;
Chascun *faict* maintenant *du saige.* (*Sottie nouv. des Tromp.*)

FAIRE DU MUET, comme *faire le muet :*

Monsieur, il *faict du muet.*
Il n'a voulu dire nul mot. (*Sottie du Roy des Sotz.*)

FAIRE DU MALADE, comme *faire le malade :*

Et que à celle cause *feriez du malade.* (*Le Livre de Troilus*, Bibl. elzév., V.)

FAIRE DU CRIART, comme *faire le criart :*

Or sus, tien, voylà un liart,
Et ne *fais* point *du criart.* (*Farce de Jeninot.*)

FAIRE DU SUBTIL, comme *faire le subtil :*

Luy qui *fait* tant *du subtil.* (THÉOPH., *Apol. au roy.*)

FAIRE DU GRAND, comme *faire le grand :*

Estans une chose fascheuse, et qui sent trop l'homme qui veut *faire du grand,* que de se faire attendre. (BOUCHET, *Serées*, XXVI.)

FAIRE DU PROPHÈTE, comme *faire le prophète :*

Apparemment Lanoue n'*eût* point *fait du prophète* s'il n'eût eu de ces présages politiques devant les yeux. (BAYLE, *Lett. touch. les com.*, 1682, p. 529.)

FAIRE DU BON VALET, comme *faire le bon valet :*

Ce serviteur *faisant du bon valet.* (BOUCHET, *Serées*, XXVI.)

FAIRE DE LA PETITE BOUCHE, comme *faire la petite bouche :*

Un tel aveu vous surprend et vous touche :
Mais *faire* icy *de la petite bouche*
Ne sert de rien ; l'on n'en croira pas moins.
(LA FONT., *Cont.*, 2e p., VII, Le Calend. des vieill.)

On pourrait citer un très-grand nombre de formes analogues; ainsi : FAIRE DU CHICHE, comme *faire le chiche;* FAIRE DU SOURD, comme *faire le sourd ;* FAIRE DU VAILLANT, comme *faire le vaillant ;* FAIRE DU GRAND SEIGNEUR, comme *faire le grand seigneur*, etc. (Dans PALSGRAVE, *Lesclarc. de la lang. franç.*)

On disait de même : CONTREFAIRE DU, comme *contrefaire le :*

Premier, il vous fault *contrefaire*
Du saige et *du bon entendeur.* (*Sottie nouv. des Tromp.*)
Tousjours avoir bonne pitance,
Et *contrefaire du gros bis.* (*Farce de folle bobance.*)

De même, avec le pluriel, *faire des*, comme *faire les :*

Ne *faites* plus *des fins.* (GRINGORE, *L'Entrepr. de Venise.*)
Ne *faisons* pas tant *des plaisans.* (CL. MAROT, *Dial. de deux amour.*)

— FAIRE, pour *se faire :*

Et ces grands cœurs, enflés du bruit de leurs combats,
Souverains dans l'armée et parmi leurs soldats,
Font du commandement une douce habitude
Pour qui l'obéissance est un métier bien rude. (*Nicom.*, II, 4.)

Cet exemple n'est assurément pas à imiter.

— FAIRE, absol., comme *agir*, employé dans le style noble :

Soyons à notre tour de leur grandeur jaloux,
Et comme ils *font* pour eux, *faisons* aussi pour nous. (*Nicom.*, IV, 6.)
Nous vous avons vu *faire*
Et savons mieux que vous ce que peut votre bras. (*D. Sanc.*, I, 3.)

« *Faire*, dit le commentateur, est ici plus supportable; mais il n'est que supportable. Racine n'aurait jamais dit : « Nous vous « avons vu faire. »

Racine n'a pas employé *faire* de cette sorte dans ses tragédies, mais il s'en est cependant servi en style soutenu :

M. le duc étoit lieutenant-général de jour, et *fit* à la Condé, c'est tout dire. (*Lett. à Boileau*, 15 juin 1692.)

On trouve de même, dans des écrits très-sérieux :

A l'âge de quinze ans il reçut le prix à un tournoy qui fut fait à Rennes, où il estoit allé inconnu, et contre la volonté de son père, qui fut ravy de le voir si bien *faire*. (VULSON, *Les Homm. illust.*, Du Guesclin.)—M. D'Albret, avec son régiment de Navarre, *a* très-bien *fait*. (PELLISS., *Lett. hist.*, 14 août 1674.)

Nous supprimons, comme superflus, quantité d'exemples analogues.

Corneille emploie cette même expression dans ses comédies :

Mais il n'*a fait* qu'en homme de courage. (*Suite du Ment.*, I, 4.)

— C'EST A FAIRE A TELLE PERSONNE DE, il n'appartient qu'à elle de; il lui appartient, il lui convient particulièrement de :

Devant une telle beauté
C'est à faire à des insensibles
De conserver leur liberté. (*Ode sur un prompt amour.*)

Forme ancienne, qui s'est longtemps conservée :

Mais *d'*avoir honneste entretien,
Ou mener vie salutaire,
C'est à faire à un bon chrestien ;
Frère Lubin ne le peut faire. (CL. MAROT, *Ball.*, Frère Lubin.)

De s'enfler de toute action utile et innocente. *c'est à faire à* gens à qui elle est extraordinaire et rare. (MONTAIG., *Ess.*, III, 10.)—*C'est à faire aux* dieux *de* monter des chevaux aillez, et se paistre d'ambroisie. (Id., *ibid.*, IV, 2.)—*C'est à faire à* ceux que les affaires entraisnent en plein hyver, par les Grisons, *d'*estre surpris en chemin en ceste extremité. Moy qui le plus souvent voyage pour mon plaisir, ne me guide pas si mal. (Id., *ibid.*, III, 9.) — *C'est à faire à* M. de Soubize (dit une autre qui estoit freschement revenuë de Poictou) *de* se mettre en frais. (*Caq. de l'Acc.*, 2e journ.) — Là, mesdames, je vous prie de prendre ce qui se dit icy par forme de devis, et non pas au point d'honneur, car *c'est à faire aux* hommes *de* le débattre, et prevoir ce que nous pouvons dire. (*Ibid.*, 3e journ.) — Vrayement, Madamoiselle, *c'est* bien *à* vous *à faire de* parler des financiers comme vous faictes. (*Ibid.*, 5e journ.) — Un autre va repliquer que *c'est à faire aux* ivrognes *de* battre leurs femmes, et que les gens de bien ne les frappent jamais. (BOUCHET, *Serées*, IV.) — Écrivant à Henri IV, son mari, en octobre 1594, elle lui disait en plaisantant que, s'il avait vu la place et la façon dont elle s'y gardait, il jugerait bien *à faire à* Dieu seul *d'*entreprendre de la réduire. (STE-BEUVE, *Causer.*, 7 juin 1852.)—*C'est à faire à* celuy qui a fait l'offence *de* sentir le mal et la peine que donne au cœur le desir de la vengeance. (CHARRON, *La Sag.*, I, 31.) — Je considère le mal qui se fait dans le monde, et tout ce qui arrive chaque jour sans m'en guère embarrasser. *C'est à faire aux* sages *de* baisser la tête et de prendre du bon biais tant de bizarres événements. (GUY PATIN, *Lett.*, CXLVII, 1re éd.) *C'est à faire à* ceux que la chronique scandaleuse attaquera *d'*y prendre garde. (NAUDÉ, *Muscur.*, p. 12.)—*C'est à faire aux* insensés *de* compter sur une vie qui doit finir, et qui peut finir à toute heure. (ST-ÉVREM., *Lett. à M. de Créquy.*)—*C'est à faire aux* Gassions, et aux personnes peu considérables par leur naissance, *de* passer leur vie comme des Cravates; *c'est à faire à* des gens désespérés *de* commettre la

fortune d'un État au hasard d'une bataille ; pour lui, que sa condition et sa naissance rendent incapable de bassesse et de folie, il tiendra glorieusement sa place dans les conseils. (Id., *Apol. de M. de Beauf.*) — Elle lui dit que *c'était* bien *à faire à* un petit bourgeois comme lui *de* vouloir se familiariser avec une femme de sa qualité. (SANDRAL, *La France galante*, La France devenue italienne.)

De même au dix-huitième siècle :

C'est à faire aux castors, dira l'Indien, *de* s'enfuir dans des tanières ; l'homme doit dormir à l'air dans un hamac suspendu à des arbres. (J.-J. ROUSS., *Lett.*, à M. Philop.)

On retrouve de nos jours quelques emplois rares de cette locution :

C'est à faire à M. Cousin *de* donner du prix aux pièces inédites qu'il découvre, aux moindres reliques philosophiques et littéraires qu'il publie ; il y met des cadres d'or. Mais après lui, à côté de lui, que deviendra cette mode croissante? (STE-BEUVE, *Causer.*, 19 mars 1849.) — Mais *c'est à faire à* elle *de*... (Id., *ibid.*, 22 juill. 1850.) — *C'était à faire au* dix-huitième siècle et surtout au dix-neuvième *de* mettre en circulation ce mot-là. (Id., *ibid.*, 26 mai 1851.)

On rencontre encore fréquemment, avant et après Corneille, *c'est à faire à.. à..*, au lieu de *c'est à faire à.. de..* :

Par le vray Dieu, *c'est* bien *à faire à* vous *à* nous réformer. (*Caq. de l'Acc.*, 2e journ.)—Et quoy, pensez-vous point que je sçay que *c'est à faire aux* hommes, et non aux femmes, *à* porter hauts de chausses? (LARIV., *Les facét. Nuicts de Strap.*, VIII, II.) — Mais *est-ce à faire aux* femmes *à* lire et manier un livre (la Bible) si hasardeux, qui tuë et occist ceux qui le veulent expliquer et manier trop indiscrettement? (*Caq. de l'Acc.*, 2e journ.) — C'est *à faire aux* esprits bas *à* ne point pouvoir de telle sorte commander sur eux-mêmes qu'ils ne sachent restreindre leurs appétits et leurs envies. (SOREL, *Francion*, I.) — *C'est à faire à* lui *à* produire ses titres. (NAUDÉ, *Mascur.*, p. 43.) — *C'est à faire au* vulgaire *à* sentir les fleurs, j'ai trouvé le moyen de les manger et de les boire. (BALZAC, *Lett.*, II, 4.) — Vraiment *c'est* bien *à faire à* une villageoise comme vous, *à* écrire si joliment ! (MAUCR., *Lett.* X, éd. L. Paris[1].)

De même, sans *de* ni *à*, devant le verbe à l'infinitif qui complète le sens :

Estimant que régner par la merci des Romains *estoit à faire à* un esclave ne cherchant que de vivre en délices à son aise, non pas à un prince vaillant et magnanime. (AMYOT, *Vies*, Paul-Émile.) — Raisonner sur les affaires, délibérer longtemps, chercher la raison, la vérité et la justice, avec application, selon eux, *c'est à faire au* vulgaire. (ST-RÉAL, *Usage de l'hist.*, Disc. I.)

On disait aussi : *Telle chose est à faire à telle personne :*

Je feray bien le pot bouillir
Ainsi comme une chamberière,
De cela say bien la manière,

[1] Nous corrigeons le texte évidemment fautif de M. L. Paris.

Sans point mouiller mon pain dedans;
Celu est à faire à frians;
Je me garde de tel affaire. (*Farce nouv., très-bonne et fort joyeuse de Jeninot qui fist un roy de son chat, par faulte d'aultre compaignon.*)

On a écrit aussi, et l'on trouve encore de nos jours : *C'est affaire à*, pour *c'est à faire à :*

Fringuer, faire le contrepoint,
C'est aux gentilz hommes *affaire.* (COQUILL., *Monol. des Perruq.*)

Car de dire qu'il fera chaud
Cest esté, qui ne l'entendroit?
Et de dire qu'il fera froid
Cest yver, chascun le sçait bien.
Mais de dire quand et combien,
Cela *c'est affaire aux* asniers. (P. MICHAULT, *Pronost. génér. pour quatre cens quatre-vingt dix-neuf ans.*)

C'est afaire à celuy qui veut estre gentilhomme aller à l'assaut. (*Adag. franç.*)— En ces choses il ne faut pas être pitoyable : car *c'est affaire à* mauvais médecins. (MONTLUC, *Comment.*, II.)—*Si c'estoit à* moy *affaire*, vous ne mangeriez si meschamment le pain d'autruy comme vous faictes. (LARIV., *La Const.*, I, 1.) — *C'est affaire aux* gens des champs et aux bestes de demeurer presque toujours au village. (Id., *ibid.*) — *C'est affaire à* des niais de vouloir trouver les choses futures ou passées dedans ces fantaisies-là. (SOREL, *Francion*, III.) — *C'eût été affaire à* un Bossuet de rendre naturels ces contrastes, et de les envelopper dans un même mouvement. (STE-BEUVE, *Causer.*, t. complém., p. 278.)

— Corneille dit encore : C'EST A FAIRE A DU TEMPS, pour signifier que le temps viendra à bout d'un sentiment, saura le détruire :

Philiste assurément tient son esprit charmé :
Je n'aurois jamais cru qu'elle l'eût tant aimé.
ALCIDON. *C'est à faire à du temps.*
LA NOURRICE. Quitte cette espérance,
Ils ont pris l'un de l'autre une entière assurance,
Jusqu'à s'entredonner la parole et la foi. (*La Veuve*, II, 6.)

— C'EST A FAIRE A, c'est une chose capable d'amener tel résultat; ce qui doit résulter de là, c'est de :

Et *c'est à faire* enfin à mourir après lui. (*Cin.*, I, 2.)

« Et *c'est à faire*, dit le célèbre commentateur de Corneille, est encore une expression bourgeoise hors d'usage, même aujourd'hui chez le peuple. »

Corneille emploie plusieurs fois cette locution :

TITE. Par elle j'ai vaincu, pour elle il faut périr.
FLAVIAN. Seigneur....
TITE. Oui, Flavian, *c'est à faire à* mourir.

La vie est peu de chose, et tôt ou tard, qu'importe
Qu'un traître me l'arrache, où que l'âge l'emporte? (*Tite et Bér.*, v, 1.)

MARTIAN. Et si vous me comptez encor pour quelque chose,
Mes conseils agiront comme sous Théodose.
ASPAR. Nous en pourrons tous deux avoir le démenti.
MARTIAN. *C'est à faire à* périr pour le meilleur parti,
Il ne m'en peut coûter qu'une mourante vie,
Que l'âge et ses chagrins m'auront bientôt ravie. (*Pulch.*, II, 2.)

Corneille est toujours dans le courant de la langue générale :

J'ai ordre de coucher chez ma tante ; mais n'importe, *c'est à faire à* être un peu grondée. (BARON, *La Coq.*, IV, 10.) — L'asile qu'on m'offroit étoit une ressource présente. Je l'acceptai donc à la fin, et *c'étoit à faire à* le quitter si la fortune me devenoit plus favorable. (Mme DE VILLED., *Vie de H.-S. de Mol.*, V.) — Qu'est-ce que de ne se pas produire par son beau côté ? *C'est à faire à* ne recevoir pas les louanges que l'on auroit remportées peut-être. (BAYLE, *Projet d'un Dict. crit.*, I.)

Dans ce sens, comme dans le précédent, on trouve *c'est affaire*, pour *c'est à faire :*

Pour moi, j'aurois parlé. Dans un mauvais quart d'heure
C'est affaire à finir sa vie et son amour;
Je suis comme César : s'il faut perdre le jour,
La plus prompte des morts me paroît la meilleure. (SÉNECÉ, *Cont.*, Ixion.)

— FAIRE, impers., suivi d'un adjectif, comme *être :*

Qu'*il fera* dangereux rencontrer sa colère! (*Suite du Ment.*, III, 2.)

Il fait bien piteux et hazardeux, despendre d'un autre. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 9.) — *Il fait* dangereux assaillir un homme à qui vous avez osté tout autre moyen d'eschapper que par les armes. (Id., *ibid.*, 47.) — *Il faisoit* dangereux de le choquer dans ces temps-là. (MÉZER., *Abr. de l'Hist. de Fr.*, ann. 1588.) — *Il faisoit* dangereux de se trouver à l'ouverture de la porte. (Mme DE LA GUETTE, *Mém.*, Biblioth. elzév., p. 22.)

Il doit faire mal sûr recevoir vos serments. (T. CORN., *Le Gal. doublé*, V, 2.)

— FAIT, part. p. ÊTRE FAIT EN, avoir l'air de :

Suis-je fait en voleur, ou bien *en* assassin ?
Traître, en ai-je l'habit, ou la mine, ou la taille ? (*Suite du Ment.*, I, 1.)

FALLOIR (S'EN), suivi imméd. d'un complém. IL S'EN FAUT TELLE CHOSE, comme *il s'en faut de telle chose :*

Tout fléchit sur la terre, et tout tremble sur l'onde;
Et Rome est aujourd'hui la maîtresse du monde.
LAODICE. La maîtresse du monde! Ah! vous me feriez peur,
S'il ne *s'en falloit* pas *l'Arménie et mon cœur.* (*Nicom.*, III, 2.)

Quoique cette construction semble d'abord plus particulière, elle ne diffère pas, au fond, de la forme : *il s'en faut beaucoup, il s'en faut quelque chose :*

La Valteline est toute à nous; et, *s'il s'en faut quelque chose*, ce n'est qu'un fort

qui n'est pas meilleur que les autres qui se sont rendus. (MALH., *Lett.*, à Racan, 18 janv. 1625.)

FALSIFICATION, terme de théâtre, altération à la vérité historique et locale :

Je l'ai placé dans Séville, bien que D. Fernand n'en ait jamais été le maître, et j'ai été obligé à cette *falsification*, pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures, dont l'armée ne pouvoit venir si vite par terre que par eau. (*Exam. du Cid.*)

FALSIFIER SON TEINT, prendre une mine feinte :

D'ailleurs ce grand courroux pourroit-il être feint?
Auroit-il pu sitôt *falsifier son teint*,
Et si bien ajuster ses yeux et son langage
A ce que la fureur marquoit sur son visage? (*La Suiv.*, IV, 9.)

FARD, fig. LE FARD DU LANGAGE :

Seigneur, moi qui connois le fond de son courage
Et qui *n'ai jamais vu de fard en son langage*,
Je tiendrois à bonheur que Votre Majesté
M'acceptât pour garant de sa fidélité. (*Clit.*, V, 4.)

Et son frère pipé du *fard de mon langage*. (*La Veuve*, I, 2.)

Otez ce nom d'amour : *le fard de son langage*
Ne m'empêcha jamais de voir dans son courage,
Et nous étions tous deux semblables en ce point
Que nous feignions d'aimer ce que nous n'aimions point. (*Ibid.*, V, 4.)

Cléandre, elle est à toi ; j'ai fléchi son courage.
Que ne peut l'artifice et *le fard du langage?* (*La Pl. Roy.*, III, 6.)

Et n'y doit point chercher ni *le fard du langage*,
Ni la subtilité. (*Imit.*, I, 5.)

Cette expression si heureuse n'est pas particulière à Corneille :

Courtisans, ne me lisez pas,
Si vous recherchez les apas
Et *le fard de vostre langage*.
(*Recueil des vers de M. de Marbeuf*, Rouen, 1628, in-8.)

— LE FARD DES PLEURS :

De ses pleurs tant vantés je découvre *le fard*. (*Rodog.*, II, 4.)

FARDER, fig., avec un nom de chose pour sujet, et un régime indirect de personnes, comme on emploie *déguiser :*

Affreuse image du trépas,
Qu'un triste honneur *m'avoit fardée*,
Surprenantes horreurs, épouvantable idée,
Qui tantôt ne m'ébranliez pas. (*Androm.*, III, 1.)

— FARDER SON CŒUR, avec un nom de chose pour sujet, se déguiser :

Et moi sans compliment qui *vous farde mon cœur*
Je vous offre et demande une amitié de sœur. (*La Veuve*, V, 8.)

— FARDÉ, avec un nom de personne, dissimulé, trompeur :

Vous perdez Amarante, et cet ami *fardé*
Se saisit finement d'un bien si mal gardé. (*La Suiv.*, I, 6.)

FAROUCHE, fig. DES MOTS FAROUCHES POUR LES VERS, des mots qui ne se prêtent pas à la versification :

Il s'y rencontre même des *mots* si *farouches pour nos vers*, que j'ai été contraint d'avoir souvent recours à d'autres qui n'y répondent qu'imparfaitement et ne disent pas tout ce que mon auteur veut dire. (*Imit.*, préf., éd. 1670.)

FAST, pour *faste*, dans le sens d'orgueil :

Il entre avec éclat, mais votre populace
Ne voit point sur son front de *fast* ni de menace. (*Les Vict. du Roi, en* 1667.)

Jamais de vains degrés la pompe imaginaire
De son *fast* orgueilleux n'embrouille mes savants. (*Imit.*, III, 43.)

— De même, dans le sens de pompe :

Que la facilité de ton heureux génie
Fait de honte à l'éclat des plus beaux ornements!
Leur grâce naturelle aura plus d'idolâtres,
Que n'en a jamais eu le *fast* de nos théâtres. (*A Boisrobert.*)

Fast, au dernier exemple, est souligné dans les bonnes éditions; témoignage de la nouveauté alors, non pas du mot, mais de l'acception.

Ce n'est pas pour la nécessité de la mesure, on le voit par le second de nos exemples, que Corneille écrit *fast* sans *e*. L'ancienne orthographe faisait ce mot monosyllabe, même en prose :

« On peut estre sage sans *fast*, ny sans se rendre odieux et fascheux. (MONTAIG., *Ess.*, l. I.)

FAUSSAIRE, pour *faux*, en général :

Ah! mes yeux, si jamais vos fonctions propices
A mon cœur amoureux firent de bons services,
Apprenez aujourd'hui quel est votre devoir,
Le moyen de me plaire est de me décevoir :
Si vous ne m'abusez, si vous n'êtes *faussaires*,
Vous êtes de mon heur les cruels adversaires. (*Clit.*, I, 1.)

Bien au rebours promet l'Éternel aux *faussaires*
De leur rendre sept fois et sept fois leurs salaires. (D'AUB., *Les Trag.*, III.)

.... Les inventeurs infâmes
Pour un exquis supplice enterrèrent les femmes,
Qui, vives, sans pâlir et d'un cœur tout nouveau,
D'un œil non effrayé, regardoient leur tombeau,
Prenoient à gré la mort dont cette gent *faussaire*
Diffamoit l'estomac de la terre, leur mère. (Id., *ibid.*, IV.)

FAUTE. A FAUTE DE, locution prépositive, comme *faute de :*

A faute d'être aimée on peut se faire craindre. (*La Tois. d'or*, III, 4.)

Corneille emploie souvent cette locution ; en particulier, il s'en sert plusieurs fois dans *Pulchérie*. On en trouve également, chez différents auteurs, d'assez fréquents exemples :

Nous ne nous pouvons assés esmerveiller de ce que voyons à l'œil l'extremité où sont reduictes nos affaires, *à faulte de* commoditez pour y pourveoir, vous ne vous rendez plus faciles à accepter les moyens qui vous sont presentez, pour en faire quelque recouvrement. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 577.) — *A faute de* suivre l'interprétation que la seule Église catholique donne à ces livres sacrés, ils sont bien souvent cause de beaucoup de désordres. (NAUDÉ, *Le Mascurat*, in-4°, p. 190.)

Hélas ! je me suis bien perdu
A faute d'un peu de prudence. (GODARD, *Les Desguis.*, III, 10.)

L'usufruitier d'un fief peut, à sa requeste, perils et fortunes, faire saisir le fief ou fiefs, et arrière-fiefs ouverts, mouvans et dependans du fief, dont il jouit par usufruit, *à faute d'*hommes, droits et devoirs non faits et non payez. (*Texte des coust. de la Prev. et Vic. de Paris*, 1668, art. 2.)

On trouve aussi : *à la faute de :*

Je ne puis demeurer plus longtemps en la peine en laquelle je vis depuis huict jours, *à la fauste d'*estre adverty de vos négociations. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 970.)

FAUX. PARLER A FAUX :

Lui qu'Apollon jamais n'a fait *parler à faux*. (*Hor.*, I, 3.)

« *Parler à faux* n'est pas sans doute assez noble, ni même assez juste, observe Voltaire. Un coup porte à faux, on est accusé à faux, dans le style familier ; mais on ne peut dire, *il parle à faux*, dans un discours tant soit peu relevé. »

On dit mieux, *parler faux :*

Comme ils se sentent incapables de tromper, ils ne peuvent croire que l'on puisse *parler faux*. (Mme DE MAINTEN., *Lett. hist.*, Entret. avec Mme de Fontaine, mai 1694.)

FAVEUR. EN VENIR AUX DERNIÈRES FAVEURS, goûter les derniers plaisirs de l'amour :

Ils avoient rendez-vous dans les bois le lendemain au lever du soleil pour *en venir aux dernières faveurs*. (*Argum. de Clit.*)

— EN FAVEUR DE, à la faveur de :

Jusques en Belle-Cour je vous ai reconduit
Pour voir une maîtresse *en faveur de* la nuit. (*Suite du Ment.*, IV, 4.)

— FAIRE DES FAVEURS, comme *accorder des faveurs :*

Un amant a fort peu de quoi se satisfaire
Des faveurs qu'on lui *fait* sans dessein de les faire. (*Le Ment.*, I, 2.)

— SOUS LA FAVEUR DE, à la faveur de :

Marchons *sous la faveur des* ombres de la nuit. (*L'Illus. com.*, III, 7.)

FAVORABLE. SUCCÈS FAVORABLE, succès heureux :

Bien que la nouveauté de ce caprice en ait rendu le *succès* assez *favorable* pour ne me repentir pas d'y avoir perdu quelque temps. (*Exam. de l'Illus.*)

FAVORISER DE, gratifier de, accorder la faveur de :

Elles (ces rares pensées de la mort) me plongèrent dans une réflexion sérieuse, qu'il falloit comparoître devant Dieu, et lui rendre compte *du* talent dont il m'*avoit favorisé*. (*Imit.*, Épît. au pape Alexandre VII.)

Et, si jamais le ciel *favorisoit* ma couche
De quelque rejeton de cette illustre souche,
Cette heureuse union de mon sang et du sien
Uniroit à jamais son destin et le mien. (*Pomp.*, II, 1, 1re éd.)

Le goût et le sentiment de la décence engagèrent plus tard Corneille à retrancher ces vers qu'il avait mis dans la bouche de la reine Cléopâtre.

FEINDRE. FEINDRE A QUELQU'UN, feindre auprès de lui, lui dire mensongèrement :

Euphorbe *vous a feint* que je m'étois noyé. (*Cin.*, V, 3.)

« *Feindre*, observe Voltaire, ne peut gouverner le datif; on ne peut dire: Feindre à quelqu'un. »

On le disait autrefois, et on le pourrait encore parfaitement dire aujourd'hui :

Il *lui feint* qu'en un lieu que vous seul connoissez
Vous cachez des trésors par David amassés. (RACINE, *Athal.*, I, 1.)

Et d'une manière analogue, avec un subst. pour rég. dir. :

Ne voilà pas, dis-je, ceste volage, qui *se feint* de nouveaux prétextes de haine et de jalousie. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 1.)

On disait aussi *se feindre à*, suivi d'un subst., dans le sens de se déguiser auprès de :

Et faut qu'ils (les princes) *se feignent* souvent non-seulement en guerre *aux* estrangers et ennemis, mais encore en paix et *à* leurs subjets. (CHARRON, *La Sag.*, III, 2.)

— SE FEINDRE, comme *feindre*, suivi d'un infinitif, par imitation de la proposition infinitive des Latins :

Dorise *se feint être* un jeune gentilhomme contraint pour quelque occasion de se retirer de la cour. (*Clit.*, préf.)

Ces seigneurs qui, pour sortir d'un mauvais pas, *se feignent estre* les valets de leurs valets. (GOUGENOT, *Com. des Comédiens*, I, 1.)

Demoniacle en *se faignant estre* ange. (*Deplor. de la cité de Genefve.*)

Se feignant, pour passer le temps,
Avoir cent mille écus contans. (RÉGN., *Epist.*, III.)

FÉLICITÉ, avec le pluriel :

Les dieux empêcheront l'effet de ces augures,
Et mes *félicités* n'en seront pas moins pures. (*Pomp.*, V, 4.)

Où leurs *félicités* doivent être infinies. (*Polyeucte.*)

Que vos *félicités*, s'il se peut, soient parfaites. (*Ibid.*)

J'estime trop une si belle flamme,
Pour vouloir mettre obstacle à vos *félicités*. (T. CORN., *Circé*, V, 6.)

« Ce mot, remarque Voltaire, dont l'observation a été répétée par M. Guizot dans ses *Synonymes*, ne se dit guère en prose au pluriel, par la raison que c'est un état de l'âme, comme tranquillité, sagesse, repos; cependant la poésie, qui s'élève au-dessus de la prose, permet qu'on dise dans Polyeucte, etc. » (*Dictionnaire philosophique*, art. FÉLICITÉ.)

L'emploi de félicité au pluriel, même en prose, peut être aussi légitime que celui de tant d'autres termes abstraits pluralisés, que nous étudierons à notre article HONTE.

De quel comble de gloire et de *félicités*,
Dans quel abîme affreux vous me précipitez! (RAC., *Mithr.*, II, 6.)

S'il a la bonté de vouloir s'amuser avec vous, c'est une des grandes *félicités* qui vous puissent arriver. (RACINE, *Lett. a son fils.*) — On employa des mesures rigoureuses afin de convertir au culte de l'égalité d'honnêtes paysans auxquels leur prétendu esclavage pesait beaucoup moins que l'affranchissement dont on les forçait d'accepter les orageuses *félicités*. (CRÉTINEAU-JOLY, *La Vendée milit.*, C. I.)

FENDANT, fanfaron. FAIRE DU FENDANT, comme *faire le fendant :*

Faire ici *du fendant* tandis qu'on nous sépare,
C'est montrer un esprit lâche autant que barbare. (*La Veuve*, IV, 3.)

V. l'article BÊTE, FAIRE DE LA BÊTE.

FENDRE LE VENT, fendre l'air en fuyant :

Rien ne sembloit plus sûr qu'un si proche hyménée,
Et parmi ces apprêts, la nuit d'auparavant
Vous sûtes faire gille, et *fendîtes le vent*. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

FER, avec le plur., fig. TENIR AUX FERS, maintenir en esclavage :

Est-ce être tout Romain, qu'être chef d'une guerre
Qui veut *tenir aux fers* les maîtres de la terre? (*Sert.*, III, 1.)

— METTRE AUX FERS, avec *de*, rég. indirect :

Auroient-ils *mis* Othon *aux fers de* l'empereur,

Et dans ce grand succès la fortune inconstante
Auroit-elle trompé notre plus douce attente? (*Oth.*, v, 6.)

FERMER, fig., comme *clore :*

Tout mourant il te force, et fait dire à l'envie
Qu'un si grand conquérant n'eût jamais pu *fermer*
Par un plus digne exploit une si belle vie. (*Inscrip. mises sur des estampes*, xx. La prise de Perpignan.)

— AVOIR LE CŒUR FERMÉ POUR UNE PERSONNE, être incapable d'amour pour elle :

Porte à d'autres qu'à moi cette amorce inutile,
Mon cœur tout à Plautine *est fermé pour* Camille. (*Oth.*, i, 1.)

FERMETÉ, constance en amour :

Vous voyez par pitié qu'il me laisse Florame,
Qui, n'étant pas si vain, a plus de *fermeté*. (*La Suiv.*, i, 8.)

On devine aisément qu'elle en veut à Florame.
Sa *fermeté* pour moi, que je vantois à faux,
Lui portoit dans l'esprit de terribles assauts. (*Ibid.*, i, 9.)

— FERMETÉ DE HAINE :

Ce n'est plus seulement l'offre d'un diadème
Que vous fait pour un fils un prince qui vous aime,
Et de qui le refus ne puisse être imputé
Qu'à *fermeté de haine*, ou magnanimité. (*Perth.*, iii, 1.)

FERVEUR, pour désigner l'ardeur de l'amour :

Entre tous ces amants dont la jeune *ferveur*... (*Le Cid*, i, 1.)

Scudéry avait critiqué cet emploi. L'Académie fit cette observation :

« Ce mot de *ferveur* est plus propre pour la dévotion que pour l'amour; mais, supposé qu'il fût aussi bon en cet endroit qu'*ardeur* ou *désir*, *jeune* s'y accommoderoit fort bien contre l'avis de l'observateur. » (*Sentim. de l'Acad. sur le Cid.*)

Corneille l'emploie dans ce sens avec le pluriel :

Ta flamme trop visible entretient ses *ferveurs*,
Et ses feux dureront autant que tes faveurs. (*La Gal. du Pal.*, ii, 4.)

Il s'en pâme de joie, et dessus ma parole
De tant d'affronts reçus son âme se console;
Il les chérit peut-être et les tient à faveurs,
Tant ce trompeur espoir redouble ses *ferveurs!* (*La Suiv.*, iii, v.)

Il nous faut de tout point vivre à sa fantaisie,
Souffrir de son humeur, craindre sa jalousie;
Et de peur que le temps n'emporte ses *ferveurs*,
Le combler chaque jour de nouvelles faveurs. (*La Pl. Roy.*, i, 1.)

Ainsi ne désespérons pas
Quand la tentation redouble :

Mais redoublons plutôt nos *ferveurs* dans ce trouble.
Pour offrir à Dieu nos combats. (*Imit.*, I, 13.)

Quels encens unirai-je aux concerts de louanges,
Que de tes saints ou de tes anges
Sans fin et sans relâche entonnent les *ferveurs*? *Ibid.*, III, 10.)

Les doux élancements de ces *ferveurs* naissantes. *Ibid.*, III, 27.)

C'est ce qui dans leurs cœurs verse un amour si tendre,
C'est ce qui les élève aux plus hautes *ferveurs*. (*Ibid.*, IV, 1.)

Voir encore *Imit.*, IV, 8; II, 14, 17.

Ferveur, dans ce sens, et dans des sens analogues, se trouve très-fréquemment au pluriel :

Réchauffe dans moy les *ferveurs*
D'une piété plus parfaite. (RACAN, *Ps.*, CXVIII.)

Se livrant aux *ferveurs* de la charité la plus consommée. (BOURD., *Orais. fun. de Condé*, III.) — Il consacra ce saint lieu par des *ferveurs* et même des excès de pénitence qui l'égalèrent aux Élie et aux Jean-Baptiste. (Id., *Panég. de S. Fr. de Paule*, I.) — Je vous parle de ses erreurs aussi bien que de ses lumières, de ses foiblesses aussi bien que de ses *ferveurs*. (Id., *Panég. de S. Pierre*, I.) — Des Églises dont les *ferveurs* ne le cèdent en rien à celles du christianisme naissant. (Id., *Panég. de S. Franç. Xav.*, I.) — Combien de fois un chrétien, au milieu même de ses *ferveurs*, n'a-t-il pas pu dire aussi bien que David.... (Id., *Serm. pour le* XVe *dim. de la Pent.*, I.) — Par ces *ferveurs* apparentes, nous imposons même souvent à ses ministres. (Id., *Serm. pour le* XVIIIe *dim. de la Pent.*, I.) — On ne peut douter que les jeûnes n'aient esté très-fréquents dans les premières *ferveurs* de l'Église naissante. (THOMASS., *Tr. des jeûnes*, 1re p., IV, 1.) — Faut-il demander à Dieu des consolations et des *ferveurs* dans la prière? (NIC., *Instr. sur les Sacrem.*, IV, 6.) — La plupart de ces nouveaux docteurs avoient l'avantage de la science et de l'éloquence sur le clergé, et même certain air de régularité que donnent et qu'inspirent toujours les premières *ferveurs* d'une nouvelle religion. (VERTOT, *Révol. de Suède.*) — Il faut recevoir simplement les *ferveurs* sensibles d'oraison, puisqu'elles sont données pour nourrir, pour fortifier l'âme. (FÉN., *Lett.*, au P. Lamy, 26 oct. 1701.) — Sans cet exercice, tous les sentiments de piété que nous pouvons avoir ne sont que des *ferveurs* trompeuses et passagères. (Id., *Entr. sur les caract. de la piété*, I.)

FEU, au sens propre. COURIR A QUELQUE CHOSE COMME AU FEU, y courir avec empressement et en foule :

Mais vous, que vous vendez de ces toiles de soie!
LA LINGÈRE. De vrai, bien que d'abord on en vendît fort peu,
A présent Dieu nous aime, *on y court comme au feu*. (*La Gal. du Pal.*, I, 4.)

— Avec le plur., dans le sens d'*amour*. AVOIR DES FEUX POUR QUELQU'UN :

Ton frère, je l'avoue, a beaucoup de mérite;
Mais souffre qu'envers lui cet éloge m'acquitte,
Et ne m'entretiens plus *des feux qu'il a pour moi*. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

— METTRE EN FEU POUR QUELQU'UN, inspirer un ardent amour pour lui :

Si le ciel pour mon choix vous donne tant de haine,
Vous *a-t-il mise en feu pour* ce grand capitaine? (*L'Illus. com.*, III, 1.)

FEUILLETER LE DIGESTE, faire ses études de droit :

Vous *avez feuilleté le Digeste* à Poitiers,
Et vu, comme mon fils, les gens de ces quartiers. (*Le Ment.*, v, 1.)

FIDÈLE. Emploi remarquable et très-poétique au fig. :

Va, tu me veux en vain rappeler à la vie.
Ma haine est trop fidèle, et m'a trop bien servie. (*Rodog.*, v, 4.)

— PRÉSAGE FIDÈLE, présage auquel l'événement a fidèlement répondu :

O d'un trouble inconnu *présage trop fidèle!* (*Oth.*, v, 6.)

FIEF, fig. :

D'ailleurs, si par les biens on prise les personnes,
Le théâtre est un *fief* dont les rentes sont bonnes. (*L'Illus. com.*, v, 5.)

FIER, confier. Remarquable emploi au figuré :

Cher prince, dont je n'ose, en mes plus doux souhaits,
Fier encor le nom aux murs de ce palais. (*Rodog.*, III, 3.)

Ciel, à qui voulez-vous désormais que je *fie*
Les secrets de mon âme et le soin de ma vie? (*Cinna*, IV 2.)

— SE FIER A SES OREILLES, en croire ses oreilles :

Sa résolution a si peu de pareilles
Qu'à peine *je me fie* encor *à mes oreilles.* (*Le Cid*, IV, 5.)

FIERTÉ. LA FIERTÉ D'UN VŒU, pour signifier un vœu ambitieux :

La perte de Sylla n'est pas ce que je veux.
Rome attire encor moins *la fierté de mes vœux.* (*Sert.*, IV, 2.)

— FIERTÉ, avec le pluriel :

Ah! si non plus que vous je n'ai point le cœur bas,
Nos *fiertés* pour cela ne se ressemblent pas. (*Attila*, III, 4.)

.... nos *fiertés* se ressemblent si bien,
Que si la ressemblance est par où l'on s'entr'aime,
J'ai lieu de vous aimer comme un autre moi-même. (*Ibid.*)

D'où naîtroit cet amour, quand je vois en tous lieux
De plus dignes *fiertés* qui me ressemblent mieux? (*Ibid.*)

Cet emploi, très-fréquent au dix-septième siècle, se retrouve jusqu'à nos jours :

L'humilité corrigera vos jugements désavantageux et téméraires, vos railleries et vos médisances, vos vaines complaisances et vos *fiertés*. (BOURD., *Panég. de S. Franç. de Paule*, I.) — S'étudiant à ménager un mari jaloux ; soustenant chaque jour toutes les *fiertez* d'une humeur vaine et impérieuse, tous les caprices d'un esprit volage et bizarre, les emportements d'un naturel dur et farouche. (CHEMIN,

Serm. sur le jugem. dern., II.) — Exempt des mortifications de l'obéissance et des *fiertés* du commandement par le sentiment de son immortalité, il porte une âme égale par tout. (ABBADIE, *Art de se conn.*, II, 6.)

Car son cœur, qui de jour en jour
Sembloit ne respirer que haine,
En secret soupiroit d'amour.
De là ses *fiertés* implacables. (HAMILT., *Le Bélier*. I.)

Ne voyant plus de têtes couronnées, elle fut obligée d'épouser le duc de Neubourg ; mais elle le traita avec des *fiertés* inconcevables. (REGNARD, *Voyage d'Allem.*) — Je ne reçois de vous que des mépris et des *fiertés* pour récompense de mon amour. (Mme DE VILLED., *Mém. du Sérail*, V.)

De même, chez des écrivains contemporains de diverse valeur :

C'était une des *fiertés* du peuple romain de détester, de mépriser, d'humilier les rois. (CHAMPAGNY, *Les Césars*, Calig., § VIII, 1.)—Il cherche à copier quelques-unes des *fiertés* simples et grandes de M. Guizot, et ce n'est qu'un surcroît d'enflure. (L. VEUILLOT, *Mél.*, 12 janv. 1849.)

Et pour quelques dessins que vantaient mes convives,
Je suis peintre, disais-je, en mes *fiertés* naïves.
(PONSARD, *L'Honneur et l'argent*, IV, 6.)

FIGURER, suivi d'un adjectif, représenter comme :

L'impétueuse ardeur d'un courage sensible
A vos ressentiments *figure* tout possible. (*Méd.*, I, 5.)

On dit d'une manière analogue, *figurer quelqu'un*, le représenter, le peindre :

La vanière me parut fort jolie, et avec plus d'embonpoint qu'on ne me l'*avoit figurée*. (MAUCR., *Mém.*, ch. XX, 2e fasc.) — Les hommes, *le figurant* toujours à leur mode, en ont fait tantôt un profond génie, tantôt un petit charlatan. (J.-J. ROUSS., *Rousseau juge de J.-J.*, 2e dial.)

— FIGURÉ, participe passé, représenté :

Mais pourrois-je vous dire à quelle impatience,
A quels frémissements, à quelle violence,
Ces indignes trépas, quoique mal *figurés*,
Ont porté les esprits de tous nos conjurés ? (*Cinna*, I, 3.)

— SE FIGURER, en parlant de mots, de discours, se présenter à l'esprit des autres, se laisser voir sous tel ou tel aspect :

Nous ne pouvons souffrir qu'ils (les héros) meurent en repos.
Cependant cet exil, ces retraites paisibles,
Cet unique souhait d'y terminer leurs jours,
Sont des mots bien choisis à remplir leurs discours.
Ils ont toujours leur grâce, ils sont toujours plausibles,
Mais ils ne sont pas vrais toujours,
Et souvent des périls, ou cachés, ou visibles,
Forcent notre prudence à nous mieux assurer
Qu'ils ne veulent *se figurer*. (*Agés.*, III, 1.)

Cette phrase est obscure, et cet emploi singulier.

FILS. BEAU FILS, dans le sens de jeune homme élégant, modifié par un adverbe :

Autrefois en mon temps
D'*aussi beaux fils* que vous étoient assez contents,
Et croyoient de leur peine avoir trop de salaire,
Quand je quittois un peu mon dédain ordinaire. (*Mél.*, v, 7.)

FIN, subst. AUX FINS DE, en termes de droit :

Élisant, *aux fins de* la présente opposition, son domicile en la maison et personne de maître Charles Ycard, avocat au privé conseil de Sa Majesté. (*A Me Ch. Ycard, avocat au privé conseil de S. M.*)

FINANCER, v. act., verser de l'argent :

Il vous supplie de considérer que ledit office fait la moitié du sien qui est d'ancienne création, et, à ces causes, d'être reçu à l'offre du fait de rembourser ledit Hays de *ce qu'il aura financé en vos coffres.* (*Au roi et à nos seig. de son conseil.*)

FINIR, mettre fin à, avec un nom de chose pour sujet :

La paix *finit la haine.* (*Rod.*, i, 6.)

Cette expression a déplu au commentateur de Corneille : « La haine finit, on ne la finit pas, » dit-il. L'observation paraît un peu subtile. *La paix met fin aux haines*, ne présente-t-il pas une idée juste et claire, et le vers de Corneille dit-il autre chose?

On trouve encore chez notre poëte :

Et ce soir destiné pour la cérémonie
Fera voir pleinement si *ma haine est finie.* (*Rod.*, iv, 1.)

Racine a dit *finir sa haine*, pour signifier mettre fin à sa propre haine :

Malgré lui-même enfin je l'ai cru magnanime.
Ah ! s'il l'étoit assez pour nous laisser du moins
Au tombeau qu'à ta cendre ont élevé mes soins,
Et que, *finissant* là *sa haine* et nos misères,
Il ne séparât point des dépouilles si chères ! (*Androm.*, iii, 6.)

Corneille a encore dit *finir une crainte*, pour signifier mettre fin à une crainte :

Je vous rends Aristie, et *finis cette crainte*
Dont votre âme tantôt se montroit trop atteinte. (*Sert.*, v, 6.)

— AVANT CE JOUR FINI, avant la fin de ce jour :

Et l'on verra peut-être *avant ce jour fini*
Ma passion vengée et votre orgueil puni. (*Méd.*, ii, 3.)

FINISSEMENT, *extrémité*, en parlant de décorations :

Les frises, les festons, les corniches et les chapiteaux sont pareillement d'or,

et portent pour *finissement* des vases de porcelaine, d'où sortent de gros bouquets de fleurs au naturel. (*La Tois. d'or*, décor. du 1er acte.)

FLAMBEAU. Emplois éclatants au figuré :

Meurs, mais quitte du moins la vie avec éclat,
Éteins-en le flambeau dans le sang de l'ingrat. (*Cinna*, IV, 2.)

De mes jours presque éteints rallumez le flambeau,
Chassez la mort qui les menace. (*Le Ment.*, III, 2.)

Ce mot, qui a été souvent employé au figuré en parlant d'hymen, fournit à Corneille une de ses plus originales et de ses plus pompeuses images :

Il faut bien que je pleure.
Mon insensible amant ordonne que je meure,
Et quand *l'hymen* pour nous *allume son flambeau*,
Il *l'éteint* de sa main, pour m'ouvrir le tombeau. (*Hor.*, II, 5.)

FLAMME, au plur., les feux de l'amour :

Et souvent sans raison les objets de nos *flammes*
Frappent nos vœux ensemble et saisissent nos âmes. (*Méd.*, II, 5.)

Je suis ravi de voir qu'au milieu de vos *flammes*
De si dignes respects régnent dessus vos âmes. (*Androm.*, IV, 6.)

Lâche, tu viens ici braver encor des femmes,
Vanter insolemment tes détestables *flammes*. (*Sert.*, V, 3.)

Othon n'a pas pour elle éteint toutes ses *flammes*.
Il sait comme aux maris on arrache les femmes. (*Oth.*, II, 4.)

Dites qu'il nous apprend à renfermer nos *flammes*. (*Agés.*, IV, 2.)

...L'ardeur de Clarisse est égale à vos *flammes*. (*Le Ment.*, III, 2.)

« Ce mot au pluriel, dit Voltaire, était alors en usage; et en effet pourquoi ne pas dire à vos flammes, aussi bien qu'à vos feux, à vos amours? »

FLANC. SORTIR D'UN MÊME FLANC, avoir la même mère :

On vous a vus tous deux *sortir d'un même flanc* ;
Ayez mêmes honneurs ainsi que même sang. (*Tite et Bér.*, I, 2.)

FLÉCHIR, v. act., au fig. FLÉCHIR QUELQUE CHOSE DE SON HUMEUR, faire fléchir en quelque chose son humeur :

A-t-elle rien fléchi de son humeur altière?
A-t-elle pu descendre à la moindre prière? (*Méd.*, II, 3.)

— FLÉCHIR A (un subst.), dans le sens de rendre favorable à, en domptant la résistance :

Et, puisque de ses lois je ne puis m'affranchir,
Faites qu'à mes désirs je la puisse *fléchir*. (*Cinna*, III, 3.)

FLEUR, fig. SURPRENDRE UNE FLEUR, pour signifier ravir par surprise la virginité :

> Ce n'est qu'un faux appât, et, sous cette couleur,
> Il ne veut cependant que *surprendre une fleur*. (*La Suiv.*, III, 6, 1re éd.)

— FLEUR, élite :

> Je ne me repens point d'avoir par mon adresse
> Sauvé le sang des dieux et la *fleur* de la Grèce. (*Méd.*, II, 2.)

FLOTTANT, fig. SOUCIS FLOTTANTS, inquiétudes qui font flotter l'esprit :

> Que de *soucis flottants* ! que de confus nuages
> Présentent à mes yeux d'inconstantes images ! (*Pol.*, III, 1.)

— VŒUX FLOTTANTS :

> Non, malgré les attraits de sa belle rivale,
> Malgré les *vœux flottants* de mon âme inégale,
> Je veux l'aimer, je l'aime. (*Tite et Bér.*, II, 1.)

— LA VICTOIRE FLOTTANTE SUR LES VAISSEAUX D'UN GUERRIER :

> Il devoit mieux remplir nos vœux et notre attente,
> Faire voir *sur ses nefs la victoire flottante*. (*Pomp.*, I, 1.)

Les vraies créations de Corneille en fait de style sont, nous le répétons, dans ces heureuses associations de mots et dans ces brillantes images.

FLUX, fig. GRAND FLUX DE RAISONS, abondance de vaines raisons :

> *Ce grand flux de raisons* dont tu viens m'attaquer
> Est bon à faire rire, et non à pratiquer. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

— FLUX ET REFLUX, pour parler des variations inconstantes d'une personne :

> Non que vous ne puissiez en fixer l'inconstance.
> Si nous avons trop vu *ses flux et ses reflux*
> Pour Galba, pour Othon, et pour Vitellius... (*Tite et Bér.*, V, 5.)

FOI, témoignage, rapport. SUR LA FOI DE MES YEUX :

> Je juge comme vous *sur la foi de mes yeux*,
> Et laisse le dedans à pénétrer aux dieux. (*Sert.*, III, 1.)
> Et nous, qui jugeons tout *sur la foi de nos yeux*,
> Et laissons le dedans à pénétrer aux dieux. (*Ibid.*)

FONDEMENT, fig. AVOIR SON FONDEMENT SUR, être fondé sur :

La règle de l'unité de jour *a son fondement sur* ce mot d'Aristote, que la tragédie doit renfermer la durée de son action dans un tour de soleil, ou tâcher de ne le passer pas de beaucoup. (*Trois. Disc.*)

— SUR CE FONDEMENT, fondé là-dessus :

C'est une vérité qu'on voit trop manifeste,
Et *sur ce fondement*, seigneur, je passe au reste. (*Oth.*, I, 2.)

FONDRE. SE FONDRE EN EAU, pour signifier verser un torrent de larmes :

Pleurez, pleurez, mes yeux, et *fondez-vous en eau*. (*Le Cid*, III, 3.)

— FONDRE SOUS, s'engloutir sous :

Tous les monstres s'envolent ou *fondent sous* terre. (*La Tois. d'or*, III, 6.)

FORCE. AGIR DE FORCE, agir par la force :

Voyez s'il faut *agir de force*, ou d'industrie. (*Sophon.*, II, 2.)
Il faut *agir de force* avec de tels esprits. (*Héracl.*, I, 1.)

« On dit : Entrer de force, user de force, observe Voltaire. Je doute qu'on dise : Agir de force. Le style de la conversation permet, agir de tête, agir de loin; et s'il permet, agir de force, la poésie ne le souffre pas. » Pourquoi? L'analogie et la concision militent ensemble pour autoriser *agir de force* dans toutes sortes de style.

— A LA FORCE! à la violence :

On enlève madame; amis, secourez-nous;
A la force! aux brigands! au meurtre! accourez tous,
Doraste, Polymas, Listor. (*La Veuve*, III, 10.)
A l'aide! au secours! *à la force!* (DANC., *Les Vend. de Sur.*, sc. IV.)
Je sais qu'un vieux respect que la pudeur embrasse,
Veut qu'au seul nom d'amour nous fassions la grimace,
Et que, lorsqu'un amant prétend nous en conter,
Nous criions *à la force* avant que d'écouter.
(T. CORN., *Le Berger extravagant*, IV, 3.)

— FAIRE FORCE A, faire violence à :

Faites un peu de force à votre impatience. (*Pomp.*, V, 4.)
Venez, venez, madame,
Faire voir quel pouvoir j'usurpe sur votre âme,
Et montrer, s'il se peut, à tout le genre humain
La force qu'on vous fait pour me donner la main. (*Sert.*, III, 3.)

— SE FAIRE UN PEU DE FORCE, se faire un peu de violence :

Que veux-tu? son esprit *se fait un peu de force*.
Elle se sacrifie à mes contentements,
Et pour mes intérêts contraint ses sentiments. (*La Suiv.*, III, 1.)

Voltaire a vu un barbarisme dans la locution *faire force à;* selon lui, le vers de *Pompée : Faites un peu de force à* votre impa-

tience, n'est pas français. Il faut ou : *Modérez* votre impatience, ou *Mettez un frein à* votre impatience, ou quelque autre tour.

« La force qu'on vous fait, » dit-il encore à propos du vers de *Sertorius*, est un barbarisme. On dit : « Prendre à force, faire force de rames, de voiles; céder à la force, employer la force; » mais non « faire force à quelqu'un. » Le terme propre est « *faire violence* ou *forcer*. »

Cependant on a dit d'une manière toute semblable :

Et parce que la *force* qu'elle se faisoit en cela estoit tres-grande, et qu'elle ne pouvoit la supporter plus longuement, elle s'approcha de Philis, et.... (D'Urfé, *Astrée*, I, 1.) — Ce fut en ce temps que la bonne volonté qu'il me portoit augmenta de sorte qu'il n'y eut plus moyen de la celer, quelque *force* qu'il se pust faire. (Id., *ibid.*, I, 6.)

Et l'on a parfaitement pu parler ainsi, parce que *force* a été très-anciennement et très-longtemps synonyme de violence :

Et le faictes bien travaillier, affin qu'il vous en prise mieulx; et dictes que vous crierez à la *force*, et me appellez. (*Les quinze Joyes du mar.*, la Quinte joye.) — Il y en a de la cour, lesquels, quand ils ont des procez, usent de grandes *forces*. (L'Hospit., *Har.*, 11 avr. 1565.) — J'ay ouy parler de beaucoup de meurtres, pilleries et *forces* publiques commises en ce ressort. (Id., *ibid.*) — Les hauts justiciers qui souffriront ports d'armes, *forces* ou violence estre faictes en leurs justices, et n'en feront poursuitte, seront privez de leursdites justices. (*Ordonn. de Moulins sur le règlem. de la justice*, fév. 1568, XXX.) — Pour la fréquence des *forces* publiques qui se commettent à présent en nostre royaume, voulons que, pour ceste année seulement, lesdits juges présidiaux puissent instruire et juger sans appel au nombre de sept toutes matieres d'excez commis avec forces, ports d'armes et assemblées illicites, contre toutes personnes de leur province, de quelque qualité qu'ils soient. (*Ibid.*, XLVII.) — Estant pour cela mon intention qu'il ne soit faict aucune *force* ny violence aux consciences de mes subjects. (*Let. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 824.) — Tout le changement qui y est venu depuis, je sçay que vous l'avés imputé, non à son vouloir, mais à leur *force* (*Ibid.*, t. II, p. 175.) — Tu as beau joindre les prières aux menaces, les artifices et les stratagemes aux *forces* ouvertes, tu n'arriveras jamais où tu pretens. (Gomberv., *Cyth.*, 1re p., l. I.) — Je t'atteste, luy dit-elle, par la divinité de celle que tu sers, de deffendre mon honneur et ma foy, d'une *force* à laquelle je ne puis resister. (Id., *ibid.*)

— AVOIR FORCE, avoir une influence active :

Son exemple *auroit force*, et feroit qu'à l'envi
Tous voudroient imiter le chef qu'ils ont suivi. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

— FORCE, avec le pluriel, en parlant de choses morales :

Que de ses mots savants les *forces* inconnues
Transportent les rochers, font descendre les nues. (*L'Illus. com.*, I, 1.)
L'espoir le mieux fondé n'a jamais trop de *forces*. (*Sert.*, II, 2.)

« On ne peut dire *les forces d'un espoir;* aucune langue ne peut

admettre ce mot, parce que les forces ne peuvent pas être dans un espoir. C'est un barbarisme, » dit Voltaire.

— Corneille a dit *les forces de sa vertu, les forces d'une flamme, les forces d'un amour*, comme il dit *les forces de l'espoir :*

Mais au lieu de goûter ces grossières amorces,
Sa vertu combattue a redoublé ses *forces*. (*Cin.*, v, 3.)

Je sais quelle est ta flamme et quelles sont ses *forces*,
Que tu n'ignores pas comme on fait les divorces,
Que ton amour t'aveugle, et que pour l'épouser,
Rome n'a point de lois que tu n'oses briser. (*Pompée*, v, 4.)

Je tâche avec respect à vous faire connoître
Les *forces* d'un amour que vous avez fait naître. (*Rodog.*, iv, 3.)

FORCÈNEMENT, fureur forcenée :

Et fuyez un tyran dont le *forcènement*
Joindroit votre supplice à mon bannissement. (*Médée*, iv, 5.)

FORCENER, verbe neutre, être hors de sens, enrager :

Le désordre éclatant qu'on voit sur mon visage
N'est que l'effet trop prompt d'une soudaine rage,
Je *forcène* de voir que sur votre retour
Ce traître assure ainsi ma perte et son amour. (*La Veuve*, v, 10.)

Clarel l'entent, vif quide *forsener*. (*Otinel*, v. 1002.)

Dieu, que ceste femme demeure!
Elle ne fait que babiller
Çà et là : c'est pour *forcener*,
Par quoy j'ay toujours besoing d'elle. (*Farce des femmes qui font refondre leurs maris. Anc. th. fr.*, t. i, p. 67.)

De peaux il (Bacchus) les entourna,
Il orna
De pampre leur folle teste,
Et, trépignant au milieu,
Ce fol dieu
Forsenoit après sa feste. (Rons., *Od.*, iii, 4.)

Qui me tient que je ne te tue,
Pute? m'as-tu fait tel outrage?
Me fais-tu *forcener* de rage? (Jod., *Eugène*, iii, 3.)

Il enrage, il *forcène* de se voir si lâchement trompé. (J. de Schel., *Tyr et Sid.*, Arg.) — Suivant un party et desirant son advantage, ils *forcennent*, s'il en vient au rebours. (Charron, *La Sag.*, ii, 2.)

Mot excellent dont Mercier, dans sa *Néologie*, conseillait justement la reprise, en en donnant l'exemple lui-même dans cette phrase :

«C'est le propre de la faiblesse de *forcener*, dès qu'elle s'aperçoit elle-même.»

Observons qu'on devrait écrire *forsener*, selon l'orthographe ancienne, et non forcener, ce verbe étant formé de *for* ou *fors*,

qui signifie hors, dehors, et de l'ancien mot *sené*, qui correspondait à sensé, sain, sage. Dans nos vieux auteurs on trouve souvent *forsener* et *foursener*. Cette dernière forme se rencontre dans le *Vocabulaire latin-français du quatorzième siècle*, publié par M. Escalier.

FORCER. SE LAISSER FORCER A, suivi d'un subst. :

Enfin *aux* châtiments il *se laisse forcer*. (*Inscr. mises sous des estampes*, VII. La punition des villes rebelles.)

— FORCER, fig. en parl. de périls, surmonter :

Je suis leur chef, madame, et pour cette conquête,
Mon honneur me condamne à marcher à leur tête,
J'y dois périr comme eux, s'il leur faut y périr,
Et bientôt à leur tête on m'y verroit courir,
Si j'aimois assez mal pour essayer mes armes
A *forcer des périls* qu'ont préparés vos charmes. (*La Tois. d'or*, II, 2.)

— FORCER, en parl. de sentiment, vaincre, surmonter :

Il est vrai. Devant vous, *forçant* mes sentiments,
J'ai présenté des vœux, j'ai fait des compliments. (*La Gal. du Pal.*, V, 4.)
Forcez, en ma faveur, une trop juste haine. (*Pompée*, IV, 2.)

— FORCER LE DEVOIR DE QUELQU'UN, contraindre moralement quelqu'un à manquer à son devoir :

Va, songe à ta défense,
Pour *forcer mon devoir*, pour m'imposer silence. (*Le Cid*, V, 1.)

— FORCER DES RAISONS, les vaincre :

Je cède à *des raisons* que je ne puis *forcer*. (*Nicom.*, V, 1.)

« Des raisons qu'on ne peut forcer, » c'est un barbarisme, dit Voltaire. Malgré l'autorité de ce jugement, nous trouvons à l'expression de Corneille autant de correction que de clarté et d'énergie.

— FORCER SA COLÈRE A (un infinitif) :

Si cet homme est à vous, imposez-lui silence,
Madame, et retenez une telle insolence.
Pour voir jusqu'à quel point elle pourroit aller,
J'ai forcé ma colère à le laisser parler,
Mais je crains qu'elle échappe.... (*Nicom.*, I, 2.)

— SE FORCER A, suivi d'un substantif :

Ah! *forcez-vous*, de grâce, à des termes plus doux,
Pour des crimes qui seuls m'ont fait digne de vous. (*Perth.*, II, 5.)
Je *me force au* respect; mais toujours le vanter,
C'est me forcer moi-même à ne rien respecter. (*Androm.*, V, 2.)

Madame, apprenez-moi quel espoir m'est permis.
Mon chagrin ne peut plus *se forcer au* silence. (T. CORN., *L'Inconn.*, II, 2.)

C'est trop, et par pitié vous avez vu, je pense,
Que je *me suis forcée à* quelque patience. (Id., *Théodat*, III, 4.)

— SE FORCER A, suivi d'un infinitif, se faire un effort pour, se faire un effort en, se contraindre à :

Tout indigne qu'il est de vivre et de régner,
Je sais bien que César *se force à* l'épargner. (*Pomp.*, V, 2.)

Cessez de *vous forcer à* devenir mon gendre,
Ce seroit un honneur qui ne vous plairoit pas,
Puisque la toison seule a pour vous des appas. (*La Tois. d'or*, III, 1.)

Je vous aime. Ce mot me coûte à prononcer,
Mais puisqu'il vous plaît tant, je veux bien *m'y forcer*. (*Attila*, II, 6.)

Ah! si *vous vous forcez* d'abandonner ces lieux,
Ne m'assassinez point de vos cruels adieux. (*Tite et Bérén.*, V, 4.)

Mais enfin je vous crois, et je ne puis penser
Qu'à feindre si longtemps vous puissiez *vous forcer*. (RAC., *Mith.*, III, 5.)

FORMER. Remarquable emploi au figuré :

Le sort, qui de l'honneur nous ouvre la barrière,
Offre à notre constance une illustre matière :
Il épuise sa force à *former un malheur*,
Pour mieux se mesurer avec notre valeur. (*Hor.*, III, 2.)

Racine a dit d'une manière très-analogue :

Ta haine a pris plaisir à *former ma misère*. (*Androm.*, V, 5.)

FORT, subst., lieu où l'on est en sûreté, où l'on est en état de résister aux attaques :

Irriter un vainqueur en tête d'une armée
Prête à suivre en tous lieux sa colère allumée,
C'étoit trop hasarder, et j'ai cru pour le mieux
Qu'il falloit de son *fort* l'attirer en ces lieux. (*Nicom.*, I, 5.)

On dit vulgairement, en parlant de quelqu'un, *c'est son fort*, pour dire, c'est dans cette partie qu'il est le plus instruit, qu'il brille le plus, qu'il est le plus en état de se défendre.

Corneille ne craint pas d'employer, dans le style soutenu, cette locution familière, et il la varie très-heureusement. Il dit, s'adressant à Louis XIV :

Pour moi, qui de louer n'eut jamais la méthode,
J'ignore encor le tour du sonnet et de l'ode;
Mon génie au théâtre a voulu m'attacher,
Il *en a fait mon fort*, il sait m'y retrancher. (*Nicom.*, I, 4.)

Cette locution se trouve, au dix-septième siècle, variée de diverses autres manières aussi excellentes :

Quoique son érudition soit universelle, *son fort étoit* particulièrement *dans* la connoissance des affaires de l'Église, de sa discipline, de son histoire. (Pras., *Homm. ill.*, Lamoignon.) — Je m'arrête à *l'unique fort* des dogmatistes, qui est que.... (Pasc., *Pens.*, éd. Louandre, c. x.) — Écoutons encore un raisonnement *où* l'auteur de la réponse *a mis son fort.* (Boss., *Fragm. sur div. mat. de contr.*, 4e fragm., iv.) — Il *met le fort* de la justification de sa morale *dans* une alternative qui est réfutée comme une erreur par tous les théologiens de sa communion. (Arnauld, *Œuvr.*, t. i, p. 683.) — Vous *mîtes tout le fort* de vos répliques *à* dire et redire partout que.... (Id., *Quatre Lett. au P. Malebr.*) — Nous inventions des réponses aux objections de l'adversaire, et nous ne songeons à lui que pour trouver le défaut de ses opinions : d'où il arrive que nous sommes plus instruits de ce que nous appelons nos bonnes intentions, que de celles *où* il *met le fort* de sa cause. (Bayle, *Comment. philos.*, iv, 2.)

FORT, adj. SE FAIRE FORT DE :

Le roi, s'il *s'en fait fort*, pourroit s'en trouver mal. (*Nicom.*, iii, 2.)

« Se faire fort de quelque chose, dit le commentateur, ne peut être employé pour *s'en prévaloir ;* il signifie : j'en réponds, je prends sur moi l'entreprise, je me flatte d'y réussir. *Se faire fort* ne peut être employé qu'en prose. »

Voltaire a-t-il bien compris la pensée de Corneille? Nous en doutons. C'est Laodice, la reine d'Arménie, qui parle à Flaminius, et voici le raisonnement qu'elle lui fait :

Je vois sur la frontière une puissante armée,
Comme vous l'avez dit, à vaincre accoutumée;
Mais par quelle conduite, et sous quel général?
Le roi, s'il *s'en fait fort*, pourroit s'en trouver mal;
Et s'il vouloit passer de son pays au nôtre,
Je lui conseillerois de s'assurer d'un autre.

Se faire fort veut dire ici, ce nous semble bien, se répondre à soi-même de.., compter sur...

— DANS LE FORT DES OMBRES, dans le plus épais des ombres :

Pareille à ces éclairs qui *dans le fort des ombres*
Poussent un jour qui fuit, et rend les nuits plus sombres,
Tu n'as frappé mes yeux d'un moment de clarté,
Que pour les abîmer dans plus d'obscurité. (*Hor.*, iii, 1.)

— AU PLUS FORT DES ADVERSITÉS :

L'amour, qui n'a pu voir une telle injustice,
Supplée à son défaut, ou punit sa malice,
Et vous donne, *au plus fort de vos adversités*,
Le sceptre que j'attends et que vous méritez. (*Méd.*, ii, 3.)

— FORT, adv., précédé de *si*, et devant un adjectif :

Un si rare service et *si fort important*,
Veut l'honneur le plus rare, et le plus éclatant. (*Hor.*, v, 2.)

FORTUNE, dans le sens de sort, condition, avec le pluriel :

Il (l'amour) a droit de régner sur les âmes communes,
Non sur celles qui font et défont les *fortunes*. (*Att.*, III, 4.)

— FAIRE DES FORTUNES, faire un sort :

Hors de l'ordre commun il nous *fait des fortunes*. (*Hor.*, II, 3.)

Voltaire fait cette observation :

« *Fait des fortunes* n'est pas une expression propre. Ce mot de *fortunes* au pluriel ne doit jamais être employé sans épithète : bonnes et mauvaises fortunes, fortunes diverses, mais jamais *des fortunes*. Cependant le sens est si beau, et la poésie a tant de priviléges, que je ne crois pas qu'on puisse condamner ce vers. »

Que *fortune* ne puisse pas s'employer au pluriel sans épithète, c'est une assertion précipitée. Ainsi on trouve, avec des nuances diverses de signification :

Mon bon homme, on ne peut maintenant ouir le récit de tes *fortunes*. (LARIV., *Les Esprits*, III, 6.) — Il me racontoit privement toutes ses *fortunes*. (FR. D'AMB., *Les Napol.*, I, 2.) — Vous qui me cognoissés de longue main, et vous estes trouvé près de moy, en tant de combats et de *fortunes* de guerre. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 375.) — En racontant toutes ses *fortunes*, et tous ses longs voyages. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 2.) — Cette reine laissa Araxez et Amasis dans une égale admiration de ses *fortunes* et de sa vertu. (GOMBERV., *Cyth.*, II, 2.) — Un autre événement surprit moins qu'il ne fit admirer les *fortunes*. (ST-SIMON, *Mém.*, t. I, c. XIV.) — La Feuillade voltigeait et philosophait sur l'instabilité des *fortunes*. (Id., *ibid.*, t. VII, c. VIII.) — Élevé par cette illusion au dernier degré de la gloire, vous vous convaincrez par vous-même de la vanité des *fortunes*. (VAUVEN., *Médit. sur la foi.*) — Nous en usâmes avec lui comme de vrais François, en l'admettant bonnement dans notre société à nos risques, périls et *fortunes*. (LESAGE, *Le Bachel. de Salam.*, 4e p., c. I.)

— BONNE FORTUNE, dans le sens de *bonheur* :

Que celui qui l'occupe (votre cœur) *a de bonne fortune*. (*Nicom.*, I, 2.)

Nous ne pouvons voir là qu'une négligence.

FOUDROYER, abs., exhaler sa colère, son dépit en emportements bruyants :

Que la rage du peuple à présent se déploie,
Que Sévère en fureur tonne, éclate, *foudroie*. (*Pol.*, V, 4.)

D'abord de part et d'autre on vous attend sans bruit.
Un jour se passe, deux, trois, quatre, cinq, six, huit.
Enfin, n'espérant plus, on éclate, on *foudroie*. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

— FOUDROYÉ, part. passé. PLAISIRS FOUDROYÉS, plaisirs anéantis par une sorte de coup de foudre :

Mais après avoir vu mon fils assassiné,
Mes plaisirs foudroyés, mon espoir ruiné. (*L'Illus. com.*, v, 5.)

FOURNIR, v. act. FOURNIR L'ACTION PAR (un subst.), en termes de théâtre, pour signifier la remplir au moyen de :

Il ne faut jamais laisser le théâtre sans qu'on y agisse, et l'on n'y agit qu'en parlant. Ainsi Dorante qui écrit ne le remplit pas assez, et toutes les fois que cela arrive, il faut *fournir l'action par* d'autres gens qui parlent. (*Exam. de la Suite du Ment.*)

C'était un terme de poétique théâtrale, témoin cet exemple analogue :

Ainsi fait M. Corneille dans les *Horaces*, il prend le roman après la trêve arrêtée et le combat résolu de trois contre trois de chacun parti; il *fournit* assez bien *son théâtre par* le mariage qu'il suppose de Sabine avec Horace, dont il tire de fortes passions et de beaux jeux bien insérés dans le reste de l'histoire. (D'AUBIGNAC, *Prat. du théât.*, III, 5.)

— FOURNIR UNE STROPHE, la parfaire :

Si ce peu que j'ai ajouté quelquefois par la nécessité de *fournir une strophe* n'est point une liberté qu'il soit à propos de retrancher. (*Imit.*, préf., éd. 1651.)

— FOURNIR A PEINE UN LUSTRE, avoir à peine atteint l'âge de cinq ans :

Dircé *fournissoit* lors *à peine un lustre* entier,
Et me vit sur le trône avec un œil altier. (*Œd.*, I, 3.)

— FOURNIR A, v. n., pourvoir à :

Donnons ordre au présent, et quant à l'avenir,
Suivant l'occasion nous saurons *y fournir*. (*Sert.*, II, 4.)

— FOURNIR DE, comme *servir de*, ou comme *fournir*, activement :

Cet amour paternel, qui te *fournit d'*excuses,
Me fait souffrir aussi que tu me les refuses. (*Méd.*, III, 3.)

Ne cherchons-nous ici que les occasions
De *fournir de* matière à leurs divisions. (*Agés.*, IV, 3.)

Ce refuge orgueilleux de l'Espagnol mutin,
Alost, n'eût point *fourni de* matière à ta gloire. (*Vict. du roi en* 1667.)

Je parle au second discours des conditions particulières de la tragédie, des qualités des personnes et des événements qui lui peuvent *fournir de* sujet. (*Prem. disc.*)

Ces lettres *fourniront* assez *d'*occasion
D'un peu de défiance et de division. (*Mél.*, III, 5.)

Dans cette phrase on pourrait croire que c'est *assez* qui amène

de; mais nous croyons que c'est *fourniront*, comme dans les autres exemples.

Cette locution était autrefois d'un emploi très-fréquent. On disait, *fournir de matière*, *fournir de prétexte*, *fournir de moyen*, *fournir d'occasion*, etc. :

... Je m'asseure qu'on vous *fournira de* matière non-seulement pour rire, mais pour aprendre. (LARIVEY, *Le Laquais*, prol.)

Déjà le bruit commun d'une recherche entière
Fournissoit aux propos *de* dolente matière. (ST-AMANT, *Moyse sauvé*, I.)

L'Orient aux esclairs de ton glaive hardy
Redoutera ta foudre, et dans l'obéissance
Fournira de trophée à ta haute puissance. (Id., *ibid.*, II.)

On alloit oublier les filles de Mémoire ;
Et parmi les mortels,
L'ignorance et l'erreur alloient ternir leur gloire,
Et briser leurs autels.
Il falloit qu'un héros de qui la terre entière
Admire les exploits,
Leur offrît un asile, et *fournît de* matière
A leurs divines voix. (RAC., *La Renommée aux Muses.*)

Vous *avez fourni de* matière
Au malheur dont vous vous plaignez. (Mme DESHOUL., *Idylle*, 1682.)

Ce seroient autant de sujets pour *fournir de* matière à l'expérience. (*L'Espr. de Guy Patin*, p. 219.)—Diverses autres aventures des personnes les plus qualifiées de la cour de son temps lui *ont* encore *fourni de* matière pour l'ingénieuse construction de son roman. (PERR., *Homm. illust.*, d'Urfé.)—Un nommé Joly, créature du coadjuteur de Paris, *fournit de* matière au désordre, et *de* moyens au cardinal pour prendre des liaisons avec les frondeurs. (LAROCHEF., *Mém.*, Prison des Princes.) — Le mariage de mademoiselle de Clèves, héritière de la maison de Nevers, avec le jeune Louis de Gonzague, *fournit de* matière à plusieurs divertissements. (Mme de VILLED., *Journ. am.*, 36e journ.) — Il acheva de *fournir de* prétexte à M. le duc d'Orléans et au Parlement de Paris de se déclarer contre la cour. (LAROCHEF., *Mém.*, Guerre de Guienne.) — Quant aux peuples, comme il savoit que c'étoit le mauvais gouvernement de son prédécesseur qui en avoit altéré les affections, et qui avoit *fourni de* prétexte et *d'*occasion à la Ligue de causer leurs emportements, il n'omettoit aucun soin ni aucune bonté pour les ramener doucement à leur devoir. (PÉRÉFIXE, *Hist. de Henri IV*, II, 1590.)

Fournir de..., avec ou sans *à*, s'est dit aussi, quoique plus rarement, en parlant de choses matérielles :

La digestion se fait mieux quand on est assis que quand on est debout, ou qu'on s'exerce : parce qu'alors le cœur n'est point embesongné à *fournir d'*esprit aux sens pour exercer leur office, ains les envoye aux parties où la digestion se faict. (BOUCHET, *Serées*, Disc. de l'auteur sur son livre.)

Il engraissa de sang leurs stériles déserts,
Afin que la moisson, pouvant naître en ces plaines,
Fournît de nourriture aux légions romaines. (CYRANO, *Mort d'Agrip.*, I, 1.)

C'est ici que tous les voisins ont les mains au sein, pour ce que nous allons *fournir de* théastre et *de* personnages à ravir leurs regards et leurs pensées vers nous. (D'AUB., *Hist. univ.*, Append. aux deux prem. vol.)

Un aix qui se plaint d'estre seul
Luy *fournit de* couche et de table. (ST-AMANT, *La Chamb. du débauc.*)

Faret, mon compagnon d'office,
Quand il faut faire un sacrifice,
Dedans quelque joyeux hostel
Où la table *fournit d'*autel;
Helas! quel demon plein d'envie
Traversant nostre heureuse vie,
Quel demon, dis-je, amy de l'eau,
Te conduit à Fontainebleau? (Id., *Les Cabarets.*)

On a dit, d'une manière analogue, *fournir de quelque chose à quelqu'un,* pour signifier le lui fournir, le lui procurer :

Un troupeau qui nous est si cher,
Et dont la mamelle féconde
Fournit de laict *à* tout le monde. (ST-AMANT, *Le Fromage.*)

Je *leur fournissois de* devises,
De beaux couplets, de hauts discours;
Enfin j'estois tout leur recours. (Id., *Le Poëte crotté.*)

Non-seulement il a fait de sa main de très-beaux ouvrages; mais il *fournit de* dessins *à* plusieurs autres sculpteurs fort habiles. (PERR., *Homm. illust.*, Chauv.)

On trouve encore *fournir de*, avec un nom de personne pour sujet, dans le sens particulier de jouir de la société de :

Il n'y avoit jeune gentilhomme qui fust bien venu entre les dames que moy : toutes me desiroyent, m'aymoient et me vouloient à leur compaignie, et s'estimoit bien heureuse celle qui pouvoit *fournir de* moy. (FR. D'AMB., *Les Napol.*, I, 3.)

Nous remarquerons encore ici, quoique l'analogie ne soit pas complète, l'emploi de *fournir de,* pour signifier faire preuve de :

Bien des gens pouvant *fournir de* courage et de résolution l'épée à la main, qui ne sont pas capables de soutenir de sens froid tout le poids d'un secret important. (VERTOT, *Révol. de Portug.*)

— FOURNI, part. passé. POEME FOURNI, poëme bien rempli de choses :

J'estime toutefois qu'il ne nous est pas défendu d'y ajouter quelque chose, pourvu qu'il ne détruise rien de ces vérités dictées par le Saint-Esprit. Buchanan ni Grotius ne l'ont pas fait dans leurs *poëmes*, mais aussi ne les ont-ils pas rendus assez *fournis* pour notre théâtre. (*Exam. de l'ol.*)

On dit, dans un sens analogue :

Une *conversation* agréable et *fournie*. (S.-SIMON, *Mém.*, t. II, c. 23.)

FOURRIER DE LA MORT, pour signifier, qui cause la mort :

On aime rarement de si sages époux,
Et leur moindre malheur c'est d'être un peu jaloux.
Convaincus au dedans de leur propre foiblesse,
Une ombre leur fait peur, une mouche les blesse,

Et cet heureux hymen qui les charmoit si fort
Devient souvent pour eux un *fourrier de la mort.* (*La Suiv.*, II, 1.)

FOURRIÈRE. CETTE BELLE FOURRIÈRE, pour désigner l'Aurore, que les poëtes nomment souvent la *fourrière du jour :*

Le soleil fut un jour sans se pouvoir lever,
Et ce visible dieu que tant de monde adore
Pour marcher devant lui ne trouvoit point d'Aurore.
On la cherchoit partout, au lit du vieux Tithon,
Dans les bois de Céphale, au palais de Memnon,
Et faute de trouver *cette belle fourrière,*
Le jour jusqu'à midi se passa sans lumière. (*L'Illus. com.*, II, 1.)

FRANC, sincère, avec un nom de chose. VOLONTÉ FRANCHE :

Je ne me résoudrai jamais à l'hyménée
Que d'une *volonté franche* et déterminée. (*La Pl. Roy.*, IV, 1.)

FRANCHISE, liberté politique :

Cesse de soupirer, Rome, pour ta *franchise ;*
Si je t'ai mise aux fers, moi-même je les brise. (*Cin.*, IV, 3.)

— FRANCHISE, liberté en général. PERDRE L'USAGE DE SA FRANCHISE, comme *perdre l'usage de sa liberté :*

Si blessé des regards de quelque beau visage
Mon cœur *de sa franchise avoit perdu l'usage...* (*La Veuve*, I, 4.)

Corneille, comme tous les poëtes et même les prosateurs du temps, offre de fréquents exemples de cette signification.

FREIN. N'AVOIR NI FREIN NI BOUCHE, n'être retenu ni par le frein, ni par le mors :

Les chevaux, que leur sang effarouche,
Bouleversent leur charge, et *n'ont ni frein ni bouche.*
(*Les Vict. du roi en* 1672.)

FRISSONNER, avec un rég. indirect de personne :

Avançons hardiment. Tout le corps *me frissonne.* (*L'Illus. com.*, II, 7.)

FROID, adj. UN FROID SECOURS, un secours vain, par une image hardie et en opposition à l'inutile chaleur des discours :

Que hasardoit Pompée en servant votre père?
Il se voulut par là faire voir tout-puissant,
Et vit croître sa gloire en le rétablissant.
Il le servit enfin, mais ce fut de la langue;
La bourse de César fit plus que sa harangue :
Sans ses mille talents, Pompée et ses discours
Pour rentrer en Égypte étoient un *froid secours.* (*Pomp.*, I, 1.)

— FROID, dans le sens de languissant, monotone, insipide :

Quand nous avons perdu le jour qui nous éclaire,
Cette sorte de vie est bien imaginaire,
Et le moindre moment d'un bonheur souhaité
Vaut mieux qu'une si *froide* et vaine éternité. (*Sur.*, I, 3.)

FROIDEUR. LA FROIDEUR DU SANG :

On croit ses vers glacés par *la froideur du sang*. (*Au roi, sur son ret. de Fl.*)

— FROIDEUR, fig., dans le sens d'indifférence glacée en amour, avec le pluriel :

On voit paroître ensemble, et croître également
Ma flamme et ses *froideurs*, sa joie et mon tourment. (*La Suiv.*, III, 3.)

— RENDRE, PRENDRE DES FROIDEURS :

Mais du haut de son trône elle aime mieux me *rendre*
Ces froideurs que pour elle on me força de *prendre*. (*Tite et Bér.*, II, 1.)

FRONT, se dit habituellement au figuré pour signifier trop grande hardiesse, impudence. Corneille l'emploie dans le sens noble de hardiesse, assurance magnanime, assurance :

Il reçoit les adieux des siens et de sa femme,
Leur défend de le suivre, et s'avance au trépas
Avec le même *front* qu'il donnoit les États. (*Pomp.*, II, 2.)

— Corneille emploie encore *front* pour dire les dehors, l'apparence, opposés aux sentiments du cœur :

Et c'est mal démêler le cœur d'avec le *front*
Que prendre pour sincère un changement si prompt. (*Rod.*, IV, 5.)

— ALLER DE FRONT FAIRE QUELQUE CHOSE, comme on dit familièrement *aller de but en blanc :*

Je sais ce que tu dis, et n'*irai pas de front*
Faire un commandement qu'ils prendroient pour affront. (*D. Sanc.*, II, 1.)

FRUIT. QUEL FRUIT NOUS AURONS DE (un infinitif), ce que nous gagnerons à :

Voyez quel prompt remède on y peut apporter,
Et *quel fruit nous aurons de* la violenter. (*Sert.*, IV, 3.)

FRUITIF. UNION FRUITIVE, union qui donne la jouissance :

Et sans s'immoler chaque jour,
On ne conserve point l'*union fruitive*
Que donne le parfait amour. (*Imit.*, III, 37.)

FUIR, v. neut. FUIR DE, avec un rég. de pers., fuir loin de :

Où *fuirois*-je *de* vous après tant de furie,
Madame, et que feroit toute votre Syrie.

Où seule, et sans appui contre mes attentats,
Je verrois... (*Rod.*, v, 4.)

Quel malheureux destin vous conduit à présent
Dedans cette vallée effroyable et profonde,
Où, pour *fuyr de* vous, je *fuis de* tout le monde? (RACAN, *Berg.*, IV, 3.)

— FUIR DE, avec un rég. de chose. FUIR DES YEUX DE QUELQU'UN, fuir loin de ses yeux. FUIR DE LA VIOLENCE DE QUELQU'UN, se soustraire à sa violence :

Fuis plutôt *de ses yeux*, *fuis de sa violence*,
A ses premiers transports dérobe ta présence. (*Le Cid.*, III, 1.)

On a dit dans un sens analogue :

Je sais qu'il nous faut tous *fuir de* ces objets
Qui laissent dans nos cœurs l'impression du vice. (RACAN, *Ps.*, C.)

— FUIR DE, suivi d'un infinitif :

Et bornant tes désirs à ses dons éternels,
*Fuis d'*être connu des mortels. (*Imit.*, I, 8.)

Est-il courage si brave
Qui pût avecque raison
*Fuir d'*être son esclave
Et de vivre en sa prison? (MALH., *Sonnet.*)

Et *fuiray* tant que je pourray *de* parler à luy. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 9.) — Quand on la prioit de quelque chose, pour petite qu'elle fût, elle appréhendoit tellement d'importuner le roi qu'elle *fuyoit de* lui en parler. (RICHEL., *Mém.*, l. XX, 1629.) — Ils *fuient* tant qu'ils peuvent *de* répondre à cette question. (ARN., *Apol. pour les Cathol.*, 2e p., c. XIV.) — La véritable vertu ne *fuit* pas toujours *de* se faire voir, mais jamais elle ne se montre qu'avec sa simple parure. (BOSS., *Serm. pour le mardi de la deux. sem. de car.*, III.)

Prince, je monte au trône, et vous m'abandonnez !
*Fuir d'*en être témoin, est-ce chérir ma gloire? (T. CORN., *Antioch.*, I, 3.)

Il *fuyoit d'*entendre les vérités dont il eût eu droit de se glorifier. (BOURD., *Serm. pour le quatr. dim. après Paq.*, II.)

La locution *fuir de*, avec un infinitif, pourrait parfaitement, ce nous semble, être encore employée, quoique les dictionnaires ne l'enregistrent pas.

— FUIR A, suivi d'un infinitif :

Tu *fuis à* te venger. (*Clit.*, III, 1.

Qu'il la trouve assez belle,
Qu'il en parle avec joie, et *fuit à* lui parler. (*Att.*, II, 1.)

Ne désire donc point, *fuis* même *à* regarder
Tout ce que sans péché tu ne peux posséder. (*Imit.*, III, 27.)

Ils *fuient à* m'examiner, de peur de se repentir du tort qu'ils me font. (THÉOPH., *Lett. à Math. Molé.*)

FUITE. A LA FUITE, comme on dit *à la course*. SE SAUVER A LA FUITE :

N'as-tu point ici vu deux cavaliers aux coups?
PYMANTE. Non, monsieur.
LYSARQUE. Ou l'un d'eux *se sauver à la fuite?* (*Clit.*, II, 2.)

Et, d'un autre côté me jetant *à la fuite*,
Divertir de vos pas leur plus chaude poursuite. (*La Pl. Roy.*, IV, 6.)

Car il vaut beaucoup mieux *se sauver à la fuite*,
Que d'attendre la mort qu'on peut bien éviter. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 4.)

En un moment tout ce grand amas de forces se dissipa, chacun d'eux *se sauva à la fuite*. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clovis*, III, 7.) — Ils *se sauvèrent à la fuite*, Martin dans la ville de Laon, et Pepin bien avant dans l'Austrasie. (Id., *Abr. de l'Hist. de Fr.*, ann. 681.)

FUMANT, fig. FUMANT DE COURROUX, bouillonnant de courroux :

O liberté de Rome! ô mânes de mon père!
J'ai fait de mon côté tout ce que j'ai pu faire :
Contre votre tyran j'ai ligué ses amis,
Et plus osé pour vous qu'il ne m'étoit permis.
Si l'effet a manqué, ma gloire n'est pas moindre;
N'ayant pu vous venger, je vous irai rejoindre,
Mais si *fumante* encor d'un généreux *courroux*,
Par un trépas si noble et si digne de vous,
Qu'il vous fera sur l'heure aisément reconnoître
Le sang des grands héros dont vous m'avez fait naître. (*Cin.*, IV, 4.)

FUMÉE, fig. NOBLES FUMÉES, en parlant de la renommée :

Je voudrois seulement vous faire souvenir
Que j'ai près de trente ans commandé nos armées,
Sans avoir amassé que ces *nobles fumées*
Qui gardent les noms de finir. (*Agés.*, III, 1.)

FUNÉRAILLES, pour exprimer des morts :

Je l'ai vu tout sanglant, au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille *funérailles*. (*Le Cid.*, I, 6, 1re éd.)

Avec Scudéry, l'Académie condamnait cette expression hardie :

« Se faire un beau rempart de mille funérailles. »

« L'observateur a bien repris cet endroit, car le mot *funérailles* ne signifie point des corps morts. »

A quoi Voltaire réplique justement :

« Funérailles alors signifiait *funus*, et n'était pas uniquement attaché à l'idée d'enterrement. »

Tous ceux qui ont quelque connaissance de la poésie latine ont vu de nombreux emplois de *funérailles* dans cette signification.

FUNESTE, funèbre, lamentable; comme le latin *funestus*, de *funus*, funérailles :

Si les devoirs de la nature nous appellent auprès de nos parents quand ils meurent, nous nous retirons d'ordinaire d'auprès d'eux quand ils sont morts, afin de nous épargner ce *funeste spectacle*. (*Exam. d'Œd.*)

En ce *funeste état* répondez-vous pour moi? (*Oth.*, v, 6.)

Et c'est toujours prudence, en un *péril funeste*,
D'offrir une moitié pour conserver le reste. (*La Tois. d'or*, i, 2.)

FUT (IL), employé dans le style noble pour *il alla :*

Il fut jusques à Rome implorer le sénat. (*Pomp.*, i, 3, 1re éd.)

Corneille remplaça ensuite *fut* par *alla :*

.... Jusque dans Rome il alla du sénat
Implorer la pitié....

Voltaire a fait cette observation :

« Il fut implorer, c'était une licence qu'on prenait autrefois : il y a même encore plusieurs personnes qui disent, je fus le voir, je fus lui parler ; mais c'est une faute, par la raison qu'on *va* parler, qu'on *va* voir : on n'*est* point parler, on n'*est* point voir; il faut donc dire, j'allai le voir, j'allai lui parler, il alla l'implorer. Ceux qui tombent dans cette faute ne diraient pas, je *fus* lui remontrer, je *fus* lui faire apercevoir. »

En raisonnant comme le célèbre commentateur, on pourrait dire que *j'ai été* lui parler, *j'ai été* le voir, ne sont pas des locutions correctes, attendu qu'on n'*est* point parler, qu'on n'*est* point voir. *Je fus* peut être tout aussi bien que *j'ai été* le passé du verbe *aller;* seulement, *je fus*, dans cette acception, n'est guère admis dans le style relevé. Voilà tout ce qu'il y avait à observer.

FURIE, avec le plur., fureurs :

Que sert de t'emporter à ces vaines *furies?* (*Méd.*, v, 6.)

FURTIF. AMOUR FURTIF :

Toi, qu'un *amour furtif* souilla de tant de crimes,
M'oses-tu reprocher des ardeurs légitimes? (*Méd.*, iii, 3.)

FUSEAU, fig., la trame des jours :

Noires divinités, qui *tournez mon fuseau*,
Vous faut-il tant prier pour un coup de ciseau? (*Clit.*, i, 9.)

G

GAGNER, fig. GAGNER DES COMBATS, comme l'on dit *gagner des batailles :*

Gagnerait des combats, etc. (*Le Cid*, I, 4, v. 54, 1re éd.)

L'Académie avait fait cette observation à propos de la critique de Scudéry qu'elle confirmait :

« L'observateur a repris cette façon de parler avec quelque fondement, parce qu'on ne saurait dire qu'improprement : gagner des combats. »

Voltaire, avec raison, s'inscrit en faux contre cette décision :

« Si on gagne des batailles, pourquoi ne gagnerait-on pas des combats? »

Cependant Corneille, dans les éditions postérieures à la première, a sacrifié l'expression *gagner des combats*, et a mis :

Le prince à mes côtés feroit dans les combats
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras!

— GAGNER, obtenir à force de peine :

Et soudain sa colère a trahi son amour,
Avec tant de transport et tant d'impatience,
Que je n'ai pu *gagner* un moment d'audience. (*Le Cid*, V, 6.)

— GAGNER SUR.... QUE, suivi d'un futur :

Il vient de me quitter assez triste et confus;
Mais j'*ai gagné sur* lui *qu'*il ne me verra plus. (*Pol.*, II, 4.)

— GAGNER, avec un nom de chose pour sujet, et un nom de personne pour régime indirect, faire obtenir :

Il faut envoyer par avance
Tes bonnes œuvres devant toi,
Qui de ton juge et de ton roi
Puissent te *gagner* la clémence. (*Imit.*, I, 23, éd. 1652.)

— LE GAGNER CONTRE QUELQU'UN, avoir l'avantage sur quelqu'un :

Ne pouvant *le gagner contre toi* de paroles,
J'opposerai l'effet à tes raisons frivoles. (*Clit.*, V, 3, 1res éd. jusq. 1644 incl.)

GAILLARD. AVOIR L'ESPRIT GAILLARD, avoir l'esprit vif et gai :

Cette fille est jolie, elle *a l'esprit gaillard.* (*Suite du Ment.*, I, 3.)

GAILLARDISE, avec le pluriel, pour signifier traits d'esprit, licences d'imagination, auxquels on s'abandonne en se jouant :

Pour réparer des offenses si sensibles, vous croyez faire assez de m'exhorter à vous répondre sans outrages, pour nous repentir après tous deux de nos folies, et de me mander impérieusement que, malgré nos *gaillardises* passées, je sois encore votre ami, afin que vous soyez encore le mien. (*Lett. apolog.*)

Corneille, dans cette lettre, emploie deux fois *gaillardise* dans la même signification; elle se trouve avant notre auteur, ainsi, dans cette phrase de Montaigne :

C'est la *gaillardise* de l'imagination qui élève et enfle paroles. (*Ess.*, III, 5.)

La gaillardise de l'imagination, c'est-à-dire les excès auxquels l'imagination se fait un jeu de s'abandonner.

GALANTERIE. AVOIR DE LA GALANTERIE, en parlant d'une chose, être gentil, coquet :

Que ce bout de ruban *a de galanterie!*
Je le veux dérober. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

GALANTISER, act., flatter d'une manière galante, dire des galanteries à quelqu'un :

Ne me contez point tant que mon visage est beau,
Ces discours n'ont pour moi rien du tout de nouveau,
Je le sais bien sans vous; et j'ai cet avantage,
Quelques perfections qui soient sur mon visage,
Que je suis la première à m'en apercevoir.
Pour *me galantiser* il ne faut qu'un miroir,
J'y vois en un moment tout ce que vous me dites.
(*La Gal. du Pal.*, II, 1, 1res édit. jusqu'à 1654 inclus.)

Dans les éditions postérieures, Corneille changea de cette sorte :

Pour me les bien apprendre il ne faut qu'un miroir;
J'y vois en un moment tout ce que vous me dites.

GARANT. N'ÊTRE PLUS GARANT DE RIEN, n'avoir plus à répondre de rien, n'être responsable de rien :

Madame, vous voyez, je ne puis davantage,
Et qui fait ce qu'il peut *n'est plus garant de rien*. (*Agés.*, IV, 3.)

GARDE, dans le sens de sentinelle. FAIRE GARDE, faire sentinelle :

Est-ce pour moi, seigneur, qu'on *fait garde* à vos portes? (*Sur.*, IV, 3.)

— METTRE GARDE, poser des gardes :

Cependant par mon ordre on *a mis garde* aux portes. (*Sur.*, V, 1.)

— N'AVOIR GARDE DE, avec un nom de chose pour sujet :

Cette pièce fut mon coup d'essai, et elle *n'a garde d'être* dans les règles, puisque je ne savois pas alors qu'il y en eût. (*Exam. de Mél.*)

— GARDER LES BALLES, comme *garder les manteaux*, faire le guet, ou simplement, regarder les autres :

PHYLIS. Puisqu'il me faut résoudre en mes afflictions,
Et que, pour te garder, j'ai trop peu de mérite,
Du moins, avant l'adieu, demeurons quitte à quitte ;
Que ce que j'ai du tien je te le rende ici :
Tu m'as offert des vœux, que je t'en offre aussi,
Et faisons entre nous toutes choses égales.
LYSIS. Et moi, durant ce temps, *je garderai les balles ?*
PHYLIS. Je te donne congé d'une heure, si tu veux. (*La Pl. Roy.*, II, 7.)

— GARDER QUE, prendre garde que.... ne :

Adieu, sors, et surtout *garde* bien *qu'*on te voie. (*Le Cid*, III, 4.)
J'ai des gens là dehors qui *gardent qu'*on écoute.
Et je puis vous parler en toute sûreté
De ce que mon malheur doit à votre bonté. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

GAUCHE. PRENDRE LE SENS DE QUELQU'UN A GAUCHE, le prendre de travers, comprendre le contraire de ce qu'il veut dire :

Pour me connoître mal, tu *prends mon sens à gauche.* (*Le Ment.*, I, 1.)

GAUCHIR VERS, au sens moral, se laisser entraîner vers..., en se détournant du droit chemin :

Ainsi tu sauras t'affranchir
De tout ce qui te fait *gauchir*
Vers les passions et les vices. (*Imit.*, IV, 10.)

— GAUCHIR SUR, tomber, se jeter sur un sujet par une digression sans propos :

Quoique dorénavant Amarante survienne,
Je crois que nos discours iront d'un pas égal,
Sans donner sur le rhume, ou *gauchir sur* le bal ? (*La Suiv.*, III, 9.)

— GAUCHIR (SE), dans le sens passif :

Ce grand péril ne *se* peut *gauchir.* (*Imit.*, I, 23.)

Gauchir était autrefois d'un usage fréquent, au propre et au figuré, pour signifier s'écarter à gauche, s'écarter de, détourner, esquiver, éviter. Ces diverses acceptions se rencontreront mêlées dans les exemples qui suivent :

Gens qui prennent pour patron l'image première de la nature, il n'est pas merveille si, en la pluspart de leurs opinions, ils *gauchissent* la voye commune. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 12.) — Pour le voir tousjours reculant devant luy, et *gau-*

chissant la meslée. (Id., *ibid.*) — Je n'ay guere d'art pour sçavoir *gauchir* la fortune et luy eschapper ou la forcer. (Id., *ibid.*, c. XVII.) — Un poignard est plus seur pour assener, mais d'autant qu'il a besoin de plus de mouvement et de vigueur de bras, que n'a un pistolet, son coup est plus sujet à *estre gauchy* ou troublé. (Id., *ibid.*, c. XXIX.)

Ce qu'écrit le destin ne peut être effacé.
Il faut bon gré mal gré que l'âme résolue
Suive ce qu'a marqué sa puissance absolue:
De ses piéges secrets on ne peut s'affranchir,
Nous y courons plus droit en pensant les *gauchir*. (TRIST., *Mariamne*, I, 8.)

Il faut donc retarder ou au moins ne précipiter ces exécutions, s'imaginer tous les moyens possibles pour les *gauchir* et éviter si faire se peut. (NAUDÉ, *Des Coups d'État*, III.)

A cause des mauvais passages,
Des défilés et marécages
Que nous ne pouvions pas *gauchir*,
Et que nous pouvions moins franchir,
Praslin tenant les avenues. (*Le Courier burl. de la guerre de Paris.*)

GÊNE, au fig., torture, supplice :

Ah! ne m'imposez point de si cruelles *gênes*. (*La Gal. du Pal.*, IV, 6.)
Je ne veux point d'un fils dont l'implacable haine
Prend ce nom pour affront et mon amour pour *gêne*. (*Héracl.*, V, 5.)
Je m'impose à vos yeux la plus dure des *gênes*. (*D. Sanche*, I, 2.)
L'hymen où je m'apprête est pour vous une *gêne!* (*Sert.*, IV, 2.)
Je souffre, et c'est pour vous que j'ose m'imposer
La *gêne* de souffrir, et de le déguiser. (*Oth.*, I, 4.)

La force de cette expression figurée se retrouve dans les exemples suivants :

Toutes les *géhennes* que peut recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 342.)

Jusques à quand, Amour, au fond de tes enfers,
Sentiray-je tes feux, tes *gesnes* et tes fers?
(J. DE SCHEL., *Tyr et Sidon*, 2e journ., I, 1.)
Mais Dieu, touché de mes *gesnes*. (RACAN, *Ps.*, XVII.)
Aimant sans que je l'aime, il sera dans des *gênes*. (RICHEL., *Mirame*, III, 5.)

Du reste *gêne* s'employait encore au sens propre au dix-septième siècle :

Menacés de la *gêne*, ils ont tout découvert. (T. CORN., *Pers. et Dém.*, V, 2.)
Pour tous les conjurés imaginez des *gênes*. (Id., *Maxim.*, III, 5.)

GÊNER, dans l'énergie du sens étymologique, mettre à la torture, tourmenter cruellement :

Et n'en doit faire un roi qu'afin de couronner
Celle que dans les fers elle aimoit à *gêner*. (*Rodog.*, I, 1.)

« Le mot *gêner*, dit l'illustre commentateur, ne signifie parmi

nous qu'*embarrasser*, *inquiéter*. Ainsi Pyrrhus dit à Andromaque : Ah ! que vous me gênez ! Il vient à la vérité originairement de *gêhenne*, vieux mot tiré de la Bible qui signifie *torture*, *prison*; mais jamais il n'est pris en ce dernier sens. »

Corneille a encore dit :

Comme sa cruauté, pour mieux *gêner* Maurice,
Le forçoit de ses fils à voir le sacrifice,
Ce prince vit l'échange et l'alloit empêcher;
Mais l'acier des bourreaux fut plus prompt à trancher. (*Héracl.*, II, 6.)

Et le commentateur a encore répété la même critique : « Forcer un père à voir égorger ses enfants, est-ce là simplement le gêner? n'est-ce pas lui faire souffrir un supplice affreux? Que le mot propre est rare, mais qu'il est nécessaire ! »

La remarque de Voltaire et ses interrogations et exclamations sont étonnantes, et presque risibles.

Corneille a dit encore dans le même sens, et d'une manière également irréprochable :

Puis-je d'un tel chagrin savoir quel est l'objet?
CINNA. Émilie et César. L'un et l'autre me *gêne*;
L'un me semble trop bon, l'autre trop inhumaine.
Plût aux dieux que César employât mieux ses soins,
Et s'en fît plus aimer, ou m'aimât un peu moins. (*Cin.*, III, 2.)

C'est trop me *gêner*, parle. (*Ibid.*, III, 4.)

La reine, à la *gêner*, prenant mille délices,
Ne commettoit qu'à moi l'ordre de ses supplices. (*Ibid.*, I, 6.)

Ah ! que vous me *gênez*
Par cette retenue où vous vous obstinez ! (*Ibid.*, III, 5.)

Mais quoi ! vous soupirez?
PERSÉE. J'en ai bien lieu, Madame !
CASSIOPE. Le sujet?
PERSÉE. Votre joie.
CASSIOPE. Elle vous *gêne* l'âme ! (*Androm.*, I, 4.)

Et puisqu'ici le ciel vous offre un autre époux,
D'un rang pareil au vôtre, et plus digne de vous,
Ne vous obstinez point à *gêner* une vie
Que de tant de malheurs vous voyez poursuivie. (*La Tois. d'or*, III, 2.)

Certes, si je l'osois, je nommerois caprice
Ce trouble ingénieux à vous faire un supplice,
Et l'obstination des soucis superflus
Dont vous *gêne* ce cœur quand vous n'en voulez plus. (*Soph.*, I, 2.)

Cependant cours au temple, et presse un peu la reine
D'y terminer des vœux dont la longueur me *gêne*. (*Ibid.*, III, 1.)

— GÊNER, absol. :

Agis de ton côté; je la laisse avec toi :
Gêne, flatte, surprends. (*Héracl.*, IV, 5.)

— GÊNER (SE) :

Cessons de *nous gêner* d'une crainte inutile. (*Œd.*, V, 12.)

Les contestations de ces recherches vaines
Ne laissent aucun fruit après beaucoup de peines,
Ce n'est que *se gêner* d'un frivole souci. (*Imit.*, III, 58.)

Ceux qui s'attachent aux commentateurs de ce philosophe. Ils *se gênent* sur ce passage, et s'accordent si peu l'un avec l'autre, que.... (*Deux. Disc.*)

Gêne, *gêner*, sont des mots qui, comme ennui, ont perdu l'énergie qu'ils avaient primitivement.

Racine, dont Voltaire s'autorise, a employé *gêner* dans le même sens que Corneille :

Quoi! ne vous plairez-vous qu'à *vous gêner* sans cesse?
Jamais dans un grand cœur vit-on plus de foiblesse? (*Bér.*, III, 2.)

Quelques exemples prouveront surabondamment que ce sens était général au seizième et au dix-septième siècle :

Tu verras ces vaillans, en leurs vertus extresmes,
Avoir vescu *gehennez* et estre morts de mesmes. D'AUB., *Tragiq.*, II.)

Quelquefois nous *sommes gehennez* (*laboramus*) par l'amour que nous nous portons, et quelquefois par le dégoust que nous avons de nous-mesmes. (DU RYER, Trad. des *Quest. nat.* de Sén., IV, préf.) — Vous savez, grand Dieu! que le commerce des méchants me déplaît et me *gêne*. (MASS., *Paraphr. mor. de plus. ps.*, XV.)

GÉNÉREUX, subst., homme magnanime :

En vain d'un sort si triste on les veut garantir,
Ces cruels *généreux* n'y peuvent consentir. (*Hor.*, III, 2.)

Et peu de *généreux* vont jusqu'à dédaigner,
Après un sceptre acquis, la douceur de régner. (*Cin.*, II, 1.)

L'État, qui dans leur mort voyoit trop sa ruine,
Avoit des *généreux* autres que Léontine;
Ils trompoient d'un barbare aisément la fureur,
Qui n'avoit jamais vu la cour ni l'empereur. (*Héracl.*, III, 3.)

Parmi les *généreux* il n'en va pas de même;
Ils savent oublier quand ils ont le dessus,
Et ne veulent que voir leurs ennemis confus. (*Nicom.*, V, 7.)

C'est une confiance de *généreux* à *généreux*, de Romain à Romain. (*Sert.*, au lect.)

... Il n'appartient qu'à de vrais *généreux*
D'avoir cette pitié des princes malheureux. (*Sophon.*, III, 7.)

On trouve d'une manière analogue :

Usez en *généreux* de tous vos avantages. (MOL., *D. Garc.*, V, 5.)

... Oronte est malheureux,
Mais il fut le premier entre les *généreux*. (PELLIS., *Élég.*)

Est-il donc permis à un sujet d'avoir de la force contre son prince, et pensant en faire un *généreux*, n'en ferons-nous point un rebelle? (BOSS.; *Panég. de S. Franç.*

de Cant., II.) — Puis, arrivés qu'ils sont au logis du Sage, et sacrifié qu'ils ont au Soleil, ils entrent dans la chambre où le *généreux* les attend sur un lit de parade. (CYRANO, *Voyage dans la Lune.*)

Ce mot s'employait de la même manière au féminin. Saint-Amant a composé une idylle héroïque intitulée *la Généreuse.*

Généreux n'est plus usité substantiv. et fam. que dans cette locution : *faire le généreux*, se montrer magnanime ou libéral, plutôt par ostentation que pour obéir à un mouvement naturel de générosité.

Des écrivains de talent devraient savoir, au besoin, reprendre de pareilles expressions. Le dernier éditeur de Corneille, M. J. Taschereau, a très-bien relevé le mérite de celle-ci. Après avoir remarqué, dans une note sur *Clitandre*, l'affection qu'avait Corneille à allier deux adjectifs dont l'un sert d'épithète, et parfois forme une antithèse très-prononcée, il ajoute :

« On trouvera dans *Horace*, (a. I, s. 2.) : *Cruels généreux*, et dans *Héraclius* (a. IV, s. 8) : *Perfide généreux*. Voltaire a dit à ce sujet : « Une nuée de critiques « s'est élevée contre Lamotte pour avoir affecté de joindre ainsi des épithètes qui « semblent incompatibles. On ne s'avise pas de reprendre le *perfide généreux* de « Corneille... J'avoue que je ne sais si *perfide généreux* est un défaut ou non ; « mais je ne voudrais pas employer cette expression. » Si c'est pour l'alliance des deux épithètes, Voltaire oubliait qu'il avait dit lui-même dans la *Henriade* :

L'amitié que les rois, ces *illustres ingrats*,
Ont souvent le malheur de ne connaître pas.

Si c'est pour l'incohérence apparente des deux idées que l'on attache aux mots *perfide* et *généreux*, nous préférons de beaucoup à l'opinion de Voltaire celle de Boileau qui, lui, n'a pas craint de dire : *Hâtez-vous lentement.* »

GENS. DEUX GENS, comme on dit deux personnes :

M'étant proposé d'y peindre un amour réciproque, qui parût dans les entretiens de deux personnes qui ne parlent point d'amour ensemble, et de mettre des compliments d'amour suivis entre *deux gens* qui n'en ont point l'un pour l'autre, et qui sont toutefois obligés par des considérations particulières de s'en rendre des témoignages mutuels. (*Exam. de la Veuve.*)

GENSDARMES, cavaliers armés, soldats :

De Médée en courroux dissipez donc les charmes.
Combattez ce dragon, ces taureaux, ces *gensdarmes*. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

Je l'ai seule assoupi, seule j'ai par mes charmes
Mis au joug les taureaux, et défait les *gensdarmes*. (*Méd.*, II, 2.)

Et que les Crétois *gendarmes*
S'entrechoquans de leurs armes,
En dansant fissent un son
Parmy l'antre solitaire,
Pour engarder que le père
N'entr'ouist son enfançon. (RONS, *Odes*, III, 2.)

GENTILLESSE. LA GENTILLESSE D'UN PRÉSENT, la manière agréable et délicate avec laquelle on le fait :

L'amour est libéral, mais c'est avec adresse,
Le prix de ses *présents* est en leur *gentillesse*. (*Suite du Ment.*, II, 3.)

GERMAIN, frère, proche parent :

Les gens de Cornélie, entre qui vos Romains
Ont déjà reconnu des frères, des *germains*. (*Pomp.*, IV, 1.)

Et puis, qu'après cela je flatte l'inhumain
Qui ne vient que d'ôter la vie à mon *germain* ! (TRIST., *Mariamne*, II, 1.)

On disait de même *germaine* pour sœur :

Je conceu lors, despite, une humeur envieuse
Qui me rendoit desjà ma *germaine* odieuse.
(SCHEL., *Tyr et Sid.*, 2e journ., I, 1.)

Corneille, que ta verve a des charmes puissans !
Ses yeux remplis d'amour, ses discours innocens,
Joints à sa majesté plus divine qu'humaine,
Paroissent au théâtre avec tant de splendeur
Que Mélite, admirant cette belle *germaine*,
Confesse qu'elle doit hommage à sa grandeur.
(GUÉRENTE, *à M. Corn. sur sa Clarice.*)

GERMER, faire germer :

Ton sang, en quelques lieux que sa fougue t'emporte,
Laisse empreinte à longs traits la gloire de ton nom ;
Et c'est une semence illustre, vive et forte,
Qui de nouveaux martyrs *germe* une ample moisson.
(*Vers. des Hymn. de S. Victor.*)

Emploi excellent, ancien, et continué jusqu'à nos jours, malgré l'omission des dictionnaires. C'est une imitation du *germinare* latin.

Le mois de mai *germe* les fruits, les noue et les grossit. (CYRANO, *Lett. div.*, pour l'été.)

L'homme, enfant et fruit de la terre,
Ouvre les flancs de cette mère
Qui *germe* les fruits et les fleurs. (LAMART., *Jocel.*, 9e ép.)

Que l'argile fertilisée
Germe des hommes et des fleurs. (Id., *ibid.*)

Il interdira aux coteaux du Midi de *germer* l'olive et la vigne pour les hommes du Nord. (Id., *Disc. pron. à Marseille*, 14 août 1847.)

La tombe *germe* l'espérance. (L. VEUILL., *Çà et Là*, 1re éd., IV, XVII.)

GLACE, fig., pour signifier indifférence glacée, insensibilité à l'amour d'un homme, air glacial :

Quand tu ne pourras plus te priver de la voir,
C'est alors que je veux t'en ôter le pouvoir,

Et j'attends de pied ferme à reprendre ma place
Qu'il ne soit plus en toi de retrouver ta *glace*. (*La Suiv.*, I, 3.)

Le bruit vole déjà qu'elle est pour toi sans *glace*. (*Ibid.*, IV, 6.)

Ce soir j'ai bien la mine, en dépit de ta *glace*,
D'en trouver là cinquante à qui donner ta place. (*La Pl. Roy.*, III, 2.)

Et je verrai toujours votre cœur plein de *glace*,
Mon tyran impuni, ma rivale en ma place. (*Sert.*, III, 2.)

Il me parla d'amour sans me donner d'ennui,
Je ne m'aperçus pas que je parlois à lui,
Je ne lui pus montrer de mépris ni de *glace*. (*Hor.*, I, 2.)

Elpinice pour moi montre une telle *glace*,
Que je me tiendrois sûr de son consentement. (*Agés.*, I, 4.)

— De même avec le plur. :

Clarimond cependant, pour *fondre tant de glaces*,
Tâche par tous moyens d'avoir mes bonnes grâces. (*La Suiv.*, III, 6.)

— LA GLACE DES ANS, pour les glaces de l'âge :

C'est tout ce que *des ans* me peut souffrir *la glace*.
(*Au roi, sur son retour de Flandre.*)

— UN CORPS TOUT DE GLACE, pour désigner un vieillard dont le sang est glacé par les années :

Et toi, de mes exploits glorieux instrument,
Mais d'*un corps tout de glace* inutile ornement,
Fer, jadis tant à craindre, et qui dans cette offense
M'as servi de parade et non pas de défense. (*Le Cid*, I, 4.)

Corneille dit encore, par la plus poétique image de mots :

Je vous ai vu combattre et commander sous moi,
Quand l'âge dans mes nerfs *a fait couler sa glace*. (*Le Cid*, I, 3.)

GLAÇON, fig., la glace d'un cœur insensible :

Dissipe mes *glaçons* par cette heureuse flamme
Qu'allume ton amour. (*Imit.*, IV, 16.)

— DES GLAÇONS, des cœurs froids comme la glace :

Écoute, j'en ai vu de toutes les façons.
J'en ai vu qui sembloient n'être que *des glaçons*,
Dont le feu retenu par une adroite feinte
S'allumoit d'autant plus qu'il souffroit de contrainte. (*Mél.*, III, 2.)

GLISSADE, fig., faux pas, au sens moral :

Rodrigue suit ici son devoir sans rien relâcher de sa passion. Chimène fait la même chose à son tour, sans laisser ébranler son dessein par la douleur où elle se voit abîmée ; et si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une *glissade* dont elle se relève à l'heure même. (*Exam. du Cid.*)

GLISSER (SE), fig., pénétrer avec peine :

Le destin les aveugle au bord du précipice;
Ou si quelque lumière en leur âme *se glisse*.. (*Pomp.*, IV, 1.)

GLOIRE, honneur, réputation, en parlant des femmes :

Il peut vaincre don Sanche avec fort peu de peine,
Mais non pas avec lui la *gloire* de Chimène,
Et quoi qu'à sa victoire un monarque ait promis,
Mon honneur lui fera mille autres ennemis. (*Le Cid*, V, 4.)

Éclate, mon amour, tu n'as plus rien à craindre,
Mon père est satisfait, cesse de te contraindre.
Un même coup a mis ma *gloire* en sûreté,
Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté. (*Ibid.*, V, 5.)

Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu,
Ni chercher les moyens d'en faire un désaveu;
Une louable honte en vain t'en sollicite,
Ta *gloire* est dégagée, et ton devoir est quitte. (*Ibid.*, V, 6.)

Et puisque mon trépas conserve votre *gloire*,
Pour vous en revancher conservez ma mémoire. (*Ibid.*, V, 7.)

Il faudroit que je fusse ennemi de ta *gloire*
Pour lui donner sitôt le prix de sa victoire. (*Ibid.*)

PAULINE. Je veux guérir des miens, ils souilleroient ma *gloire*.
SÉVÈRE. Ah! puisque votre *gloire* en prononce l'arrêt,
Il faut que ma douleur cède à mon intérêt.
Est-il rien que sur moi cette *gloire* n'obtienne. (*Pol.*, II, 2.)

Viriathe dit à Sertorius :

... Je sais vous obéir,
Mais je ne sais que c'est d'aimer, ni de haïr;
Et la part que tantôt vous aviez dans mon âme
Fut un don de ma *gloire*, et non pas de ma flamme. (*Sert.*, IV, 2.)

C'est trop : déjà mon cœur, à ma *gloire* infidèle,
De mes sens mutinés suit le parti rebelle. (T. CORN., *Ariane*, I, 4.)

La *gloire* doit forcer mon cœur à se défendre. (QUIN., *Isis*, II, 2.)

Elle étoit délicate sur la *gloire*. (Mme DE VILLED., *Journ. am.*, 6e p., 20e journ.)

Je ne reverrai plus
Ce cruel Hélénus que ma raison abhorre,
Que ma *gloire* déteste, et que mon cœur adore. (CRÉB., *Pyrrh.*, III, 1.)

Pourroit-elle balancer, quand l'intérêt de sa *gloire*, quand des vœux prononcés par elle, sans contrainte et dans la sincérité de son cœur, m'ont acquis tant de droits sur sa personne. (Mme RICCOB., *Miss Jenny*, III.)

— C'EST GLOIRE DE, il est glorieux de :

C'est gloire de se perdre en servant ce qu'on aime. (*Sert.*, IV, 3.)

— GLOIRE, exploits glorieux :

Je viens remercier et mon père et mon roi
D'avoir eu la bonté de s'y servir de moi,

D'avoir choisi mon bras pour une telle *gloire*,
Et fait tomber sur moi l'honneur de sa victoire. (*Nicom.*, II, 2.)

A tort critiqué par Voltaire.

GLORIFIER, avec un nom de chose pour sujet, faire acquérir de la gloire :

Comme ils fuyoient la gloire et cherchoient les supplices.
Les supplices enfin les *ont glorifiés*. (*Imit.*, I, 18.)

GONFLÉ, fig., dans le sens d'enflé de vanité :

L'un fier, et tout *gonflé* d'un vieux mépris des rois,
Sembloit pour compliments nous apporter des lois. (*Sur.*, I, 1.)

GOUTER. Curieux emploi au figuré :

Dieux! je rougis d'une parole
Dont je meurs de *goûter l'effet*. (*Mél.*, IV, 1, 1res éd. jusqu'en 1654.)

— MAL GOUTER, voir avec déplaisir :

L'armée a vu Pison, mais avec un murmure
Qui sembloit *mal goûter* ce qu'on vous fait d'injure. (*Oth.*, IV, 4.)

GRACE. DE GRACE, par grâce :

Seigneur, toutes ces morts dont il vous environne,
Sont des avis pressants que *de grâce* il vous donne. (*Œd.*, I, 1.)
On vous donne *de grâce* une heure à vous résoudre. (*Théod.*, III, 1.)

— FAIRE GRACE, avec un nom de chose pour sujet, être une grâce, une faveur pour :

Mon refus lui fait grâce; et, malgré ses désirs,
J'épargne à sa vertu d'éternels déplaisirs. (*Nicom.*, III, 2.)

GRACIEUX. GRACIEUX ACCUEIL, accueil aimable, favorable :

Je vous vis encor hier entretenir Valère,
Et l'*accueil gracieux* qu'il recevoit de vous
Lui permet de nourrir un espoir assez doux. (*Hor.*, I, 2.)

GRADE, pour signifier condition élevée :

Mais le peu de rapport de nos conditions
Ote le nom d'amour à ses soumissions,
Et sous l'injuste loi de cette retenue
Le remède me manque, et mon mal continue;
Il me sert en esclave, et non pas en amant,
Tant mon *grade* s'oppose à mon contentement. (*La Veuve*, I, 7, 1re éd.)

Cette expression est tout à fait insolite. Dans les éditions suivantes, le poëte a fait cette heureuse correction :

Il me sert en esclave, et non pas en amant,
Tant son respect s'oppose à mon contentement.

Corneille a encore employé *grade* pour *rang*, *dignité*, dans une de ses tragédies :

Rome n'attache point le *grade* à la noblesse. (*Sert.*, II, 2.)

GROS, subst., au sens matériel, multitude, bataillon :

Albin l'a rencontré dans la proche campagne;
Un *gros* de courtisans en foule l'accompagne. (*Pol.*, I, 4.)

Un chétif centenier des troupes de Mysie,
Qu'un *gros* de mutinés élut par fantaisie,
Oser arrogamment se vanter à mes yeux
D'être juste seigneur du bien de mes aïeux!
Lui qui n'a pour l'empire autre droit que ses crimes,
Lui qui de tous les miens fit autant de victimes,
Croire s'être lavé d'un si noir attentat
En imputant leur perte au repos de l'État! (*Héracl.*, I, 2.)

Tout ce *gros* de saintes légions
Qui de ton grand palais peuplent les régions. (*Imit.*, III, 21.)

Gros, dans cette signification, ne s'emploie plus que dans ces locutions : *le gros d'une armée*, *d'une troupe*, *un gros de soldats*. Autrefois ce terme se prêtait à une plus grande variété d'acceptions :

Ils commencèrent à se rallier et *firent un gros*. (E. PASQ., *Lett.*, XI, 15.)

— GROS, au sens moral, une grande quantité, une multitude :

Qu'heureux est ce moment où sa bonté déploie
Sur un *gros* d'amertume un peu de ses douceurs! (*Imit.*, II, 8.)

GROSSIR, neutral., au sens moral, comme *grandir, croître :*

Chaque jour *a* sous vous *grossi* sa renommée. (*Oth.*, III, 3.)
Ma conquête m'échappe où les vôtres *grossissent*. (*Sur.*, I, 2.)

Autrefois *grossir*, pour *grandir*, *croître*, comme *gros* pour *grand*, était usité très-fréquemment dans le style soutenu et noble. A la fin du dix-septième siècle, Boursault se moqua de cet emploi et le décrédita dans sa comédie des *Mots à la mode*.

— GROSSIR, activement, dans le sens d'*accroître :*

Que vous prenez de peine à *grossir* vos ennuis. (*L'Illus. com.*, V, 2.)
Pourquoi toi-même en proie à tes vives douleurs
Cherches-tu sans raison à *grossir* tes malheurs? (BOIL., *Le Lutrin*, VI.)

GUÈRE, dont la signification primitive et véritable, dans la langue *d'oc*, comme dans la langue *d'oïl*, est *beaucoup*, et quelquefois *un peu*, n'est plus usité qu'avec *ne*. Corneille, comme les écrivains de son temps et ceux qui l'avaient précédé, l'emploie sans négation; ou s'il y en a une dans la phrase, elle tombe uniquement sur le verbe.

Ainsi ne nous arrêtons point ni aux douze, ni aux vingt-quatre heures; mais

resserrons l'action du poëme dans la moindre durée qu'il nous sera possible, afin que sa représentation ressemble mieux et soit plus parfaite. Ne donnons, s'il se peut, à l'une que les deux heures que l'autre remplit; je ne crois pas que *Rodogune* en demande *guère* davantage, et peut-être qu'elles suffiroient pour *Cinna*. (*Trois. Disc.*)

Vostre fin amaire
A paor que'l cor li fonda
S'aisso e dura *gaire*.. (BERN. DE VENTAD., Chans. *Tant ai mon cor plen de joia.*)

Luy dictes bien que vous ne luy demandez ne ville, ne chasteau, ne fortresse, ne aultre chose que *gaires* luy couste. (JEH. D'ARRAS, *Mélus.*, éd. Jannet, p. 47.) — Je ne vous vueil demander ville, chasteau, ne fortresse, ne nulle aultre chose qui *gaires* vaille. (Id., *ibid.*, p. 49.)

Et si sa levre eust *guères* demouré
Contre la mienne, elle m'eust succé l'ame
En la baisant. (CL. MAROT, *Rond. du baiser de s'amie.*)

Il ne vous dit chose qu'il ne fasse, si vous lui échauffez *guères* le poil. (DESPÉRIERS, *Le Cymbalum mundi*, dial. I.) — Choses très-importantes pour le service du roy, et qui ne peuvent pas souffrir *guieres* de dilation. (*Lett. miss. de Henri IV*, mars 1584, t. I, p. 649.) — Ils me voient en un âge où il est malaisé que ma vie soit plus *guère* longue. (MALH., *Lett. à Louis XIII.*) — La douceur et la patience chrétienne peuvent-elles *guère* aller plus loin? (ARN., *Apol. pour les cathol.*, 1re p., c. XXI.) — Il y a deux branches de la maison de Hesse qui ont abjuré l'hérésie : et je ne sais s'il y a eu *guère* de prince qui ait quitté la religion où il était né pour embrasser la catholique, avec plus de connaissance de cause et plus d'application à s'instruire de la vérité que le chef de l'une de ces branches, qui est le prince Ernest de Rhinfels. (Id., *ibid.*, II, 25.)

Guère, qui s'employait fréquemment sans négation, était assez souvent précédé de *pas*, comme nous disons *pas beaucoup*:

Crassus commanda à ses gens de traict et armez à la légère, qu'ilz fissent une saillie sur eulx : ce qu'ilz firent; mais ilz n'allèrent *pas guères* loing, car ilz furent soudain accueilliz et enferrez de tant de coups de flèches, qu'ilz furent contraincts de se rejetter de rechef sous le couvert de leurs gens armez. (AMYOT, *Vies*, Crassus.) — Mais ce n'est pas par ceste preuve seulement qu'on pourroit verifier que les femmes ne sont *pas guères* propres à traicter les matieres de la theologie. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 56.) — Celuy qui defendoit les femmes va demander à leur adversaire quelle raison il y avoit de dire que les femmes n'estoient *pas gueres* sages. (BOUCHET, *Serées*, III.)

GUÉRIR DE, neutral., suivi d'un nom de chose :

L'auditeur peut avoir de la commisération pour Antiochus, pour Nicomède, pour Héraclius; mais s'il en demeure là, et qu'il ne puisse craindre de tomber dans un pareil malheur, il ne *guérira d'*aucune passion. (*Deux. Disc.*)

On trouve d'une manière analogue :

Les femmes *guérissent de* leur paresse par la vanité ou par l'amour. (LA BRUY., *Caract.*, III.) — Cette fureur de burlesque, *dont* à la fin nous commençons à *guérir*, était venue si avant que les libraires ne voulaient rien qui ne portât ce nom. (PELLISS., *Hist. de l'Acad.*, III.) — Athènes tomba parce que ses erreurs lui parurent si douces qu'elle ne voulut pas *en guérir*. (MONTESQ., *Grand. et décad. des Rom.*, c. VIII.)

Corneille emploie aussi souvent *guérir* absol. (en particul. dans la *Suivante*), pour signifier guérir d'une passion amoureuse.

GUERRE. FAIRE LA GUERRE, fig., avec un nom de chose pour sujet, tourmenter :

Si de tels souvenirs ne me *faisoient la guerre*,
Seroit-il potentat plus heureux sur la terre? (*Tite et Bérén.*, II, 1.)

GUERRIER, adj. CHAMP GUERRIER :

Revois ce *champ guerrier* dont les sacrés sillons
Élevoient contre toi de soudains bataillons. (*Méd.*, III, 3.)

GUET. FAIRE BON GUET, veiller attentiv., crainte de surprise :

Fais bon guet. (*L'Illus. com.*, IV, 2.)

GUISE. A GUISE DE, à la manière de :

Il passe le tronçon de la sienne (de son épée) en la main gauche, *à guise d'*un poignard. (*Clit.*, argum.)

Or parole Tiebert, après Garnier,
A guise de baron u qui amor quier.
(*Gerard de Rossillon*, édit. F.-Michel, bibl. elzév., p. 287.)

A guise des replis d'un large pavillon.
(F. REMI DE BEAUVAIS, *La Magdel.*, v^e livre.)

H

HABITUDE, liaison, rapport habituel, commerce :

Vous *avez habitude* avec ce cavalier? (*Suite du Ment.*, IV, 6.)

A servir Amarante il met beaucoup d'étude;
Mais ce n'est qu'un prétexte à *faire une habitude* :
Il accoutume ainsi ta Daphnis à le voir,
Et ménage un accès qu'il ne pouvoit avoir. (*La Suiv.*, I, 1.)

L'emploi de cette acception était très-fréquent et très-varié :

Habitude accessible, privee, frequente, ordinaire, domestique, sociable, accoustumee, familiere. (*Les Épithetes de M. de La Porte*, 1580, p. 202.) — Les dames avec qui je *fis le plus d'habitude* furent Mme la comtesse de Noailles, Mme d'Estrades.... (Mlle DE MONTP., *Mém.*, année 1656.) — Elle y fit connoissance avec un moine augustin déchaussé, qui lui *donna habitude* avec le secrétaire du maréchal de l'Hôpital. (Id., *ibid.*, 1658.) — M. de Thou, avec lequel j'*avois habitude* et amitié particulière. (RETZ, *Mém.*, l. I.) — Je n'*avois* presque *plus d'habitude* avec toutes les femmes. (Id., *ibid.*) — Il entra avec ardeur dans ses desseins, et il l'assura qu'il n'oublieroit rien pour lui faire des créatures dans son village et dans tous les lieux où il *avoit des habitudes*. (VERTOT, *Révolut. de Suède.*) — Je

vous suis bien obligée, mon père, de me *donner de si bonnes habitudes*. (DANC., *L'opérateur Barry*, sc. VII.)

HAINE, objet de la haine :

Vous êtes son amour, craignez d'être sa *haine*. (*Tite et Bér.*, V, 2.)

HALEINE. COURIR D'HALEINE, courir à perte d'haleine :

C'est lorsqu'il *court d'haleine*, et qu'en pleine carrière,
Quittant souvent la terre en quittant la barrière,
Puis d'un vol élevé se cachant dans les cieux,
Il rit du désespoir de tous ses envieux. (*Excuses à Ariste.*)

Il peut n'être pas inutile, pour mieux faire comprendre l'expression de Corneille, de rappeler qu'on a dit *des ouvrages d'haleine* pour exprimer des ouvrages de longue haleine :

Je suis toujours le même, haïssant les *ouvrages d'haleine*. (LA CHAPELLE, *Les Am. de Catulle*, I, II.)

— HALEINE. Poétique emploi au figuré :

Et ce seroit en vain qu'aux miracles du temps
Je voudrois opposer l'âge de quarante ans;
Au bout d'une carrière et si longue et si rude,
On *a trop peu d'haleine* et trop de lassitude. (*Au roi, sur son ret. de Flandre.*)

HANTISE, fréquentation :

Éraste, amoureux de Mélite, la fait connoître à son ami Tircis, et, devenu puis après jaloux de leur *hantise*, fait rendre des lettres d'amour supposées, de la part de Mélite, à Philandre. (*Mél.*, argum.) — Je le souffre encore, afin que par sa *hantise* je remarque plus exactement ses défauts. (*Ibid.*, III, 2.)

Tant que par la douceur d'une longue *hantise*,
Comme insensiblement elle se trouve prise. (*La Veuve*, I, 1.)
... Après les douceurs d'une longue *hantise*. (*Le Ment.*, V, 1.)

Ce mot était usité dès le quinzième siècle :

La *hantise* et la fréquentation de son oncle. (G. CHASTELAIN.)

Il a été fréquemment employé au seizième siècle, en particulier par Montaigne, par saint François de Sales. On le trouve dans les *Marguerites poétiques*, p. 513. Il se rencontre aussi chez Molière, chez J.-B. Rousseau, et même chez des écrivains plus rapprochés de notre époque. Nous croyons qu'on pourrait s'en servir encore, en particulier dans la poésie.

HARMONIEUX. Admirable alliance de mots :

Unissez en votre musique
La flûte à la viole, et la lyre aux tambours :
Que l'orgue à tant de sons mêle un son magnifique,
Prête un harmonieux secours. (*Trad. du Ps.* 150.)

HASARD. DANS LE HASARD, dans l'incertitude, dans le péril :

Je vois *dans le hasard* tous les biens que j'espère. (*Rod.*, I, 2.)

Cette expression, que Voltaire trouve impropre et louche, nous semble plus poétique que *je vois au hasard.*

— METTRE AU HASARD, hasarder :

Mes secours en Judée achevèrent l'ouvrage
Qu'avoit des légions ébauché le suffrage,
Il m'est trop précieux pour le *mettre au hasard.* (*Tite et Bér.*, III, 5.)

HASARDER, avec un nom de personne, faire courir le risque de, exposer à... :

Et je viens vous chercher pour vous prendre en ma garde,
Pour ne *hasarder* pas en vous la majesté
Au manque de respect d'un grand peuple irrité. (*Nicom.*, V, 7.)

« Hasarder une majesté au manque de respect! » encore s'il y avait *exposer*. Ce ne sont point là, dit Voltaire, les « pompeux solécismes » que Boileau réprouve avec tant de raison, ce sont de très-plats solécismes. »

Corneille emploie effectivement *hasarder* comme il aurait fait *exposer*. Seulement *hasarder* paraît plus énergique et plus poétique. C'est certainement pour ces deux raisons que le grand tragique affectionnait cette locution.

C'est à moi d'obéir puisque vous commandez,
Mais voyez les périls où vous me *hasardez*. (*Pol.*, I, 4.)

Je vous la rends, seigneur, mais enfin prenez garde
A quels nouveaux périls cet effort vous *hasarde*. (*Perth.*, IV, 1.)

Et du moins par pitié d'un triomphe douteux,
Ne me *hasardez* plus à des soupirs honteux. (*Sur.*, I, 3.)

Corneille dit encore, dans un sens analogue :

Épargne à mon amour la douleur de te dire
A quels troubles ce choix *hasarderoit* l'empire. (*Pulch.*, IV, 2.)

Il emploie aussi *hasarder à*, avec un nom de chose pour sujet, dans le sens de porter à se hasarder sur :

L'ardeur de vous revoir l'*a hasardée aux flots*,
Elle a pris après vous la route de Colchos. (*La Tois. d'or*, II, 1.)

— HASARDER, sans régime indirect, faire courir un hasard, un risque :

L'exemple est dangereux, et *hasarde* nos vies. (*Nicom.*, IV, 2.)

Quand ce qu'il fait pour vous *hasarderoit* ma vie,
Je ne puis le punir de vous avoir servie. (*Perth.*, V, 3.)

— HASARDER SUR, avec un nom de pers. pour sujet :

Que je puisse abuser ainsi de sa puissance!
Hasarder vos plaisirs *sur* votre obéissance,
Et de libérateur de vos rares beautés,
M'élever en tyran dessus vos volontés! (*Androm.*, IV, 1.)

— HASARDER, absol. :

On court, à la vérité, quelque risque de s'égarer, et même on s'égare assez souvent quand on s'écarte du chemin battu ; mais on ne s'égare pas toutes les fois qu'on s'en écarte. Quelques-uns en arrivent plus tôt où ils prétendent, et chacun peut *hasarder* à ses périls. (*Agés.*, préf.)

Seigneur, quelle mesure avez-vous à garder?
Quand on voit tout perdu, craint-on de *hasarder?* (*Tite et Bér.*, I, 3.)

Laissons-lui toutefois soulever des mutins,
Hasardons sur la foi de nos heureux destins. (*Ibid.*, V, 1.)

Corneille a dit d'une manière assez singulière :

Mais Rome dans ses murs n'a-t-elle qu'un seul homme?
N'a-t-elle que Pison qui soit digne de Rome?
Et dans tous ses États *n'en sauroit-on voir deux*
Que puissent vos bontés hasarder à mes vœux. (*Oth.*, III, 3.)

— HASARDÉ, partic. passé :

Un accord imprévu confondoit nos soupirs,
Et *d'un mot échappé la douceur hasardée*
Trouvoit l'âme en tous deux toute persuadée. (*Sur.*, I, 1.)

HAUSSER, fig. HAUSSER LE PRIX D'UNE CHOSE, le faire paraître plus grand :

Plus vous me faites voir d'amour et de mérite,
Plus vous *haussez le prix des* trésors que je quitte. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

— HAUSSER LA PAROLE, à peu près comme on dit, hausser le ton :

Pour envoyer l'effroi sous l'un et l'autre pôle,
Je n'ai qu'à faire un pas, et *hausser la parole.* (*Tite et Bér.*, II, 1.)

HAUT, fig., éclatant. UNE VENGEANCE PLUS HAUTE :

Je veux *une vengeance* et *plus haute* et plus prompte. (*Méd.*, IV, 5.)

— HAUT, sublime. UN HAUT CHEF-D'ŒUVRE :

Les bons esprits trouvèrent que vous avez fait *un haut chef-d'œuvre* de doctrine et de raisonnement en vos observations. (*Lett. apolog.*)

— SUR LE HAUT D'UN TRÔNE, comme *sur le trône :*

C'est quitter, c'est trahir les droits du diadème
Que *sur le haut d'un trône* être esclave moi-même. (*Perth.*, I, 4.)

Corneille a répété ces vers, avec un très-faible changement, dans une tragédie composée dix ans plus tard :

Et ce seroit trahir les droits du diadème,
Que *sur le haut d'un trône* être esclave moi-même. (*Sophon.*, III, 2.)

— AU PLUS HAUT DE, au plus haut point de :

Et vous mettre sans trouble en pleine liberté
De monter *au plus haut de* la félicité. (*Perth.*, IV, 5.)
Ils alloient *au plus haut de* la perfection. (*Imit.*, I, 11.)

— HAUT, adv. SE METTRE ASSEZ HAUT, se distinguer assez :

Mon nom dans nos succès *s'étoit mis assez haut*
Pour faire quelque bruit, sans beaucoup d'injustice. (*Le Ment.*, I, 3.)

— ÊTRE BIEN HAUT, en parlant de la fortune de quelqu'un :

Ta fortune *est bien haut*, tu peux ce que tu veux. (*Cin.*, V, 1.)

— PORTER TROP HAUT QUELQUE CHOSE, y attacher trop d'importance :

Je l'avoue entre nous, mon sang un peu trop chaud
S'est trop ému d'un mot, et *l'a porté trop haut*. (*Le Cid*, II, 1.)

Le porter trop haut était aussi une locution toute faite, comme *le prendre trop haut*, *le prendre mal*, etc. :

Cela fut cause qu'il commença de se relever plus que de coustume, de *le porter plus haut* qu'il ne souloit, abusé des vaines espérances qu'il se donnoit. (D'URFÉ, *Astrée*, II, 6.)

Ce serait peut-être la meilleure interprétation du vers de Corneille.

HAUTEMENT, paraît être employé avec le sens de, en l'air, au-dessus de la tête, *sublimè*, dans ces vers superbes :

Pour les mettre en déroute, eux, et tous leurs complices,
Je n'ai qu'à déployer l'appareil des supplices,
Et, pour soldats choisis, envoyer des bourreaux,
Qui portent *hautement* mes haches pour drapeaux. (*Pomp.*, IV, 5.)

HAUTEUR. FAIRE QUELQUE CHOSE DE HAUTEUR, le faire d'un air haut, d'une manière grande et digne :

Ce que des députés la fameuse Assemblée,
D'intérêts opposés trop souvent accablée;
Ce que n'espéroit plus aucun médiateur,
Tu le fais par toi-même, et *le fais de hauteur*. (*Au roi, sur la paix de* 1678.)

— De même, ENLEVER DE HAUTEUR :

Me condamnerez-vous à voir que Bérénice
M'*enlève de hauteur* le rang d'impératrice. (*Tite et Bér.*, IV, 3.)

On disait dans des sens analogues, *emporter une affaire de hau-*

teur, l'emporter d'une manière haute, ou de haute lutte, à force d'audace et de résolution :

Il *emporta l'affaire d'une hauteur* extraordinaire : et en quelque état qu'il ait été, il a toujours soutenu un air de grandeur qui faisoit assez comprendre qu'il n'étoit pas né pour des affaires ordinaires. (Mlle DE MONTP., *Mém.*, ann. 1660.) — Les tribuns tentèrent d'*emporter l'affaire de hauteur*. (VERTOT, *Révol. rom.*, IV.) — Il prépara par ses lettres les esprits du palais à voir un ambassadeur fier, brusque, impétueux, voulant *tout emporter de hauteur*. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, 1662.)

Prendre une affaire de hauteur, la prendre sur un ton haut et fier :

Il avoit eu quelque démêlé avec notre ambassadeur d'Angleterre, et le roi *avoit pris l'affaire d'une grande hauteur*. (Mlle DE MONTP., *Mém.*, ann., 1669.)—Ils avoient eu mille démêlés ensemble, et M. de Lauzun *prenoit* toujours *les affaires d'une grande hauteur*. (Id., *ibid.*, ann. 1674.)

HÉLAS, employé substantiv. DE FEINTS HÉLAS, des gémissements feints :

Traîtres, *ces feints hélas* ne sauroient m'abuser. (*La Veuve*, IV, 3.)

HÉRITER DE, conjugué avec l'auxiliaire *être*. ÊTRE HÉRITÉ DE, avec un nom de chose pour sujet, être reçu en héritage de :

Mais disposer d'un sang que j'ai reçu sans tache !
Avant que le souiller il faut qu'on me l'arrache :
J'en dois compte aux aïeux *dont* il *est hérité*,
A toute leur famille, à la postérité. (*D. Sanc.*, III, 4.)

Amor de feme bien le sai,
N'*est* pas a tous jors *herité*
Tost ont lor corages mués
Et sont plus legieres que jai.
(*Poés. fr, ms. av.* 1300, t. 4, p. 1482, cité par Ste-Palaye.)

HEUR, bonheur. Cette signification est trop connue pour que nous nous y arrêtions. Nous ne relèverons dans Corneille que les deux emplois qui suivent :

— AVOIR TANT D'HEUR QUE DE, suivi d'un infinitif, avoir tant de bonheur que de, être assez heureux pour :

Peut-être un mauvais pas, une branche, une pierre,
Fit verser leur carrosse, et les jeta par terre,
Et Philippe *eut tant d'heur que de* les rencontrer
Comme eux et ta maîtresse étoient prés d'y rentrer. (*La Veuve*, IV, 7.)

— MON HEUR, terme de caresse adressé à une femme, pour signifier, toi qui fais tout mon bonheur :

Simple, pour le punir, tu te punis toi-même,
Ce dessein mal conçu te venge à tes dépens.
Déjà (n'est-il pas vrai, *mon heur*), tu t'en repens ?
(*Clit.*, V, 3, 1re éd. jusqu'à 1644 inclus.)

... Ah! *mon heur*, jamais je n'obtiendrois sur moi
De pardonner ce crime à tout autre qu'à toi. (*Clit.*, v, 3, dern. éd.)

Ah! *mon heur*, il est vrai, si tes désirs secondent
Cet amour qui paroît et brille dans tes yeux,
Je n'ai rien désormais à demander aux dieux. (*Mél.*, v, 4.)

HEURE. TOUT A L'HEURE, sur l'heure même, à l'instant même, en un instant :

Oui, mais les feux qu'il jette en sortant de prison
Auroient en un moment embrasé la maison,
Dévoré *tout à l'heure* ardoises et gouttières,
Faîtes, lattes, chevrons, montants, courbes, filières. (*L'illus. com.*, III, 4.)

Il (l'hymen) représente ce portrait (de la reine) aux yeux de la Discorde et de l'Envie, qui trébuchent aussitôt aux Enfers, et ensuite il le présente aux chaînes, qui tiennent la Paix prisonnière, lesquelles tombent, et se brisent *tout à l'heure*. (*La Tois. d'or*, Prol., sc. IV.)

Cette signification s'est conservée longtemps après Corneille :

J'approuve ce conseil, s'écria le licencié; c'est le ciel, Gonzalez, qui vient de te l'inspirer, et je le veux suivre *tout à l'heure*. (LE SAGE, *Estév. de Gonz.*, I, 6.)

Tout à l'heure s'emploie encore dans quelques provinces, particulièrement en Touraine, pour signifier à l'instant même, maintenant, dans ce moment.

— QU'A BONNE HEURE! qu'heureusement!

Qu'à bonne heure défait d'un masque et d'une épée
J'ai leur crédulité sous ces habits trompée! (*Clit.*, II, 3.)

A la bonne heure s'est dit assez fréquemment pour *heureusement* :

Croissez donc, ô heureuse enfant, croissez *à la bonne heure*; que le ciel propice puisse faire tomber sur votre tête innocente les plus douces de ses influences! (Boss., 3e *serm. pour la Nativ.*, II.)

On a dit dans le même sens, *en bonne heure* :

Il se print à rire, et leur dit qu'ilz s'en allassent *en bonne heure* sans avoir peur. (AMYOT, *Vies*, Sylla.)

— S'IL EST HEURE DE, suivi d'un infinitif, s'il est l'heure de, le moment de :

Voyez ce qu'en ces lieux il venoit demander,
S'il est heure si tard *de* faire une visite. (*Suite du Ment.*, IV, 1.)

HONNÊTE, honorable, glorieux, comme le *honestus* latin, de *hônor* :

Cherchons aux yeux d'Othon un trépas à leur tête,
Pour lui plus odieux, et pour nous plus *honnête*. (*Oth.*, V, 2.)

La retraite est aussi peu sûre qu'*honnête* pour les Français. (PELLIS., *Hist. de Louis XIV*, I. 2.)

HONORER DE (un subst.), avec une ellipse hardie :

Vous m'*honorez* beaucoup *d'*un si glorieux choix. (*Le Ment.*, II, 1.)

HONTE, avec le pluriel :

Les soins que cette amour nous donne en cette vie
Ne peuvent aussi bien nous élever si haut,
Que la perfection la plus digne d'envie
N'y soit toujours suivie
Des *hontes* d'un défaut. (*Imit.*, I, 3.)

Arrachez Théodore aux *hontes* d'un arrêt,
Qui mêle avec le sien mon plus cher intérêt. (*Théod.*, III, 5.)

Mais tu sais quel orgueil ont lors montré les comtes,
Combien d'affronts pour lui, combien pour moi de *hontes*. (*D. Sanc.*, II, 1.)

Non, mais vous avez dû garder le souvenir
Des *hontes* que pour vous j'avois su prévenir. (*Rod.*, IV, 3.)

« La *honte* n'a point de pluriel, du moins dans le style noble, » dit le célèbre commentateur.

Son esprit alarmé les croit un artifice
Pour réserver sa tête aux *hontes* du supplice. (*Pomp.*, V, 3.)

« On ne dit point les *hontes*, » affirme encore Voltaire. Il avait déjà fait la même critique à propos de ces vers de la scène première de l'acte deux de la même tragédie :

Et que les plus beaux feux dont son cœur soit épris
N'oseroient l'exposer aux *hontes* d'un mépris.

« *Soit épris*, dit-il, est un solécisme; mais, *de beaux feux qui exposent à des hontes*, sont pis qu'un solécisme. » Nous avons montré, au mot *éprendre*, que ce que Voltaire trouve pis qu'un solécisme était d'excellent français. *Éprendre, épris*, s'employait au dix-septième siècle d'une manière générale pour signifier *saisir*, *saisi*. Quant à *honte*, son emploi n'était pas davantage particulier à Corneille, et pourrait, ce nous semble, être parfaitement osé encore aujourd'hui, au moins en poésie. On le trouve dès les temps les plus anciens de la langue, en prose comme en vers et avec ses diverses nuances de signification :

Tant m'avés fait et *hontes* et anuis,
Les mix vaillans de mes homes ocis.
(RAIMB. DE PARIS, *Ogier de Dan.*, v. 6916.)

Peust veintre ne abaissier,
Ses torz ne ses *huntes* venger.
(BENOÎT, *Chron. des ducs de Norm.*, II, 4247.)

Les autres se prenoient au nez et baissoient les visages, et recevoient de grans *hontes* et de grans vergoingnes. (*Le Livre du Cheval. de La Tour*, c. 118.)

Sont contraintz dire en public auditoire
Que dames sont sans *hontes* ne diffames
Plus que jamais. (CL. MAROT, *La Vray-Disant.*)

Pour ceux-là n'y a point de finance en nos comptes,
Mais bien les hochenés, les opprobres, les *hontes*. (D'AUB., *Les Trag.*, II.)

Honteuses veritez, trop veritables *hontes*. (Id., *ibid.*)

Chacun des esprits saincts ayant fourni sa tasche,
Et retourné au ciel comme à prendre relasche,
Representoit au vif, d'un compas mesuré,
Dans le large parvis du haut ciel azuré,
Aux yeux de l'Éternel, d'une science exquise,
Les *hontes* de Satan, les combats de l'Église. (Id., *ibid.*, V.)

Je vous conjure que ce soit en particulier que je lui demande pardon, parce que sans doute il me ferait cent *hontes*, cent opprobres devant tout le monde. (MOL., *Le Médecin volant*, sc. XV.) — Moi qui n'ai rien de louable, même selon le monde, que le bonheur de lui avoir caché mes *hontes* et mes faiblesses. (MASS., *Serm. pour le vendredi après les Cendres*, II.)

On a dit de même de nos jours :

Il aurait fallu prévoir les écueils d'un tel succès et empêcher les méfaits et les *hontes* dont le monarque délivré allait charger sa couronne, et, jusqu'à certain point, la responsabilité de ses libérateurs. (VILLEMAIN, *La Tribune franç.*, M. de Chateaubriand, c. XIV.) — .... leur demander compte de leurs *hontes*. (GUIZOT, *Mme Récamier*, *Rev. des Deux Mondes*, 1er décembre 1859.) — Sa voiture le conduisit dans la rue Pierre-Lescot, une de ces voies étroites et lépreuses qui ont ouvert toutes grandes les portes de leurs masures pour recevoir les *hontes* du Palais-Royal. (P. FÉVAL, *Le Fils du diable*, III, 17.)

L'erreur que commet Voltaire à propos du mot *hontes*, qu'il a déjà commise à propos du mot *éternités*, et que nous lui verrons répéter encore à propos de *passion*, au pluriel, dans le sens d'amour, nous offre l'occasion dont nous croyons bon de profiter, d'étudier un des points les plus curieux et les plus pratiques de la langue française, l'emploi pluriel des termes abstraits.

Emploi pluriel des termes abstraits.

Rien n'est plus fréquent que l'usage de pluraliser un certain nombre de termes abstraits. La théorie que l'on donne habituellement de cette pratique se réduit à ceci : Que les substantifs qui marquent une habitude ou disposition à quelque chose prennent généralement, en passant au pluriel, un autre sens qu'au singulier, comme *ma faiblesse* et *mes faiblesses*, *votre bonté* et *vos bontés*, *votre cruauté* et *vos cruautés*; que le singulier exprime l'état ou le penchant de l'âme, qui est simple en lui-même, et que le pluriel désigne les faits produits par ce penchant, les-

quels sont multiples. Cette règle, rigoureuse aujourd'hui, nous paraît, d'après de très-nombreux exemples, n'avoir pas existé pour la vieille langue non plus que pour le dix-septième siècle, ou du moins avoir été sujette à de très-fréquentes exceptions. Nous allons le prouver par des autorités convaincantes. On verra, par une multiplicité de faits puisés chez toutes sortes d'écrivains, combien fréquemment ces termes abstraits pluralisés s'employaient pour marquer l'état, la disposition, seulement avec augmentation de force dans la signification, et avec l'idée nécessairement d'un état, d'une disposition qui se reproduisent plusieurs fois. On verra aussi que quantité de ces mots abstraits, qui ne sont plus usités qu'au singulier, s'employaient au dix-septième siècle très-souvent au pluriel, pour marquer la répétition des faits et des actes.

« Il est à remarquer, a dit Ménage, que comme la poésie est hyperbolique, elle aime les pluriers, et que les pluriers ne contribuent pas peu à la sublimité de l'oraison. » (*Obs. sur la langue franç.*, I, 146.) Il n'y a en effet qu'à ouvrir les poëtes des seizième et dix-septième siècles pour voir combien ils aimaient à pluraliser des mots qui de leur nature sont essentiellement singuliers. Les prosateurs, on va s'en convaincre, ne le faisaient guère moins souvent ni moins heureusement.

ABAISSEMENT. V. cet article.

ABATTEMENT. V. cet article.

ABONDANCE :

Les stérilités ou les *abondances*. (CYRANO, *Lett. div.*, pour les Sorc.)

ACCABLEMENT. V. cet article.

ACTIVITÉ :

Modérez vos *activités* sur votre désir. (BOSS., *Lett.*, à la sœur Corn., 27 sept. 1695.)— Dieu est dans notre âme, comme notre âme dans notre corps. C'est quelque chose que nous ne distinguons plus de nous, mais quelque chose qui nous mène, qui nous retient, et qui rompt toutes nos *activités*. (FÉN., *Lett.*, à la duchesse de Mortem., 11 oct. 1700.)

ADRESSE. V. cet article.

AFFAIBLISSEMENT, action de faiblir, de se relâcher, faiblesse :

Il est bien difficile de ne pas se laisser aller à des *affaiblissements* dont on a sujet ensuite de se repentir. (ARN., *Œuv.*, t. I, p. 544.)

Nous supprimons une quantité d'exemples analogues, parce

que nous aurons une occasion plus naturelle, dans un autre travail, de nous étendre sur cet emploi remarquable.

ANARCHIE :

Alors quelles divisions, quelles confusions, quelles *anarchies* irrémédiables! (FÉN., *Devoirs de la roy.*, Suppl.)

APPLICATION :

Madame la comtesse de Soissons trouva le moyen de faire haïr au roi mes *applications* à obéir aux commandements de la reine sa mère. (Mme DE MOTTEV., *Mém.*, 1661.) — Elle commença une conversation avec lui, qui paraissait plutôt une légère revue qu'une confession générale faite avec les *applications* d'esprit que demande cette action. (Id., *ibid.*, 1666.) — L'une de mes *applications* fut... (BOURD., *Or. fun. de Condé*, III.)

ATTENDRISSEMENT :

Alors on est honteux de s'être laissé vaincre par des *attendrissements* dont l'origine est une erreur. (ST-RÉAL, *Vie d'Octavie*, préf.) — Sa fermeté n'est point fastueuse, ses *attendrissements* ne sont point des faiblesses. (LA MOTTE, *Éloge de Louis le Grand*, II.)

AVEUGLEMENT :

Car je vous frapperay d'espais *aveuglements*. (D'AUB., *Les Trag.*, VII.)

La fortune en ses changements
Semble à ses *aveuglements*
Mêler quelque connoissance. (CHAUL., *Ode à J.-B. Rouss.*, 1707.)

Dieu répand des *aveuglements* et des ténèbres sur les passions illégitimes. (LE MAISTRE, *Plaid.*, VI.)

BRAVOURE :

Enfin tous ses discours n'étoient que *bravoures*, rodomontades et menaces. (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, 3e p., 1602.)

CALME :

Contre mon jugement les orages cessés
Ont des *calmes* si doux en leur place laissés,
Qu'aujourd'hui ma fortune a l'empire de l'onde.
(MALH., *Stanc. pour M. de Charni.*)

CIRCONSPECTION :

Et ne sçaurois assez louer le soing et affection que vous rendés au bien de mes affaires, et les prudentes *circonspections* et bons offices que vous y apportés. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 79, 1593.) — Et avant que l'effect n'en arrive, y usant des *circonspections* que vous me mandés, c'est laisser le champ bien libre aux ennemys de faire beaucoup de mal. (*Ibid.*, à M. de Beauvoir, 1594.) — Avec plusieurs autres traits des *circonspections* dont se servent les autres animaux pour leur sûreté. (*L'Esprit de Guy Patin*, Amst., 1713, p. 264.) — Je l'ai faite, sire, cette comédie, avec tout le soin, comme je crois, et toutes les *circonspections* que pouvait demander la délicatesse de la matière. (MOL., *Tart.*, 1er placet.) — Cette

fausse pudeur, ces égards, ces *circonspections* hors de propos, ces modesties affectées qui retiennent d'ordinaire ceux qui sont nouvellement convertis, n'entrèrent point dans son esprit. (FLÉCH., *Convers. de S. Paul*, II.) — N'est-ce pas encore une servitude qui nous rend esclaves de ceux auxquels nous sommes obligés de plaire; qui nous assujettit au qu'en dira-t-on et à tant de *circonspections* importunes? (Boss., *Vét. d'une postul. sem.*, III.) — Cette crainte, jointe à la protection de M. le dauphin, avoit emporté la balance sur les *circonspections* du connétable. (Mme DE VILLED., *Journ. amour.*, 5e p., 6e j.)

Et de même de nos jours :

On prend toutes les *circonspections* que montrait alors le talent pour des timidités de théorie. (VILLEMAIN, *Littérature au* XVIIIe *siècle*, XLIe leçon.)

CIRCULATION :

Ce qui se meut maintenant, c'est la même chose qui se reposera bientôt, et ce qui se repose en ce moment est la même chose qui bientôt sera mise en mouvement; et le mouvement droit, et l'oblique, et le circulaire, sont des mouvements divers entre eux, mais qui n'ont qu'une seule et même substance; et cent *circulations* successives d'un même corps ne sont au fond que ce même corps agité en cercle. (Boss., *Élév. sur les Myst.*, IIe serm., 6e élév.)

CLÉMENCE :

Il y a dans le métier des armes de fausses bontés, et des *clémences* fardées, qui ne méritent pas d'être estimées. (LA MOTHE-LE-VAYER, *Hom. acad.*, VIII.)

De même de nos jours :

Et si, lassant enfin les *clémences* célestes,
Le monde à ces signes funestes
Ose répondre en les bravant,
Un homme alors, choisi par la main qui foudroie,
Des aveugles fléaux ressaisissant la proie,
Paraît comme un fléau vivant! (V. HUGO, *Odes*, l. I, XI.)

COLÈRE. V. cet article.

On trouve encore de nos jours des exemples de *colère* au pluriel :

Vingt ans écoulés n'avaient point changé son humeur batailleuse. Il avait fait fortune, mais il avait gardé ses *colères* sauvages. (P. FÉVAL, *Le Fils du diable*, 1re p., 4.)

COMPASSION :

Mille victoires gagnées, mille peuples subjugués, mille villes détruites ou conquises; l'Euphrate, l'Inde, le Gange, et trois mers soumises à ma puissance, ont été, par tes perfides et traîtresses *compassions*, la proie de la témérité d'un enfant. (GOMBERV., *Cyther.*) — Lorsque votre bonheur vous a fait tomber entre les mains de ce pasteur charitable, vous avez expérimenté quelles étoient ses *compassions*. (Boss., *Panég. de S. Franç. de Sales*, III.)

CONCUPISCENCE :

Non qu'ilz n'aient des *concupiscences* aussi grandes que les jeunes. (BRANT., *Dam. gal.*, Disc. VIII.)

CONFUSION :

Antipater profita habilement des *confusions* où la discorde d'Hyrcan et d'Aristobule plongea la Judée. (BAYLE, *Dict. hist.*, art. ANTIPATER.)

CORRUPTION, au sens propre :

Tous les mouvements différents du dedans qui forment tous les rapports, qui font les générations et les *corruptions* des substances. (FÉN., *Exist. de Dieu*, 2e p., III.)

Au figuré, pour signifier actes de corruption :

L'avarice n'est pas seulement capable de corrompre les juges dans leurs jugements, mais elle les porte souvent à diverses *corruptions* dans les procédures, selon qu'ils y trouvent leur intérêt. (DOMAT, *Har.*, 1672.)

De même de nos jours :

Cosnac, par son intelligence et sa capacité, était donc tout à fait digne de servir directement ce sage et prudent maître, ce monarque de son siècle, et non plus ces cadets chétifs et avortés qui se consumaient dans les *corruptions* et les vaines intrigues. (STE-BEUVE, *Causeries*, 12 juill. 1852.) — Il répugne à accepter les bienfaits de gens dont il sait à fond les travers, les vices, et dont il se plaît à noter en observateur sanglant et impitoyable les *corruptions* et les platitudes. (Id., *ibid.*, 22 sept. 1852.)

COURROUX. V. cet article.

CRÉDULITÉ :

Que faites-vous par vos *crédulités* et vos complaisances? Vous animez le médisant. (FLÉCH., *Or. fun. de la Dauph.*, I.) — Dans un siècle où l'on ne parle plus que le langage des anciens, où l'on paroît si désabusé des ignorances et des *crédulités* des siècles postérieurs. (MASS., *Confér.*, Ambit. des Clercs., 1re réfl.)

CURIOSITÉ :

Que, revenant à deux heures de là, nous pourrions contenter nos *curiositez*. (THÉOPH., *Fragm. d'une hist. com.*, c. III.) — On se livre à ses *curiosités*. (FÉN., *Let.*, au duc de Chauln., 10 janvier 1712.)

De même de nos jours :

J'ai souvent pensé, durant ces débats si prolongés, combien Pascal aurait souri de pitié et d'ironie, s'il avait pu y assister, s'il avait pu voir comment le livre tout d'édification et de guérison intérieure qu'il méditait, était venu deux siècles après en se dispersant en feuilles légères à partager seulement les *curiosités* oisives, pour un intérêt littéraire et philosophique si loin du but religieux. (STE-BEUVE, *Port-Royal*.)

DÉLOYAUTÉ :

Quoi! tu ne rougis point de tes *déloyautés?* (RACAN, *Les Berg.*, II. 5.)

DÉSHONNÊTETÉ :

Si on ferme les yeux à ses *deshonnestetez*, elle devient eshontée. (LARIV., *Le Fidèle*, IV, 8.)

DÉTRESSE :

Et augmenter ses *destresses*. (CL. MAR., *Ps.*, XXV.)

Un critique du dernier siècle blâmait ainsi, sous la forme d'un éloge ironique, la reprise de ce mot et de cette acception :

« *Détresse.* Vieux mot très-expressif qu'on vient de rajeunir. « Elle avoit le front ouvert et serein, malgré ses *détresses*. (*Homme universel.*) » (DESFONT., *Dict. néol.*)

Détresse est aujourd'hui d'un usage très-commun, mais le pluriel est peu usité, bien qu'excellent pour le style élevé et le style poétique.

DEXTÉRITÉ :

En parlant à elle avec les *dextérités* et les belles paroles desquelles vous vous servez lorsque vous me donnés des conseils que vous estimés ne m'estre pas trop agréables. (*Lett. miss. de Henri IV*, à M. de Rosny, avril 1604, t. VI, p. 230.) — Outre vos ruses et *dexteritez* nompareilles, vous avez la force de ceste apparence pompeuse qui canonise toutes vos actions. (THÉOPH., *Apol.*)

Et, comme on est dupé par leurs *dextérités*,
Contre cet accident j'ai pris mes sûretés. (MOL., *L'École des fem.*, I, 1.)
Oui, vos *dextérités* veulent me détourner
D'un éclaircissement qui vous doit condamner. (Id., *Don Garcie*, IV, 8.)

DILIGENCE :

Les *diligences* que j'apportois à vous dissimuler ma passion ont esté justement des sujets de vous la declarer. (THÉOPH., *Epist. d'Actéon à Diane, ou le Chasseur amoureux.*)

DISCRÉTION :

Sainte Therese ne pouvoit souffrir que, sous prétexte de discrétion et de peur de scandale, on arrêtât la ferveur de ceux qui vouloient imiter les saints des premiers siecles. Elle se plaignoit que ces *discrétions* perdoient le monde. (FLEURY, *Mœurs des chrét.*, LXVII.)

DISSIMULATION :

Puis doncques, adjouta Sylvandre, que mes *dissimulations* empeschent le jugement que vous en pourriez faire, dites-moi, je vous supplie, qu'est-ce que vous en desirez. (D'URFÉ, *Astrée*, II, 1.)—Il ne faut pas s'étonner si notre auteur fait tant d'efforts pour déposséder le pape de sa présidence dans le concile d'Éphèse, par les *dissimulations* et les altérations que nous allons voir. (BOSS., *Remarq. sur l'hist. des conciles*, I.) — Il y a des apparences trompeuses, il y a de profondes *dissimulations*. (Id., *Polit.*, V. 2.) — Je ne vois pas que ces gens si souples et si complaisants, avec leurs feintes et leurs *dissimulations*, arrivent jamais au point qu'ils se proposent. (LA VALTERIE, *De l'Usage de la vie*, IV.)

ÉLÉVATION :

Il s'est trouvé bien des conquérants qui ont ravagé des États et renversé des couronnes, qui n'avoient pas cette grandeur de courage qui fait regarder d'un œil indifférent les *élévations* et les abaissements, le bonheur et le malheur, les plaisirs

et les peines, la vie et la mort. (RETZ, *Conj. de Fiesque.*) — Il n'est pas possible qu'ayant quelque sentiment des vérités chrétiennes..., on ne regarde les *élévations* avec tremblement, et surtout celles qui peuvent être cause qu'on s'acquitte moins fidèlement des obligations dont on est déjà chargé. (ARN., *Œuv.*, t. I, p. 699.)

ÉLOIGNEMENT, dans le sens d'absence :

Faites bien des réflexions de votre côté, comme nous en faisons du nôtre, et continuons de nous aimer malgré nos *éloignements*. (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lett.*, à Bussy, 28 août 1680.)

De même, pour signifier l'action de s'éloigner de :

Toutes les injustices particulières, qui découlent de la première, sont aussi comme elle des *éloignements* de la vérité. (DOMAT.)

EMBROUILLEMENT :

Je crains ses hésitations et ses *embrouillements*. (FÉN., *Lett.* à M. de Chevr., 11, sept. 1711.) — Qu'y a-t-il de plus opposé à ce qui a été enseigné *en tous lieux, en tous temps et par tous les pasteurs*, qu'une doctrine qui, de votre propre aveu, est *comme cachée sous terre* et dans des *embrouillements inexplicables* pendant les quatre premiers siècles? (Id., *Instr. past. sur le jans.*, 3e p., 18e lettre.)

EMPIRE, dans le sens d'influence dominante, de pouvoir :

Les gentils ignorants adoroient les planètes et les autres astres; leur attribuant des *empires*, des vertus et des influences divines, par lesquelles ils dominoient sur le monde, et en régloient les événements. (BOSS., *Polit.*, l. V, art. 3.)

ENDURCISSEMENT. V. cet article.

ÉPUISEMENT :

Que fussiez-vous devenu, si votre dernière disgrâce vous eût accueilli dans ces *épuisements* d'argent où nous vous avons vu? (HAMILT., *Gramm.*, c. VI.)

ÉRUDITION, pour désigner des remarques, des recherches, des observations savantes, curieuses :

Je ferois un gros volume si je voulois lui montrer (à Perrault) toutes les autres bévues qui sont dans les sept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant presque encore un aussi grand nombre que je passe, et que peut-être je lui ferai voir dans la première édition de mon livre, si je vois que les hommes daignent jeter les yeux sur ces *éruditions* grecques. (BOIL., *Réfl. sur Long.*, III.) — Permettez-moi, monsieur l'abbé, de répondre aux *éruditions* de M. le président. (PERR., *Parall. des anc. et des mod.*, 4e dial.) — Les sermons des Pères sont simples, sans art qui paraisse, sans divisions, sans raisonnements subtils, sans *éruditions* curieuses. (FLEURY, *Mœurs des chrét.*, XL.) — Sans avoir besoin de nous arrêter à ces *éruditions* rabbiniques, il nous suffit que... (BOSS., *Expl. de la proph. d'Isaïe*, 3e lett.) — Ces grandes *éruditions* ne font souvent que beaucoup offusquer le raisonnement. (Id., *Mém. sur la Bibl. eccl. de Dupin.*)

On a essayé de nos jours de rajeunir cet emploi :

Ce caractère original du savant pur, du savant qui étudie toujours, et qui

prend note sur note et amasse les *éruditions* autour des pages. (STE-BEUVE, *Mon.*, 23 fév. 1857.)

EXACTITUDE :

Ne vous usez point en détails et en *exactitudes* superflues. (FÉN., *Lett.*, au duc de Chaulnes, 23 juillet 1714.) — Vous ne vivez que de goût et de liberté. Si vous en sortez pour entrer dans les devoirs, vous retrouvez le goût par les petits détails et par les fausses *exactitudes*. (Id., *ibid.*, au même, 5 déc. 1714.) — Il ne couvrira pas des omissions essentielles par certaines *exactitudes* qui ne vont point au but. (DUGUET, *Institut. d'un prince*, 3e p., c. XIX, art. 2.)

FERVEUR. V. cet article.

FIERTÉ. V. cet article.

FLAGELLEMENT :

Après tourments, labeurs de corps et veines,
Mille soufflets, *flagellements* et peines. (CL. MAR., *Trist. vers. de Bervald.*)

FLUIDITÉ :

Si l'on fait de même quelques réflexions sur les utilités du soleil, du feu, de la pesanteur des corps, de leurs diverses duretés et *fluidités*. (MALEBR., XVIe *Éclairciss.*, 19.)

FORTUNE. V. cet article.

FRACAS :

La ville de Bordeaux fut pillée et brûlée par le commandement d'Attalus, misérable idole qui, n'ayant ni force ni vertu pour faire du bien, pensoit se signaler par des embrasements et par des *fracas*. (MÉZER., *Hist. de France av. Clovis*, l. III, c. 19.)

GAIETÉ :

Des gens, même qui ne sont pas rigoristes, trouvent dans mon dictionnaire quelques *gaietés* un peu trop fortes. (BAYLE, *Réfl. sur le prét. jugem.*, etc., III.)

Et de nos jours :

Madame était agréable à Louis XIV par sa franchise, par son naturel; elle le réjouissait quelquefois par ses reparties et ses *gaietés*, elle le faisait rire de bon cœur. (STE-BEUVE, *Causeries*, 10 oct. 1853.)

GÉNÉROSITÉ :

Ilz estoient valeureux et généreux, et avoient espérance, par leurs valeurs et leurs *générosités*, de parvenir aux grandeurs et aux estats. (BRANT., *Dam. Gal.*, VIII.)

GLOIRE, dans le sens d'action glorieuse :

Pourroit-on bien compter le nombre de ses *gloires?*
Pourroit-on bien nombrer ses insignes victoires?
(ANNE DE ROHAN, dans d'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, append.)

GRAVITÉ :

Cette gloire qui fait parvenir n'est point du barbier, mais faisant parvenir à quelque chose de bon, elle est de cavalier ou de soldat, et gît en autres choses qu'en morgues, braveries, suffisances, feintes et *gravités* pédantesques. (D'AUB., *Le Baron de Faenœste*, IV, 4.)

HONNEUR, en parlant de l'honneur, de la réputation d'une femme :

Car ce n'est point jeu de petits enfants,
D'ainsi toucher vos *honneurs* triomphants.
(CL. MAR., *Epist. aux Dames de Paris*, 1529.)

Vueillez vous donques attacher
Aux meschans et sots blasonneurs,
Qui n'ont sceu comment me fascher,
Sinon en touchant vos *honneurs*.
(Id., *Epist.*, Exc. d'avoir faict aucuns adieux, 1529.)

HONNÊTETÉ, dans le sens de sentiments honorables :

Ladicte dame meyt peine de nourrir ses enfans en toutes les vertuz et *honnestetez* qui appartiennent à seigneurs et gentilz hommes. (MARG. D'ANG., *Hept.*, 10e nouv.) — Tous amoureux de vos beautez, *honnestetez*, bonnes graces, gentillesses, louable maintien et vertueuses façons. (LARIVEY, *Le Morfondu*, prol.) — Il (Plutarque) m'a esté comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes *honnestetez* et maximes excellentes pour ma conduicte et pour le gouvernement des affaires. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. V, p. 462.)

HUMILITÉ :

Tous ces services, *humilitez* et bas offices leur sont rendus par ceux qui ne les peuvent refuser. (CHARR., *La Sag.*, I, 45.) — Ne pouvant souffrir ny leurs *humilitez* ny leurs conjurations, cessez, leur dit-elle, de croire aux apparances qui vous trompent. (GOMBERV., *Cythér.*, I, 1.) — Perdant cette orgueilleuse majesté qui luy faisoit regarder les rois mesme avec mespris, il s'abaissa jusques aux *humilitez* et aux condescendances dont la servitude est accompagnée. (Id., *ibid.*)

Non, ne descendez point dans ces *humilités*,
Et laissez-nous juger ce que vous méritez. (MOL., *Mélic.*, I, 5.)

Et de nos jours :

Dans un ordre plus important encore que l'ordre littéraire, M. de Maistre témoigne de ces *humilités* sincères qui deviennent touchantes de la part d'un esprit aussi hautement doué et aussi élevé. (STE-BEUVE, *Causeries*, 2 juin 1851.)

INCRÉDULITÉ :

Comme la cire fond au regard du soleil,
Dès que de ce bel astre ils verront le reveil,
Leurs *incrédulités* s'en iront en fumée. (RACAN, *Ps.*, LXVII.

INDIFFÉRENCE :

L'indifférence me semble signifier proprement cet état dans lequel la volonté se trouve lorsqu'elle n'est point portée par la connoissance de ce qui est vrai ou

de ce qui est bon. Cherchant toujours à adoucir les mauvais rapports, à prévenir les inimitiés, les froideurs, les *indifférences*. (Boss., *Médit.*, Serm. de N. S. sur la mont., 8.) — Il n'avoit pas de ces froides *indifférences*, ni de ces foibles ménagements, qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui pour ne pas s'en faire à soi-même. (Fléch., *Or. fun. de Montaus.*, ii.)—Je remarquai toutes vos *indifférences* pour Lidie. (Mme de Villed., *Amours des grands hommes*, Cat. d'Ut.) — L'infidèle Maurice pourroit assurer que ce n'ont pas été mes *indifférences* pour elle qui lui ont inspiré le dessein de me trahir. (Id., *ibid.*)

INDULGENCE :

Je ne trouve dans tous les cœurs que de la tendresse et des *indulgences* pour cet ingrat. (Mme de Villed., *Le Portefeuille.*)

De même de nos jours :

On lui a reproché ses *indulgences* soudaines et ses complaisances de pinceau pour Robespierre et pour d'autres monstres. (Ste-Beuve, *Causer.*, 4 août 1851.)

JEUNESSE, signifiant actions, folies de jeunesse :

Oiant que son maistre disoyt : « Je meurs et recommande à Dieu mon esprit! » le voulut aller secourir; mais elle le retint, luy disant : Ne vous sousciez; mon mary le chastie de ses *jeunesses*. (Marg. d'Ang. *Hept.*, 1re nouv.)— Eustache, j'ay trop supporté tes *jeunesses*. (Tourneb., *Les Cont.*, iv, 5.)— Il luy vouloit remontrer ses *jeunesses*, ses folies et ses passe-temps. (Brant., *Homm. illust.*, L'Hospit.)

LAIDEUR :

Les *laideurs* de la mort. (Mariv., *Vie de Marianne*, vii.)

LANGAGE, dans le sens de paroles, discours :

Si vous saviez les *langages* qu'ils tiennent de vous. (*Sat. Mén.*, Har. de d'Aubray.)—Elle dit que vous luy avés tenu de tant d'insolens *langages* que je ne luy en voudrois pas avoir usé de semblables. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. iv, p. 580.)— Quoy que presque il ne peust tenir son espée, qui estoit attachée à son bras avec une chaîne d'or, il ne laissa pas d'appeler son rival au combat, et de tenir des *langages* aussi superbes que s'il eust esté en estat de luy faire demander la vie. (Gomberv., *Cyther.*, 1re p., l. 6.)—Je ne vous repeteray point les *langages* que je tins à ce roy. (Id., *ibid.*, 2e p., l. 1.)

LATINITÉ, dans le sens de tournure latine, de latinisme :

Les pédans et les Bas-Bretons sont quelquefois obligez d'écrire en françois, mais on ne les force point à faire des odes ou des sonnets, et l'on ne sauroit faire une bonne raillerie des grimaces que font les premiers en leur marcher ordinaire, pourveu qu'ils ne se produisent point dans le bal, ni des mauvaises phrases et des *latinitez* que feront les autres dans leur prose, pourveu qu'ils ne montent point sur le Parnasse. (Racan, *Lett.*, xi, à Chapelain.)

LICENCE, dans la signification générale :

Que si tu prens pitié de nos maux intestins,
Les tonnerres vengeurs foudroiront des mutins
Les injustes *licences*. (Racan, *Ps.*, lv.)
Tu n'as que trop souffert leurs brutales *licences*. (Id., *ibid.*, lxxviii.)

Serait-ce mettre un frein à tant de violences
Que donner par ce meurtre un exemple aux *licences?*
(N. LEMERC., *La Démence de Charles VI*, II, 1.)

LUXURE :

Là étoient corrigés, repris et censurés de paroles et de quelque légère peine les vices que le magistrat n'a pas accoutumé de punir, comme ivrogneries, jeux, noises, *luxures*. (S. FRANÇ. DE SAL., *Mém. à Ch. Emm. sur le rétabl. de la rel. cathol.*, Nouv. lett. inéd.)

MAGNANIMITÉ :

Ce seroit fouler aux pieds les cendres de nos martyrs et le sang de nos vaillans hommes, ce seroit planter des potances sur les tombeaux de nos princes et grands capitaines morts, et condamner à pareille ignominie ceux qui, encores debout, ont voué leurs vies à Dieu, que de mettre ici en doute et sur le bureau avec quelle justice ils ont exercé leurs *magnanimitez*. (D'AUBIGNÉ, *Hist. Univ.*, l. V, c. VII, 1re éd.)

MÉLANCOLIE :

Ces sombres et noires *mélancolies*, où vous m'avez veu quelquefois, n'estoient que l'ombre de celles où je suis maintenant. (VOIT., *Lett.*, LV.) — L'ambition nous dessèche des *mélancolies* les plus noires. (BOURD., *Serm. sur l'Amb.*, I.) — De quels mouvements divers l'âme est-elle agitée selon les divers caprices du hasard! De là les dépits secrets et les *mélancolies*. (Id., *Serm. pour le trois. dim. après Pâq.*, II.)

Et de nos jours :

Elle lut sur le visage presque féminin du lord anglais les pensées profondes, les *mélancolies* douces, les résignations douloureuses dont elle-même était la victime. (H. DE BALZ., *Scènes de la vie privée*, La Mère.)

MODESTIE :

Au milieu de ces *modesties* de Luther, il échappoit des paroles de menaces et de violence qu'il ne pouvoit retenir. (Boss., *Cinq. avert. aux prot.*)

MOITEUR :

De ses cheveux tous chenuz eau dégoute,
Dessus son front *moiteurs* coulent et filent. (CL. MAR., *Mét. d'Ov.*, l. I.)

MOLLESSE. V. cet article.

NOIRCEUR, au sens propre :

Et les plus sombres nuits n'auront point de *noirceurs*
Capables de cacher mes détestables sœurs. (GOMB., *Les Danaïdes*, IV, 3.)

OBLIQUITÉ :

Si quelqu'un prenoit la peine de marquer en peu de mots le progrès d'une dispute, il seroit cause que l'on connoîtroit toutes les *obliquités* du chicaneur et qu'on les détesteroit. (BAYLE, *Proj. d'un dict. crit.*, IX.)

OBSCURCISSEMENT :

C'est y trouver la sérénité dans ses *obscurcissements*, la paix dans ses troubles. (MASS., *Serm. pour le quatr. dim. de l'Av.* Disp. à la comm., 1re. réflex.)—L'Ecriture sainte attribue toujours les *obscurcissements* de l'esprit aux mauvaises affections du cœur. (ABBADIE, *l'Art de se connoître*, II, 1.)

On a dit de même de nos jours :

L'opinion qu'ils avaient de notre fanatisme et de nos *obscurcissements* n'allait pas, à ce qu'il paraît, jusqu'à nous croire capable d'une telle extravagance. (VEUILL., *Univ.*, 14 sept. 1857.)

PASSION, dans le sens d'amour. V. cet article.

PATIENCE. V. cet article.

PITIÉ :

Ton sein ferré soit clos aux *pitiés*, aux pardons. (D'AUB., *Les Tragiq.*)

Je suis un sot homme sur les égards et sur les *pitiés*; la confusion et la colère que je remarquois sur le visage de Mme de Montferrier me touchèrent, et je voulus prier le chevalier de s'expliquer en termes un peu moins rigoureux. (Mme DE VILLED., *Le Portefeuille.*)

PLÉNITUDE :

Il n'y a qu'une sorte de plénitude dans les vases corporels, et un vase plein ne sauroit rien recevoir davantage : mais une âme pleine de grâces peut recevoir toujours de nouvelles *plénitudes*. (NIC., *Contin. des Ess.* Sur l'Ev. du merc. des quatre-temps de l'Avent.)

PRÉCISION :

J'avois affaire à un homme qui écoutoit patiemment, qui parloit avec netteté et avec force, et qui enfin poussoit les difficultés aux dernières *précisions*. (BOSS., *Confér. avec le min. Claude.*)

PRÉÉMINENCE :

Il avançoit à tous honneurs, charges et *prééminences* ès affaires, tous ceux qui, de longue-main, étoient ses hôtes et ses amis. (AMYOT, *Vies*, Lysand.) — A son avis payer ses dettes, c'est déroger honteusement aux *prééminences* de sa charge. (PATRU, *Plaid.*, 16.) — Amateurs des *prééminences*. (NIC., *Sacrem.*, 3 instr., c. 2.) Ce roi força les monarchies les plus altières à reconnoître les *prééminences* de son trône. (LA MOTTE, *Éloge de Louis le Grand*, I.)

On a dit de nos jours *les prééminences*, comme on dit *les supériorités*, pour exprimer les hommes supérieurs :

Vous ouvrirez successivement vos rangs au talent, au génie, à la vertu, à toutes les *prééminences* de ces époques. (LAMART., *Disc. de récept. à l'Acad.*)

PRÉPARATION :

Mais ne pouvions-nous pas, direz-vous encore, apporter de justes *préparations* à ces sacrements dont nous nous sommes approchés? (MASS., *Serm. pour le mardi de Pâq.*, I.)

PRÉVOYANCE :

Mes *prévoyances* ont esté aussy véritables comme mes protestations inutiles jusques ici. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 490, à MM. de la ville d'Orléans, 22 mai 1589.) — Ils n'ont jamais eu ces *prévoyances* que vous avés. (*Ibid.*, t. II, p. 494.) — Je vous conjure d'agréer que je vous donne un avis que vous prendriez bien sans moi; mais je ne laisserai pas de le faire. C'est qu'après avoir trouvé des sujets de consolation pour sa personne, nous n'en venions point à manquer pour la nôtre, par les *prévoyances* des besoins et des utilités que nous aurions de sa présence. (PASC., *Lett.*, à Mme Périer et à son mari, 17 oct. 1651.) — Espérons donc en Dieu, et ne nous fatiguons pas par des *prévoyances* indiscrètes et téméraires. (Id., *ibid.*)

Un grand écrivain du dix-neuvième siècle a dit de même :

Pourquoi les ministres se troubleraient-ils le cerveau de toutes ces *prévoyances?* (CHATEAUB., *Dern. avis aux élect.*)

PROBITÉ :

Estimant les *probités* de ses gens à la sienne, il pensoit les choses faites quand elles estoient commandées. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*)

PROPRETÉ, dans le sens de choses élégantes :

Je suis à Bussy depuis un mois, et j'y serai jusqu'aux premiers jours d'août; après quoi je retournerai à ce Chaseu qui vous plaît tant. Je suis pourtant assuré que Bussy vous l'effaceroit un peu, si vous le voyiez aujourd'hui. Il a des beautés et des *propretés* uniques. (BUSSY, *Lett.*, à Mme de Sévigné, 23 juin 1678.)

PUANTEUR :

Cette frayeur des moindres incommodités, comme du vent, du froid, de la fumée, de la poussière, des *puanteurs*, qui fait faire des plaintes et des grimaces comme si tout étoit perdu. (Mme DE MAINT., *Lett. sur l'éduc.*, à une maîtr. de classe, 1692.)

PUISSANCE, en parlant de la puissance de Dieu, dans le sens de *force :*

Tous mes os frémissoient des horribles blasphèmes
Dont leur rage offensoit tes *puissances* suprêmes,
Qu'ils s'efforçoient de décrier. (RACAN, *Ps.*, XLI.)

Et leurs impiétés, fécondes en blasphèmes,
Ont l'orgueil d'attaquer tes *puissances* suprêmes
Jusqu'au dessus des cieux. (Id., *ibid.*, LVI.)

Lasse de ces douceurs, desploia ses *puissances*,
Ferma l'huis aux bien-faits pour l'ouvrir aux vengeances.
(D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, append.)

QUINTESSENCE :

Ils se sont laissé éblouir aux subtilités et aux *quintessences* de l'économie divine de M. Poiret. (BAYLE, *Dict. hist.*, art. BOURIGNON, rem. s.) — En vain chercheroit-on ces nullités morales dans un recueil de *quintessences* d'algèbre. (Id., *Proj. d'un dict. crit.*, IX.)

RECONNAISSANCE :

Je suis sans doute une des personnes du monde la plus sensible aux bienfaits, et la moins puissante aux *reconnaissances*, si celles du désir et de la volonté ne satisfont ceux à qui je suis redevable. (THÉOPH., *Lett. à M. de La Fosse.*) — Mon prince avoua intérieurement qu'il ne s'estoit acquitté que de la moindre partie des actions de grâces qu'il estoit obligé de rendre à Dieu. Il luy promit de ne finir jamais ces *reconnoissances*. (GOMBERV., *Cyther.*, 1re p., l. 5.) —Touché d'un si grand bienfait, et ravi de pouvoir pousser ses *reconnaissances* jusqu'au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes. (Boss., *Orais. fun. de Le Tellier.*)

RÉGULARITÉ :

En Espagne, dans ces sortes de couvens, il y a d'extraordinaires *régularités* sur les entrées et les sorties. (Mme DE VILLED., *à Mme de Coul.*, 27 janv. 1680.) — Je ne ferois point toutes ces choses avec finesse, mais franchement, et comme des *régularités* absolument nécessaires. (Mme DE MAINTEN., *Lett.*, à Mme de la Viefv., 15 décembre 1750.)

SAGESSE :

... Et Dieu mit nos *sagesses*
Comme folie au vent... (D'AUBIGNÉ, *Les Tragiq.*, v.)

Et de nos jours :

Deux mille ans, épuisant leurs *sagesses* frivoles,
N'ont pas pu démentir une de tes paroles. (LAMART., *Harm.*, III, 5.)

SAPIENCE :

Nos folies ne me font pas rire, ce sont nos *sapiences*. (MONTAIG., *Ess.*, III, 3.)

SENSIBILITÉ :

Mes *sensibilités* et mon indifférence
Marchent chez vous d'un pas égal.
(Mme DE VILLED., *Œuv. mêl.*, Portr. de l'âme.)

Ses *sensibilitez* pour ma réconciliation prétendue avec Mme de Montferrier sont les seules preuves que j'aie de n'être plus haï. (Id., *Le Portefeuille.*) — Vous êtes trop bon, repartit tristement la belle malade, de vous apercevoir de ces effets de ma foiblesse, ils ne méritent pas d'être remarquez et ce sont des *sensibilitez* ordinaires à une jeune personne qui a sujet d'aimer la vie, et qui se voit en danger de la perdre. (Id., *Désord. de l'am.*, II.)—La sagesse païenne ne vouloit les rendre insensibles que parce qu'elle ne pouvoit les rendre soumis et patients; elle apprenoit à l'orgueil à cacher, et non à surmonter ses *sensibilités* et ses foiblesses. (MASS., *Pet. car.*, Pâq., I.)— Soyez fidèle à renoncer à votre vanité et aux *sensibilités* de votre amour-propre. (FÉN., *Lett. spirit.*, LIX, éd. S. Sulp.)

SÉVÉRITÉ, dans le sens ordinaire, ou dans celui d'austérité :

Je m'embarrasse peu de leurs *sévérités* mal entendues. (LA VALTERIE, *De l'us. de la vie*, c. 5.) — Il ne faut pas endormir le pécheur par de fausses espérances, ni l'effaroucher par des craintes mal fondées; ni le délier par des réconciliations précipitées, ni le lier par des *sévérités* indiscrètes. (FLÉCH., *Prem. exh. pour la bourse cléric.*, etc.)

Et au dix-huitième siècle :

Quels supplices pourraient être aussi cruels que ces *sévérités* muettes et terribles? (MIRAB.)

De même de nos jours :

Le mot de *médiocre* appliqué à Fontanes, poëte, est injuste, et il l'est doublement de la part de M. de Lamartine, qui semble en ceci se venger des *sévérités* de Fontanes, son précurseur. (STE-BEUVE, *Causer.*, 4 août 1851.)

SOMME, dans le sens de sommeil :

Il ne dormit que fort peu ; et ses *sommes* furent troublez de songes effroyables, et interrompus de veilles encore plus horribles. (GOMBERV., *Cyther.*, II.)

SOUPLESSE :

Ce sera lors qu'il te faudra faire preuve de tes gaietez, *souplesses*, force de reins. (LARIV., *La Veuve*, III, 7.) — La comédie servoit à dépeindre les actions du peuple, et l'on n'y voyoit que débauches de jeunes gens, que friponneries d'esclaves, que *souplesses* de femmes sans honneur. (D'AUBIGNAC, *Prat. du thedt.*, II, 9.) — Il s'avisa, par la plus grande de toutes ses *souplesses*, de me mettre en jeu avec M. le grand écuyer. (*Mém. de Pontis*, l. XIII, 1642.) — Je m'en retournai, ne pouvant assez admirer les divers ressorts et les *souplesses* différentes de la politique de ce ministre. (*Ibid.*)

TENDRESSE :

Elle avoit toujours conservé en son cœur les affections et les sentiments d'une reine envers son roi, et les cordiales *tendresses* d'une mère envers son enfant. (VULS., *Homm. ill.*, Marie de Méd.)

TIÉDEUR :

Je pars, je vais dans une sainte retraite pleurer une perte que je n'aurois pas faite, s'il y avoit un cœur au monde à l'épreuve des *tiédeurs* qui suivent la pleine félicité. (Mme de VILLED., *Journ. am.*, 6e p., XIe j.) — L'infante dit à l'empereur ce même jour que les *tiédeurs* du prince avoient épuisé toute sa patience. (Id., *Ann. Gal.*, 5e p.) — Pour nous tirer de nos lâchetés et de nos *tiédeurs*. (BOURD., 23e *dim. de la Pent.* Sur le désir et le dégoût de la comm., 1.) — Négligences et *tiédeurs* dans ses exercices de piété. (Id., *Pens.*, éd. BRUX., 1769, t. II, p. 106.)

Je ne prendrois pas garde aux *tiédeurs* de ses soins;
Et l'heur d'atteindre au rang le plus beau de la Grèce,
Pourroit me consoler de perdre sa tendresse. (QUIN., *Pausanias*, I, 1.)

TIMIDITÉ :

Je vous crois infiniment éloigné des *timidités* scrupuleuses dont on vous accuse. (FÉN., *Let.*, au duc de Bourg., 25 oct. 1708) — L'amour de la gloire a les mêmes délicatesses, et, si je l'ose dire, les mêmes *timidités* que les plus tendres passions. *Pensées de Louis XIV*, p. 10.) — Je perdis les foiblesses et les *timidités* de mon enfance. (PRÉV., *Clével.*, l. 2.) — Il y avait dans son regard une sorte de soumission vaincue et des *timidites* d'esclaves. (PAUL FÉVAL, *Le Fils du diable*, IX.)

TRANQUILLITÉ :

En nos *tranquillitez* aucune violence
N'interrompt le silence. (RACAN, *Berg.*, Chans. à la reine.)

Durant ces *tranquilitez* et réjouissances universelles. (VULSON, *Les Homm. ill.*, Henri IV.)

TRANSPARENCE :

Représentez-vous des belles colombes aux rayons du soleil, vous les verrez varier en autant de couleurs comme vous diversifierez le biais duquel vous les regarderez, parce que leurs plumes sont si propres à recevoir la splendeur, que le soleil voulant mêler sa clarté avec leur pennage, il se fait une multitude de *transparences*, lesquelles produisent une grande variété de nuances et changements de couleurs. (S. FRANÇ. DE SALES, *Traité de l'Amour de Dieu*, préf.)

TUMULTE :

Et parmy tant de maux, d'horreurs et de *tumultes*,
Mes sens ne seront pas troublez! (ST-AMANT, *La Génér.*)

De même au dix-huitième siècle :

Qu'un jeune capitaine au régiment du roi ait pu, dans les *tumultes* orageux de la guerre de 1741, ne voyant, n'entendant que ses camarades livrés aux devoirs pénibles de leur état, ou aux emportements de leur âge, se former une raison si supérieure, un goût si fin et si juste, tant de recueillement au milieu de tant de dissipations, me cause une grande surprise. (VOLT., *Mél. litt.*)

Et de nos jours :

Les exhortations, la police, la force, la garde nationale, ne suffisaient pas à calmer ou à réprimer les *tumultes* et les violences de ces émeutes de la faim. (LAMART., *Les Constit.*, l. 8, v.) — Le peuple, qui aime les délateurs parce qu'il craint partout les piéges, aimait Marat : il retrouvait dans sa feuille tous ses soupçons et tous ses *tumultes* d'esprit. (Id., *ibid.*, XVIII.)

VAILLANCE :

Après qu'il eut veu la longue guerre et les grans *vaillances* faictes par les Troyens et les Grecs, congnut clerement que en la fin seroient les Troyens mors en leur ville destruicte. (LE SIRE DE BERN., *Roman de Troïlus*, l.) — Adonc commença un grand et terrible assaut, où il y eut et se passèrent de grans *vaillances* de part et d'autre, main à main. (J. CHART., *Chron. de Charles VII*, c. 260.) — Vous aviez déjà fait paroître vos *vaillances* au siége de Poitiers. (*Satyre Ménippée*, Har. de d'Aubray.) — Vous penseriez que je vous voulusse conter mes *vaillances*. (*Leu. miss. de Henri IV*, t. III, p. 446.) — Il y en a qui approuvent la flatterie, parce qu'elle nous propose devant les yeux quels nous devons estre, et si les vertus et *vaillances* qu'on nous donne sont en nous. (BOUCHET, *Serées*, XIII.)

VALEUR, dans le sens de *vaillance :*

Mustrum avant noz granz vigurs
E noz forces e nos *valors*. (BENOÎT, *Chron. des ducs de Norm.*, v. 1233.)

Ah! brave Odrysien, d'où viennent ces malheurs
Qu'un merité succez n'égale nos *valeurs?* (SCHEL., *Tyr et Sid.*, 1re j., 1, 7.)

Et ne faut douter nullement de ses *valeurs*, car un homme de cœur ne fit jamais ce qu'il a fait. (BRANT., *Des duels.*)

Dans le sens de *mérite :*

Toujours au cœur ton nom et tes *valeurs*
Et tes beautez me seront imprimées. (RONS., *Amours*, I, 51.)

Pour là distinguer nos fureurs sans loi d'avec les *valleurs* bien emploiées. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, Append. aux deux prem. vol.)

VÉHÉMENCE :

Il faut avouer qu'il y a des plaisanteries froides et puériles dans Cicéron. On y trouve des *véhémences* et des emportemens hors d'œuvre, des louanges de soi-même extraordinaires et peu modestes. (ST-RÉAL, *Des Aut. anc.*)

VIGUEUR :

Vous, ventre de la France, enflez de ses langueurs,
Faisant orgueil de vent, vous monstrez vos *vigueurs*. (D'AUB., *Les Trag.*, I.)

Et croira que Sylvain luy donne des espreuves
Comme il a par mon art des *vigueurs* toutes neufves.
(VÉRONN., *L'Impuiss.*, III, 3.)

ZÈLE. V. cet article.

La liste de termes abstraits pluralisés que nous venons de présenter à propos de Corneille ne paraîtra pas trop longue, espérons-nous, à cause de l'utilité à la fois historique et pratique que peut avoir cette étude.

HORMIS, excepté, suivi d'un infinitif :

En cette extrémité, que prétendez-vous faire?
PHINÉE. Tout, *hormis* l'irriter; tout, *hormis* lui déplaire. (*Androm.*, V, 1.)

HORREUR, objet de l'horreur :

Il ne peut endurer que l'*horreur* de la Grèce
Pour prix de ses forfaits épouse la princesse. (*Méd.*, II, 5.)

— Avec le plur., sentiments d'horreur :

Que d'horreurs vous me jetez dans l'âme! (*Sur.*, V, 4.)

HORS DE. METTRE HORS DU TRÔNE, détrôner :

Mettre un roi *hors du trône*, et donner ses États. (*Cin.*, III, 4.)

— ÊTRE HORS DE SES ALARMES :

Mais du moins votre esprit *est hors de ses alarmes*. (*Pol.*, II, 3.)

Le célèbre commentateur a dit au sujet de ce vers :

« On a dit *hors d'alarmes*, *hors de crainte*, *hors de danger*; mais non, *hors de ses alarmes*, *de sa crainte*, *de son danger*, parce qu'on n'est pas hors de quelque chose qu'on a. *Il est hors de mesure*, mais non pas *hors de sa mesure*. Ce mot *hors*, bien employé, peut devenir noble :

« Mais le cœur d'Émilie est *hors* de son pouvoir. »

Il nous semble que Voltaire s'est trompé quand il a dit *qu'on n'est pas hors de quelque chose qu'on a;* car on dit : *être hors de sa*

maison, être hors de son bon sens. Ce n'est pas par cette raison que l'expression de Corneille est répréhensible, mais par une raison toute contraire. On ne dit pas *être hors de sa crainte*, parce qu'on ne peut pas être hors de la crainte d'un autre; il faut donc supprimer l'adjectif possessif, qui est inutile, et dire *hors de crainte*. Mais que l'on dise *hors de crainte* ou *hors de sa crainte*, cela signifie toujours *hors de la crainte qu'on a* ou *qu'on avait*. On ne peut pas dire *être hors de maison*, pour dire *être hors de sa maison*, parce qu'on peut être hors de la maison d'un autre. De même on dit *être hors de son bon sens*, parce qu'on peut être hors du bon sens général. *Cette proposition est hors du bon sens; cet homme est hors de son bon sens.* (LAVEAUX, *Dict. raisonné des difficultés grammatic. et littér. de la langue française.*)

— MAUX HORS DE GUÉRISON, maux inguérissables :

Voyez des *maux* sans nombre et *hors de guérison.* (*Agés.*, I, 2.)

— AMOUR HORS D'INTÉRÊT, amour désintéressé :

Apprends que dans un âge usé comme le mien,
Qui n'ose souhaiter, ni même accepter rien,
L'*amour hors d'intérêt* s'attache à ce qu'il aime,
Et n'osant rien pour soi, le sert contre soi-même. (*Pulch.*, II, 1.)

— HORS DE, fig., au-dessus de :

Le plein calme est un bien *hors de* notre puissance. (*Imit.*, I, 22.)

Et l'obligation que je vais vous avoir
Met la revanche *hors de* mon peu de pouvoir. (*La Veuve*, V, 1.)

— HORS DE DISPUTE, qui n'admet pas la contestation, incontestable :

S'il y a quelque contestation pour le nom de l'auteur, il est *hors de dispute* que c'étoit un homme bien éclairé du Saint-Esprit. (*Imit.*, préf., éd. 1670.)

— Corneille dit encore, avec le sens de *contre*, HORS DE BIENSÉANCE, contre la bienséance :

Arrête. Cette fuite est *hors de bienséance*,
Et je n'ai point d'appel à faire en ta présence. (*La Suiv.*, V, 6.)

HOSTIE, victime :

En est-ce fait, Julie, et que m'apportez-vous?
Est-ce la mort d'un frère ou celle d'un époux?
Le funeste succès de leurs armes impies
De tous les combattants a-t-il fait des *hosties?* (*Hor.*, III, 2.)

Père barbare, achève, achève ton ouvrage,
Cette seconde *hostie* est digne de ta rage :
Joins ta fille à ton gendre. (*Pol.*, V, 5.)

Voltaire fait cette réflexion :

« *Hostie* ne se dit plus, et c'est dommage; il ne reste plus que le mot *victime*. Plus on a de termes pour exprimer la même chose, plus la poésie est variée. »

Il est certain que le mot *hostie* fait un très-bon effet dans des vers comme les suivants :

Qui marche au premier rang des *hosties* rangées?
Qui prendra le devant des brebis esgorgées? (D'AUB., *Les Trag.*, v.)
Or sus, il faut penser à conduire l'*hostie*. (RACAN, *Berger.*, IV, 5.)
Frappons, voilà l'*hostie*, et l'occasion presse! (CYRANO, *Mort d'Agr.*, IV, 4.)
Du céleste courroux tous furent les *hosties*. (LA FONT., *Philémon et Baucis.*)

HUMAIN, employé subst. L'HUMAIN, la nature, les forces de l'homme :

Sans doute vos chrétiens qu'on persécute en vain
Ont quelque chose en eux qui surpassent *l'humain*. (*Pol.*, V, 6.)

HUMEUR, dans le sens de l'*humour* des Anglais :

CLÉANDRE. Cet homme a de l'*humeur*.
DORANTE. C'est un vieux domestique,
Qui, comme vous voyez, n'est pas mélancolique. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

Voltaire écrivant à l'abbé d'Olivet, sous la date du 20 août 1761, dit :

« Les Anglais ont un terme pour signifier cette plaisanterie, ce vrai comique, cette urbanité, ces saillies, qui échappent à un homme sans qu'il s'en doute, et ils rendent cette idée par le mot *humour*, qu'ils prononcent *yumor*. Et ils croient qu'ils ont seuls cette *humour*; que les autres nations n'ont point de termes pour exprimer ce caractère d'esprit. Cependant c'est un ancien mot de notre langue employé en ce sens plusieurs fois dans les comédies de Corneille. »

Ce sens est maintenant tout à fait entré dans la langue.

La gaieté, chez M. de Chateaubriand, n'a rien de naturel et de doux; c'est une sorte d'*humeur* ou de fantaisie qui se joue sur un fond triste. (STE-BEUVE, *Caus.*, 18 mars 1850.)

Un des écrivains les plus originaux du dix-huitième siècle en avait déjà offert un excellent exemple :

Toute la scène du confessionnal voulait être mieux dessinée, cela demandait plus d'*humeur*, plus de force. (DIDEROT, *Œuvr. compl.*, t. VIII, p. 237.)

— DE L'HUMEUR DONT IL EST, comme on dit, de son humeur, de son caractère :

J'en voudrois connoître un *de l'humeur dont il est*. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

— HUMEUR DE CONQUÊTE, humeur conquérante :

Je n'écouterai plus cette *humeur de conquête*;
Et laissant tous les rois leurs couronnes en tête,

J'en prendrai seulement deux ou trois pour valets,
Qui viendront à genoux vous rendre mes poulets. (*L'Illus. com.*, II, 3.)

HYMEN. FAIRE UN HYMEN A UNE FEMME, pour signifier lui donner un époux :

Je ne demande plus d'où partoit ce dédain,
Quand j'ai voulu *vous faire un hymen* de ma main. (*D. Sanc.*, IV, 5.)

I

IDÉE DE L'ESPRIT, invention de l'esprit :

L'autre femme est une pure *idée de mon esprit*, mais qui ne laisse pas d'avoir aussi quelque fondement dans l'histoire. (*Exam. de Sert.*)

— EN IDÉE, le contraire de *en réalité :*

De pareils lieutenants n'ont des chefs qu'*en idée*,
Leur nom retient pour eux l'autorité cédée. (*Sert.*, III, 2.)

IDOLE, au masculin, d'après le neutre latin *idolum :*

Et Pison ne sera qu'un *idole* sacré,
Qu'ils tiendront sur l'autel pour répondre à leur gré. (*Oth.*, III, 1.)

M. de La Porte disait, en 1580, dans ses *Épithètes*, article IDOLE : « On use de cette diction au masc. et fém. » Plus tard, en 1666, Ménage, à propos de l'expression de Malherbe, *plaintive idole* (*Od.*, l. III.), remarquait que l'usage faisait le mot *idole* du féminin. Il dit encore ailleurs : « Ce mot est du genre féminin, quoique le père Chiflet l'aime mieux masculin. » (*Observ. sur la langue franç.*, I, 74.)

Le célèbre érudit aurait pu citer des exemples de l'emploi d'*idole* au masculin plus anciens et plus autorisés, tels que ceux-ci :

Brisant les *idoles* feints
De tes mains,
De leurs dieux tu seras maistre. (RONS., *Od.*, III, 4.)

Pensant bien veoir et loüer je ne sçay quoy de beauté qu'il estime estre en s'amie, il ne la voit le plus souvent qu'en peinture, j'entens peinture de fard, ou d'autre telle masque de quoy ne se sçavent que trop reparer ses (ces) vieux *idoles* revernis à neuf. (TAHUREAU, *Prem. Dial. du Democritic*, 1589.) — Cet *idole*. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 11.)

On a dit de même après Corneille :

Jamais *idole*, quel qu'il fût,
N'avait eu cuisine plus grasse...
Il vous prend un levier, met en pièces l'*idole*,
Le trouve rempli d'or. (LA FONT., *Fabl.*, VIII, 4.)

Le langage rustique, en particulier dans les environs de Paris, fait encore *idole* masculin.

IDOLATRER, en parlant d'une production littéraire, admirer avec un enthousiasme qui tient de l'idolâtrie :

Mon travail sans appui monte sur le théâtre,
Chacun en liberté l'y blâme ou l'*idolâtre*. (*Exc. à Ariste.*)

IL, suivi du relatif *qui*, ou de *quiconque :*

Pour la première fois *il* me dupe *qui* veut,
Mais, pour une seconde, *il* m'attrape *qui* peut. (*Mél.*, V, 5.)

Il sait mal ce qu'il dit, *quiconque* vous fait croire
Qu'aux feux de Grimoald je trouve quelque gloire. (*Perth.*, I, 2.)

Il passe pour tyran *quiconque* s'y fait maître. (*Cin.*, II, 2.)

« Cet *il*, qui était autrefois un tour très-heureux, dit Voltaire, la tyrannie de l'usage l'a aboli. « Il est un tyran celui qui asservit son pays; il est un perfide celui qui manque à sa parole : » on a encore conservé ce tour : « ils sont dangereux ces ennemis du théâtre, ces rigoristes outrés. »

Il est curieux de voir tous les emplois qu'on faisait dans l'ancienne langue de cette forme qui, à notre avis, pourrait être quelquefois reprise, surtout en poésie :

Il faict mal, *qui* ne leur complaist. (VILLON, *Gr. Test.*, Ball. et or., CXXII.)

Vous dictes ce que vous voulés,
Il vous en croira *qui* vouldra. (COQUILL., *Plaid.*)

Il est saige *qui* se scet taire. (*Le Débat de la dame et de la bourg.*)

Je ne sais pas si vous m'en croyez : mais *il* n'est pas damné *qui* ne le croit. (DESPÉRIERS, *Nouv.*, LXVIII, éd. La Monn.)

Il vit sans soucy *qui* n'a rien. (*Le Disc. du trép. de Vert Janet*, 1537.)

Il sera bien fin *qui* me trompera. (LARIV., *Le Laq.*, V.) — LÉONARD. *Il* n'est sage *qui* faict tout à sa teste. — AMBROISE. *Il* n'est sage *qui* faict tout selon la volonté d'autruy. (Id., *La Veuve*, I, 3.)

Mon Dieu ! que par ce beau temps-là
Il est sot *qui* a maistre ! (*Com. de chans.*, I, 3.)

Il est bien fou *qui* s'oublie. (Cte DE CRAMAIL, *Com. des Prov.*, prol.)

Il est encore à naistre *qui* puisse dire avoir veu des livres imprimez par Guttemberg, ou par Mentel, auparavant ou au mesme temps que ceux de Jean Fust. (NAUDÉ, *Le Mascurat*, p. 177.)

Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut,
Ma tante; et bel esprit, *il* ne l'est pas *qui* veut.
(MOL., *Les Femm. sav.*, III, 4.)

Il ne se porte heritier *qui* ne veut. (*Cousl. de la prev. et vic. de Paris*, 1668, art. 316.)

ILLUSTRE, appliqué à *soupir :*

Corneille, après avoir raconté comment Pompée venait d'être assassiné, sans avoir fait paraître ni faiblesse ni frayeur, termine ainsi son récit :

Et son dernier soupir est un *soupir illustre*,
Qui, de cette grande âme achevant les destins,
Étale tout Pompée aux yeux des assassins. (*Pomp.*, II, 2.)

Voltaire dit dans son *Commentaire :*

« Le mot *illustre* ne peut convenir à un *soupir*. De plus, un *soupir* n'est-il pas une espèce de gémissement? Achorée vient de dire que Pompée n'a pousse aucun gémissement. Et comment un *soupir* peut-il *étaler tout Pompée?* Corneille a voulu traduire le *seque probat moriens* de Lucain. *Il prouve en mourant qu'il est Pompée*. Ce peu de mots est vrai, simple et noble, mais un *soupir illustre* n'est pas tolérable. »

Le célèbre écrivain commet ici plusieurs méprises qui ont droit d'étonner. Il paraît ignorer ce que signifie en poésie l'expression de *dernier soupir*, et il la confond avec le *gémissement*. *Son dernier soupir est un soupir illustre*, veut dire : Son dernier moment, sa mort, fut illustre comme sa vie; et l'expression est juste autant qu'elle est forte.

IMBÉCILE, faible, suivant l'étymologie latine :

Le sang a peu de droits dans le sexe *imbécile*,
Mais c'est un grand prétexte à troubler une ville. (*Cid.*, I, 4.)

Le célèbre commentateur de Corneille trouve fort impertinent le premier de ces vers, et s'écrie :

« Que veut dire, le sang a peu de droits dans le sexe imbécile? C'est une injure très-déplacée et très-grossière fort mal exprimée. L'auteur entend-il que les femmes ont peu de droits au trône? entend-il que le sang a peu de pouvoir sur leurs cœurs? »

Que cette phrase laisse à désirer sous le rapport de la clarté, on peut facilement l'admettre; mais assurément Voltaire n'a voulu que plaisanter en prétendant voir une injure très-déplacée et très-grossière dans l'expression *le sexe imbécile*. Les auteurs les plus graves, et qui avaient le moins coutume d'user de

termes *injurieux*, l'ont employé, comme Corneille, dans le sens de faible, impuissant, sans énergie :

Et tout ainsi que les foibles jouiront du fruit de la santé des robustes, les robustes jouiront reciproquement du merite de la patience des *imbeciles*. (S. Franç. de Sales, *Constit. pour les relig. de la Visit.*, xxix.) — La superieure donc doit estre principalement pour les *imbeciles* et debiles. (Id., *ibid.*, viii.) — Quelle chimère est-ce donc que l'homme?.. Juge de toute chose, *imbécile* ver de terre. (Pasc., *Pens.*) — Voilà une partie des causes qui rendent l'homme si *imbécile* à connoître la nature. (Id., *ibid.*, c. xxi.) — Taisez-vous, nature *imbécile*.... (Id., *ibid.*) — L'autorité souveraine étoit extrêmement languissante et *imbécille* dans l'un et l'autre empire. (Mézer., *Hist. de Fr. av. Clovis*, iii, 15.) — On a vu la vieillesse la plus décrépite et l'enfance la plus *imbécile* y courir (à la mort), comme à l'honneur du triomphe. (Boss., 1er *serm. pour l'exalt. de la Croix*, 1.)

Est-il rien de plus foible et de plus *imbécile*. (Mol., *Éc. des femm.*, v, 4.)

Laissons aux foibles cœurs, aux âmes *imbéciles*,
Consommer leur colère en plaintes inutiles. (Quin., *Pausan.*, ii, 5.)

Corneille est donc irréprochable dans l'emploi d'*imbécile* sur lequel Voltaire a cru piquant de plaisanter. Il l'est également dans ces vers, où *imbécile* a la même signification :

N'es-tu pas, ô mon Dieu, mon seigneur souverain
Et moi ton serviteur, pauvre, lâche, *imbécile*
Dont tout l'effort est inutile,
A moins qu'avoir l'appui de ta divine main. (*Imit.*, iii, 10.)

IMBÉCILLITÉ, faiblesse :

Notre *imbécillité*, maîtresse de nos sens,
Conserve en tous les cœurs un tel penchant aux vices,
Que l'homme tout entier, dès ses plus jeunes ans,
Glisse et court aisément vers leurs molles délices. (*Imit.*, iv, 3.)

Il mangeoit bien peu, et encore sur le tard, pour l'*imbécillité* et la foiblesse grande de son estomac. (Amyot, *Vies*, Cicero.) — L'enfance et la décrépitude se rencontrent en *imbécillité* de cerveau. (Montaigne, *Ess.*, i, 54.) — Par *imbécillité* de leur complexion naturelle, ou pour estre desjà affoiblies par l'âge. (S. Franç. de Sales, *Const. pour les relig. de la Visit.*) — On pourra secondement recevoir celles qui, pour leur âge, ou pour quelque *imbécillité* corporelle, ne peuvent avoir accès aux monastères plus austères. (Id., *ibid.*) — Enfin, quelle est la vertu et tout ensemble l'*imbécillité* de ce sang qui donne la liberté d'approcher de l'arche? (Boss., *Prem. serm. pour l'Av.*)

IMMOBILE A, avec un régime indirect de chose :

Immobile à leurs coups, en lui-même il rappelle
Ce qu'eut de beau sa vie et ce qu'on dira d'elle. (*Pomp.*, ii, 2.)

Voltaire a critiqué cet emploi contraire à l'usage :

« *Immobile*, dit-il, n'a et ne peut avoir de régime; car, en toute langue, on n'est immobile ni à quelque chose ni en quelque chose. »

L'expression de Corneille paraîtra moins vicieuse en réfléchis-

sant qu'on peut donner à la préposition *à* le sens de *contre* : *Immobile contre leurs coups.*

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, où nous mettrions le plus-que-parfait du subjonctif.

La syntaxe de Corneille est souvent celle du seizième plutôt que celle du dix-septième siècle. Ce caractère archaïque se remarque particulièrement dans la concordance des temps. Ainsi, notre poëte emploie souvent l'imparfait du subjonctif pour le plus-que-parfait. Il dit *pût* pour *eût pu* ;

DUT comme *eût dû* :

Après que nos exploits l'ont si bien méritée,
Un mot seul, un souhait *dût* l'avoir emportée. (*La Tois. d'or*, I, 5.)

Mais puisque son dédain au lieu de te guérir
Ranime ton amour qu'il *dût* faire mourir,
Sers-toi de mon pouvoir. (*Clit.*, II, 4.)

On trouve dès les temps anciens de la langue cet emploi de l'imparfait du subjonctif pour le plus-que-parfait, et il s'est soutenu très-longtemps :

Nulle eaue ne la *peust* noyer, ne feu ardoir, ne glaive, ne aultre chose blescier; nulle chose ne luy *peust* nuire, ne fayre couroucier. (*Le Livre du chev. de La Tour*, c. XXXIX.)

C'est-à-dire ne l'*eût pu* noyer, ne lui *eût pu* nuire.

Mon pere et ma mere me cuiderent marier à lui; mès jamès je ne le *feisse*. (*Les Quinze Joyes de mariage*, la quinte joye.)

C'est-à-dire jamais je ne l'*eusse fait*.

Qui lors cognut mon extreme tourment,
Bien *eust* le cœur rempli d'inimitié,
Si ma douleur ne l'eust meu à pitié. (CL. MAROT, *Le Temple de Cupido*.)

C'est-à-dire *eût eu* le cœur.

Voyez par qui, seigneur, ce crime est supposé.
Vous l'apprenez d'un traître, à qui le nom de père
Dût rendre pour son père le secret nécessaire. (T. CORN., *Pyrrh.*, V, 4.)

C'est-à-dire *eût dû* rendre.

Cet ancien usage s'explique par ce fait que notre imparfait du subjonctif a été formé du plus-que-parfait latin.

— L'imparfait du subjonctif s'employait aussi fréquemment pour le conditionnel :

Et toutes vous *dussiez* prendre en un jeu si doux,
Comme même plaisir, même intérêt que nous.
(*Clit.*, V, 3, 1res éd. jusqu'à 1644 inclus.)

Je sui vostre om, ne *deüssés*
Ensi metre vos à mes piés. (*Vie du page Grégoire le Grand*, p. 15.)

C'est-à-dire vous ne *devriez*.

Et je vous dis de plus, si vous me maltraitez,
Que nos parents sçauront toutes vos veritez.
Vous *deussiez* avoir honte... (Boisrob., *La Folle Gageure*, III, 4.)

C'est-à-dire vous *devriez* avoir honte.

— Pour l'imparfait de l'indicatif :

Tu croyois que son cœur n'*eût* point d'autres atteintes,
Que son esprit entier se conservoit à moi. (*La Gal. du Pal.*, IV, 4.)

C'est-à-dire tu croyais que son cœur n'*avait* point....

On trouve entre autres exemples qu'il serait aisé de multiplier :

Car il est certain, si tu *fusses*
Homme de bien, et que tu n'*eusses*
Quelque marque ou mauvais renom,
Tu ne craindrois dire ton nom. (Cl. Marot, *Épist. à celle qui l'inj.*, *etc.*)

IMPATIENT QUE... NE... :

Impatient pour eux *que* la cérémonie
Ne commence bientôt, *ne* soit bientôt finie. (*Rod.*, V, 1.)

IMPERTINENT, avec un nom de chose, hors de propos, sot, ridicule :

L'*impertinente* crainte !
Que m'importe de perdre une amitié si feinte ! (*La Suiv.*, I, 9.)

Je crois que ce ne sera pas une curiosité *impertinente* de sçavoir l'éthymologie de ces deux mots *ont* et *l'ont*. (Vaugel., *Rem. sur la lang. franç.*) — Ils s'imaginent que trop de sagesse offense les femmes, et revenus de cette manière d'aimer pure et respectueuse qu'on pratiquoit du temps de nos pères, disent qu'elle est bonne dans les livres, mais *impertinente* dans la société. (Campist., *L'Amante Amant*, IV, 9.)

IMPÉTUEUX, fig. LOI IMPÉTUEUSE, pour signifier loi imposée avec une précipitation inconsidérée :

Une seconde fois, adorable princesse,
Malgré de vos rigueurs l'*impétueuse loi*... (*Androm.*, V, 2.)

IMPLEXE, en parlant d'une pièce de théâtre dont l'intrigue est compliquée :

C'est l'incommodité des pièces embarrassées, qu'en termes de l'art on nomme *implexes*, par un mot emprunté du latin, telles que sont *Rodogune* et *Héraclius*. (*Examen de Cinna.*)

Il faut faire une grande différence entre une action double et une action *implexe*. (J.-B. Rouss., *Lett.*, XVI, à M. Riccoboni, éd. 1743.)

IMPOLLU, non souillé, avec un nom de personne ou de chose:

Je saurai conserver d'une âme résolue
A l'époux sans macule une épouse *impollue*. (*Théod.*, III. 1.)

Ce Dieu qui fait d'un mot quoi qu'il ait résolu,
Te regarda toujours comme un vase *impollu*
Où ses grâces seroient encloses. (*Œuv. div.*, Louanges de la Vierge.)

Je meurs, tu l'as voulu, mais je meurs *impollue*.
(J. DE SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 2e journ., IV, 3.)

Sortir *impollus* hors d'une noire fange. (D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, II.)

Et comment durant lesdits trois jours il s'estoit abstenu de compagnie de femmes, à quoy il faut bien avoir esgard devant que d'entreprendre cest inviolable, *impolu* et sacrosainct mystere. (TAHUREAU, *Sec. Dial. du Democritic.*)

IMPORTANCE. UN NOM D'IMPORTANCE, un nom qui donne une haute importance :

Ce grand nom de Romain est un précieux titre,
Et la reine et le roi l'ont assez acheté,
Pour ne se plaire pas à le voir rejeté,
Puisqu'ils se sont privés, pour *ce nom d'importance*,
Des charmantes douceurs d'élever votre enfance. (*Nicom.*, I, 2.)

— HÉROS D'IMPORTANCE, dit ironiquement comme *grand héros:*

Faites, faites entrer ce *héros d'importance*,
Que je fasse un essai de mon obéissance. (*Sert.*, II, 2.)

— DES CRIMES D'IMPORTANCE, des crimes graves :

Me ranger à son choix, sans savoir mon projet,
Deviner sa pensée, obéir par avance,
Sont-ce, Lise, envers lui des *crimes d'importance*? (*Suite du Ment.*, IV, 3.)

IMPORTER. IL N'IMPORTE DE (un subst.), telle chose n'a pas d'importance. QU'IMPORTE DE? quelle importance telle chose a-t-elle?

Quand l'effet est certain *il n'importe des* causes. (*Sophon.*, V, 4.)
Et *qu'importe* à tous deux *de* Rome et *de* l'État? (*Oth.*, II, 4.)

On a dit de même :

Eh ! *que m'importe*, hélas! *de* ces vains ornements! (RAC., *Bér.*, IV, 2.)

Pourvu qu'on ait la conscience nette, *qu'importe des* discours? (BARON, *La Coquette*, I, 4.)

— IMPORTER DE, avec un substantif pour sujet, pour signifier qu'il y va de :

En matière d'état, ne fût-ce qu'un atome,
Sa perte quelquefois *importe d'*un royaume. (*Att.*, I, 2.)

Pour chose qui *importe de* son avancement; il a esté contrainct faire ce qu'il vous dira. (LARIV., *Le Morf.*, II, 4.) — BÉATRICE. Pourveu qu'il meure, qu'im-

porte qu'on dise que vous l'avez fait tuer?—VICTOIRE. Comment! il *importe de* ma vie et *de* mon honneur. (Id., *Le Fid.*, IV, 13.)

De même, avec un régime indirect :

J'ai esté adverty que vous aviez envie de parler à moy pour une chose qui ne *m'importe* rien moins que *de* la vie. (TOURNEBU, *Les Contens*, V, 6.) — L'on pouvoit reprocher à Fernand, avec beaucoup de justice, qu'il savoit mal garder ses places, de négliger ainsi les bons avis qui lui étoient donnés, et de prendre le parti le moins assuré dans une nouvelle qui ne *lui importoit* pas moins que *de* sa ruine. (*Sent. de l'Acad. sur le Cid.*)— D'où vient donc qu'il auroit attendu si tard à donner un avis qui *importoit à* son roi *de* la conservation de sa vie? (ARN., *Apol. pour les cathol.*, I, 21.) — Connoissant que... mon affaire de France n'étoit pas de celles qui se terminent en un mois, et qu'elle m'y arrêteroit longtemps ; considérant aussi qu'elle *m'importoit de* cinquante mille écus, je me résolus... (BASSOMP., *Mém.*, I.) — Il avoit, disoit-il, un procès qui *lui importoit de* dix mille francs. (REGNARD, *Voyage de Pologne.*)

Importer, dans ce sens, se trouve aussi suivi immédiatement du régime :

J'ay encores mieux recogneu, estant sur le lieu, que ma venue n'*importoit* rien moins que la conservation de ceste armée à mon service. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 832.)

Nous signalerons encore cet emploi remarquable :

Tay-toy, car tes discours *me* pourroient *importer*,
Si quelqu'un par hazard nous venoit escouter. (VÉRONN., *L'Impuiss.*, I, 2.)

— Impers. NE M'IMPORTE PAS, comme *il ne m'importe pas :*

Epousez, ou Didyme, ou Cléante, ou quelqu'autre,
Ne m'importe pas qui, mon choix suivra le vôtre. (*Théod.*, II, 4.)

IMPORTUNER DE (un infinit.), presser avec importunité de :

Aussi ne pensez pas que je vous *importune*
De payer mon amour ou *de* voir ma fortune. (*Théod.*, III, 3.)

IMPOSER QUELQUE CHOSE A QUELQU'UN, le lui faire croire mensongèrement :

Mais *quoi* qu'à ces mutins elle puisse *imposer*,
Demain ils la verront mourir, ou t'épouser. (*Héracl.*, I, 3.)

Qui t'a broillé en la cervelle
Ce mensonge et bourde nouvelle
Qu'à Sagon tu veulx *imposer?*
(MATT. DE BOUTIGNI, *Le Rabais du caquet de Marot.*)

Molière dit dans le même sens, sans régime indirect :

Faites-moi pis encor, tuez-moi si j'*impose*
En tout ce que j'ai dit ici *la moindre chose*. (*Le Dépit amour.*, I, 4.)

— IMPOSER, mentir, pour *en imposer*, comme le latin *imponere :*

Pour me faire croire ignorant, vous avez tâché d'*imposer* aux simples. (*Lett. apoloy.*)

Le dix-septième siècle, comme le seizième et l'époque antérieure, ne connaissait pas la distinction établie depuis une centaine d'années par les grammairiens entre *imposer*, commettre une imposture, mentir, et *en imposer*, inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte :

Nous mettant seulement en butte d'endoctriner nostre peuple, et non de lui *imposer*. (PASQ., *Lett.*, I, 2.) — Ceux qui vous applaudissent, ceux qui affectent de vous louer, ceux qui vous appellent heureux, beaucoup plus ceux qui vous appellent parfaits, vous *imposent* et abusent de votre crédulité. (BOURD., *Serm. pour le 4e dim. apres Páq.*, II.)

De même, sans régime indirect de personne :

Pendant que la vérité est contredite, l'hérésie lève la tête, *impose* et triomphe. (FÉN., *Lett.*, au P. Le Tell., 22 juill. 1712.)

Molière emploie souvent *imposer* avec le sens de mentir. Voir le *Lexique* de M. Génin.

L'estimable auteur des *Variations du langage français* est peut-être trop sévère, dans le cas présent, à l'égard des grammairiens. La distinction qu'ils ont établie entre *imposer* et *en imposer* tourne à l'avantage de la clarté du sens. Les Latins disaient, il est vrai, *imponere* pour mentir, mais ce verbe ne pouvait jamais signifier inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte.

IMPOURVU, pour *imprévu :*

Sans doute il m'aura vue,
Et c'est de là que vient cette fuite *impourvue*. (*Mél.*, II, 8, édit. 1633.)

A partir de l'édition de 1644, Corneille mit *imprévu :*

Et depuis sa prison, ce que vous avez vu,
Son adultère amour, son trépas *imprévu*. (*L'Illus. com.*, V, 5, 1re éd.)

Impourvu, dont les auteurs du quinzième et du seizième siècle offrent de très-fréquents exemples, comme Villon, *Test.*, p. 7; Pasq., *Rech.*, l. VIII; Tahureau, *Second Dialogue du Democritic;* D'Urfé, *Astr.*, I, 12, s'est dit encore après l'époque des premières pièces de Corneille :

L'Alviane, général des Vénitiens, survint, qui *à l'impourvu* les chargea en queue. (MÉZER., *Hist. de France*, l. VI.)

IMPRESSION, édition :

Quand elle voit son frère mettre l'épée à la main, la frayeur si naturelle au sexe lui doit faire prendre la fuite, et recevoir le coup derrière le théâtre, comme je le marque dans cette *impression*. (*Exam. d'Horace.*) — Le seul Surius, ou plutôt Mosander, qui l'a augmenté dans les dernières *impressions*, en rapporte la mort assez au long sur le neuvième de janvier. (*Polyeucte*, Abr. du mart. de S. Pol.)

Cette signification est très-fréquente depuis le seizième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième :

A la seconde *impression* je ne feray si grand tort à ma langue que de laisser estrangler une telle vérité sous couleur de vain abus. (Rons., *Od.*, advert. au lect.) — Les *impressions* grecques de Robert Étienne sont admirablement belles. (Lamy, *Entret. sur les sciences*, vi.) — Les *impressions* qui se sont faites à Francfort depuis Henri Étienne ne sont pas moins belles et sont plus complètes. (Id., *ibid.*) — Vous ne devez jamais lire un livre que vous ne sachiez quel en a été l'auteur, le temps auquel il a écrit, sa vie, l'estime qu'on en a fait, et quelle en est la bonne *impression*. (Id., *ibid.*) — C'est encore une plaisante excuse de sa vanité de dire qu'il n'a écrit que pour ses parents et amis. Car si cela eût été, pourquoi en eût-il pu faire trois *impressions ?* (Malebr., *Rech. de la vér.*, ii, 5, 3e part.) — D'où vient encore qu'il a augmenté son livre dans les dernières *impressions* qu'il en a fait faire? (Id., *ibid.*) — La première *impression* du *Dictionnaire* de M. Bayle étant presque toute vendue, on songea à en donner une seconde édition. (Desmaiz., *Vie de M. Bayle.*)

IMPRIMER, en parlant d'un sentiment, avec un nom de personne pour rég. indir., comme *imprimer dans l'âme de :*

Les hommages qu'Agésilas
Daigna rendre en secret au peu que j'ai d'appas,
M'*ont* si bien *imprimé* l'amour du diadème,
Que pourvu qu'un amant soit roi,
Il est trop aimable pour moi. (*Agés.*, i, 1.)

— IMPRIMER DES RESSENTIMENTS A :

Enflé de la victoire et *des ressentiments*
Qu'une perte pareille *imprime aux* vrais amants. (*Pomp.*, ii, 4.)

— IMPRIMER UNE TACHE A SA RENOMMÉE :

Comte, penses-y bien, et pour m'avoir aimée,
N'*imprime* point de *tache à* tant de *renommée*. (*Perth.*, ii, 5.)

— IMPRIMER UNE IGNOMINIE A SON NOM, avec un nom de chose pour sujet :

Je l'entends murmurer à toute heure, en tous lieux,
Et se plaindre en mon cœur de cette *ignominie*,
Qu'imprime à son grand nom cette mort impunie. (*Œd.*, i, 5.)

— IMPRIMER UN AFFRONT A, avec un nom de chose :

Pleurez l'autre, pleurez l'irréparable *affront*
Que sa fuite honteuse *imprime à* notre front. (*Hor.*, iii, 6.)

— IMPRIMÉ, part. passé. AVOIR LA VERTU IMPRIMÉE AU CŒUR :

Une telle *vertu* n'appartenoit qu'à nous ;
L'éclat de son grand nom lui fait peu de jaloux,
Et peu d'hommes *au cœur l'ont* assez *imprimée*,
Pour oser aspirer à tant de renommée. (*Hor.*, ii, 3.)

IMPUR, subst., ce qui est impur, impureté :

Par là de tout l'*impur* la souillure s'efface. (*Imit.*, III, 52.)

Et que l'embrasement d'une flamme si pure
Efface tout l'*impur* dont tu me vois taché. (*Ibid.*, IV, 9.)

IMPUTER A, estimer, juger, regarder comme :

Et a voulu taxer de légèreté une action qui *fut imputée à* grandeur de courage par ceux qui en furent les témoins. (*Le Cid*, avertiss.)

— IMPUTER A, avec un régime indir. de personne; mot à mot, compter à..., comme... :

Et Cinna *vous impute à* crime capital
La libéralité vers le pays natal! (*Cin.*, II, 1.)

Mais d'avoir cru mon âme et si foible et si basse,
Qu'elle pût *m'imputer* votre hymen *à* disgrâce. (*Sophon.*, III, 2.)

— De même avec le pronom réfléchi, régime indirect :

Et je *m'imputois* même *à* trop de vanité
De trouver entre nous quelque inégalité. (*Héracl.*, III, 1.)

Cette locution, aujourd'hui d'un usage restreint, s'appliquait autrefois à des cas bien plus nombreux, comme les exemples suivants le montreront :

Il crut en Dieu, et il lui *fut imputé à* justice. (SAINT FRANÇ. DE SALES, *De l'amour de Dieu*, I, 11.)

Peuple qui me veux mal, et m'*imputes à* vice
D'avoir été payé d'un fidèle service,
Où trouves-tu qu'il faille avoir semé son bien,
Et ne recueillir rien? (MALH., *Stanc.*, 1596.)

Imputer non *à* louange, ains *à* une affection... (PASQ., *Lett.*, VII, 12.) — N'*imputez* point mon ignorance *à* outrage. (VAUGEL., *Trad. de Quinte-Curce*, V, 2.) — Il manda au prince qu'il ne falloit plus différer; et qu'il luy *imputeroit à* peu de cœur, s'il remettoit la partie à une autre fois. (GOMBERV., *Cyther.*, I, 3.) — Puisque par vostre incomparable indulgeance je me trouve en possession de cette gloire, ne m'*imputez* pas s'il vous plaist *à* effronterie, si je prends la hardiesse de vous en demander la continuation. (Id., *ibid.*, II, 3.) — Le saint docteur traite d'aveugles et d'impies ceux qui ne veulent pas reconnoître que la religion soit une chose où l'on ne peut jamais ôter, ni ajouter, ni changer, en quelque temps que ce soit : le ministre *impute*, au contraire, *à* aveuglement et *à* impiété de n'y vouloir point connoître de changement ni de progrès. (BOSS., *Prem. avert. aux protest.*) — Cette entreprise par laquelle vous prétendez vous honorer ne vous *sera* pas *imputée à* gloire par le Seigneur notre Dieu. (Id., *Polit.*, VII, 5.)

— IMPUTER, avec le pron. pers., dans le sens passif :

Rabattez cet orgueil, faites-lui soupçonner
Que vous vous en piquez jusqu'à l'abandonner,
La crainte d'en voir naître une si juste suite,
A vivre comme il faut l'aura bientôt réduite,
Elle en fuira la honte, et ne souffrira pas
Que ce change *s'impute à* son manque d'appas. (*La Gal. du Pal.*, III, 1.)

Si tant d'amour pour vous *s'impute à* trop d'audace,
Il faut un peu de temps pour en obtenir grâce. (*Sophon.*, v, 1.)

L'obstacle qu'à son feu vous auriez apporté,
S'imputant à ma haine, enfleroit sa fierté. (T. Corn., *Théodat*, i, 2.)

— IMPUTER, avec le pron. pers., régime indirect :

Craignez que Valamir ne soit moins scrupuleux,
Qu'il ne *s'impute* pas *à* tant de barbarie,
D'accepter à ce prix son illustre Honorie. (*Att.*, iv, 4.)

— IMPUTER POUR, comme *imputer à :*

Sauvez-moi du désordre où ma bonté m'expose,
Et du moins par pitié dites-moi quelque chose :
Accusez-moi plutôt, seigneur à votre tour,
Et m'*imputez pour* crime un trop parfait amour. (*Tite et Bér.*, iii, 5.)

On trouve d'une manière analogue, mais avec *un* devant le substantif :

On ne peut pas *imputer pour une* faute au procureur constitué, ou autre préposé, si dans la discussion de l'affaire qui lui est commise, comme de transiger ou poursuivre en justice, il ne recherche pas jusqu'aux dernières subtilités pour l'intérêt de celui qui l'a préposé. (Domat, *Lois civ.*, 1re p., liv. i, tit. 15, sect. 3, 5.)

— IMPUTER A..., DE (un infin.), reprocher à..., de :

Endurer que l'Espagne *impute à* ma mémoire
*D'*avoir mal soutenu l'honneur de ma maison ! (*Le Cid.*, i, 6.)

INCORPORER DANS, fig., faire entrer d'une manière étroite dans, faire prendre une part intime à :

La liaison des scènes semble, s'il m'est permis de parler ainsi, *incorporer* Sabine *dans* cette pièce ; au lieu que dans *le Cid* toutes celles de l'infante sont détachées, et paroissent hors d'œuvre. (*Exam. d'Hor.*)

INDÉPENDANT. YEUX INDÉPENDANTS DU CŒUR, dont l'expression ne trahit pas les sentiments du cœur :

Et que *de votre cœur vos yeux indépendants*
Triomphent comme moi des troubles du dedans. (*Oth.*, i, 3.)

INDICE, dans le sens de rapport, délation, preuve, comme le latin *indicium :*

Apprends de leurs *indices*
L'auteur de l'attentat, et l'ordre et les complices. (*Pomp.*, iv, 4.)

Mais tel bras n'est à nous, que jusques à demain.
Si vous rompez le coup, prévenez les *indices*.
Perdez Sertorius, ou perdez vos complices. (*Sertor.*, i, 1.)

Puisque de ce forfait vous avez des *indices*,
J'étois accompagné, je livre mes complices,
Qu'ils viennent... (T. Corn., *Pers. et Démétr.*, ii, 3.)

INDIFFÉRENCE. TENIR DANS QUELQUE INDIFFÉRENCE, regarder comme assez indifférent :

Ils ont tous deux leur compte, et sur cette assurance
Ils *tiennent* le passé *dans quelque indifférence.* (*Mél.*, v, 6.)

INDIFFÉRENT, pour signifier qui traite de choses indifférentes. ENTRETIEN INDIFFÉRENT :

Peut-être, mais enfin, vois-tu qu'elle me fuie?
Qu'*indifférent* qu'il est, mon *entretien* l'ennuie? (*La Veuve*, i, 1.)

INDIGNE DE, qui ne mérite pas telle chose, en parlant d'une chose défavorable :

Si mon commandement peut sur toi quelque chose
Et si ma volonté de la tienne dispose,
Embrasse un cavalier *indigne des* liens
Où l'a mis aujourd'hui la trahison des siens. (*Clit.*, v, 5.)

INÉGALITÉ, *inégalité d'une chose à une autre.* INEGALITÉ DE MON DESTIN AU SIEN :

Je vous dirois, seigneur, que l'amour paternelle
Doit à cette princesse un trône digne d'elle;
Que l'*inégalité de mon destin au sien*
Ravaleroit son sang sans élever le mien. (*Sur.*, iii, 2.)

On a dit d'une manière tout à fait semblable, avant Corneille :

Ny l'*inégalité de vos mérites à moy*, ny le peu de bonne volonté que j'ay reconnue en vous, n'ont pu empescher mon affection ny ma témérité qu'elles ne m'ayent eslevé jusques à vous. (D'URFÉ, *l'Astrée*, i, 5.)

INEXORABLE. Alliances remarquables : GLOIRE INEXORABLE, gloire qui n'admet point de composition :

Car ne nous flattons point, ma *gloire inexorable*
Me doit au plus illustre et non au plus aimable. (*Pulch.*, iii, 3.)

— INEXORABLE ENVIE :

D'une trop juste ardeur l'*inexorable envie*
Lui fait abandonner le souci de sa vie. (*Méd.*, i, 5.)

INEXPUGNABLE, avec un régime :

Que les plus beaux objets qui soient dessus la terre
Conspirent désormais à me faire la guerre;
Ce cœur *inexpugnable aux* assauts de leurs yeux
N'aura plus que les tiens pour maîtres et pour dieux. (*L'Illus. com.*, v, 4.)

A l'époque de Corneille, l'usage de ce mot indispensable n'était pas encore parfaitement établi, témoin cette observation de

Ménage : « Pour ce qui est d'*inexpugnable*, on peut s'en servir, non-seulement dans le discours familier, mais dans le style sublime. M. Chapelain s'en est servi plus d'une fois dans *la Pucelle*, et M. du Périer vient de l'employer dans un sonnet sur les conquêtes du roi dans la Hollande » :

On les vit traverser les plus lointaines plages,
De leurs fiers ennemis soutenir les efforts;
Et ceints de toutes parts d'*inexpugnables* forts,
Se faire redouter aux plus fermes courages.
(*Obs. sur la Lang. franç.*, 2e p., c. LXXXIV.)

Cependant ce mot était déjà ancien dans la langue. Amyot, Palma Cayet et d'autres, s'en sont servis au seizième siècle ou au commencement du dix-septième. On le trouve employé dans Étienne Pasquier avec le sens d'*invincible* :

Ce guerrier *inexpugnable* est mort. (*Lett.*, IV, 20.)

INFAME, avec un régime indirect de personne :

Avise, et si tu crains qu'il *te* fût trop *infâme*
De remettre l'empire en la main d'une femme. (*Héracl.*, I, 2.)

Voltaire fait cette remarque un peu puriste :

« Corneille emploie souvent ce mot *avise;* il était très-bien reçu de son temps. « Qu'il te fût infâme » n'est pas français; la langue permet qu'on dise : « Cela m'est honteux, » mais non pas cela m'est infâme. Et cependant on dit : « Il est infâme à lui d'avoir fait cette action. » Toutes les langues ont leurs bizarreries et leurs inconséquences. »

Le poëte doit-il donc être si méticuleux; et n'est-ce pas assez de se conformer parfaitement à l'analogie?

Voyez IMMOBILE A.

INFAMIE. L'INFAMIE DE, suivi d'un infinitif :

Je ne crains point la mort, mais je hais l'*infamie*
D'en recevoir la loi d'une main ennemie. (*Oth.*, I, 3.)

INFIDÈLE, avec un nom de chose, inexact :

Est-ce donc vous, seigneur, et les *bruits infidèles*
N'ont-ils semé de vous que de fausses nouvelles? (*Perth.*, III, 4.)

INFINITIF, employé pour sujet, comme si c'était un substantif :

Et *paroître* à la cour eût hasardé ma tête. (*Le Cid*, IV, 3.)

L'Académie, dans ses *Sentiments sur le Cid*, a vu là un solécisme; suivant elle « il fallait dire, *c'eût été hasarder ma tête*, car

on ne peut faire un substantif de paraître, pour régir *eût hasardé.* »

On devait simplement y voir un latinisme, comme dans cet autre vers de la même pièce :

L'*opposer* seul à tous seroit trop d'injustice. (*Le Cid*, IV, 5.)

INGRAT A, comme *ingrat envers :*

Il croyoit que le roi, touché de ses misères,
Par un beau sentiment d'honneur et de devoir,
Avec toute sa cour le venoit recevoir;
Mais voyant que ce prince, *ingrat à* ses mérites,
N'envoyoit qu'un esquif rempli de satellites... (*Pomp.*, II, 2.)
A moins que d'être *ingrate à* mon libérateur. (*Androm.*, V, 2.)

Voltaire n'approuve pas cette locution, et déclare qu'il faut dire « *ingrat envers* quelqu'un, et non pas, *ingrat à* quelqu'un. »

L'abbé d'Olivet, s'autorisant du sentiment de Patru, fit la même critique à propos de ces vers de la *Bérénice* de Racine :

... Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice *ingrate à* vos bontés. (a. I, sc. 3.)

« Vaugelas, dans une de ses Remarques (*Rem.* CLXVII), dit le sagace mais timide académicien, a écrit : *Ingrat à la fortune;* et Patru fait là-dessus une note où il témoigne qu'*ingrat à*, pour *ingrat envers*, lui paraît hardi. » (D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, XLVII.)

Palissot et Lepan observent que Voltaire lui-même, encouragé par l'exemple de Racine, de Boileau et de tous nos bons poëtes, a dit, dans la *Mort de César* (I, 4) : *Ingrat à tes bontés, ingrat à ton amour.*

Ce n'étaient pas les poëtes seuls qui parlaient ainsi; *ingrat à* se disait dans le langage familier comme dans le style le plus relevé :

Elle me parut si triste et si tendre à mon départ que j'eus un secret remords d'être *ingrat à* ses bontés. (Mme DE VILLED., *Les Galanter. grenad.*, I.) — Si nous avons été *ingrats à* ses faveurs. (MASS., *Serm. pour le merc. des Cend.*, V.)

Cette forme est d'ailleurs très-ancienne dans la langue :

Plusieurs *au* prince sont *ingratz*.
(GRINGORE, *Le Jeu du Prince des sotz*, sottie.)

Et tu es jà *ingrat à* ton frère. (*Le Violier des hist. rom.*, c. VII.)

INIMITIÉ, avec le plur., en parlant d'une seule personne :

Si tu veux m'obliger par un dernier service,
Après les vains efforts de mes *inimitiés*,
Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds. (*Rodog.*, V, 4.)

INITIÉ DE, comme *initié à :*

O Néarque! si je ne croyois pas indigne d'aller à lui sans être *initié de* ses mystères et avoir reçu la grâce de ses sacrements, que vous verriez éclater l'ardeur que j'ai de mourir pour sa gloire et le soutien de ses éternelles vérités! (*Pol.*, Abrégé du Mart. de S. Polyeucte.)

INNOVER, v. a. :

Je n'entreprends pas de faire un traité entier de l'orthographe et de la prononciation, et me contente d'avoir donné ce mot d'avis touchant ce qui *a été innové.* (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, éd. de 1682.)

On a dit de même avant et après Corneille :

Nous ne voulons *innover* aucune chose en la religion catholique, apostolique et romaine. (*Lett. miss. de Henri IV*, 2 août 1589.)—Quelques-uns de nos poëtes, pendant le règne de Henri II, se donnèrent puissance, par forme d'académie, de vouloir *innover* quelques mots. (E. PASQ., *Lett.*, XXII, 2.)—Les riches crièrent hautement qu'on *innovait* un département d'héritages qui allait mettre la république en combustion. (ST-RÉAL, *Conjur. des Gracq.*)

INSINUER, faire pénétrer dans l'esprit, avec un nom de chose pour sujet :

Il a été à propos d'en rendre la représentation agréable, afin que le plaisir pût *insinuer* plus doucement l'utilité. (*Pol.*, Abrégé du Mart. de S. Polyeucte.)

— INSINUER, avec un nom de personne, en termes d'art dramatique, annoncer d'une manière un peu couverte :

Alors ce seroit Florame qui l'introduiroit dans la pièce, et il seroit appelé par un acteur agissant dès le commencement. Clarimond, qui ne paroît qu'au troisième, *est insinué* dès le premier, où Daphnis parle de l'amour qu'il a pour elle, et avoue qu'elle ne le dédaigneroit pas s'il ressembloit à Florame. (*Exam. de la Suiv.*) — Don Raymond et ce pêcheur ne suivent point la règle que j'ai voulu établir, de n'introduire aucun acteur qui ne *fût insinué* dès le premier acte, ou appelé par quelqu'un de ceux qu'on y a connus. (*Exam. de D. Sanche.*)—Tous ces gens sans action n'ont point besoin d'*être insinués* au premier acte. (*Prem. disc.*)

INSOLENT, adj. INSOLENT DE, suivi d'un infinitif, à peu près comme on dit, *fier de :*

Je ne viens point ici montrer à votre haine
Un captif *insolent d'*avoir brisé sa chaîne. (*Nicom.*, V, 9.)

INSPIRER QUELQU'UN DE, dit peu régulièrement pour *lui inspirer de :*

Et *l'inspirant* bientôt *de* rompre avec Florange,
Donnez-moi le moyen de montrer qu'à mon tour
Je sais pour un ami contraindre mon amour. (*La Veuve*, III, 1.)

INSTALLER DANS LE TRÔNE :

Vous pourriez partager vos soins avec un gendre,
L'*installer dans le trône*, et le nommer César. (*Pulch.*, II, 2.)

— INSTALLER AU TRÔNE :

Il peut prendre après vous tout pouvoir dans l'empire,
S'y faire des emplois où l'univers l'admire,
Afin que par votre ordre, et les conseils d'Aspar,
Nous l'*installions au trône*, et le nommions César. (*Pulch.*, v, 7.)

INSTITUT, établissement, institution, en parlant de l'établissement de l'Eucharistie :

Car enfin c'est lui seul qui met en évidence
Ce miracle impossible à tout l'effort humain,
C'est ton saint *institut*, c'est l'œuvre de ta main,
Qui passe de bien loin toute notre prudence. (*Imit.*, iv, 4.)

En prononçant les mots que je vous ai dictés
Suivant mon *institut*, suivant mes volontés,
Vous opérez l'effet de votre ministère. (*Ibid.*, c. 5.)

INSTRUISANT, adj. :

De qui la parole *instruisante*
N'a pour se faire ouïr que de muets accords. (*Imit.*, iii, 1.)

Comment a-t-on pu laisser tomber un mot si nécessaire, et qui se plaçait si heureusement?

Toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable; et toute religion qui n'en rend pas la raison n'est pas *instruisante*. (Pasc., *Pens.*, éd. Louandre, c. xii.) — Sa conversation était douce, agréable, *instruisante*. (Perr., *Homm. illustr.*, Thomassin.)— Les cartes des modernes, infiniment plus correctes et plus *instruisantes* que tout ce qu'ont écrit les anciens. (Id., *ibid.*, Petau.)—Il n'y a rien de plus consolant ni de plus *instruisant* tout ensemble pour un chrétien que la lecture des livres saints. (Malebr., *Convers. chrét.*, vi.)

INSULTE, au masculin, comme le latin *insultus*, dans le sens d'attaque ou d'outrage :

Ses aïeux paternels
Firent avec les tiens ligue pour nos autels,
Joignirent leurs drapeaux contre le fier *insulte*
Que Luther et sa secte osoient faire au vrai culte. (*A Mgr sur son mar.*)

Mais je veux qu'Attila pressé d'un autre amour
Endure un tel *insulte* au milieu de sa cour. (*Att.*, ii, 2.)

Evrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyoit à couvert de l'*insulte* sacré. (Boil., *Le Lutrin*, v.)

A mes sacrés autels font un profane *insulte*. (Id., *ibid.*, vi.)

INTELLIGENCE. ÊTRE DE L'INTELLIGENCE DE QUELQU'UN, être d'intelligence avec lui :

Destins, *soyez* enfin *de mon intelligence*,
Et vengez mon affront, ou souffrez ma vengeance. (*Clit.*, iv, 2.)

Oui, Valens pour Placide a beaucoup d'indulgence,
Il *est* même en secret *de son intelligence*. (*Théod.*, v, 1.)

Traître, si tu n'*étois de son intelligence*,
Pourroit-il refuser ta tête à sa vengeance. (*Perth.*, v, 3.)

Je vous le dis encor, redoutez ma vengeance,
Pour peu que vous *soyez de son intelligence*. (*Oth.*, v, 1.)

Je me *tiendrai* toujours *de ton intelligence* (*Imit.*, III, 7.)

C'est Virginie, elle *est de notre intelligence*. (TH. CORN., *L'Inc.*, I, 1.)

La raison n'*est* jamais *de leur intelligence*. (ST-AMANT, *Élég.*, Sur ce que l'on avait mal imprimé *Ma Solitude*.)

On trouve d'une manière analogue, *être de l'intelligence*, absolument :

Quelques coups qu'il entendit tirer dans sa cour lui firent juger que c'étoit à lui qu'on en vouloit, et que ses gardes *étoient de l'intelligence*. (BOSS., *Abrégé de l'Hist. de Fr.*)

— ÊTRE EN TROP D'INTELLIGENCE AVEC :

Vous *êtes avec* elle *en trop d'intelligence*,
Pour n'en avoir pas eu toute la confidence. (*Sur.*, II, 3.)

— FAIRE DEUX PERSONNES D'INTELLIGENCE A (un infin.) :

Et les aversions entre eux deux mutuelles
Les font d'intelligence à se montrer rebelles. (*Héracl.*, I, 1.)

INTÉRESSER, rendre intéressé, avec un nom de chose :

Je fais tous ses plaisirs, j'ai toutes ses pensées,
Sans que le moindre espoir les *ait intéressées*. (*Œuv. div.*)

— INTÉRESSER, avec un nom de personne pour sujet et un nom de chose pour régime, engager, exposer, compromettre, nuire à :

Si vous m'aimiez, seigneur, vous me deviez mieux croire,
Ne pas *intéresser* mon devoir et ma gloire. (*Pulch.*, III, 3.)

On trouve dans la même signification :

Elle avoit fait tout ce qu'il falloit pour augmenter la passion du roi, sans *intéresser* sa vertu par les dernières complaisances. (HAMILT., *Gram.*, c. VII.) — Pilate voit bien que cette accusation n'est que l'effet d'une émotion populaire ; mais il voit aussi qu'il a des intérêts à ménager dans le monde ; et il craint d'*intéresser* sa fortune, s'il rend justice à Jésus-Christ. (MASS., *Serm. pour le vend. de la Pass.*, II.) — Heureuse, qui se laisse aller à la tendresse de ses sentiments, sans *intéresser* la délicatesse de son choix, ni celle de sa conduite ! (ST-ÉVREM., *Idée de la femme*.)—Il est bien éloigné de penser, comme la plupart des hommes, qu'on peut, sans *intéresser* la probité, manquer à une femme. (Mme DE TENCIN, *Siége de Calais*, I.)

Et d'une manière analogue, avec un nom de chose pour sujet :

La science, qui gâte bien souvent le naturel, ne fait qu'embellir le sien : elle quitte ce qu'elle a d'obscur, de difficile, de rude, et lui apporte pleinement tout

ses avantages, sans *intéresser* la netteté et la politesse de son esprit. (St-Évrem., *Observ. sur Sall. et Tac.*)

Et avec un nom de personne pour régime :

Vous seule, madame, êtes au-dessus des arts qui savent flatter et embellir. Ils n'ont jamais travaillé pour vous que malheureusement; jamais sans vous *avoir* beaucoup *interessée*, et fait perdre autant d'avantages à une personne accomplie, qu'ils ont accoutumé d'en donner à celles qui ne le sont pas. (St-Évrem., *Caract. de la comt. d'Olonne.*)

— s'intéresser contre, prendre intérêt, prendre parti contre :

Je crains la violence, et non votre foiblesse,
Et si Rome une fois *contre nous s'intéresse*... (*Nicom.*, I, 5.)

Qu'ai-je fait, que le ciel *contre moi s'intéresse*
Jusqu'à faire descendre en terre une déesse? (*La Tois. d'or*, V, 6.)

— s'intéresser en, dans, comme *s'intéresser à :*

Veux-tu faire d'un coup deux infidélités,
Et que *dans* mon offense Alidor *s'intéresse*? (*La Pl. Roy*, II, 7.)

Je ne serai pas seule, ainsi que moi Neptune
S'intéresse en ton infortune. (*Androm.*, IV, 5.)

Vous m'accablez en vain de soupirs, de tendresse.
En vain mon triste cœur *en* vos maux *s'intéresse*. (*Puloh.*, I:I, 3.)

On a dit longtemps *s'intéresser dans*, en bien des cas où l'on dirait aujourd'hui *s'intéresser à :*

Il *s'intéresse dans* ma conversation jusqu'au point de s'être commis lui-même avec le parti qui étoit le plus fort. (Retz, *Mém.*, IV, 1651.)

Votre amitié *dans* mon sort *s'intéresse*. (Quin., *Arm.*, III, 2.)

En vain, tout l'enfer *s'intéresse*
Dans l'amour qui séduit un cœur si glorieux. (Id., *ibid.*, IV, 1.)

Elle *s'intéressa* avec beaucoup de bonté *dans* la douleur d'Hippolyte. (Mme D'Aul., *Hist. d'Hyp.*, II.)

On ne dit plus guère aujourd'hui avec *dans*, que *s'intéresser dans une affaire*, *s'intéresser dans une guerre*.

— être intéressé en, comme *être intéressé à :*

Mais ma gloire *en* leur perte *est* trop *intéressée*. (*Pomp.*, IV, 2.)

INTÉRÊT. prendre intérêt en, comme *prendre intérêt à*, en parlant de personne ou de chose :

Je chéris tellement celles de votre sorte,
Et *prends* tant d'*intérêt en* ce qui leur importe,
Qu'aux pièces qu'on leur fait je ne puis consentir,
Ni même en rien savoir, sans les en avertir. (*Mél.*, IV, 2.)

Leurs vers sont leurs combats, leur mort suit leurs paroles,
Et sans *prendre intérêt en* pas un de leurs rôles,

Le traître et le trahi, le mort et le vivant,
Se trouvent à la fin amis comme devant. (*L'Illus. com.*, v, 5.)

Ce reste d'*intérêt* que je *prends en* sa vie
Donne trop d'aigreur, prince, à votre jalousie. (*La Tois. d'or*, v, 1.)

Que vous daignez *en* moi *prendre* quelque *intérêt*. (*D. Sanc.*, III, 1.)

Et s'il ose *en* mon choix *prendre* quelque *intérêt*,
Me croit-il en état d'en croire son arrêt? (*Tite et Bér.*, IV, 5.)

Si j'ose *en* ce héros *prendre* quelque *intérêt*,
Son sort est plus douteux que votre incertitude. (*Sur.*, V, 1.)

On a dit longtemps *prendre intérêt en*, pour *prendre intérêt à :*

Je *prens* désormais assez d'*interest en* luy, pour estre fort ayse de ce qu'il est bon juge de ces choses-là. (VOIT., *Lett.*, CXCXII.) — Si tôt qu'il fut en état de sortir, il voulut aller rendre son premier hommage à sa maîtresse, et la remercier de l'*intérêt* qu'elle *avoit pris en* sa personne. (Mme DE VILLED., *Alcid.*, 1re p., l. 3.) — Elle n'eut pas le temps de lui en dire davantage, à cause de l'arrivée de madame, qui, commençant à *prendre intérêt en* Bussy, observoit jusqu'à ses moindres actions. (Id., *Amours des gr. homm.*, Bussy, 1.) — Madame est la seule personne du monde *en* qui mon cœur *prend intérêt*. (Id., *Journ. amour.*, 5e p., 5e j.)

Et encore au dix-huitième siècle :

Tout ce que j'aurais dit n'aurait servi qu'à aigrir sa colère, et à lui découvrir l'*intérêt* que je *prenais en* vous. (ROMAGNESI et PROCOPE, *Les Fées*, III, 7.) — Je voudrais, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand *intérêt* que vous dites *prendre en* moi. (J.-J. ROUSS., *Lett.*, à M. Dussaulx, 16 fév. 1771.)

— De même, PRENDRE INTÉRÊT DANS :

Et ce que *dans* sa perte elle *prend* d'*intérêt*
Ne sauroit sans désordre en attendre l'arrêt. (*Sur.*, IV, II.)

On trouve de nombreux exemples de *prendre intérêt dans*, comme de *prendre intérêt en :*

Le roy se voyant chassé de ses Estats pria le pape Innocent IV de *prendre intérest dans* son affaire, lui promettant de rendre son royaume tributaire de quatre mil livres d'or marc sterlin, si par ses excommunications ou autres voyes il chassoit les François d'Angleterre. (ROHAN, *Intérêts des Princes*, 1666, p. 12.)

Ce n'est que *dans* ses jours que je *prends intérêt*,
Et vous pouvez des miens user comme il vous plaît. (QUIN., *Astr.*, V, 2.)

Il me seroit aisé de vous faire connoître que je ne *prends* aucun *intérêt dans* Elvire de Courdoue. (Mme DE VILLED., *Journ. amour.*, 5e p., 1re j.) — Il peut être vrai que vous me soupçonniez de *prendre* quelque *intérêt dans* le portrait de mademoiselle de Saint-Vallier? (Id., *ibid.*, 7e j.) — D'où vient que vous *prenez* tant d'*intérêt dans* sa personne? (BOURS., *Ne pas croire ce qu'on voit*, II.)

De même qu'on disait *prendre intérêt en*, au lieu de *prendre intérêt à*, on disait aussi autrefois :

PENSER EN, pour *penser à*, comme *s'intéresser en*, pour *s'intéresser à :*

Et soubz l'espoir qu'en voz graces seray,

Penser en vous jamais ne cesseray
Jusques au jour que vous verray en face.
(R. DE COLLER., *Épist.*, IX, à cert. dames.)

Lors commença à *penser en* la beaulté de la dame. (J. D'ARRAS, *Mélus.*, p. 18.) — Ah, ma trèschiere dame, je ne *pense en* nul cas deshoneste. (Id., *ibid.*, p. 19.)

Au moins un jour *pense en* ma loyauté;
Ingrate alors (peut-estre) te diras. (CL. MAROT, *Chans.*, XXIX.)

Qui la nuit sans dormir sera,
Mais *en* ses amours *pensera*. (Id., *Adieux aux dames de la cour*, 1537.)

Car il n'est jour qu'*en* vous autres ne *pense*.
(Id., *Epistre pour un gentilhom. de la cour.*)

Tousjours il me ramentevoit
Qu'il *pensoit en* moy jours et nuitz. (*Le Débat de deux demois.*)

Dieu ne me soit jamais aydant, si je *pensay* de ma vie *en* ce, de quoy vous me blasmez et accusez. (HERBERAY DES ESSARTS, *Amadis des Gaules*, II, 17, st. 67, r°.) —La royne, qui venoit à considérer les belles manières de faire et la bonne grace de Constantin, en devint si fort amoureuse, que jour et nuict elle ne pensoit jamais qu'*en* luy. (LARIV., *Facét. nuicts de Strap.*, IV, 1.)—Je *pense en* la peine où lors estoit Charles. (LARIV., *Le Morfondu*, I, 2.)

Je n'ay point d'yeux que pour voir ma rebelle,
Ny de désirs que pour la désirer.
Ny de soupirs que pour la soupirer,
Ny de pensers que pour *penser en* elle. (GUY DE TOURS, *Sonn.*)

Dis-lui toujours que je *pense en* elle,
En sa douceur, *en* sa beauté plus belle
Que ce printemps, ces roses et ces lys.
(J. DE LA TAILLE, *Sonn.*, DOUX Rossignol, etc.)

Je me sens toute possedée de vous et m'oublie moy-mesme pour ne *penser* qu'*en* vous. (FR. D'AMB., *Les Neapol.*, II, 8.)

Bref, il ne *pense en* autre chose. (BELLEAU, *La Reconnue*, II, 2.)

Un autre va conter ce qu'il avoit ouy respondre à une fille, qui ne *pensoit* pas *en* mal, à un escholier qui... (BOUCH., *Serées*, III.)—Moy, respondis-je, vous estes une mocqueuse de dire que je fasse du mal à une personne *en* qui mesme je ne *pense* pas. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 6.) — Il n'y a rien qui soulage plus celuy qui aime bien que de *penser en* la personne aimée. (Id., *ibid.*, I, 11.)

Quelle présomption de croire que les dieux,
Qui là-haut sont ravis en la gloire des cieux,
Daignent *penser en* nous, qui ne sommes que terre! (RACAN, *Berg.*, V, 2.)

Je vivray trop content au cachot le plus sombre,
Si parfois seulement je vois passer votre ombre,
Si je suis par un mot certain de votre foi,
Et si je puis penser que vous *pensez en* moi. (RICHELIEU, *Mir.*, III, 5.)

ACASTE. Il avoit le cœur grand, mais encor plus d'audace.
MIRAME. Contre ses ennemis ce défaut a sa grâce.
ACASTE. Et contre ses amis, puisqu'il *pensoit en* vous.
MIRAME. Ce grand cœur se sentoit, lorsqu'il *pensoit en* nous. (Id., *ibid.*, IV, 2.)

Je l'assuray qu'on *penseroit en* luy, pour le placer en quelque lieu. (Id., *Let.*, au card. de La Valette, 16 oct. 1636.)—Le seul moyen que j'aye pour me garentir de vous, est de ne point *penser en* vous. (VOIT., *Lett. amour.*, XXXIV.)

SONGER EN, pour *songer à :*

On dit que les avaritieux et avaritieuses ont aussy ceste humeur de *songer* fort à leur mort *en* leurs trésors d'escus, les ayant tousjours en la bouche. (BRANT., *Dames gal.*, 8e disc.)

Et je m'estonne fort pourquoy
La mort osa songer à moy,
Qui ne *songeay* jamais *en* elle. (REGNIER, *Épitaphe.*)

C'est, je vous jure, tout ce que l'on peut faire avec eux que de *songer* deux ou trois fois le jour *en* la meilleure de ses amies. (VOIT., *Lett.*, CXXVIII.) — Si je ne *songe* pas souvent *en* vous, c'est de si bon cœur quand cela m'arrive, et avec tels sentiments, que je suis asseuré que vous en seriez satisfaite. (Id., *ibid.*) —Dans cet espace de temps je *songeay*, je vous l'avouë, trois ou quatre fois *en* mademoiselle *** ; le reste je l'employay à *penser en* madame vostre mère et *en* vous. (Id., *ibid.*, CXXIX, Lyon, 1661.)

Rien n'était si fréquent que de remplacer *à* par *en*. Ainsi l'on disait encore :

IL NE TIENT QU'EN, pour *il ne tient qu'à :*

Ce soir vous parlerez avec Marie, ou *il ne tiendra qu'en vous.* (LARIV., *Le Laq.*, II, 3.)

Je suis bien asseuré qu'*il ne tient* pas *en* elle. (VÉRONN., *L'Impuiss.*, III, 1.)

CONDAMNER EN, pour *condamner à :*

Les Lacédémoniens *condamnérent* leur roy *en* une grosse amende. (AMYOT, *Vies*, Périclès.)

SE REMETTRE EN, pour *se remettre à :*

De quoy je *me remets* neantmoins *en* vous. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. CXXXII.)

EN DESSEIN DE, pour *à dessein de :*

J'ay différé tant que j'ay pû, *en dessein de* mesnager une lettre. (VOIT., *Lett.* 132.)

EN LIEU DE, pour *au lieu de :*

En lieu du service divin,
Fault géter hazard sur le vin. (*Les dix Comm. de l'Antechrist*, dans le livre du *Roy Modus et de la Royne Ratio.*)

EN VOTRE CONTENTEMENT, pour *à votre contentement :*

Tost ou tard je recognoistroy vos services *en vostre contentement.* (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 346, à M. de Brèves, 27 avril 1595.)

INTRIQUE, subst. masc., pour *intrigue*, dans le sens actuel, ou dans celui d'embarras, d'affaire fâcheuse :

Ce sont deux *intriques* qui rompent l'unité d'action. (*Exam. de la Suiv.*) — Si tu n'es homme à te contenter de la naïveté du style et de la subtilité de l'*intrique*, je ne t'invite point à la lecture de cette pièce. (*La Veuve*, au lect.) — Cette possession de vous-même, que vous conservez si parfaite parmi tant d'*intriques* où vous semblez embarrassé. (*La Pl. Roy.*, à M. ***.)

. Mais enfin ces pratiques
Vous peuvent engager en de fâcheux *intriques*. (*Le Ment.*, I, 6.)

« Ce mot *intrigues*, dit Voltaire, n'est plus d'usage. Thomas Corneille, dans l'édition qu'il fit des œuvres de son frère (1692), substitua :

« ... Mais enfin ces pratiques
Vous couvriront de honte en devenant publiques. »

En 1637, dans l'épître dédicatoire de *la Place Royale*, Corneille avait écrit *intrigues*. C'est dans sa dernière révision générale qu'il adopta définitivement la forme *intrique*, plus voisine que la forme actuelle de l'étymologie, *intricæ*.

Le vieux français avait aussi les formes *intriquer*, embrouiller, *intriquement*, d'une manière embrouillée, etc.

INVAINCU :

Ton bras *est invaincu*, mais non pas invincible. (*Le Cid.*, II, 2.)
Ce bonheur a suivi leur courage *invaincu*.
Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu. (*Hor.*, III, 6.)
Que reste-t-il à dire? un courage *invaincu?* (*Suite du Ment.*, II, 2.)

Voici les remarques de Voltaire sur le vers :

Ton bras *est invaincu*, mais non pas invincible.

« Ce mot *invaincu*, dit-il, n'a point été employé par les autres écrivains; je n'en vois aucune raison : il signifie autre chose qu'*indompté;* un pays est *indompté*, un guerrier est *invaincu*. »

A propos du second exemple :

Ce bonheur a suivi leur courage *invaincu*,

le commentateur répète encore : « Ce mot *invaincu* n'a été employé que par Corneille, et devrait l'être, je crois, par tous nos poëtes. Une expression si bien mise à sa place dans *le Cid* et dans cette admirable scène ne doit jamais vieillir. »

M. l'abbé Féraud, dans son *Dictionnaire critique*, prétend, comme Voltaire, que l'adjectif *invaincu* est de l'invention de P. Corneille. C'est une erreur; on le trouve longtemps avant notre grand poëte. Ronsard l'a employé plusieurs fois dans des exemples connus, et on en trouve, chez différents auteurs, d'autres en assez grand nombre, tels que ceux-ci :

Son courage toujours demeure *invaincu*, et ne se peut perdre pour quelque étonnement de la mort, tant espouvantable puisse-t-elle estre. (MERL. DE COCCAIE, *Théoph. Folengo*, t. I, p. 128.) — Quoiqu'on m'emmène lié, je demeure néantmoins *invaincu*, vainqueur de mes ennemis. (AMYOT, *Vies*, Eumène.)

Le mal gaigne le corps, pren l'esprit *invaincu*. (D'Aub., *Les Trag.*, iv.)

Puis l'Église acoucha comme d'une ventrée
De Thorb, de Bewerland, de l'*invaincu* Sautrée. (Id., *ibid.*)

Il demeura *invaincu* dans ce combat. (D'Urfé, *Astr.*, i, 5.) — Si voulut-elle se monstrer aussi bien *invaincue* à ce desplaisir, qu'elle avoit tousjours fait gloire de l'estre à tous les autres. (Id., *ibid.*, i, 10.)

J'entens au doux conflit qu'à l'honneur de Bacchus
Les fameux biberons, à tauper *invaincus*,
Font le verre à la main, sans projet d'autre gloire
Que de celle qu'on gaigne à force de bien boire. (St-Amant, *Le Cantal.*)

Ce cocq des beuveurs *invaincus*. (Id., *La Rome ridic.*, xlvii.)

Après avoir passé comme un éclair en Hollande, et seduit ces colosses *invaincus* à n'avoir plus contre l'ardeur de vostre courage d'autre azyle ni d'autres remparts que la mer et les tritons. (D'Assoucy, *Avent.*, Épît. au roi.)

Ce que Diomède n'a pu,
Ni le Péléïde *invaincu*. (Scarr., *Virg. trav.*, ii.)

Le père de La Rue a employé l'adjectif *invaincu* dans l'oraison funèbre du maréchal de Luxembourg (1695).

Furetière condamne ce mot, et le trouve à peine supportable en poésie, par opposition à *invincible*. Il n'en fut pas moins, et avec raison, selon nous, employé encore au dix-huitième siècle par plusieurs auteurs :

Que nos braves guerriers et vos Grecs *invaincus*
Une seconde fois fassent trembler l'Euphrate. (Volt., *Olymp.*, i, 2.)

Opposer au vainqueur un courage *invaincu*. (Saurin, *Spart.*, iv, 3.)

On retrouve encore quelques exemples de cet utile adjectif dans les écrivains modernes :

Ce fut un douloureux spectacle pour les bons citoyens que de voir rentrer en France les garnisons *invaincues* de soixante places fortes. (H. Martin, *Hist. de Fr.*, 1559.) — Montrer en lui l'athlète vaillant au combat de la vie, qui lutte et grandit jusqu'au bout de ses forces, et quitte l'arène, blessé à mort, mais *invaincu*. (Gilb., *Éloge de Vauven.*)

INVENTIF EN :

Préparez seulement des gênes, des bourreaux ;
Devenez *inventifs en* supplices nouveaux. (*Méd.*, v, 5.)

INVERSION. Un des caractères les plus marqués de la langue poétique de Corneille, c'est la fréquence et la hardiesse de l'inversion. Nous en signalons, dans le cours de ce *Lexique*, de nombreux exemples; quelques-uns seront ajoutés ici sans inutile commentaire, comme moins susceptibles d'entrer dans des articles détachés, et comme achevant de mettre ce fait en relief :

J'ose dire, seigneur, que par tous les climats
Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'États. (*Cin.*, ii, 1.)

Deviennent tous pareils à ces vaines idoles,
Ceux qui leur donnent l'être, et les font adorer;
Devienne tout semblable à tous ces dieux frivoles,
Quiconque en eux veut espérer. (*Trad. du Ps.* CXIII.)

Puissé-je de mes jours n'employer ce qui reste
Qu'aux éloges d'un Dieu si bon;
Et n'élever les mains vers la voûte céleste
Que pour en exalter le nom!
Se puisse ainsi mon âme enivrer de ta grâce,
Et s'enrichir de tes présents,
Que ma joie à ma langue en confiera l'audace,
Jusques à la fin de mes ans. (*Ibid.*, LXII.)

Ils nous avoient poussé sur les bords du tombeau,
Ils y tenoient déjà notre âme enveloppée;
Mais elle s'en est échappée,
A l'oiseleur comme échappe un oiseau. (*Ibid.*, CXXIII.)

Ainsi *détruit le temps* les biens les plus solides
Et moins d'un jour, etc. (*Suite du Ment.*, III, 3.)

Que faisoit là Phinée? Est-il si téméraire
Que ce que font les dieux, il pense à le défaire? (*Androm.*, V, 3.)

Les vers suivants offrent une inversion qui mérite d'être signalée comme particulièrement forte :

Et *c'est mal de l'honneur entrer dans la carrière,*
Que dès le premier pas regarder en arrière. (*Hor.*, II, 3.)

Viens, tu fais ton devoir, et *le fils dégénère*
Qui survit un moment à l'honneur de son père. (*Le Cid.*, II, 2.)

IRRITER, fig. IRRITER LES TOURMENTS, les rendre plus cuisants :

Enfin épargnez-moi ces tristes entretiens
Qui ne font qu'*irriter* vos *tourments* et les miens. (*Pol.*, II, 2.)

— IRRITER LA FLAMME, rendre l'amour plus ardent :

Sévère craint ma vue, elle *irrite sa flamme.* (*Pol.*, II, 1.)

ISSUE, fig. DONNER UNE BONNE ISSUE A QUELQU'UN, le faire réussir dans ses vues :

GÉRASTE. Et par là tu voulois...
AMARANTE. Que votre âme déçue
Donnât à Clarimond une si bonne issue,
Que Florame, frustré de l'objet de ses vœux,
Fût réduit désormais à seconder mes feux. (*La Suiv.*, V, 8.)

Notre poëte dit encore, d'une manière moins particulière :

L'esprit fourbe et vénal d'un voisin de Mélite
Donnera prompte issue à ce que je médite. (*Mél.*, III, 2.)

On a dit avant Corneille, d'une manière analogue :

Esperant estre dans deux jours de retour en mon armée pour poursuivre mon

entreprise, de laquelle j'espère que Dieu me *donnera bonne issue*. (*Lett. miss. de Henri IV.*, t. IV, p. 541, 21 mars 1596.)

Cette locution se rencontre fréquemment dans les *Lettres missives*

J

JALOUX DE, se rapportant à un nom de chose, pour signifier qui protége, défend :

> Madame, je suis reine, et dois régner sur moi.
> Le rang que nous tenons, *jaloux de* notre gloire,
> Souvent dans un tel choix nous défend de nous croire. (*D. Sanc.*, I, 2.)

JAMAIS. POUR TOUT JAMAIS, comme *à tout jamais :*

> Adieu *pour tout jamais*. (*Sert.*, III, 2.)

JETER UN ROI DU TRÔNE, l'en précipiter, au figuré :

> Il peut faire trembler la terre sous ses pas,
> Mettre un roi hors du trône, et donner ses États. (*Cin.*, III, 4.)

« Il y avait, observe Voltaire :

> « *Jeter un roi du trône*, et donner ses États. »

« *Mettre hors*, ajoute-t-il avec raison, est bien moins énergique que *jeter*, et n'est pas même une expression noble. *Roi hors* est dur à l'oreille. Pourquoi ne dirait-on pas *jeter du trône?* On dit bien *jeter du haut du trône?* »

— JETER DES MENACES EN L'AIR :

> *Jetterai-je* toujours *des menaces en l'air*,
> Sans que je sache enfin à qui je dois parler? (*La Suiv.*, V, 2.)

On trouve *jeter des menaces*, absolument :

Ce n'est plus cette dona Elvire qui faisoit des vœux contre vous, et dont l'âme irritée *ne jettoit que menace*, et ne respiroit que vengeance. (MOL., *D. Juan*, IV, 6.)

— JETER DANS, suivi d'un nom de personne, faire naître parmi :

> Il pouvoit, sous l'appât d'une feinte promesse,
> *Jeter dans* les soldats un moment d'allégresse. (*Oth.*, IV, 2.)

— JETER QUELQU'UN DANS UNE ESPÉRANCE :

> De Vinius par là gagnant la bienveillance,
> Il a su *le jeter dans une autre espérance*. (*Oth.*, III, 1.)

— JETER EN HAUTE JALOUSIE DE, suivi d'un régime et d'un infinitif présent :

Par lui *j'ai jeté* Rome *en haute jalousie*,
De ce que Nicomède a conquis dans l'Asie,
Et *de* voir Laodice unir tous ses États,
Par l'hymen de ce prince, à ceux de Prusias. (*Nicom.*, I, 5.)

— JETER DES LOIS SUR LA TÊTE DE, pour signifier imposer despotiquement des lois à :

Seigneur, à découvert, toute âme généreuse
D'avoir votre amitié doit se tenir heureuse ;
Mais nous n'en voulons plus avec *ces* dures *lois*,
Qu'elle jette toujours *sur la tête des* rois. (*Nicom.*, V, 9.)

— JETER DES VŒUX SUR, les faire porter sur :

Jurons-nous que des deux qui que l'on puisse élire
Fera de son ami son collègue à l'empire,
Et pour nous l'assurer voyons *sur* qui des deux
Il est plus à propos de *jeter tant de vœux*. (*Pulch.*, I, 4.)

JEU, fig. UN BEAU JEU POUR, une occasion favorable pour :

Il y avoit ici *un* aussi *beau jeu pour* les *aparté* qu'en *la Veuve*. (*Exam. de la Suiv.*) — C'étoit *un beau jeu pour* ces discours à part si fréquents chez les anciens et chez les modernes de toutes les langues. (*Exam. de la Veuve.*)

— NOUS VERRONS D'AUTRES JEUX, pour signifier qu'on saura bien se venger :

Tu railles, mais bientôt *nous verrons d'autres jeux;*
Je sais trop comme on venge une flamme outragée. (*Mél.*, V, 3.)

— JEU, dans le sens de procédé, ressource :

La fourbe n'est le *jeu* que des petites âmes. (*Nicom.*, IV, 2.)

— LE JEU M'EN DÉPLAIT, pour signifier que telle manière d'agir déplaît :

J'évite l'apparence autant comme le crime ;
Je fuis un compliment qui semble illégitime ;
Et *le jeu m'en déplaît* quand on fait à tous coups
Causer un médisant et rêver un jaloux. (*La Pl. Roy.*, I, 4.)

— CE N'EST PAS LA MON JEU, ce n'est pas ainsi que je l'entends :

Ne parler point d'amour ! pour moi, je me défie
Des fantasques raisons de ta philosophie ;
Ce n'est pas là mon jeu. (*La Veuve*, I, 1.)

JOIE. PRENDRE MÊME JOIE, avoir autant de joie :

Ceux dont il a gagné la croyance et l'appui
Prendront-ils *même joie* à m'obéir qu'à lui ? (*Sert.*, I, 1.)

JOLI, se rapportant à un nom de chose, aimable, gai, spirituel :

Je meure, ton humeur me semble si *jolie*,
Que tu me vas résoudre à faire une folie. (*Suite du Ment.*, I, 2.)

Tu le disois tantôt, chacun a sa folie,
Les uns l'ont importune, et la tienne est *jolie*. (*Ibid.*, IV, 1.)

Cet adjectif eut, dans les temps anciens de la langue, et garda au dix-septième siècle des nuances variées de signification qui s'éloignent assez de l'usage actuel, comme il apparaîtra suffisamment par les exemples suivants :

Sire, ne vous desplaise, se Dieu me puist sauver,
Pas ne lai fait por mal mais je ne puis durer
Tant ai le cuer *joli*, si vous seul demander
Dont veniez orains moult vous si tost aler. (*Le Dit de ménage.*)

Ne nulz homs n'a plus grant desir
D'estre *jolis*, gais, envoisiés,
Cantans, jouans, rians et liés
Com cilz qui aime... (*Li Roum. dou chastel. de Couci*, v. 6821.)

Une des choses qui me touchent le plus est une conversation *jolie* et spirituelle, exempte de toutes sortes de médisances et de railleries piquantes. (*Portr. de Mlle de La Trém. par elle-même.*)— Une conversation *jolie* et spirituelle me touche extrêmement, pourvu que toute raillerie piquante en soit bannie, et qu'elle n'intéresse point ma réputation. (*Portr. de la princ. de Tarente.*) —Je n'étois pas plus grand que cela, que je me signalois déjà par cent tours d'adresse *jolis*. (MOL., *les Fourb. de Scap.*, I, 2.) — NÉR. Tel serait sage dans une condition médiocre, qui devient insensé quand il est le maître du monde. CAL. Cette folie seroit bien *jolie* si elle n'avoit rien à craindre : mais les conjurations, les troubles, les remords, les embarras d'un grand empire gâtent le métier. (FÉN., *Dial. des morts*, I, XLVI. Néron et Calig.)

Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer toutes les significations curieuses du mot *joli*, qui se mettait à tout, comme l'observe Bouhours (*Doutes*, p. 19), et dont le sens le plus remarquable est celui de distingué en toutes manières, appliqué à toutes sortes de personnes, qu'on trouve en particulier chez Bussy-Rabutin, chez Mme de Sévigné, chez Lesage, et jusque chez l'abbé Prévost, et dont Boursault a présenté tant de singuliers exemples dans sa piquante et instructive comédie des *Mots à la mode* (sc. XV), et dans celle d'*Ésope à la cour* (IV, 3). Cette signification, nous apprend M. le comte Joubert dans son savant *Glossaire du centre de la France* (2e supplément), s'est conservée jusqu'à ce jour dans la Suisse française, spécialement à Lausanne.

JOUG. METTRE AU JOUG, comme *mettre sous le joug :*

Il falloit *mettre au joug* deux taureaux furieux. (*Méd.*, II, 2.)

— JOUG, fig., avec le pluriel :

C'est vous qui *sous les jougs* traînez des cœurs si braves. (*Sert.*, III, 1.)

JOUR. DU PREMIER JOUR, le premier jour, dès le premier jour :

Ainsi tout votre amour n'est qu'une politique,
Et le cœur ne sent point ce que la bouche explique.
OTHON. Il ne le sentit pas, Albin, *du premier jour ;*
Mais cette politique est devenue amour. (*Oth.*, I, 1.)

— PERCER A JOUR, en parlant d'une personne, percer de part en part :

Et, *le perçant à jour* de deux coups d'estocade,
Je le mets hors d'état d'être jamais malade. (*Le Ment.*, IV, 1.)

— SE FAIRE JOUR JUSQU'AU FOND DE L'AME DE, pénétrer, lire jusqu'au fond de l'âme de :

J'ai su *me faire jour jusqu'au fond de son âme,*
Où j'ai peu remarqué de sa première flamme. (*La Suiv.*, I, 6.)

— FAIRE UN GRAND JOUR DANS L'AME, éclairer à fond les secrets de l'âme, permettre de lire dans l'âme :

De si brillants dehors *font un grand jour dans l'âme.* (*Cin.*, IV, 4.)

— METTRE AU JOUR DES VERS, les produire, les tracer :

Mes deux mains à l'envi disputent de leur gloire,
Et dans leurs sentiments jaloux
Je ne sais ce que j'en dois croire.
Philis, je m'en rapporte à vous,
Réglez mon amour par le vôtre :
Vous savez leurs honneurs divers,
La droite *a mis au jour* un million *de vers,*
Mais votre belle bouche a daigné baiser l'autre.
Adorable Philis, peut-on mieux décider
Que la droite lui doit céder ? (*Madrig.*, à Mme Serment.)

— DONNER JOUR A (un subst.), développer :

Sa conduite diffère de celle-là, en ce que les narrations qui *lui donnent jour* sont pratiquées en divers lieux avec adresse. (*Exam. d'Héracl.*)

— DONNER LE JOUR A, éclairer, débrouiller :

Ceux qui n'ayant vu représenter *Clitandre* qu'une fois ne le comprendront pas nettement seront fort excusables, vu que les narrations qui doivent *donner le jour au* reste y sont si courtes que le moindre défaut, ou d'attention du spectateur, ou de mémoire de l'acteur, laisse une obscurité perpétuelle en la suite. (*Mél.*, préf.)

— METTRE EN JOUR, faire bien ressortir, mettre en lumière :

Qu'il a l'esprit adroit quand il veut déguiser,
Et que, pour *mettre en jour* ces compliments frivoles,
Il sait bien ajuster ses yeux à ses paroles ! (*La Gal. du Pal.*, IV, 1.)

La Motte-Houdard a dit dans un sens approchant :

Pour *mettre* encore mieux *en jour* notre impuissance à juger de l'expression d'Homère, transportons-nous à deux mille ans dans l'avenir. (*Disc. sur Homère.*)

Cet écrivain a employé plusieurs fois cette forme dans le même sens de faire ressortir. (V. *Discours académiques* et *Éloge de Louis XIV.*)

— DONNER A QUELQU'UN JOUR A QUELQUE CHOSE, lui faciliter, lui faire trouver cette chose :

Les assassins qui découvrirent à ce prince les sanglants desseins de son père *m'ont donné jour à* d'autres artifices pour le faire tomber dans les embûches que sa belle-mère lui avoit préparées. (*Exam. de Nicom.*)

— DONNER JOUR A, suivi d'un infinitif, faciliter les moyens de, amener à :

Donnez-moi donc, seigneur, vous-même *quelque jour*,
Quelque infaillible voie *à* fixer votre amour,
Et s'il est un moyen... (*Sur.*, II, 3.)

Si cette ébauche ne déplaît pas, elle pourra *donner jour à* faire un travail plus achevé sur cette matière. (Préf. de : *Le Théât. de P. Corn.*, éd. 1682.)

— AVOIR JOUR A, suivi d'un infinitif, voir apparence à :

C'est là de mes pareils la noble inquiétude.
L'ambition remplie y jette leur étude,
Et sitôt qu'*à* prétendre *elle n'a plus de jour*,
Elle abandonne un cœur tout entier à l'amour. (*Tite et Bér.*, V, 2.)

— S'IL S'OFFRE QUELQUE JOUR POUR, s'il s'offre quelque facilité pour :

Mettez-vous, j'y consens, au-dessus de l'amour,
Si pour monter au trône *il s'offre quelque jour*. (*Pulch.*, IV, 4.)

— TROUVER PEU DE JOUR A (un infinitif), trouver peu de facilité à :

Et que la liberté *trouvera peu de jour*
A détruire un pouvoir que fait régner l'amour. (*Sert.*, III, 1.)

— De même, ne voir pas d'apparence de :

Et *trouve peu de jour à* croire qu'elle m'aime,
Quand elle ne regarde et n'aime que soi-même. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

Corneille dit d'une manière très-singulière : *Ce que vous auriez eu de jour sur de pareils soupçons*, pour signifier, les motifs que vous auriez eu de concevoir de pareils soupçons :

Vous qui l'avez tant vue, et qu'un devoir fidèle
A tenu si longtemps près de son père et d'elle,
Ne me déguisez point *ce que* dans cette cour
Sur de pareils soupçons vous auriez eu de jour. (*Sur.*, II, 1.)

JOURNÉE. PRENDRE JOURNÉE, comme *prendre jour :*

Et nourrissoit ainsi d'éternelles douleurs.
Mais hier, quand elle sut qu'on *avoit pris journée*
Et qu'enfin la bataille alloit être donnée,
Une soudaine joie éclatant sur son front... (*Hor.*, I, 1.)

« On prend *jour*, remarque Voltaire, et on ne prend point *journée*, parce que *jour* signifie temps, et que *journée* signifie bataille. »

— JOURNÉE, dans le sens d'exploit :

Et ses nobles *journées*
Porter delà les mers ses hautes destinées. (*Le Cid.*, II, 5.)

L'Académie avait dit dans ses *Sentiments sur le Cid :*

« L'observateur a bien repris *ses nobles journées;* car on ne dit point *les journées d'un homme* pour exprimer les combats qu'il a faits. »

Voltaire critique justement :

« On disait alors « les journées d'un homme ; » et il en est resté cette façon de parler triviale : « il a tant fait par ses journées; » mais c'est dans le style comique. »

L'ancienne langue, et même celle du dix-septième siècle, employaient ce mot dans le sens de bataille, de diverses manières qui maintenant paraissent un peu singulières, bien qu'excellentes en soi; ainsi, *gagner une journée*, pour *gagner une bataille; perdre une journée*, pour *perdre une bataille :*

Et rencontra le roy de France à Montlhéry, et *gaigna la journée.* (OLIVIER DE LA MARCHE, *Mém.*, introd., c. v.) — Il *perdit une* très-sanglante *journée* près de Calcédoine. (MÉZER., *Hist. de Fr. avant Clovis*, II, 20.)

JOUVENCEL, pour *jouvenceau :*

Qu'il fasse mieux ce jeune *jouvencel*,
A qui le ciel donne tant de martel. (*Rond. contre Scud.*)

Tous les mots en *eau*, dont le féminin est *elle*, avaient ainsi autrefois un masculin en *el;* on disait *bourrel* pour bourreau, *coutel* pour couteau, *mantel* pour manteau, *pommel* pour pommeau, *torel* pour taureau, *tropel* pour troupeau, *vel* pour veau, etc. La langue moderne a conservé les deux formes dans quelques mots, comme *damoisel* et *damoiseau*, *bel* et *beau*, *nouvel* et *nouveau*.

JUGEMENT, avec le plur., en parlant de la faculté qui compare et qui juge :

Tant l'excès du forfait, troublant leurs *jugements*,
Présente à leur terreur l'excès des châtiments. (*Pomp.*, II, 2.)

JUGER DE (un nom de pers.), prononcer en juge sur le sort de :

Jugez de Théodore... (*Théod.*, v, 7.)

JURER, v. n. JURER SUR LES LOIS DE QUELQU'UN, jurer obéissance à ses lois, expression qui rend la formule latine *jurare in verba alicujus :*

On vous attend, seigneur, au Capitole,
Et le sénat en corps vient exprès d'y monter,
Pour *jurer sur vos lois* aux yeux de Jupiter. (*Oth.*, v, 8.)

— JURER, v. a. JURER A, suivi d'un régime, promettre à, avec serment :

Et *jure à* tous les deux des respects immortels. (*Pomp.*, v, 5.)

— JURER, activ., jurer par :

Je *jure* les rayons du jour qui nous éclaire
Que tu ne mourras point que de la main d'un père. (*Le Ment.*, v, 3.)

Jurer, act., pour *jurer par*, ne s'emploie habituellement que dans un petit nombre de locutions pour ainsi dire consacrées.

JUSQUE. JUSQUE-LA, à ce point :

Tu pourrois être lâche et cruel *jusque-là* ! (*Att.*, v, 3.)
Ne m'en parlez jamais ; que tout l'État périsse
Avant que *jusque-là* ma vertu se ternisse. (*Sur.*, III, 1.)

— JUSQU'A, JUSQUES A, avec un infin. pour complém., jusqu'au point de :

César, car le destin que dans tes fers je brave,
Me fait ta prisonnière et non pas ton esclave,
Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur
Jusqu'à te rendre hommage et te nommer seigneur. (*Pomp.*, III, 4.)
J'eusse alors regagné ton âme satisfaite
Jusqu'à lui faire aux dieux pardonner sa défaite. (*Ibid.*)

Corneille emploie encore un grand nombre de fois cette locution ; ainsi, dans *l'Examen de Théodore ;* dans *La Toison d'or*, III, 2 ; dans *Pulchérie*, III, 3, et IV, 1 ; dans le *Remerciement au roi en* 1663. Nous nous contenterons de ces indications, et nous ne donnerons pas d'exemples analogues d'une forme indiquée dans les dictionnaires.

— JUSQUES-LA QUE, suivi du subjonctif, au point de :

Si *jusque-là* Médée apaisoit ses menaces
*Qu'*elle eût soin de partir avec ses bonnes grâces ;

Je sais (comme il est bon) que ses trésors ouverts
Lui seroient, sans réserve, entièrement offerts. (*Méd*, III, 1.)

JUSTESSE, concert étudié :

Jusque dans ses soupirs la *justesse* régnoit,
Et suivoit pas à pas un effort de mémoire,
Qu'il étoit plus aisé d'admirer que de croire. (*Oth.*, II, 1.)

— AVEC JUSTESSE, à propos, opportunément, à point :

La nourrice parut en même temps que nous,
Et se pâma soudain *avec* tant de *justesse*,
Que cette pamoison nous livra sa maîtresse. (*La Veuve*, IV, 6.)

— METTRE UNE CHOSE DANS PLUS DE JUSTESSE, la rendre plus juste, plus régulière, moins choquante :

J'ai cru *mettre la chose dans* un peu *plus de justesse* par quelques précautions que j'y ai apportées. (*Exam. de Médée.*)

— Corneille dit encore dans un sens analogue : METTRE LES CHOSES DANS LEUR JUSTESSE :

Je sais bien que la représentation raccourcit la durée de l'action, et qu'elle fait voir en deux heures, sans sortir de la règle, ce qui souvent a besoin d'un jour entier pour s'effectuer, mais je voudrois que, pour *mettre les choses dans leur justesse*, ce raccourcissement se ménageât dans les intervalles des actes. (*Exam. de Mélite.*)

— LA JUSTESSE DE L'ARCHITECTURE, l'observation exacte des règles de l'architecture :

Leurs bases, corniches, amortissements, étalent tout ce que peut *la justesse de l'architecture*. (*Androm.*, décor. du quatrième acte.)

FIN DU TOME PREMIER

ERRATA ET ADDENDA

INTROD. pag. XXXII, lig. 22. Charles, qui t'attend, *lisez :* Charleroi.
Pag. 6, dernier exemple. Au lieu de : c. XVI, au titre, *lisez :* sc. XVI.
— 48. SE GIRE, comme *gire*, *lisez :* SE GÉSIR, comme *gésir*.
— 54, lign. 22. Qui poursuit avec adresse, *lisez :* Qui poursuit avec ardeur.
— 62, — 17. Que trouble *les* regards. *lisez : ses* regards.
— 68, — — A l'article ATTENDANT QUE, *lisez* en dernier l'exemple de Lemierre.
— 86, — 24. Tant d'autres mots du siècle, *lisez :* du siècle d'Amyot et de Montaigne.
— 118, dern. lig. Otez-leur seulement leur esprit, *lisez :* Aidez seulement leur esprit.
— 123, lign. 25. (*Le Cid.*) *lisez :* (*Cinna.*)
— 132, — 29. Amener au résultat, *lisez :* amener un résultat.
— 136, — 11. Contraguler, *lisez :* Congratuler.
— 141, — 1. CONSULTER AVEC, absol., délibérer avec, *lisez :* CONSULTER, absol., délibérer.
— » — 5. CONSULTER, délibérer, *lisez* : CONSULTER AVEC, délibérer avec. L'exemple de Saint-Évremond : Il considère, etc., doit se lire après la citation du *Cid*.
— 206, — 18. A suivre, à ton exemple, *lisez :* à son exemple.
— 233, — 31. *Sent. de l'Acad. sur le Cid*, LIV, *lisez :* I, 4.
— 239, — 2. Ann. 1753, *lisez :* Ann. 753.
— » — 10. Échaffourée, *lisez :* Échauffourée.
— 256, — 31. Elle attaque dès l'entrée, *lisez :* Elle attaque l'un dès l'entrée.
— 319, Supprimez aux lignes 15 et 16, l'exemple : Ah ! si vous *vous forcez d'*abandonner ces lieux, etc., placé à tort avec *se forcer à*, et lisez à la place ;

Ces muets truchements surent lui révéler
Ce que je *me forçois à* lui dissimuler. (*Sur.*, I, 1.)

— 351, — 21. VILLEMAIN, *La Tribune française*, lisez : *La Tribune moderne*.

Pages 365, lign. 41. Des *timidités* d'esclaves, *lisez :* des *timidités* d'esclave.
— 369, — 14. Qui surpassent l'humain, *lisez :* Qui surpasse l'humain.
— 373, — 1. L'ont employé, *lisez :* ont employé ce mot.
— 375, — 2. *Vie du page*, lisez : *Vie du pape.*
— 378, — 3. Au lieu de : *imposer*, *lisez: en imposer ;* et plus loin, a lieu de : *en imposer*, lisez : *imposer*,
— 397, — 39. Le comte Joubert, *lisez :* Le comte Jaubert.

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bourdier et Cie rue Mazarine, 30.

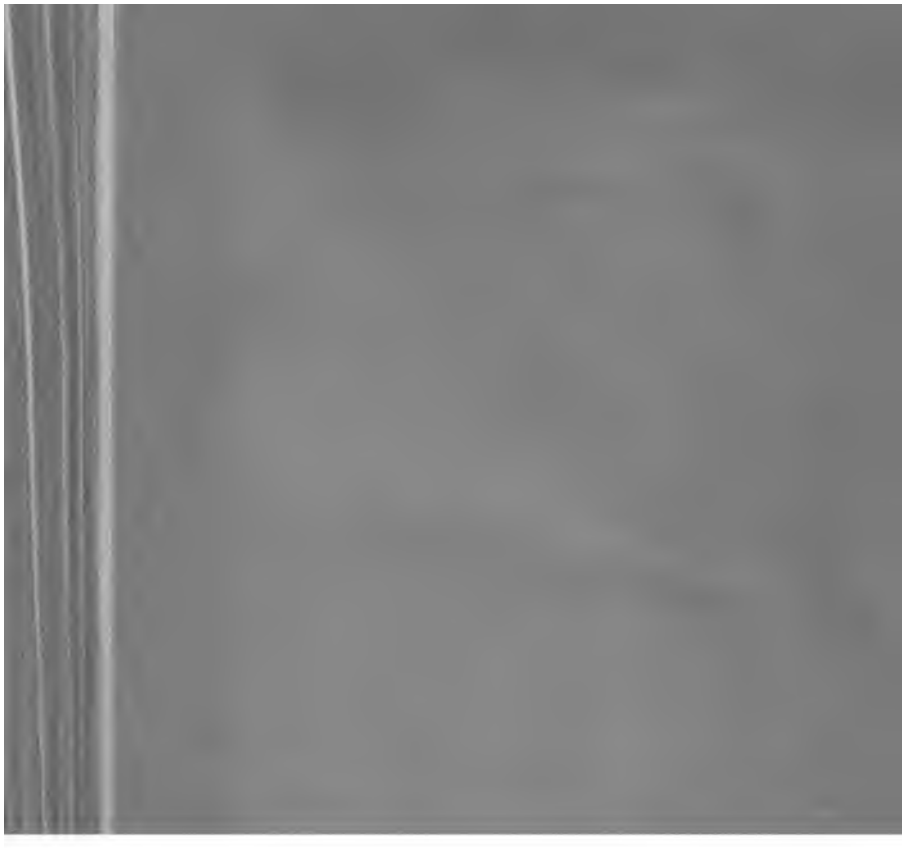

3 9015 03318 8940

BOUND

MAY 21 1964

UNIV. OF MICH
LIBRARY